Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 55
1953

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

SUR QUELQUES POINTS OBSCURS DE LA VIE DE THÉMISTOCLE[1]

I. La traversée de Thémistocle vers l'Asie

Thémistocle fut frappé d'ostracisme au printemps de 471 ou de 470[2]. Il alla vivre d'abord à Argos, puis, lorsque la découverte de la trahison de Pausanias fit peser sur lui de graves soupçons et que la haine des Spartiates et de ses ennemis d'Athènes le menaça d'un procès qui pouvait entraîner sa condamnation à mort, il s'enfuit à Corcyre, et de là, talonné par ses poursuivants, en Épire, où il trouva refuge auprès du roi Admète[3]. On prétendait qu'il s'était embarqué ensuite pour la Sicile, afin de chercher asile auprès d'Hiéron[4], mais, d'après Plutarque, c'est là une opinion erronée. Pour les pérégrinations de Thémistocle jusqu'en Épire, les deux récits de Thucydide et de Plutarque sont en parfait accord, ce qui s'explique aisément par le fait que la source — ou, du moins, la source principale — de Plutarque est ici Thucydide[5]. Plutarque, *Thémistocle*, 25, 2, poursuit alors :

« Thucydide, lui, rapporte que Thémistocle, étant descendu vers l'autre mer, s'embarqua à Pydna, sans être connu d'aucun des passagers ; puis, comme le vent emportait le vaisseau vers Thasos

1. Sur un passage de Plutarque, *Thémistocle*, 11, 6, voir *R. É. A.*, LI (1948), p. 211-217, et H. Seyrig, *R. É. A.*, LII (1950), p. 372. — Mon collègue et ami, M. André Aymard, a bien voulu lire la présente étude en manuscrit et me communiquer ses remarques, dont j'ai fait mon profit : je l'en remercie très vivement.

2. La première date est, par exemple, celle de J. Carcopino, *L'ostracisme athénien* (1935), p. 157-161 ; la seconde, celle de K. J. Beloch, *Griech. Geschichte*², II, 2, p. 193.

3. Sur les rapports possibles entre le récit de cet épisode de la vie de Thémistocle et le *Télèphe* d'Eschyle, voir L. Séchan, *Études sur la tragédie grecque...*, p. 123 sqq. Je note que Plutarque, *Thém.*, 24, 5, emploie justement l'expression συντραγῳδῆσαι τὴν ἱκεσίαν, ce qui rend assez probable qu'il pense lui-même à cette tragédie, ou à celle d'Euripide sur le même sujet. Voir aussi G. Méautis, *L'Antiquité classique*, XX, 1951, p. 297-304.

4. Plutarque donne la source de cette assertion, qui est le pamphlet de Stésimbrote de Thasos sur Thémistocle, Thucydide et Périclès. Ed. Meyer, *Gesch. d. Alt.*, III, p. 522, admettait que Thémistocle eut au moins l'intention de passer en Sicile. Voir, au contraire, Walker, *C. A. H.*, V, p. 63, note 2.

5. Il y a même des ressemblances littérales entre Thucydide, I, 136, 1, et Plutarque, *Thém.*, 24, 1 ; Thuc., I, 136, 2-137, 1, et Plut., *Thém.*, 24, 4-5.

(variante : vers Naxos), île alors assiégée par les Athéniens, il prit peur et se découvrit au capitaine et au pilote ; employant tour à tour les prières et les menaces, il leur déclara qu'il les accuserait devant les Athéniens et prétendrait qu'ils l'avaient pris à bord au départ non pas en ignorant qui il était, mais parce qu'ils s'étaient laissé corrompre par de l'argent. C'est ainsi qu'il les força à passer outre et à gagner directement l'Asie. »

Si l'on compare ce passage à celui de Thucydide, I, 137, 1-2, on s'aperçoit que Plutarque s'est inspiré presque littéralement de l'historien : aux expressions de Thucydide ἐπὶ τὴν ἑτέραν θάλασσαν, ἦν γὰρ ἀγνὼς τοῖς ἐν τῇ νηί, ὁλκάδος, ἐπολιόρκει, δείσας, τῷ ναυκλήρῳ, χρήμασι πεισθείς, correspondent exactement celles de Plutarque : ἐπὶ τὴν ἑτέραν θάλατταν, οὐδενὸς εἰδότος ὅστις εἴη τῶν πλεόντων, τῆς ὁλκάδος, πολιορκουμένην, φοβηθείς, τῷ ναυκλήρῳ, χρήμασι πεισθέντες

Sur deux points seulement Plutarque s'écarte de Thucydide.

La première de ces divergences est insignifiante : Thucydide dit que Thémistocle joignit à la menace la promesse de récompenser dignement le capitaine et, une fois arrivé en Asie, lui fit don, en effet, d'une somme d'argent. Plutarque néglige ce détail, bien qu'il signale, aussitôt après, que les amis de Thémistocle, ayant réussi à dissimuler une bonne partie de sa fortune, lui envoyèrent ces fonds en Asie.

Quant à l'autre divergence, elle est beaucoup plus grave, si du moins on peut la considérer comme certaine : tous les manuscrits de Thucydide portent Νάξον, tandis que ceux de Plutarque se partagent entre Νάξον et Θάσον, cette dernière leçon étant celle du manuscrit qui jouit de la plus grande autorité, le *Seitenstettensis*.

Puisque Plutarque nous dit expressément qu'il suit ici Thucydide, dont il reproduit en effet littéralement plusieurs mots ou expressions, il peut sembler tentant de préférer Νάξον C'est ce qu'ont fait certains éditeurs de Plutarque. Je suis persuadé, cependant, que Cl. Lindskog a eu raison, dans la nouvelle édition Teubner, de choisir Θάσον. Il l'a fait, je pense, en considération de la supériorité manifeste du manuscrit qui donne cette leçon, mais j'aperçois une autre raison encore de préférer Θάσον : c'est que Plutarque, ensuite, n'est plus d'accord avec Thucydide sur le terme du voyage maritime de Thémistocle, qui aurait été Éphèse d'après tous les manuscrits de Thucydide, et Kymè d'Éolide d'après tous ceux de Plutarque (*Thém.*, 26, 1). Or il suffit de regarder une carte de la mer Égée pour constater que, lorsqu'on vient de Naxos, il est plus

normal d'aborder à Éphèse plutôt qu'à Kymè[1], et que, lorsqu'on arrive des parages de Thasos, il est plus normal de débarquer à Kymè plutôt qu'à Éphèse, située notablement plus au sud. Sans doute, les hasards de la navigation peuvent-ils troubler les itinéraires, mais, du moment que nous avons la preuve que la traversée de Thémistocle était racontée de deux manières différentes, on m'accordera, je pense, comme y invite la leçon du *Seitenstettensis*, que le doublet Thasos-Naxos devait correspondre, terme pour terme, au doublet Kymè-Éphèse.

En outre, la leçon Νάξον, dans le manuscrit de Plutarque, s'explique fort bien par la correction ancienne d'un lecteur de Thucydide, tandis que la leçon Θάσον, celle du meilleur manuscrit, est inexplicable, si elle ne remonte pas à l'auteur lui-même.

Plutarque, donc, alors même qu'il avait sous les yeux le texte de Thucydide et qu'il faisait profession de le suivre en écrivant : Θουκυδίδης ... φησιν, a préféré délibérément, à cause d'une autre source qu'il consultait en même temps, mais dont il ne nous dit rien à cet endroit, parler de Thasos et de Kymè, plutôt que de Naxos et d'Éphèse, comme le faisait Thucydide. J'ai dit déjà qu'il convenait « de ne corriger qu'avec prudence un passage de Plutarque d'après le passage parallèle d'un autre auteur, et qu'il fallait s'assurer d'abord que Plutarque suit bien, jusque dans le détail, la même tradition[2] » — et c'est ce que n'a pas fait le philologue ancien qui, dans un manuscrit de Plutarque, a corrigé Θάσον en Νάξον. Nous apercevons nettement ici la méthode de travail de Plutarque, qui peut nous sembler déconcertante ; nous voyons combien sa documentation peut être composite et éclectique à l'intérieur d'une même phrase et comment, sans nous en prévenir, il n'hésite pas à s'écarter, pour tel ou tel détail, de l'auteur qu'il déclare suivre. On voit aussi quelle prudence nous conseille une telle constatation dans la reconstitution des auteurs cités par Plu-

1. G. Méautis, *L'Ant. class.*, XX, 1951, p. 301, écrit : « Certes, Naxos n'est pas sur le chemin d'Éphèse, mais n'oublions pas que les navires marchands des anciens naviguaient à la voile seulement, non à la rame, qu'ils étaient donc fort soumis aux vents. » G. Méautis ne mentionne même pas le fait que des manuscrits de Plutarque parlent de Thasos.

2. *B. C. H.*, LXX (1946), p. 206. — Dans cet article, à propos du chap. 5 du *De defectu oraculorum* (*Mor.* 412 AB), je constatais que Plutarque, racontant la même anecdote qu'Hérodote, VIII, 133-135, avait suivi pourtant une version notablement différente dans les détails, de même qu'ici, tout en paraissant suivre Thucydide, il s'en écarte sur un point important. U. von Wilamowitz, *Aristoteles und Athen*, I, p. 150, avait vu que la leçon authentique de Plutarque devait être Θάσον, mais Ed. Meyer, *Gesch. d. Alt.*, III, p. 524, préférait Νάξον, parce que, disait-il, Plutarque ne pouvait s'écarter du récit de Thucydide au moment même où il le citait.

tarque et dont les ouvrages sont aujourd'hui perdus : si le livre I de Thucydide avait disparu, qui aurait hésité à croire, d'après Plutarque, que cet historien faisait passer Thémistocle par Thasos?

*
* *

Mais cette divergence géographique oblige aussitôt à soulever les délicats problèmes chronologiques qui se posent à propos de cette période mal connue de la vie de Thémistocle et de l'histoire générale de la Grèce.

Thucydide nous parle ailleurs, I, 98 et 100, de l'affaire de Naxos et de celle de Thasos. Selon lui, Naxos fut la première de toutes les villes alliées d'Athènes à être réduite à la condition de sujette ; sa révolte et sa soumission furent antérieures à la bataille de l'Eurymédon, que Thucydide signale au début du chapitre 100, tandis qu'il place ensuite la révolte de Thasos un certain temps après cette bataille : χρόνῳ δὲ ὕστερον ξυνέβη Θασίους αὐτῶν ἀποστῆναι. Les historiens modernes pensent que Naxos fut réduite vers 471-470[1], que le début de l'affaire de Thasos doit se placer entre 467 et 465, et la soumission de cette île entre 465 et 463[2].

Or Thucydide nous montre Thémistocle, une fois à Éphèse, « gagnant l'intérieur des terres avec un des Perses de la côte et envoyant une lettre à Artaxerxès, fils de Xerxès, qui venait de monter sur le trône » (I, 137, 3). Mais Artaxerxès ne succéda à son père qu'au début de 464, alors que la traversée de Thémistocle, si elle a coïncidé avec le siège de Naxos, date de l'année 470 environ. Or le texte de Thucydide, avec sa liaison τε... καί, donne nettement l'impression que, pour lui, Thémistocle s'est enfoncé dans l'intérieur de l'Asie et a écrit à Artaxerxès très peu de temps après son arrivée à Éphèse[3]. Tous les historiens — et ils sont nombreux — qui ont admis que Thémistocle avait traversé la mer Égée au moment du siège de Naxos ont éprouvé les plus grandes difficultés

1. K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*², II, 2, p. 185 ; G. Glotz, *Hist. gr.*, II, p. 128. Si Walker, *C. A. H.*, V, p. 65, tient à faire descendre de quelques années le siège de Naxos, qui, cependant, reconnaît-il, « ne peut être placé plus tard que 467 avant J.-C. », c'est précisément parce qu'il s'efforce de résoudre l'insoluble ἀπορία chronologique que présente la confrontation des deux textes de Thucydide, I, 98 et 137.

2. K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*², II, 2, p. 194 ; G. Glotz, *Hist. gr.*, II, p. 134.

3. Cependant, Busolt, *Gr. Gesch.*, III, 1, p. 132, et, d'après lui, Lehmann-Haupt, *Klio*. XVII, 1921, p. 67, ont fait observer que, d'après Thucydide lui-même, Thémistocle dut attendre du moins à Éphèse le reste de sa fortune, expédié par ses amis, qui lui arriva ὕστερον, mais comment admettre que cette attente a duré cinq ans, comme il ressort du tableau de Lehmann-Haupt, *ibid.*, p. 73 ?

à présenter une chronologie cohérente. En ce qui concerne Thémistocle, notamment, ils en sont réduits à admettre, entre son arrivée en Asie et sa démarche auprès d'Artaxerxès, un séjour de plusieurs années à Lampsaque ou ailleurs, que rien ne justifie[1]. Comme l'a remarqué K. J. Beloch, si nous lisions chez Thucydide Θάσον au lieu de Νάξον, « tout serait beaucoup mieux en ordre, à la fois chronologiquement et géographiquement[2] ».

Et remarquons que, si Thémistocle est passé dans les parages de Thasos, c'est-à-dire si sa traversée a eu lieu vers 465-464, l'on se trouve beaucoup moins en peine pour reconstituer son emploi du temps entre son ostracisme (471 ou 470) et son arrivée à la cour d'Artaxerxès (464). Car il est deux endroits au moins où il a pu séjourner plus longtemps que ne l'admettent les historiens qui le font passer par Naxos : c'est à Argos et en Épire. Thucydide, I, 135, 3, écrit : ἔτυχε γὰρ ὠστρακισμένος καὶ ἔχων δίαιταν μὲν ἐν Ἄργει, ἐπιφοιτῶν δὲ καὶ ἐς τὴν ἄλλην Πελοπόννησον. Il est vraisemblable que Thémistocle intriguait alors contre Sparte, et K. J. Beloch a tenté de montrer que les Spartiates n'ont guère pu obtenir des Argiens l'extradition de Thémistocle avant le rétablissement de leur autorité dans le Péloponnèse, rétablissement qui ne se produisit, selon lui, qu'à la fin de 466 ou même au début de l'année suivante[3].

Même si l'on juge plus vraisemblable qu'un laps de temps moins long a dû s'écouler entre la mort de Pausanias (470-469) et la fuite de Thémistocle hors du Péloponnèse, l'on ne sera pas embarrassé pour expliquer qu'il n'ait quitté l'Épire qu'en 465-464, car je remarque que son séjour à la cour du roi Admète a pu être plus long qu'on ne le croit d'ordinaire : Plutarque, *Thém.*, 24, 5-6, nous

1. C'est la solution qu'admet, en désespoir de cause, J. Carcopino, *L'ostracisme athénien*, p. 161, note 1 (il lisait Νάξον chez Plutarque : voir p. 160, n. 4). Or le prétendu séjour de Thémistocle à Lampsaque avant sa présentation au roi de Perse n'est attesté par aucun texte et me paraît contraire au récit de Thucydide ; c'est plus tard seulement que Thémistocle disposera, grâce à la faveur d'Artaxerxès, de Lampsaque et de deux autres villes.

2. K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*², II, 2, p. 184. En écrivant « geographisch », Beloch voulait dire, évidemment, qu'un navire qui part de Pydna a plus de chances d'être déporté vers Thasos que vers Naxos, qui est beaucoup plus au sud. Cependant, si ce navire, comme le dit Thucydide, avait mis le cap « vers l'Ionie », il avait dû, dès le début de la traversée, se diriger nettement vers le sud-est. — A. W. Gomme, *A Hist. Commentary on Thucydides*, I (1945), p. 398, se demande si Θάσον ne serait pas la leçon authentique de Thucydide, que Plutarque trouvait dans son exemplaire. Je ne puis le croire, parce que le doublet Éphèse-Kymè me paraît garantir le doublet Naxos-Thasos. Par contre, ce qui est possible, c'est que le premier auteur qui a parlé de Thasos et de Kymè ait voulu supprimer la difficulté chronologique entraînée, dans le récit de Thucydide, par la mention de Naxos, liée à celle d'Éphèse.

3. K. J. Beloch, *Griech. Gesch.*², II, 2, p. 188-193 ; cf. U. Kahrstedt, *R. E.*, *s. v.* Themistokles, col. 1694.

apprend non seulement qu'Admète opposa un refus catégorique aux poursuivants de l'exilé (cf. Thuc., I, 137, 1), mais encore que celui-ci se sentait suffisamment en sécurité auprès de lui pour faire venir d'Athènes sa femme et ses enfants[1].

Malgré l'autorité de Thucydide, l'itinéraire de Thémistocle par Thasos est donc bien, à tous égards, le plus vraisemblable.

*
* *

Nous devons donc admettre que Plutarque, tout en suivant Thucydide pour la plupart des détails du voyage de Thémistocle, a substitué à l'itinéraire Pydna-Naxos-Éphèse l'itinéraire Pydna-Thasos-Kymè, géographiquement et surtout chronologiquement beaucoup plus vraisemblable, qu'il trouvait chez un autre auteur.

Nous chercherons tout à l'heure s'il est possible de savoir quel était cet auteur. Mais demandons-nous d'abord si c'est pour un motif d'ordre chronologique que Plutarque a préféré cet itinéraire à celui que donnait Thucydide, alors même qu'il utilisait son ouvrage? On pourrait le croire, puisqu'on lit un peu plus loin, *Thém.*, 27, 1 : « Thucydide et Charon de Lampsaque disent que Xerxès était mort (lorsque Thémistocle arriva en Asie), mais Éphore, Deinon, Cleitarchos, Héraclide et plusieurs autres encore prétendent que ce fut Xerxès lui-même qui le reçut. » Charon de Lampsaque était plus ancien que Thucydide, et même qu'Hérodote[2] ; il pouvait être ainsi presque contemporain de Thémistocle. Au contraire, Éphore, Deinon, Cleitarchos et Héraclide sont tous des écrivains du IVe siècle[3]. Il y a donc apparence que la légende, de caractère hautement pathétique, qui mettait en présence le vainqueur et le vaincu de Salamine, ne soit née qu'au IVe siècle.

Mais voici qui est étrange : la mention de Naxos, chez Thucydide, partisan de l'entrevue avec Artaxerxès, est en meilleur accord

1. Sur la condition juridique de la famille de Thémistocle après sa condamnation pour trahison, voir G. Glotz, *La solidarité de la famille...*, p. 485 sqq. : le témoignage de Stésimbrote, rapporté par Plutarque, lui paraît plus croyable que celui d'Idoménée de Lampsaque disant αὐτοῦ καὶ γένους ἀειφυγίαν κατέγνωσαν (*Fragm. Hist. Gr.*, II, p. 491, fr. 6; le scholiaste d'Aristophane, *Guêpes*, v. 947, cite ce passage d'Idoménée en l'appliquant à Thucydide, fils de Mélésias, mais il est très probable qu'il concernait Thémistocle).

2. C'est Plutarque lui-même, *Moralia*, 859 B, qui nous apprend que Charon était πρεσβύτερος par rapport à Hérodote. Cf. A. Croiset, *Hist. litt. gr.*, II[3], p. 580 sqq.

3. Éphore, élève d'Isocrate, est bien connu. Sur Deinon de Colophon et son fils Cleitarchos, qui prit part à l'expédition d'Alexandre dont il fit le récit, cf. Christ, *Gesch. Griech. Lit.*[6], I, p. 535 sq. Enfin, Héraclide de Kymè, auteur de Περσικά, semble avoir vécu encore au temps du roi Lysimaque : cf. *Fr. Hist. Gr.*, II, p. 95.

chronologique avec la rencontre Thémistocle-Xerxès, ce dernier n'étant mort que plusieurs années après le siège de Naxos par les Athéniens ! Il est possible que cette mention de Naxos ait favorisé l'éclosion de la légende de l'entrevue Thémistocle-Xerxès, à laquelle pourtant Thucydide s'oppose formellement.

Ce que nous aimerions savoir, c'est ce que disait à ce sujet l'auteur le plus ancien, ce Charon de Lampsaque, que Plutarque pouvait encore lire, et qui sans doute trouvait dans sa patrie des renseignements de première main sur Thémistocle, à qui le grand roi fit don de Lampsaque. Parlait-il de Thasos et de Kymè, ou de Naxos et d'Éphèse? Dans le premier cas, on comprendrait fort bien que Plutarque eût préféré son itinéraire à celui de Thucydide, mais on s'expliquerait mal pourquoi celui-ci a parlé de Naxos et d'Éphèse. Il y a là un problème dont l'élément essentiel — à savoir le récit de Charon — nous échappe.

Immédiatement après la phrase de Plutarque, *Thém.*, 27, 1, que j'ai traduite un peu plus haut, on lit ceci : Τοῖς δὲ χρονικοῖς δοκεῖ μᾶλλον ὁ Θουκυδίδης συμφέρεσθαι, καίπερ οὐδ' αὐτὸς ἀτρέμα συντεταραγμένος.

Ces mots sont importants pour notre objet ; malheureusement le texte n'en est pas sûr. J'ai donné celui de l'édition Lindskog-Ziegler. Le meilleur manuscrit (*Seitenstettensis*) porte, dans le dernier membre de phrase : αὐτὸς ... συντεταγμένος, tandis que les autres témoins de la tradition ont αὐτοῖς ... συνταττομένοις. On pourrait conserver le verbe συντάττω des manuscrits, si l'on prêtait à ἀτρέμα, avec le Liddel-Scott, le sens de *fixedly*, *precisely*, *accurately*, mais ce sens ne semble pas attesté chez Plutarque, où ἀτρέμα est très fréquent et signifie toujours « calmement » ou « modérément, doucement, peu à peu ». Dès lors, il me semble que la légère correction de Cobet qui remplace συντάττω par συνταράττω est fort probable, mais faut-il écrire αὐτὸς ... συντεταραγμένος ou αὐτοῖς ... συντεταραγμένοις (meilleur que συνταραττομένοις)?

Dans le premier cas, Plutarque ferait des réserves sur le récit de Thucydide, et, certes, ces réserves peuvent nous paraître pleinement justifiées par ce que nous avons dit précédemment. Mais il est assez surprenant de voir Plutarque critiquer Thucydide, et surtout l'expression Θουκυδίδης ... οὐδ' αὐτὸς ... συντεταραγμένος me paraît bien gauche et suspecte [1].

Plutarque émet assez souvent des doutes sur la valeur des Tables

1. Voir de même A. W. Gomme, *A Hist. Comm. on Thuc.*, I, p. 398, note 2, où il écrit, parlant du texte de Lindskog : « I cannot believe that this is right. »

chronologiques dont il dispose : on peut voir ce qu'il écrit à ce sujet *Numa*, 1, 1-2 et 6 ; *Camille*, 22, 2, et surtout *Solon*, 27, 1. En ce dernier endroit, on lit : Οὔ μοι δοκῶ προήσεσθαι χρονικοῖς τισι λεγομένοις κανόσιν, οὓς μύριοι διορθοῦντας ἄχρι σήμερον εἰς οὐδὲν αὑτοῖς ὁμολογούμενον δύνανται καταστῆσαι τὰς ἀντιλογίας, c'est-à-dire : « Je ne crois pas devoir rejeter (ce récit de l'entrevue Solon-Crésus) au nom de prétendues Tables chronologiques, qu'une foule de gens ont entrepris de corriger jusqu'à nos jours sans pouvoir aucunement se mettre d'accord pour en résoudre les contradictions. » Ce qu'il veut dire est donc clair : si les Tables chronologiques semblent s'opposer à la possibilité de l'entrevue Thémistocle-Xerxès comme à celle de l'entrevue Solon-Crésus, cette objection n'a pas grande valeur, en raison de l'incertitude de ces Tables. Je crois donc qu'il faut écrire : καίπερ οὐδ' αὐτοῖς ἀτρέμα συντεταραγμένοις, et traduire : « Thucydide semble être mieux d'accord avec les Tables chronologiques, qui, d'ailleurs, elles-mêmes, ne sont pas peu confuses. »

Plutarque manifeste donc en ce passage, comme en beaucoup d'autres, son scepticisme en matière de chronologie : il n'ignore pas la chronologie, comme on le lui reproche quelquefois à tort, mais, quand elle le gêne pour admettre une belle anecdote, une belle rencontre de personnages célèbres, il récuse son témoignage comme étant peu probant.

Ce n'est donc pas, à mon avis, pour des raisons chronologiques, si bonnes soient-elles, que Plutarque a préféré l'itinéraire Pydna-Thasos-Kymè, — d'autant plus que cette phrase que je viens d'étudier nous le montre, dans le fond de son cœur, plutôt partisan de l'entrevue avec Xerxès, entrevue qui s'accorde, nous l'avons dit, avec l'itinéraire Pydna-Naxos-Éphèse.

Il me semble que, si on lit le chapitre 26 de la *Vie de Thémistocle*, on comprend fort bien pourquoi il a choisi Kymè au lieu d'Éphèse, et, par suite, Thasos au lieu de Naxos. C'est que le récit du séjour de Thémistocle à Kymè, puis dans la petite ville voisine d'Aigai chez son hôte Nicogénès, tel que Plutarque le lisait dans ses sources, était agrémenté d'au moins deux anecdotes merveilleuses, bien faites pour plaire à ce conteur : la soudaine prophétie d'Olbios, le pédagogue des enfants de Nicogénès, puis le songe de Thémistocle, qui lui présage un heureux changement de fortune. Et, de plus, le même auteur où il trouvait ce remarquable récit fournissait aussi à Plutarque des détails piquants sur le voyage de Thémistocle vers le haut pays, dans une voiture close à baldaquin, où l'exilé se faisait passer pour une jolie esclave grecque emmenée

vers le harem d'un seigneur perse ! Il faut avouer qu'un récit aussi coloré et plein d'exotisme, méritait bien d'être préféré à la sèche mention de Thucydide : « D'Éphèse... Thémistocle gagna l'intérieur des terres avec un Perse de la côte. »

*
* *

Ensuite Plutarque, aux chapitres 27 et 28 de la même biographie, raconte les entrevues de Thémistocle avec Artaban, chiliarque, c'est-à-dire chancelier ou grand vizir du roi des Perses, puis avec le roi lui-même. L. Bodin[1] a fort justement montré les grands mérites littéraires de ce récit, que Plutarque a dû emprunter à Phanias d'Érésos, et il a remarqué aussi que, dans tout ce passage, le nom du roi n'est jamais prononcé, en sorte qu'il peut s'agir aussi bien de Xerxès que d'Artaxerxès. Cette discrétion est-elle imputable à Phanias, comme le pense L. Bodin, ou à Plutarque?

Je suis surpris que L. Bodin ait écrit : « L'importance donnée à Artaban ne saurait être une preuve que Phanias s'était rangé à la tradition d'Artaxerxès[2]. » Artaxerxès me fait ici l'effet d'un *lapsus calami* pour Xerxès. En effet, il est fort tentant d'identifier le chiliarque Artaban au meurtrier de Xerxès, que Diodore, XI, 69, désigne en ces termes : Ἀρτάβανος, τὸ μὲν γένος Ὑρκάνιος, δυνάμενος δὲ πλεῖστον παρὰ τῷ βασιλεῖ Ξέρξῃ καὶ τῶν δορυφόρων ἀφηγούμενος. Ce même Artaban, assassin de son roi, fut mis à mort, aussitôt après, par Artaxerxès, qu'il essayait de tuer à son tour, cf. Diodore, *ibidem* : ὁ δὲ τρωθεὶς ... ἠμύνατο τὸν Ἀρτάβανον καὶ ... ἀπέκτεινε. Si donc l'on accepte l'identification de l'Artaban de Phanias au meurtrier de Xerxès, le roi qui reçut Thémistocle ne peut être que Xerxès[3]. Cependant, Phanias ne semble pas avoir pris parti formellement dans la querelle chronologique à laquelle Plutarque fait allusion au début du chapitre 27, où nous remarquons que Phanias ne figure ni parmi les écrivains partisans de la rencontre Thémistocle-Artaxerxès, ni parmi leurs contradicteurs.

*
* *

Quel est donc l'auteur qui a substitué aux mentions de Naxos et

1. L. Bodin, *R. É. G.*, XXVIII (1915), p. 261 sqq.
2. L. Bodin, *ibid.*, p. 270, note 3.
3. De même l'anecdote relative à Démarate (Plut., *Thém.*, 29, 7-8), qui provient peut-

d'Éphèse, que l'on trouve chez Thucydide, celles de Thasos et de Kymè? Nous savons qu'Éphore *de Kymè* avait utilisé, pour l'histoire du v[e] siècle, le pamphlet de Stésimbrote *de Thasos* sur Thémistocle, Thucydide et Périclès, que Plutarque cite à maintes reprises. L'amour-propre local de Stésimbrote et celui d'Éphore ont pu jouer un rôle en cette affaire. Pour Éphore, en tout cas, nous n'ignorons pas que son patriotisme était très fort et l'amenait à parler de sa patrie à temps et à contre-temps[1]. Il pouvait aussi, peut-être, avoir recueilli dans sa ville natale des traditions concernant Thémistocle, traditions historiques ou légendaires... Il est vrai que l'on peut penser aussi à Héraclide de Kymè.

Nous avons vu que Thucydide, partisan de l'entrevue avec Artaxerxès, parlait du siège de Naxos, beaucoup plus favorable, chronologiquement, à l'autre hypothèse. Et nous serions tenté maintenant d'aboutir à cette conclusion paradoxale qu'Éphore, partisan de l'entrevue avec Xerxès, parlait (peut-être à la suite de Stésimbrote) du siège de Thasos, chronologiquement beaucoup plus favorable à l'entrevue avec Artaxerxès !

Aussi me semble-t-il finalement qu'il s'agit en l'espèce, même déjà chez Thucydide, d'une anecdote plutôt que d'un récit historique étroitement lié à la trame des événements[2], et il convient peut-être de conclure que, dans les anecdotes de ce genre, il est vain de vouloir serrer de près la chronologie, si, comme le dit Beloch, « le vêtement historique dont elles s'entourent est chose purement accessoire[3] ».

être aussi de Phanias (cf. L. Bodin, *loc. cit.*, p. 276, note 1), doit se placer sous le règne de Xerxès à cause de l'âge de Démarate, qui était déjà roi de Sparte vers 510 av. J.-C.

1. L. Bodin, *R. É. G.*, XXVIII (1915), p. 262, cite Strabon, XIII, 263 : une fois qu'Éphore ne trouvait rien à dire de Kymè, il se consola en écrivant : κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν καιρὸν Κυμαῖοι τὰς ἡσυχίας ἦγον.

2. Cette conclusion peut surprendre en ce qui concerne Thucydide, mais il ne faut pas oublier que le récit de la pentécontaétie, chez lui, ne semble pas présenter les mêmes garanties d'authenticité et de critique rigoureuse que celui de la guerre du Péloponnèse, objet propre de son ouvrage. Lui-même, dans les chapitres consacrés justement à Thémistocle, nous prévient qu'il suit des traditions invérifiables, lorsqu'il écrit, I, 138, 1 : Βασιλεὺς δέ, ὡς λέγεται... Voir aussi I, 20 et 21, 1.

3. K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*[2], II, 2, p. 184, et voir A. W. Gomme, *A Hist. Comm. on Thuc.*, I, p. 267-270, et G. Méautis, *L'Ant. class.*, XX, 1951, p. 297-304, d'après qui Thucydide « s'est contenté de rapporter les traditions qui lui permettaient d'expliquer le caractère d'un des hommes qui l'avait le plus frappé... sans se soucier de savoir si ces traditions étaient historiquement exactes. » — Je crois inutile de discuter l'opinion de ceux qui, comme P. N. Ure, *J. H., S.*, XLI (1921), p. 170 sqq., ont voulu utiliser la mention de Thasos chez Plutarque pour prétendre montrer que Thémistocle n'a gagné la Perse qu'en 462 et a donc pu collaborer avant sa fuite avec Éphialte pour abaisser l'Aréopage, comme le prétend Aristote, *Const. d'Ath.*, 25, en un chapitre extrêmement suspect : voir, par exemple, la note à ce passage d'Aristote dans l'édition Sandys (2[e] édition, 1912). Il n'y a pas à tenir compte non

II. Dates de la naissance et de la mort de Thémistocle

Plutarque, *Thém.*, 31, 3-6, écrit : « Thémistocle, à Magnésie, vécut longtemps (ἐπὶ πολὺν χρόνον) sans inquiétude, parce que le grand roi, occupé par les affaires du haut pays, ne portait pas grande attention à celles de la Grèce. Mais, lorsque la défection de l'Égypte, soutenue par les Athéniens, les incursions de trières grecques jusqu'à Chypre et à la Cilicie, et la suprématie maritime de Cimon obligèrent le roi à se retourner vers la Grèce pour s'opposer à ses entreprises et arrêter sa croissance qui le menaçait, lorsque enfin ses armées se mirent en branle et que ses généraux furent envoyés de différents côtés, des messagers vinrent annoncer à Thémistocle que le roi lui ordonnait de prendre en main les affaires grecques et de tenir ses promesses. Mais alors Thémistocle, ne voulant pas combattre contre sa patrie, décida de mettre fin à ses jours et il s'empoisonna [1]. C'est ainsi qu'il mourut à Magnésie, à l'âge de soixante-cinq ans. »

La plupart des historiens modernes pensent que Thémistocle naquit vers 524 av. J.-C. et mourut vers 459 [2]. C'est vers 459, en effet, qu'Amyrtaios souleva l'Égypte contre la domination perse et obtint l'appui des Athéniens. Mais la guerre d'Égypte dura longtemps, et, bien que les indications données par Plutarque dans ce passage ne soient pas très précises, il me paraît impossible d'admettre qu'il pense au début de la guerre d'Égypte, puisqu'il mentionne la « thalassocratie » de Cimon ; or, celui-ci, banni par l'ostracisme probablement au début de 461, ne fut rappelé au plus tôt qu'en 457 [3], et c'est seulement en 450, lors de sa dernière campagne, que, partant d'Athènes avec deux cents vaisseaux, « il en expédia soixante en Égypte au secours d'Amyrtaios, puis, avec le reste, anéantit les escadres phénicienne et cilicienne avant d'aborder à

plus des mots de Cicéron, *Ad familiares*, 5, 12, 5 : *Themistocli fuga redituque*, d'où l'on a voulu tirer que Thémistocle serait revenu d'exil ; Cicéron parle en réalité du départ de Thémistocle avec les Athéniens avant Salamine et de son retour à Athènes après la victoire ; cf. Cicéron, *Ad Atticum*, 7, 11, 3.

1. Sur le suicide de Thémistocle s'empoisonnant avec du sang de taureau, voir les ingénieuses remarques de R. Goossens, *Mélanges Georges Smets*, p. 339, note 3.

2. Cf. U. Kahrstedt, *R. E.*, s. v. *Themistokles*, col. 1696. H. Bengtson, *Gr. Gesch.* (1950), p. 147, et U. Wilcken, *Gr. Gesch*[7]. (1951), p. 143, placent tous les deux l'archontat de Thémistocle en 493-492, ce qui revient à le faire naître avant 523.

3. Cf. J. Carcopino, *L'ostracisme athénien*, p. 168. Pour K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*[2], II, 1, p. 175, et 2, p. 211, Cimon, banni en 461, ne serait rentré à Athènes qu'en 451.

Chypre[1] ». Il faut donc bien se garder de dire, comme le fait U. Kahrstedt, que ce passage de Plutarque s'accorde avec la date de 459 assignée à la mort de Thémistocle[2] ; il indique bien plutôt celle de 450, et il n'existe à cet égard aucune contradiction entre la *Vie de Thémistocle*, 31, et celle de *Cimon*, 18, où Plutarque rapporte très nettement, sans aucune contestation possible, la date de la mort de Thémistocle à l'époque de la dernière expédition de Cimon[3].

Mais alors, si, d'après Plutarque, Thémistocle est mort vers 450 à l'âge de soixante-cinq ans, c'est qu'il était né vers 515. Or l'on admet généralement qu'il avait été archonte éponyme d'Athènes dès 493-492 et stratège en 490-489, lors de la bataille de Marathon[4]. Si cela était exact, on devrait sans doute reporter la date de sa naissance aux environs de 523, car on pense qu'il fallait avoir atteint l'âge de trente ans pour devenir archonte ou stratège[5].

Thucydide, I, 93, 3, parlant des fortifications d'Athènes et des ouvrages du Pirée menés à bien après la bataille de Salamine, nous dit que ceux-ci avaient été commencés précédemment ἐπὶ τῆς ἐκείνου (= Θεμιστοκλέους) ἀρχῆς ἧς κατ' ἐνιαυτὸν Ἀθηναίοις ἦρξε[6]. Cet archontat de Thémistocle — si, toutefois, l'ἀρχή dont par le Thucydide est bien la charge d'archonte éponyme, ce qui est douteux[7] — a été placé en 493-492 sur la foi de Denys d'Halicarnasse, VI, 34, qui dit seulement : ἄρχοντος Ἀθήνησι Θεμιστοκλέους, sans ajouter à ce

1. G. Glotz, *Hist. Gr.*, II, p. 158.

2. U. Kahrstedt, *R. E.*, *loc. laud.* — Voir de même J. Kirchner, *Prosop. Att.*, I, p. 433.

3. E. M. Walker, *C. A. H.*, V, p. 64, place avec raison la mort de Thémistocle « probably abouth the year 450 B. C. », et R. Goossens, *Mél. G. Smets*, p. 338, écrit : « Thémistocle... est mort vers 450 », en renvoyant à Plutarque, *Thém.*, 31, et au commentaire de l'édition Siefert-Blass-Kaiser.

4. Voir, par exemple, G. Glotz, *Hist. Gr.*, II, p. 54 : « Ses brillants débuts, l'archontat à trente ans (493-492), la stratégie à trente-trois (490-489), n'avaient pu qu'exaspérer l'envie autour de lui. » Voir aussi *ibid.*, p. 35, et K. J. Beloch, *Griech. Gesch.*[2], II, 1, p. 16 ; 2, p. 134.

5. Cette règle pourtant n'est pas, je crois, directement attestée. Cf. P. Roussel, *Étude sur le principe de l'ancienneté* (*Mémoires Acad. Inscr.*, 1942), p. 13 : « On peut supposer avec vraisemblance qu'à l'époque classique, la règle qui valait pour le Conseil s'appliquait aussi aux principales fonctions, aux archontes entre autres et aux stratèges. »

6. Cf. Pausanias, I, 1, 2.

7. Mon ami J. Audiat veut bien m'écrire : « Thucydide, I, 93, 3, parle-t-il forcément de l'archontat? Le contraire me paraît à peu près certain : 1° parce que κατ' ἐνιαυτόν me semble bien plutôt vouloir dire « d'année en année » que « pendant un an », — 2° parce que dire qu'il exerça l'archontat « pendant un an » me semble plus qu'oiseux. Je suis de ceux qui pensent qu'il s'agit là d'une autre charge ou fonction. Laquelle au juste? Tous les Grecs le savaient, et c'est pourquoi Thucydide n'a pas précisé. Peut-être Thémistocle était-il ἐπιμελητὴς τῶν νεωρίων, comme le suggère A. W. Gomme, *Hist. Comm. on Thucydides*, I, p. 261-262. » Cependant, Thucydide, en VI, 54, 6, écrit : ἦρξαν τὴν ἐνιαυσίαν Ἀθηναίοις ἀρχήν en parlant de l'archontat, et il semble bien que κατ' ἐνιαυτόν puisse être un équivalent de ἐνιαυσίαν, de même que l'expression καθ' ἡμέραν, qu'il emploie fréquemment (par exemple I, 2, 1 ; 2, 37, 2, etc...), équivaut à ἡμερήσιος.

nom ni démotique ni patronymique. J. K. Beloch écrit qu' « il serait très surprenant que deux hommes politiques influents du nom de Thémistocle eussent vécu à Athènes à cette époque[1] ». Qu'en savons-nous? Les homonymies n'étaient pas rares.

Krüger, déjà, proposait de placer l'archontat de Thémistocle en 482-481[2], place qui reste vacante entre les archontats de Nicomédès et d'Hypsichidès[3] : cette date me paraît s'accorder très bien avec le contexte des mots de Thucydide que je viens de citer.

Enfin, le témoignage d'Hérodote n'est-il pas au moins aussi important que celui de Denys d'Halicarnasse[4]? Or Hérodote, VII, 143, nous dit qu'à la veille de la bataille de Salamine Thémistocle était encore ἀνὴρ ἐς πρώτους νεωστὶ παριών; je ne crois pas qu'il se serait exprimé ainsi si Thémistocle avait été archonte treize ans auparavant et stratège dix ans plus tôt[5].

Si l'on suppose que Thémistocle était stratège à Marathon, c'est uniquement à cause d'un passage de Plutarque, *Aristide*, V, 4 : « Dans la bataille, le centre des Athéniens était vivement pressé par les barbares, qui soutinrent là plus longtemps l'effort des tribus Léontis et Antiochis : Thémistocle, qui était de la première, et Aristide, qui appartenait à la seconde, placés l'un à côté de l'autre, firent à l'envi des prodiges de valeur. » Il est certain qu'Aristide était stratège en 490, mais il ne ressort pas nécessairement de ce texte que Thémistocle l'était aussi. D'ailleurs, la tradition concernant le voisinage des deux tribus Léontis et Antiochis à Marathon paraît bien être légendaire[6].

Une remarque importante, à mon sens, c'est que Plutarque, dans

1. K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*[2], II, 1, 32, note 2.

2. Krüger, *Hist. Phil. Studien*, I, 23 sqq. ; cf. Clinton-Krüger, *Fasti Hellenici*, 28.

3. Cf. Hiller von Gaertringen, *I. G.*, I[2], *Fasti attici*, p. 275 ; Beloch, *Gr. Gesch.*[2], II, 2, p. 382 sq. J. Carcopino, *L'ostracisme athénien*, p. 156, préfère placer l'archontat de Thémistocle en 481-480. — Holden, dans son excellente édition de la *Vie de Thémistocle* (Londres, 1892), *Chron. Table*, adopte, lui, une solution originale : il admet un premier archontat de Thémistocle en 493 et un second en 482 !

4. Et même, ajouterais-je, que celui de Thucydide, pour cette période dont Hérodote était plus proche : sur la valeur comparée de Thucydide et d'Hérodote pour les années voisines de la bataille de Salamine, voir Wilamowitz, *Aristoteles und Athen*, I, p. 150, et G. Méautis, *L'Ant. class.*, XX, 1951, p. 297-298.

5. Je sais bien que l'on interprète souvent ces mots d'Hérodote comme signifiant que Thémistocle était un *homo novus*, c'est-à-dire que sa famille n'appartenait pas à la classe sociale qui fournissait traditionnellement à Athènes son personnel dirigeant. Mais il me semble que, pour dire cela, Hérodote se serait exprimé autrement.

6. Cf. A. Bauer, *Themistokles*, p. 1-2, en note. U. Kahrstedt, *R. E.*, *loc. laud.*, col. 1687, indique que Thémistocle combattit à Marathon comme soldat. Les indications chronologiques que donne sur Thémistocle la Chronique d'Eusèbe (éd. Schœne, II, p. 100 sqq.) sont incertaines. — Si Thémistocle avait été stratège à Marathon, on peut se demander aussi, connaissant son caractère, s'il se serait effacé devant Miltiade comme ses collègues?

la *Vie de Thémistocle*, ne nous dit absolument rien du rôle de son héros à Marathon, bien que la *Vie d'Aristide* le montre combattant vaillamment dans cette occasion : ce silence serait beaucoup plus étonnant, si Thémistocle avait alors figuré dans les rangs athéniens comme stratège.

Enfin, *Thém.*, 3, 4, il nous rapporte que Thémistocle était encore jeune (νέος ὢν ἔτι), lorsque, après Marathon, jaloux de la gloire de Miltiade, il disait que le trophée de celui-ci « l'empêchait de dormir ».

Pour toutes ces raisons, je suis persuadé que la date de 515, pour la naissance de Thémistocle, correspond beaucoup mieux que celle de 524 à l'ensemble des indications que nous donne Plutarque.

A. W. Gomme[1] admet, lui, que Thémistocle fut archonte en 493-492, tout en reconnaissant que la date de 482-481 « serait bien mieux en accord avec ce que nous savons de la carrière de Thémistocle » et qu'il est fort surprenant qu' « un homme aussi ambitieux et entreprenant, après avoir occupé dans l'État la plus haute position en 493, ne fasse plus du tout parler de lui ensuite pendant dix ans ». Il note pourtant que, selon Stésimbrote, Thémistocle, pour sa politique maritime, fut en opposition avec Miltiade (Plut., *Thém.*, 4, 5), et non avec Aristide ou Cimon, mais il me paraît douteux que Plutarque lui-même ajoute foi à cette indication de Stésimbrote, dont il se méfie (cf. *Thém.*, 24, 7). Enfin, Gomme remarque que le texte de Thucydide ne nous oblige pas absolument à penser que Thémistocle ait été archonte[2], et il conclut : « S'il est vrai que Thémistocle n'a jamais été archonte éponyme, cela ne prouve pas que Denys d'Halicarnasse se soit trompé, car un autre Thémistocle peut avoir été archonte en 493-492. »

Si Thémistocle a été archonte, je crois, pour ma part, que ce fut en 482-481[3].

Remarquons enfin que, selon le passage de Plutarque mentionné au début de cet exposé, Thémistocle vécut à Magnésie ἐπὶ πολὺν χρόνον. Or, nous avons vu ci-dessus que, si les traditions sur la date

1. A. W. Gomme, *A Hist. Commentary on Thuc.*, I, p. 261 sq.
2. Voir ci-dessus, p. 16, note 7.
3. Évidemment, cette conclusion sera difficilement acceptée de ceux qui, comme U. Wilcken, *Griech. Gesch.*[7], p. 143, mettent l'élection de Thémistocle à l'archontat en relation avec l'émoi suscité à Athènes par la représentation de la Μιλήτου ἅλωσις de Phrynichos, ou qui, comme C. A. Robinson, *Am. Journ. Phil.*, LX (1939), p. 232-237, voient dans cet archontat une des rares données solides permettant de retracer l'histoire d'Athènes pendant la période 500-490. Mais, pour maintenir l'archontat de Thémistocle à cette date haute, il faudrait nécessairement rejeter l'affirmation de Plutarque disant que l'homme d'État mourut à l'âge de soixante-cinq ans.

de l'arrivée de Thémistocle en Perse sont divergentes, il semble bien que cette arrivée ne fut pas antérieure à l'avènement d'Artaxerxès (printemps 464), qui attendit sans doute plusieurs années avant de lui confier Magnésie, Lampsaque et Myous. Dès lors, si Thémistocle était mort dès 459, ces mots ἐπὶ πολὺν χρόνον se comprendraient mal ; ils se comprennent, au contraire, fort bien si Thémistocle ne mourut qu'en 450.

Il est bien probable que la vie de Thémistocle, mal connue en dehors de la période 480-470, a donné lieu dès l'antiquité à deux systèmes chronologiques différents [1], dont on retrouve aussi des traces dans les récits du voyage de Thémistocle vers l'Asie. Je suis persuadé que Plutarque, pour sa part, s'est rallié au système d'après lequel Thémistocle n'avait que trente-cinq ans environ lors de la bataille de Salamine et mourait à peu près en même temps que Cimon. Et il me semble aussi (bien qu'ici la prudence conseille d'être moins affirmatif) que ces dates de 515-450, admises par Plutarque pour la naissance et la mort de Thémistocle, ont plus de chances d'être exactes que celles de 524-459.

III. Thémistocle, Sparte et l'Amphictionie delphique

Même pour la période 480-470, la mieux connue de la vie de Thémistocle, il est au moins un point sur lequel les historiens modernes sont loin d'être d'accord. Le récit de Plutarque, *Thém.*, 20, 3-4, sur la tentative d'épuration de l'Amphictionie pylaeo-delphique par les Spartiates après Platées et sur l'opposition victorieuse de Thémistocle à ce projet, ce récit est-il légendaire, comme tant d'anecdotes relatives à Thémistocle, ou a-t-il un caractère historique? Voici ce texte :

« Dans les Conseils (συνεδρίοις) des Amphictions, les Lacédémoniens proposèrent d'exclure de l'Amphictionie les cités qui n'avaient pas pris part à la lutte commune contre le Mède. Thémistocle, craignant que, s'ils réussissaient à chasser du Conseil (τοῦ συνεδρίου) les Thessaliens, les Argiens et aussi les Thébains, ils ne fussent entièrement maîtres des suffrages et ne fissent prévaloir leurs décisions, prit la parole en faveur de ces cités et changea l'opi-

1. Voir J. A. R. Munro, *Class. Rev.*, VI (1892), p. 333 sq. ; Sandys, édition de la *Const. d'Ath.* d'Aristote (1912), note au chap. 25, 3, p. 107 sqq. ; P. N. Ure, *J. H. S.*, LXI (1921), p. 165-178.

nion des pylagores, en leur représentant qu'il n'y avait que trente et une cités qui eussent pris part à la guerre, que la plupart étaient très petites, et qu'il serait dangereux que deux ou trois grands États fussent maîtres du Conseil (τὸ συνέδριον), à l'exclusion du reste de la Grèce. »

Dans la *C. A. H.*, V, p. 36, Walker a écrit : « On peut douter que cette prétendue proposition des Spartiates ait un fondement historique quelconque. On admet généralement que la source de Plutarque dans ce passage est Théopompe, l'historien du règne de Philippe de Macédoine, et il est permis de supposer que nous avons ici un exemple typique de la méthode en faveur chez les écrivains du IVe siècle avant J.-C., qui consiste à étoffer l'histoire peu fournie des époques anciennes par l'adaptation d'événements bien connus de leur temps. Pour un contemporain de Philippe de Macédoine, rien n'était plus familier que l'idée de faire de la Ligue amphictionique un instrument politique, mais c'est une idée qui semble tout à fait étrangère à la mentalité du Ve siècle. »

On lit aussi, dans l'*Histoire grecque* de G. Glotz, II, p. 113 : « Sparte n'avait plus de chefs [au printemps de 477]... Elle n'esquisse aucun geste de protestation quand ses alliés d'hier lui refusent obéissance ; à plus forte raison ne se soucie-t-elle pas d'intriguer à Delphes, comme on l'a prétendu, en vue de remanier la ligue amphictionique à son profit. »

Par contre, Wilamowitz et Busolt[1] avaient été beaucoup moins formels ; ils trouvaient des arguments en faveur de l'historicité de ce passage. Tout récemment, Hermann Bengtson a exprimé l'opinion que ce récit de Plutarque correspond parfaitement à la situation générale de la Grèce, à la politique de Sparte comme à celle de Thémistocle, et qu'il mérite donc toute créance[2].

Il est vrai que ce passage de la *Vie de Thémistocle* constitue, sur le fait rapporté, notre unique témoignage. Mais est-il juste de dire, comme le fait Walker, que les Grecs du Ve siècle ne considéraient nullement l'Amphictionie delphique comme un instrument politique? Dès 475, nous voyons Cimon s'armer d'un jugement amphictionique, probablement sollicité par Athènes, contre les Dolopes de

1. U. v. Wilamowitz, *Aristoteles und Athen* (1893), I, p. 143, n. 35 ; G. Busolt, *Gr. Gesch.*, III, 1 (1897), p. 87 sq. (cf. p. 30, n. 2).

2. H. Bengtson, *Eranos*, XLIX (1951), p. 85-92 : *Themistokles une die delphische Amphiktyonie*. Je dois préciser que la première rédaction de mon article remonte à 1946, bien avant que j'aie pu prendre connaissance de celui de H. Bengtsön, et que je ne l'ai guère modifié que pour y ajouter des références à ce tome récent d'*Eranos* : la convergence de nos conclusions est donc significative, bien que nos arguments soient en partie différents.

Skyros pour s'emparer de cette île au profit de sa patrie, et, ensuite, vers 448, Sparte et Athènes juger que l'influence sur Delphes valait la peine d'y envoyer des expéditions. L'Amphictionie, certes, avait essentiellement des attributions religieuses, mais la religion était trop intimement mêlée à toute la vie des peuples grecs, à cette époque, pour que cette institution n'eût pas de bonne heure une importance politique, et Strabon (IX, 3) nous dit, en effet, qu'elle était habilitée à délibérer sur les intérêts communs : περί τε τῶν κοινῶν βουλευσόμενον, et il est de fait que les Amphictions s'attribuèrent de bonne heure des pouvoirs judiciaires et des pouvoirs politiques[1]. Il est possible que Théopompe, qui connaissait bien les choses de Delphes, soit ici la source de Plutarque, quoique, au vrai, nous n'en sachions rien[2]. Walker, bien qu'il ne le dise pas expressément, suppose sans doute que l'exclusion des Phocidiens sacrilèges, en 346, a pu inspirer l'écrivain du IVe siècle qui aurait imaginé cette histoire. Mais les deux cas sont bien différents : les Phocidiens furent exclus de l'Amphictionie au IVe siècle pour avoir occupé et pillé le sanctuaire de Delphes, dont les Amphictions avaient la garde, non pour avoir trahi la cause de la liberté grecque. D'ailleurs, avant les guerres médiques, la composition de l'Amphictionie, malgré son caractère extrêmement traditionnel et conservateur, avait dû subir déjà certains remaniements, qui pouvaient constituer des précédents limités : c'est probablement après la première guerre sacrée (600-590 avant J.-C.) que, parmi les douze suffrages, qui étaient tous attribués précédemment à des peuples : ἔθνη, l'une des deux voix ioniennes fut donnée à une πόλις : Athènes, tandis que l'une des deux voix doriennes passait, soit à une πόλις : Lacédémone, soit à l'ensemble des πόλεις doriennes du Péloponèse[3]. Mais il faut reconnaître que le changement demandé par Sparte était beaucoup plus révolutionnaire, en ce qu'il affectait, nous allons le voir, au moins les trois quarts des sièges amphictioniques.

1. Cf. R. Flacelière, *Les Aitoliens à Delphes*, p. 34-35.

2. Je souscris entièrement à ce qu'écrit H. Bengtson, *loc. laud.*, p. 92 : « Vor allem sollte man die Belesenheit Plutarchs nicht unterschätzen, seine historische Schriften sind und bleiben harte Nüsse für die Quellenforschung, je weiter wir uns von dem Optimismus des vorigen Jahrhunderts entfernen. » Cet « optimisme » venait de la conviction fausse que Plutarque, n'étant qu'un compilateur paresseux, avait eu pour chacune de ses Vies une « source principale » que l'on pouvait, grâce à lui, s'amuser à reconstituer : voir ce que j'ai dit plus haut des sources de Plutarque en ce qui concerne le récit du voyage de Thémistocle vers l'Asie.

3. Cf. K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*[2], I, 1, 338, et, pour la représentation des Doriens du Péloponèse : R. Flacelière, *R. É. A.*, XLII, 1940 = *Mél. Radet*, p. 142-156.

D'autre part, était-il nécessaire que Sparte fût puissamment gouvernée pour proposer, par l'organe de ses représentants à l'Amphictionie, une épuration qui devait paraître s'imposer aux combattants de Salamine et de Platées, scandalisés par le « médisme » de tant de peuples amphictioniques? S'agissait-il seulement pour Sparte d'une « intrigue à son profit », ou d'une mesure qui paraissait dictée par les convenances morales comme par l'intérêt général de la Grèce? Nous ignorons à quelle date précise cette initiative fut prise, et je doute qu'il faille descendre jusqu'à l'année 477 : c'est tout de suite après la bataille de Platées (août 479) que la question dut se poser, peut-être à la session amphictionique de l'automne de 479 ou du printemps de 478[1].

Je crois qu'il convient d'examiner le texte de Plutarque en lui-même et de voir si les indications qu'il contient s'accordent avec ce que nous savons de l'organisation de l'Amphictionie et de la situation générale de la Grèce à cette époque ; c'est seulement si nous y relevons des invraisemblances que l'hypothèse d'une invention par Théopompe ou par un autre auteur deviendra probable.

* * *

Le mot συνέδριον, qui revient trois fois dans le texte de Plutarque, est le terme exact, consacré, celui qu'emploient constamment les inscriptions et les historiens anciens pour désigner le Conseil amphictionique, qui siégeait tantôt aux Thermopyles, tantôt à Delphes[2].

Hérodote, VII, 132, écrit (trad. Ph.-E. Legrand) : « De ceux qui avaient accordé [la terre et l'eau à Xerxès] étaient les Thessaliens, les Dolopes, les Énianes, les Perrhèbes, les Locriens, les Magnètes, les Maliens, les Achéens de Phtiotide, les Thébains et les autres Béotiens, à l'exception des Thespiens et des Platéens. A leur adresse, les Grecs qui prenaient les armes contre le Barbare prêtèrent un serment, un serment aux termes duquel tous ceux qui, étant Grecs, se seraient donnés au Perse sans y être forcés devraient, après le rétablissement des affaires de la Grèce, payer au dieu de Delphes la dîme de leurs biens (δεκατεῦσαι τῷ ἐν Δελφοῖσι θεῷ). »

1. J'ai écrit cela en 1946 (voir p. 20, note 2), et je me réjouis de lire dans le récent article de H. Bengtson, p. 92 : « Busolt hat die Episode mit dem thessalischen Feldzuge des Leotychidas, den er in das J. 476 setzte, in Verbindung gebracht. Mir ist ein früheres Datum (Herbst 479 oder Frühjahr 478) wahrscheinlicher. »

2. Cf. U. Kahrstedt, *Griech. Staatsrecht*, I, p. 383 sqq., et *R. E.*, s. v. Συνέδριον.

Il est frappant de constater, et on l'a fait depuis longtemps, que les peuples mentionnés par Hérodote, au nombre de neuf, comme ayant accordé aux hérauts de Xerxès « la terre et l'eau », sont tous des peuples amphictioniques. En effet, nous connaissons, au moins dans ses grandes lignes, la composition de l'Amphictionie au ve siècle[1]. D'autre part, sur la colonne serpentine en bronze qui soutenait le trépied offert à Apollon Pythien après la victoire, sont gravés les noms de trente et une cités grecques qui ont « pris part à cette guerre », c'est-à-dire qui ont combattu contre l'envahisseur à Salamine et à Platées[2]. Dans le tableau suivant, je place à gauche les peuples amphictioniques, à droite les villes nommées sur la colonne serpentine ; je marque d'un M (« médisme ») les peuples mentionnés par Hérodote comme ayant fait leur soumission à Xerxès :

1. Thessaliens		M.	
2. Phocidiens			
3. Doriens	1. De la Métropole		
	2. Du Péloponèse		Lacédémone, Corinthe, Sicyone, Égine, Mégare, Épidaure, Phlious, Trézène[3].
4. Ioniens	1. D'Athènes		Athènes.
	2. De l'Eubée		Érétrie, Chalcis, Styra.
5. Perrhèbes		M.	
6. Dolopes		M.	
7. Béotiens		M., sauf :	Platées, Thespies.
8. Locriens		M.	
9. Achéens		M.	
10. Magnètes		M.	
11. Énianes		M.	
12. Maliens		M.	
			Tégée, Orchomène

1. Voir, par exemple, R. Flacelière, *Les Aitoliens à Delphes*, p. 36, le tableau comparatif des listes de Théopompe, d'Eschine, de Pausanias et des textes épigraphiques du IVe siècle.

2. Cf. M. N. Tod, *A Selection of greek histor. inscr.*, 19. Hérodote ajoute plusieurs cités à celles qui sont nommées là, tandis que Pausanias, V, 23, donne une liste incomplète.

3. Seule des villes dont nous savons qu'à certaines époques elle a exercé un suffrage dorien à l'Amphictionie, Argos n'a pas combattu contre les Perses. Je joins au nom de Lacédémone les noms des sept autres cités qui — outre Argos — ont envoyé, au cours des temps, des hiéromnémons à Delphes, bien qu'il me paraisse assez peu probable que ces villes aient participé dès l'époque des guerres médiques au Conseil amphictionique ; cf. *R. É. A.*, XLII (1940), p. 156. Cependant, il est probable que ces villes avaient dès lors, grâce à Sparte, certains liens avec l'Amphictionie delphique ; elles pouvaient sans doute envoyer, à défaut d'hiéromnémons, au moins des pylagores.

(d'Arcadie), Hermionè, Tirynthe, Mycènes.

Céos, Mélos, Ténos, Naxos.

Élis, Potidée, Leucas, Anactorion.

Cythnos, Siphnos, Ambracie, Lépréon.

Ainsi quatorze villes seulement sur trente et une peuvent être considérées comme faisant partie de l'Amphictionie, et encore la plupart d'entre elles n'y étaient-elles représentées que d'une manière précaire et sporadique. A vrai dire, seules les deux cités dirigeantes, nommées en tête de la liste sur la colonne serpentine : Lacédémone et Athènes, semblent avoir eu le droit d'envoyer régulièrement, à chaque session, un hiéromnémon au Conseil amphictionique.

Le cas des Doriens de la Métropole (Kytinion) peut être négligé [1]. Les Phocidiens, eux, avaient refusé d'abord de se soumettre aux Perses, mais leur attitude, dans la suite, avait été assez peu brillante [2], et c'est pourquoi, sans doute, aucune de leurs cités n'eut l'honneur d'être nommée sur la colonne serpentine.

Ainsi, lorsque Thémistocle fit observer qu'en cas d'acceptation de la proposition spartiate, « deux ou trois grands États seraient maîtres de l'Amphictionie », il disait très exactement la vérité : ces États seraient Lacédémone, Athènes, et, peut-être, les Phocidiens, d'une importance à vrai dire bien inférieure [3]. Quant aux peuples qui seraient victimes de cette épuration, si Thémistocle nommait seulement, à titre d'exemple, les Thessaliens, les Argiens [4] et les Thébains, c'est qu'ils étaient les plus puissants de tous les peuples « collaborateurs » que nomme Hérodote : les « périèques » thessaliens et les peuples de la Grèce centrale autres que les Béotiens avaient beaucoup moins d'importance politique.

1. Bien que, selon Eschine, *Ambassade*, 116, le hiéromnémon de Kytinion eût autant de pouvoir, dans l'Amphictionie, que celui de Sparte ! Si la petite et faible Doride a été visitée par les hérauts de Xerxès, il est à croire qu'elle a fait comme ses voisins des deux Locrides et s'est jointe aux Perses. Hérodote ne l'a pas mentionnée dans sa liste, sans doute en raison de son peu d'importance. Si cette hypothèse est juste, on pourrait voir là la première origine du transfert, que l'on observe à certaines époques, de la voix des Doriens de la Métropole à telle ou telle ville dorienne du Péloponèse.

2. Cf. Fr. Schober, *R. E.*, s. v. *Phokis*, col. 483 sq.

3. Je me rencontre, ici encore, avec H. Bengtson, *loc. laud.*, p. 90 : « das Argument des Themistokles... ist die buchstäbliche Wahrheit ».

4. Cette mention des Argiens prouve que, dès cette époque, Argos était représentée, au moins de temps à autre, au Conseil amphictionique.

Le συνέδριον amphictionique comprenait les *hiéromnémons*, « maîtres des suffrages », à raison de deux par peuple, donc vingt-quatre au total — et, en nombre variable, des *pylagores*, députés des villes et chargés par elles d'y parler en leur nom. Plutarque ici ne mentionne que les pylagores, comme le fait, par exemple, Hérodote, VII, 213, à propos de la sentence amphictionique prise contre Éphialte, le traître des Thermopyles. C'est que, si les hiéromnémons avaient seuls droit de vote, les pylagores, orateurs et hommes politiques choisis en raison de leur compétence, avaient sans doute plus d'importance réelle dans les délibérations.

Ce texte de Plutarque me semble impliquer qu'au lendemain de Platées, les peuples qui avaient « médisé » n'osèrent pas envoyer de représentants à Delphes ou en furent empêchés, car ces peuples coupables, qui formaient les trois quarts du *synédrion*, n'auraient sans doute pas voté leur propre exclusion : les Spartiates n'auraient pas fait cette proposition, destinée à être rejetée à coup sûr, ou Thémistocle, du moins, n'aurait pas eu besoin de plaider contre elle.

Faut-il admettre, avec Kahrstedt, que les pylagores, députés des villes, formaient un Conseil distinct de celui des hiéromnémons, représentants des peuples? Cela est fort douteux. Il me semble même que, dans les textes littéraires au moins, le mot « pylagores » doit souvent désigner en fait l'ensemble des délégués : hiéromnémons et pylagores proprement dits[1]. Toutefois, en ce qui concerne Thémistocle lui-même, je crois que c'est bien à titre de pylagore qu'il avait été envoyé à Delphes, car Athènes tirait au sort son hiéromnémon et élisait ses pylagores[2].

Il est un détail de ce texte dont on a déjà souligné l'importance en ce qui concerne la garantie d'authenticité qu'il nous offre[3] : Thémistocle dit « qu'il n'y avait que trente et une cités qui eussent pris part à la guerre »; or, nous l'avons vu, c'est précisément le nombre des cités qui figurent sur la colonne serpentine du trépied de Platées.

Je me demande si la proposition de Sparte et l'offrande du tré-

1. Cf. G. Daux, *Delphes au IIe et au Ier siècle*, p. 373, note 2.

2. Cf. Aristophane, *Nuées*, v. 623 sqq. ; Eschine, *Contre Ctés.*, 114 sq. ; Démosthène, *Couronne*, 149. — Nous ignorons si c'est comme pylagore que « Thémistocle vint à Delphes pour offrir à Apollon quelques dépouilles des Mèdes » (Pausanias, X, 14, 5).

3. Cf. Wilamowitz et Busolt, aux endroits cités plus haut, p. 20, note 1. — H. Bengtson, *loc. laud.*, p. 88, a raison de faire observer que cet argument, s'il était seul, ne serait pas décisif, car Plutarque pouvait encore lire, dans le sanctuaire de Delphes, la liste de la colonne serpentine et, donc, ajouter à une notice légendaire un détail précis et authentique.

pied de Platées ne sont pas exactement contemporaines? Cette liste de cités, affichée à Delphes en face de l'autel et du temple d'Apollon Pythien, ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ τοῦ ἱεροῦ [1], ne constituait-elle pas en elle-même un argument des plus graves contre la composition de l'Amphictionie?

Mais il y avait plus grave encore : c'était le serment qu'avaient prêté les Grecs patriotes, à l'approche du Mède, d'imposer une dîme, *au profit du dieu de Delphes*, à tous les Hellènes qui, sans y être contraints, avaient trahi la cause de la liberté [2]. La menace contenue dans ce serment ne fut, on le sait, jamais réalisée. Du moins l'idée de sanction était-elle dans l'air, dès avant les combats, et n'était-il pas naturel de penser que les neuf peuples amphictioniques, qui tombaient sous le coup de la δεκάτευσις en faveur d'Apollon Pythien, étaient devenus indignes d'envoyer à l'Amphictionie *delphique* des représentants? Même, si l'on renonçait à la δεκάτευσις, qui risquait de couper la Grèce en deux et d'ouvrir une période de troubles dont le terme était imprévisible, l'exclusion de l'Amphictionie ne pouvait-elle apparaître comme la sanction *minima*?

Or Sparte était toute désignée pour proposer une telle épuration de l'Amphictionie, à la fois en raison de ses antiques rapports avec le sanctuaire d'Apollon Pythien [3] et, surtout, du commandement exercé par elle en face des Barbares, à la tête de la Ligue panhellénique. En outre, cette mesure était tout à fait en accord avec la politique générale que nous la voyons pratiquer au lendemain de la victoire : c'est Sparte qui entreprendra une expédition punitive contre les Thessaliens, probablement au début de 477 [4]. Mais déjà, au lendemain de Mycale, quand les Ioniens demandèrent aide et protection aux Spartiates, ceux-ci avaient projeté de les faire venir en Grèce et de les y établir en leur donnant le territoire et les *emporia* des Grecs qui s'étaient joints aux Mèdes [5]. Il ne fait donc aucun

1. Voir G. Daux, *Pausanias à Delphes*, p. 151, et le plan du sanctuaire, planche VIII (nº 27).

2. J'ai cité plus haut le passage d'Hérodote. Cf. Diodore de Sicile, XI, 3, et comparer le « serment de Platées » : Louis Robert, *Études épigr. et philol.*, p. 307-316. On peut consulter l'étude de W. H. Parke, *Hermathena*, 72 (1948), p. 82-114 : *Consecratio to Apollo*, et H. Berve, *Gestaltende Kräfte der Antike* (*Aufsätze zur griech. u. röm. Gesch.*), München, 1949 : *Das delphische Orakel*. H. Berve pense que les offrandes des Grecs à Delphes après la victoire montrent qu'ils n'avaient pas été déçus par les oracles d'Apollon, qu'ils ne s'attendaient nullement à voir prendre fait et cause pour la liberté de l'Hellade : H. Bengtson, au début de l'article cité d'*Eranos*, fait justice de cette thèse.

3. Cf. F. Ollier, *Le mirage spartiate*, I, p. 51-53.

4. Hérodote, VI, 72 ; cf. Beloch, *Gr. Gesch.*², II, 1, p. 62, et 2, p. 192.

5. Hérodote, IX, 106 ; cf. H. Bengtson, article cité, p. 88.

doute que Sparte, après la victoire, ne pratiquait nullement une politique d'apaisement et d'oubli, mais s'obstinait à réclamer le châtiment des « collaborateurs ». La proposition faite par ses représentants dans l'Amphictionie est ainsi parfaitement vraisemblable et conforme à tout ce que nous savons par ailleurs.

Mais il arrive parfois que l'épuration demandée au nom de la morale serve les intérêts particuliers de celui qui la réclame. La mesure proposée par Sparte conciliait évidemment son intérêt propre avec celui de la Grèce, puisqu'elle devait exclure de l'Amphictionie ses rivaux d'Argos, les Thébains et les Thessaliens, et y faire entrer (ou y faire représenter plus régulièrement par des hiéromnémons) des cités dont la plupart appartenaient alors à la Ligue péloponésienne.

Pour bien comprendre la réaction de Thémistocle, il faut se souvenir qu'en 478 la Confédération athénienne, elle, n'était encore qu'en projet ou en formation, et c'est pourquoi Thémistocle, craignant l'isolement d'Athènes dans l'Amphictionie en face du bloc dorien, s'opposa violemment à la proposition lacédémonienne. Son argumentation fut quelque peu sophistique, car les Spartiates pouvaient lui répondre que bien des peuples membres de l'Amphictionie n'avaient guère plus d'importance que les petites cités que Sparte voulait y faire entrer — mais enfin c'étaient des ἔθνη, non des πόλεις. Thémistocle dut s'appuyer surtout, je pense, sur le conservatisme religieux des Grecs, qui hésita toujours à transformer radicalement une institution aussi profondément enracinée dans le passé[1].

On peut regretter que l'opposition de Thémistocle ait été couronnée de succès, en songeant au rôle qu'aurait pu jouer par la suite une Amphictionie plus représentative de l'Hellade, au v[e] et au IV[e] siècle, notamment en ce qui concerne l'union des Grecs. Mais il n'y a pas, je crois, de raison valable de douter que la conservatrice Sparte ait suggéré, pour une fois, une innovation, une mesure révolutionnaire qui allait dans le sens de ses intérêts en même temps que de ceux de la Grèce, et qui pouvait sembler imposée par la scandaleuse trahison de tant de peuples amphictioniques comme par les engagements mêmes que les « résistants » avaient pris à la veille des combats. Athènes avait beaucoup plus souffert

1. Bengtson, *loc. laud.*, p. 90, parle, à propos de cette opposition de Thémistocle, de *politische Klugheit* et de *ein feines Gefühl für Tradition.* Je suis bien d'accord pour la prudence politique, mais je pense que l'Athénien a exploité l'attachement des pylagores à la tradition plus qu'il ne l'éprouvait lui-même.

que Sparte de l'invasion et donc, indirectement, de la trahison des Grecs qui l'avaient facilitée ; elle aurait dû, après la victoire, montrer plus de haine et d'acharnement à punir, mais Athènes, à cette date, c'était Thémistocle, et il n'est pas nécessaire de relire le portrait qu'a tracé de lui Thucydide (I, 138, 3) pour savoir que son esprit lucide et objectif ne s'embarrassait pas des partis pris de la rancune. Dans le cas où l'intérêt d'Athènes, à cette date, lui aurait paru commander l'exclusion des peuples coupables, nul, mieux que lui, n'aurait montré le scandale que constituait leur impunité. Si ce récit de la *Vie de Thémistocle* était relégué parmi les anecdotes légendaires, il manquerait quelque chose, non seulement à notre connaissance des faits, mais à celle du caractère des Spartiates et du caractère de Thémistocle[1].

R. FLACELIÈRE.

1. Plutarque conclut ainsi son récit : « Par là Thémistocle heurta violemment les Lacédémoniens : aussi poussèrent-ils Cimon aux honneurs et l'opposèrent-ils comme rival à Thémistocle dans la conduite des affaires. » Certes, les Spartiates avaient plusieurs autres raisons d'en vouloir à Thémistocle ; il est possible, cependant, que son attitude à l'Amphictionie leur ait paru particulièrement choquante et scandaleuse. Ne se faisait-il pas l'avocat des traîtres? C'est peut-être alors que naquirent leurs premiers soupçons sur la loyauté et la rectitude de son patriotisme.

SUR

UN PASSAGE DE L' « ARCHIDAMOS » D'ISOCRATE

Isocrate n'est généralement pas très élogieux pour la principale cité rivale d'Athènes au IVe siècle : Sparte. Alors que toute son attitude politique, telle qu'elle s'exprime à travers ses principaux discours, particulièrement l'*Aréopagitique*, semblerait devoir le rapprocher du régime oligarchique spartiate, il ne cesse de multiplier à son égard les remarques désagréables ; la politique extérieure de Sparte, d'asservissement des cités grecques grâce à l'alliance du Grand Roi, ne peut que lui déplaire[1] ; mais il n'épargne pas pour autant la constitution spartiate dont il nie l'originalité[2], pas plus que l'éducation spartiate[3] si dissemblable, il est vrai, de l'éducation telle que la conçoit Isocrate dans le discours *Sur l'Échange*. C'est en partant de ce principe qu'on a voulu isoler[4] le discours intitulé *Archidamos*, discours dans lequel, faisant parler le futur roi de Sparte, Isocrate lui prête des propos évidemment élogieux pour sa cité.

Il ne sera pas ici question du « laconisme » d'Isocrate, non plus que de la destination de l'*Archidamos*. Mais il paraît intéressant d'isoler dans ce discours un passage qui n'a pas suscité jusqu'à présent un intérêt particulier : celui[5] où Archidamos invite ses concitoyens à envoyer au loin femmes, enfants et vieillards, à dissoudre la cité, pour ne plus laisser subsister qu'une bande de soldats de métier, assez semblable à toutes celles qui sillonnent le monde égéen au IVe siècle, pourtant distincte, puisqu'elle grouperait des citoyens unis par une même foi, par un même amour de la patrie.

L'idée de l'évacuation d'une cité devant le danger, pour en

1. Cf. F. Ollier, *Le mirage spartiate, étude sur l'idéalisation de Sparte dans l'Antiquité grecque, de l'origine jusqu'aux cyniques* (Paris, 1933). — P. Cloché, *Isocrate et la politique lacédémonienne*, dans *Revue des Études anciennes*, t. XXXV, p. 129 à 145.
2. *Busiris*, 17. — *Panathénaïque*, 153-154.
3. *Panathénaïque*, 83-98, 208-212.
4. *Op. cit.*, p. 360 et sqq. ; *op. cit.*, p. 134.
5. *Archidamos*, 71 et sqq.

mieux assurer la défense, n'est pas faite pour nous surprendre. L'attitude des Athéniens à la veille de Salamine en est l'exemple type. Le recours à cette solution s'explique fondamentalement par le fait, constaté par Justin[1], que « la cité ne réside pas dans les murailles ou dans les édifices, mais dans le corps des citoyens[2] ». Mais il ne s'agit pas ici, semble-t-il, d'une attitude exactement semblable. Le lieu de repli envisagé — l'Italie méridionale, Cyrène — est tout aussi lointain que celui dont Thémistocle menaçait les Grecs, de la part des Athéniens. Mais il n'est envisagé que pour les femmes, les enfants et les non-combattants ; et il n'est nullement question de transporter la cité en un autre lieu, la cité avec sa structure sociale et son armature politique. Archidamos se réfère bien à l'exemple des Athéniens ou à celui des Phocéens s'établissant à Massalia[3], quand leur cité tombe aux mains du Grand Roi. Mais la proposition elle-même est différente des deux exemples cités.

Par ailleurs, la transformation des citoyens-combattants en une armée « comparable aux armées de mercenaires » ne paraît pas pouvoir se référer au passage de Thucydide cité par G. Mathieu[4]. Thucydide rapportant le discours d'Archidamos, roi de Sparte et arrière-grand-père du jeune prince ami d'Isocrate, prête à celui-ci des paroles qui rappellent de bien loin celles qui nous intéressent : s'opposant à une guerre immédiate et mal préparée, le roi de Sparte envisage, pour la rejeter immédiatement, la possibilité d'attaques

1. Justin, *Histoires Philippiques*, II, 12 : « ... patriam municipes esse non mœnia civitatemque non in ædificiis, sed in civibus positam. »

2. La même idée se retrouve dans Thucydide, I, 81, 6, lorsqu'il fait dire au vieil Archidamos que les Athéniens sont trop fiers pour être liés comme des esclaves à leurs terres : « ... οὔτως εἰκὸς 'Αθηναίους φρονήματι μήτε τῇ γῇ δουλεῦσαι... ». Il faut rappeler à ce propos l'article de F. Hampl : *Poleis ohne Territorium* paru dans *Klio* (1939, p. 1 à 60), où, à l'appui d'une thèse selon laquelle la cité est constituée avant tout par le corps des citoyens, l'auteur examine le cas extrême d'une cité séparée de tout territoire. Il faut noter que F. Hampl, qui prend ses exemples dans le monde grec du ve siècle et s'attache surtout au problème des cités annexées et des clérouquies athéniennes, ne fait pas mention du texte d'Isocrate, qui irait cependant à l'appui de sa thèse. Le même problème a été repris par E. Meyer dans un article publié en 1947 : *Vom griechischen und römischen Staatsgedanken* (*Eumusia* : *Festgabe für Ernst Howald...*, 1947, p. 30 à 53), et dans son livre intitulé *Römischer Staat und Staatsgedanke* (Zurich, 1948), où il oppose la conception romaine de l'État, liée intimement à la notion de territoire, à la conception grecque d'un État constitué essentiellement par le groupe humain des citoyens, indépendamment de tout territoire. Le texte d'Isocrate que nous nous proposons d'analyser apporte une nouvelle preuve à cela ; mais il ajoute quelque chose de plus : la possibilité d'existence d'une cité sans constitution, sans πολιτεία.

3. En fait, les Phocéens, fuyant l'invasion perse, se sont réfugiés à Alalia, en Corse. Mais Isocrate préfère citer Massalia, la plus fameuse des colonies phocéennes de la Méditerranée occidentale, dont la fondation était antérieure à la chute de Phocée (fin du viie siècle).

4. Traduction G. Mathieu, dans *Collection des Universités de France*, Isocrate : *Discours*, t. II, p. 194, note.

multiples et répétées sur le territoire de l'ennemi, que préconise justement le jeune Archidamos comme tactique de lutte contre les adversaires de Sparte. A cela seul, qui est bien peu et contradictoire, se borne l'analogie.

* * *

Reprenons donc la proposition d'Archidamos. Ayant envoyé dans des terres lointaines et accueillantes les femmes, les enfants et les vieillards, les citoyens de Sparte, que plus rien ne rattache ni à leur terre ni à un quelconque régime organisé (nous reviendrons là-dessus), se rassembleront sous les ordres du jeune prince pour harceler l'ennemi par des incursions répétées, ravager son territoire tout au long de l'année — constituant une armée maniable et disponible comme une armée de mercenaires : une liberté de mouvement totale, pas de terres à défendre, pas de travaux agricoles à assurer, qui entravent le libre développement de la guerre[1].

Mais, avons-nous dit, une armée de métier distincte des autres armées du même genre au IVe siècle. Les armées de mercenaires se recrutent principalement parmi les bannis, les exilés, les hommes privés de terres ou de biens par la guerre, les luttes civiles ou quelque autre cause d'origine économique ou sociale. Privés des moyens de subvenir à leurs besoins, ils errent à travers le monde égéen, pillant et brûlant tout sur leur passage[2]. De ces bandes de mercenaires, celle que Xénophon ramène depuis la Babylonie jusqu'en Thrace semble bien être le premier et le plus pittoresque exemple. Mais, au cours du IVe siècle, ces bandes deviennent de véritables armées de métier dont la supériorité s'affirme bientôt si évidente qu'à Athènes même le peltaste tend de plus en plus à remplacer le citoyen hoplite[3]. N'ayant pas de terres à défendre, assurant leur subsistance par le butin et les pillages, ces armées n'ont qu'une seule loi, celle du chef qui les dirige, tant du moins que celui-ci les paye. Archidamos dit bien qu'il ne s'agit pas d'une semblable armée : ses hommes ne seront pas des mercenaires venus

1. Cf. à ce propos les remarques judicieuses de A. W. Gomme, dans son commentaire du livre I de Thucydide, sur le rôle des considérations économiques dans la conduite même de la guerre (Oxford, 2e éd., 1950, t. I, p. 11 et 12 de l'introduction).

2. *Philippe*, 120-121.

3. W. Parke, *Greek mercenary soldiers from the earliest times to the battle of Ipsos* (Oxford, 1933).

de tous les coins du monde, mais des Spartiates animés par l'ardent amour de la patrie. Et cette armée se distinguera par son entraînement et sa valeur militaire[1].

Mais ce qui la rendrait également différente des armées citoyennes ordinaires, c'est qu'elle serait « indépendante de tout régime organisé[2] », en même temps que « toute terre qu'elle choisirait pour le combat, elle l'appellerait terre de la patrie[3] ». Cela aurait pour principale conséquence qu'il n'y aurait plus à redouter de sièges, à pourvoir à l'entretien d'une population rassemblée derrière les murailles et inutile pour le combat. Néanmoins, cette armée demeurerait une cité[4], mais organisée de telle manière qu'elle n'aurait plus à redouter ces inconvénients.

Bien entendu, le but final demeure la restauration de la cité et le retour des êtres chers[5]. Mais le moyen d'y parvenir mérite à tout le moins d'être signalé pour son caractère original.

*
* *

Avant de tenter une interprétation de cette proposition, il faut essayer de répondre aux différentes questions qui viennent immédiatement à l'esprit.

Et d'abord une telle proposition est-elle spécifiquement spartiate? Le texte même semble nous donner la réponse : Archidamos fonde, en effet, sa proposition sur le caractère même du régime spartiate, « semblable à un camp militaire bien organisé[6] ».

Mais il faut se rappeler que ce n'est pas Archidamos qui parle. Nous savons que, comme les autres discours d'Isocrate, celui-ci n'a pas été prononcé ; et par ailleurs il semble bien qu'Isocrate n'ait eu que peu d'informations sur la situation réelle du Péloponèse, moins encore, à ce moment du moins, des relations personnelles avec Archidamos, qui lui aient permis d'exprimer les pensées profondes du jeune prince. Sans aller jusqu'à prétendre qu'il s'agit d'un pur exercice de rhétorique, il semble qu'on puisse, sans crainte de se tromper, attribuer au seul Isocrate la paternité d'une

1. *Archidamos*, 76 : « ... ταῖς ὀ'ἀρεταῖς καὶ τοῖς ἐπιτηδεύμασιν τοιοῦτον, οἷον ἐξ ἁπάντων ἀνθρώπων ούδεὶς ἂν συντάξειεν. »
2. *Ibid.* : « ... μηδεμιᾷ πολιτείᾳ τεταγμένῃ χρώμενον... »
3. *Ibid.* : « ... τοὺς δὲ τόπους ἅπαντας τοὺς πρὸς τὸν πόλεμον συμφέροντας πατρίδας εἶναι νομίζον... »
4. *Ibid.*, 78 : « ... τὰς μὲν αὑτῶν πόλεις... τὴν δ'ἡμετέραν... »
5. *Ibid.*, 85 : « ... ἀνορθώσομεν τὴν πόλιν, κομιούμεθα δὲ τοὺς ἡμετέρους αὑτῶν... »
6. *Ibid.*, 81 : « ... τὴν πολιτείαν ὁμοίαν... στρατοπέδῳ καλῶς διοικουμένῳ. »

telle idée. Qu'elle lui ait été inspirée par la conception que se faisaient les Athéniens du régime militaire spartiate, cela ne fait pas de doute, et la justification même, placée dans la bouche d'Archidamos, le prouve. Peut-on en conclure qu'une telle proposition n'était valable que pour Sparte? La réponse est plus délicate, car c'est Archidamos aussi qui rappelle l'exemple athénien. Isocrate ne fait donc pas de différence fondamentale entre les deux attitudes, alors qu'elle existe, nous l'avons vu. La question ne se pose pas pour Athènes au moment où est écrit l'*Archidamos* (366) et elle ne se posera pas avant Chéronée, moment où, il importe de le signaler, le parti populaire préconisera une autre solution, de résistance à outrance à l'intérieur des murs, en faisant appel à toute la population, y compris les métèques et les esclaves. Il n'est pas invraisemblable de penser que, si elle venait à se poser, Isocrate envisagerait la même solution pour Athènes. A cela, on peut opposer le « patriotisme », pour ne pas dire le « chauvinisme », d'Isocrate. Mais le but final reste la gloire de la cité, et ceci ne contredit pas cela.

Trouve-t-on par ailleurs une idée semblable dans le reste de l'œuvre d'Isocrate? Comme le fait justement remarquer F. Ollier[1], Isocrate n'apparaît jamais préoccupé par les questions de détail. Sa contribution est plus critique que constructive, à la différence des autres penseurs grecs du IVe siècle, plus doctrinaires, plus attirés par les systèmes. Ce n'est donc ni dans la tradition spartiate ni dans l'œuvre d'Isocrate lui-même qu'il faut chercher l'origine d'une telle proposition. Doit-on alors la considérer comme un simple exercice de rhétorique, ne correspond-elle pas à une réalité qu'Isocrate a été amené à exprimer, peut-être sans en avoir pleinement conscience?

* * *

Deux éléments paraissent devoir être retenus, compte non tenu de l'élément tactique, qui découle d'ailleurs des autres et ne nous intéresse ici que médiocrement.

Tout d'abord, le fait qu'Archidamos insiste sur la supériorité pour cette armée d'être « indépendante de tout régime organisé ». Les différents manuscrits ne donnent pas le même texte. Certains[2]

1. *Op. cit.*
2. Cf. Introduction de G. Mathieu, dans Isocrate, *Discours*, t. I, p. XX à XXV (*Collection des Universités de France*). La variante se trouve dans deux manuscrits, le Laurentia-

portent πόλει τεταγμένον au lieu de πολιτείᾳ τεταγμένῃ χρώμενον, ce qui amoindrirait notre démonstration, puisqu'il s'agirait de cité et non de constitution. Mais, par ailleurs, adopter cette variante, rejetée par la plupart des érudits, introduirait une contradiction dans le discours lui-même, puisque, ainsi que nous l'avons vu plus haut, la cité ne disparaît pas en tant que telle. Si l'on adopte donc le texte donné par les principaux manuscrits, on croit entendre à l'avance l'écho des paroles de Démosthène devant les juges[1], reconnaissant que la supériorité de Philippe tient au caractère même de son pouvoir, qu'aucune constitution ne limite. Le retard qu'entraîne pour les décisions la nécessité de les soumettre à la ratification de l'assemblée, la lenteur des transmissions, des discussions, tout cela disparaît quand disparaît la πολιτεία, la constitution qui limite les droits des individus pour les soumettre à la loi commune pour tous.

La conclusion logique — et c'est le second élément que nous retiendrons — l'autorité remise aux mains d'un seul ou d'un petit groupe d'individus, Archidamos, c'est-à-dire Isocrate, la tire lorsqu'il oppose l'armée spartiate telle qu'il la conçoit, armée et cité tout à la fois, à celle des adversaires « des hommes indisciplinés, formés d'éléments de toute sorte et commandés par de nombreux chefs[2] ».

* * *

Ainsi donc, à travers une proposition qui n'est que temporaire, que circonstancielle, perce une des préoccupations les plus constantes d'une partie de l'*intelligentsia* athénienne du IVe siècle : résoudre le problème de l'autorité dans la cité, limiter l'exercice des droits politiques, afin de préserver le régime établi, face aux progrès d'une démocratie dont les intérêts se confondent de plus en plus avec ceux des éléments les plus pauvres du δῆμος, la masse des non-possédants qu'Athènes maintient dans un calme relatif grâce aux distributions gratuites, grâce aux différents μισθοί et

nus LXXXVII 14, du XIIIe siècle, et le Vaticanus 65, de 1063, qui ont constitué l'essentiel de la tradition dite de la Vulgate et ont été utilisés jusqu'à la découverte par Bekker, en 1823, des manuscrits dérivant de l'Urbinas III, qui se trouve à la Bibliothèque Vaticane, date du IXe siècle et reproduit un manuscrit du début de l'ère chrétienne. Il est considéré comme le plus sûr et suivi par les éditions les plus récentes d'Isocrate.

1. *Sur l'Ambassade*, 185.

2. *Archidamos*, 80 : « ... ἀντιστρατοπεδεύοντας ἀνθρώπους ἀτάκτους καὶ μιγαδας καὶ πολλοῖς ἄρχουσι χρωμένους... »

à ce qui lui reste d'empire — mais qui partout ailleurs s'agitent et bouleversent la stabilité sociale et politique, comme nous le dit Isocrate dans ce même discours à propos des villes du Péloponèse [1], ou plus tard dans le *Philippe* [2]. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la proposition d'Archidamos a pour point de départ le refus d'accepter les conditions de Thèbes, au nombre desquelles figure la reconnaissance de l'indépendance de la Messénie, dont la soumission est précisément pour Sparte une condition déterminante de son équilibre social.

Mais ce qui nous paraît faire l'originalité de ce texte, c'est qu'il énonce une proposition différente des simples tendances monarchiques ou oligarchiques qu'on a coutume de déceler chez Isocrate et les autres penseurs grecs du IVe siècle : l'éclatement constitutionnel de la cité, son caractère militaire exclusif que la référence à la seule constitution spartiate ne suffit pas à expliquer — Sparte est toujours le système auquel se réfèrent dans leurs constructions théoriques, implicitement ou non, les philosophes grecs de l'époque ; et l'on sait aussi que la Sparte du IVe siècle n'a plus rien de commun avec la cité à laquelle Lycurgue aurait donné des lois — tout cela annonce des tendances nouvelles que l'unification du monde méditerranéen par la conquête d'Alexandre ne fera qu'accentuer pour donner naissance à des formes d'États d'un type nouveau. Ce texte d'Isocrate serait donc, à notre avis, une pièce supplémentaire à porter au dossier des faits qui témoignent du déclin de la cité grecque au IVe siècle.

Claude MOSSÉ.

1. *Archidamos*, 65-66.
2. *Philippe*, 120-121.

LE PSEUDO-ÉPICURISME DE TACITE

La pensée religieuse de Tacite[1] est réputée confuse et contradictoire. Elle est obscurcie par certaines ambiguïtés de vocabulaire, et nous manquons de jalons pour en dessiner l'évolution, si tant est qu'il y en ait une. Mais il n'est pas sûr que le problème n'ait pas été encore compliqué par certaines interprétations du texte, qui, pour être traditionnelles, n'en sont pas moins fragiles. Nous voudrions ici sur quelques lignes des *Annales* (XVI, 33) présenter quelques observations critiques, destinées à faire justice d'une inclination prétendue de son auteur vers l'Épicurisme et la négation de la Providence. Aucun épisode ne peut faire mieux décider de l'attitude de Tacite sur ce problème que les épreuves des Stoïciens victimes du despotisme impérial, dont les malheurs semblent un défi à la Justice divine.

Ces lignes sont extraites d'un épisode bien connu de la persécution des Stoïciens par Néron : le procès de Barea Soranus, ancien proconsul d'Asie, qui succomba sous le poids de diverses accusa-

1. Sans aborder ici dans son ampleur le problème de la formation philosophique de Tacite, rappelons pour mémoire l'importance capitale des chapitres 21 et 22 du livre VI des *Annales*, et les commentaires qu'ils ont suscités à date récente (après C. Pascal, *Scritti varii di Letteratura Latina*, p. 229 sqq. « *Un capitolo di Tacito sul fato* », cf. W. Ch. Greene, *Moira, Fate, Good and Evil in Greek thought*, 1944, p. 425, et surtout W. Theiler, *Tacitus und die Antike Schicksalslehre* (in *Phyllobolia für P. von der Mühll*), qui a suggéré l'influence de Gaios, le maître du platonicien Albinos). La croyance de l'historien à l'astrologie (cf. l'article de C. Brackman cité ci-dessous) rend peu vraisemblable l'idée d'un glissement postérieur vers l'Épicurisme. Si nous parvenions par le présent article à exorciser définitivement le fantôme de « l'Épicurisme » de Tacite, d'autres problèmes connexes devraient être révisés — en particulier celui des sources de Tacite dans les six premiers livres des *Annales*, pour lesquels, sans raisons sérieuses, nous semble-t-il, la quasi-unanimité des modernes accorde la prééminence à Aufidius Bassus, dont les attaches avec l'Épicurisme sont bien attestées (Sen., *Ep.* 30, 14) sur Servilius Nonianus, consul en 35 ap. J.-C., fils d'un ami de Tibère, devenu le confident du vieil Empereur (*Ann.* VI, 39 : *eodem ut die vel noctis interjectu litteris consulum rescriberet* (sc. *Tiberius*) — texte négligé par les historiens), dont il serait intéressant de retrouver la trace chez Tacite, surtout si, comme nous le pensons, il appartient à un milieu stoïcisant. La promotion au consulat à deux ans d'intervalle de Servilius après Galba (le futur Empereur, dont le caractère, sinon la pensée, porte la marque de la morale du Portique), la rentrée en grâce de L. Arruntius (dont les idées politiques sur l'influence néfaste du pouvoir sur les hommes et la mort par suicide suggèrent des sympathies stoïciennes, *Ann.* VI, 48), la familiarité du Prince et de Nerva (lui aussi prophétisant l'avenir du régime au nom de la science politique, *Ann.* VI, 26) donneraient un nouveau lustre à la théorie du « Stoïcisme de Tibère », chère à M. Pippidi, *Sed hactenus.*

tions résumées au chapitre 23 du livre XVI. Le délateur, le chevalier Ostorius Sabinus, trouva un auxiliaire inattendu en la personne de l'ancien professeur de philosophie de l'accusé, P. Egnatius Celer, qui, séduit par l'argent, trahit les devoirs de l'amitié qui le liait à Soranus. Il reçut de Néron les récompenses des délateurs en argent et en honneurs (Dion Cassius, 62, 26, 2) et il entra dans l'histoire comme le type du faux ami[1] et du pseudo-philosophe, masquant ses vices sous les dehors de l'austérité[2]. Mais à la trahison de ce faux « clerc » répondit le dévouement d'un Bithynien, Cassius Asclépiodote, qui garda à Soranus dans le malheur la fidélité qu'il lui avait témoignée dans la prospérité. Il dut subir la peine de l'exil et de la confiscation de ses biens. Nul doute que son courage ne lui ait valu dans les milieux stoïciens une admiration égale à la réprobation dont ils frappèrent la lâcheté du pseudo-philosophe Celer. Mais l'histoire ne nous a gardé de lui, outre la mention par Tacite de son dévouement, que le souvenir de sa réhabilitation sous Galba (Dion Cassius, 62, 26, 2). Celui-ci le rappela d'exil où le traître Celer fut à son tour envoyé, après un procès au Sénat où l'opposition stoïcienne, déjà déchirée sous Néron, par les manœuvres du Palais, se divisa à nouveau, opposant à Musonius Rufus, vengeur de Soranus et de son ami Rubellius Plautus, le cynique Demetrius, le familier de Sénèque et de Thrasea (*Hist.*, IV, 10, et IV, 40).

Mais notre propos n'est pas ici d'éclaircir cet épisode mystérieux qui mit aux prises en 70 sous les yeux du jeune Domitien deux philosophes qu'on se serait attendu à trouver ligués dans une même œuvre d'épuration. Nous voulons élucider la réflexion glissée par

1. Sur l'insécurité de l'amitié dans les relations humaines par opposition à l'amitié idéale des sages, voir Sénèque (*De brev.* XV, 1). Sur l'épidémie de trahisons dans les milieux stoïciens en 65-66 ap. J.-C., cf. *Ann.* XV, 56, 4, et la prudence observée par Sénèque à l'égard de suspects comme Pison, cf. *Ann.* XV, 60, 4. L'abandon des amis dans le malheur fournit au moraliste la matière d'observations psychologiques, dont l'actualité aiguise la pénétrante lucidité, dans deux lettres à Lucilius : *Ep. ad Luc.* 9, 9 et 101, 15 (les désertions sont attribuées aux aberrations de la *vitae cupido*, condamnée par Zénon ; cf. Juv. VIII, 83-84, et XV, 105-106). Au moment de mourir, il félicite ses amis de leur « constance » (*Ann.* XV, 62) — suggérant par là que ses délateurs se recrutaient parmi ses amis — et réaffirme comme une loi de toute sa vie le respect de la *fides*, *N. Q.* IV *A*, *Praef.* 15-17, en amitié, même sous la menace de la torture. L'exemple de la tyrannie de Caligula vaut pour celle de Néron et la fière déclaration prêtée à Lucilius (*cervicem pro fide opposui*) vaut aussi pour Sénèque, auteur d'un traité *de amicitia* (composé entre 54 et 59 selon Münscher). On rapprochera également la formule de l'ami anonyme de Séjan dont Tacite nous a conservé le discours nourri de formules stoïcisantes : *Ann.* V, 6, 3 (VI, 1, 3) : *miserius sit ob amicitiam accusari an amicum accusare*, qui vise le traître Satrius Secundus, ancien client de Séjan, devenu son accusateur.

2. C'est sous ces traits que Juvénal le stigmatise à plusieurs reprises, nommément ou par allusions (I, 33 ; III, 116-117, et VI, 552, tout au moins d'après le scholiaste).

Tacite dans le récit de l'épisode 66, qui porte sur l'opposition des attitudes de Celer et d'Asclépiodote : « *Idem tamen dies et honestum exemplum tulit Cassii Asclepiodoti aequitate deum erga bona malaque documenta* » (XVI, 33).

Par cet ablatif, qu'a voulu dire au juste l'auteur? Faut-il entendre avec ses interprètes les plus qualifiés cet ablatif comme un ablatif de cause signifiant : « par l'effet de l'indifférence des Dieux à l'égard des exemples du Bien et du Mal », et admettre le ralliement de l'historien au dogme épicurien de la négation de la Providence? On pourrait alors rapprocher le sentiment ainsi exprimé de l'affirmation du sceptique Cotta dans le *De natura deorum*, III, 33, 82 : « *videsne igitur deorum judicio, si vident res humanas, discrimen esse sublatum*? » et III, 35, 85, où il tire argument contre l'existence d'un ordre divin dans le monde du manque de discrimination entre les bons et méchants : « *mundi divina moderatio profecto nulla est, si in ea discrimen nullum est bonorum et malorum* ».

Cette interprétation, il faut le dire, a pour elle l'autorité du *Lexicon Taciteum* de A. Gerber et Greef qui traduit par « Gleichmuth, Gleichgültigkeit », et celle du *Thesaurus*, col. 1014 : « *i. q. neglegentia* ». Elle fournit la base du commentaire de Jacob[1] et de Furneaux[2] dans leurs éditions. Elle est adoptée par les savants qui ont, à date récente, étudié la religion de Tacite : Ciaceri[3], Brackman[4], Bardon[5]. Mais nulle part cette interprétation n'a été poussée plus loin que par Ph. Fabia dans son compte-rendu du livre de von Pöhlmann, *Die Weltanschauung des Tacitus* (*Journal des Savants*, 12, 1914, p. 261)[6] : « Nous rencontrons, au XVIe livre des *Annales*, quelques lignes avant la fin, une négation catégorique

1. Jacob, dans sa grande édition, renvoie à *Histoires* I, 3 (et H. Goelzer dans son édition des *Histoires* ne commente pas), et dans l'édition scolaire il traduit en note « par un effet de l'indifférence des dieux ».

2. Ed. Furneaux, *Intr.* I, 4, p. 21 : « *The gods pursuing their purpose with sublime indifference to our good deeds or evil* », et II, p. 625 *ad loc.* : « *The sentiment is the most Epicurean that has been preserved to us of Tacitus and would seem to show that such scepticism grew upon him towards the close of his work* ».

3. Ciaceri, *Tacito*, 1945, p. 109 : « *osserva essere indifferenti gli dei verso le opere buone o cattive degli uomini* ».

4. C. Brackman, *Tacitus quae de astrologia judicaverit* (*Mn.*, 1928, p. 77) : « *idem cadit in dolentem* (sc. *Tacitum*) *aequitate deum erga bona...* ». Noter le *dolentem*.

5. H. Bardon, *Recherches sur la formation de Tacite* (*Mél. litt. et hist. de la Faculté des lettres de Poitiers*, 1945, p. 209-210), qui, tout en critiquant le schéma de l'évolution de Tacite tracé par Fabia, admet l'interprétation qu'il donne du chapitre 33 du livre XVI des *Annales* et repousse l'idée de Brackman d'une imprégnation de l'esprit de Tacite par le fatalisme astrologique à cause de ses attaques contre les astrologues (argument peu convaincant).

6. Sous le titre bien significatif de « l'irréligion de Tacite ».

et générale de la Providence. Les Dieux sont indifférents aux bonnes et aux mauvaises actions : *aequitate deum erga bona...* » Nous pouvons entendre ou que la divinité ne se mêle en rien des affaires humaines ou que ni le mérite ni le démérite des hommes n'influent en rien sur sa conduite à leur égard, son rôle étant seulement d'exécuter les ordres immuables du destin — il n'importe. — Car, pas plus que leur abstention, ce ministère passif ne saurait être appelé Providence. Et c'est, à notre connaissance du moins, le dernier mot de Tacite. Lorsque le courant religieux semblait l'avoir ressaisi, d'un saut brusque il se rejette dans l'irréligion. » Il y a un tel accord sur ce point entre les savants qu'on se défend mal de la tentation de reprendre le mot de Montesquieu : « Il y a des choses que tout le monde dit, parce qu'elles ont été dites une fois. »

Cependant, l'examen objectif du texte dément formellement cette interprétation et nous a conduit à une explication opposée. D'abord l'ablatif *aequitate* a bien des chances d'être un de ces ablatifs construits librement par Tacite, qui portent sur toute une phrase, ou tout un paragraphe, pour en dégager l'impression d'ensemble qu'il veut suggérer ou le jugement qu'il formule sur l'événement[1]. Ensuite, l'auteur de l'article du *Thesaurus* est bien en peine de trouver un seul exemple chez Tacite et même ailleurs de la valeur d'*aequitas* au sens d' « indifférence », de « détachement ». Tout au plus peut-on citer chez Cicéron, dans l'*In Pisonem*, 12, 27, un exemple du mot avec le sens d'impartialité (« le peuple romain tenait la balance égale dans l'attente du combat »), qui est très différent et qui introduit l'image d'une balance, l'idée d'une « compensation », essentielle à la notion d'*aequitas*. Chez Sénèque, l'*aequitas animi* signifie l'acceptation avec « *égalité* d'humeur » de la bonne comme de la mauvaise fortune, et le sens de « résignation » n'est que dérivé. Ainsi dans l'*Épître à Lucilius*, 107, 6, et dans la *Consolation à Polybe*, 14, 1[2]. Bref, c'est par une analyse très insuffi-

1. Comparer, par exemple, dans *Hist.* I, 1 : *rara temporum felicitate* et, dans *Hist.* I, 40 : *lugubri prospectu*, et le commentaire de R. Waltz, dans les *Mélanges Ernout* (p. 377-382, sans la correction suggérée par l'auteur : *lugubre prospectu*. Il s'agit d'un ablatif en apposition à une phrase entière).

2. Ailleurs Sénèque emploie *aequanimitas* et non *aequitas* pour traduire la notion de « patience » (= *aequo animo pati*), in *Ep.* 91, 18 ; mais dans *Ep.* 63, 7, et 93, 1, *aequitas* désigne l'impartialité de l'homme à l'égard des Dieux, analogue à l'impartialité du témoin chez Cicéron (*P. Fonteio.* 23 — texte cité par le *Thesaurus* sous la même rubrique), « le sens de ce qui est juste », comme le dit A. Pittet (*Vocabulaire philosophique de Sénèque*, p. 64-65) corrigeant le *Thesaurus*. Dans le langage philosophique, *aequitas animi* est souvent l'équivalent d'*aequanimitas* (dont la couleur stoïcienne est garantie par le mot d'ordre donné par Antonin le Pieux mourant, *Vit. Ant. Pii* XII, 6), comme le prouve *Tusc.* I, 40, 97, et peut s'ap-

sante des textes que l'auteur de l'article du *Thesaurus* a pu grouper ces exemples sous la rubrique : « *animi moderatio, tranquillitas* ».

D'autre part, c'est par une étrange aberration que l'on a pu attribuer au terme d'*aequitas* dans notre chapitre des *Annales* la valeur d' « égalité dans le détachement », dans la « désaffection » des Dieux à l'égard des hommes, bons ou mauvais. Il s'agit, au contraire, croyons-nous, d'une « égale attention » prêtée par les Dieux, d'une volonté d'équilibre entre le Bien et le Mal. Burnouf, dans son commentaire du passage en question, avait déjà relevé l'erreur des commentateurs qui, après d'Alembert, y voyaient une insulte à la Providence : « La réflexion ne tombe pas — écrit-il — (t. III, p. 568) sur ce que, de deux hommes, le méchant fut récompensé et le bon puni, mais sur ce qu'il y eut un faux philosophe, un ami perfide, qu'il y eut aussi un homme riche qui sacrifia sa fortune pour être fidèle à l'amitié. *Aequitas* ne signifie pas l' « indifférence » des Dieux pour les bons ou mauvais exemples, mais leur « équité » qui compense un mauvais exemple par un bon. » Il n'y aurait pas plus d'Épicurisme ici, selon lui, que dans la phrase terminale du chapitre III des *Histoires* : « *nec enim unquam atrocioribus populi Romani cladibus magisve justis indiciis approbatum est, non esse curae Deis securitatem nostram, esse ultionem* ». En effet, Tacite n'y met en doute la protection vigilante des Dieux sur Rome que dans la mesure où il déplore les malheurs de la guerre civile dont ils l'ont accablée. Il ne s'en prend qu'à une *certaine* conception de la Providence, trop humaine et sans doute répandue dans le vulgaire, qui autoriserait l'homme à exiger des Dieux l'exemption totale des souffrances. Il ne conteste pas l'intervention des Dieux dans le monde, bien au contraire, puisque ceux-ci manifestent leurs volontés par des signes (*prodigia, fulminum monitus, futurorum praesagia*). Il envisage donc le problème sous l'aspect des « retards de la Justice divine » à restaurer l'ordre troublé par la victoire apparente et provisoire des forces du Mal. Au reste, ce jugement de Tacite s'insère en conclusion d'un développement, où l'auteur a dressé le diptyque des bons et des mauvais « exemples », des récompenses des méchants (chapitre II) et des épreuves de la vertu (chapitre III). Bien loin d'être une concession à l'Épicurisme, ce contraste prend l'allure d'un argument en faveur de l'action de la Providence, dont l'existence du Mal a tou-

…liquer à l'ataraxie d'un épicurien comme Atticus (Cic., *Cat. maj.* 1 : *moderationem animi tui et aequitatem*).

jours paru, aux yeux des Sceptiques, nier l'efficacité. L'artifice même de la présentation en résumé des événements, qui constituent la matière de l'ouvrage, sous forme d'un parallèle, au début des *Histoires* manifeste l'intention de Tacite de prendre parti dans le débat, dont le titre développé du dialogue de Sénèque définit le sujet : « *quare aliqua incommoda bonis viris accidant cum Providentia sit.* » Aussi bien l'analogie de la formule de Tacite (*Hist.*, I, 3) et de celle de Lucain (*Pharsale*, IV, 807) :

> « *Felix Roma quidem civesque habitura beatos*
> *si Libertatis superis tam cura placeret*
> *quam vindicta placet...* »

aurait dû attirer l'attention des commentateurs et les dissuader d'attribuer à notre historien la négation épicurienne de la Providence.

Il faut donc aller bien plus loin encore que Burnouf et assigner à la théologie stoïcienne l'origine de la croyance en « l'équité des Dieux » dans le chapitre 33 du livre XVI des *Annales*. Les Dieux ont voulu, par l'exemple, révéler leur volonté de maintenir dans le monde une sorte de balance entre le Bien et le Mal. La coïncidence de la trahison du Romain et du dévouement du Grec n'est pas fortuite, mais volontaire, et le contraste est une leçon — *documentum*[1] — à l'usage des hommes, propre à les convaincre de « l'équité des Dieux ». N'est-ce pas contre « l'injustice des Dieux » que s'élevaient précisément les plaintes de ceux qui, comme Lucilius, sans mettre en doute l'idée du gouvernement de l'univers par Dieu, s'indignaient des malheurs frappant l'homme de bien[2]? Or, Thrasea

1. Pour la valeur de *documentum*, cf. *Ann.* XII, 6, 4 : *statueretur immo documentum* (« qu'il donne plutôt un exemple »), et Tite-Live (livre I, *Praef.*, 10 : *omnis te exempli documenta intueri inde... quod imitere capias... quod vites*, c'est-à-dire « des leçons de bien et de mal ». *Bona malaque documenta* équivaut à *boni malique documenta* d'après *Ann.* I, 4, où *spes novae* = *spes rerum novarum*, et *Hist.* IV, 74 : *utriusque fortunae documenta.* Burnouf a traduit notre texte avec la concision élégante qui caractérise son style : « Ainsi la Justice des Dieux opposait un bon exemple à un mauvais. » On pourra rapprocher de notre texte un passage des *Histoires* (IV, 47) où Tacite, parlant le langage du commun, attribue à l'influence de la Fortune le renversement des situations : *magna documenta instabilis Fortunae summa et ima miscentis* (il s'agit du S. C. qui dépouille de leurs honneurs les créatures de Vitellius et honore une de ses victimes), que Sénèque le Père caractérise comme une loi du Fatum (*Contr.* I. *Praef*: 7). Le mot de *Fortuna* chez Tacite est dénué de contenu dogmatique, comme l'a noté en dernier lieu P. Béguin (*Le Fatum dans l'œuvre de Tacite*, *Ant. Class.*, 1951, p. 315 sqq.). Voir aussi les résultats de l'enquête de J. Lacroix (*R. É. L.*, XXIX, 1951, p. 263-264).

2. On notera les protestations de Lucilius contre « l'iniquité » des Dieux dans le *De Providentia*. Par exemple, V, 3 : *at iniquum...* et, VI, 9 : *tam iniquus...* Sénèque ne prend pas pour tâche dans le traité de démontrer la Providence, mais de plaider la cause des Dieux (*op. cit.* I, 1). Autant dire qu'il se fait l'avocat de la Justice divine. Celle-ci trouvera en Marc-

et Barea Soranus sont, au témoignage de Tacite, la « Vertu même » (*Ann.*, XVI, 21).

Une confirmation littérale de l'origine stoïcienne de la réflexion de Tacite nous est fournie par une page du *De natura deorum*, où Cotta critique, au nom des principes de la nouvelle Académie, le Providentialisme stoïcien exposé au livre II par Balbus. On le sait, les malheurs de l'homme de bien alimentaient les objections du bon sens populaire contre l'optimisme stoïcien, et ces doutes trouvaient un écho dans les œuvres des tragiques qui, d'Euripide à Ennius [1], avaient porté sur la scène les discussions philosophiques. Aux critiques des Sceptiques, aux sarcasmes des athées comme Diagoras (*De nat. deor.* III, 37, 89), ou des Cyniques comme Diogène (*Ibid.* III, 34, 84), les Stoïciens répondaient en invoquant, en particulier, l'argument des délais de la Justice divine, qui faisait payer aux enfants les fautes de leurs pères. Or, l'idée d'une expiation à retardement, si elle devait trouver chez Plutarque une sorte de justification dans le fait de l'hérédité (*De sera num.* 16), heurtait le sentiment de la responsabilité personnelle. Ce n'est pas seulement Denys d'Halicarnasse qui affirme que le principe de la réversibilité des peines des parents sur les enfants est contraire à la volonté divine (VIII, 80), c'est Sénèque qui, à propos de la législation de Sylla privant les enfants des proscrits de leurs droits politiques, juge comme l'historien grec : « *nihil est iniquius quam aliquem heredem paterni odii fieri* » (*De ira* II, 34, 3). On ne s'étonnera donc pas de l'ironie avec laquelle Cotta relève l'argument stoïcien : « *O miram aequitatem deum !* » s'écrie-t-il (*De nat. deor.* III, 38, 90). « Ah ! oui, elle est belle votre « équité » divine ! » La mutilation du manuscrit nous a malheureusement privés d'une grande partie de la réfutation par Cotta de la théorie stoïcienne de la Providence, mais la couleur stoïcienne de la formule « *aequitas deum* » n'est pas douteuse.

Cotta estime que la puissance des Dieux s'exercerait bien plus

Aurèle un éloquent apologiste (voir en particulier IV, 10 : Ὅτι πᾶν τὸ συμϐαῖνον δικαίως συμϐαίνει· ὅ ἐὰν ἀκριϐῶς παραφυλάσσῃς εὑρήσεις· οὐ λέγω μόνον κατὰ τὸ ἑξῆς, ἀλλ' ὅτι κατὰ τὸ δίκαιον καὶ ὡς ἂν ὑπό τινος ἀπονέμοντος τὸ κατ' ἀξίαν. Cf. V, 30 (καὶ τὸ κατ' ἀξίαν ἀπένειμεν ἑκάστοις) et l'on rapprochera Plutarque, *Stoic. rep.* 35,1, p. 1050 E (citation de Chrysippe) : ταῦτ' (τὰ δύσχρηστα) ἀπονέμεται κατὰ τὸν τοῦ Διὸς λόγον ἤτοι ἐπὶ κολάσει (pour les méchants) ἢ κατ' ἄλλην ἔχουσάν πως πρὸς τὰ ὅλα οἰκονομίαν (pour les bons). Voir aussi *Ad princ. iner.* 3, 781 B : « Jupiter est la Justice et l'Équité. »

1. On se rappelle le vers d'Euripide (cité par exemple dans les *Stoic. Rep.* de Plutarque (p. 1049 F) : εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρόν, οὐκ εἰσὶν θεοί, dont on rapprochera le vers du « Télamon » d'Ennius (cité par Cicéron, *De div.* II, 50, 104, et *De nat. deor.* III, 32, 79 : *Nam si curent, bene bonis, male malis ; quod nunc abest*). Cf. Accius (ap. Macrobe VI, 1, 59).

utilement si elle assurait les hommes de bien contre les risques d'une mort violente : « Il aurait mieux valu que les hommes de bien ne meurent pas ainsi que de voir leurs assassins à la longue punis[1]. » Telle est, en effet, l'exigence maximum de l'humanité souffrante, qui demande à la divinité de prévenir l'accomplissement du crime plutôt que d'en guérir les effets. Cette opinion rejoint au fond celle exprimée par Tacite dans les premières pages des *Histoires*, où l'amertume que lui a laissée le souvenir des temps de malheur ne trouve, nous l'avons vu, d'autre adoucissement que dans les réparations accordées par la « vengeance des Dieux ». Mais ce rapprochement ne nous autorise pas à ranger Tacite parmi les sceptiques en matière religieuse. Sénèque lui-même concède que la triste fin des meilleurs — d'un Caton, d'un Cicéron, d'un Pompée — est propre à jeter dans l'inquiétude l'âme de son disciple Sérenus (*De tranq. an.* XVI, 1). Il ne renonce pas pour cela au dogme de la Providence, il en tire seulement un article pour sa parénétique.

La meilleure preuve que Tacite n'incline pas vers le scepticisme, c'est qu'il garde sa foi en la protection des Dieux sur Rome et qu'il partage avec ses contemporains la croyance en la prédestination de l'Urbs à la domination du monde. Sur ce point, il rencontre la pensée stoïcienne qui apporte à l'impérialisme romain sa justification morale. La confrontation des *Annales* avec le *De natura deorum* nous fait mesurer la distance qui sépare sa philosophie de l'histoire de la pensée d'un Cotta. Celui-ci, en effet, nie qu'il y ait pour les cités une Providence tutélaire ou des divinités acharnées à leur perte. Si Carthage et Corinthe ont péri, la faute en revient à leurs législateurs ou à leurs hommes d'État : elles n'ont pas succombé sous les coups de la colère divine (*De nat. deor.* III, 38, 90). Et comment imaginer — ironise-t-il — que le Dieu des Stoïciens soit accessible à la colère ! Le Stoïcisme, au contraire, tendait à étendre aux cités particulières ainsi qu'aux individus le bénéfice des faveurs de la Providence, sans trop s'inquiéter apparemment de la contradiction assez forte, qui consiste à confier à la divinité la protection des collectivités et des individus d'une part[2], et à lui

1. *De nat. deor.* III, 33, 81 : *Prohiberi melius fuit impedirique, ne tot summos viros interficeret, quam aliquando poenas dare.* On notera que, dans la XIII[e] satire de Juvénal, celui qui spécule sur les délais de la justice divine (XIII, 100) est opposé à l'épicurien (v. 86 sqq.).

2. *De nat. deor.* II, 65, 164. *Nec vero universo generi hominum solum. sed etiam a dis immortalibus consuli et provideri solet. Licet enim contrahere universitatem generis humani eamque gradatim ad pauciores, postremo deducere ad singulos.* Cf. *Ep.* 95, 50 de Sénèque : *scire illos (= deos) esse qui praesident mundo, qui universa vi sua temperant, qui humani gene-*

dénier de l'autre le souci des cas particuliers par application du grand principe : « *magna di curant, parva neglegunt*[1] ». Tout en agissant par volontés générales, le Dieu stoïcien se voyait appelé à intervenir dans la trame des événements et exposé par là même à rabaisser sa majesté et à faire douter de la sérénité de sa Justice[2]. Cette conception d'une Providence attentive aux moindres détails devait triompher dans les temps d'angoisse où chacun attendait de sa vigilance protection contre les abus du pouvoir impérial et réconfort dans l'épreuve : elle alimentait le mysticisme, enfantait la croyance à la démonologie.

Or, le récit dans les derniers livres des *Annales* — de XII à XVI — comporte en sourdine un « contre-point » qui développe dans l'ordre divin les leçons du drame humain. Ce n'est pas à proprement parler le mode d'explication historique qui change — les ressorts des actes demeurent renfermés dans l'âme des personnages — mais, si la dominante reste la même, les harmoniques redeviennent à peu près celles des *Histoires*. Le lecteur ne peut manquer d'être frappé par l'omniprésence des Dieux, qui manifestent leur approbation ou leur réprobation par ces signes que sont les prodiges, où le peuple s'empresse de voir des sanctions

ris tutelam gerunt, interdum curiosi singulorum (texte de Haase, sans l'inutile correction de Madvig *incuriosi singulorum*), et Cic., *De div.* I, 51, 117.

1. *De nat. deor.* II, 66, 167 ; Sénèque, *N. Q.* II, 46 : *singulis non adest ad omne* (Jupiter), *sed manum et vim et causam omnibus dedit* ; *De Prov.* III, 1 : *pro universis, quorum major diis cura quam singulorum*, souligne que le principe « Dieu cause de tout » posé par Chrysippe (ap. Plut., *Com. not.* 34, p. 1076 E, et *Stoic. rep.* 34, p. 1050 B et D) doit se concilier avec la notion de la prévalence dans les desseins divins du tout sur les parties, de l'universel sur le singulier. Sénèque hésite à admettre l'existence d'une Providence pour les particuliers (*Ep. ad Luc.* 110, 2). Dans leurs discussions avec les Sceptiques, les Stoïciens furent amenés à restreindre la portée de la sollicitude des Dieux (cf. *De nat. deor.* III, 35, 86 : *minora di neglegunt*, et III, 39, 93 : *non omnia deos persequi*), pour ne pas affaiblir la force de leur principal argument, destiné à expliquer le malheur des individus par la nécessité de sauvegarder l'existence du Tout (Sén., *Ep.* 74, 20 : *Sciat illa ipsa quibus laedi videtur ad conservationem universi pertinere et ex illis esse quae cursum mundi officiumque consummant*) et de l'argument annexe qui justifie les erreurs apparentes dans la distribution des « grâces » divines par l'impossibilité de dissocier les bons des méchants (*De ben.* IV, 28, 1 : *Di multa ingratis tribuunt. Sed illa bonis paraverunt. Contingunt etiam malis quae separari non possunt. Excerpere singulos non potuerunt*).

2. La théologie stoïcienne, pour démontrer l'intérêt accordé par la Providence aux simples particuliers, tirait argument de la faculté donnée aux hommes par les Dieux de prévoir l'avenir par les divers modes de divination, par les songes, etc..., ainsi que de la réalisation des vœux et des prières (*De div.* I, 51, 116, 117, et *De nat. deor.* II, 66, 166). Il est à peine besoin de signaler l'exploitation politique à laquelle pouvait donner lieu la théorie formulée par Cicéron : *nemo vir magnus sine afflatu divino unquam fuit* (*De nat. deor.*, *loc. cit.*). Une fois admis le principe : *ab his* (sc. *deis*) *et civitatibus et singulis hominibus consuli* (*De nat. deor.*, *loc. cit.*). tous les impérialismes, collectifs ou individuels, se trouvaient justifiés. L'histoire humaine tout entière témoigne qu'un des points d'aboutissement du Providentialisme est le trop fameux « Gott mit uns ». Si Néron avait fini par se croire le protégé des Dieux (*Ann.* XIV, 34), Sénèque y était bien pour quelque chose !

pour le passé ou des avertissements pour l'avenir. Les criminels les plus endurcis ne se font pas faute d'y accorder une attention anxieuse : ainsi Néron, dont l'esprit foncièrement antireligieux (*religionum contemptor*, dit Suétone, *Ner.* 56) finit par sombrer dans la superstition et dont les angoisses ne trouvent d'autre remède, après le recours désespéré aux incantations des mages (Suét., *Ner.* 34, 8), que dans la croyance naïve en la vertu des talismans et des amulettes (cf. Suét., *Ner.* 56). Aux prodiges s'ajoutent les calamités exceptionnelles (tremblements de terre, peste, tempêtes et cyclones), qui paraissent autant de coups de semonce des Dieux courroucés. Éliminant l'hypothèse de coïncidences, Tacite adopte un langage finaliste et découvre le jeu mystérieux de forces naturelles qui, sans interférer avec les facteurs purement humains, ouvrent des perspectives sur l'au-delà. Les plus graves malheurs, les épreuves les plus injustes prennent ainsi un sens secret qui échappe aux victimes et se dérobe même à l'imagination de la foule, absorbée dans l'immédiat. L'historien trouve, par exemple, une sorte de justification au décès des sénateurs et des chevaliers qui succombent en masse à l'épidémie de peste de 65 ap. J.-C. : *tanquam communi mortalitate saevitiam principis praevenirent* (*Ann.* XVI, 13). « Tout se passe comme si... », et par ce biais une possibilité nous est offerte d'excuser les Dieux et pour les défenseurs de la Providence de sauver la face en ramenant l'injustice des Dieux à une simple apparence, dont la foule des *stulti* est dupe. *Ira Deum* : l'expression revient avec l'insistance d'un leitmotiv dans les dernières pages des *Annales*, enveloppées des nuées d'un âcre pessimisme, certes ; mais ce pessimisme n'est nullement orienté vers une conception de la vie sceptique ou athée ; il est respectueux du dogme politique fondamental sous l'Empire de la protection de Rome par les Dieux. La « colère des Dieux », justifiée par les vices des Romains, est le revers de la « bienveillance des Dieux » — *benignitas Deum* — qui sauve Rome de sa perte (*Ann.* XII, 43) en 51 ap. J.-C. et que les empereurs (*Ann.* XV, 34) ou leurs favoris (*Ann.* XII, 6) invoquent à l'envi dans leurs discours officiels. Elle n'exclut que cette liberté d'indifférence ou ce détachement désinvolte, cette « négligence des Dieux », qu'alléguerait Tacite au chapitre 33 du livre XVI, à en croire tant de commentateurs. D'ailleurs, la lecture de Pline l'Ancien[1], une de ses principales sources

1. C'est de Pline l'Ancien que provient peut-être aussi l'explication du désastre de Varus chez Dion Cassius (56, 24, 2) : τό τε γὰρ πάθος οὐκ ἄνευ δαιμονίου τινὸς ὀργῆς καὶ μέγα

pour l' « hexade » néronienne, et celle, très probable, de la littérature stoïcienne de l'époque correspondante rendent par elles-mêmes fort précaire l'hypothèse d'une adhésion *in extremis* de l'auteur à l'Épicurisme.

Ainsi une raison de plus d'admettre le bien-fondé de notre explication de l'expression contestée est qu'elle est la seule qui s'harmonise avec l'inspiration générale des derniers livres des *Annales.* Les Dieux n'y paraissent jamais neutres. Si certaines formules ont pu le faire penser, c'est qu'on n'a pas assez reconnu cette vérité qu'une analyse approfondie des textes révèle : Quand Tacite semble douter de la « *cura* » des Dieux, il ne conteste en réalité que la validité de certaines interprétations superficielles de la foule qui croit découvrir dans des coïncidences curieuses d'événements ou dans des phénomènes réputés « prodigieux » des traces de l'intervention divine dans l'histoire. C'est ainsi que s'explique la formule apparemment épicurienne des *Annales* XIV, 12 : *adeo sine cura deum...* dont le commentaire nous permettra de préciser les limites et la portée du scepticisme de Tacite. On doit, en effet, bien distinguer dans le récit, d'une part, *les faits* que constituent les prodiges, cités par l'historien d'après ses sources non sans qu'il ait opéré sans doute sur le catalogue traditionnel des retranchements [1] destinés à éliminer les détails oiseux (comme ceux du chapitre 31 du livre XIII des *Annales*) ou les faux « prodiges » (comme ceux du chapitre 26 du livre IV des *Histoires*) et, d'autre part, *l'interprétation* qu'il en rapporte, d'où la vigilance de son esprit critique lui fait écarter les inductions erronées du vulgaire [2]. Par exemple, s'il reconnaît la main des Dieux dans la maladie de Néron en 60 consécutive à un acte sacrilège (*Ann.* XIII, 17), ainsi que dans les tempêtes de Campanie et dans la peste de Rome en 65 ap. J.-C.

οὕτω καὶ ἀθρόον ἐδόκει οἱ γεγονέναι (interprétation d'Auguste appuyée sur la manifestation contemporaine de prodiges).

1. Noter, par exemple, le silence gardé par Tacite sur le prodige du ciel en feu le jour de l'adoption de Néron (Zon. 11, 10 = Xiph. 144, 19.22 R. St.) en 50. Quant au tremblement de terre le jour de la prise par Néron de la *toga virilis* (Zon. 11, 10) en 51, Tacite le fond dans un catalogue de prodiges (*Ann.* XII, 43), sans souligner la coïncidence qui frappa le public et détermina la *procuratio* de Claude (*Claud.* 22, 2).

2. Pour la défiance de Tacite à l'égard des récits « fabuleux et mensongers » de Pline, cf. *Hist.* II, 50. Pour la distinction entre les « prodiges » et les phénomènes naturels faussement interprétés comme tels, voir par exemple *Ann.* XII, 43 et 64 ; pour la distinction entre un prodige réel et l'interprétation contestable des haruspices, voir *Ann.* XV, 47 (cf. fable III, 3, de Phèdre). Sur les présages reconnus après coup et les prophéties *ex eventu* dont il ne veut pas être dupe, voir *Ann.* XV, 74 ; cf. *Hist.* I, 86, 4. Tacite citait-il dans ses derniers livres les tremblements de terre fabuleux mentionnés par Pline en 68 ap. J.-C. (*N. H.*, II, 199 et 232)?

(*Ann.* XVI, 13), où Suétone voit un fait fortuit (*Nér.* 39), il explique par des causes naturelles ou fortuites la destruction de la flotte dans le port d'Ostie ou dans la remontée du Tibre en 62 (*Ann.* XV, 18) et rejette sur les « hasards de la mer » et l'autoritarisme de Néron le naufrage de 64 (*Ann.* XV, 46). Il se refuse à partager la croyance du peuple qui a voulu reconnaître dans la pluie qui noie les obsèques de Britannicus (*Ann.* XIII, 17) la manifestation de la colère divine. De même, quand il dénombre les multiples prodiges qui marquent l'année 59 et accompagnent l'assassinat d'Agrippine (*Ann.* XIV, 12), il proteste contre l'illusion de tous ceux qui, témoins ou narrateurs du drame, y trouvent prétexte à des théories sur la vengeance divine, en interprétant ces faits comme des signes prémonitoires de la punition prochaine du coupable. La prolongation du règne de Néron et l'accumulation de ses crimes demeurés impunis dans les dix années qui suivirent provoquent cette réflexion désabusée : *adeo sine cura deum eveniebant*[1]... On aurait donc grand tort d'y voir une négation dogmatique de la Providence. Le sarcasme ne vise que les aberrations de ses imprudents défenseurs qui ruinaient sa cause par des inductions hasardées. Mais la pensée profonde de Tacite n'est pas douteuse : Les Dieux condamnent le crime de Néron. La clarté du ciel, la tranquillité de la mer pendant la nuit du naufrage manifestent leur intention de le rendre patent : *noctem sideribus illustrem et placido mari quietam quasi ad convincendum scelus Di praebuere* (*Ann.* XIV, 5).

Par conséquent, pas plus que les erreurs de calcul des astrologues ne remettent en cause à ses yeux le principe de l'astrologie[2], celles d'esprits superstitieux, trop pressés de discerner dans de soi-disant présages l'annonce du retour imminent à l'équilibre des récompenses et des châtiments, ne démentent le rôle actif des Dieux dans l'histoire humaine. Mais leur Justice fait souvent attendre ses effets et le vulgaire a le tort de vouloir en précipiter le cours. Or,

1. L'explication orthodoxe du délai laissé à Néron par les Dieux était que la longueur de sa vie le livrait aux tourments des parricides (Plut., *De sera...* 9, p. 554 C ; cf. Cic., *Har. resp.* 18, 39 : *senium matricidarum*) et que sa félicité était une forme de châtiment (Sen., *Ep. ad Luc.* 95, 50 : *ceterum castigant quosdam et coercent et irrogant poenas et aliquando specie boni puniunt*, et 110, 2 : *non est quare cuiquam quem poena putaveris dignum optes ut infestos deos habeat : habet... etiamsi videtur eorum favore produci... Scies plura mala contingere nobis quam accidere*).

2. *Ann.* VI, 22 : *Sed quaedam secus quam dicta sint cadere fallaciis ignara dicentium ; ita corrumpi fidem artis cujus clara documenta...* Comparer ce que dit Cicéron de l'interprétation des signes, *De nat. deor.* II, 4, 12 : *signa ostenduntur a dis rerum futurarum. In his si qui erraverunt, non deorum natura, sed hominum conjectura peccavit.*

les lourdes tâches qu'assume la divinité dans l'Univers stoïcien — un prétexte aux plaisanteries faciles des Sceptiques et des Épicuriens[1] — justifient ces délais : *Poenas maleficiis aliquando seras, occupato deo in tanta mole*, dit Pline l'Ancien (*N. H.* II, 26), dont la cosmologie est toute pénétrée d'influences stoïciennes. L'ironie de Tacite atteint donc seulement les formes vulgaires de la crédulité, elle ne s'attaque pas aux principes de cette théologie et ses sarcasmes ne sont pas le fait d'un esprit fort, négateur du surnaturel[2].

Ses doutes à l'égard des présages n'ont pas une autre origine : elles procèdent de la même volonté de combattre une conception puérile du Providentialisme, qui, au lieu de se borner à rapporter aux Dieux la direction d'ensemble des affaires du monde, prétend leur assigner pour mission d'avertir l'homme de l'avenir et les immiscer dans les péripéties de la vie de tous les jours : Une conception contre laquelle s'élève avec vigueur Sénèque quand il rejette au nom de la science l'hypothèse d'une action divine dans les tremblements de terre[3] et refuse, par conséquent, de lier leurs manifestations à l'approche des malheurs publics[4], quand il exclut l'intervention directe de Jupiter dans le lancement de la foudre[5]

1. *De nat. deor.* I, 20, 52 (Velleius l'Épicurien), et III, 39, 94 (Cotta le Sceptique).

2. Son langage est parfois tout à fait « religieux » : sans parler des conséquences funestes de la négligence des *omina* par Paetus (*Ann.* XV, 7-8), voir surtout *Ann.* XV, 47 (en 64) : *fine anni vulgantur prodogia, imminentium malorum nuntia* — où la valeur prémonitoire des prodiges est pleinement reconnue. Mais ces malheurs ainsi annoncés — la conjuration de Pison et sa répression — illustrent l'impunité de Néron et soulignent les illusions suscitées par les mauvaises interprétations des prodiges de 59.

3. *N. Q.* VI, 3, 1 : *Nihil horum deos facere nec ira numinum aut caelum converti aut terram : suas ista causas habent nec ex imperio saeviunt.*

4. A la différence de Pline l'Ancien (*N. H.* II, 200) : *Nunquam urbs Roma tremuit ut non futuri eventus alicujus id praenuntium esset*, de qui doit provenir l'interprétation comme signe divin (τὸ δαιμόνιον) du tremblement de terre qui marqua la prise par Néron de la toge virile (Zon. 11, 10 = D. C. 60, 33). C'est une survivance chez Pline d'une mentalité superstitieuse, qui ne l'empêche pas de protester par ailleurs au nom de la majesté divine contre les conceptions grossièrement anthropocentriques de la Providence : *N. H.* II, 20 : *Agere curam rerum humanarum illud, quicquid est, summum ac tam tristi atque multiplici ministerio non pollui credamus dubitemusve?* Même protestation contre l' « interventionnisme » divin aussi ridicule que les formes vulgaires de l' « indifférentisme », inspirées par la philosophie épicurienne, chez Sénèque, au nom du principe de l'activité divine qui ne peut suffire à toutes les tâches, *N. Q.* II, 32, 3 : *Nimis illum deum otiosum et pusillae rei ministrum facis, si aliis somnia, aliis exta disponit* ! Les deux textes que l'on rapprochera de *Ep. ad. Luc.* 110, 2 : *an tantum dis vacet ut privatorum negotia procurarent*, figurent dans le commentaire *ad locum* de Pline par J. Beaujeu (éd. Budé, Paris, 1950, p. 130), qui fournit les éléments essentiels d'une étude comparée de la psychologie religieuse de Pline et de Tacite, que nous ne pouvons développer dans le cadre de cette étude. Dans l'ensemble, Tacite est plus proche de Sénèque que de Pline, dans la pensée duquel coexistent plusieurs « sous-univers » mentaux mal coordonnés.

5. *N. Q.* II, 46 : *fulmina non mitti a Jove, sed sic omnia esse disposita ut etiam quae ab illo non fiunt tamen sine ratione non fiant, quae illius est* (par réaction contre l'idée populaire de la foudre vengeresse). Même explication pour les *somnia* et les *exta* : *N. Q.* II, 32, 4 : *ista divina ope geruntur*, et pourtant on ne doit pas dire que Dieu en est l'émissaire, qu'il en

et pousse le scepticisme jusqu'à douter que les Dieux fassent connaître à l'avance aux hommes par des présages la mort des Princes. Car ce sont ses propres doutes qu'il a prêtés au dédicataire des *Questions naturelles* en lui faisant formuler une objection traduisant les résistances de l'esprit scientifique aux exagérations d'un certain Providentialisme, qui, multipliant jusqu'à l'absurde les interventions des Dieux dans le monde, compromet dans d'inutiles controverses, à propos de cas particuliers, le principe même de la direction du monde par les Dieux : *Ergo tu in tantis erroribus es ut existimes deos mortium signa praemittere et quicquam in terris esse tam magnum quod perire mundus sciat?* (*N. Q.* I, I, 4). Songeons à la date où ces lignes ont été écrites, à propos des météores qui sont supposés « signaler » la mort des Princes : elles datent des années 62-63 ap. J.-C. et suivent de peu l'apparition de la comète qui, en 60 ap. J.-C., parut présager la chute de Néron en provoquant dans la foule l'explosion des angoisses ou des espérances dont Tacite souligne la « vanité[1] ». On n'en sera que plus frappé de la parenté de la pensée du philosophe et de l'historien.

Le scepticisme de Tacite n'est donc pas irréligieux. Il révèle un effort pour dissocier les formes populaires du Providentialisme, inspirées par un finalisme naïvement anthropocentrique, et l'idée d'un ordre divin du monde, fondé sur la notion d'une causalité finaliste et respectueux de l'indépendance des lois naturelles par rapport aux désirs humains. Effort d'autant plus méritoire qu'une tendance très forte de son siècle aboutissait à la confusion, entretenue par les thaumaturges dans les masses, entre la croyance en la bienfaisance divine et l'attente perpétuelle du miracle. Le « romantisme » néronien annonçait et préparait le renouveau mystique du IIe siècle : Tacite ne l'évoque dans son œuvre que pour marquer nettement ses réserves et sa répugnance à partager des illusions même consolantes. Il a pris soin de reprendre au début de son

est le *minister* (II, 32, 3). Sénèque, par ces distinctions de langage, veut marquer les distances entre l'esprit scientifique et la mentalité des *imperiti* (cf. *imperitum*, *op. cit.* II, 42, 1). La chute de la foudre sur des lieux consacrés ou sur des innocents fournissait des arguments aux railleries des sceptiques (Aristophane, *Nuées*, 401-402 ; Lucrèce, VI, 417 sqq., et Perse, II, 24-25). Pour la chute de la foudre en 60 ap. J.-C. et les spéculations auxquelles elle donna lieu dans la foule, cf. *Ann.* XIV, 12 : *(mulier) in concubitu mariti fulmine exanimata*, et XIV, 22 : *auxit rumorem pari vanitate orta interpretatio fulguris* (sur le territoire de Tibur d'où Rubellius Plautus est originaire) ; *hunc illum numine deum destinari credebant.* Tacite ne veut pas ajouter foi à cette pseudo-prédestination à l'Empire et il dénonce les calculs politiques de ceux qui colportèrent cette rumeur : *fovebantque multi, quibus nova et ancipitia praecolere avida et plerumque fallax ambitio est.*

1. *Ann.* XIV, 22 : *sidus cometes effulsit de quo vulgi opinio est tanquam mutationem regis portendat...*, et plus loin : *auxit rumorem pari vanitate orta interpretatio fulguris.*

livre XVI (XVI, 2) une distinction qui lui est familière entre les *prudentes* et les *imperiti*[1], comme pour manifester clairement sa volonté de séparer les conceptions authentiques d'une philosophie et les commentaires tendancieux ou fantaisistes où se dégrade et s'amenuise aux proportions de préoccupations trop humaines la vision sublime de la « cité commune des dieux et des hommes ».

Pour achever notre démonstration, il nous reste à retrouver dans les textes stoïciens les preuves de l'existence de cette « Équité » cosmique, qui tient la balance égale entre le Bien et le Mal. Elles sont assez rares. Car la théorie la plus fréquemment attestée est celle de l'alternance des succès et des revers, qui traduit la volonté permanente de Justice des Dieux. Le pendule de l'Histoire trace par ses oscillations régulières une courbe ascendante et descendante, où se lit rétrospectivement la loi d'action et de réaction qui en règle le cours. L'argument des « délais de la Justice divine », utilisé par les Stoïciens dans leurs polémiques avec les négateurs de la Providence, illustre un cas particulier de cette loi, dont les effets se font sentir dans la vie des individus, des familles et des cités. Le principe de la punition retardée explique également la notion de la distribution différée des bienfaits par les Dieux. La solidarité entre les générations d'une même famille joue pour la reconnaissance des mérites comme pour la répression des crimes : Sénèque justifie la promotion au trône d'un incapable — tel Arrhidée — d'un dément — tel Caligula — par le désir des dieux d'accorder, fût-ce tardivement, une équitable rétribution à leurs parents ou à leurs ancêtres (*De benef.* IV, 31-32). Argument évidemment sophistique, que nous ne retenons ici que comme indice d'un large débat qui divise les contemporains, où les Dieux font figure d'accusés et trouvent chez les Stoïciens des avocats trop habiles (*De benef.* IV, 31-32)[2]. Aux critiques des Sceptiques invo-

1. Cf., par exemple, *Ann.* I, 57, et *Hist.* III, 58 ; sur les erreurs des *imperiti*, cf. *Hist.*, IV, 26.

2. L'argument employé par Sénèque pour excuser la tolérance par les Dieux des crimes de Caligula pouvait sans peine être étendu à ceux de Néron, que les lecteurs du traité lisaient entre les lignes, surtout si l'on admet la publicité donnée au rêve de Sénèque auquel les événements devaient donner valeur de présage (*Nér.* VII, 3). Sa valeur probante est nulle. On y devine l'embarras de Sénèque, prisonnier de ses discours imprudents de « premier ministre » (*Ann.* XIII, 3) qui alimentaient la propagande officielle, saluant en Néron, le favori des Dieux, l'instaurateur de l'âge d'or (*Ann.* XVI, 2 et *Apocolocyntose*, IV, 1) et contraint, pour les besoins de la cause de la Providence, de le présenter comme l'instrument choisi par Dieu pour éprouver la vertu des meilleurs. L'argument historique avait l'avantage d'être sans réplique : Rome devait subir la tyrannie de Néron après celle de Caligula, parce qu'il ne lui avait pas été donné de jouir des bienfaits du principat de Germanicus, qui aurait été le « Prince parfait » (à en croire les panégyristes de sa Cour, peuplée de lettrés et de poètes

quant, avec Cotta, contre la Providence le triomphe des violents (Marius, Cinna) sur les bons citoyens et leur impunité au moins provisoire (*De nat. deor.* III, 32, 81), certains Stoïciens répondaient avec Plutarque, leur interprète dans son traité *De sera numinis vindicta*, que les tyrans étaient des vengeurs suscités par les Dieux pour exécuter sur les coupables les arrêts de la Justice, avant de les punir à leur tour de leurs crimes (*op. cit.*, chap. 7, p. 553 A) : les excès de Marius, de Phalaris trouvaient ainsi place dans l'ordre universel[1]. Tacite, à l'occasion, ne s'exprime pas autrement : *propitiis, si per mores nostros liceret, deis* (*Hist.* III, 72) : la décadence des mœurs romaines appelle une sanction et les malheurs publics, comme l'incendie du Capitole en 69 ap. J.-C., prennent dans cette perspective la valeur d'une expiation.

La loi de solidarité entre les générations qui répartit les châtiments divins à l'intérieur d'une famille joue également au sein de la cité aux diverses époques de son histoire (Plut., *De sera*... 15, p. 559 A à D). A cette lumière s'éclaire la succession régulière des bons et des mauvais Empereurs. Là où les *stulti* ne voyaient que les jeux capricieux de la Fortune, les apologistes du Stoïcisme découvraient le balancement constant de la Justice des Dieux. Nous percevons un écho de cette interprétation du déroulement de la crise dynastique de l'année 69 chez Épictète (*Entr.* III, 15, 14), qui nous révèle que le meurtre de Galba fut dénoncé comme un défi à la Providence. Musonius Rufus répliquait, il est vrai, qu'il ne s'était jamais servi de Galba pour démontrer la Providence (*loc. cit.*). Mais il n'est pas douteux qu'aux yeux des victimes stoïciennes de Néron, rappelées d'exil par Galba, celui-ci ne soit apparu sous les traits d'un Justicier, envoyé par les Dieux[2]. La même force des contrastes fit opposer Vespasien — qui avait été suspect sous Néron[3] — à Vitellius, en qui revivaient les mœurs néroniennes. A

Stoïcisants, qui se complurent, après sa mort, à mettre en parallèles ses vertus « civiles » : *clementia, temperantia, ceteris bonis artibus*, et les vertus purement militaires d'Alexandre, l'élève des Péripatéticiens ; cf. *Ann.* II, 73).

1. Ailleurs (*Com. not.* 14, p. 1065 F), Plutarque s'indigne à l'idée que les parricides et les tyrans puissent être regardés comme les instruments de la Justice divine, et il n'admet pas davantage l'hypothèse de repli des docteurs de Stoïcisme, attribuant à des divinités inférieures, à de mauvais génies, la responsabilité, par délégation divine, de la mort des philosophes sur l'ordre des tyrans (*Stoic. rep.* 37, p. 1051 D).

2. L'attitude de Vespasien à l'égard de la mémoire de Galba (analysée par J. Gagé dans cette revue, *R. É. A.*, LIV, 1952, p. 290 sqq.), n'a pas d'autre explication : Galba était devenu un « martyr » du Stoïcisme. C'est Helvidius Priscus qui avait inhumé son corps, avec l'autorisation d'Othon, selon Plutarque (*Galb.* 28, 2), qui corrige le silence volontaire de Tacite. J'y reviendrai.

3. Et lié d'amitié avec les « leaders » de l'opposition stoïcienne. Cf. *Hist.* IV, 7, 6 (où Hel-

cette philosophie de l'histoire, qui, au prix de quelques entorses à la vérité, rétablit une continuité parmi des événements contradictoires, Tacite a emprunté l'un des leitmotivs du discours de Cerialis aux Gaulois, où, justifiant la conquête romaine par les bienfaits de l'occupation, il invite les peuples de l'Empire à subir avec patience les excès de la tyrannie dans l'espérance d'un avenir meilleur : « *vitia erunt donec homines ; sed neque haec continua et meliorum interventu pensantur* » (*Hist.* IV, 74). Appuyée sur un parallèle entre l'ordre cosmique et l'ordre politique — l'analogie entre les révolutions humaines et le cycle des saisons — qui est bien conforme à l'esprit du Stoïcisme[1], nous retrouvons ici la même idée, puisée dans l'arsenal des arguments en faveur de la Providence : le mal est provisoire et n'est que la contre-partie d'un bien ultérieur. Le rythme de l'histoire est scandé par cette alternance de phases de bonheur et de malheur pour l'humanité.

Mais le texte, d'où est partie notre recherche, ne fait pas allusion à cette loi des « compensations », qui maintient l'équilibre dans le déroulement de l'histoire par l'opposition des moments successifs du temps. Ce qui est remarquable dans la réflexion de Tacite, c'est qu'elle porte sur une coïncidence : à l'image du pendule doit donc se substituer celle d'un couple de forces antagonistes, dont la pesée s'exerce simultanément dans des sens contraires. Pour mieux dire, la connexion entre le Bien et le Mal est d'ordre logique et le rapprochement des effets dans la durée n'est qu'une projection sur le plan de l'histoire de causes qui relèvent de l'intemporel. Le Mal est inséparable du Bien, déclare Cléanthe dans son Hymne

vidius Priscus cite Thrasea, Soranus et Sentius) : texte unique à notre connaissance, mais d'une portée capitale et révélateur de la volonté de Priscus de compromettre le futur empereur et de l'attirer vers la politique stoïcienne.

1. *Hist.* IV, 74 : *Quomodo sterilitatem aut nimios imbres et cetera naturae mala, ita luxum vel avaritiam dominantium tolerate.* Pour l'idée des cycles dans l'évolution humaine, cf. *Ann.* III, 55 : *nisi forte rebus cunctis inest quidam velut orbis ut quemadmodum temporum vicês, ita morum vertantur.* On remarquera également dans ce discours l'emprunt par Tacite du mot de *compages* (*Hist.* IV, 74 : *octingentorum annorum fortuna disciplinaque compages haec coaluit*, dont la couleur stoïcienne est certaine) ; cf., par exemple, Aulu-Gelle, VII, 1, 7 : *naturane ipsa rerum vel providentia quae compagem hanc mundi et genus hominum fecit* (trad. de Chrysippe) ; Sénèque, *Herc. Oet.* v. 1135 ; Manilius, II, 803 ; III, 357, sans parler de Juvénal, VI, 618, évoquant la ruine de l'Empire sous Caligula dans un langage qui fait penser à l'embrasement cosmique : *ardebant cuncta et fracta compage ruebant.* Le thème principal du discours — la fusion des vainqueurs et des vaincus dans une communauté fondée sur l'égalité des races — répond à l'une des aspirations les plus chères au Stoïcisme romain, qui tend à identifier l'οἰκουμένη avec l'Empire. On comparera, pour la parenté de l'inspiration, *Hist.* IV, 74 : *cetera in communi sita sunt... nihil separatum clausumve*, et *De ira* II, 34, 4 : *Quid est gloriosius quam iram amicitia mutari? Quos populus Romanus fideliores habet socios quam quos habuit pertinacissimos hostes? Quod hodie esset imperium, nisi salubris providentia victos permiscuisset victoribus?*

(v. 16 sqq.) : « (Destin), tu fonds le Bien et le Mal en un et fais sortir du Tout l'unité de la Raison éternelle. » Chrysippe soutient que le Mal est nécessaire au Bien dans un texte du livre II de son Περὶ Φύσεως que nous a conservé Plutarque (*Com. not.* 13, p. 1065 B, C) : « A la différence d'un chœur qui ne supporte pas de dissonances et du corps dont la santé exclut la maladie d'une quelconque de ses parties, la Vertu ne peut naître sans le Mal et, comme il entre dans la composition de certains remèdes le venin du serpent et le fiel de l'hyène, la méchanceté de Mélètos est utile à la justice de Socrate et la grossièreté de Cléon à la probité de Périclès. » Ainsi le délateur et le démagogue ne servent pas seulement de repoussoirs au sage et au politique éclairé ; leurs actes entrent dans l'ordre universel pour participer à la confection du Bien. Le Mal n'est donc pas un simple épiphénomène, ou, pour reprendre une comparaison de Chrysippe, « une épigramme glissée dans la pièce par Dieu ». Nous sommes tout près de la théorie de Sénèque dans son *De providentia*, où les épreuves qui assaillent l'homme de bien sont justifiées par la nécessité d'éprouver la vertu, qui ne se fortifie que par l'exercice[1]. En ce sens, la cruauté de Néron est nécessaire à la grandeur de Thrasea et la trahison de Celer nécessaire à la vertu de Soranus.

Mais il reste à expliquer selon les principes du Stoïcisme la concomitance de cette trahison et du geste de fidélité d'Asclépiodote. Si elle se recommandait à l'attention du moraliste par sa valeur d'exemple (et l'on sait l'importance toute particulière que les Stoïciens attachaient à l'exemple en matière d'éducation), elle a, en outre, une valeur d'argument d'apologétique, et il n'y aurait rien d'impossible à y reconnaître une réplique aux sarcasmes des délateurs qui devaient souligner de commentaires ironiques le démenti que la conduite de Celer apportait à la fois à son passé de professeur et aux dogmes essentiels de son enseignement. Que la réflexion de Tacite lui ait été ou non inspirée par la lecture des œuvres de polémique, dont nous devinons le foisonnement autour de la grande persécution de 65-66 ap. J.-C., le synchronisme des faits qu'elle signale traduit dans l'ordre moral la loi fondamentale de la physique stoïcienne, la *concordia discors*[2] qui résout les dissonances dans l'harmonie d'une « conspiration ». Entre autres problèmes de philosophie naturelle qui retiennent l'attention de l'auteur du *De*

1. Voir aussi dans le *De tranquillitate animi*, VII, 3 : *habere debuit (Cato) et bonos quibus se approbaret et malos in quibus vim suam experiretur.*
2. Horace, *Ep.* I, 12, 9 ; cf. la *discordia concors* de Manilius (I, 142).

otio, il y a celui de l'accord des divers éléments composants du Monde, qui s'opposent sans se combattre : *utrum contraria inter se elementa sunt an non pugnent, sed per diversa conspirent* (V, 6). La réponse, nous la trouvons dans les *Questions naturelles* : *tota haec mundi concordia ex discordibus constat* (*N. Q.* VII, 27, 3), et dans la lettre 107, 8, à Lucilius : *contrariis rerum aeternitas constat.* L'idée que l'harmonie du monde est maintenue par l'équilibre (ἀντίστασις) de principes opposés se retrouve dans le traité pseudo-aristotélicien *de Mundo*, tout pénétré d'influences stoïciennes (chap. 5 et 6. Cf. l'édition-traduction J. Tricot, Paris, Vrin, 1949, p. 193 : « La cause de cette conservation (de l'Univers), c'est l'accord des éléments et la cause de cet accord est *l'égalité* de leurs parties... *l'égalité* est en quelque sorte cause de la conservation de l'harmonie et l'harmonie cause de la conservation du Monde. »). Certes cette idée remonte jusqu'à Héraclite, cité par l'auteur du *de Mundo*, chap. 5 (cf. W. Capelle, *Die Schrift von der Welt*, p. 553), et jusqu'à Empédocle (selon A. Delatte, *La constitution des États-Unis et les Pythagoriciens*, p. 26, qui signale l'existence chez Platon de la notion d'un juste équilibre — ἰσορροπία — dans la Nature — notion qui dérive de l'enseignement des Pythagoriciens). Mais le texte d'Épictète (*Diss.* I, 12. 16) que cite W. Capelle, *loc. cit.*, garantit l'application de cette théorie *physique* chez les Stoïciens de l'époque impériale au problème *moral* du Bien et du Mal : διέταξε (θεὸς) θέρος εἶναι καὶ χειμῶνα καὶ φορὰν καὶ ἀφορίαν καὶ ἀρετὴν καὶ κακίαν καὶ πάσας τὰς τοιαύτας ἐναντιότητας ὑπὲρ συμφωνίας τῶν ὅλων.

Cette harmonie se conserve dans le va-et-vient perpétuel des éléments : *Et natura partes suas velut in ponderibus constitutas examinat, ne portionum aequitate turbata mundus praeponderet* (Sén., *N. Q.* III, 10, 3). Il y a donc une *Aequitas*[1] inhérente à l'Univers des Stoïciens qui garantit la permanence de sa structure et la fonction de Dieu par rapport à la matière : *Deus ista temperat quae circumfusa rectorem sequuntur et ducem* (*Ep. ad Luc.* 65, 23), est de l'y faire régner. La cohésion parfaite du Monde est la résultante d'un jeu de poids et de contrepoids. Sa formule est celle d'un équilibre mécanique de forces exactement conjuguées[2], que seules les catastrophes cy-

1. Manilius, II, 77 :

... nec staret summa per omnes
par semper partes aequo digesta parente.

Pour les représentations d'*Aequitas* sur les monnaies, distinctes de *Justitia*, je renvoie aux observations d'A. Delatte, *La Constitution...*, p. 13-14, qui signale l'apparition sous Galba de la légende *Aequitas*, puis *Aequitas Augusti* à partir de Nerva.

2. *De nat. deor.* II, 45, 115 : *omnes partes ejus undique medium locum capessentes nituntur*

cliques peuvent dérégler. La suspension de la Terre immobile au centre du Monde[1], la suspension des astres qui roulent dans le ciel[2] s'expliquent de la même façon : par la pression de forces antagonistes une fois pour toutes ajustées[3]. Tel est le ressort secret de l'ordre constant du Monde pour Sénèque : *Opus hoc aeternum irrevocabiles habet motus ; qui si quando constiterint, alia aliis incident, quae nunc tenor et aequalitas servat* (*N. Q.* VII, 25, 6). Or, comme le dit ailleurs Sénèque de la mort : *prima pars est aequitatis aequalitas* (*Ep. ad Luc.* 30, 11). Aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer sous sa plume et sous celle de Pline l'Ancien, comme dans les vers de Manilius, l'image de la balance (*libra*)[4] quand ils décrivent la « machine[5] » du Monde. Ce n'est pas une simple image, mais l'expression la plus exacte de l'équilibre cosmique. On la retrouve dans l'apothéose de Néron insérée dans le prologue de la *Pharsale* où Lucain, nourri de cette cosmologie, imagine, pour des fins peut-être satiriques et en manière de bouffonnerie, que Néron, promu au rang de « cosmocrator » par l'outrance de la flatterie officielle, peut déranger par son obésité l'équilibre du monde et où il l'invite à en occuper le centre pour ne pas en détruire la précaire stabilité[6]. C'est la même idée que développe Tacite dans le grand

aequaliter. Cette *aequabilitas* du cosmos, ainsi que celle de la terre, est liée à sa sphéricité (*De nat. deor.* II, 45, 116 : *Si mundus globosus est ob aequamque causam omnes ejus partes undique aequabiles ipsae per se atque inter se continentur*...). Notons que, pour traduire la loi épicurienne de l'ἰσονομία, Cicéron a employé *aequilibritas* (*De nat. deor.* I, 39, 109).

1. Pline, *N. H.* II, 11 : *eandemque (terram) universo cardine stare pendentem, librantem per quae pendeat.*

2. Sen., *De benef.* VI, 22 : *Et quae nunc alternis eunt redeuntque opportunis libramentis mundum ex aequo temperantia* (noter le *ex aequo* et cf. Manilius, p. 54, note 1).

3. Manilius, II, 80 :

... sic omnia toto
dispensata manent mundo, dominumque sequuntur.

4. Manilius, I, 173 :

Quod ni librato penderet pondere tellus
non ageret cursus, mundi subeuntibus astris.

Pline, *N. H.* II, 10 : *suspensam... librari medio spatii tellurem*, et II, 11 (cf. ci-dessus, note 1) ; Ovide, *Met.* I, 12 : *Pendebat in aere tellus ponderibus librata suis* ; cf. *libramentis*, dans *De benef.* VI, 22 (cité ci-dessus), et Lucain (*Ph.* I, 57), cité ci-dessous ; cf. aussi V, 94 :

... Forsan terris inserta regendis
aere libratum vacuo quae sustinet orbem.

5. Manilius, II, 67 sqq. :

Quod nisi cognatis membris contexta maneret
machina...

Cf. Sénèque, *Ep.* 71, 12 : *non terra, non caelum, non totus hic rerum omnium contextus* ; *De benef.* VI, 22 : *rerum concordia... contextusque...*, et. *N. Q.* II, 47 : *contextum rerum per omnem deinceps aetatem futurarum.*

6. Lucain, *Ph.* I, 56 sqq. :

Aetheris immensi partem si presseris unam

discours d'intronisation qu'il prête à Galba à l'adresse de Pison, où la fonction du monarque dans le microcosme politique est définie par référence à l'unité du principe directeur qui règle la cohésion interne du macrocosme et en maintient l'assiette sur une base ferme, en adoptant une terminologie philosophique devenue d'ailleurs courante dans le langage officiel de l'Empire : « *Si immensum corpus imperii stare ac librari sine rectore posset...* » (*Hist.* I, 16). Nouvelle preuve, s'il en était besoin encore après les textes que nous avons rassemblés, de la familiarité de l'esprit de Tacite avec la philosophie politique aussi bien que religieuse du Stoïcisme.

Une dernière remarque avant de clore une étude qui nous a amenés, pour faire justice d'une prétendue évolution vers l'Épicurisme, à souligner les « constantes » de la pensée de l'historien. Lorsqu'il rédigeait le livre XVI des *Annales* — véritable mémorial des martyrs Stoïciens — il ne pouvait ignorer le reflux de l'histoire qui allait bientôt frapper les bourreaux et réhabiliter les victimes ; il le pouvait d'autant moins qu'il a connu dans sa jeunesse, à leur retour d'exil, bon nombre de ceux dont la Terreur avait épargné la tête (*Ann.* XV, 73). Il est notable qu'il n'ait pas jugé opportun d'y faire la moindre allusion, ne serait-ce que dans une incise. Ce silence peut s'expliquer par un certain agacement que lui a causé l'exagération des éloges dont les Stoïciens couvraient, dans leurs paroles ou leurs écrits, l'auteur de leur salut, Galba. Dans les réticences de Tacite à l'égard de cet Empereur, très sensibles à travers le premier livre des *Histoires*, se révèle la force des objections qu'il oppose à certains excès de la « Restauration ». Mais, plus profondément, il faut voir dans ce silence le signe de la répugnance de Tacite à utiliser l'argument rebattu des « délais de la Justice divine », déconsidéré par l'abus qu'en avaient fait les rhéteurs. Il a dû se refuser aussi à cette simplification presque caricaturale de l'histoire, où conduisait inévitablement la préoccupation des panégyristes, des auteurs de biographies élogieuses d'opposer trait pour trait les bons aux mauvais Empereurs, qui tendait à présenter Galba comme l'Anti-Néron, pour les raisons qui font dépeindre par Pline le Jeune Trajan comme l'Anti-Domitien. Le sentiment de la diversité psychologique, sa défiance des hommes réputés providentiels[1] le mettaient en garde contre de telles déformations de

sentiet axis onus. Librati pondera caeli
orbe tene medio...

où *librati* a la valeur d'un attribut proleptique, comme l'a bien vu P. Lejay.

1. Le seul pour qui Tacite fasse une exception est Vespasien, dont il admet la « prédesti-

l'histoire, inspirées par la polémique ou par la volonté de trouver partout l'illustration d'une loi de compensation, fondement et garantie d'une équitable répartition des récompenses selon le mérite de chacun.

Il n'accepte donc pas pour remède à son pessimisme l'attente de réparations à venir, aléatoires et imparfaites. Il aime mieux emprunter à la philosophie contemporaine la notion très épurée d'un équilibre cosmique, où les plus nobles esprits du temps, un Sénèque, un Thraséa, négligeant les consolations banales et usées des retours du destin, devaient chercher, au milieu des épreuves, le courage d'affronter sans faiblir les trahisons de leurs proches et d'opposer aux démentis ironiques que le présent infligeait à leurs plus chères croyances leur foi sereine en l'existence d'un ordre plus haut.

Pierre GRENADE.

Septembre 1952.

nation » à l'Empire (cf. *Hist.* I, 10 ; II, 78 ; IV, 81 ; *Agr.* 13 et encore dans les *Annales* XVI, 5 : *majore fato*). C'est aussi le seul Empereur qui démente la loi de la détérioration de l'homme par le pouvoir (*Hist.* I, 50). Or, Vespasien a expulsé les philosophes et ne devait guère être en odeur de sainteté dans les milieux stoïciens de stricte observance sous Trajan. Le *Dialogue des Orateurs* qui, dans sa mise en scène historique, tourne à l'éloge de Vespasien, contient une pointe très dure contre le sage stoïcien (chap. 31). Rien ne peut mieux nous faire mesurer combien le problème de l'attitude d'esprit de Tacite à l'égard de la pensée stoïcienne est différent de celui que soulève la position de l'historien face aux Stoïciens.

LES

PLAQUES DE BRONZE VOTIVES

DU SANCTUAIRE VÉNÈTE D'ESTE

(ÉTUDE ÉPIGRAPHIQUE)

A Este, sur l'emplacement du sanctuaire de Reitia, au lieu dit Fondo Baratela, des découvertes fortuites (1880), suivies, à partir de 1881, de fouilles méthodiques, ont permis de recueillir une très riche collection d'offrandes diverses, dont l'essentiel est groupé au Museo Atestino, dans la salle IV, dite « de Reitia [1] ». Nous avons pu étudier le matériel épigraphique au cours de deux séjours à Este, en avril 1951 et en septembre 1952, réviser la lecture des textes publiés et copier un certain nombre d'inédits. Nous donnons ici les résultats de cette enquête pour les plaquettes de bronze inscrites de ce sanctuaire [2].

Une des séries d'offrandes le mieux représentées est, en effet, constituée par des centaines de plaquettes de bronze [3], de très faible épaisseur (ordre de grandeur : 0,5 mm.), le plus souvent rec-

1. Les plaquettes de bronze inscrites, ici étudiées, sont disposées dans une armoire-vitrine, sur une étagère oblique (d'où l'indication « au-dessus de tel numéro » pour localiser certains documents) ; chacune repose sur deux clous qui la maintiennent en place ; le numéro d'inventaire est inscrit au crayon sur la planche, à côté de l'objet (mais non marqué sur l'objet ou sur une étiquette qui y soit attachée) : de sorte que l'indication du numéro est toujours donnée sous réserve d'un déplacement, passé ou futur, de l'objet, et à la date de 1951-1952. Un certain nombre de fragments sont dépourvus de numéros et ne peuvent être désignés que par leur place actuelle par rapport à d'autres fragments numérotés ; il arrive que plusieurs fragments, appartenant à une même plaquette ou à des plaquettes différentes, soient réunis, sous le même numéro, dans une petite boîte de bois.

2. Publications antérieures : Ghirardini, *Not. Sc.*, 1888, p. 8-20 et planches II-III ; ci-dessous, désignation par le sigle Gh. suivi de l'indication du numéro du texte, de la page et du numéro de la figure sur la planche. — Pauli, *Die Veneter* [1891], nos 7 à 20 (p. 4-9 et 405-406 ; planches I et II) ; ci-dessous : Pa. — Cordenons, *Le iscrizioni venete euganee* [Feltre, 1912] = *Silloge delle iscrizioni venetiche* [Feltre, 1911], nos 24 à 36 (p. 139-154), avec dessins dans le texte ; ci-dessous : Cor. — Conway, t. I [1933] des *Praeitalic Dialects of Italy*, nos 1 à 14 (avec photo du no 3 à la planche II) ; ci-dessous : *P. I. D.*

3. Des plaquettes analogues, soit à décoration géométrique, soit avec figurations diverses, anépigraphes ou portant des dédicaces, ont été trouvées dans les deux autres sanctuaires vénètes connus, à Lagole (en Cadore) et à Gurina (en Carinthie) ; voir *R. É. A.* LIV [1952], p. 51-82 et 267-274.

tangulaires et de petites dimensions (quelques centimètres de côté), la plupart anépigraphes : les unes à décoration géométrique, les autres avec des figurations diverses (présentées de profil), dont les plus fréquentes sont une figure féminine en robe (que l'on suppose être Reitia), et des guerriers casqués à bouclier rond ou ovale, armés de javelots, tantôt à pied, tantôt sur un cheval qui court ; il existe aussi des figurations de parties du corps, jambes notamment. Trois petites plaquettes sont garnies de signes qui sont plutôt des ornements (ou des symboles, ou des chiffres) que des lettres ; une autre est occupée par la lettre latine *a*, dans un encadrement en pointillé[4]. — A côté de ces tablettes anépigraphes (ou, pour les dernières citées, quasi anépigraphes), il existe vingt et une plaquettes, entières ou fragmentaires, portant ou ayant porté[5] des dédicaces à Reitia. La plupart (I-XVIII) sont d'un type particulier à Este, celui des « tablettes alphabétiques » ; une autre est une plaquette figurative portant, par surcroît, une dédicace (XIX) ; les deux dernières sont d'un type spécial, mais l'une d'elles évoque explicitement le souvenir des tablettes alphabétiques (XXI). La datation, absolue ou relative, de ces documents est malaisée ; le sanctuaire a été en activité, semble-t-il, au moins depuis le début du IIIe siècle avant notre ère, et pendant quelque cinq siècles ; deux de nos textes attestent l'influence romaine, le nº V, qui juxtapose une formule latine au formulaire vénète de la dédicace, et le nº XXI, qui reproduit l'alphabet latin et transcrit en lettres latines le début d'une dédicace vénète ; ils datent au plus tôt du second siècle et, plus probablement, du Ier siècle avant notre ère ; les autres textes ont chance de leur être, pour la plupart, antérieurs.

Nous avons donné ailleurs[6] les éléments d'une interprétation des « tablettes alphabétiques », de caractère à la fois pédagogique et magique ; le bas de la tablette est occupé par cinq rangées de

4. Inv. 9175 = Gh. nº 13, p. 20, et pl. III/9 = Pa. 17 = *P. I. D.* 12 ; dimensions : 30 sur 18 mm. — Inv. 9175 (dans la même boîte que le précédent) = Gh. nº 12, p. 20, et pl. III/8 = Pa. 15 = *P. I. D.* 13 ; dimensions : 44 sur 30 mm. — Inv. 9178 = Gh. nº 14, p. 20, et pl. III/10 = Pa. 16 = *P. I. D.* 11 ; dimensions : 72 sur 30 mm. — Inv. 9179 (il s'agit de la plaquette portant un *a*) = Gh. nº 11, p. 20, et pl. II/11 = Pa. 20 = *P. I. D.* 14 ; dimensions (la plaquette est en forme de trapèze) : 33 et 43 mm. de base sur 33 de haut.

5. Étant donnée la très grande uniformité de structure générale des « tablettes alphabétiques », on doit supposer l'existence d'une dédicace même si nos fragments ne nous conservent qu'une portion d'une autre partie de la plaque (XV à XVIII). D'une manière générale, la reconstitution d'un document de cette nature à partir de fragments est, dans plusieurs cas, possible, avec une suffisante probabilité.

6. *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 199-204.

seize cases ; dans la rangée inférieure, de droite à gauche, les quinze consonnes, dans l'ordre de l'alphabet vénète (*v*, *d*, *h*, θ, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *ś*, *r*, *s*, *t*, *b*, *g*), la dernière case du bas à gauche étant occupée par une lettre quelconque (*e* dans I et II ; *ii*, notation de la consonne yod [7], dans III ; *a* dans IV) ; au-dessus, une rangée de seize *a*, puis une rangée de seize *k*, puis une rangée de seize *e*, puis une rangée de seize *o*, cet ensemble, lu de bas en haut, donnant la formule *a ke o* « *a* et *o* » [8], seize fois répétée (nombre magique [9]?).

La partie supérieure de la tablette contient d'une part la dédicace, d'autre part la « liste des groupes » (voir plus bas), avec des dispositions diverses. De bas en haut, au-dessus de la ligne des *o*, d'abord la dédicace, ensuite la liste (I, IV, V, X, et sans doute VIII, XI, XIII) ; ou, inversement, de bas en haut, au-dessus de la ligne des *o*, d'abord liste, puis dédicace (II, VI, IX) ; ou encore, liste encadrant la dédicace (III, VII).

La liste est celle des groupes de signes consonantiques qui, lorsqu'ils étaient placés dans le mot entre deux voyelles, appartenaient à la seconde des deux syllabes et, par conséquent, n'étaient pas sujets à « ponctuation » de leur premier élément ; il s'agit, d'une part, des digrammes *vh* (notant *f*) et *kv* (consonne complexe k^w), qui ne sont pas, au sens phonétique du terme, des groupes de consonnes ; il s'agit, d'autre part, d'un certain nombre de groupes dont le second élément est *l*, *r*, ou *n*, et dont le premier élément est une occlusive (*p*, *b*, *m* ; θ/*t*, *d* ; *k*, *g*) ou une spirante (*vh*, *ś*, *s*), les groupes tels que *pl*, etc., étant tautosyllabiques en vénète. La liste est ordonnée selon l'ordre alphabétique des consonnes initiales des groupes et commence donc par les groupes en *vh*- pour se terminer avec les groupes *g*- ; pour chaque élément initial commun, l'ordre des seconds éléments des groupes est *r* – *n* – *l* (I, II, III, IV, VII, IX), parfois, semble-t-il, *n* – *r* – *l* (VI, X) ou *l* – *n* – *r* (XIV) ; la place normale de *vh* paraît avoir été après la série *vhr* – *vhn* – *vhl* ; la place normale de *kv* paraît avoir été après la série *kr* – *kn* – *kl* ; si bien que (avec l'ordre *r* – *n* – *l*, le plus usuel) la liste-type se présente ainsi :

vhr – *vhn* – *vhl* – *vh* – *dr* – *dn* – *dl* – θ*r* – θ*n* – θ*l* –
kr – *kn* – *kl* – *kv* – *mr* – *mn* – *ml* – *pr* – *pn* – *pl* –

7. Sur la notation de yod, cf. *Word* VIII [1952], p. 51-64.
8. Homologue de la formule grecque τὸ ἄλφα καὶ τὸ ὦ. La voyelle *o* se trouve être la dernière lettre de l'alphabet vénète, au témoignage de la tablette I.
9. Il paraît certain que c'est la répétition, seize fois exigée, de la formule *a ke o*, qui a

śr – śn – śl – sr – sn – sl – tr – tn – tl –
br – bn – bl – gr – gn – gl –

C'est, à très peu de chose près, la liste de I (où, seul lapsus, *k* a été oublié devant *n* dans la série *kr – kn – kl*) ; c'est celle que nous restituerons là où rien ne s'y oppose. Mais, en fait, plus d'une fois nos tablettes s'écartent de ce modèle.

D'une part, en dehors des tablettes alphabétiques, la lettre θ était inusitée à Este[10] ; sous sa forme à croisillons (carré traversé par ses deux diagonales), elle se prêtait aisément à une simplification graphique qui la réduisait à la croisée des diagonales, c'est-à-dire la confondait avec *t*, et ceci d'autant plus naturellement que *t* et θ, notant l'occlusive dentale sourde, faisaient double emploi dans l'écriture vénètè ; dans II, III, IV et IX, la série *tr – tn – tl* a été écrite à la place de la série θ*r* – θ*n* – θ*l* ; dans III et dans IV, cette substitution a entraîné d'autres perturbations, dont le détail sera donné plus loin.

D'autre part, les digrammes *vh* et *kv* étaient un peu hors série, puisqu'ils ne se terminent pas par *r*, *n* ou *l* ; dans III, *vh* avait été oublié et a été réintroduit juste après *kv* (lui-même figurant après la seconde série en *k-*, insérée à la place de *t-*) ; dans IV, *kv* avait été oublié et a été rajouté en queue de liste[11].

A la différence, donc, de la liste des consonnes, toujours correcte, dans les quinze cases inférieures des tablettes, la liste des groupes, élément plus compliqué de l'enseignement orthographique, n'était pas fidèlement présente à l'esprit de tous les graveurs ; et ceci sans doute est d'autant plus marqué que la date de nos tablettes est plus basse. Dans V (époque romaine), les groupes sont dans un complet désordre, ainsi, semble-t-il, que dans XIV.

Une seule tablette (I) comporte un élément de plus : c'est (intercalé entre la dédicace et la liste des groupes) un alphabet vénète complet[12], voyelles incluses, dans l'ordre alphabétique, mais avec

conduit à l'existence de seize cases à la rangée du bas, alors que la liste des consonnes n'en peut garnir que quinze.

10. Des deux caractères *t* et θ, l'usage d'Este a généralisé le premier, l'usage de Padoue le second. Emploi exceptionnel de *t* à Padoue dans l'épitaphe *P. I. D.* 142 (qui, d'ailleurs, a aussi un exemple de θ). Emploi exceptionnel de θ à Este dans la dédicace *P. I. D.* 33 et dans l'épitaphe *P. I. D.* 127 ; (sur la lecture de la stèle *P. I. D.* 105 à Este, voir plus bas dans le commentaire de la tablette I). D'ailleurs, tant à Este (*P. I. D.* 33, 127) qu'à Padoue, le θ n'a pas la forme à croisillons, mais celle d'un losange enfermant un petit trait vertical.

11. Nous l'avons également supposé rejeté en queue de liste dans VII et X, où il ne figure pas à la fin de la série en *k-*.

12. C'est, parallèlement, un alphabet latin complet que présente la plaquette XXI.

deux ligatures (*ś* + *r* ; θ + *i* + *k*, cette dernière ligature ne laissant plus apparaître clairement le *i*) et avec un lapsus (omission de *n*), soit : *a* – *e* – *v* – *d* – *h* – θ – *i* – *k* – *l* – *m* – ⟨*n*⟩ – *p* – *ś* – *r* – *s* – *t* – *u* – *b* – *g* – *o* (la voyelle *o*, ajoutée à l'alphabet étrusque adapté, a reçu la dernière place).

Les tablettes alphabétiques sont toutes rectangulaires (deux d'entre elles, III et IV, présentent, la première, à droite, la seconde, à gauche, une sorte d'anse plate en demi-cercle, faisant corps avec la tablette). Leurs dimensions[13] varient, en largeur de 140 à 205 mm. (sauf pour XVI, qui ne devait pas dépasser 110 mm., et pour VII, qui devait atteindre 230 mm.), en hauteur, de 100 à 160 mm. (moins, sans doute, pour XVI), le rapport de la hauteur à la largeur variant de 1/2 à 9/10.

L'écriture est toujours orientée de droite à gauche[14]. Toutes les tablettes dont les fragments subsistants permettent d'en juger (I, II, III, IV, VI, VII, IX, X, XIV) présentent une disposition βουστροφηδόν dans la partie supérieure (dédicace et liste), à l'exception de V (et, peut-être, de XVIII) : le graveur écrit toujours de droite à gauche, mais en retournant la tablette, de sorte que le haut des lettres est dirigé tantôt vers le haut, tantôt vers le bas de la tablette selon les lignes ; une seule fois (dans II : troisième ligne de la liste), ce changement de l'orientation de l'écriture a entraîné un changement de sens (gravure de gauche à droite). Les éléments latins de V sont, bien entendu, gravés de gauche à droite.

13. Les dimensions, conservées, ou restituées (celles-ci signalées par un point d'interrogation ; sur ces restitutions, voir plus loin) sont les suivantes (l et h = largeur et hauteur en mm. ; r = rapport de la hauteur à la largeur ; il n'est pas tenu compte des « anses » de III et IV) :

I : l = 195	h = 160	r = 0,82	IX : l = 180?	h = 120?	r = 0,66?
II : l = 190	h = 145	r = 0,76	X : l = 200?	h = 100?	r = 0,50?
III : l = 173	h = 120	r = 0,69	XI : l = 175?	h = 150?	r = 0,86?
IV : l = 142	h = 128	r = 0,91	XIII : l = 175?	h = 115?	r = 0,66?
V : l = 205	h = 130	r = 0,63	XIV : l = 200?	h = 150?	r = 0,75?
VI : l = 150?	h = 100?	r = 0,66?	XV : l = 160?		
VII : l = 230?	h = 150?	r = 0,65?	XVI : l = 110?		
VIII : l = 205?	h = 155?	r = 0,76?	XVII : l = 200?		

Confronter les dimensions des plaques inscrites autres que les « tablettes alphabétiques » : XIX (l = 155, h = 88, r = 0,57), XX (l = 140, h = 100, r = 0,71), XXI (l = 125, h = 90, r = 0,71).

14. Il faut se rappeler que la tablette IV, au Museo Atestino, se présente à l'envers (le recto n'ayant pu être détaché de la couche de terre à laquelle il adhérait) ; sur les dessins existants (Ghirardini, Pauli, Cordenons) et, bien entendu, sur les photographies, les lettres (en relief, non en creux) paraissent tracées de gauche à droite ; le dessin inversé que nous donnons restitue à la tablette sa physionomie réelle, en représentant le recto.

* * *

Tablette L

Inv. 9163 — Gh. nº 1, p. 8 ; et pl. III/1 — Pa. 8 — Cor. 25 — *P. I. D.* 1 — Voir photographie hors texte, pl. I (haut).

Tablette intacte ; l = 195, h = 160 mm.

De bas en haut, sur onze lignes :

a) liste des quinze consonnes, complétée à gauche par un *e* (l. 1)

b) formule *a ke o*, tracée de bas en haut, et seize fois répétée de droite à gauche (ll. 2-5)

c) dédicace (l. 6 ; voir plus loin)

d) abécédaire : *a*, *e*, *v*, *d*, *h*, θ *i k*, *l*, *m*, ⟨*n*⟩, *p*, *ś r*, *s*, *t*, *u*, *b*, *g*, *o*, chaque lettre étant encadrée de « points » (l. 7)

e) liste des groupes : *vhr*, *vhn*, *vhl*, *vh*, *dr*, *dn*, *dl*, θ|*r*, θ*n*, θ*l*, *kr*, ⟨*k*⟩*n*, *kl*, *kv*, *mr*, *mn*, *ml*, | *pr*, *pn*, *pl*, *śr*, *śn*, *śl*, *sr*, *sn*, *sl*, | *tr*, *tn*, *tl*, *br*, *bn*, *bl*, *gr*, *gn*, *gl* (ll. 8-11 ; début à gauche, à la l. 11 ; disposition βουστροφηδόν ; fin à gauche, à la l. 8)

Outre le quadrillage régulier du bas, de type courant (cinq rangées de seize cases), la tablette présente un quadrillage au-dessus de la ligne de la dédicace. — Ligne 7 : vingt et une cases ; l'abécédaire, qui commence à gauche, devrait en occuper vingt (quinze consonnes + cinq voyelles) si la ligature (voulue par le style de l'écriture) θ *i k* n'en économisait une, et si l'omission (par inadvertance) de *n* n'en libérait une autre : donc, trois cases libres à droite. — Lignes 8 à 11 : vingt cases par ligne ; la liste-type des groupes comprend soixante-treize signes ; l'omission (par inadvertance) de *k* dans le groupe *kn* ramène ce nombre à soixante-douze ; dix-huit cases sur vingt sont donc occupées à chaque ligne, et chaque ligne présente deux cases vides à droite. — La dédicace, qui commence à l'extrémité gauche de la ligne 6, mais ne tient pas en entier dans cette ligne, a été terminée en utilisant les deux cases vides à droite de chacune des lignes 7 à 11 ; d'abord, le long du rebord droit, de bas en haut ; puis en revenant, βουστροφηδόν, vers l'intérieur, de haut en bas.

Écriture de droite à gauche. Le haut des lettres est tourné vers le bas de la tablette aux lignes 6, 7, 9, 11. — Les bords verticaux

des cases se confondent avec la haste verticale droite des lettres *a*, *e*, *v*, θ, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *ś*, *r*, et, de plus, avec la haste verticale gauche de θ, *ś*, non seulement, comme il est usuel, dans la portion inférieure de la tablette, mais dans l'abécédaire et dans la liste des groupes ; ce style graphique conduit, dans l'abécédaire, à la disparition de *i*, confondu avec une limite verticale de case, qui est en même temps partie gauche d'un θ et partie droite d'un *k*. — Dans les θ de la ligne 1 et de la ligne 7, les croisillons sont prolongés jusqu'aux angles de la case, le cadre de celle-ci figurant le pourtour de la lettre ; au contraire, les deux traits obliques croisés du *t* n'atteignent pas aux rebords de la case (lesquels ne sont pas partie intégrante du signe). Mais cette fragile distinction graphique n'est pas maintenue pour les θ (l. 10 et 11) et les *t* (l. 8) de la liste des groupes ; l'ambiguïté du tracé de θ dans la liste des consonnes (cadre de la case = pourtour de la lettre) a favorisé, pour ce signe de dentale sourde, sorti de l'usage à Este, la confusion avec *t*, qui se manifeste dans les listes de groupes de la plupart des tablettes (voir plus haut).

Écrite, comme toujours, sans séparation des mots, la dédicace se lit : *megodona.s.to.e.b.vhaba.i.t*[ ]*ap*|*ora.i..o.pio*|*robo.s.*

Après le pronom objet *mego* et le verbe *dona.s.to* (« mē dōnāuit »), et avant *vh-* (valant *f-*) qui marque sûrement le début d'un mot (un groupe *-bf-* est sans vraisemblance), *.e.b.*, qui n'a guère l'apparence d'un mot complet, peut, soit présenter les initiales des deux mots *e*(...) *b*(...) d'une formule votive, soit (c'est l'hypothèse généralement admise) être le début d'un nom propre *Eb*(...), le point qui suit *b* étant, dans les deux cas, une marque d'abréviation [15]. — S'il s'agit d'une formule votive, jusqu'ici inconnue par ailleurs [16], elle pourrait, par exemple, être du même type que lat. arch. *en manom* (vase du Quirinal, dit de Duenos, *C. I. L.*² I 4), c'est-à-dire comporter la préposition *en* [17] et l'accusatif d'un neutre signifiant « bon, favorable » [18]. — S'il s'agit d'un nom de personne abrégé,

15. Sur le « point » comme signe d'abréviation, cf. *Studi Etruschi* XXI [1951], p. 223 et n. 11 ; *Word* VIII [1952], p. 58-59 et n. 13. — Les deux points qui, ici, encadrent *e* sont ceux qu'appelle toute voyelle initiale.

16. Sur le formulaire votif vénète, voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 204-215.

17. Outre les prépositions *op*, *per* et *u* (connues par le formulaire votif), on peut reconnaître en vénète une préposition *en* si l'on isole, dans *P. I D.* 143 (Padoue), une forme verbale composée *.e.n.-θo.l.lo.u.* « in-tulit », comme nous l'avons précédemment suggéré (*R. É. L.*, XXIX [1951], p. 92, note 4, et p. 93 ; corriger 107 en 143 dans la note 4 susdite).

18. Peut-être même s'agirait-il, dans cette hypothèse, d'un correspondant vénète de l'adjectif latin *archaïque* (et falisque *archaïque* : vase A publié par Giglioli, *N. Sc.* XI [1935],

on peut alléguer divers gentilices connus en Italie du Nord, tels que *Ebidius*, *Eburius*, *Ebu(s)sius*, etc.[19], ou, plus exactement, les noms individuels qui ont servi d'origine à de tels gentilices (cf. *Ebos* à Lagole). Car le système onomastique vénète diffère du système latin, la désignation d'une personne se faisant, selon le vieil usage indo-européen, par l'indication du nom individuel, suivi, le cas échéant, d'une indication patronymique ; ici, dans cette hypothèse, *Eb... Fab...* ; le prénom n'existe pas en vénète ; la variété des noms individuels ne paraît pas limitée comme l'est celle des prénoms latins ; de là l'extrême rareté de leur abréviation dans nos dédicaces ou épitaphes ; une telle abréviation demeure, cependant, possible[20].

L'épithète divine *pora.i.* (au dat. fém. sg.) est connue par ailleurs à Este[21]. Le *a* qui précède est donc la dernière lettre du nom commençant par *vhab-* : nom unique de la personne qui fait l'offrande, si *.e.b.* n'est pas un élément onomastique, ou bien patronyme, si *.e.b.* est un nom individuel ; probablement féminin dans le premier cas, sûrement féminin dans le second. Entre *vhaba.i.-*[22] et cet *-a* final, la corrosion du bronze laisse seulement apercevoir, d'une part, la partie droite d'un *t*, d'autre part, ce qu'on peut interpréter comme la partie gauche d'un *ś*, ou encore comme un *i* précédé de la dernière haste oblique d'un *n*[23] ; il n'est pas possible de voir s'il y a eu ou non un « point » après le *t*[24]. — La première lec-

p. 238-243) *duenos*, si l'on admet comme possible, *à date plus basse*, un traitement vénète **dw-)b-*, parallèle au traitement latin.

19. *Ebidius* : Pais, 1077/7 (amphores d'Aquilée ; cf. 1077/62, 63) ; tous les autres exemples sont à l'ouest, hors du domaine vénète : *Eburius* : *C. I. L.* V 3541 (Vérone), 6521, 6573, 6578 add. ; *Ebu(s)sius* : *C. I. L.* V, 4023, 4992, 5006 ; etc. Sur les connexions étrusques, voir Schulze, p. 204, n. 1, et p. 258, n. 5. Sur les connexions celtiques, voir Holder I 1393-1404. Caractère « illyrien » donné comme douteux par Krahe, *Lex.*, p. 45. — L'idée première de cette interprétation appartient à Pauli. — Sur l'identification d'un nom de personne *Ebos* à Lagole, voir *R. É. A.* LIV [1952], p. 75.

20. Voir plus loin, note 73.

21. *P. I. D.* 31, 103 ; mais notre texte est le seul où cette épithète n'accompagne pas une autre dénomination de la déesse. Sur la possibilité d'une attestation de *p]ora[.i.* à Lagole (?), cf. *R. É. A.* LIV [1952], p. 42. Sur l'explication du terme, cf. *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 218, n. 72, et *Studi Etruschi* XXI [1951], p. 218, n. 7.

22. Sur la valeur *.i.* du prétendu *h* en cette position du mot, voir *Rev. de Phil.* XXI [1951], p. 204-215, et notamment p. 215 et note 53 *bis*.

23. Le trait vertical et le trait oblique ne sont pas absolument jointifs. — Nous avons indiqué cette double possibilité de lecture dans *Word* VIII [1952], p. 61, mais avec un lapsus (*-a.i.*, c'est-à-dire datif, au lieu de *-a*, nominatif, pour la finale).

24. Sur la ponctuation de *-tś-* entre voyelles, l'exemple de *P. I. D.* 112 à Este (*iiuva.n.t|śa.i.*) est hors de cause (puisque le groupe est, là, appuyé), de même que *vo.[ ].t.śe.s.* à Würmlach (*P. I. D.* 182 ; avec, après *o*, une consonne de lecture incertaine) ; le seul exemple subsistant est alors *metśo* à Lagole (*R. É. A.* LIV [1952], p. 79, n° 39, et pl. III), mais dans un site et à une époque où la ponctuation est plus d'une fois défaillante. — Le groupe *-tn-* est tautosyllabique en vénète, et il semble que *-tny-* le soit aussi (cf. *Word* VIII [1952], p. 55).

ture (*-tś-*) est celle de Pauli et de Conway ; en ce cas, le nom est *Vhaba.i.tśa*, avec une finale [25] qui évoque celle du patronyme dans l'épitaphe d'Este *.e.go Ne.i.rka.i. Iiuva.n.t|śa.i.* (*P. I. D.* 112).

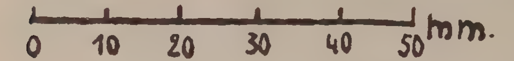


Fig. 1 (Inscr. d'Este)

Dans l'autre cas, *Vhaba.i.tnia*, avec une finale [26] qui évoque celle du patronyme dans la dédicace d'Este *vda.n. dona.s.to Vhetiana .O.tnia* (*P. I. D.* 24).

25. Il s'agit d'un dérivé de **Fabaitos* (cf. *Mosgaitus*, *Calaitos*, sur le domaine celtique) ; faut-il supposer *-tya* > *-tśa*, ou bien faut-il supposer l'intervention d'un suffixe en *-s-*? Voir *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 215, note 53 *bis*, et surtout *Word* VIII [1952], p. 61.

26. **Otnyos* (avec féminin *Otnya*) est sans doute, avec **O(t)tonyos*, une des deux forma-

Le graveur, à partir de l'endroit où le tracé de la dédicace tournait à gauche pour suivre le rebord de la tablette, après le *p* de *pora.i.*, devait inscrire la fin de son texte dans un secteur préalablement quadrillé (extrémité droite des l. 7 à 11) ; il a commencé par n'inscrire qu'une lettre par case (*o*, *r*) et par utiliser le premier montant des cases comme haste initiale de ses lettres (*r*, *a*) ; puis il a serré, s'avisant qu'il ne pourrait, autrement, faire tenir la fin du texte dans l'espace qui demeurait libre [27]. La ligne ainsi tracée, le long du bord, se poursuit, après *pora.i.*, par *.o.p.o* ou par *.o.pio*, selon qu'on interprète le trait vertical qui suit *p* comme un « point » un peu long ou comme un *i* ; la ligne en retour commence soit par un *r*, soit par un « point » très long (ou un *i*) immédiatement suivi d'un *s* [28] ; viennent ensuite, très claires, les lettres *obo.s.* En fonction de ces données, et des règles générales de ponctuation, seraient possibles seulement [29], soit, en deux mots, *.o.p. o.sobo.s.*, soit, en un mot, *.o.piorobo.s.* ; mais nous connaissons par plusieurs textes d'Este (dont les tablettes V, VI, IX : voir plus bas) une formule votive *.o.p vo.l.tiio veno*, constituée par la préposition *op* et par un régime à l'ablatif-instrumental [30] ; le *-p* final de la préposition n'y est jamais ponctué, comme l'est normalement en vénète toute consonne finale : c'est que la préposition, proclitique, faisait corps avec le mot suivant du point de vue de la syllabation, le groupe *-pv-* étant, alors, tautosyllabique [31] ; à plus forte raison y a-t-il lieu de penser, lorsque le mot suivant commençait par voyelle, que *-p* n'était pas ponctué, et que cette voyelle elle-même n'était pas traitée comme initiale : ceci rend peu plausible la lecture *.o.p.*

tions possibles de patronymes à partir d'un nom **O(t)tō*, thème à nasale. En ce cas, *Fabaitnya* supposerait un doublet **Fabaitō* (thème à nasale) de **Fabaitos* (voir note précédente).

27. Mais le graveur n'en a pas moins continué, dans la mesure où il le pouvait, à utiliser le cadre des cases pour ses hastes verticales (ainsi pour le *p*) ; il ne l'a pas pu pour le *r* de la ligne en retour, parce qu'aucun trait ne limite les cases du côté du bord de la plaque.

28. La première des deux lectures est celle que l'examen du bronze rend la plus vraisemblable. On observera, d'ailleurs, que le retour βουστροφηδόν attendu amenait, naturellement, le graveur, pour cette dernière ligne du texte, à orienter la face de ses lettres vers le côté droit de la plaque (ce que confirme le sens du *s* final) ; or, on ne peut lire *i* + *s* ou « point » + *s* au lieu de *r* qu'en supposant un *s* inversé. — Un second examen nous amène donc à rectifier notre lecture de 1951, *.o.p iosobo.s.* (*Word* VIII [1952], p. 53 ; *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 211-212), qui, déjà, tenait compte d'un signe négligé par Conway.

29. Par exemple, *.oip-* est exclu, parce que le point avant *o* appelle un point après *o* ; *.o.p. oro-* est exclu, parce que le point avant le second *o* appelle un point après lui ; etc.

30. Sur les éléments et le sens de cette formule, voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 212, et *Rev. des Ét. anc.* LIV [1952], p. 69.

31. La consonne notée *v* en vénète pouvait aussi bien être une bilabiale qu'une labiodentale. Comme le vénète ignore, en position intervocalique, les groupes d'occlusive + *v* (exception faite de la consonne complexe *kv*), ceux-ci n'avaient pas à figurer dans la « liste des groupes » ; ils ne se produisaient qu'en phonétique syntactique, dans des cas comme celui que nous signalons ici.

o.sobo.s. ; il apparaît là, en même temps, une possibilité d'analyse de l'autre leçon en *.o.p iorobo.s.* (avec un groupe *-py-* tautosyllabique [32], au même titre que *-pv-*) : cette interprétation est à la fois celle qui s'accorde le mieux avec les données du bronze, et avec les particularités de ponctuation connues par ailleurs en cas de proclise. Nous aurions donc une formule indiquant le motif de la dédicace ; le thème *ioro-* qui figure ici à l'ablatif-instrumental pluriel (sans que nous connaissions, pas plus ici qu'ailleurs, la quantité des voyelles) est formellement identifiable au **yōro-* sur quoi repose gr. ὧρος « année » (cf. ὥρᾱ « saison ») [33] ; mais le sens précis qu'aurait ce mot dans notre formule vénète reste conjectural [34], et le rapprochement formel indiqué ci-dessus reste une simple possibilité.

Cette lecture de la formule finale de notre tablette s'est trouvée confirmée par la révision que nous avons faite, en septembre 1952, de la stèle votive d'Este, *P. I. D.* 105 [35].

De la dédicace, qui était tracée horizontalement, de droite à gauche, sur tout ou partie des quatre côtés verticaux de l'abaque (et chacun était long au moins de 165 mm.), il reste un fragment inscrit de 95 mm. sur l'un des côtés. Conway, qui est le premier à l'avoir publié, y voyait, tracé par un graveur ignorant du vénète (*P. I. D.* I, p. 83), un fragment du nom de Reitia (*P. I. D.* III, p. 38), c'est-à-dire, apparemment, *re.i.θia.i.*, en supposant que le reste de la première lettre appartient à un *r*, que le mot a été écrit avec un θ, d'ailleurs incomplet (il y manque le trait vertical intérieur) [36], que le *i* qui vient ensuite est aussi court qu'un « point » (ce qui arrive), que le graveur a oublié de fermer le *a* vers le bas et, enfin, que trois hastes verticales, à gauche, signifient *.i.*, ce qui est possible. — Mais, à l'extrémité gauche, juste avant la brisure, un examen attentif montre que la troisième haste verticale d'une part se raccordait en haut à un trait oblique partant vers le

32. En général, les groupes de consonne + *y* sont tautosyllabiques en vénète (à l'exception de *-sy-*) : voir *Word* VIII [1952], p. 54 et suiv. Ils ne figurent pas dans la « liste des groupes » parce que l'écriture vénète n'avait pas de caractère propre pour la consonne yod.

33. Et sans doute aussi lat. **ho-yōrinos* > *hōrnus* ; les formes germaniques reposent sur **yēro-* (got. *jer* « année ») ; les formes slaves et avestiques peuvent reposer sur l'un ou sur l'autre.

34. Noter en passant l'existence à Lagole d'un mot *vol.tso.m.* que nous avons proposé d'interpréter par « annuel » (*Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 72-73).

35. Sur l'ensemble de ces stèles, voir *Studi Etruschi* XXI [1951], p. 215-227. Nous nous étions contenté, pour *P. I. D.* 105, de signaler, en l'explicitant, la lecture de Conway (p. 216, note 5). De cette stèle (inv. 11075), il reste seulement un fragment d'abaque ; le secteur inscrit est haut de 300 mm., et les lettres mesurent 250 à 300 mm. de hauteur.

36. Dans les deux seuls *textes* d'Este où elle figure (*P. I. D.* 33, 127), la lettre θ a la forme d'un losange dont le diamètre vertical est marqué, en son milieu, par un tiret.

bas et la gauche, d'autre part ne descendait pas plus bas que le milieu de la hauteur du secteur inscrit et, là, se raccordait à un trait oblique parallèle au premier ; seule identification possible : *o* ; dès lors, une lecture et une restitution du texte s'imposent [37] :

[*mego dona.s.to* | ... ... | ..]*e.i. o.p iio*[*robo.s.*]

La partie centrale du texte contenait le nom du donateur, et, semble-t-il [38], le début d'une épithète divine au datif, dont nous avons seulement la finale *-e.i.* ; épithète nouvelle à Este, puisque

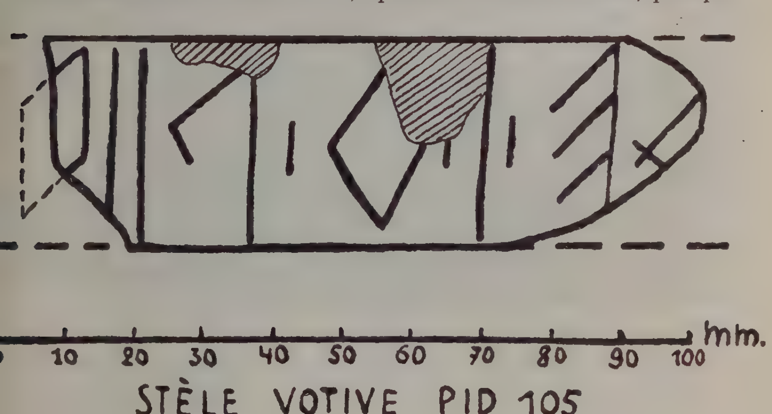


FIG. 2 (Inscr. d'Este)

les restes de la lettre précédente excluent *śa.i.nate.i.* L'alternance *io-* /*iio-* à l'initiale, pour noter *yo-*, est d'un type banal [39] ; peut-être est-il utile de signaler la petite confirmation de détails uivante, pour la correspondance des deux textes : sur la tablette I aussi bien que sur la stèle *P. I. D.* 105, la lettre *o* qui suit *i* ou *ii* est gravée en losange à deux côtés verticaux, à la différence des autres *o* des

37. D'après les dimensions restituables pour l'abaque (quatre côtés sensiblement égaux, de 165 mm. ou davantage) et d'après la taille des lettres subsistantes, il apparaît que *mego dona.s.to* devait remplir à peu près le premier côté ; si le nom du donateur était court, notre fragment peut appartenir au troisième côté ; sinon, il appartient au quatrième.

38. Il faut réserver, bien que moins plausible, la possibilité du datif de la personne *à l'intention de qui* la dédicace est faite (cf. *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 195 et p. 208). — La consonne qui précédait *-e.i.* doit avoir été *s* ou *r* (si c'est *-s-*, cf. ...]*se.i.* sur un fragment de dédicace de Lagole : *R. É. A.* LIV [1952], p. 77, nº 29) ; sont possibles aussi *b* ou θ (dans cette dernière hypothèse, peu plausible à cause de l'extrême rareté de θ à Este, on pourrait songer à *śa.i.na*θ*e.i.*).

39. Voir *Word* VIII [1952], p. 52-53 ; ajouter notre exemple à la liste donnée dans cet article.

deux textes qui sont, comme il est usuel, des losanges aux quatre côtés obliques par rapport aux bords du secteur inscrit.

Tablette II.

Inv. 9164 — Gh. nº 2, p. 14 ; et pl. III/2 — Pa. 9 — Cor. 26 — *P. I. D.* 2 — Voir photographie hors texte, pl. I (bas).

Fragments d'une tablette un peu plus petite que la précédente (l = 190, h = 145 mm.), présentement remis en leur place et collés sur une plaquette de bois ; les manques intéressent la partie inférieure et sont peu importants ; le bas de la tablette n'est pas quadrillé ; il est séparé du haut (liste des groupes et dédicace) par une fine ligne de volutes.

De bas en haut, sur onze lignes :

a) liste des consonnes (avec lacune entre *h* et *p*), complétée à gauche par un *e* (l. 1)

b) formule *a ke o*, tracée de bas en haut, et seize fois répétée de droite à gauche (l. 2-5) ; une partie manque

c) liste des groupes (l. 6-9), disposée βουστροφηδόν, commençant à droite avec la ligne 6 et s'achevant à la ligne 9 : [*ν*]*hr*, *νhn*, *νhl*, *νh*, *dr*, *dn*, *dl*, *tr*, [*tn*, | *t*]*l*, *kr*, *kn*, *kl*, *kν*, *mr*, *mn*,,*m*[*l*, *pr*, *pn*] | , *pl*, *śr*, [*śn*, *ś*]*l*, *sr*, *sn*, *sl*, *tr*, *tn*, *tl*, *br*, *bn*, | [*b*]*l*, *gr*, *gn*, *gl* ; la plupart des lettres transcrites ici entre crochets sont identifiables grâce à des vestiges partiels.

d) dédicace (l. 10-11), commençant à droite avec la ligne 10 et se terminant, βουστροφηδόν, à la ligne 11.

Écriture de droite à gauche en général (mais de gauche à droite à la l. 8). Haut des lettres orienté vers le bas de la tablette aux lignes 7, 8, 9 et 11.

Dédicace (les mots ne sont pas séparés sur le bronze) : *mego dona.s.to Va.n.t.s. Mo.l.donke|.o. Kara.n.mn.s. Re.i.tiia.i.* Aucune incertitude sur la lecture ; le graveur a oublié de ponctuer le *n* de *Mo.l.donke.o.* ; la ponctuation de la seconde de deux voyelles en hiatus est correcte[40]. Sur ce patronyme en *-ō* (thème à nasale),

40. Est ponctué tout élément vocalique initial non seulement de mot (Vetter), mais de syllabe, comme est ponctué tout élément consonantique final non seulement de mot, mais de syllabe. Voir *B. S. L.* XLVI [1950], p. 44 ; *Rev. de Phil.* XXV [1951], note 10, p. 203 ; *Word* VIII [1952], p. 60 ; l'autre exemple connu de cette ponctuation est le prétérit *.a.tra.e.s.t.* dans *P. I. D.* 152.

PLAQUES VOTIVES VENÈTES ESTE : I (en haut) ET II (en bas)

voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 197. Le troisième élément onomastique se retrouve, dans la même position (et sans doute avec la même fonction : désignation de l'aïeul paternel?), dans l'épitaphe de Padoue *P. I. D.* 142 : *Plete.i. Ve.i.gno.i. Kara.n.mniio.i. e.kuperθari.s. e.go*; sur la graphie *-n-mn-* (par dissimilation de *-m-mn-*, qui est aussi attesté), dans les formes à gémination des dérivés en *-mno-*, voir *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 205, n. 15 ; sur la graphie abrégée du troisième nom, pour *Kara.n.mn(iio).s.*, voir *Word*, VIII [1952], p. 58-59. Le nom individuel du dédicant se retrouve ailleurs à Este (*P. I. D.* 99 ; etc.).

Tablette III.

Inv. 9166 — Gh. nº 5, p. 18 ; et pl. II/1 — Pa. 7 — Cor. 24 — *P. I. D.* 3 — Voir photographie hors texte, pl. II (haut).

Tablette à peu près intacte, dont la partie rectangulaire mesure en largeur 173 mm., en hauteur 120, mais se prolonge, à droite, par une anse plate semi-circulaire (sur laquelle débordent les dernières lettres de la l. 9) ; largeur de l'anse : 13 mm. en moyenne ; longueur totale de la tablette (anse comprise) : 201 mm.

Le bas de la tablette est quadrillé :

a) liste des consonnes (avec une lacune de *v* à *l*), complétée à gauche par le signe *ii* de yod [41] (l. 1 du bas)

b) formule *a ke o*, tracée de bas en haut, et seize fois répétée de droite à gauche (l. 2-5).

Immédiatement au-dessus commence, de droite à gauche (l. 6), la liste des groupes, qui, βουστροφηδόν, se continue verticalement le long du rebord gauche de la tablette (l. 6 *bis* : bas des lettres vers l'extérieur), puis, horizontalement, le long du rebord supérieur (l. 9 : bas des lettres vers le haut de la tablette), et qui s'achève sur l'anse (l. 9 *bis* : bas des lettres vers la droite) ; ainsi donc :

c) liste des groupes (l. 6-6 *bis*-9-9*bis*) : *vhr*, *vhn*, *vhl*, *kr*, *kn*, *kl*, *tr*, *tn*, *tl*, *dr*, *dn*, | *dl*, *mr*, *mn*, *m|l*, *pr*, *pn*, *pl*, *śr*, *śn*, *śl*, *sr*, *sn*, *sl*, *kr*, *kn*, *kl*, *kv*, *vh*, | *br*, *bn*, *bl*, *gr*, *gn*, *gl*. Irrégularités : ordre *vh-* /*k-* /*t-* (représentant θ-) /*d-*, au lieu de *vh-* /*d-* /*t-* /*k-* ; au lieu de reprendre *t-* (représentant le vrai *t-*) après *s-*, le graveur a repris *k-* (conséquence de l'intervention *k-* /*t-* pour *t-* /*k-* dans

41. Voir *Word* VIII [1952], p. 51-64, en particulier p. 62-63 (*E*).

la première partie de la liste) ; *kv*, omis dans la première série en *k*-, a été donné avec la seconde et a entraîné l'autre groupe « hors série » *vh* (également omis dans la première partie de la liste).

A l'intérieur du cadre ainsi dessiné par la liste des groupes est tracée, parallèlement, et, également, de droite à gauche, la dédicace, qui commence à droite de la ligne 7, s'infléchit verticalement à la rencontre de la ligne 6 *bis* (l. 7 *bis* : bas des lettres vers la gauche de la tablette) ; puis s'infléchit horizontalement à la rencontre de la ligne 9 (l. 8 : bas des lettres vers le haut de la tablette) ; ainsi donc :

d) dédicace (l. 7-7*bis*-8 ; pas de séparation des mots) : *mego dona.s.to Vo.l.tiiomno.s. Iiuva.n.t*|*.s. A.riiu*|*n.s. śa.i.nate.i. Re.i.-tiia.i.*

L'épithète *Śainatis* de Reitia est bien attestée à Este ; la même épithète qualifie la divinité de Lagole[42]. — Ici, comme dans II, le dédicant est désigné par trois noms ; le dernier (sans doute, indication de l'aïeul paternel) est dénoncé par la ponctuation même (pas de point avant *n*) comme une forme abrégée, au même titre que *Kara.n.mn.s.* dans II ; entendre *.A.riiun*(*iio*)*.s.*, comme *Kara.n.mn*(*iio*)*.s.* ; le nom *Ariō* est de souche celtique[43] comme est celtique le flottement entre *ō* et *ū*[44] ; on évoquera particulièrement l'épitaphe *C. I. L.* V 4651 (Brescia) où les deux frères de Mefanatia portent les cognomina de *Ariō* et de *Serotinus* (voir tablette X). — L'abréviation du patronyme, moins fréquente que celle du troisième nom, doit être reconnue ici dans *Iiuva.n.t*(*iio*)*.s.*, bien que la ponctuation ne puisse la mettre en évidence ; le nom individuel *Iiuva.n.t.s.*, d'où il est tiré, est connu à Padoue (*P. I. D.* 149), et le patronyme *Iiuva.n.tiio.s.* se retrouve à Este (*P. I. D.* 113, etc.)[45]. — Le nom individuel *Vo.l.tiiomno.s.* est assez fréquent à Este (tablettes V et XX ; *P. I. D.* 113), ainsi que le patronyme *Vo.l.tiiomniio.s.* (tablette IX ; *P. I. D.* 23). Noter en

42. Voir *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 218-224 ; *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], *passim*, notamment p. 77 et n. 53.

43. Cf. Holder I 215 ; *Arius*, gentilice : *C. I. L.* V 45, 478 (Istrie), 1095, 8235, 8236 (Aquilée), 2199 (Altinum), etc. Il ne semble pas qu'il s'agisse de la même souche que celle de lat. *Arōnius*, étr. *Arunies*, etc. (Schulze, 125). En tout cas, le fils et le petit-fils d'*Ariū* ont reçu des noms purement vénètes.

44. Bien que les exemples en soient surtout fréquents en Norique et en Transalpine, il s'en rencontre aussi en Cisalpine (*C. I. L.* V 7929, etc.).

45. Références et discussion dans *Word* VIII [1952], p. 52 et n. 2.

particulier, en regard de la dédicace de notre Voltiomnos, fils de Iuvants et petit-fils (?) d'Ariũ, l'épitaphe (*P. I. D.* 113) d'un Voltiomnos, fils de Iuvants ; il pourrait s'agir du même personnage.

Tablette IV.

Pas de numéro d'inventaire — Gh. n° 2, p. 14 ; et pl. II/2 — Pa. 10 — Cor. 27 — *P. I. D.* 4.

Mince plaquette, fragile, et qui n'a pu être détachée de la couche

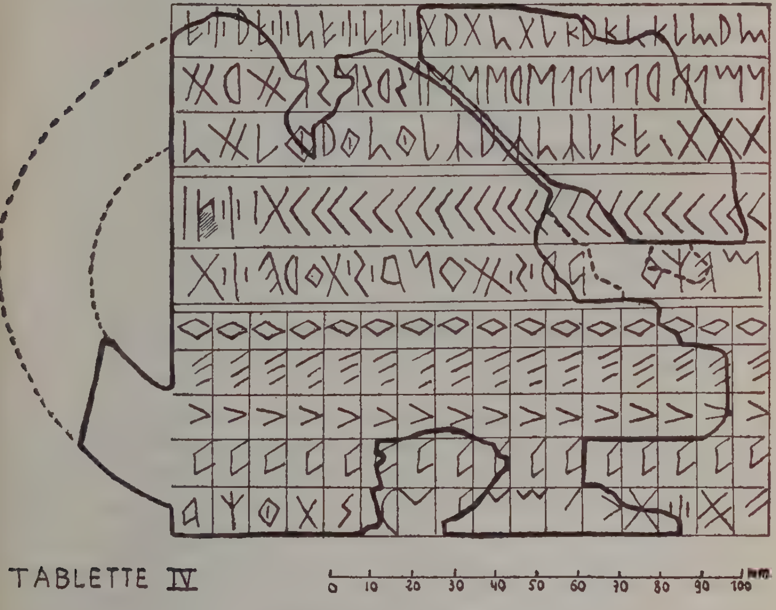


Fig. 3 (Inscr. d'Este)

d'argile à laquelle elle adhère encore au recto, si bien que le verso seul est visible (avec les lettres en relief, et orientées de gauche à droite) ; notre dessin est inversé, c'est-à-dire figure la tablette telle qu'elle apparaîtrait au recto, avec écriture, partout, de droite à gauche (mais la disposition βουστροφηδόν oriente le haut des lettres vers le bas de la plaque aux lignes 7, 8 et 10).

Il subsiste, à gauche, l'amorce d'une anse plate, analogue à celle de III, mais plus large (env. 25 mm.) ; la partie rectangulaire de la tablette mesure 142 mm. en largeur et 128 en hauteur ; le bas est

quadrillé ; un double trait le sépare de la dédicace, et un autre double trait sépare celle-ci de la liste des groupes. Il manque quelques portions du bronze. Deux menus fragments de la ligne 6 ont disparu depuis les lectures des précédents éditeurs (celle de Conway date de 1930).

De bas en haut, sur dix lignes :

a) liste des consonnes (lacunes avant θ et entre *n* et *s*), complétée à gauche par un *a* qui nous paraît sûr [46] (l. 1) ;

b) formule *a ke o*, tracée de bas en haut, et seize fois répétée de droite à gauche ; quelques lacunes (l. 2-5) ;

c) dédicace (commençant à droite de la ligne 6 et occupant, βουστροφηδόν, le début de la ligne 7 à gauche ; le reste de la ligne est rempli par une ornementation géométrique) ;

d) liste des groupes (commençant à gauche de la ligne 10, et se poursuivant, βουστροφηδόν à la ligne 9, puis à la l. 8, dont la fin est occupée par une ornementation géométrique) : *vhr*, *v*[*hn*, *vhl*, *vh*,] *tr*, *tn*, *tl*, *kr*, *kn*, *k*[*l*, *mr*, *m*|*n*, *ml*,] *pr*, *pn*, *pl*, *ś r*, *ś n*, *ś l*, *sr*, *sn*, [*sl*], *dr*, *d*|*n*, *dl*, *br*, *bn*, *bl*, *gr*, *gn*, *gl*, *kv* ; le groupe « hors série » *kv* est rejeté en fin de liste ; *t-* remplace θ- ; *d-*, omis à la ligne 10, a été réintroduit à la place normale de *t-*, après *s-*.

La dédicace, en tenant compte des deux menus fragments de la ligne 6 aujourd'hui disparus, se lit (sans séparation de mots) :

[*m*]*ego* [ ]*ar.s. dona.s.to Re.i.t*|*ia.i.* ; la partie actuellement subsistante commence avec]*r.s.* D'après les dessins des *Notizie* et de Cordenons, et la transcription de Conway, il y avait place entre *o* et *a* pour une lettre large ou pour deux lettres. Aucun « point » n'est signalé entre *a* et *r* : omission du graveur? inadvertance de lecture? marque d'abréviation pour]*ar*(*iio*)*.s.*? Dans cette dernière hypothèse, dérivé en *-yo-* utilisé, comme il peut arriver, en fonction de nom individuel ; sinon, thème en]*ar-*, athématique. Rien ne permet de restituer l'initiale du nom [47].

46. Le tracé exclut *o* ; l'argument donné par Conway pour sa lecture est que, s'il s'agissait de *a*, la haste droite de la lettre serait confondue avec le bord de la case ; il n'est pas décisif, lorsqu'il s'agit d'un signe *supplémentaire*, non compris normalement dans la liste des consonnes.

47. Dans la dédicace 20 de Lagole (*Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 66-67), il n'est pas sûr que *.a.r.s.* soit à isoler comme un élément onomastique indépendant. De toute façon, il ne peut ici s'agir du même (à moins de supposer que la ou les deux lettres manquantes aient constitué un nom individuel abrégé, devant le patronyme **Ar*(*iio*)*s*. Mais la finale est la

Tablette V.

Inv. 9165 — Gh. nº 3, p. 15 ; et pl. III/3 — Pa. 11 — Cor. 28 — *P. I. D.* 5 — Voir photographie hors texte, pl. II (bas).

Il subsiste à peu près, en surface, les deux tiers d'une tablette rectangulaire de 205 mm. de large sur 130 de haut. « Si trovó infranta in più di venti frammenti, che vennero con amorosa diligenza ricomposti dal prof. Prosdocimi » (Gh.). Cette recomposition a été rendue durable par collage des fragments sur une plaquette de bois (voir photo) ; elle est en partie fautive ; confronter le dessin, où nous avons restitué, à un certain nombre de fragments, une place différente. *A)* Le morceau carré donnant le *v* du coin inférieur droit a été par erreur collé à la place du premier *e* (manquant), à droite de la ligne 4 du bas. — *B)* Le morceau conservant la moitié d'un *a*, collé sous le précédent à droite de la ligne 3 du bas, appartient évidemment à la ligne 2 du bas et est à descendre d'une case. — *C)* Le petit morceau contenant un *o*, et, à la ligne supérieure, le bas de deux hastes verticales (troisième *o* de la ligne des *o* en partant de la droite, dans la reconstitution de Prosdocimi), est à décaler d'une demi-case vers la gauche, d'une part pour se trouver exactement au-dessus d'un *e*, d'autre part, à cause de la restitution certaine de *Vo.l.[tiio.n.]mno.s.* à la ligne supérieure. — *D)* A droite de la deuxième ligne du haut, un morceau a été recollé à l'envers (il contient la fin d'un *n* et un *p*, la tête en bas) et trop à gauche (voir, plus bas, liste des groupes). — *E)* Enfin et surtout, le morceau contenant la fin (à gauche) des deux lignes (6, 7) de la dédicace vénète a été recollé trop à droite. Les deux lapsus imputés au graveur par les éditeurs précédents[48] : *na.s.to* pour ⟨*do*⟩*na.s.to* (l. 6) et *.o.pl.tiio* pour *.o.p* ⟨*vo.*⟩*l.tiio* (l. 7) sont, en réalité, des lapsus de la reconstitution de Prosdocimi.

Le bas de la tablette est quadrillé (sur la gauche de la partie qui nous en reste, léger décalage des *o* vers la gauche par rapport aux *e*). Écriture vénète, de droite à gauche. Aux lignes 8 (bas des lettres vers le bas de la tablette) et 11 (bas des lettres vers le haut de la tablette), écriture latine, de gauche à droite.

même ; à Lagole, le point avant *r* peut être simplement le second point encadrant *.a.* initial.

48. Et par nous-même encore dans *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 198, avant la révision minutieuse du bronze et de ses cassures que nous avons pu faire à Este en septembre 1952.

De bas en haut, sur onze lignes :

a) liste des consonnes (l. 1), avec lacunes de *d* à θ, et à partir de *n* ;

b) formule *a ke o*, tracée de bas en haut et seize fois répétée de droite à gauche (lacunes, sur la gauche surtout) : lignes 2-5 ;

c) dédicace vénète (l. 6-7) ;

d) dédicace latine (commençant à gauche de la ligne 8, qu'elle ne remplit pas entièrement) : [*D*]*O*[*NVM*] *DEDIT LIBENS*

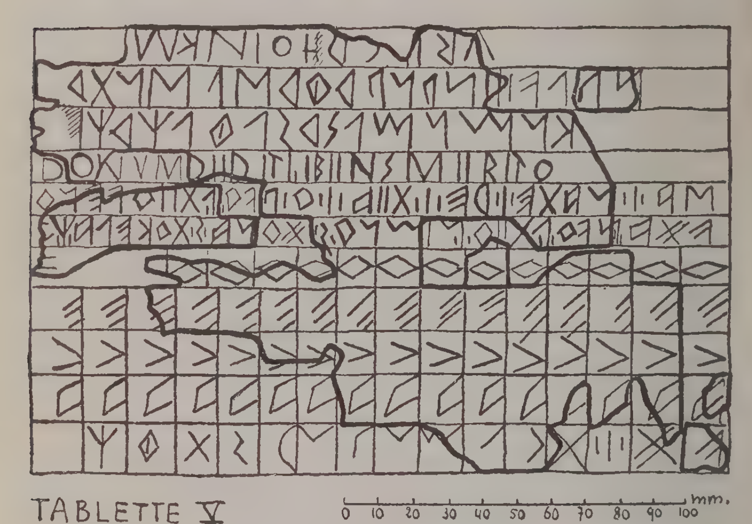
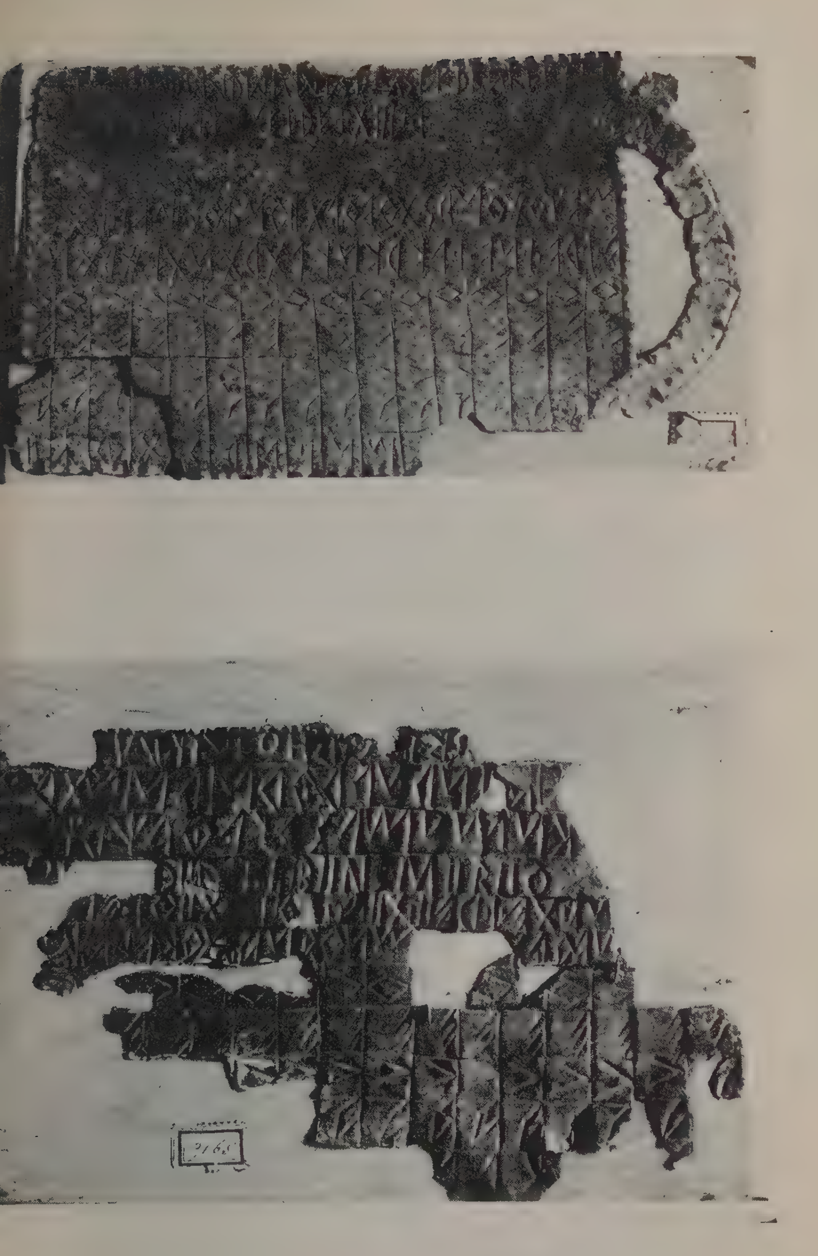


Fig. 4 (Inscr. d'Este)

MERITO (ǁ = *e*, |ı = *l*). La restitution du premier mot est évidente ; il en subsiste un *o* (*o* rond, latin ; non *o* angulaire, vénète) ; *dono*, conjecturé par Ghirardini, est trop court pour la lacune ;

e) liste des groupes (l. 9-10), dans un complet désordre, certainement lacunaire (place, dans les deux lignes, pour une quarantaine de signes au lieu de soixante-treize), sans restitution possible des lacunes ; ligne 9 : [..;..], *kn*, *mn*, *ml*, *sr*, *sl*, *bl*, *gr*, g[.] ; ligne 10 : [..,.]*n*, *p*[*l*, *v*]*hn*, *pn*, *pr*, *br*, *śl*, *śn*, *tr* ;

f) liste de lettres latines (l. 11) ; la ligne pouvait les contenir toutes les vingt et une (voir tablette XXI) ; mais aucun ordre n'est décelable dans la portion conservée : [. . . . . . .], *V*, *R* (plutôt que *B*), *E* (ou *F*), *C* (ou *G*), *D* (angulaire, non arrondi comme



PLAQUES VOTIVES VÉNÈTES (ESTE) : III (en haut) ET V (en bas)

à la l. 8), *H*, *O*, *I*, *N*, *K*, *M*, [. . .] ; aucun des éditeurs n'a reconnu (sauf pour *h* et *o*) qu'il s'agissait de lettres latines.

Nous avons donc affaire, pour V (qui est du même type que la série I-XVIII), comme pour XXI (qui est du même type que XX), à un document bilingue, datant probablement du Ier siècle avant notre ère ; la « liste des groupes », réduite de moitié, et présentée pêle-mêle, n'est plus qu'un élément traditionnel sans signification, et il y est ajouté une liste des lettres latines, elle-même bouleversée comme pour refléter le désordre de la liste vénète des groupes.

Une formule votive latine *dōnum dedit libēns meritō* est ajoutée en queue à la dédicace vénète, dont elle traduit approximativement le verbe et la formule finale. Dédicace vénète (sans séparation des mots) : [*ѵda.*]*n*[.] *Vo.l.*[*tiio.n.*]*mno.s. dona.s.to kela.g.*[| *śa.i.-nate.i. Re.i.tiia.i. o.p* [*ѵo.*]*l.tiio ѵe*[*no*].

Du mot initial *ѵda.n.*, probablement démonstratif[49] féminin à l'accusatif singulier (supposant donc un nom féminin de l'offrande), équivalent formulaire du pronom objet *mego*, il ne subsiste ici que le haut du *n* (dont les deux « points » ont disparu avec la haste verticale). Le mot se retrouve dans les tablettes VI et VII (que rien ne dénonce comme « récentes »), et sur trois « épingles » votives d'Este (voir fig. 5)[50], écrites de gauche à droite (ce qui est une présomption de caractère « récent », non une preuve). Il est légitimement restituable, au même titre que *mego*, dans les dédicaces dont le début nous manque[51].

Le dédicant est désigné par son seul nom individuel ; c'est le même que celui du dédicant de III (voir plus haut) ; restitution sûre ; il subsiste des parties de *t* et de *ii* ; lacune trop longue pour *Vo.l.*[*tiio*]*mno.s.* (sans gémination), trop courte pour placer le premier *m* de *Vo.l.*[*tiio.m.*]*mno.s.* (sans dissimilation).

Sur la fin de la ligne 6, après *dona.s.to*, voir discussion dans *Rev.*

49. Sur la *valeur* du mot (que nous lisions alors *ada.n.*, sur la foi de Comway), cf. *B. S. L.* XLVI [1950], p. 39-42 ; mais il va de soi que les explications étymologiques suggérées dans cet article sont sans objet, puisqu'elles reposent sur une leçon inexacte.

50. *P. I. D.* 17 (inscription sur deux faces) : *ѵda.n. Vhugia .U.r.kle.i.na* | *Re.i.tie.i.* (sic) *dona.s.to* ; *P. I. D.* 24 : *ѵda.n. dona.s.to Re.i.tiia.i. Vhetiana .O.tnia* (dans le premier mot, un petit trait oblique clôt le *ѵ* à droite, lui donnant l'apparence possible d'un *a* ; sans doute, il s'agit du trait oblique de *d* commencé trop près de *ѵ*, puis reporté un peu plus à droite) ; Cor. 23 (texte découvert postérieurement à Pauli, et négligé par Conway ; inscription sur deux faces) : *ѵda.n. Ka.n.ta M(a)kna dona.s.to Re.i.*|*tiia.i.* (lecture antérieurement proposée : *Rev. de Phil.* XXVI [1952], note 172, p. 208 ; *n* pour *a* par erreur de gravure, comme dans *P. I. D.* 23).

51. Le mot *ѵda.n.* occupe un peu moins de place que le mot *mego*.

de Phil. XXVI [1952], p. 197-199 ; il semble qu'après *kela.g.*, le graveur ait tracé quelques lettres le long du rebord gauche de la tablette, soit vers le haut (dans ce cas, le *o* de ven*o* à la l. 7 a dû être serré vers la droite près du *n*), soit vers le bas (dans ce cas, les trois derniers *o* de la l. 5 ont dû être serrés les uns contre les autres, comme dans IX) ; il subsiste, après *.g.*, l'extrémité d'un trait horizontal et, plus bas, celle d'un trait oblique ; il subsiste, à gauche de la ligne 5, les extrémités de deux traits horizontaux (peut-être sans signification, cf. IX). Ou bien nous avons dans

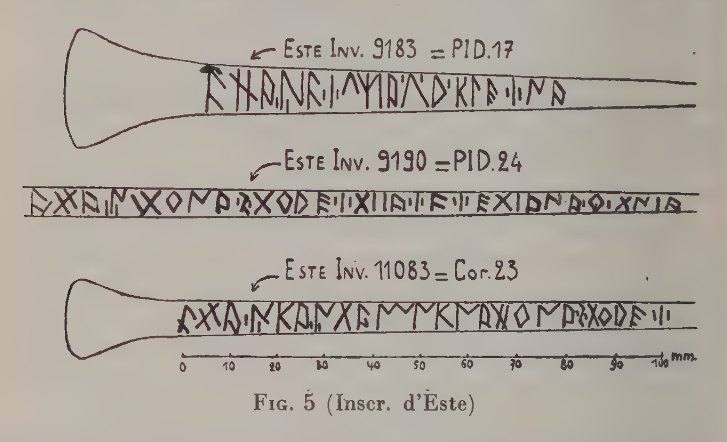


Fig. 5 (Inscr. d'Este)

kela.g.[le début soit d'un nom de l'offrande ou de l'objet votif à l'accusatif fém. sg. [52], soit du patronyme du dédicant au nom. masc. sg. [53], soit d'une épithète divine au dat. fém. sg. [54]. Ou bien *ke* est conjonction copulative et introduit un second verbe *la.g.*[...], renforçant ou précisant *dona.s.to* [55].

Après *śa.i.nate.i. Re.i.tiia.i.* (cf. III), vient la formule *.o.p vo.l.tiio veno* « en témoignage spontané de reconnaissance [56] », qui se retrouve dans IX (sous forme abrégée) et sur l'épingle votive *P. I. D.* 18 ; préposition (proclitique) *.o.p*, et régime à l'ablatif-instrumental comme dans *.o.p iorobo.s.* (voir I).

52. En ce cas, cf. (avec disjonction, également, entre les deux accusatifs) *P. I. D.* 107 (*Studi Etr.* XXI [1951], p. 220) : [..., ...]*.s. e.kvo*[.]*n*[.] *dona.s.to R*[*e.i*]*.t*[*iia.i.*] *mego*.

53. Le verbe sépare les deux éléments du sujet (nom individuel et patronyme) dans *P. I. D.* 111, et peut-être dans d'autres exemples (cf. *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 214).

54. Il est probable que les épithètes de Reitia étaient variées et que nous n'en connaissons que quelques-unes (*śainatis, pora, vebelis*). Cf. à cet égard le texte *P. I. D.* 105, discuté plus haut à propos de I.

55. On peut imaginer, en ce cas, une forme telle que **la.g.sto* (voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 198).

56. Voir *Rev. de Phil.*, XXVI [1952], p. 212.

Tablette VI.

Boîte sans numéro d'inv. située entre 9172 (XX) et 9174 (VII) — Gh. nº 8, p. 19 ; et pl. II/16, 17 — Pa. 13 — Cor. 32 et 34 — *P. I. D.* 6 c et 9.

Quatre fragments[57] d'une même tablette, dont la mise en place n'a jamais été tentée, et dont deux (a, c) sont donnés par Cordenons (et par Conway) comme appartenant à des textes différents ; les bords de la tablette sont reconnaissables à une décoration de points en repoussé ; la largeur totale est fournie par la dimension des cases de la portion inférieure ; la mise en place ici proposée est la seule possible. Elle conduit à restituer une plaque, large de 150 mm., haute vraisemblablement de 100, quadrillée à la partie inférieure, et comprenant onze lignes (la l. 9 restant non inscrite, entre la liste des groupes et la dédicace).

De bas en haut (écriture de droite à gauche) :

a) liste des consonnes (l. 1), lacunaire avant *k* et après *n* ;

b) formule *a ke o* (l. 2-5) ; il subsiste la portion centrale des lignes des *a*, des *k* et des *e*, mais rien de la ligne des *o* ;

c) soit immédiatement au-dessus de la ligne des *o*, soit séparée d'elle par une ligne (*5 *bis*) en blanc, liste des groupes ; d'après les dimensions des lettres conservées, et celles de la tablette, la liste devait occuper trois lignes (6-8) et commencer à droite de la ligne 6, avec une disposition probablement βουστροφηδόν ; seule portion conservée (l. 8) : ...|[*sn,*] *sr*, *sl*, *t*[*n*,... ;

d) après une ligne en blanc (l. 9), la dédicace commence à gauche de la ligne 10 (haut des lettres vers le bas de la tablette) et revient βουστροφηδόν à la ligne 11 qu'elle emplit de droite à gauche, sans que le graveur ait eu la place de terminer son texte.

Il reste, de la dédicace (tracée sans séparation des mots) : *vda.n. dona.s*[*.to*] *Vhrema Vh*|[........ *Re.i.*]*tiia.i. o.p vo.lt*(*iio veno*). La seule lacune, dont la longueur est connue, affecte donc la fin de la désignation de la dédicante (la portion de la l. 11 conservée par le fragment c est tout à fait illisible). Le nom individuel *Vhrema*

57. Pour la désignation des fragments (a, b, c, d), voir figure. — Gh. en mentionne cinq (p. 19), mais n'en reproduit que deux (pl. II/16 = a ; II/17 = b), que Pauli transcrit, d'après les *Notizie* (13 a, 13 b). — Cordenons donne séparément les fragments a (34) et c (32). — Conway a vu a et b (*P. I. D.* 9) et cite ailleurs c (*P. I. D.* 6 c) d'après Cordenons. — Le fragment d est inédit.

nous est connu, en écriture vénète, par l'urne funéraire *P. I. D.* 136 c et, en écriture latine (*FREMA*), par une série d'autres urnes, provenant la plupart, aussi, d'Este[58]; en particulier, le texte *P. I. D.* 136 c, dont la fin manque, nous conserve : *Vhrema Vhre*[*m*... (il subsiste, avant la brisure, le bas de la haste verticale

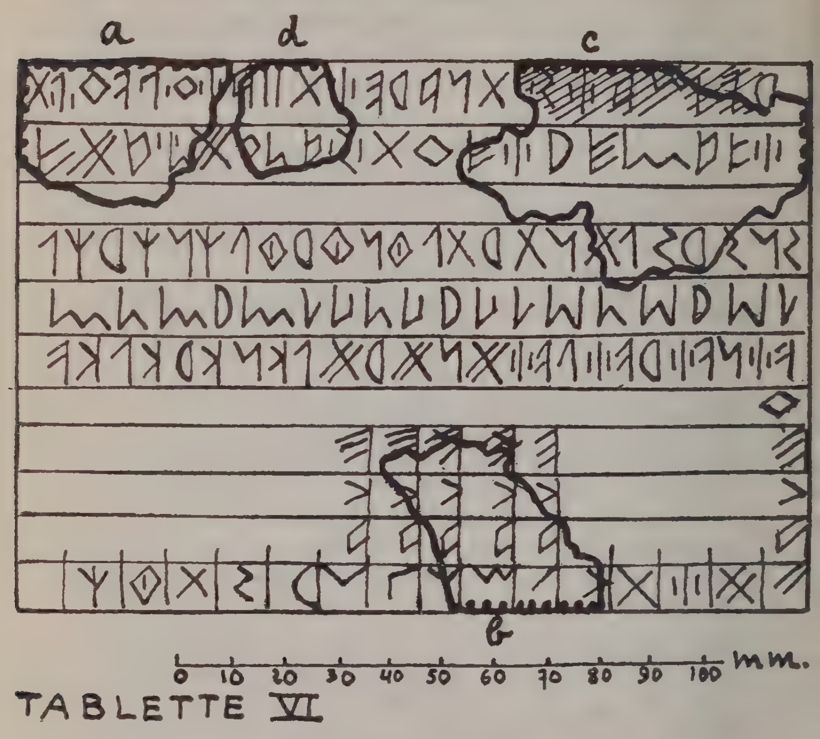


Fig. 6 (Inscr. d'Este)

de *m*) ; il peut s'agir du même personnage que dans notre dédicace ; pour le second nom, on attend un dérivé en *-na* (cf. *FREMA .I.VANTINA*, etc.), c'est-à-dire *Vh*[*rema.i.s.tna*], que nous connais-

58. D'une part, urne d'Este, connue seulement par une copie, inexacte, de Lanzi, alors que l'objet était dans la collection du Cataio ; copie reproduite par Gamurrini en 1880 et faussement attribuée à Mantoue (*Appendice*, p. 3, n° 10, et pl. I/10) ; lire : *FREMA ENNONIA*. — D'autre part, deux urnes d'Este, publiées par Callegari (*Not. Sc.* 1933) et présentement au musée d'Este ; n° 18 (p. 128) : *FREMA*... ; n° 43 (p. 136) : *FREMA .I.VANTINA* ... ; une urne de Covolo, présentement au musée de Trévise (inv. 828), avec *FEMA*... ; une urne de Montebelluna, également au musée de Trévise (inv. 819), avec *FREMA TVINA*. — Ajouter une dédicace latine de Padoue, où le mot apparaît en fonction de cognomen : *PACENIA C. F. FREMA*... — Autres noms de même

sons par ailleurs (cf. *IVANTEIAI FREMAISTINAI*, etc.)[59], et qui convient à l'étendue de la lacune. Restitution, donc, à peu près certaine : *ᵭa.n. dona.s*[*.to*] *Vhrema Vh*|[*rema.i.s.tna Re.i.*]*tiia.i. o.p* ᵭ*o.l.t*(*iio* ᵭ*eno*).

Tablette VII.

Inv. 9174 — Cor. 30 — *P. I. D.* 6 a — Voir photographie hors texte, pl. III (haut).

La boîte 9174 contient trois fragments, a, b. c (dont deux, a-b, se raccordent), et de menus éclats (inutilisables) du haut d'une tablette (rien ne reste du bas, liste des consonnes et formule *a ke o*). Le dessin de Cordenons [60] tente une mise en place, qui est possible, mais qui n'est pas la plus probable. Notre restitution aboutit à donner à la tablette une largeur approximative de 230 mm. (celle de Cordenons lui donnerait environ 195), pour une hauteur de 150 mm. en chiffres ronds (hauteur de la partie supérieure subsistante : 85 mm.).

En tenant compte de la partie disparue (l. 1 = liste des consonnes ; l. 2-5 = formule *a ke o*), la tablette, de bas en haut, comprenait onze lignes (la l. 10 n'est pas inscrite). La *liste des groupes* commence à droite de la ligne 6, suit ensuite le rebord gauche de la plaque (= l. 6 *bis*), revient βουστροφηδόν, le long du rebord supérieur (l. 11 ; haut des lettres vers le bas de la tablette), se poursuit le long du rebord droit jusqu'à la rencontre avec la ligne 6 (= l. 11 *bis*) et se termine vers le milieu de la ligne 7 (disposition en spirale). Nous la restituons ainsi : [ᵭ]*hr*, ᵭ*hn*, ᵭ*hl*, ᵭ*h*, [*dr*, *dn*, *dl*, *tr*, *tn*, *tl*, *kr*, *k*]*n*, *kl*, | *mr*, *mn*, *m*|[*l*], *pr*, *pn*, [*pl*, *śr*, *śn*, *śl*, *sr*, *sn*, *sl*, *tr*,] *tn*, *t*|*l*, *br*, *bn*, | *bl*, *gr*, *gn*, *g*[*l*, *k*ᵭ], c'est-à-dire complète et dans l'ordre normal (mais avec *k*ᵭ rejeté en queue). La restitution « courte » de la dédicace, chez Cordenons, oblige à supprimer la restitution de six signes dans la ligne 6 (série en *t-* [pour θ-]??) et de

souche : *Vhre.n.mo* (*P. I. D.* 153, Vicence) /*FREMMO* (*C. I. L.* V 2273, Altinum) ; *FREMANTIO* (*C. I. L.* V 2974, Padoue ; fém.) ; et le fréquent masc. *Vhrema.i.s.to.s.*, fém. *Vhrema i.s.tna* (Este : tablettes VI, XI ; *P. I. D.* 19, 20, 25, 115 a, 120, 121 ; urne *Not. Sc.* 1933, nº 44, p. 137, avec *IVANTEIAI FREMAISTINAI* ; Padoue : graphie abrégée *Vhrema.i.s.* dans *P. I. D.* 144). — Abréviation *FREM* à Este (*Not. Sc.* 1933, nº 63, p. 143) et à Padoue (*C. I. L.* 2906).

59. Voir note précédente. Lat. *FREMAISTINA*, *IVANTINA* paraissent être des latinisations partielles (quant au suffixe) de vén. *Vhrema.i.s.tna*, **Iiuᵭa.n.tna.*

60 Ce dessin (partiellement inexact quant aux lettres du texte) propose une restitution courte, dans le sens de la largeur ; nous indiquons en pointillé sur notre figure l'endroit où vient se placer, pour Cordenons, la limite gauche du fragment b. — Conway (6 a) n'a pas vu le fragment c.

six signes dans la ligne 11 (série en *ś*-??), ce qui paraît arbitraire.

La *dédicace* commence à droite de la ligne 8 et revient, βουστροφηδόν, à la ligne 9 (haut des lettres vers le bas de la tablette). Il en subsiste (sans séparation des mots) : 1) sur les fragments a-b (début de la l. 8) : *vda.n. dona.s.*[*to*... ; 2) sur le fragment c (fin de la l. 8 et début de la l. 9) : ...]*o.i.a*|*ko.s. Re.i*[*.tiia.i.* ... ; 3) sur le fragment b (fin de la dédicace, à la l. 9) : un « point ». Si l'on considère, avec

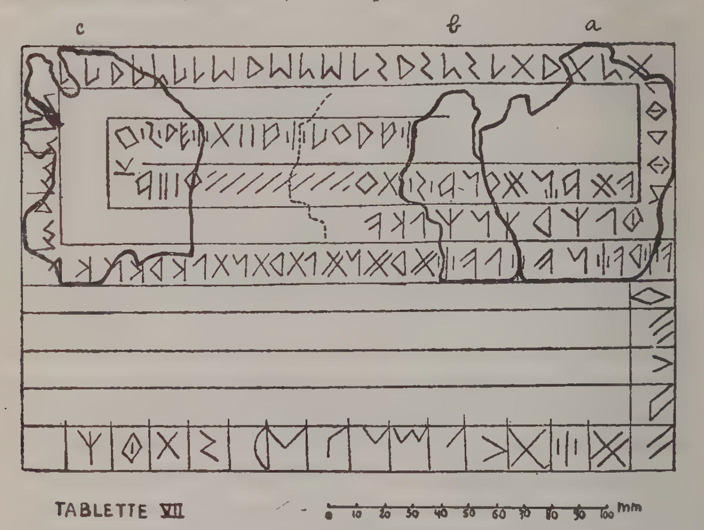


Fig. 7 (Inscr. d'Este)

Cordenons, ce « point » comme l'élément final du datif *Re.i*[*.tiia.i*]., on aboutit à une mise en place des fragments qui laisse vacant, à la ligne 8, seulement l'espace d'une ou de deux lettres avant]*o.i.-ako.s.* (terminaison du nom individuel, seul cité, du dédicant) ; mais cette mise en place amène à faire des coupures arbitraires dans la restitution de la liste des groupes, comme on l'a vu. La restitution d'une liste de groupes normale conduit à espacer davantage les fragments b et c ; il faut alors supposer que le nom divin était accompagné d'une épithète (nous restituons, *exempli gratia*, *pora.i.* [61]) ; dès lors, entre la fin du verbe et]*o.i.ako.s.*, à la ligne 8, existe une lacune de six ou sept lettres : le dédicant était désigné par un nom individuel (bref) suivi d'un *patronyme en -akos*, de type

61. Alors qu'à Este l'épithète *śa.i.nate.i.* précède le nom *Re.i.tiia.i.*, l'épithète *pora.i.* le suit dans *P. I. D.* 31.



Plaques votives vénètes (Este) : VII (en haut) et VIII (en bas)

celtique, comme on en a de nombreux exemples dans les dédicaces de Lagole (*Aviro Broiokos*, *Huttos Anusikos*, *Killos Ossokos*, *Kuiuta Ametikus*, *Ollos Allisikos*, *Suros Resunkos*, *Voto Iaisonkos*) [62] ; la graphie *-o.i.a-* pour noter *-oyya-* est exceptionnelle en vénète (au lieu de *-o.i.ia-* ou *-o.i.iia-*), mais non sans exemple (ainsi, à Este : ...]*gene.i.o.i.*, *P. I. D.* 125) [63] ; rien ne permet de restituer l'initiale du patronyme ; il peut n'y rien manquer (cf. celt. *Oios*, Holder II 841), ou y manquer une lettre (p. ex. celt. *Boios*, Holder I 462-475, nom d'ailleurs connu à Este, voir tablette XX ; etc.), ou y manquer deux lettres (p. ex. celt. **Broios*, cf. *Broiokos* à Lagole ; etc.). Nous restituons donc la dédicace : *vda.n. dona.s.*[*to* ....]*o.i.ako.s. Re.i*[*.tiia.i. pora.i*].

Tablette VIII.

Inv. 9168, 9169, 9170. — Gh. nº 7, p. 19 ; et pl. III/4, 5, 6 — Pa. 12 a, c, d — Cor. 33 — *P. I. D.* 8 — Voir photographie (de 9168) hors texte, pl. III (bas).

Trois fragments [64], dont deux se raccordant (9169-9170), de la partie inférieure (six lignes du bas) d'une tablette, dont la largeur était de 205 mm. et la hauteur probable de l'ordre de 155 mm. (en comptant deux lignes pour la dédicace et trois pour la liste des groupes). Écriture de droite à gauche.

La mise en place de 9169 et 9170 est hors de doute, puisque nous avons les consonnes de la ligne 1 ; ces fragments une fois situés, il reste trois positions possibles pour 9168 (P, P', P'' ; voir figure), et trois seulement [65]. Or, ce fragment nous apporte une portion, inscrite, de la ligne 6, et une partie, non inscrite, de la ligne 7 ; il subsiste, à la ligne 6, de droite à gauche et sans séparation de mots : ...]*.e.vha.i.*[... (avec, après *.i.*, le bas d'une autre lettre qui ne peut

62. Sur ces noms (dont quelques-uns ne sont pas de lecture tout à fait sûre), voir *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 51-82 (notamment, p. 81-82). Le nom *Huttos Esonikos* figure sur un texte récemment découvert (été 1952) ; voir article sous presse dans *Latomus*.

63. Dans *Word* VIII [1952], p. 53-54, nous avions interprété cette graphie par *-o*[.]*i*[.]*iia-* en supposant omission ou disparition des « points » de part et d'autre de la première haste verticale ; mais il est de meilleure méthode de ne pas supposer des points dont il n'y a aucune trace. — La lecture de *P. I. D.* 125 (que nous avons revu à Vienne en octobre 1952) est hors de doute.

64. Nous n'avons pas trouvé un quatrième fragment, mentionné par Gh. (p. 19), transcrit par Pauli (12 b), ignoré par Cordenons, connu, semble-t-il, de Conway, sans raccord avec les autres fragments, et contenant trois cases de la ligne des *o* et cinq de la ligne des *e* ; mais il apparaît qu'il ne peut rien apporter d'utile en ce qui concerne la mise en place des autres fragments (voir note 65).

65. Dans l'hypothèse P, le quatrième fragment (voir note 64) trouverait place quelque part dans la moitié gauche de la tablette ; dans les hypothèses P' et P'', quelque part dans la moitié droite.

guère être, d'après ce qui en reste, que *a* ou *ꝩ*) : portion, évidemment, du texte de la dédicace (bien que Pauli, qui, après *.e.*, lit *ꝩh ꝩh ꝩ*, et Cordenons, qui lit *ꝩh*, *ꝩhr*, et Conway, qui lit *ꝩh ꝩh ꝩ*, aient, visiblement, malgré le *.e.*, considéré la l. 6 comme conservant une partie de la « liste des groupes »). Dans l'hypothèse P, nous aurions là le début [66] de la dédicace ; or, les dédicaces de *toutes* les autres plaques d'Este [67] commencent par l'objet *mego* ou *ꝩda.n.*, suivi soit du sujet, soit du verbe. Objet et verbe peuvent trouver place avant notre fragment, à la fois dans les hypothèses P' et P'' (selon qu'on en suppose les lettres plus ou moins serrées et qu'on restitue *ꝩda.n.* ou *mego*) ; mais, comme la ligne 7 paraît être restée en blanc au-dessus de *-ꝩha.i.-*, il faut supposer que le nom du dédicant ou de la dédicante s'achevait, et que la désignation de la déesse trouvait place, à gauche, à la fin de la ligne 6 et tout au début de la ligne 7, comme dans IV par exemple ; la position P' (qui donne deux largeurs de cases de plus que la position P'' pour loger cette fin de texte) nous paraît, donc, la plus probable.

La dédicace devait donc commencer par : [*ꝩda.n. dona.s.to*] *.e.ꝩha.i.*[..., comprendre encore, après *.i.*, au plus huit ou neuf lettres, et s'achever soit par *pora.i.* (cf. I), soit par *Re.i.tiia.i.*, selon que le nom sujet atteignait ou non à l'extrémité gauche de la ligne 6.

Lire *.E.ꝩha.i.*[... le nom sujet (*.e.* ne peut-être, d'après la ponctuation, qu'initial) soulève deux difficultés. D'une part, ce qu'on sait des traitements intérieurs de **dh* et de **bh* (d'après *lo.u.-derobo.s.* « līberīs », *P. I. D.* 31, et par d'autres exemples) exclut l'existence normale en vénète d'un *-f-* intervocalique ; toutefois, *ꝩh*, ainsi que *ꝩhr*, *ꝩhn*, *ꝩhl*, figurent dans la « liste des groupes », laquelle se réfère à l'usage de ces groupes en position non initiale de mot ; ils devaient donc exister dans la langue, mais y figurer dans des mots non proprement vénètes, en particulier dans des noms propres d'origine étrangère ; on en a, au reste, un témoignage dans l'urne funéraire d'Este où se lit le datif *.A.ꝩhro.i.* [68] ; au même

66. L'hypothèse d'une dédicace commençant à gauche de la ligne 7 et revenant, βουστροφηδόν, s'achever à la ligne 6 ne s'accorde pas, dans l'hypothèse P, avec l'absence de traces de lettres dans ce que 9168 conserve de la ligne 7.

67. Il est de fait, cependant, que, dans la série des « épingles » et dans celles des stèles, un petit nombre de dédicaces commencent par le nom sujet (ainsi *P. I. D.* 19, etc. ; *P. I. D.* 102, etc.).

68. *Not. Sc.* 1933, p. 124, n° 3. Ou bien il s'agit d'un emprunt direct au latin (cognomen *Afer*), ou bien d'un membre de la famille onomastique définie par Schulze, 113-115 (p. ex. *Afrōnius* à Padoue, V, 3000, etc.).

titre, un nom en *Efai-*, d'origine non vénète, n'est pas inadmissible ici. Mais, et c'est là la seconde difficulté, nous ne connaissons, par ailleurs, aucune souche onomastique à laquelle rattacher ce nom [69], si l'on excepte *Vibia Ef*[..., épouse de *L. Vībius Valēns* dans une inscription d'Aquilée (Pais 188).

L'autre solution consiste à considérer *.E.* comme l'abréviation d'un nom individuel commençant par *E-*, et à voir dans *Vha.i.*[...

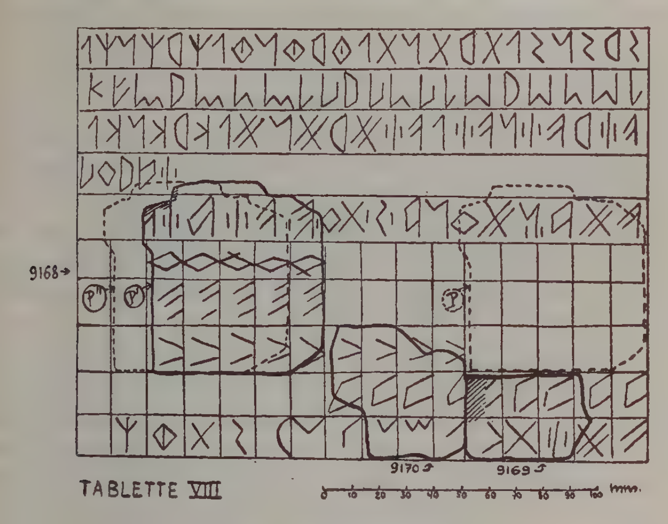


FIG. 8 (Inscr. d'Este)

le début du patronyme ; cf. les gentilices *Faelius* à Trévise (*C. I. L.* V 2126), *Faesonius* en Istrie (*Ibid.* 8110-81, 82), etc. [70]. La difficulté est d'admettre que le nom individuel puisse être abrégé et réduit à un sigle d'une ou deux lettres ; une telle présentation paraît peu compatible avec le système onomastique vénète, dépourvu de gentilices, et où le nom individuel demeure l'élément essentiel de la désignation (avec un choix de noms qui n'est pas limité comme l'est, en latin, la série des prénoms) ; mais cette présentation, là où elle se rencontre, pourrait, précisément, s'expliquer

69. L'exceptionnel *Efurius* (à Salerne : *C. I. L.* X 663) est donné par Schulze (204, n. 1) comme un doublet de *Epurius*, *Eburius* ; mais on ne connaît pas, non plus, de noms en **Epai-*, **Ebai-*. — La pierre d'Aquilée Pais 188 doit être considérée aujourd'hui comme perdue, d'après M. Brusin, rééditeur des inscriptions d'Aquilée ; inscription appartenant à la seconde moitié du Ier siècle ou au IIe siècle de notre ère.

70. Sur *Faeanius*, *Faecius*, *Faenius*, *Faesasius*, *Faesidius*, *Faesonius*, etc., cf. Schulze, 185-191. *Faeanius*/*Faianius*, attesté à Rome, à Ostie, à Modène, etc., pourrait, au féminin, convenir ici : *E. Faia*[*nia*].

par une influence latine. A vrai dire, il s'en faut que nos exemples soient probants. Dans I, il subsiste la possibilité que *.e.b.* soit un élément formulaire (voir plus haut) ; dans II, il est tout à fait improbable qu'il s'agisse de deux personnages, le nom individuel du second étant représenté par *.o.* (voir plus haut) ; ici, *.e.* peut être aussi bien l'initiale d'un nom (non vénète) *.e.vha.i.*[... ; les épingles votives *P. I. D.* 32 et *P. I. D.* 34 sont hors de cause [71] ; dans la dédicace *P. I. D.* 162 de Valle di Cadore [72] (*.e..i.k. Go.l.tano.s. doto Lo.u.dera.i. kane.i.*), le premier mot a plus de chances d'être l'abréviation d'un objet (équivalant à *vda.n.* ou à *mego*) que celle d'un nom individuel, d'autant que rien ne caractérise *Go.l.tano.s.* comme un dérivé patronymique. Il existe, il est vrai, des abréviations dans quelques textes funéraires d'Este [73], mais elles ne concernent que le second ou le troisième élément de la désignation du personnage (*P. I. D.* 123, 130, 133?, 136 e). Il est donc, au total, *possible*, sans plus, en recourant à l'hypothèse d'une influence latine, de considérer ici *.e.* (et, dans I, *.e.b.*) comme un nom individuel abrégé.

La fin du nom demeure indéterminée, ainsi que son caractère masc. ou fém. Une graphie *-a.i.a-* est possible, bien que rare (voir, plus haut, à propos de *-o.i.a-* dans VII) ; alors, soit (si le nom divin commençait aussitôt après) *Efaia* (nom individuel fém.) ou *Faia* (patronyme fém.), soit (avec lacune de trois lettres au plus) *Efaia*[...

71. Dans *P. I. D.* 32, lettre *n* (non ponctuée) ajoutée sur la face *a*) immédiatement après la dédicace (écrite sans séparation de mots) *mego doto Ve.r.ko.n.darna Ne.r.ka.i.* (à moins que cet *n* ne soit un lapsus pour *a* comme dans *P. I. D.* 23 et Cor. 23, cités à la note 50, et qu'avec la graphie exceptionnelle *-a.i.a-*, discutée à propos de VII et de VIII, il faille lire *Ne.r.ka.i.a?*). — Dans *P. I. D.* 32, encore, lettre *e* (non ponctuée) ajoutée sur la face *b*) immédiatement après la dédicace (écrite sans séparation de mots) *mego doto Vhogo*[.]*n*[.]*ta Mo.l.dna.* — Dans *P. I. D.* 34, lettre *d*, précédée et suivie d'un léger blanc, introduite entre les deux mots de la dédicace : *Ne.r.ka* et *Siakna* (abréviation de *doto* ou *dona.s.to*?? simple lettre ornementale?). — Dans aucun des trois cas, l'abréviation d'un nom individuel n'est à conjecturer.

72. Voir *Rev. de Phil.* XXV [1951], note 49 (p. 214), p. 230 et note 109 ; — *Word* VIII [1952], note 13 (p. 58) ; — *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 82.

73. Outre les quatre textes cités plus bas, on serait tenté de mentionner l'urne funéraire *Not. Sc.* 1933, p. 124, n° 5, si le nom individuel est bien *Molot.* (qui paraît une abréviation, mais n'est pas un sigle comme *.e.* ou *.e.b.*) ; cependant, après une révision du texte à Este en septembre 1952, nous pensons qu'on peut lire *Moloto .E..n.noniia*, avec superposition d'un *o* assez gauche et inachevé, et de l'initiale du patronyme, le premier nom, dès lors complet, étant un féminin en *-ō*, comme, probablement, *.A..l.lo* dans *P. I. D.* 35. — D'autre part, après E. Vetter (*Glotta* XXV [1936], p. 256-264), nous avons revu à Vienne l'urne d'Este *P. I. D.* 135 (qui doit se lire : *.U.kona Galkno.s.*) ; Vetter en rapproche les légendes *Ga* (*P. I. D.* 139), et *.U.*, de deux autres terres-cuites de la Collection Préhistorique de Vienne (inv. 2542 et 2677) qui sont des coupes de terre grise ; il s'agit plutôt de *marques*, non d'abréviations dans un texte ; d'ailleurs, au moins pour la coupe qui porte *Ga* sur son côté *concave*, il ne peut être question d'un couvercle d'urne funéraire.

ou *Faia*[... L'autre lecture envisageable du fragment de lettre qui suit *ϑha.i.* étant *ϑ*, possibilité de *Efaiϑ*[... ou de *Faiϑ*[...

Une restitution telle que : [*ϑda.n. dona.s.to*] *.E. Vha.i.*[*aniia pora.i.*] n'est donc qu'une possibilité, incertaine, entre autres.

Tablette IX.

Inv. 9181 — Inédit — Voir photographie hors texte, pl. IV (haut).

Deux fragments qui se raccordent (voir figure ; la photographie ne donne pas leur position correcte) et fournissent, sur 98 mm. en largeur et 62 en hauteur, l'essentiel de l'angle supérieur gauche d'une plaque : portion de la ligne des *o* (= l. 5) ; portion de quatre lignes (= 6 à 9) occupées par la « liste des groupes » ; portion des deux lignes supérieures, occupées par la dédicace (= 10-11). Écriture de droite à gauche.

La *liste des groupes* se laisse restituer sans difficulté : début à droite de la ligne 6, disposition βουστροφηδόν (amenant renversement des lettres aux lignes 7 et 9), fin de la liste vers les trois quarts de la ligne 9 en partant de la gauche. Cette partie de la tablette est quadrillée ; la restitution implique dix-neuf cases par ligne, ce qui donne, pour la largeur totale de la tablette, approximativement 180 mm. Liste (l. 6-9) : [*ϑhr*, *ϑhn*, *ϑhl*, *ϑh*, *dr*, *dn*,] *dl*, *tr*, | *tn*, *tl*, *kr*, *k*[*n*, *kl*,*kϑ*, *mr*, *mn*, *ml*, *p*|*r*, *pn*, *pl*, *ś r*, *ś n*,] *ś l*, *sr*, *sn*, *sl*, *tr*, | *tn*, *tl*, *br*, *bn*, *bl*, *ǵ*[*r*, *gn*, *gl*].

Les quatre derniers *o* subsistants (à gauche) de la ligne 5 sont de tailles différentes et maladroitement serrés (ils occupent la largeur normale de trois cases) ; cette ligne, haute de 13 mm., donne un élément d'estimation pour la hauteur des lignes 1-4, et, par suite, pour la hauteur totale de la tablette, qui devait être de l'ordre de 120 mm.

La dédicace était disposée βουστροφηδόν, devait commencer à droite de la ligne 10 et s'achever au début de la ligne 11, à gauche (lettres inversées) ; le fragment *a* nous garde en partie le haut des dernières lettres de la dédicace, suivi d'un blanc. Il reste, sur *a* et *b*, la fin de la ligne 10, avec :]*e. ge. s. t. s. ϑo.l.tiio*[. — Le dernier élément de la désignation du dédicant se laisse, en tenant compte des vestiges de lettres de la ligne 11, restituer en *Vo.l.tiio*|[*.n.m*]*nio.s.* « descendant de Voltiomnos » ; ce dernier nom, fréquent à Este, apparaît sur nos tablettes III, V et XX, et dans les épitaphes *P. I.*

D. 113, *P. I. D.* 125 [74]; le dérivé patronymique figure sur l'épingle *P. I. D.* 23 [75]. — La restitution de [*mego dona.s.to*] suffit à remplir la partie manquante de la ligne 10; si bien qu'il est probable que le dédicant était désigné par deux noms (non trois) et que la déesse n'était pas nommée (ce dont on a quelques autres exemples à Este : tablette XX, épingle *P. I. D.* 32, stèle votive *P. I. D.* 111, etc.) [76]; mais, en restituant [*vda.n.doto* .....], il pourrait y avoir place,

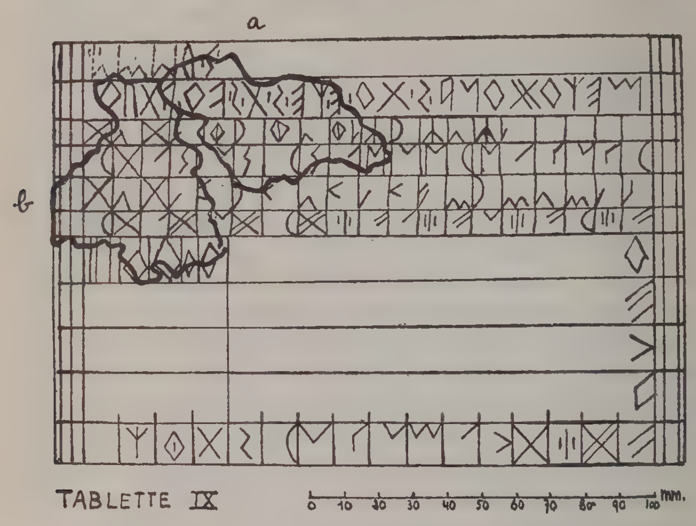


Fig. 9 (Inscr. d'Este)

après le verbe *doto* (cf. XIX), pour un mot de quatre ou cinq lettres, soir *pora.i.* (cf. I et peut-être VIII), soit premier nom, très court, du dédicant, s'il y en avait trois. — Le plus vraisemblable est que [.]*E.ge.s.t.s.* est un nom individuel; nous connaissons, par ailleurs, à Este, le patronyme en *-yo-* qui en dérive dans l'épitaphe *P. D. I.* 125 a (*.e.go .O.s.tiio.i. E.ge.s.tiio.i.*) et sur la stèle votive *P. I. D.* 99 (*mego Va.n.t.s. E.ge.s.t*(*iio*)*.s. dona.s.to Re.i.tia.i.*), et le dérivé féminin en *-na-* dans l'épitaphe *P. I. D.* 117.

Restitution probable : [*mego dona.s.to* .]*E.ge.s.t.s. Vo.l.tiio*|[*.n.m-n*]*io.s.*

74. Peut-être aussi sur l'urne funéraire *P. I. D.* 136 e, à moins qu'il ne s'y agisse du patronyme.

75. Peut-être aussi (au féminin) sur l'épitaphe *P. I. D.* 122 qu'il convient de lire : [*.e.go* ...]*ta.i.* | *Vo.l.*[...].

76. Voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 209 et n. 178.



Plaques votives vénètes (Este) : IX (en haut) et XIX (en bas)

Tablette X.

Inv. 9167 — Gh. nº 6, p. 18 ; et pl. II/10 — Pa. 14 — Cor. 35 — *P. I. D.* 10.

Un fragment (l = 42, h = 55 mm.), nous conservant visiblement l'angle supérieur gauche d'une tablette (dimensions probables : l = 200, h = 100 mm.).

Il subsiste une portion de la ligne des *o* (= l. 5), de deux lignes de dédicace (= 6-7), et de deux lignes occupées par la « liste des

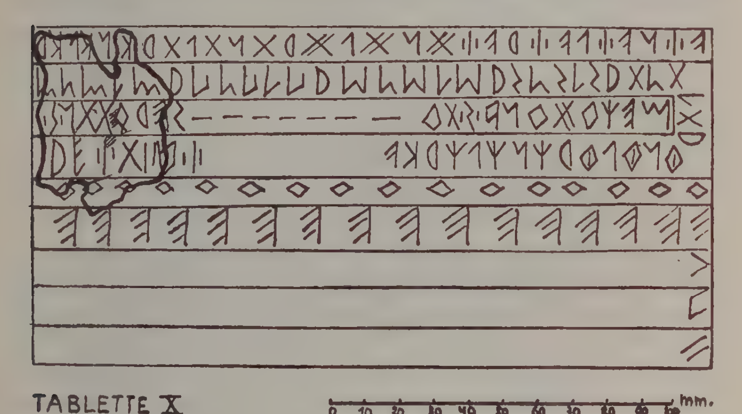


Fig. 10 (Inscr. d'Este)

groupes » (= 8-9). Écriture de droite à gauche. La largeur de la tablette, évaluée d'après l'espacement des *o* conservés, permet de loger sans peine dans la partie manquante de la ligne 9 (en partant de la droite) tout le début attendu de la liste ; celle-ci se continue, βουστροφηδόν (lettres inversées), à partir du début (à gauche) de la ligne 8, mais ne saurait tenir tout entière dans cette ligne ; pour en loger la fin, on est amené à imaginer une disposition comme celle que propose la figure : liste se poursuivant, de haut en bas, le long du bord droit (= 8 *bis*) et utilisant ensuite la partie droite de la ligne 6 (non employée pour la dédicace) ; sur une disposition du même genre, cf. VII ; portion conservée de la liste (lignes 9 et 8) : [...]*k*[*n*], *kl*, *kr*, | *mn*, *ml*, *m*[*r*,...

La dédicace devait donc commencer à la ligne 7, à peu de distance du bord droit de la tablette ; nous possédons la fin de cette ligne et le début de la ligne 6 en retour (disposition βουστροφηδόν,

lettres inversées) ; il est très probable que le mot *Re.i.tiia*[*.i.*], avec lequel commence la ligne 6, était le dernier de la dédicace ; tout le reste (objet, verbe, désignation du dédicant) était contenu dans la ligne 7. Celle-ci s'achève avec]*erottn.s.* ; pas de point après le *e*, qui, donc, n'était pas initial[77] ; restitution probable : *S*]*erottn*(*iio*)*.s.* (dont la forme latinisée serait **Serotinius*[78]), avec la même graphie abrégée que dans II pour *kara.n.mn*(*iio*)*.s.* et dans III pour *iiuva.n.t*(*iio*)*.s. a.riiun*(*iio*)*.s.* (voir plus haut) ; la lacune totale, avant le patronyme, est de l'ordre de vingt-quatre lettres ; [*mego dona.s.to*...] en emplit la moitié ; pouvaient venir ensuite, soit deux noms courts, soit plus probablement un nom individuel long. Exempli gratia : [*mego dona.s.to Vo.l.tiio.n.mno.s. S*]*erottn*(*iio*)*.s.* | *Re.i.tiia*[*.i.*].

Tablette XI.

Petite boîte au-dessus de 9171 — Inédit.

Quatre fragments se raccordant (voir figure), appartenant au quart inférieur gauche d'une même tablette ; c) et d) conservent des portions de la ligne des *a* et de celle des *k* (l. 2-3) ; b) conserve une portion de la ligne des *e* (l. 4) ; a) conserve des portions de la ligne des *e*, de celle des *o* et de la première ligne de la dédicace (l. 4-6). L'ensemble des quatre fragments mesure 87 mm. en largeur, 82 en hauteur. L'espacement des cases de la partie inférieure de la plaque suppose une largeur totale de l'ordre de 175 mm. Si la dédicace occupait une seconde ligne de même hauteur que la première (l. 6-7) et s'il faut compter trois lignes, de hauteur moindre, pour la « liste des groupes », la hauteur totale de la plaque devait être de l'ordre de 150 mm.

Il reste très peu de chose de la dédicace, qui, de droite à gauche, paraît avoir été gravée en lettres exceptionnellement hautes (20 mm. env.) : seulement la partie inférieure des lettres]*a.i..s*[; mais, d'une part, le point avant *s* suppose un point après ; d'autre part, le *a*, non précédé de point (donc non initial de mot), se pré-

77. Dans la mesure, bien entendu, où la ponctuation doit être supposée correcte. Le graveur a omis le point qui suit le premier *t* ; à l'emplacement du point qui devait le précéder, le bronze est altéré.

78. Sur d'autres exemples d'une telle latinisation des suffixes, voir note 59. — Le radical *Ser-* et le suffixe *-ot-* sont donnés comme « illyriens » par Krahe (*Lex.*, 103 et 148) ; Holder réunit (II 1523) plusieurs exemples de noms en *Serot-* pour la Transalpine, la Pannonie et la Cisalpine, en particulier de *Serotinius* (notamment *C. I. L.* V 4651, voir discussion de III) et de *Serotinus* (*C. I. L.* XIII 7272).

sente précédé d'un large blanc qui n'est explicable que par la perte de la partie gauche d'un *m* ; ceci dit, *-m*]*a.i..s*[.- ne peut être, à notre connaissance, que la partie centrale du nom *Vhrema.i.s.to.s.* (ou de sa forme à gémination en *Vhre.n.m-*) ou bien d'un dérivé en *-yo-* ou en *-na-* de ce nom (voir VI) ; en repoussant aussi loin

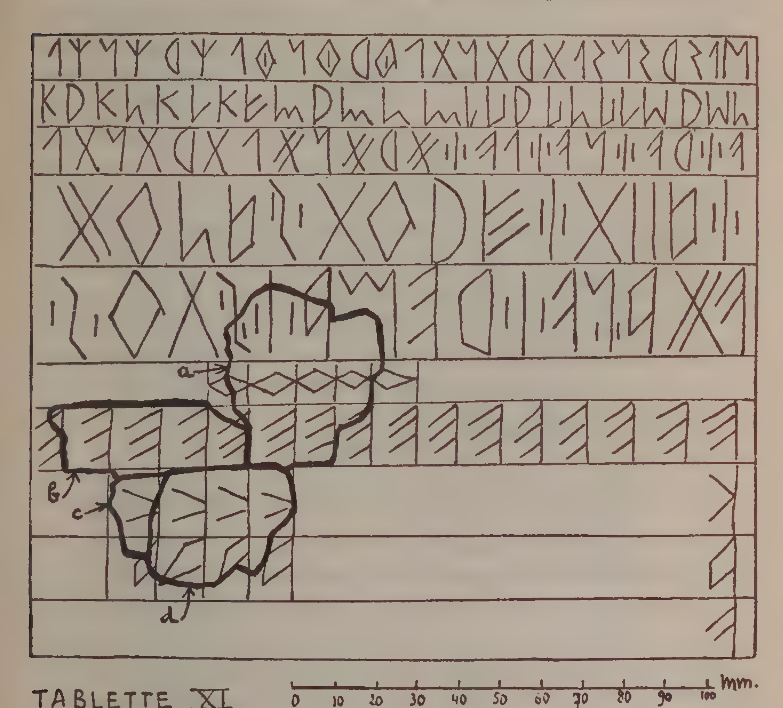


Fig. 11 (Inscr. d'Este).

que possible vers la gauche le groupe des fragments subsistants (voir figure), et en restituant la forme la plus courte (sans géminées) *Vhrem*]*a.i..s*[.-, il reste juste place au début, à droite, de la ligne 6, pour quatre lettres, soit donc l'objet (ici, sans doute, *vda.n.*, qui est plus court que *mego*), puisque toutes nos dédicaces de cette série comportent cet élément initial (voir VIII et note 67) ; le verbe devait être rejeté après le sujet comme dans IV, V, etc. Le nom dont nous conservons un fragment est donc nom individuel ; on peut restituer, soit [*Vhrem*]*a.i..s*[*.to.s.*] (masc.), soit le dérivé féminin [*Vhrem*]*a.i..s*[*.tna*], lequel peut faire office de nom

individuel (*P. I. D.* 19, etc.) aussi bien que de second élément de désignation (voir VI). L'une ou l'autre restitution nous mène à la fin de la ligne 6 ; la dédicace se poursuivait probablement βουστροφηδόν à la ligne 7, que suffisaient à remplir, si les lettres étaient de même taille qu'à la ligne 6, le verbe et le datif du nom divin.

Restitution plausible, donc, pour la dédicace (le masculin étant choisi arbitrairement ; nom féminin également possible) : [*vda.n. Vhrem*]*a..i.s*[*.to.s.* | *dona.s.to Re.i.tiia.i.*].

Tablette XII.

Premier fragment au-dessus de 9178 — Inédit.

Fragment large de 36 mm., haut de 30, conservant, d'une part

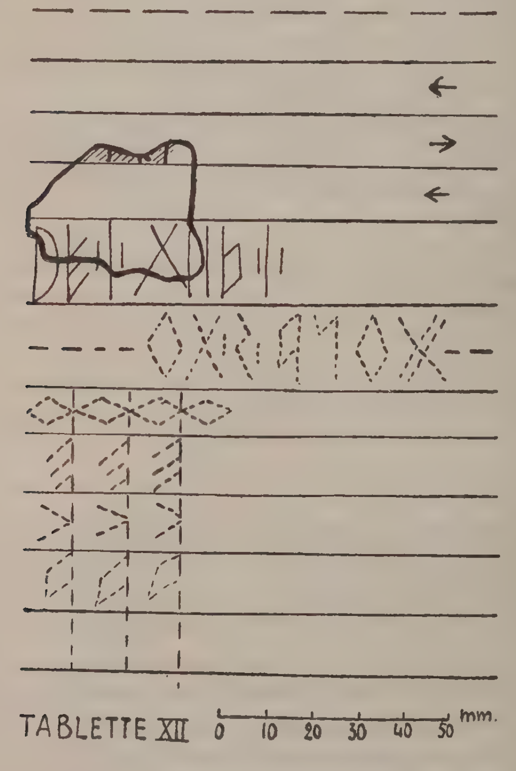


Fig. 12 (Inscr. d'Este)

(écriture de droite à gauche) le bas des lettres de ...]*Re.i.ti*[*ia.i.*,

ensuite une portion de ligne en blanc, enfin le bord d'une autre ligne, celle-ci inscrite, mais dont il ne reste que des vestiges indistincts (appartenant, selon toute vraisemblance, à la « liste des groupes ») ; les lettres de la dédicace paraissent avoir été de grande taille (entre 15 et 20 mm.).

L'absence de tout élément de la partie inférieure de la tablette empêche le calcul de la largeur du bronze et la mise en place horizontale du fragment. Pour la mise en place verticale, une hypothèse plausible est que le nom divin appartenait à la seconde ligne d'une dédicace disposée βουστροφηδόν (= l. 7 de la tablette), comme dans IV, VIII (et XI) ; la liste des groupes devait (selon les dimensions des lettres et la longueur de la tablette) occuper au moins deux lignes, sans doute trois, dans la partie supérieure du bronze ; si notre fragment se place vers la gauche de la tablette, la liste commençait peut-être à droite de la ligne 10, pour revenir βουστροφηδόν à la ligne 9 et s'achever à droite de la ligne 8 (dont la partie gauche demeure non inscrite) : hypothèse traduite par les flèches de la figure.

Tablette XIII.

Petite boîte au-dessus de 9168 (voir aussi XVIII) — Inédit

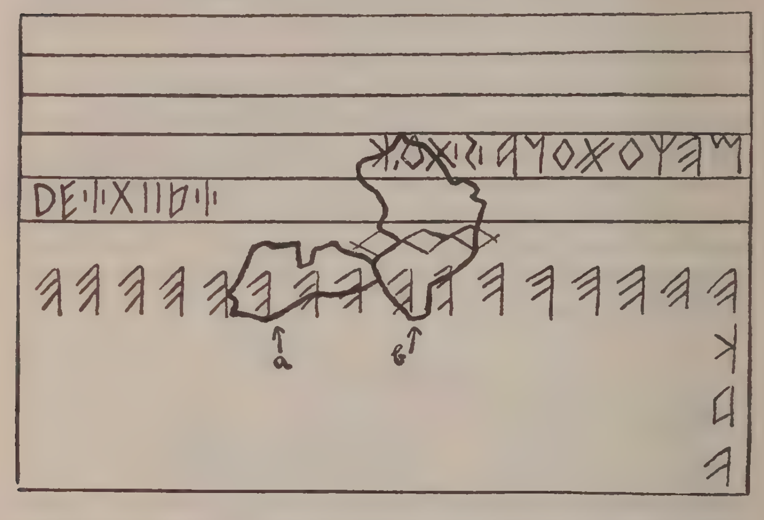
Deux petits fragments se raccordant (l = 61 mm., h = 44) ; a) nous conserve une partie de la ligne des *e* (l. 4) ; b) conserve des portions de la ligne des *e*, de la ligne des *o* (l. 5), d'une ligne non inscrite (l. 6) et d'une ligne inscrite (l. 7), avec, de droite à gauche, des vestiges partiels [79] de]*to.k*[. L'espacement des *e* et des *o* permet de calculer la largeur de la tablette (env. 175 mm.) ; ou bien une ligne en blanc séparait la partie inférieure de la tablette de la dédicace (cf. VI?) ou bien, plus probablement, comme dans X, la dédicace commençait à droite de la ligne 7, pour venir se terminer, βουστροφηδόν, dans la partie gauche (perdue) de la ligne 6. En comptant, en sus, trois lignes pour la « liste des groupes » (8-10), on arrive, pour le bronze, à une hauteur de l'ordre de 115 mm.

Dans la minime portion de dédicace qui subsiste, -*to* a des chances d'appartenir à la désinence du verbe ; si, comme il est probable, le texte commençait par [*mego dona.s.*]*to*, le fragment b) se situerait à peu près au centre de la tablette (voir figure). Le mot

79. Le bas de la haste oblique avant *o* ne pourrait être attribué à un *s* ou à un *d* qu'en supposant ces lettres inversées, ce qui arrive parfois.

suivant commençant par *k*- est, alors, probablement le nom individuel du dédicant [80].

Le point qui suit *o* pose un problème ; il est tout à fait certain (et n'est pas le prolongement maladroit d'un côté de *o*) ; il est injustifiable par les règles de la ponctuation vénète, à moins que *to.k*[.]- ne constitue, devant consonne autre que *r*, *l*, *n*, une syllabe initiale ou intérieure de mot. En ce cas, il faut renoncer à recon-



TABLETTE XIII

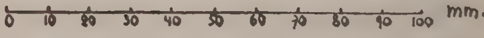


Fig. 13 (Inscr. d'Este)

naître ici la désinence du verbe et songer à un nom propre tel que celt. *Tocca*, *Toccos*, *Toccō* (Holder II 1865), ou quelque autre [81].

Mais (en dehors de l'erreur pure et simple du graveur) il y a encore une autre hypothèse envisageable, que nous tenons à signaler ici. L'influence romaine se marque dans plusieurs documents de notre série, de façons diverses : V est partiellement, XXI totalement, en latin ; si, dans I et dans VIII, on doit reconnaître un nom individuel noté par un simple sigle d'une ou deux lettres, c'est,

80. Bien des noms vénètes commencent par *K*- : *Kantēs* (masc.) /*Kanta* (fém.), *Karamnos*, etc. — Réserver cependant la possibilité, ici, d'un libellé de la dédicace analogue à celui de V : [*do*]*na.s.to kela.g.*[...

81. S'il s'agit de *s* (voir note 79) : *Soccō*, etc. (Holder II 1595) ; s'il s'agit de *d* : *Doccō*, etc. (Holder I 1297).

alors, sans doute sous l'influence de la notation latine des prénoms ; il est également possible que nous ayons ici, exceptionnellement, une interponction séparant les mots, à la latine (au cas ou *-to* serait une fin de mot). Cette hypothèse se fonde sur deux exemples jusqu'ici méconnus, dans des dédicaces vénètes de Gurina [82].

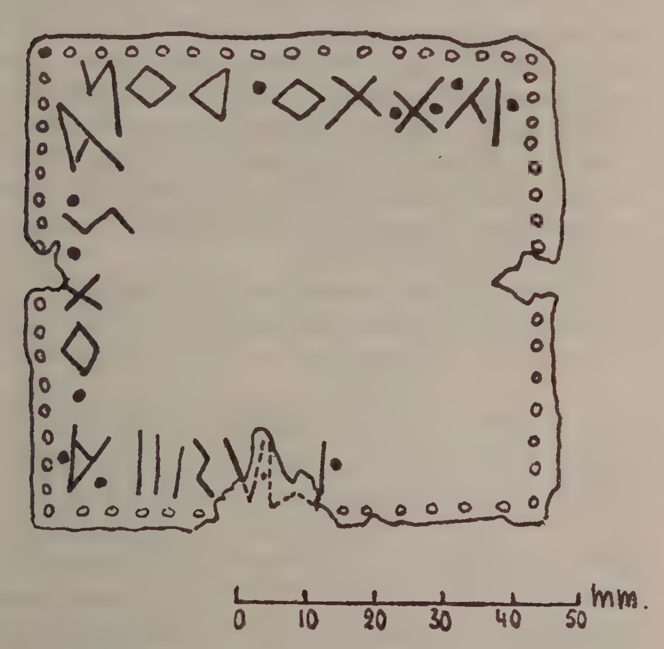


Fig. 14 (Inscr. de Gurina)

Le bronze votif *P. I. D.* 166 porte une dédicace dans laquelle l'influence latine se marque par l'emploi du *d* latin (mais, ici, angu-

82. Sur les textes de Gurina, en particulier les tablettes de bronze, voir *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 267-274. Postérieurement à la rédaction de cet article, nous avons pu, en octobre 1952, revoir les inscriptions de Gurina, d'une part à Klagenfurt (Landesmuseum für Kärnten), d'autre part à Vienne (Naturhistorisches Museum, Prähistorische Sammlung) ; à Klagenfurt, *P. I. D.* 166 (inv. 1721), 168 (inv. 1723), 170 (inv. 4453), 171 (inv. 1784), 173

laire) au lieu du *d* vénète [83], et par un double emploi des « points » [84], d'une part, pour signaler les voyelles initiales de syllabes et les éléments consonantiques de la fin de syllabe, selon l'usage normal, d'autre part, pour séparer l'un de l'autre les trois mots du texte : *.A..t.to . dona.s.to . .a..i.s*[ ]. ; les deux dernières lettres, à présent partiellement manquantes, mais encore vues par Meyer, Pauli et Cordenons, sont généralement transcrites par *-u.ś.*, et l'on y voit en général une forme plus archaïque de la finale *-u.s.* qui se lit dans *P. I. D.* 167 b : .... *dona.s.*]*to .a..i.su.s.* ; mais les deux preuves tangibles d'influence latine présentées par le texte rendent peu probable qu'il nous conserve la vieille orthographe *-ś* (sifflante forte ; orthographe récente : *-s*) de la désinence d'accusatif pluriel (**-ns*), et nous incitent à reprendre une hypothèse que nous avons naguère avancée [85] : la dernière lettre serait, dans 166, non pas un *-ś* vénète, mais un *-m* latin [86] ; nous aurions ici l'accusatif singulier (comme dans 167 a : .... *dona.s.t*]*o .a..i.su.n.*, « dōnāuit deum », non l'accusatif pluriel (comme dans 167 b, « dōnāuit deōs »), avec une trace, pour Gurina, comme on en a plus d'une à Lagole, de nasale finale *-m* [87].

L'autre exemple, moins évident, est tiré du fragment *P. I. D.* 171 (angle de plaque) ; l'écriture est sans doute de droite à gauche, comme le marque le jambage intérieur de *a* ; avant *a*, un *u* : finale

(inv. 1716) ; à Vienne, *P. I. D.* 167 (inv. 10023), 174 (inv. 10240), 175 (inv. 15578), 176 (inv. 15577), 177 (inv. 15603), 179 a (inv. 15579), 179 b (inv. 15584), 179 c (inv. 15593), 179 d (inv. 15585), 179 e (inv. 15582), et les poteries romaines (inv. 15580, 15581, 15583, 15586, 15587, 15588, 15590, 15591, 15592, 15595, 15596, 15597, 15598, 15599, 15600, 15601, 15602, 15604, 15605) ; n'ont pu être trouvés dans la Prähistorische Sammlung *P. I. D.* 169, 172, 178. — En ce qui concerne plus spécialement les plaquettes de bronze, noter que *P. I. D.* 170, qui conserve un fragment de rebord avec]*lo.u*[, comportait (comme *P. I. D.* 170), de l'autre côté de la moulure, vers l'intérieur de la plaque, une seconde ligne inscrite, dont il ne reste que des hauts de lettres non identifiables.

83. Toutes les indications données ici sur *P. I D.* 166 sont absolument certaines ; l'examen du bronze, recto et verso, ne laisse aucun doute sur le tracé des lettres et des points. — Le *d* latin est ici angulaire (sous l'influence des tracés de lettres vénètes) comme est angulaire le *o* latin dans la dédicace de XXI.

84. Les « points » sont en général, en vénète, de petits tirets verticaux (parfois allongés jusqu'à pouvoir se confondre avec les *i*). — Il arrive aussi parfois, à Este (p. ex. *P. I. D.* 112, 113, etc.) et à Gurina (p. ex. *P. I. D.* 166, 167, 168, etc.), que le « point » soit un véritable point rond ; en ce cas, le signe *.i.* /*h* peut consister, soit en une haste verticale précédée et suivie de points ronds (ainsi *P. I. D.* 112 pour le premier *.i.*, ou *P. I. D.* 113), soit en une haste verticale flanquée de tirets verticaux plus ou moins longs (ainsi *P. I. D.* 112 pour le second *.i.*, ou *P. I. D.* 166, 167).

85. *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 71-72.

86. Exemples à Lagole : *Ibid.*, p. 71 et note 43.

87. Le flottement *-m*/*-n* en vénète septentrional ne s'explique peut-être pas par la seule influence du latin ; voir *R. É. L.* XXIX [1951], p. 86-95.

de nom en *-ua* de dédicante [88]? Le *a* est suivi d'un point, marque de fin de mot [89].

Pour la dédicace XIII, donc, deux possibilités. Ou bien (avec

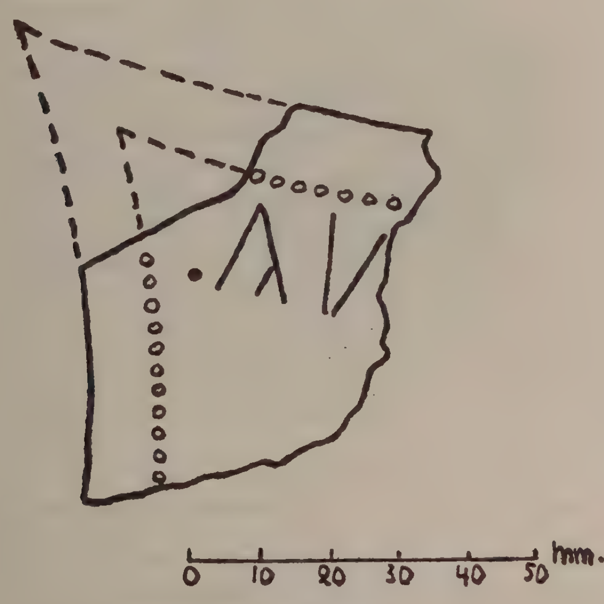


FIG. 15 (Inscr. de Gurina)

ponctuation normale)]*to.k*[.-, syllabe d'un nom propre. Ou bien (avec interponction à la latine) [*mego . dona.s.*]*to . k*[...

88. Tel que *Bitua*, etc. (Holder III 5 ; Krahe, *Lex.*, 150).

89. L'incertitude de ce second exemple tient, non seulement à son caractère fragmentaire, mais à des doutes que l'on pourrait conserver, — et sur le sens de l'écriture (malgré l'orientation de *a*) — et surtout, en cas de lecture de gauche à droite (*.Au*[...), sur le caractère vénète, et non latin, de l'écriture. — En cas de lecture de gauche à droite, on peut songer au mot qui est gravé sur la fibule de Gurina *P. I. D.* 171 (*.a.ugar.*), de droite à gauche (mot complet à droite et à gauche ; la première lettre est un *a* dont le jambage intérieur est parallèle au jambage droit, non au gauche comme dans le second *a* ; les deux « points » sont de petits tirets obliques, eux-mêmes parallèles au jambage droit, l'un à l'extérieur de la lettre,

Tablette XIV.

Petite boîte au-dessus de 9172 — Inédit.

Trois petits fragments (le plus grand, c, est large de 43 mm. et haut de 30), sans raccord entre eux, appartenant à une même tablette, caractérisée par des lignes de points en repoussé séparant

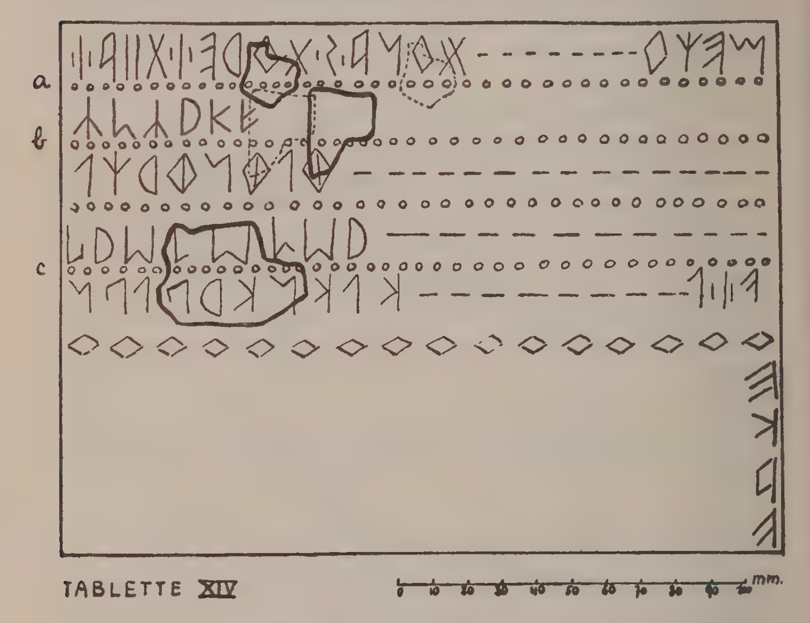


Fig. 16 (Inscr. d'Este)

les secteurs inscrits (au moins dans la partie supérieure, à laquelle appartiennent les trois fragments). Voir la figure.

La mise en place de c) par rapport au côté de la tablette est déterminée par le retour, βουστροφηδόν, de la « liste des groupes » : ...*kl*, *k*]*n*, *kr*, *p*[*l*, *pn*, | *pr*, *ś*]*l*, *ś*[*n*, *śr*, ..., en admettant que la série en *m*-, omise entre *k*- et *p*-, n'ait pas été réinsérée entre *p*- et *ś*- (cas auquel il faudrait place pour trois lettres de plus à chaque ligne,

en haut et à droite, l'autre à l'intérieur, en bas et à gauche ; après *r*, un léger tiret vertical, soit accidentel, soit en fonction de « point ») : nom propre? nom propre abrégé? appellatif (de la racine de lat. *augēre*, avec même finale que dans vén. *vo.n.ta.r.*, cf. *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 69, et *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 212)?

à gauche). — La mise en place de b) par rapport au côté de la tablette est déterminée par la correspondance, de chaque part de la ligne, d'un *b* et d'un blanc ; le fragment pourrait être repoussé de deux places vers la gauche si la liste se terminait par *gr* (sans rejet en queue, comme souvent, de *kv*) et si le fragment a) lui-même était repoussé plus à droite (position en pointillé). — Sur le fragment a), correspondance d'un blanc et d'une partie des lettres]*to*[ou]*dọ*[, qui appartiennent sûrement à la dédicace ; si le texte se *terminait* par [...*dona.s.to Re.i.tiia.i.*] (comme IV, par exemple), a) pouvait occuper la place marquée en trait plein (s'il s'agit de -*to*-) ou la place marquée en pointillé (s'il s'agit de -*do*-).

La mise en place des trois fragments reste donc largement conjecturale, et la figure ne présente qu'une possibilité entre autres. La partie supérieure de la tablette devait comprendre quatre lignes pour la liste des groupes (elle-même fautive : succession de *p*- à *k*-) et une ligne au moins pour la dédicace, le tout avec une disposition générale βουστροφηδόν (écriture de droite à gauche) ; de là, en tenant compte du bas de la tablette, une hauteur totale probable de l'ordre de 150 mm. Il est impossible de restituer la largeur du bronze, à cause du désordre de la liste des groupes ; celle qui a été choisie pour la figure (de l'ordre de 200 mm.), de façon arbitraire, suppose, par exemple, aux lignes 6-9 (entre autres dispositions imaginables) : [*vhl*, *vhn*, *vhr*, *vh*, *kl*, *k*]*n*, *kr*, *p*[*l*, *pn*, | *pr*, *ś*]*l*, *ś*[*n*, *śr*, *ml*, *mn*, *mr*, *sl*, *sn*, | *sr*, *tl*, *tn*, *tr*, *dl*, *dn*, *dr*,] *b*[*l*, *bn*, *br*, *gl*, | *gn*, *gr*, *kv*].

Tablette XV.

Inv. 9180 — Inédit.

Deux fragments (se raccordant) du bas d'une tablette, et conservant des portions :

1) de la liste des consonnes, de *d* à *ś* (on notera le *m* à trois jambages obliques au lieu de quatre) [90] ;

2) des lignes des *a*, des *k*, des *e*.

La largeur des cases paraît avoir été se resserrant à partir de la onzième (à compter de la droite) ; si ce resserrement affectait les

90. Cette même forme de *m*, très rare à Este, se retrouve dans la liste des consonnes de la tablette XVI, dans *P. I. D.* 32 a, peut-être dans *P. I. D.* 136 e, dans *Not. Sc.* 1933, n° 9, p. 125. Mais c'est la forme courante à Lagole (voir *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 51-82) avant que ne s'y répande le *m* latin (*Ibid.*, note 43, p. 71).

six cases de gauche, la tablette ne devait guère dépasser 160 mm. de

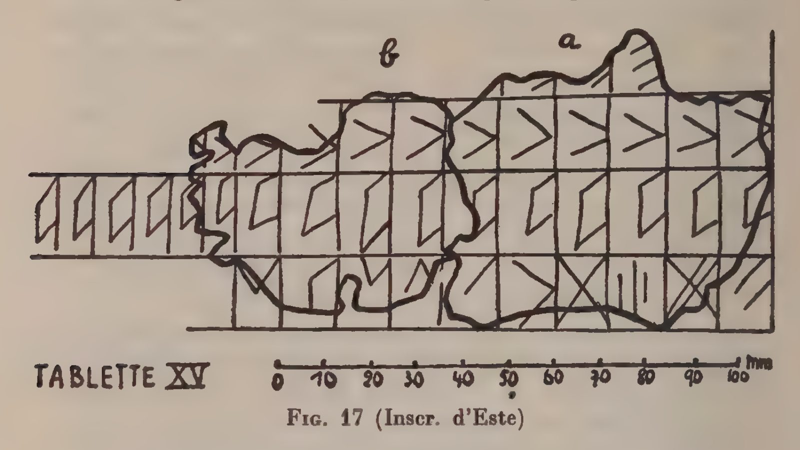


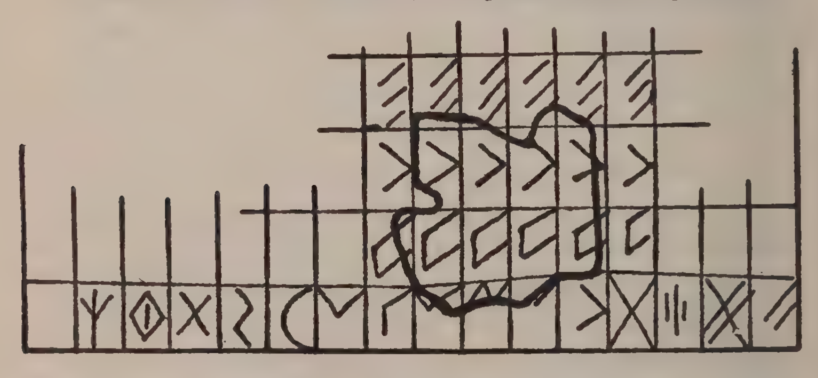
Fig. 17 (Inscr. d'Este)

largeur ; rien ne permet d'évaluer la hauteur du bronze ; dimensions de la partie subsistante (a + b) : l = 123, h = 52 mm.

Tablette XVI.

Au-dessus de 9175 — Inédit.

Fragment (l = 32, h = 30 mm.) de la partie inférieure quadrillée



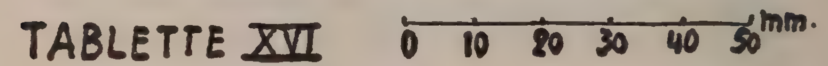


Fig. 18 (Inscr. d'Este)

d'une tablette (qui devait être large de 110 mm. environ), avec

portions de la liste des consonnes (*m* à trois jambages obliques, comme dans XV ; *n*), de la ligne des *a* et de la ligne des *k* ; la hauteur du bronze devait être (comme est la largeur) sensiblement inférieure à celle des autres tablettes alphabétiques.

Tablette XVII.

Deuxième fragment au-dessus de 9178. — Inédit.

Fragment (très corrodé) de la partie inférieure, non quadrillée, d'une tablette (portion de la ligne des *e* et de celle des *o*) ; dimen-

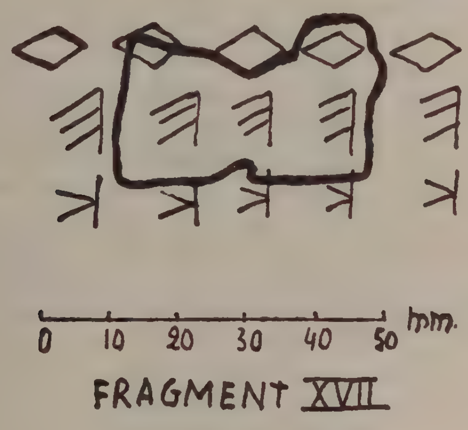


Fig. 19 (Inscr. d'Este)

sions subsistantes : l = 53, h = 38 mm. La tablette devait être large de 200 mm. environ ; hauteur indéterminée.

Tablette XVIII.

Petite boîte au-dessus de 9168 (cf. XIII) — Inédit.

Réuni, au musée d'Este, avec les fragments de XIII, mais n'appartenant pas à cette tablette, un fragment (l = 44, h = 62 mm.), extrêmement corrodé et pratiquement illisible ; paraît conserver une portion de six lignes de la partie supérieure d'une tablette ; quelques vestiges de lettres (orientées de droite à gauche) appartenant à la dédicace et à la « liste des groupes » ; rien d'assuré.



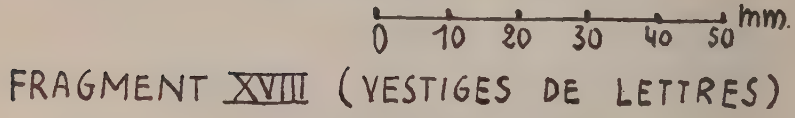


Fig. 20 (Inscr. d'Este)

Plaquette XIX.

Inv. 9176 — Cor. 31 — *P. I. D.* 6 b (d'après Cordenons) — Voir photographie hors texte, pl. IV (bas).

A la différence des bronzes I à XVIII (tablettes alphabétiques) et des bronzes XX-XXI (voir plus bas), il s'agit ici d'une plaquette décorée (comme beaucoup des plaquettes de bronze anépigraphes du sanctuaire de Reitia), mais portant, par surcroît, une dédicace. Nous en conservons la plus grande partie. Elle avait la forme générale d'un rectangle, dont deux coins (de part et d'autre du grand côté supérieur) étaient arrondis ; un trou de fixation subsiste à l'angle inférieur gauche ; un autre devait se trouver à l'angle inférieur droit et un troisième, probablement, au milieu du côté supérieur. Dimensions à restituer pour le bronze : l = 155, h = 88 mm.

La décoration comprend :

a) un encadrement de points en repoussé (en relief), de 15 mm. environ de largeur ;

b) une silhouette de Reitia, tracée en creux (avec un instrument émoussé, qui donne un trait large et profond) ; ce dessin, haut de 35 mm., occupe à peu près le centre de la plaque ; silhouette drapée et voilée, tournée vers la gauche, analogue à nombre d'autres figurations retrouvées sur les plaques de bronze votives du sanctuaire d'Este ;

c) d'autres représentations ou symboles, finements gravés : entre le bas de la silhouette et le rebord inférieur décoré, six traits obliques en recoupant six autres en losanges ; — au-dessus de la silhouette, le tracé, en quart de cercle, d'un rameau ou plutôt, semble-t-il, d'un épi ; — à gauche de la silhouette, un autre ensemble de figurations, d'aspect géométrique, qui sont malheureusement de lecture difficile, vu l'état du bronze.

La dédicace est tracée, sans séparation de mots, de droite à gauche, en suivant l'intérieur du rebord décoré, dans la partie gauche de la plaque ; lettres de 5 à 10 mm. ; le début manque, mais ne pouvait intervenir qu'à gauche des figurations qui occupent le milieu de la plaque (en l'espèce, à gauche du dessin de l'épi), en sorte qu'il s'est perdu *au plus* six ou sept lettres ; moins peut-être, si un intervalle existait entre le dessin et le début du texte (comme un intervalle subsiste entre la fin du texte et les losanges). Il reste : [.....]*.i.tona doto Re.i.tia.i.* ; on observera que notre seul exemple sûr de *doto* dans cette série de documents appartient à une plaquette inscrite de type exceptionnel, le verbe étant *dona.s.to*, partout où la forme en est déterminable, dans I-XVIII et dans XX-XXI [91]. Cordenons, sur son dessin, donne comme non lisible (bien qu'elle soit nette, en fait) la première lettre conservée ; Conway (qui n'a pas vu le bronze et ignorait qu'il fût au musée d'Este) transcrit *tona* le premier mot du dessin de Cordenons ; et, récemment, G. B. Pellegrini propose d'y voir le pluriel neutre de vén. *donom* : hypothèse inacceptable, même si la lecture *tona* était correcte [92]. En réalité, l'inscription commençant probablement

91. C'est peut-être un fait de hasard ; les stèles votives présentent, uniquement, *dona.s.to* ; mais les épingles ont à la fois *doto* et *dona.s.to* ; sur les verbes de dédicace en vénète, cf. *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 206-207 ; sur l'usage de Lagole, en particulier, *Rev. des Ét. anc.* LIV [1952], p. 56, 61, 65.

92. Cf. *Rev. de Philol.* XXV [1951], note 97, p. 227 ; *Rev. des Ét. anc.* LIV [1952], p. 64 et note 28 ; *Rev. de Phil.* XXVI [1952], note 133, p. 196.

par *mego* ou *vda.n.*, le mot en *-ona* ne peut être que le nom sujet.

Au début de ce nom, il peut ne rien manquer, ou bien il manque une lettre, deux à la rigueur (selon l'endroit d'où l'on fait partir *vda.n.* ou *mego*). Ainsi donc : ou bien *.I.tona* [93], ou bien [*.A*]*.i.tona* [94], ou bien, moins probablement, un nom dans lequel la diphtongue était précédée d'une consonne initiale. Nom individuel en *-ōna*

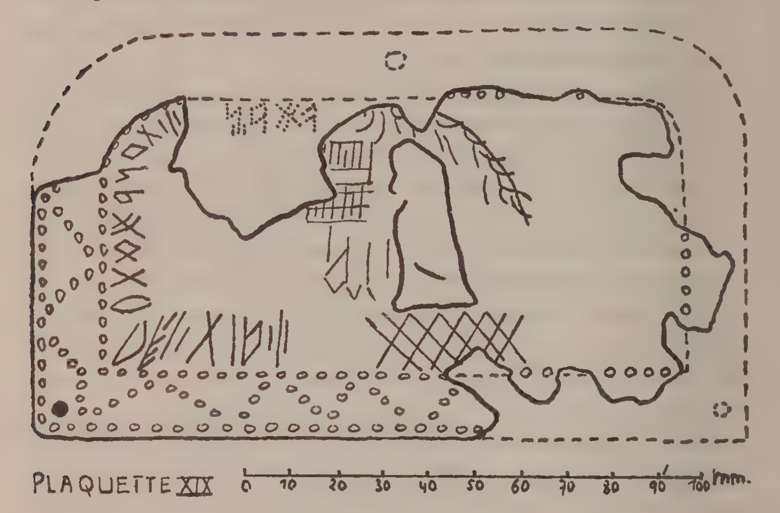


Fig. 21 (Inscr. d'Este)

dérivé d'un masc. en *-ō* (thème à nasale) comme *.U.kona* (*P. I. D.* 135) de *.U.ko* (*N. Sc.* 1933, p. 123, nº 1) : le suffixe *-ā-*, dans l'onomastique vénète, forme des féminins à partir de masculins athématiques : *Egetora*, *Fougonta*, etc. [95].

93. Nom de la même souche que *Iθuria* dans une épitaphe vénète d'Este (*P. I. D.* 127), *Ityrius* dans une dédicace latine de Belluno (*C. I. L.* V 2036), etc. Sur les noms celtiques en *It-*, voir Holder II 82-84. — Si telle était la forme du nom, nous aurions un exemple de ponctuation de *i-* initial, ce qui est, *a priori*, attendu pour *i* comme pour les autres voyelles ; mais, soit omission de la part des graveurs, soit précaution supplémentaire pour éviter la confusion avec *h* (bien que la position devant consonne lève toute ambiguïté), nous n'avons aucun exemple sûr jusqu'ici ; cf *Rev. de Phil.* XXV [1951] p. 209 et note 28.

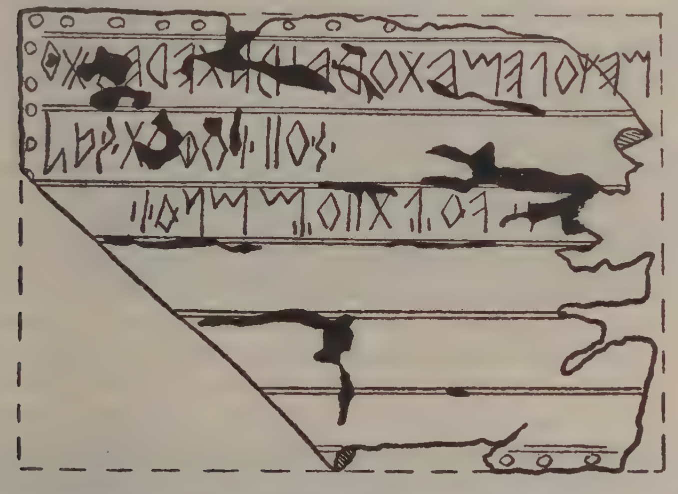
94. Peu de rapprochements plausibles pour **Eit-* ou **Oit-* ; pour *Ait-*, cf. Holder I 72, III 543, et Schulze 205, 267.

95. Cf. *Word* VIII [1952], p. 61 ; *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 196. L'onomastique celtique (Holder II 859) et « illyrienne » (Krahe, *Lex.*, 146) connaît aussi des féminins en *-ona*. Voir aussi note 109.

Plaquette XX.

Inv. 9172 — Gh. nº 9, p. 19 ; et pl. II/9 — Pa. 18 — Cor. 29 — *P. I. D.* 6 — Voir photographie hors texte, pl. V (haut).

Les deux plaquettes XX et XXI présentent la particularité commune d'être longitudinalement divisées en six secteurs par sept moulures en relief ; elles portent une dédicace (dédicace vénète : XX ; début de la dédicace vénète en alphabet latin : XXI),



PLAQUETTE XX 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 mm.

Fig. 22 (Inscr. d'Este)

mais ignorent liste des consonnes, formule *a ke o* et « liste des groupes » (encore que XXI garde souvenir de cet usage, sous forme d'un alphabet latin) ; dimensions du même ordre (pour XX : l = 140, h = 100 mm. ; pour XXI : l = 125, h = 90) ; ces documents, dont le second est d'époque romaine, sont sans doute à peu près contemporains, bien que nulle influence latine ne se marque dans XX.

Il s'agit d'une plaque rectangulaire à peu près entière, dont l'angle supérieur gauche et l'angle inférieur droit se trouvent repliés par en dessous, et n'ont pu être redressés ; le bronze est fragile et présente des fractures et des manques ici et là. La dédicace

est gravée de droite à gauche ; elle commence à droite de la ligne 6 (ligne du haut), revient βουστροφηδόν à partir de la gauche et jusqu'au milieu de la ligne 5 (lettres inversées) dont la partie droite reste en blanc ; elle s'achève à la ligne 4.

A la ligne 6, après *megolemeto*, un *r*, probablement non ponctué (à moins de supposer, avant *r*, un « point » très court, placé vers le bas du secteur inscrit, et, après *r*, un « point » également très court, mais placé un peu au-dessus du milieu du secteur inscrit, et qui, l'un et l'autre, auraient disparu dans les failles du bronze) ; ensuite, un *v*, ou un *a* incomplet à gauche, moins probablement un *e* (car on apercevrait sans doute, par delà la brisure, l'extrémité du jambage oblique inférieur) ; puis le haut d'une haste verticale qui (les « points » l'encadrant ayant disparu) a des chances d'avoir appartenu soit à un *h* (après *v*), soit à un *.i.* (après *a* ou *e*), mais qui pourrait aussi être la partie supérieure verticale d'un *s* de même forme que celui de *dona.s.to* ; entre *ratere* (les quatre premières lettres sont endommagées en leur milieu, mais sont identifiables à coup sûr) et *do*, une brisure a fait disparaître, avec les « points » qui devaient l'encadrer, la plus grande partie d'une lettre mince dont il reste un petit fragment coudé qui paraît avoir appartenu à un *s*. — Aucune incertitude sur la lecture de la ligne 5 : *na.s.tobo.i.iio.s.* — La ligne 4 est gravée plus légèrement et est plus difficile à lire : le milieu de la ligne est occupé par le mot *vo.l.tiio.m.mno.i.*[96], précédé et suivi d'un blanc ; le début de la ligne, à droite, a disparu par suite de la déchirure du rebord de la plaque ; il ne devait pas être inscrit (les deux petites traces verticales, à quelque distance à droite du *v* et au bord de la déchirure, semblent accidentelles, car on devrait voir le bas de la lettre précédente (*a*, *e*, ou *o*) si elles avaient appartenu à un *.i.* final de mot). Rien, d'autre part, n'obligeait le graveur de s'arrêter, à la ligne 6, après *bo.i.iio.s.* (même si *vo.l.tiio.m.mno.i.* ne pouvait tenir dans l'espace restant : cf. la coupe de *do|na.s.to* entre les l. 7 et 6). Ceci, joint à la différence de gravure, donne à penser que l'inscription a été tracée en deux fois, le mot de la ligne 4 ayant été rajouté après coup.

La seule partie du texte immédiatement assurée est : *mego* ... *dona.s.to Bo.i.iio.s.*, avec l'addition de *Vo.l.tiio.m.mno.i.* (datif du

96. Lors de notre premier examen du bronze, en avril 1951, nous avions cru voir, à tort, à la ligne 5, *-mnio.i.*, finale dont nous avons fait état dans *Word* VIII [1952], p. 55, et *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 195. — Dans ce dernier article (*Ibid.* et note 131), nous supposions un datif dans la lacune du début de la ligne 5, hypothèse à laquelle notre second examen du bronze nous a fait renoncer.

Plaques votives vénètes (Este) : XX (en haut) et XXI (en bas)

nom de la personne au nom et dans l'intérêt de qui la dédicace est faite)[97]. Sur ce dernier nom individuel, fréquent à Este, voir III (et cf. V, IX et peut-être X). Le nom *Bo.i.iio.s.*[98], issu d'un ethnique, se retrouve peut-être dans l'épitaphe *P. I. D.* 123[99]; dans les inscriptions latines, *Boius* et *Boia* se présentent comme des noms individuels (*C. I. L.* V 579, Trieste : *Tulliae.Boi.*[*f.*]| *Secundae* ; 7359, Clastidium, au sud de Pavie : ... *Secunde, V*(*e*)*rine, Boiae l*(*ibertabus*) ; III 5417, Norique : *Boius Boniati* (*sibi*) *et Maximae Dievionis f*(*iliae*) *con*(*iugi*)... ; etc.)[100]; le patronyme correspondant devait être soit *Boikos* (cf. *Boicus*, gentilice à Piquentum : *C. I. L.* V 433), soit *Boiakos* ou *Boiokos* (la première de ces deux formes est une des restitutions possibles sur la tablette VII, voir plus haut), soit *Boiknos* (méconnu par Conway dans la dédicace d'Este, *P. I. D.* 102 : [*M*]*o.l.do Bo.i.kno*[*.s.* | *d*]*ona.s.to*)[101]. Il est possible qu'ici *Bo.i.iio.s.* soit employé en fonction de dérivé patronymique (et disjoint du nom individuel : cf. *P. I. D.* 111 : *mego Vhr*[*ema.i.s.*]*to.s. dona.s.to... Vote.i.iio.s.*)[102]; mais il est, *a priori*, plus plausible que *Bo.i.iio.s.* est nom individuel, et seul sujet du verbe (après lequel il se trouve placé, comme souvent dans nos dédicaces) ; dans cette hypothèse, le nom propre qui suit *mego* serait, au datif, celui de la personne pour qui l'offrande est faite, la désignation d'un second bénéficiaire ayant été ajoutée, après coup, à la ligne 4.

En 1924, F. Sommer a proposé[103] de voir, dans ce que Pauli lisait *virateres* et interprétait comme un génitif dédicatoire (« Viraterī deō, sive deae »), un *dativus commodi* du nom du « frère », *vhratere.i.* (« mē Lemetor Boius Reitiae prō frātre Voltiomnō dōnāuit »). En elle-même très satisfaisante pour le sens, cette interprétation se heurte, d'une part, à la probable non-ponctuation de *r*

97. Voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 195.

98. Donné par Holder comme celtique (I 462-475 ; III 897-901), par Krahe comme « illyrien » (*Lex.*, 23, 141), par Kretschmer comme proprement vénète (*Glotta* XXX [1943], p. 157-158).

99. Cf. *Rev. de Phil.* XXI [1952], p. 199.

100. Le seul des exemples relevés par Holder où *Boius* serait gentilice est (*C. I. L.* XII 1942, Vienne) : *M. Boio Sex. fil. Vol*[..., où l'on notera l'association du nom avec un nom en *Vol-* (comme dans l'épitaphe vénète *P. I. D.* 123 : voir note 99). Encore est-il possible que ce début de texte, seul subsistant, soit au nominatif, avec nom en *-iō* servant de gentilice (cf. *C. I. L.* V 5801 : *C. Gallio Atticus* ; etc.).

101. Cf. *Studi Etruschi* XXI [1951], p. 216, note 5.

102. Cf. *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 214.

103. Au tome XLII des *I. F.*, p. 124-126. Lecture reçue par E. Vetter (*Glotta* XX [1931], p. 39), par M. S. Beeler (*The venetic language* [1949], p. 33), et reprise par nous-même précédemment, en marquant qu'une correction au texte est alors introduite (*Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 193 et note 131). Lecture ignorée de Conway.

dans *Lemetor*, d'autre part et surtout, à l'impossibilité de lire *.i.* la lettre qui précède *dona.s.to* ; il est toujours hasardeux de supposer un lapsus de gravure lorsqu'il n'est pas évident. — Il semble exclu, devant un verbe au singulier, de voir dans *vhratere.s.* un nominatif pluriel[104] (« mē Lemetor, Boius, frātrēs, dōnāuerunt »???), à moins d'admettre que *dona.s.to* fût une forme de troisième personne commune aux deux nombres, ce qui est, *a priori*, bien peu vraisemblable[105] ; l'ordre des mots serait, au surplus, des plus bizarre. — A supposer, d'autre part, que *vhratere.s.* soit un génitif singulier[106], on ne voit pas comment justifier ici l'emploi de ce cas. — La seule façon de sauvegarder, dans le texte, une désignation du « frère » serait alors (en admettant que, par deux fois, le graveur a négligé de ponctuer un *r* final) de lire : *mego Lemeto⟨.⟩r⟨.⟩ vhrate⟨.⟩r⟨.⟩ e. s. dona.s.to Bo.i.iio.s. Vo.l.tiio.m.mno.i.* ; mais il faut alors gratuitement imaginer, liée au verbe et abrégée, une formule votive *e*(...) *s*(...) pour laquelle il n'y a, ailleurs, aucun appui[107]. — A moins, donc, de corriger en *vhratere*(*.i.*), il paraît impossible de reconnaître, ici, un nom du « frère ».

Comme l'hypothèse de Pauli demeure invraisemblable, faute d'exemples connus en vénète de génitifs dédicatoires[108] et faute, aussi, à Este, du nom divin qu'il suppose, l'alternative consiste à considérer *-ere.s.* comme une finale de nom propre ; le début en sera soit *Vhrat-* (ou *Eirat-*, ou *Airat-*), soit *Rat-*, selon qu'on reconnaîtra, après *mego*, soit le nominatif masc. *Lemeto.r.*, soit l'un des datifs *Lemetore.i.* (masc.) ou *Lemetora.i.* (fém.), le nominatif fém. *Lemetora* étant ici exclu par l'apposition du masculin *Bo.i.iio.s.*[109].

104. Le désinence *-es* est celle qu'on attend, *a priori*, pour le nominatif pluriel athématique ; on en a peut-être un exemple dans une dédicace de Lagole (*Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 74-77, nº 28).

105. Nous ne connaissons, en vénète, que des formes de 3e pers. du sg. Sur deux cas où l'on a supposé, probablement à tort, plusieurs sujets pour *dona.s.to*, voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 195 (à propos de *P. I. D.* 31) et p. 197 (à propos de la tablette II) ; sur un autre cas, possible, de dédicace à plusieurs sujets, voir *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 66-67, nº 20 ; mais la forme verbale est malheureusement lacunaire : *dona*[ ]*to*. A dire vrai, dans des cas de ce genre, on peut admettre que le verbe, par accord avec le sujet le plus proche, ait pu, comme il arrive en latin, rester au singulier ; mais c'est, évidemment, inadmissible après un nominatif pluriel « frātrēs ». — Nous avons peut-être à Lagole un autre texte où les dédicants sont plusieurs ; mais, dans notre interprétation, il ne comporte pas de verbe (voir note 104).

106. On connaît une désinence *-os* (voir plus bas) ; mais il n'est pas absolument exclu que, dans la troisième déclinaison, *-os* et *-es* aient (comme, dialectalement, en latin), coexisté.

107. Sur l'hypothèse d'une formule *e*(...) *b*(...), voir discussion de la tablette I.

108. Cf. *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 71 ; *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 206 (mais l'hypothèse envisagée ne concerne pas des termes inclus dans une phrase dédicatoire), et p. 209-211.

109. A côté d'autres noms pourvus du même suffixe (*Domator*, cf. *P. I. D.* 115 ; *Egetor*,

Si *-es* est une finale de génitif [110], la lecture la plus plausible serait *Lemetora.i. Ratere.s.*, car c'est à des noms de femmes que se trouvent associés les exemples sûrs ou possibles de génitifs que nous possédons : *Re.i.tii Katakna* (*P. I. D.* 25 a), *Vo.g.sii* (*V*)*hrema.i..s.tna* (*P. I. D.* 25 b), *Iθuria Makkno.s.* (*P. I. D.* 127), *.U.kona Galkno.s.* (*P. I. D.* 135) [111] ; mais les données connues n'offrent que peu de support à l'identification d'un nom tel que **Rater* [112].

Si *-es* est une finale de nominatif, on pourrait à la rigueur concevoir que le dédicant fût désigné par trois noms : *Lemetor* + un nom en *-es* (commençant par *Vhr-* ou *Eir-* ou *Air-*) + *Boios* ; mais il paraît plus probable, d'après *P. I. D.* 100 (*mego dona.s.to. Ka.n.te.s. Vo.t.te.i.iio.s. A.kut*(*iio*)*.s. śa.i.nate.i. Re.i.tiia.i.*), que le terme en *-es* était nom individuel. Lire, alors, *mego Lemetore.i.* (ou : *Lemetora.i.*) *Rateres dona.s.to Bo.i.iio.s.*, avec séparation par le verbe des deux noms du dédicant (comme dans *P. I. D.* 111) et avec addition, après coup, à la désignation de Lemetor ou Lemetora (au nom de qui R. B. fait offrande), de celle d'un autre parent de R. B., Voltiomnos. Dans *Rateres*, il y a peut-être anaptyxe (à partir de **Ratrēs*), comme il peut y avoir anaptyxe dans *Moloto* (*N. Sc.* 1933, p. 124, n. 5) en regard de *Mo.l.ton*[*e.i.*].

On arrive ainsi à une lecture, moins séduisante que celle de Sommer, et qui rejette hors du vocabulaire vénète connu le nom, précieux pour les comparatistes, du « frère » ; mais le maintien de la lecture de Sommer était au prix d'une correction de texte, par elle-même non indispensable [113], alors que la solution ici proposée demeure fidèle aux données du bronze et n'a contre elle que l'insuffisante documentation d'un nom individuel.

cf. *P. I. D.* 31, 114, 136 d, et. *N. Sc.* 1933, nº 55, p. 141), les inscriptions d'Este attestent, par ailleurs, un nom *Lemetor* : peut-être sur l'urne *N. Sc.* 1933, nº 4, p. 124, s'il faut y lire le datif *Lemetore.i.* (mais ce qui précède *-to-* est de lecture malaisée) ; très probablement sur l'urne *N. Sc.* 1933, nº 58 (...]*AI* [*L*]*EMETO*[*RN*]*AI*) ; sûrement sur les épingles *P. I. D.* 26 (*Lemeto.r.na*) et 33 (*Lemeθo.r.na*) ; à côté de *Lemetor* existait aussi *Lemetos* (dont nous avons le datif dans *P. I. D.* 133 (*Lemeto.i.*). — A côté de la formation en *-na*, un féminin en *-a* pouvait être tiré des masculins athématiques : *Fougontna*/*Fougonta*, etc. (*Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 196) ; c'est à cette formation que ressortissent le nom en *-ona* de XIX, *.U.kona* (*P. I. D.* 135), et le très probable *.E.getor*[*a*] de *P. I. D.* 31 ; même formation dans *Lemetora.*

110. Sur les finales vénètes en *-es*, cf. M. S. Beeler, *The Venetic Language* [1949], p. 18.

111. Sur l'interprétation possible de *-ii* comme réfection de *-i* d'après un nominatif en *-io.s.*, cf. *Word* VIII [1952], p. 63. — Pour *P. I. D.* 135 que nous avons revu à Vienne en octobre 1952, la lecture est sûre (c'est celle de Vetter, *Glotta* XXV [1936], p. 257, sauf pour le second *k*, à la place duquel Vetter lit, à tort, un *g*).

112. Souche de *Ra*(*t*)*tius* (*C. I. L.* V 2011, Oderzo ; etc.), cf. Holder II 1075-1083, Schulze 92? Suffixe de *Dazier*, etc., cf. Krahe, *Lex.*, 147??

113. Est, au contraire, indispensable, par exemple, la correction apportée par Sommer, dans le même article, au texte de *P. I. D.* 31 (voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 193-197).

Plaquette XXI.

Inv. 9171 — Gh. nº 10, p. 20 ; et pl. III/7 — Pa. 19 — Cor. 36 — *P. I. D.* 7 — Voir photographie hors texte, pl. V (bas).

Plaquette de bronze du même type que la précédente, large de 125 mm., haute de 90, intacte (sauf manque d'un petit fragment au

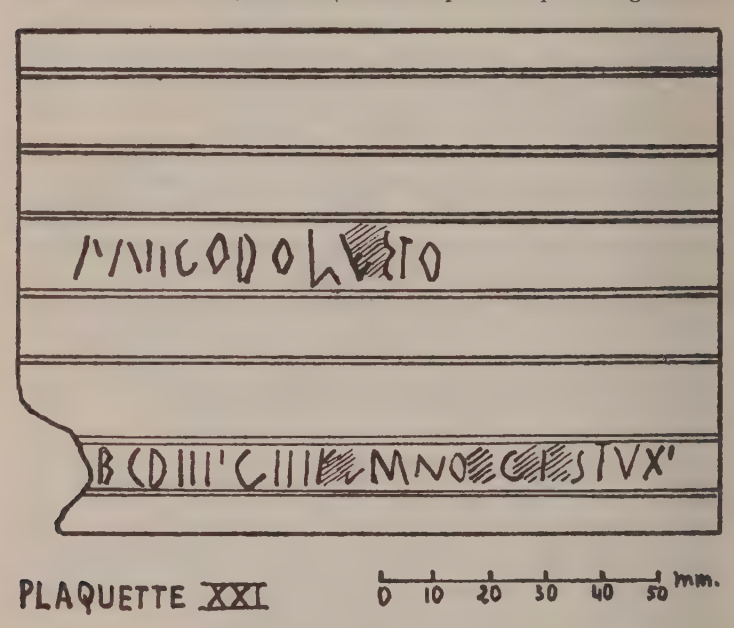


Fig. 23 (Inscr. d'Este)

coin inférieur gauche), mais assez corrodée. Écriture latine, de gauche à droite, d'une part à la ligne 1 du bas, d'autre part à la ligne 4.

Conway est le premier à avoir reconnu, avec des doutes, un alphabet latin à la ligne 1 ; aucun doute n'est possible, malgré la corrosion qui couvre en partie *k* et *l*, entièrement *p*, en partie *q* et *r*. Lire : [*A*], *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, *H*, *I*, *K*, *L*, *M*, *N*, *O*, [*P*], *Q*, *R*, *S*, *T*, *V*, *X*. Après la dernière lettre, un tiret vertical, vers le haut de la ligne, marque la fin de la série. Alphabet latin préaugustéen de vingt et une lettres (antérieur à l'addition de *y* et de *z*) : document datant probablement du Iᵉʳ siècle avant J.-C. Souvenir, et transposition romanisée, des alphabets qui figurent sur les « tablettes »

vénètes (alphabet consonantique, régulièrement, à la ligne inférieure ; alphabet complet, en sus, dans I) ; la tablette vénéto-latine V fournit, on l'a vu, un autre exemple de cette transposition : addition, à la ligne supérieure, des lettres de l'alphabet latin préaugustéen, mais en désordre (ce désordre reflétant lui-même celui de la liste vénète des « groupes » dans V).

Conway est, d'autre part, le premier à s'être demandé si ce que porte la ligne 4 est du vénète ou du latin. La réponse ne fait pas de doute ; les lettres sont latines, encore que le caractère angulaire de *o* et le tracé de *s* rappellent l'écriture vénète, encore que le *n* et le *a* (celui-ci seulement visible en partie) soient inversés, encore que les deux mots ne soient pas séparés. L'écriture est latine, mais le texte est vénète : *MEGO DONASTO.* Transcription latine du début normal des dédicaces d'Este ; le texte ne va pas plus loin, soit que le graveur ait été embarrassé pour « vénétiser » le nom, romain, du dédicant, — soit parce que notre document est une transposition *allusive*, non complète, aux usages locaux, et que l'allusion constituée par ces deux mots traditionnels a paru suffire pour faire office de dédicace, — soit parce que nous avons là une plaque préparée à l'avance par l'atelier d'Este, et attendant encore son affectation à un client romain. — La ligne 4 apporte donc un nouvel exemple de texte vénète en alphabet latin [114] ; particulièrement précieux parce que la confirmation de la valeur *g* du χ étrusque et de la valeur *d* du *z* étrusque y est plus probante encore que dans les confrontations de noms propres [115].

* * *

Dans la série des plaques de bronze inscrites du sanctuaire d'Este (dix-huit tablettes alphabétiques, une plaquette figurative, deux plaquettes de type spécial), nous avons, ci-dessus, publié neuf documents inédits et repris douze autres documents [116] jusqu'ici, en

114. Voir *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 202 et note 4, et aussi p. 211, et note 96 (p. 226) ; *Word* VIII [1952], p. 52 (et notes 2, 3), note 11 (p. 56), p. 58 ; *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 55-56 ; et, ci-dessus, note 89.

115. Dans tous nos articles antérieurs sur le vénète (sauf le tout premier, *B. S. L.* XLVI [1950], p. 43-47), nous avons transcrit régulièrement φ par *b*, *z* par *d*, χ par *g* ; mais aucun autre linguiste jusqu'ici n'a, malgré l'évidence des correspondances, voulu rompre avec la transcription traditionnelle.

116. Nous pensons utile de donner un tableau de correspondance à partir des numéros des publications antérieures de Ghirardini, Pauli, Cordenons, Conway :

Gh.	1 = I	Pa.	7 = III	Cor.	24 = III	*P. I. D.*	1 = I
	2 = II		8 = I		25 = I		2 = II

général, inexactement ou insuffisamment publiés. Nous croyons utile de regrouper ci-dessous les dédicaces de ces textes, dans la mesure où il en subsiste assez pour permettre une restitution :

I) *mego dona.s.to .e. b.* (ou : *.E.b.*) *Vhaba.i.t[ś]a* (ou : *Vhaba.i.-t[ni]a*) *pora.i. .o.p iorobo.s.*

II) *mego dona.s.to Va.n.t.s. Mo.l.do⟨.⟩n⟨.⟩ke.o. Kara.n.mn(iio).s. Re.i.tiia.i.*

III) *mego dona.s.to Vo.l.tiiomno.s. Iiuva.n.t(iio).s. A.riiun(iio).s. śa.i.nate.i. Re.i.tiia.i.*

IV) *[m]ego [ ]ar(iio).s.* (ou *[ ]a⟨.⟩r.s.*) *dona.s.to Re.i.tia.i.*

V) *[vda.]n[.] Vo.l.[tiio.n.]mno.s. dona.s.to kela.g.[ ]* (ou : *Kela.g.[ ]*; ou : *ke la.g.[ ]*) *śa.i.nate.i. Re.i.tiia.i. o.p [vo.]l.tiio ve[no]* — *[D]O[NVM] DEDIT LIBENS MERITO*

VI) *vda.n. dona.s[.to] Vhrema Vh[rema.i.s.tna Re.i.]tiia.i. o.p vo.l.t(iio veno)*

VII) *vda.n. dona.s.[to ....]o.i.ako.s. Re.i[.tiia.i. pora.i].*

VIII) *[vda.n. dona.s.to] .E.vha.i.[....* (ou : *.E. Vha.i.[....)* *pora.i.]*

IX) *[mego dona.s.to .]E.ge.s.t.s. Vo.l.tiio[.n.mn]io.s.*

X) *[mego dona.s.to ....* (*Vo.l.tiio.n.mno.s.?*) *S]ero⟨.⟩t⟨.⟩-tn(iio).s. Re.i.tiia[.i.]*

XI) *[vda.n. Vhrem]a.i..s[.to.s.* (ou : *Vhrem]a.i..s[.tna*) *dona.s.to Re.i.tiia.i.]*

XIX) *[vda.n. A].i.tona* (ou : *[mego] .I.tona*) *doto Re.i.tia.i.*

XX) *mego Lemetora[.]i[.]* (ou : *Lemetore[.]i[.]*) *Ratere[.]s[.] dona.s.to Bo.i.iio.s.* — *Vo.l.tiio.m.mno.i.*

XXI) *MEGO DONASTO*

Michel LEJEUNE.

Paris, novembre 1952.

3 = V	9 = II	26 = II	3 = III
4 = IV	10 = IV	27 = IV	4 = IV
5 = III	11 = V	28 = V	5 = V
6 = X	12 = VIII	29 = XX	6 = XX
7 = VIII	13 = VI	30 = VII	6 a = VII
			6 b = XIX
			6 c = VI
			7 = XXI
8 = VI	14 = X	31 = XIX	8 = VIII
9 = XX	15 = note 4	32 = VI	9 = VI
10 = XXI	16 = note 4	33 = VIII	10 = X
11 = note 4	17 = note 4	34 = VI	11 = note 4
12 = note 4	18 = XX	35 = X	12 = note 4
13 = note 4	19 = XXI	36 = XXI	13 = note 4
14 = note 4	20 = note 4		14 = note 4

LES VILLAS D'AUSONE[1]

Petit problème proposé depuis des siècles à la sagacité des humanistes et des érudits bordelais, la localisation et l'identification des villas du poète Ausone font encore l'objet de recherches dont l'abondance même laisse entendre que les solutions avancées jusqu'ici ne sont pas regardées comme satisfaisantes. D'Élie Vinet et de Scaliger jusqu'à C. Jullian et à de plus modernes encore, historiens et archéologues ont étudié les textes, scruté les terrains de fouilles et les découvertes fortuites, mais, semble-t-il, avec un assez médiocre succès. Les différents systèmes proposés sont aussi nombreux que les auteurs. Certains ne reposent que sur de bien faibles indices. Le plus souvent, la méthode consiste à choisir, le long de la Garonne, ou dans les campagnes riveraines, le site d'une villa romaine et, en rapprochant tant bien que mal l'un ou l'autre des textes du poète des ruines que l'on veut, pour quelque raison, honorer, à formuler le vœu que ce soit là le domaine de l'illustre compatriote. Mais l'on oublie que, sur ces rives de Garonne et de Dordogne, la pioche peut, à chaque pas, faire surgir les débris d'une mosaïque, que les labours ramènent au jour chaque année des milliers de « tuiles à rebord » (les *tegulae*), voire des fragments de stuc peint ou de poterie sigillée. Les deux grands fleuves d'Aquitaine étaient, à l'époque romaine, bordés de villas, presque aussi denses que les maisons d'une rue. Parmi les domaines reconnus, et que leur caractère (celui des mosaïques, notamment) permet de dater sans hésitation du IVe siècle de notre ère, il suffit de citer ici, sur la Gironde, la villa de Plassac[2], sur la Garonne, celles de Saint-Médard-d'Eyrans[3], de Loupiac[4], de Hure[5]; au sud du fleuve, les sites de Pompogne[6] et de Moncrabeau[7]; dans la vallée de la Dordogne,

1. Le présent article a été présenté d'abord sous la forme d'une communication au Congrès tenu le 1er juin 1952 par la Société des Études latines à Bordeaux. Il a été préparé et illustré grâce au concours de M. Anus, directeur de l'Agence des Bâtiments de France à Bordeaux. Qu'il nous soit permis de lui en exprimer ici nos très sincères remerciements.

2. H. Dezouche, art. in *Petite Gironde*, 15 octobre 1929.

3. D'où proviennent les sarcophages célèbres, aujourd'hui au Louvre. Cf. R. Étienne, *Les sarcophages romains de Saint-Médard-d'Eyrans*, à paraître dans la *R. É. A.*

4. H. Redeuilh, in *La Petite Gironde*, 3 septembre 1932. Cf. Dézeimeris, in *C.-R. des séances de l'Académie de Bordeaux*, 1868, p. 40.

5. Restes de mosaïques à dessins géométriques encore visibles autour de l'église de Hure (carte, fig. 1), et dans des maisons particulières.

6. Carte, fig. 1. Canton de Houeillès. Restes de mosaïques reconnus sur une assez grande étendue, en cours d'exploration.

7. Site encore inexploré.

Montcaret[1] et Sainte-Foy-la-Grande[2]. Et cette liste pourrait être indéfiniment allongée (voir fig. 1, sites indiqués par un carré). Chaque année, les hasards d'un défonçage profond au moment où l'on plante les vignes révèlent des murailles romaines, restes d'une ferme ou parfois d'une somptueuse résidence. Comment, dans une campagne aussi peuplée, reconnaître le domaine du poète? Un seul guide demeure possible : ce sont les textes, et eux seuls. La pioche ne peut apporter qu'une confirmation, nécessaire sans doute, mais de sens incertain, aussi longtemps qu'elle ne s'appuie pas sur une interprétation rigoureuse du témoignage écrit.

Une troisième méthode, plus dangereuse encore que l'exploration directe du terrain, est trop souvent employée. Sachant que l'un des domaines d'Ausone portait le nom de *Lucaniacum*, les modernes se sont contentés de rechercher dans la toponymie les survivances possibles du nom et, là, comme si souvent, cette science s'est révélée une alliée traîtresse. Il y a bien, non loin de la Dordogne, certain village de Lugaignac[3], où ne manquent pas les indices d'occupation romaine. Mais rien ne prouve, *a priori*, que ce soit là qu'il faille chercher la villa célèbre. Le *cognomen* de Lucanus était fréquent au Bas-Empire. Porté par le beau-frère d'Ausone, Attusius Lucanus Talisius, il le fut aussi par d'autres parmi ses parents, et par ses descendants. Rien ne prouve d'ailleurs, comme nous le verrons, que le *Lucaniacum* d'Ausone doive son nom à Lucanus Talisius. Savons-nous, même, si l'appellation du domaine a survécu jusqu'à nous? Tant d'autres noms de lieu ont disparu sans laisser de trace ! Ni la toponymie ni les découvertes archéologiques — à défaut d'une inscription explicite, malheureusement absente — ne peuvent remplacer l'analyse et la critique des témoignages apportés par Ausone lui-même. Mais il est évident aussi que, si ces témoignages étaient, par eux-mêmes, d'une suffisante clarté, les commentateurs, depuis Scaliger, auraient réussi à en dégager une solution satisfaisante. En fait, aucun des textes relatifs à ce problème ne permet à lui seul de le résoudre. Aucun ne donne des indications assez précises, et la seule méthode possible consiste à construire un système qui s'appuie également sur tous, les explique tous, et n'en contredit aucun.

* * *

Négligeons un instant une question préliminaire, et qui consisterait à déterminer le *nombre* des domaines possédés par Ausone. Nous verrons que ce nombre est moins grand que ne le disent généralement les commentateurs. Il ressort de la lecture des *Épîtres*, et, en particulier, de

1. Fouilles en cours. Voir *Gallia*, années 1950 et suiv.
2. Voir J. Formigé, in *Bulletin des Antiquaires de France*, 1928, p. 311 et suiv.
3. Canton de Branne. Carte, fig. 1.

celles que le poète écrivit à Théon, à saint Paulin et au rhéteur Axius Paulus, que le principal domaine d'Ausone, celui où il aimait à se retirer lorsque la foule emplissait les rues et les places de Bordeaux, au temps de Pâques, était le *Lucaniacum*. C'est donc lui qu'il convient de situer d'abord.

Ausone, invitant son ami Théon à venir le voir, lui dit :

« Vite monte sur ton bateau, ouvre les plis de lin de la voile ; le souffle du vent médocain t'emportera, étendu sous la tente... Un seul flot te transportera du rivage de Dumnitonus jusqu'au port de Condat, à condition que tu te hâtes. Et, pour remplacer la voile, chaque fois que les vents cesseront, donne l'ordre de continuer à la rame. Tu trouveras bientôt des mules attelées à un chariot ; bientôt, tu seras dans la villa de Lucaniac[1]. »

Ce texte est le point de départ obligé de toute topographie du *Lucaniacum*. Le « rivage de Dumnitonus » où habite Théon est situé sur la côte du Médoc. Non seulement, ici même, Ausone nous dit que c'est le « vent médocain » qui emportera le bateau de Théon, mais d'autres indications, éparses ailleurs, obligent à situer le domaine de celui-ci quelque part entre la Gironde et l'Océan : la villa de Théon était entourée de marécages, de forêts et de landes sablonneuses. Elle est éloignée « à l'extrémité de la terre », « à la frontière de l'Océan », là où se couche le soleil, parmi les joncs[2]. Une telle description nous reporte bien en aval de Pauillac, et jusqu'au cœur du Bas-Médoc. Un coup d'œil sur la carte montre que, passé le niveau de Saint-Christoly en Médoc, au delà de la longue suite des marais qui borde la rivière et se révèle encore difficilement praticable, le seul emplacement possible pour une villa (c'est-à-dire, dans le cas présent, un grand domaine rural) est l'extrême pointe qui avoisine le Verdon (carte, fig. 1). Tel est donc le point d'où partira Théon, nonchalamment étendu sous la tente de son bateau. Et, pour aller à *Condate*, lui suffira le temps d'un flot. Notre problème serait résolu si nous pouvions évaluer avec une approximation suffisante la route parcourue en ce temps.

Dans les conditions actuelles, le flot, en Gironde, a une vitesse moyenne de deux nœuds à deux nœuds et demi, ce qui permet à une

1. *Epist.*, V, 27 et suiv. : *puppe citus propera sinuosaque lintea uelo / pande : Medullini te feret ora noti / expositum subter paradas lectoque iacentem, / corporis ut tanti non moueatur onus. / Vnus Dumnitoni te litore perferet aestus / Condatem ad portum, si modo deproperes. / Inque uicem ueli, quotiens tua flamina cessant, remipedem iubeas protinus ire ratem. / Inuenies praesto subiuncta petorrita mulis : / Villa Lucani — mox potieris — aco...*

2. *Epist.*, V, 15 et 16 : *Scirpea Dumnitoni tanti est habitatio uati? Pauliacos tanti non mihi uilla foret.* Sur les marécages, *Epist.*, VI, 1 : ... *quae Medullorum / dulcibus in stagnis reflui maris aestus opimat.* Sur la position à l'extrême ouest, *Ibid.*, IV, 3 et suiv. : *quid geris extremis positus telluris in oris, / cultor harenarum uates? Cui litus arandum / Oceani finem iuxta solemque cadentem, / uilis harundineis cohibet quem pergula tectis / et tinguit piceo lacrimosa colonica fumo...* Compte tenu de l'ironie du passage, il n'en reste pas moins que la « villa » est située tout près de l'Océan.

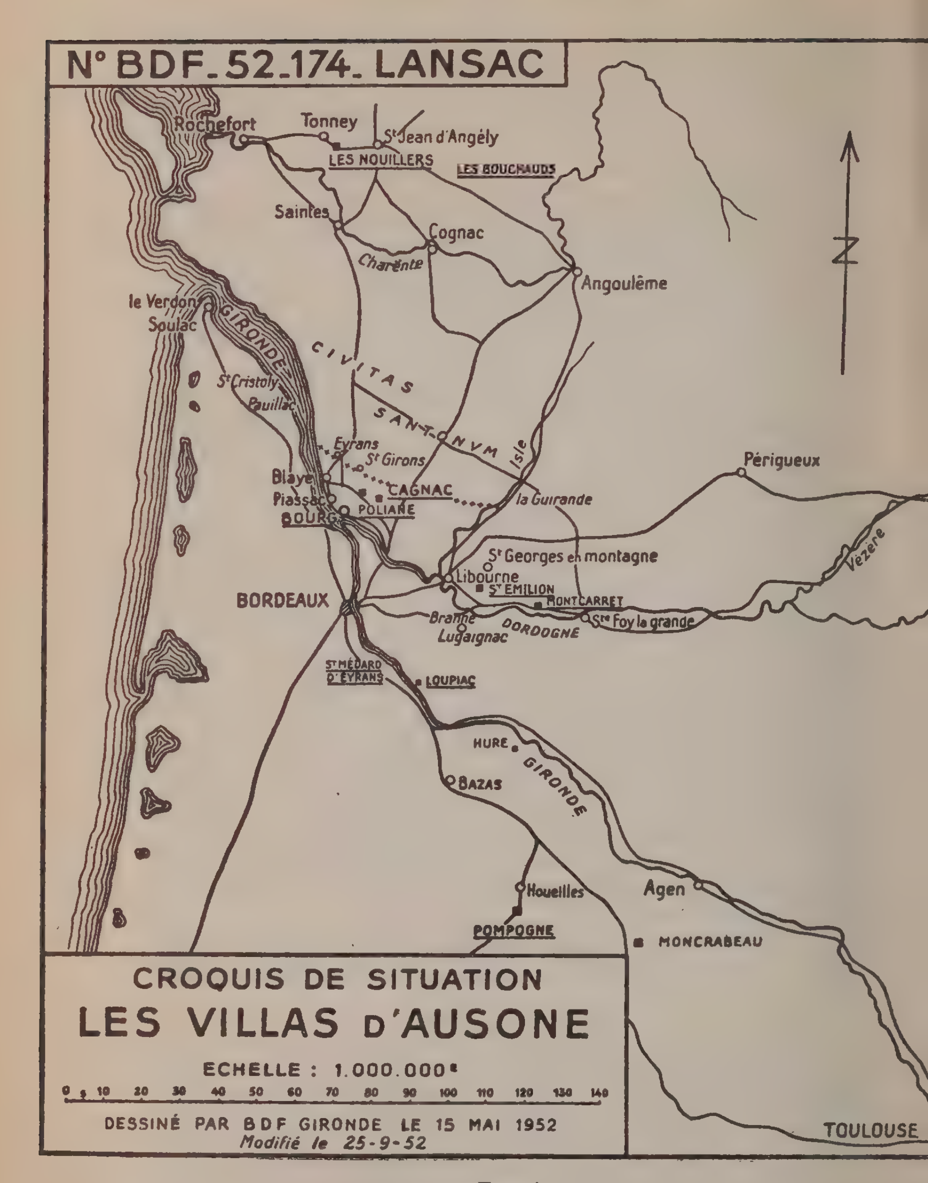

N° BDF_52_174_ LANSAC
Rochefort
Tonney
St Jean d'Angély
LES NOUILLERS
LES BOUCHAUDS
Saintes
Cognac
Charente
Angoulême
le Verdon
Soulac
GIRONDE
CIVITAS
SANTONVM
St Cristoly
Pauillac
Eyrans
St Girons
Blaye
Piassac
CAGNAC
POLIANE
BOURG
Isle
la Guirande
Périgueux
St Georges en montagne
Libourne
St EMILION
MONTCARRET
BORDEAUX
Branne
Lugaignac
DORDOGNE
Ste Foy la grande
Vézère
St MÉDARD D'EYRANS
LOUPIAC
HURE
GIRONDE
BAZAS
Houeilles
Agen
POMPOGNE
MONCRABEAU
CROQUIS DE SITUATION
LES VILLAS D'AUSONE
ECHELLE : 1.000.000e
0 5 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140
DESSINÉ PAR BDF GIRONDE LE 15 MAI 1952
Modifié le 25-9-52
TOULOUSE

Fig. 1

embarcation jouissant d'un vent favorable de parcourir au maximum seize à dix-sept kilomètres en une heure. Le temps du flot étant de cinq heures — pour un jusant de sept — Théon ne pouvait guère, en profitant du courant, remonter plus de quatre-vingts kilomètres de rivière[1]. Si l'on admet, comme nous y invitent les textes cités, que le point de départ de Théon se situe au voisinage du Verdon, on constate qu'une circonférence d'un rayon de quatre-vingts kilomètres ayant ce point pour centre coupe la « rivière » en amont du Bec d'Ambès actuel, approximativement à la hauteur de l'embouchure du Moron, sur la rive droite de la Dordogne, et la Garonne au droit du village de Ludon (carte, fig. 2).

Ce résultat suffit à faire justice d'une localisation autrefois proposée pour le *Lucaniacum*, et qui consiste à identifier le *Condate* de la lettre d'Ausone avec le Condat voisin de Libourne, au confluent de la Dordogne et de l'Isle, et à situer le domaine à Saint-Georges-en-Montagne au nord de Saint-Émilion (fig. 1)[2]. Libourne est beaucoup trop loin de la pointe de Grave pour que Théon puisse remonter une telle étendue de rivière en un seul flot.

Cette argumentation, il est vrai, ne saurait conduire à des résultats absolument probants. Elle repose d'abord sur une extrapolation de quinze siècles pour évaluer la vitesse du courant en Gironde et, d'autre part, l'emplacement de la villa de Théon n'étant pas connu avec précision, il subsiste une marge d'erreur appréciable. Pourtant, cette erreur même est, dans une certaine mesure, calculable. Les modifications possibles apportées à la vitesse du flot résultent principalement de l'ensablement de la rivière, et cet ensablement a pour effet d'accroître la vitesse, si bien que, s'il faut apporter une correction, ce sera dans le sens d'une diminution de celle-ci au temps d'Ausone, et le point d'arrivée de Théon devra être cherché en aval du Bec d'Ambès. Si, par contre, la villa de Théon est un peu en amont du Verdon, la distance parcourue étant égale, le point d'arrivée sera un peu en amont lui aussi de celui que nous avons calculé. Les deux erreurs possibles, étant de sens con-

1. Est-il permis de conclure du régime actuel des marées en Gironde un résultat applicable au régime du IVe siècle ap. J.-C.? Nous avons posé la question au Service hydrographique de la Marine, et Monsieur l'Ingénieur hydrographe de première classe Chavanier a bien voulu nous répondre ce qui suit : « *A priori*, il faut s'attendre surtout à des variations liées aux déplacements des chenaux qui provoquent des modifications des zones où l'on rencontre des valeurs maxima des courants, sans que celles-ci, très probablement, aient changé d'ordre de grandeur depuis fort longtemps. Il est donc permis de penser que les valeurs générales les plus probables dont on puisse disposer pour *l'ordre de grandeur* des courants de marée au IVe siècle sont celles résultant des dernières mesures effectuées... » Or, l'argument que nous tirons de la vitesse du courant de marée concerne la longueur totale de la partie maritime de la Gironde, et non une zone particulière, dans laquelle les variations auraient pu être très considérables, depuis l'antiquité. L'erreur probable demeure faible.

2. C'est à Élie Vinet, *Ausonii Burdigalensis... Opera*, Bordeaux, 1610, p. 437 d, que remonte l'hypothèse de l'identité de *Condate* avec le Condat libournais. Mais aucune trouvaille archéologique n'est venu appuyer cette suggestion.

traire, tendent à s'annuler. Mais ce qui nous intéresse surtout, ce n'est pas la détermination exacte du point d'arrivée. L'ordre de grandeur du voyage de Théon nous importe bien davantage. L'*oppidum* de *Condate*

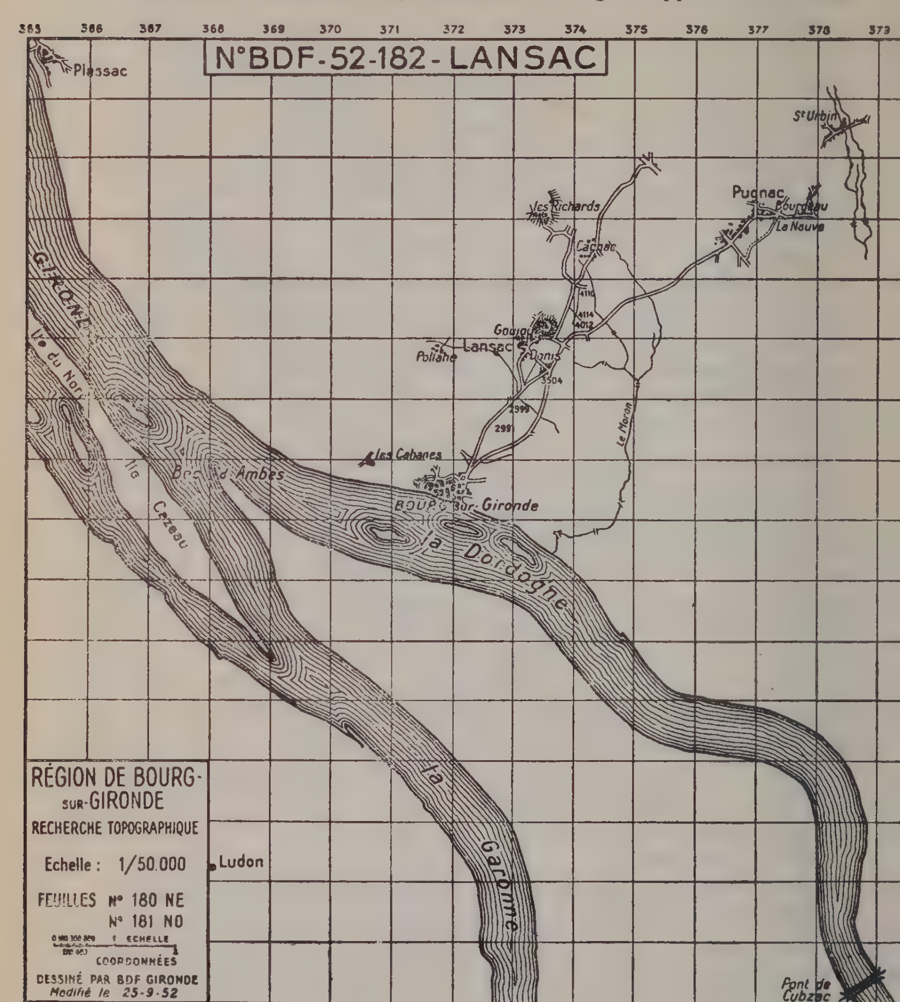


Fig. 2

doit être cherché dans la région immédiatement voisine du Bec d'Ambès, et non à cinquante kilomètres et plus, en amont sur la Garonne ou la Dordogne. Ainsi, non seulement se trouve éliminé le voisinage de Libourne, mais encore, et à plus forte raison, doit-on refuser l'identifica-

tion du *Lucaniacum* avec le village de Lugaignac, près de Branne, sur la Dordogne, et même avec la villa romaine de Loupiac, sur la Garonne (fig. 1). La zone des sites possibles se trouve par conséquent très réduite, et c'est bien autour du Bec d'Ambès qu'il nous faudra chercher.

Il est toute une série d'autres textes susceptibles de nous apporter les précisions et les confirmations indispensables. Ausone raconte, dans une lettre à saint Paulin, comment son intendant, nommé Philon, s'en est allé au loin chercher du blé pour son maître. Philon, au cours de son voyage, a demandé asile dans une propriété de Paulin, à Hebromagus, et Ausone demande pour lui la permission d'y séjourner encore jusqu'à ce qu'il ait réussi à se procurer un bateau pour transporter sa cargaison. Philon a l'intention de descendre le Tarn, puis la Garonne, « jusqu'au port de l'*oppidum* », c'est-à-dire jusqu'à ce *Condate* voisin du *Lucaniacum*, que nous a appris à connaître l'épître à Théon[1]. Ce texte ne nous serait pas d'un grand secours, sans une autre lettre d'Ausone à Paulin, qui vient le préciser d'une façon surprenante. Ausone invite Paulin à venir au *Lucaniacum*, où il séjourne. A la fin de l'épître, il imagine que son ami, gagné par ses prières, s'est déjà mis en route[2] : « Voici, ton cher Paulin est là, écrit-il. Il abandonne déjà les villes neigeuses des Ibères, il se trouve au pays des Tarbelles, il entre dans sa maison d'Hébromagus, il pénètre sur les terres voisines, qui appartiennent à son frère ; déjà il glisse sur le courant du fleuve ; déjà il est en vue ; déjà il tourne sa proue à contre-courant ; entré par les portes fameuses du port qui est le sien, il écarte la foule du peuple qui vient à sa rencontre, il passe, sans y entrer, devant chez lui, et le voici, le voici chez toi !... »

La description supposée du voyage de Paulin est fort claire. Le bateau descend la Garonne, comme devait faire celui de Philon, et, suivant toujours le fil de l'eau, le voici en vue du *Lucaniacum*[3]. Celui-ci doit donc se trouver assez près de la Garonne pour que l'on puisse, à la rigueur, imaginer des vues sur le fleuve. Mais, chose étrange, avant de

1. *Epist.*, XXII, introd. en prose : *qui (Philo), apud Heb omagum conditis mercibus... inmature periclitatur expelli. Quod nisi indulseris rogante me ut... nauso aliaue qua naui usque ad oppidum praebita frugis aliquantum nostrae aduehi possit, Lucaniacus ut inopia liberetur mature...* Et, v. 31 et suiv. : *acatis, phaselis, lintribus, stlattis, rate Tarnim et Garumnam permeat... ;* v. 41 : *adactus ut mox nauis auxilio tuae / ad usque portus oppidi / iam iam Perusina, iam Saguntina fame / Lucaniacum liberet...*

2. *Epist.*, XXIV, 124 : *ecce tuus Paulinus adest : iam ninguida linquit / oppida Hiberorum, Tarbellica iam tenet arua, / Hebromagi iam tecta subit, iam praedia fratris / uicina ingreditur, iam labitur amne secundo / iamque in conspectu est : iam prora obuertitur amni : / ingressusque sui celebrata per ostia portus / totum occursantis populi praeuertitur agmen / et sua praeteriens iam iam tua limina pulsat.*

3. Plusieurs raisons incitent à penser que Paulin est invité à venir au *Lucaniacum*, et non à Bordeaux, et que le voyage d'arrivée décrit dans ce texte ne concerne pas l'entrée dans le port de Burdigala. Ausone déclare qu'il est, au moment où il écrit, séparé de la foule bordelaise (ci-dessous, p. suiv., note 3). De plus, l'expression : *sui... portus* (voir ci-dessous) ne convient pas à Burdigala, mais s'explique très bien à propos de Bourg. Enfin, le ton de la réponse de Paulin (voir notamment éd. Peiper, p. 304, 256 et suiv.) implique qu'Ausone cherche à entraîner son ami dans une retraite campagnarde.

pénétrer dans le port, le navire de Paulin « tourne sa proue à contre-courant[1] ». Cela ne peut s'expliquer que si, entre le moment où l'on voit le bateau approcher et celui où il entre au port, il doit remonter une autre rivière. Or, puisque la lettre à Théon nous invite à chercher *Condate* au voisinage du Bec d'Ambès, il est tout naturel de supposer que Paulin, après avoir descendu la Dordogne, amorce au moins une remontée de la Dordogne. Mais le port est là, tout de suite, et le bateau s'arrête. Une seule ville d'existence attestée au IVe siècle remplit ces conditions : le port de *Condate* ne peut être que l'actuel Bourg-sur-Gironde. Et le même texte apporte à cette conclusion une confirmation indépendante. Ce port de Condat, Ausone dit qu'il « appartient » à Paulin (*ingressus sui... ostia portus*). Est-ce seulement parce que Paulin y possède une maison? Ne serait-ce pas plutôt parce que les fortifications de Bourg sont dues à son propre père Paulinus Pontius, ainsi que le rapporte Sidoine Apollinaire[2]? Les « *celebrata ostia* », ce sont les portes du « bourg » qui ferment le port et empêchent les pirates et les indésirables d'y pénétrer. Et leur renommée n'est soulignée par Ausone que parce qu'elle flatte l'orgueil filial de Paulin.

Nous sommes donc conduits par de très sérieux arguments à identifier le *Condate* d'Ausone avec Bourg-sur-Gironde. Ce qui nous y invite, ce n'est plus un calcul approximatif de distance, mais les termes mêmes d'un texte, qui se révèlent singulièrement précis et apportent une confirmation inattendue au calcul fondé sur la lettre à Théon. D'ailleurs, la même épître n'a pas encore épuisé ce qu'elle avait à nous apprendre. Un peu plus haut, le poète se vantait d'être séparé des tumultes et du peuple par les « collines de Bordeaux et de la triple jonction des rivières[3] ». Or, il se trouve que ces expressions s'appliquent exactement au site de Bourg. De cette rive de la Dordogne, on est effectivement séparé de Bordeaux par la longue ligne de collines que gravit aujourd'hui la route nationale, à partir de Lormont, une fois franchie la Garonne, et qu'elle redescend seulement à partir d'Ambarès pour gagner le pont de Cubzac. Cette colline, c'était celle que gravissait déjà la route

1. Les commentateurs comprennent généralement *prora obuertitur amni* en se référant à Virgile, *Énéide*, VI, 3 : *obuertunt pelago proras.* Dans le texte de l'*Énéide*, il s'agit des bateaux que l'on tire vers la rive, par la poupe. On en conclut que le bateau de Paulin aborde de la même manière. Mais ici, ce n'est pas sur une grève que l'on débarque, mais le long du quai d'un port, et il faudrait que le bateau pénétrât dans le port *à reculons*, ce qui est proprement absurde. De plus, en bonne langue, ainsi qu'a bien voulu nous le confirmer M. J. Marouzeau, *obuertitur amni* peut signifier seulement que le bateau navigue à contre-courant ; *amnis* n'a nullement la valeur de *pelagus.* Comme très souvent, une expression virgilienne a été légèrement détournée de son sens par Ausone et adaptée à un contexte différent.

2. Sidoine Apollinaire, *Carmin.*, XXII, 117 : *quem generis princeps Paulinus Pontius olim, / cum Latius patriae dominabitur, ambiet altis / moenibus.* Cf. E. Maufras et C. Jullian, *R. É. A.*, 1901, p. 339-342.

3. *Epist.*, XXIV, 90 : *me iuga Burdigalae, trino me flumina coetu / secernunt turbis popularibus, otiaque inter / uitiferi exercent colles...*

romaine, sensiblement parallèle à la route moderne. La « triple jonction », c'est le confluent du Bec d'Ambès, où se joignent, en effet, trois courants distincts : à marée descendante, la Garonne et la Dordogne coulant vers la Gironde, mais, avec le flot, c'est la Gironde qui semble remonter et se partager en deux branches, dans le lit des deux fleuves. Ce ne sont pas, au Bec d'Ambès, deux rivières qui s'unissent, mais bien trois *flumina*, trois courants qui se rencontrent[1].

Enfin, lorsqu'il vante à Paulin les charmes de sa retraite, Ausone ajoute qu'il n'est pas loin d'une église — il sait que cette commodité ne laissera pas indifférent le chrétien militant — et cette église est située au *pagus* de *Novarum*[2]. Nous verrons que le site de Bourg remplit cette condition encore.

Élie Vinet et les commentateurs qui le suivent s'emparent de ce nom de *Novarum* et, pour cette seule raison, ou presque, cherchent la villa d'Ausone en pleine Saintonge, aux Nouillers, à une douzaine de kilomètres au nord de la Charente, et à quarante au nord de Saintes (fig. 1)[3]. Pourtant, le récit du voyage de Paulin et plus encore celui de l'intendant Philon auraient dû les en détourner. Comment le voyageur, s'il était encore sur la Garonne, pourrait-il être aperçu des Nouillers? Comment Ausone ne ferait-il mention, dans aucun des deux textes, de la partie maritime du trajet? Autre chose est de descendre ou, avec le flot, de remonter une rivière sur une péniche, autre chose, d'affronter les passes et la barre du Verdon. Comment, surtout, accorder cette hypothèse maladroite avec les données si claires de la lettre à Théon — où il n'est pas question, et ne pouvait être question, d'une descente de la Gironde, puis d'une traversée jusqu'à l'embouchure de la Charente, et enfin d'une remontée de celle-ci? L'aide d'un seul flot (*aestus unus*) n'y aurait pas suffi. Quelle que soit la localisation que l'on veuille donner au village de *Nouarum*, ce ne peut être en Saintonge qu'il le faille chercher.

Mais, objectera-t-on, Ausone possédait bien une villa en Saintonge, puisqu'il écrit à Axius Paulus qu'il « habite les champs des Santons[4] » et qu'il s'est « approché de la ville des Santons, par son domaine qui en est voisin[5] »? Ne serait-ce pas que le *Lucaniacum* était situé près de Saintes?

1. Noter que le poète ne dit pas : *ter fluminibus*, mais *trino coetu*. Sans doute, par hypallage, l'expression peut désigner « trois confluents », mais elle peut aussi s'appliquer, beaucoup plus simplement, à un confluent triple. La rencontre de la Dordogne et de la Garonne n'est pas celui d'une rivière avec son affluent, mais bien un véritable « carrefour », une « fourche » aux trois chemins.

2. *Epist.*, *ibid.*, 94 et suiv. : ... *celebrique frequens ecclesia uico* / *totque mea in Nouaro sibi proxima praedia pago.*

3. Élie Vinet, *op. cit.*, *ad loc.*, p. 485 B et suiv. Le nom latin des Nouillers (attesté) est *Noualarii* (mot lié sans doute au terme *noualia*) ; le rapport étymologique avec *Nouarum* est lointain.

4. *Epist.*, XIII, 1 : *aequoream liqui te propter, amice, Garumnam,* / *te propter campos incolo Santonicos...*

5. *Ibid.*, VIII, 1 et suiv. : *tandem eluctati retinacula blanda morarum* / *Burdigalae molles linquimus illecebras* / *Santonicamque urbem uicino accessimus agro.* Cf. l'épître XV (à son

La réponse à cette objection est aisée : la frontière du pays des Santons passait non loin de Bourg. Dans une étude encore inédite et portant sur « les noms de lieu indiquant une frontière », notre collègue et ami M. Barrière a réussi à montrer que la limite entre le territoire des Santons et celui de Burdigala passait à quelques kilomètres au nord de Blaye, jalonnée, entre autres, par les localités d'Eyrans, de Saint-Girons et rejoignant la route nationale nº 10 *bis* à la hauteur de La Guirande (carte, fig. 1). Cette ligne n'est guère distante de Bourg, à vol d'oiseau, que d'une dizaine de kilomètres. Elle était encore plus proche du *Lucaniacum*, s'il s'étendait dans l'arrière-pays de Bourg. C'est donc à juste titre qu'Ausone affirme que sa propriété est « voisine des Santons ».

Lorsqu'il invite le rhéteur Axius Paulus à venir le voir dans sa maison de campagne, il lui donne le choix : ou bien prendre le bateau qui descend la Garonne, ou bien suivre la route de Blaye[1]. Il ne l'invite pas à une croisière de plusieurs jours ni à un voyage de plusieurs étapes sur la route. Une journée, tout au plus, quelques heures suffiront à réunir les deux amis. Or, la route de Blaye passait alors par Bourg. Tout, par conséquent, vient confirmer, imposer la localisation suggérée par la lettre à Théon. C'est dans l'arrière-pays de Bourg qu'il faut chercher le *Lucaniacum*. Nous savons que le port fortifié par le père de saint Paulin dut à cette transformation son surnom germanique de Bourg. Son nom antérieur nous est inconnu : rien n'empêche que cette ville, qui commandait le confluent de la Dordogne et de la Garonne (peut-être même plus directement qu'aujourd'hui, où l'alluvionnement a, selon toutes vraisemblances, déplacé le Bec d'Ambès vers l'aval), ait porté le nom de *Condate* que lui conserve Ausone. L'hypothèse est, en soi, vraisemblable. Il est certain, en tout cas, que la cité qui prit alors le surnom de *Burgus* existait à l'époque romaine — ce qui n'est pas le cas du Condat de Libourne, où un toponyme ne saurait à lui seul faire surgir une ville.

Mais, dans la région ainsi délimitée, trouverons-nous les éléments d'une localisation plus précise? Là s'étendent des bocages, des prairies, mais surtout, maintenant, des vignobles, qui recouvrent le sol et interdisent toute exploration systématique. Pourtant, il existe sur le terrain même quelques indices, très insuffisants à eux seuls, significatifs seulement parce qu'ils s'ajoutent aux conclusions imposées par les textes.

élève Tétradius), v. 11 : *cur me propinquum Santonorum meonibus / declinas ut Lucas boues... / fugit iuuentus romula?* dont les termes montrent bien qu'il s'agit du *Lucaniacum*. Autrement, la mention, inattendue, des « bœufs de Lucanie » serait inexplicable.

1. *Epist.*, X, 11 et suiv. : *... et iam / citus ueni remo aut rota / aequoris undosi qua multiplicata recursu / Garumna pontum prouocat, / aut iteratarum qua glarea trita uiarum / fert militarem ad Blauiam. / Nos etenim primis sanctum post pascha diebus / auemus agrum uisere.* Ausone, parlant de la « route de Blaye », ne peut guère penser qu'à une destination *en deçà* de cette ville, ce qui ne serait pas le cas si Axius Paulus devait se rendre en Saintonge.

* * *

On trouve, à une demi-douzaine de kilomètres au nord de Bourg, sur le territoire de la commune de Lansac, un lieu-dit Cagnac (fig. 2), dans lequel *peut* se dissimuler le souvenir du *Lucaniacum*, par une de ces fausses coupes si fréquentes en toponymie, et qui fait prendre la première syllabe du mot pour un article, ensuite éliminé. Non loin de là, entre Bourg et Cagnac, c'est un autre lieu-dit, *Poliane*, qui suggère le domaine de Pontius Paulinus dont parlait l'épître à saint Paulin : « *et sua praeteriens*, dit Ausone, *iam iam tua limina pulsat*[1] ». Ce « seuil de Paulin », ne serait-ce pas précisément la villa dont le nom survit à Poliane? Une route allant de Bourg vers le nord et le pays de Saintes laissait Poliane à gauche, avant de gagner Cagnac (carte, fig. 2). Paulin, pour parvenir plus vite à la villa de son ami, négligeait sa propre demeure, et la longeait sans entrer. Cette route elle-même, il est, croyons-nous, possible d'en retrouver encore aujourd'hui les vestiges. Quittant Bourg en direction de Lansac, elle devait suivre le tracé de la route actuelle (fig. 2), puis continuait directement vers les Donis (*ibid.*), où se remarquent encore les traces d'un pavage[2]. Ensuite, des limites de parcelles et d'anciens sentiers, reconnaissables sur le terrain et, plus encore, grâce à des photographies aériennes, permettent de la suivre jusqu'à Cagnac. Ce serait cette route que Théon devait emprunter, sur le chariot à mules, lorsqu'il venait voir Ausone.

Reste à situer le *Novarum*, où se trouvait l'*assemblée*, c'est-à-dire, semble-t-il, l'église. Dans toute cette région, revient fréquemment le nom de « Nouères », ou « Les Noues », ou encore « La Nauve ». Les trous marécageux y sont nombreux, et cela explique la généralisation de ce terme. Il est bien probable que le nom de *Nouarum* n'est que la forme latinisée du mot que nous retrouvons sous une autre forme phonétique dans ces divers toponymes. Or, non loin de Cagnac, aux lisières nord-est du village de Pugnac (dans le quartier du Bourgeau), est un lieu-dit La Nauve, où le nom de « Les Ruines », appliqué à l'un des champs qui le composent, suggère la présence d'un village antique, aujourd'hui disparù sous les vignes, non sans laisser toutefois paraître, de loin en loin, quelques fragments de poterie commune et de *tegulae* (fig. 2). Un peu plus au nord, à la limite de Pugnac, se trouve un très ancien pèlerinage, consistant en une chapelle presque abandonnée, placée sous l'invocation de saint Urbain (fig. 2). Il n'est pas sans intérêt de noter que ce pape, Urbain Ier, est antérieur d'un siècle au moins au temps d'Ausone, et le

1. Texte cité, *supra*, p. 119, n. 2.
2. La portion de route, entre les points 2999 et 3504 (carte, fig. 2) recouvre une section pavée qui, dans le pays, s'appelle ordinairement la « route romaine ». Mais il peut se faire que ce pavage soit celui d'une route du XVIIIe siècle, suivant le tracé de la route romaine. Celle-ci apparaît dans les chemins de terre alignés entre les points 4012, 4114, 4119. Ce serait un tronçon de la route de Bourg (*Condate?*) à Saintes.

choix de ce patron laisse supposer en ce lieu un établissement chrétien remontant à une date très haute, peut-être à la seconde moitié du IIIe siècle.

Ainsi se précise sur le terrain une topographie ausonienne, et si l'on doit chercher le *Lucaniacum*, c'est entre les villages de Lansac et de Pugnac qu'il faudra faire porter l'exploration. Naturellement, le nom de Cagnac, attaché à un lieu moderne, ne signifie pas qu'en ce même lieu se soit dressée la maison domaniale. En fait, aucun vestige romain n'est décelable dans cette région. Par contre, immédiatement au nord du bourg de Lansac, se dresse une butte appelée Goujou, aujourd'hui surmontée d'un moulin à vent (fig. 2), et où des sondages pourraient sans doute être menés avec profit, malgré les nombreuses difficultés dues à la présence de vignes. C'est là que, selon toute vraisemblance, se dressait la *villa* d'Ausone.

Ayant ainsi déterminé, aussi précisément que cela est possible en l'état actuel des recherches archéologiques dans cette région, l'emplacement du *Lucaniacum*, il resterait à s'interroger sur les autres domaines attribués par Ausone. Mais, à la lecture des textes, on s'aperçoit bien vite que ces domaines ont été multipliés indûment par les historiens. C'est ainsi que la « villa de Pauillac », parfois citée, résulta d'une mauvaise interprétation de l'épître à Théon[1].

Nous avons vu, d'autre part, que le domaine de Saintonge, voisin du *pagus* de *Nouarum*, devait être confondu avec le *Lucaniacum*. Et, si, comme cela nous a paru nécessaire, cette dernière *villa* ne peut être éloignée de Bourg-sur-Gironde, il faut abandonner l'hypothèse d'Élie Vinet[2]. Mais Ausone, dans un poème célèbre, décrit ce qu'il appelle son « *herdiolum*[3] », le domaine qu'il a hérité de son père et que celui-ci tenait de ses ancêtres. Il nous le montre « non loin de la ville, mais assez loin pourtant[4] », sur les bords d'un fleuve qui l'y porte, et l'en ramène, avec la marée[5]. Tout près est une source, et un puits peu profond lui donne

1. *Epist.*, V, 15 et 16 : *Scirpea Dumnitoni tanti est habitatio uati? / Pauliacos tanti non mihi uilla foret.* Le second vers signifie seulement : « Je n'estimerais pas autant (que toi ta villa dans les joncs) une villa à Pauillac. » Pauillac étant la partie élégante et appréciée du Médoc, le domaine sauvage de Dumnitonum ne mérite pas que Théon en fasse un si grand cas. On ne saurait en conclure qu'Ausone possédait une villa à Pauillac. *Foret* est sans aucun doute un *irréel*.

2. On conclut de l'Épître de Paulin, X, 249 et suiv. *uel quia Pictonicis tibi fertile rus uiret aruis, / Raraunum Ausonias heu deuenisse curules / conquerar, et trabeam ueteri sordescere fano?* que ces vers font allusion à un domaine en Poitou. Il est possible que le poète ait possédé une terre dans cette région, mais il est plus vraisemblable que c'est une exagération de Paulin, qui désire nommer *Raraunum*, type du pays barbare, perdu en pays sauvage. Quoi qu'il en soit, ce domaine ne peut être le *Lucaniacum*.

3. *Idylles*, III (*Domestica*, pièce I).

4. *Ibid.*, 29 : *haec mihi nec procul urbe sita est, nec prorsus ad urbem...*

5. *Ibid.*, v. 25 : ... *et amnis / nauiger hic refluus me uehit ac reuehit.* En calculant avec soin l'heure de départ, on pouvait aller de Bordeaux à Bourg en profitant de la marée : marée descendante jusqu'au Bec d'Ambès, marée montante du Bec à Bourg. *Vehit atque reuehit.*

une eau pure[1]. La terre est partagée entre les vignes, les prés, les champs, qui en occupent ensemble un tiers ; le reste est consacré aux bois[2].

Le fait que ce domaine soit demeuré pendant trois générations dans la famille du poète[3] a paru suffisant à beaucoup de commentateurs pour le distinguer du *Lucaniacum* : en effet, le beau-père d'Ausone, entre autres *cognomina*, ne portait-il pas celui de *Lucanus*? et ne devait-on pas en conclure que c'était à lui que remontait le nom de la *villa*? Pourtant ce *cognomen* était loin d'être rare. C'est peut-être un hasard — à peine une coïncidence — si le nom du domaine familial d'Ausone se rapproche de l'un des *cognomina* que portait son beau-père. Nous ignorons même si ce nom de *Lucaniacum* n'a pas été imposé à la villa par Ausone lui-même, afin d'honorer sa propre femme, Attusia Lucana Sabina. Quoi qu'il en soit, les traits contenus dans la description de l'*herodiolum* s'appliquent admirablement tant à ce que nous savons par ailleurs du *Lucaniacum* qu'à la région de Bourg-sur-Gironde. L'accès par la rivière, le secours apporté aux voyageurs par la marée, le voisinage de Bordeaux, dont on aperçoit les collines, et pourtant une assez grande distance, qui éloigne les bruits de la ville, tout cela est commun à l'*herediolum* et au *Lucaniacum*. A ces similitudes, décelables dans les textes, viennent s'en ajouter d'autres : il est fréquent, dans la région de Lansac, que les puits n'atteignent que deux ou trois mètres de profondeur. L'eau affleure partout. Non loin de Cagnac se trouve de plus une source abondante, où naît l'un des bras du Moron (fig. 2). Dans cette partie dominent les prés et les champs cultivés. Les vignes s'étendent plus au sud, tout autour de Lansac. Les bois, par contre, commencent autour de Pugnac, vers La Nauve, et Saint-Urbain, et c'est la limite du vignoble. Pays de transition, à cultures variées, avec prédominance de la vigne au sud, des bois au nord, nous avons là toutes les caractéristiques que le poète prête à son *heredium*. Il paraît donc fort probable que celui-ci n'est pas différent du *Lucaniacum*, et, en définitive, les villas d'Ausone, indûment multipliées par les commentateurs, se réduisent à une seule, qui n'est ni saintongeaise, ni tout à fait bordelaise, mais qui hésite entre deux terroirs. Ambiguïté qui devait remplir d'aise le lointain imitateur d'Horace dont la villa, elle aussi, n'était ni tout à fait sabine ni tout à fait latine.

Pierre GRIMAL.

1. *Ibid.*, v. 25 : *Fons propter puteusque breuis, tum purus.* Nous coupons ainsi le vers, comprenant *tum* au sens de « et surtout ». La plupart des éditeurs entendent : *tum purus et amnis* (voir note précédente). Il nous semble plus naturel de rapporter l'idée de pureté de l'eau au puits, où elle est plus importante : le puits a beau être peu profond, il n'en est pas moins pur. On sait que, dans le Bordelais, et surtout au sud de la Garonne, les puits peu profonds sont généralement bourbeux ; l'eau pure ne se trouve qu'à une grande profondeur. Ausone insiste sur le double avantage du sien (encore constaté aujourd'hui dans la région de Bourg) en contraste avec les puits ordinaires de Bordeaux.

2. *Ibid.*, v. 21 : *agri bis centum colo iugera, uinea centum / iugeribus colitur prataque dimidio / silua supra duplum quam prata et uineā et aruum.*

3. *Ibid.*, v. 2 : *(herediolum)... quod proauus, quod auus, quod pater excoluit...*

NOUVEAUX GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

III[1]

Les fouilles de 1952 à La Graufesenque ont livré quatre nouveaux graffites, dont M. Louis Balsan a bien voulu me confier la publication. Je l'en remercie et j'exprime aussi ma gratitude à MM. J. Vendryes, J. Mallon[2] et R. Marichal, qui ont accepté d'examiner avec moi les excellents clichés du directeur des fouilles.

La série des « gr[affites] A[lbenque] » demeure ainsi ouverte, distincte de celle des « gr[affites] H[ermet] ». Cette publication morcelée présente des avantages certains, puisqu'elle livre les documents, aussitôt qu'ils sont sortis de terre, à tous les intéressés. Mais on ne s'en dissimule pas les inconvénients. Le moindre est de contraindre à des repentirs, lorsque — on en verra plus loin[3] deux exemples — un document nouveau, mieux écrit, fait modifier une lecture antérieurement publiée. Le plus grave est d'amener à considérer ces graffites indépendamment de leur contexte archéologique. Aussi convient-il d'affirmer que celui-ci n'est pas négligé ; mais les observations faites d'année en année prendront plus de sens quand au moins l'ensemble d'un bâtiment aura été fouillé.

14. Ce fragment de compte, de type classique, est malheureusement très bref. La lecture ne soulève pas de difficulté :

1. *uitali[s.....*
secun[danus.....
parasi[di.....
ci..... (ou *ce*, ou *cu*).

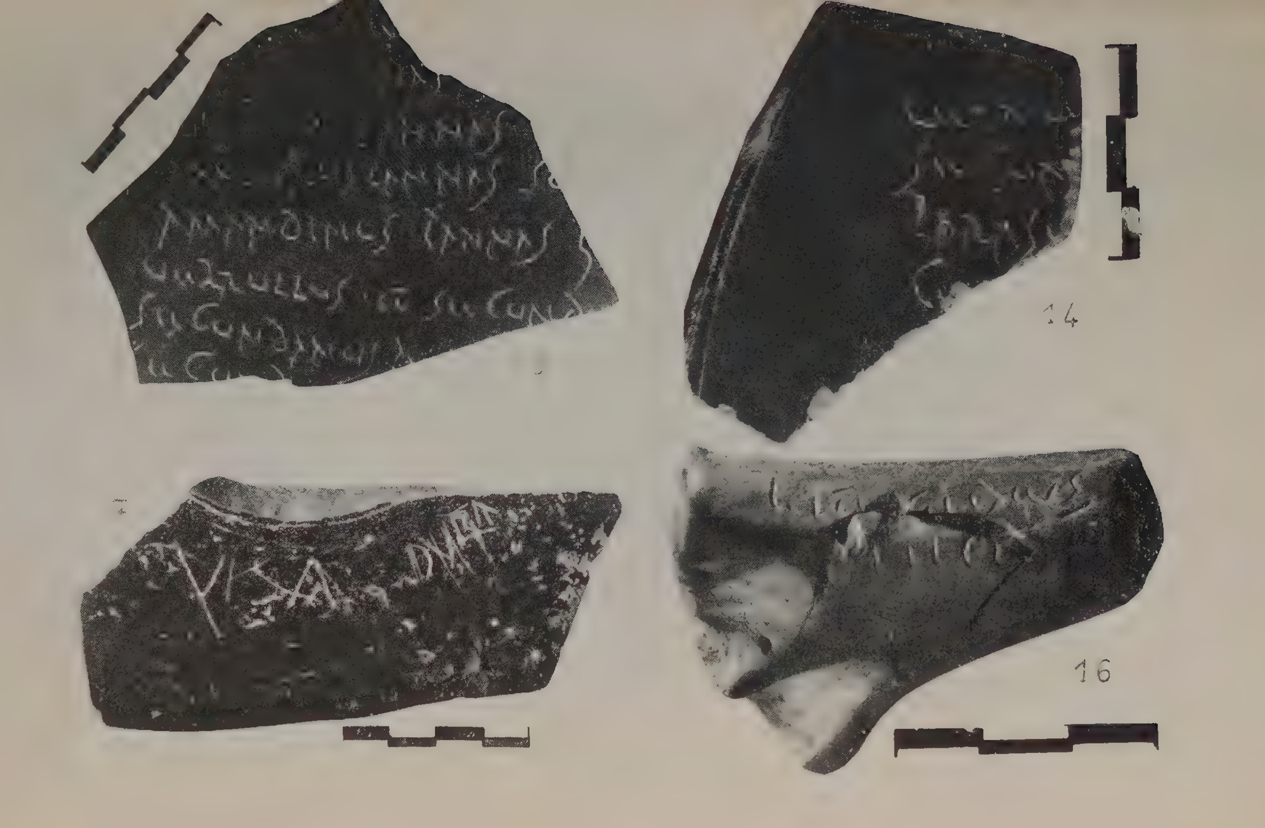
Les noms des deux potiers *Vitalis* et *Secundanus*, qu'il faut restituer aux l. 1 et 2, sont l'un et l'autre bien connus déjà dans la série des gr. A. On les retrouvera encore dans le document suivant.

A la l. 3, le dernier signe peut, en principe, s'interpréter aussi comme

1. Cf., sur les graffites trouvés en 1950, l'article d'A. Albenque, dans cette *Revue*, t. LIII, 1951, p. 71-81 ; sur les graffites de 1951, mon article, *ibid.*, t. LIV, 1952, p. 93-101.

2. Je saisis cette occasion d'exprimer les regrets que m'inspire l'erreur commise sur le nom de celui-ci, *ibid.*, 1952, p. 96, n. 2 : il me l'a amicalement pardonnée, mais je me la pardonne moins aisément.

3. *Infra*, p. 129, à propos d'*Amandinus* à la l. 5 du gr. A. 1 et de *et* à la l. 7 du même document.



Clichés L. Balsan

le début d'un *e* ou d'un *u*. Mais comment se refuser à restituer *parasi[di*, puisque ce nom de vase existe, avec cette orthographe, dans la série des gr. H.[1]?

A la l. 4, la seconde lettre peut également être *i*, *e* ou *u*. Si on s'en tient aux mots déjà connus par les textes de La Graufesenque, *u* ne pourrait conduire qu'à *cuibalini*[2]. Or, c'est un nom de vase et, après une l. 3 commençant déjà par un nom de vase, on s'attendrait plutôt à trouver un nom de potier au début de la l. 4. Dans cette direction, *e* et *i* offrent des ressources : *Ce[ladus*, *Ce[rvesa* ou *Ci[ntusmus*[3].

15. L'écriture de cet autre fragment de compte est remarquablement nette. Il permet de rectifier une lecture antérieure. Mais les cassures qui le limitent laissent ouvertes certaines questions. Je lis :

1. ... *amine*..... (ou ... *aminie*.....)
.. *l cc pannas*
uitalis pannas.....
maturus pannas se.....
5. *amandinus pannas l*..
uebrullus et secund[anus.....
secundanus pa[nnas.....
secund[anus.....

Certaines de ces lectures ont besoin de justifications.

D'abord à la l. 1. — Le plus délicat est mon interprétation de trois traits par un *m*, alors que, aux l. 4 et 5, cette lettre est faite de quatre traits. Mais je m'y crois autorisé par plusieurs exemples que fournissent les gr. A.[4] : l'un d'eux, même, le gr. A. 1, donne à la fois le *m* à trois traits (l. 4[5]) et le *m* à quatre traits (l. 11). — Cette interprétation admise, la première lettre de la ligne ne peut pas être un *p*, car il serait peu vraisemblable qu'un *p* précédât un *m* dans un mot ; au surplus, les *p* présentent normalement, en bas, un léger crochet vers la droite. La première lettre est donc un *a*. — Pour les derniers signes, je vou-

1. Cf., par exemple, gr. H. 6, l. 11 et 12. On le trouve aussi sous la forme *paraxidi* (gr. H. 1, l. 14, 15 et 16 par exemple) ou sous la forme *paroxedi* plus ou moins abrégée (gr. H. 28, l. 2, 6, 7 et 8 par exemple). Le gr. A. 3 *bis*, l. 4, donne la syllabe *par*..., qui peut conduire à lui. On peut aussi, en principe, songer à le restituer dans les gr. A. 1, l. 6 et 9, et 2, l. 3, comme à la l. 7 du gr. A. 15 que je vais publier à la suite de celui-ci. L'origine de ce nom de vase n'est pas douteuse : il provient du grec παροψίς (cf. J. Loth, *Les graffites gaulois de La Graufesenque*, dans *Rev. celt.*, t. XLI, 1924, p. 46).

2. Cf. gr. H. 28, l. 4 (où il faut certainement lire *b*, et non *p*).

3. *Celados* : gr. H. 26, l. 6 (le nom aurait ici évidemment une désinence latinisée, comme il l'a dans d'assez nombreuses marques signalées dans *C. I. L.*, t. XIII, 3, 100. 0. 513, et par F. Oswald, *Index of potters' stamps on Terra sigillata « Samian ware »* [1931], p. 69-70) ; *Cervesa* : gr. H. 1, l. 13, et 22, l. 11 ; *Cintusmus* : gr. A. 1, l. 4, et 2, l. 8 (cf. A. Albenque, *R. É. A.*, 1951, p. 75 et n. 1).

4. Gr. A. 1, 2 et 9.

5. Puisque je n'en parlerai que plus loin, je néglige pour le moment la l. 5 de ce même gr. A. 1.

drais pouvoir réserver la possibilité de *niu*, qui conduirait aussitôt à un nominatif en *-us*[1]. Mais le premier trait, seul conservé, de cet *u* présenterait un dessin anormal, donnant en haut une ouverture trop large. Je me rabats donc sur *ne* ou *nie*.

Au début de la l. 2, il ne peut s'agir que d'un *l*[2]; un *t* ne dessinerait pas, en bas, un angle droit aussi net et sa barre supérieure ne serait pas unilatérale. Il est d'ailleurs fréquent, dans les gr. H.[3] sinon dans les gr. A., que la lettre *l* commence ainsi en haut par un petit trait horizontal ou par un petit crochet venu de la gauche. On remarquera que les autres *l* de notre document, aux l. 3 et 6 — celui de la l. 5 a une signification particulière —, n'ont pas la même forme, ce qui prouve une fois de plus[4] que le même scribe pouvait écrire une lettre de deux façons différentes presque côte à côte.

A la fin de la l. 4, la lettre ne commence pas, en haut à gauche, par un petit crochet : ce qu'on pourrait songer à interpréter de la sorte est une éraflure du tesson. En reconnaissant que d'autres lettres (*o* et *u*) sont possibles, j'admets qu'il s'agit d'un *e*, car la syllabe *se*, à cette place, n'est pas sans précédent.

A la fin de la l. 5, le *l* à courbe longuement descendante a évidemment valeur de nombre ; cette forme spéciale avait été révélée, à La Graufesenque, par le gr. A. 9 *bis*, où la même interprétation s'imposait[5].

Aux l. 8 et 9, les restitutions me sont dictées par la fréquence de ces mots dans le reste du document.

Ainsi établi, le texte appelle quelques commentaires.

Parmi les mots d'interprétation sûre se trouve un seul nom de vase : *pannas*, répété cinq fois. Déjà, il se rencontrait seul ou au moins dominait dans plusieurs (1, 2 et 9) des gr. A. L'article céramique qu'il désignait[6] semble donc avoir été le plus fabriqué soit à l'époque soit dans l'atelier ou le groupe d'ateliers dont provient ce lot de comptes.

L'homogénéité de ce lot se marque également dans la présence fréquente des mêmes noms de potiers : ainsi, ceux de *Vitalis*[7], *Maturus*[8] (l'un et l'autre, une fois dans les gr. A. 1 et 9), *Vebrullus*[9] (une fois

1. Encore faudrait-il découvrir lequel. J'ai longuement cherché et n'ai trouvé que *Daminus* (cf. Oswald, *op. cit.*, p. 102), qu'on pourrait peut-être transformer en *Daminius*. Mais ce nom est trop court : il manque plus d'une lettre avant *a*.

2. R. Marichal m'a signalé qu'il a étudié cette forme du *l*, en particulier le trait horizontal, dans un mémoire destiné aux *Miscellanea Manaresi*.

3. Cf. gr. H. 21, 26, 27, 28, par exemple.

4. Cf. gr. A. 9, l. 1 d'une part, 5 et 6 de l'autre (*R. É. A.*, 1952, p. 94 et n. 2) ; on vient de voir qu'il en est de même pour *m* fait de trois ou de quatre traits.

5. Cf. *R. É. A.*, 1952, p. 96 et n. 2. Au mémoire de J. Mallon alors signalé, il faut ajouter maintenant son livre *Paléographie romaine* (t. III de *Scripturae. Monumenta et studia*, Madrid, 1952), surtout p. 124 et suiv.

6. Cf. A. Albenque, *R. É. A.*, 1951, p. 77.

7. *Ibid.*, p. 74 ; du même, *Rev. arch.*, 1951, 1, p. 183 et 186-187.

8. *R. É. A.*, 1951, p. 75 et n. 3.

9. *R. É. A.*, 1952, p. 95, n. 4 (corriger « aux Bolards, à Nuits-Saint-Georges »).

en 1, en 2 et en 9) et surtout *Secundanus*[1] qui, nommé deux fois en 1 et en 9, et une fois en 2, l'est ici trois fois. Il faut encore ajouter à cette liste celui d'*Amandinus*. En effet, sa lecture ne peut pas être mise en doute à la l. 5 du nouveau texte et, dès lors, c'est déjà lui qu'il faut reconnaître, à la l. 5 du gr. A. 1, dans le nom qu'A. Albenque avait lu *Palandinus*. On s'y résoudra d'autant plus aisément que *Palandinus* était inconnu[2] et ne voisinait avec rien dans l'onomastique de la céramique gallo-romaine, alors qu'il en va tout autrement pour *Amandinus*[3]. Or, de ces noms fréquemment inscrits sur les gr. A., un seul, celui de *Vitalis*, se rencontrait, mais une seule fois, sur les gr. H. Je n'en veux rien tirer en faveur de la chronologie suggérée par A. Albenque[4]; mais on ne peut se dérober à son hypothèse qu'en songeant à un atelier ou à un groupe d'ateliers différent.

A cet égard, une remarque concordante est imposée par l'utilisation de la conjonction *et* pour relier, à la l. 6, deux noms de potiers ayant — selon l'interprétation qu'on donne à ces comptes — ou bien fabriqué ou bien fait cuire ou bien livré ou bien expédié en commun une même série de vases. Or, d'une part, *et* ne se rencontre qu'une seule fois dans les gr. H.[5] : la conjonction y est ordinairement écrite *eti*, c'est-à-dire avec la forme gauloise[6], non pas latine. D'autre part, jamais cette conjonction n'est utilisée, dans les gr. H., pour relier des noms de potiers : ces noms y sont simplement juxtaposés ou bien — si on en croit A. Oxé — associés par d'autres conjonctions[7]; *eti* et *et* n'y sont employés que pour relier des noms de vases provenant du même potier et pour éviter de répéter le nom de celui-ci[8]. Ce nouveau document oblige à écarter une observation qu'A. Albenque n'avait pas pu ne pas faire à propos de la l. 7 du gr. A. 1[9], qu'il est particulièrement tentant maintenant de restituer, d'après notre l. 6, *Vebrullus et* [*Secundanus*[10]. De toute façon,

1. *R. É. A.*, 1951, p. 75 et n. 5.
2. *Ibid.*, p. 76 et n. 1.
3. On trouve *Amandine* sur une amphore de Langres (*C. I. L.*, XIII, 3, 10002, 94). Mais, surtout, quelques-unes des marques *Amandi*, *Amand*, *Aman*, *Ama*, *Am*, qu'on interprète comme des marques d'*Amandus* (*ibid.*, 10010, 100 ; Oswald, *op. cit.*, p. 14), peuvent provenir d'*Amandinus*. Au surplus, puisque *Amandus* est bien attesté, car le nom est parfois entièrement écrit, la formation d'un tel dérivé est on ne peut plus correcte.
4. *R. É. A.*, 1951, p. 80-81 ; *Rev. arch.*, 1951, 1, p. 184-187.
5. Gr. H. 3, l. 3 ; Hermet n'a pas relevé cette forme à la p. 347 de son t. I, où il ne parle que de *eti*.
6. Bibliographie donnée *R. É. A.*, 1951, p. 72, n. 1.
7. Juxtaposition : gr. H. 7, l. 12 et 16, par exemple. Sur l'interprétation de *toni* et *duci* (gr. H. 1, l. 10 et 16, par exemple) comme conjonctions copulatives par A. Oxé, cf. *R. É. A.*, 1952, p. 98 et n. 2.
8. Par exemple, gr. H. 10, l. 4 et 6. Les exceptions (gr. H. 14, l. 4 et 13) sont dues à des erreurs, puisque le nom de potier est identique avant et après la conjonction.
9. *R. É. A.*, 1951, p. 72.
10. On s'expliquerait ainsi le petit trait horizontal, très visible entre les l. 7 et 8 du gr. A. 1 (photo pl. IV de *R. É. A.*, 1951). A. Albenque (*ibid.*, p. 72) estimait qu'il ne pouvait provenir d'un *s*, dont la fin est, en effet, ordinairement plus oblique. Mais le *s* est bien la seule lettre vraisemblable ; en l'espèce, ce serait le début du nom *Secundanus*.

nous voici en présence de deux emplois de la conjonction *et* entre des noms de potiers : nouvelle nuance, cette fois linguistique, qui sépare les gr. A. des gr. H.

Ce n'est pas tout. A la fin de la l. 4, il est normal de songer, après un nom de vase, à une indication de dimension, puisqu'on ne peut pas interpréter comme un nombre les signes subsistants. De nouveau, donc, on retrouve *se*, fréquent dans les gr. A.[1], mais inconnu des gr. H.

Due à la chronologie ou à l'organisation matérielle des officines, l'autonomie de la série des gr. A. par rapport à celle des gr. H. semble donc bien se confirmer.

Les dernières observations utiles concernent deux mots d'interprétation incertaine.

D'abord, celui de la l. 1. C'est en vain que j'ai cherché, dans le *C. I. L.*, XIII, 3, dans l'*Index* de F. Oswald, ailleurs encore, un nom de potier connu dans lequel eussent figuré les lettres que j'ai lues. Il manque en tête probablement plusieurs lettres ; à la fin, il en faut plusieurs pour aboutir à un nominatif. Serait-ce une partie de nom de vase? Aucun de ceux que je connais ne convient davantage.

Ensuite, le *l* par lequel commence la l. 2. Ce n'est pas un chiffre, tant à cause de sa forme qu'à cause des deux *c* qui suivent, dont un intervalle trop net le sépare pour qu'on puisse le relier à eux, ce qui ne donnerait d'ailleurs rien. Avant le nombre *cc*, c'est donc la fin d'un nom de vase, sans doute écrit en abrégé. Mais lequel? Il manque, depuis le commencement de la ligne, au moins une lettre, vraisemblablement deux, à la rigueur trois, mais pas davantage. Dans ces conditions, je signale que l'abréviation *bol(etaria)*[2] est connue par le gr. H. 40 : elle est donc tentante. Mais il est permis d'imaginer, sans pouvoir invoquer de précédents, que les noms *julianas*[3] et *pultaria*[4] ont été abrégés pour la circonstance.

16. Écrits avant cuisson sur le manche d'un poinçon-matrice, je lis les mots :

litugenus
fecit

A l'extrémité droite de la l. 2, le trait horizontal qui se trouve sous le *s* de la ligne précédente ne semble avoir été tracé ni en même temps ni avec le même outil que les autres. Je retiens donc seulement le trait horizontal qui le précède, sous les lettres *nu* de la l. 1 ; le trait vertical

1. Cf. *R. É. A.*, 1951, p. 79 ; 1952, p. 96 et n. 3.
2. Le mot latin *boletar* est bien connu. Les références données par les précédents commentateurs (notamment A. Oxé, *Bonner Jahrb.*, t. CXXX, 1925, p. 85) proviennent toutes du *Thesaurus*, *s. v.*
3. Gr. H. 14, l. 8, et 28, l. 3.
4. *R. É. A.*, 1952, p. 97.

du *t* a pu disparaître avec l'écaille qui a sauté, précisément à cet endroit, du champ du graffite. Au reste, si on niait ce *t*, on aboutirait à *feci* et le sens ne s'en trouverait pas modifié.

Il est intéressant de rencontrer *Litugenus* à La Graufesenque. Le nom est formé de deux éléments gaulois bien connus[1], et la latinisation de la désinence ne surprend pas. On possède plusieurs produits céramiques signés *Litogenes*, *Litugenos*, *Litugenus* même[2]; mais aucun n'a été trouvé à La Graufesenque, où le nom ne figure pas non plus sur les graffites. Aussi F. Oswald plaçait-il, non sans réserve, l'activité de ce potier à Lezoux. Il se peut également qu'il y ait eu des homonymes. De toute façon, notre poinçon atteste qu'un potier de ce nom a été en relations avec La Graufesenque. Peut-être n'y a-t-il pas travaillé lui-même. Mais un poinçon qu'il avait fabriqué y a été utilisé : c'est le moins qu'on doive retenir[3].

17. Sur un tesson de vase campanien trouvé dans la couche de La Tène sous-jacente à la couche gallo-romaine, je lis, maladroitement écrits après cuisson, complets et isolés l'un de l'autre, les mots :

uisa dura

Le premier paraît n'avoir été précédé d'aucun autre ; il se peut que le second n'ait pas été le dernier du graffite.

Tels quels, je ne suis pas parvenu à les interpréter.

André AYMARD.

1. On connaît, par exemple, un nom gaulois *Litumaros*, et G. Dottin rapproche le nom *Litana* donné à une forêt par les Gaulois cisalpins (Liv., XXIII, 24, 7). — Quant à *-genos*, il entre en composition dans de nombreux noms propres : *Andegenos*, *Cintugenos*, *Esugenos*, *Nitiogenos*, *Samogenos*, etc.

2. *C. I. L.*, VII, 563 ; XIII, 3, 10001, 181 et 182 ; 10006, 44 ; 10010, 1151 ; F. Oswald, *op. cit.*, p. 166.

3. M. Louis Balsan publie ce poinçon et cinq autres, livrés également par les nouvelles fouilles de La Graufesenque, dans un article qui paraîtra dans le fasc. 2 de la *Rev. arch.*, t. XLI, 1953, 1.

VARIÉTÉS

ESPRIT MILITAIRE ET ADMINISTRATION HELLÉNISTIQUE

H. Bengtson vient d'achever[1] une publication entreprise depuis quinze ans, dont les deux premiers tomes sont déjà familiers à tous ceux qui travaillent sur la période hellénistique. Le tome I, publié en 1937, était consacré aux *stratègoi* et à la *stratègia* sous Philippe II de Macédoine et Alexandre, puis au temps des diadoques jusqu'à la bataille d'Ipsos. Paru en 1944, le tome II étudiait le titre et l'institution en Asie, naturellement surtout dans le royaume séleucide, et en Europe après 301. Voici maintenant les territoires dépendant des Ptolémées, Égypte et possessions extérieures. Ce tome III se termine par une conclusion générale, valable pour l'étude tout entière ; il apporte des *addenda et corrigenda* aux deux premiers volumes ; il donne, enfin, des *indices* établis pour l'ensemble de l'ouvrage. Il y a vingt ans, nous confie H. Bengtson, qu'il a commencé ses recherches sur la stratégie hellénistique. On sait, par des livres variés dont il a été rendu compte ici[2], qu'il ne s'y est pas confiné. Mais le manuscrit de ce dernier volume était prêt dès 1939 ; il a fallu le reviser plusieurs fois et aussi le raccourcir en raison des difficultés que l'immédiate après-guerre apportait à la publication. L'achèvement de cette entreprise considérable doit être accueilli avec joie par l'auteur. Aucun érudit ne lui ménagera ses félicitations pour avoir mené à bien jusqu'à son terme, en dépit de tant d'obstacles, une œuvre de cette ampleur.

*
* *

Connue déjà par les deux premiers tomes, la méthode de H. Bengtson trouvait ample matière à s'exercer sur les institutions ptolémaïques. Il est remonté aux origines, en l'espèce à l'organisation donnée à l'Égypte par Alexandre. Il a dressé et il fournit en appendice, nome par nome, une liste de tous les stratèges connus. Il a agi de même pour les épistratèges, pour les stratèges chargés de missions spéciales, comme la

1. *Die Strategie in der hellenistischen Zeit. Ein Beitrag zum antiken Staatsrecht*, t. III (36. *Heft* des *Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte* publiés par L. Wenger, W. Otto et M. San Nicolò), Munich, C. H. Beck, 1952, 1 vol. in-8°, XII-294 p.
2. *Rev. Ét. anc.*, t. LIII, 1951, p. 129-131, et t. LIV, 1952, p. 150-154.

chasse aux éléphants ou d'occasionnels commandements militaires et navals, pour les ἐπὶ τῆς πόλεως à Alexandrie et à Ptolémaïs, pour les stratèges préposés aux possessions extérieures. Chaque cas a été serré de près, quant à la date et aux attributions. On devine l'énormité de la documentation ainsi utilisée, inscriptions, papyrus et ostraka grecs, textes démotiques et hiéroglyphiques. On devine aussi le nombre et la minutie des discussions déjà soulevées par beaucoup de ces textes, donc le foisonnement d'une bibliographie dont les éléments essentiels sont indiqués dans les notes, avec de fréquents renvois à des publications, surtout la *Social and economic history* de Rostovtzeff, qui permettent d'épargner les énumérations de travaux anciens.

L'idéal de l'auteur a évidemment été de ne négliger rien qui contînt le mot *stratègos* ni quoi que ce fût qui pût ou en paraître l'équivalent ou être, de près ou de loin, en rapport avec lui. Il n'était point d'idéal plus légitime. Peut-être pourtant, au moins pour la mise en œuvre finale, je veux dire pour la présentation au lecteur, ce souci a-t-il été poussé à un degré excessif : on trouvera quelquefois dans ce livre plus que la simple mention incidente d'un texte ou d'un débat qu'un fil par trop ténu relie au véritable objet de la recherche. J'aperçois mal, par exemple, l'intérêt que présentent, dans une étude dont sont exclus par principe les stratèges magistrats des cités comme des *koina*, les quelques pages (p. 158-163) consacrées au titre de *stratègos* et aux pouvoirs que Ptolémée I[er] s'arrogea à Cyrène par le fameux *diagramma* constitutionnel. Elles concernent, en réalité, un autre problème que celui de la stratégie institution monarchique qui donne pratiquement son unité à l'œuvre entière : le problème des rapports de l'État républicain avec un monarque, dont Ptolémée I[er] cherchait, en l'espèce, la solution au moins partielle par le biais d'un artifice constitutionnel qui vidait de leur substance réelle les institutions républicaines de la cité. D'autres exemples pourraient être allégués : il y avait sans doute un tri plus exigeant à opérer entre les faits et les controverses dont l'examen répondait au dessein propre de l'ouvrage. Mais on aurait mauvaise grâce à se plaindre de trouver ici, dans un bon classement, avec des *indices nominum*, *rerum* et *locorum* complets et commodes, trop de choses sur l'organisation de l'administration ptolémaïque : mieux vaut à coup sûr, pour une enquête qui se veut complète, pécher par excès que par défaut.

Sans reprendre ici tous les sujets abordés dans le livre et en négligeant délibérément — quel que soit l'intérêt de ces mises au point, mais à cause de la variété des cas particuliers qu'il conviendrait d'envisager — tout ce qui concerne les possessions lagides hors de l'Égypte, je m'en tiendrai aux deux principales questions dont on attend qu'elles soient et qui sont, en effet, traitées à fond. Voici, sur elles, les conclusions de H. Bengtson.

D'abord, la question des « stratèges de nomes ». Les premiers Ptolé-

mées ont séparé l'administration civile, qui revient notamment aux *nomarkhai* et aux *oikonomoi*, et l'administration militaire, confiée à des *stratègoi*. Ceux-ci ne sont pas attestés partout au début ; du moins existaient-ils dans des nomes où les soldats se trouvaient assez nombreux, tels l'Arsinoïte et l'Hérakléopolite. Le premier de ces deux nomes, en particulier, possédait vers le milieu du IIIe siècle un *stratègos* principal et des *stratègoi* qui lui étaient subordonnés. Dès ce moment aussi, la présence des soldats et surtout des clérouques établis dans le nome fournissait au stratège l'occasion de se mêler de l'administration générale, comme le prouve un passage des papyrus de Zènôn (*P. Col. Zen.*, I, 54, l. 56). Mais, dès 229/228, le *P. Col. Zen.*, II, 120, l. 9-11, contient l'ordre de déclarer par écrit toutes les possessions foncières, « pour les *poleis* autres (qu'Alexandrie) [et pour les *kômai*,] aux *stratègoi* qui ont été établis [dans les nomes par le] roi »[1]. Avant cette date donc, et sans doute peu auparavant par Ptolémée III Évergète, l'institution du stratège du nome a été généralisée et sa compétence affirmée pour des affaires purement civiles. Ensuite, cette compétence s'étendit sans cesse au détriment des anciens administrateurs civils : le *nomarkhès* et l'*oikonomos* furent ravalés à un rang très secondaire, et le *stratègos* cumula souvent sa fonction avec celle d'ἐπὶ τῶν προσόδων. Ses progrès se traduisirent également par son ascension dans la hiérarchie des titres auliques : tandis que, jusque vers 145, quelques-uns seulement des stratèges de nomes étaient *arkhisômatophylakes*, *diadokhoi*, τῶν φίλων ou τῶν πρώτων φίλων, à partir de 120 environ tous ceux que nous connaissons portent sans exception le titre de συγγενής. Mais l'extension de leurs attributions civiles s'accompagna de la négligence, bientôt de la perte de leurs attributions militaires : la réalité de la *stratégia* n'eut plus aucun rapport avec le sens étymologique du mot.

Cet aspect de l'évolution fournit précisément la clef de la deuxième question importante, celle de la stratégie de Thébaïde et de l'épistratégie. Question unique, selon la plupart des critiques antérieurs[2] ; question à dédoubler, selon H. Bengtson. A plusieurs reprises, il est vrai, ces deux fonctions n'ont eu qu'un seul titulaire. Mais ce cumul occasionnel ne les empêchait pas d'être distinctes en théorie et souvent en pratique.

Le titre de « stratège de Thébaïde » apparaît, pour la première fois, dans un papyrus démotique de 173. Mais la Thébaïde en tant qu'unité administrative est mentionnée, dès 259/258, dans les *Revenue laws* de Ptolémée II (col. 31, l. 14) et elle possède, sans doute vers la fin du

1. J'attire l'attention sur le fait que le texte comporte deux restitutions et sur leur importance pour la démonstration. H. Bengtson, p. 33 et n 2, passe trop vite pour qu'elles soient vraiment indiscutables. Même en admettant que la seconde lacune contînt le mot « nomes », c'est la restitution de la première qui, seule, entraîne qu'il s'agît bien de *tous* les nomes de l'Égypte.

2. Bibliographie donnée par Bengtson, p. 95, n. 2.

IIIe siècle, un *dioikètès* qui lui est propre (*P. Heidelberg*, 1281). Aussi ne faut-il « certainement » voir qu'une « fantaisie du hasard » (p. 97 : *ist es gewiss nur ein Spiel des Zufalles*) dans le fait que, pour cette époque, l'existence du stratège de Thébaïde ne nous est pas encore attestée. La postuler s'impose d'autant plus qu'Alexandre, ayant laissé deux *stratègoi* en Égypte à la tête des troupes d'occupation[1], avait dû en charger un de la Thébaïde. Les documents postérieurs à 173 montrent que ce stratège était le supérieur des stratèges des nomes de Haute-Égypte. Mais, en raison de l'éloignement de l'autorité centrale et du voisinage de frontières névralgiques, en raison aussi des troubles indigènes, son rôle militaire a conservé une importance durable, si bien qu'il ne s'est jamais laissé absorber par ses attributions civiles.

L'épistratégie est autre chose. Elle existe certainement en 176/175 et, avec une probabilité égale à une certitude (p. 121 : *so gut wie gesichert*), dès 187/186, c'est-à-dire dès la fin du grand soulèvement de la Thébaïde. Sa création apparaît donc comme une conséquence de celui-ci. Pendant les vingt années qu'il a duré, la stratégie de Thébaïde devait avoir disparu et l'on avait créé un chef militaire suprême, l'épistratège, qui subsista plus ou moins régulièrement après la réapparition du stratège de Thébaïde une fois la crise surmontée. Les fonctions de ce nouveau chef s'étendaient à l'ensemble de la *khôra*, comme le montre l'appellation employée, en 164, par un *dioikètès* pour désigner le premier épistratège sorti de charge : « celui qui était alors à la tête de la *khôra* » (ὁ τότε προκαθήμενος τῆς χώρας : *U. P. Z.*, I, 110, l. 163 et suiv.). Essentiellement chargé de tâches militaires, il n'en prenait pas moins des décisions concernant l'administration générale, auxquelles tous les fonctionnaires avaient à se soumettre.

Voilà, me semble-t-il, le plus important de l'apport actuel de H. Bengtson à ces redoutables questions. Si sommaire qu'il soit, le résumé qui précède permet d'en apercevoir l'intérêt. On admirera que l'auteur soit parvenu à introduire une telle clarté dans l'évolution d'institutions sur lesquelles nos documents, nombreux et riches pour certaines régions et certaines dates, offrent ailleurs et à d'autres moments tant de lacunes. Néanmoins, il s'en faut que cette reconstruction, logiquement très cohérente, soit assurée en toutes ses parties. En donnant des références et des traductions de phrases ou expressions grecques ou allemandes, j'ai voulu signaler autant d'articulations essentielles du raisonnement sur lesquelles il me paraîtrait possible de présenter des réserves. En outre, il n'appartiendrait qu'à un spécialiste d'affirmer, après un contrôle minutieux, que tous les cas connus trouvent bien place dans ce cadre général. Et que dire des surprises, dont la papyrologie fournit déjà tant d'exemples, que peut réserver le déchiffrement ou la

1. Arr., *Anab.*, III, 5, 5 : Peukestas et Balakros.

meilleure lecture d'un papyrus? Sans doute, enfin, est-il permis d'estimer un peu rapide la note (p. 229, n. 1) qui, déclarant que la titulature n'est pas correctement ordonnée, écarte le cas d'Hermokratès appelé, en *O. G. I. S.*, 168, l. 49, le 21 avril 115, « stratège et épistratège de Thébaïde[1] ». Cette rapidité chiffonne d'autant plus qu'aucune observation n'accompagne, p. 230, la titulature identiquement construite de Kallimakhos en 78 (Preisigke, *Sammelbuch*, I, 2264), sans compter que, seize et vingt-sept ans plus tard, le même Kallimakhos est appelé, tout ensemble et dans l'ordre, « stratège et épistratège et *thèbarkhès* » (*ibid.*, 4084) ou même « *thèbarkhès* de la Thébaïde » (*O. G. I. S.*, 190). On ne fera pas grief à H. Bengtson, qui n'en peut mais, de ne pas être en mesure de préciser ce qu'est la *thèbarkhia*[2]. Mais on avouera qu'il est tentant, au moins afin d'atténuer la tautologie trop choquante, de rattacher le déterminatif « de la Thébaïde », en même temps qu'au titre *thèbarkhès*, aux titres qui le précèdent, « stratège et épistratège » : ce qui, comme dans les deux autres cas de 115 et de 78, aboutirait à une épistratégie pour la seule Thébaïde, et non pas pour la *khôra* égyptienne tout entière. De telles titulatures, aberrantes dans le système logique qu'avec beaucoup d'ingéniosité H. Bengtson est parvenu à édifier, conduisent à se demander s'il n'y a pas, précisément, sacrifié la souplesse — d'autres diraient : la confusion, dont nier la persistance même dans « l'administration raffinée » (p. 190) de l'Égypte lagide exigerait une forte dose d'optimisme — à la rigueur logique : avec les progrès de la papyrologie, l'avenir dira si cette crainte est fondée.

* * *

La conclusion générale, qui, à la fin de ce tome III, embrasse aussi les deux premiers, ne peut pas davantage laisser indifférent. Elle est courte (p. 190-196) et les remarques qui vont suivre risquent de paraître plus longues qu'elle. Mais elle sert seule de lien à trois volumes dont la matière se fragmente en discussions techniques si multiples, variées et divergentes qu'on éprouve quelque satisfaction à regarder les choses là où elles pourraient se rejoindre. Aussi bien, le problème — au premier chef problème de civilisation, au sens large du mot, avec la solution fortement positive que lui donne H. Bengtson et même encore avec la solution moins spécifique que je proposerai — mérite l'examen. Peut-on

1. Bengtson néglige, dans un passage très mutilé de la même inscription (l. 34), l'appellation « stratège et épistratège ».

2. P. 120 (avec bibliographie et, naturellement, plusieurs renvois à l'étude, qui demeure essentielle, de V. Martin, *Les épistratèges. Contribution à l'étude des institutions de l'Égypte gréco-romaine*, Genève, 1911) : après avoir conclu que les autres *thèbarkhai* connus semblent avoir été des « fonctionnaires de l'administration financière », et « de rang assez humble », Bengstson conclut qu'on ne peut savoir ce que signifiait réellement le titre pour Kallimakhos.

parler de la *stratègia* comme d'une institution hellénistique? Quels caractères a-t-elle revêtus? Quelle en était l'origine et quelle en fut l'influence?

H. Bengtson, dans cette conclusion, définit la stratégie hellénistique comme une institution dans laquelle « se matérialise avec éclat le talent d'organisation des Macédoniens et des Grecs » (p. 195). Fondamentalement distincte de la stratégie-magistrature exercée par un collège et annuelle, elle se caractérise par la réunion, dans les mains de son titulaire, des pouvoirs militaire et civil. Par là, elle répond aux besoins du *Territorialstaat* (p. 190) : le stratège est le représentant polyvalent du souverain dont il dépend et dont il doit maintenir, sur de vastes territoires, les sujets dans l'obéissance. Les diadoques le créent comme un gouverneur militaire chargé d'exercer et de défendre leur domination sur les indigènes conquis. L'évolution le généralise aux dépens des traditions locales, représentées en Asie par le satrape, en Égypte par le nomarque. En même temps, elle le transforme en un agent d'administration régulière. De toute façon, il devient peu à peu « l'épine dorsale » et « le symbole » du grand État hellénistique[1], que Rome détruit sans savoir conserver ailleurs qu'en Égypte son organisation perfectionnée. « La stratégie vit aussi longtemps que les monarchies hellénistiques demeurent vivantes » (p. 195-196).

Mais, en présentant ces idées, l'auteur n'a-t-il pas cédé à la tentation à peu près fatale d'exagérer à la fois l'autonomie, l'unité et l'importance de son sujet? En les mettant à l'épreuve, des nuances apparaissent nécessaires, si nombreuses qu'elles risquent de modifier l'impression d'ensemble.

L'opposition avec la *stratègia* de la cité des temps classiques se trouve écartée, à mon sens, un peu vite[2]. A Athènes, l'assemblée du peuple souveraine pouvait réélire sans interruption un stratège. Elle ne s'est abstenue de le faire ni au v[e] siècle ni surtout, pour des spécialistes du commandement sans se soucier de leurs tendances politiques, au iv[e]. Comme elle pouvait aussi, à chaque prytanie, relever un stragège de sa charge, il n'y a donc là, en fait, qu'une différence de pure forme avec un gouverneur ou fonctionnaire que son souverain nomme sans limite de temps et révoque quand il le veut. Quant à la collégialité, elle souffrait dès le iv[e] siècle aussi des exceptions[3]. D'ailleurs, en faisant d'elle un critère décisif, on se contraindrait à nier que la stratégie annuelle, [illegible] laire unique, des *koina* aitolien et achaien hellénistiques fût issue de la stratégie des *poleis*, ce qui équivaudrait à nier l'évidence. Assurément,

1. P. 193 : *sie ist allmählig zum Rückgrat und zum Symbol des hellenistischen Territorialstaats geworden.*

2. P. 191 et n. 1 : aucune communication (*Verbindungsweg*) ne mènerait de l'une à l'autre.

3. Je songe au stratège « préposé aux hoplites », au stratège « préposé à la défense du territoire », etc., et aussi au rôle d'un Diopeithès en Chersonèse à la veille de la rupture définitive avec Philippe. — Pour l'itération immédiate, le cas de Phocion est célèbre.

ces remarques ne permettent pas d'affirmer que l'institution étudiée par H. Bengtson ait, elle aussi, la même origine et ait cette seule origine. Il croit (t. I, p. 39, et t. III, p. 191) qu'en créant la stratégie de Thrace Philippe II de Macédoine a pu s'inspirer des satrapies de l'empire perse. On doit, probablement, regarder aussi de ce côté, moins d'ailleurs parce que les gouvernants hellénistiques y pouvaient découvrir un exemple que parce que, se trouvant placés devant des problèmes analogues, ils ne pouvaient guère songer à une autre solution. Mais l'influence de la stratégie de *polis*, dans la forme que l'évolution du IVe siècle commençait largement à lui donner lorsque se livra le duel final entre Athènes et la Macédoine, ne peut pas s'exclure de façon aussi catégorique. Contrainte par le péril extérieur à tendre toutes ses forces, Athènes elle-même, oublieuse des principes de son régime démocratique et négligeant ses instinctives suspicions à l'égard du pouvoir personnel, devait attacher plus de prix qu'autrefois à la compétence comme à l'unité et à la continuité de l'action. Elle infléchissait donc déjà ses magistratures traditionnelles en un sens où les souverains hellénistiques se sont bornés à pousser plus loin qu'elle. Si bien que, loin de constater une innovation consécutive à une rupture, j'aperçois une continuité, d'ailleurs compatible avec une accélération à partir d'un certain moment.

Une autre observation mène à la même conclusion. Je viens de parler des souverains hellénistiques et, précédemment, des monarchies : mon lecteur aura songé aux monarchies de l'Orient méditerranéen. De fait, ces mots, ou leurs équivalents, H. Bengtson les emploie fréquemment avec le même sens géographique : pour lui, la *stratègia* hellénistique est une institution typique des monarchies qui se sont partagé l'héritage d'Alexandre : se rencontrant dans toutes ces monarchies, elle ne se rencontrerait que chez elles. En est-il bien ainsi? Ailleurs, et parfois dans des phrases immédiatement voisines, H. Bengtson parle du *Territorialstaat*, comme si les deux notions étaient alors interchangeables[1]. Il saute aux yeux qu'elles se recouvrent très souvent. Mais, qu'elles se moulent l'une sur l'autre jusqu'à s'identifier dans tous les cas, c'est ce qu'il est permis de contester. Qui considère l'ensemble des trois volumes ne peut manquer de remarquer que des *stratègoi* s'y trouvent signalés dans tous les États monarchiques du monde hellénistique oriental, tandis que rien n'est dit du monde méditerranéen occidental, hormis de brèves mentions de Carthage dans une note (t. III, p. 194, n. 2) et à l'aperçu chronologique. Ce monde, pourtant, a connu lui aussi le fait monarchique, au moins à Syracuse avec Agathocle et Hiéron II. L'un

1. Il donne, p. 190, une définition du *Territorialstaat* opposé à la *polis* classique. Cette définition me paraît discutable à la fois parce qu'elle fait intervenir un *Herrscher* et parce qu'elle affirme que tous les habitants y ont même *Rechtsstellung* par rapport à celui-ci : à ce compte, la province romaine, d'une part avant l'Empire, d'autre part en raison des statuts différents selon les individus et les collectivités, n'aurait pas été partie intégrante d'un *Territorialstaat*, ce qui me semble difficile à admettre.

et l'autre ont-ils nommé des *stratègoi*? Nul besoin, j'imagine, d'enquêter sur ce point dans des sources rares et médiocres : à la tête des troupes qu'ils ont laissées dans leurs conquêtes plus ou moins éphémères, ils ont certainement placé des chefs dotés d'un titre au moins équivalent à celui de *stratègos* et chargés à la fois d'un commandement militaire et de besognes d'administration. De toute façon, l'un et l'autre, avant de devenir *basileis*, ont été *stratègoi*[1] sans collègue et sans limitation de temps, ce qui montre que le danger militaire pouvait rendre une *polis*, même riche d'expérience, indifférente au risque de la tyrannie. Or, en l'espèce, point d'influence orientale. Beaucoup plus probant, d'ailleurs, est le cas de Carthage. Elle a connu une stratégie de Libye et les Barcides ont été, en Espagne, à partir de 237, des *stratègoi*[2]. H. Bengtson veut voir dans ces faits une influence certaine des monarchies du monde oriental. Mais Carthage est une *polis*, c'est-à-dire une république, semblable aux *poleis* grecques, nullement une monarchie. Au vrai, l'institution du *stratègos*, telle qu'elle se généralise dans le monde hellénistique, est indépendante du régime constitutionnel et dépend, bien plutôt, à la fois de la nature des tâches auxquelles l'État, monarchique ou républicain, doit faire face et des tendances de cet État, qu'elles lui soient dictées par son idéologie propre, par l'esprit du temps ou par la psychologie de ses exécutants.

Rien n'est, à cet égard, plus significatif que l'exemple de Rome. Il ne se pouvait pas que le nom de celle-ci ne fût pas prononcé dans cette conclusion générale, et il l'est à plusieurs reprises. En particulier, l'accent se trouve mis, avec une légitime énergie, sur le maintien par elle, en Égypte, de la presque intégralité du système administratif des Ptolémées. Mais cette remarque n'épuise pas l'intérêt de l'examen que méritent les pratiques romaines. Faut-il chercher dans une influence des monarchies hellénistiques l'explication de tout ce qui, à Rome, fait de près ou de loin songer à la *stratègia*? Positive ou négative, la réponse à cette question appuie ou rend suspecte la conception de H. Bengtson.

D'emblée, un fait bien connu de vocabulaire s'impose à l'attention : les Grecs, puis, même officiellement, les Romains écrivant en grec ont adopté le terme *stratègos* comme équivalent du titre des consuls et préteurs romains[3]. Or, l'analyse révèle que cet usage se justifie par des rai-

1. Diod., XIX, 5-6 ; Pol., I, 8, 4.

2. Références fournies par Bengtson, p. 194, n. 2 ; il annonce que son mémoire à paraître dans un fascicule prochain d'*Ægyptus*, en hommage au souvenir de G. Vitelli, reviendra sur la question [paru à la fin de 1952 : *Ægyptus*, t. XXXII, 1952, 1, p. 158-162].

3. Sur ce fait et sur les explications que j'en vais fournir, cf. M. Holleaux, Στρατηγὸς ὕπατος. *Étude sur la traduction en grec du titre consulaire* (fasc. 113 de la *Bibl. des Écoles fr. d'Athènes et de Rome*, Paris, 1918), spécialement p. 123 et suiv. Je néglige l'évolution qui conduisit à rendre « consul » par le seul mot ὕπατος. — Bien entendu, les assimilations réalisées par les Grecs ont toujours eu quelque chose d'arbitraire : la notion d'*imperium*, fondamentale pour le magistrat romain, était irréductible à quelque réalité grecque que ce fût, hormis celle du *basileus*. Mais on ne pouvait procéder que par approximation, et cette hétérogénéité irrémédiable ne porte certainement pas atteinte à mon raisonnement.

sons multiples. Ces magistrats furent connus des Grecs comme chefs d'armée ou d'escadre : cette appellation, fort vague, leur convenait. En second lieu, tel ou tel préteur gouvernait une province : il pouvait donc, de façon très normale, s'assimiler au fonctionnaire chargé d'administrer une circonscription territoriale dans une monarchie hellénistique. Enfin, participant, comme magistrats, à la direction de l'État romain, consuls et préteurs évoquaient pour les Grecs les *stratègoi*-magistrats de leurs *poleis* comme de leurs *koina*. Toutes ces causes, évidemment, ont joué. Mais la concordance de leur action ne plaide pas en faveur de l'interprétation de H. Bengtson. Car, si elle enseigne quelque chose, c'est d'abord le caractère non spécifique et la plasticité du mot *stratègos*, ensuite la conscience qu'avaient les Grecs de ne pas se trouver, face au *stratègos*-fonctionnaire monarchique, d'une part, et au *stratègos*-magistrat républicain, d'autre part, en présence de deux institutions entièrement étrangères l'une à l'autre. On retiendra cette indication, sans prétendre lui donner une importance qu'elle n'a pas.

Voici, d'ailleurs, qui va plus loin : ce fut spontanément, pour des motifs qui lui furent propres, que Rome a fait bon marché des deux caractères, collégialité et annualité, qui opposent en apparence le *stratègos*-magistrat au *stratègos*-fonctionnaire.

H. Bengtson se demande (p. 194) si Rome n'a pas subi une influence des monarchies hellénistiques lorsqu'elle confia à un préteur unique, sans recourir à un collège, l'administration de ses possessions en Sicile, et à un autre celle de la Sardaigne. Mais avait-elle besoin d'un quelconque exemple étranger pour adopter cette solution[1]? Depuis longtemps, elle attribuait une armée distincte à chacun de ses consuls et il se produisait souvent que les deux armées opérassent séparément, c'est-à-dire que chaque consul exerçât un commandement indépendant. Quant à la préture, d'abord unique après l'apparition du consulat, on l'avait dédoublée, avec des attributions spécialisées, en préture urbaine et préture pérégrine dès avant la création de la province de Sicile. Les précédents purement romains ne manquaient donc pas pour n'envoyer qu'un seul préteur dans la province qui fut organisée la première et dont l'organisation servit de modèle pour les autres. Au reste, il est visible qu'on ne se résolvait pas sans mauvaise grâce à augmenter le nombre des préteurs[2], car, à mesure que prenait corps la notion de *cursus honorum* avec échelons régulièrement et successivement gravis, cette augmentation multipliait le nombre de ceux qui prétendaient en vain au consulat et dont le nombre des titulaires demeurait fixé à deux. Ainsi,

1. Pour ce qui va suivre sur la distinction des armées et des théâtres d'opérations pour les consuls, cf. Th. Mommsen, *Röm. Staatsrecht*, t. I³, p. 50-51 ; sur la création de plusieurs préteurs, *ibid.*, t. II³, p. 196-199.

2 On attendit chaque fois plusieurs années après la conquête avant d'organiser les provinces de Sicile, de Sardaigne et d'Espagne en créant à cette fin de nouveaux préteurs.

confier une seule province à deux préteurs eût aggravé la difficulté : l'unicité du gouverneur se présentait, pour chaque nouvelle province, comme la solution naturelle.

Il est vrai que l'autre principe républicain, celui de l'annualité, fut conservé, au grand dam — ainsi que le constate justement H. Bengtson (p. 194) — des provinces qui virent se succéder à un rythme très bref des gouverneurs cupides. Mais le Sénat savait fort bien recourir à la prorogation lorsque la guerre l'exigeait et, à partir de Scipion, les grands chefs, dont l'ambition finit par démanteler le cadre constitutionnel, y eurent fréquemment et systématiquement recours, en attendant de s'enhardir jusqu'à se faire décerner leurs commandements pour plusieurs années dès l'origine. La guerre, le jeu des factions, l'aspiration d'un individu au pouvoir personnel : rien là non plus, par conséquent, qu'on puisse considérer comme une imitation des pratiques des monarchies hellénistiques par la Rome républicaine.

Une telle imitation, si on tient à la découvrir, n'apparaît qu'à une date plus tardive, avec les *legati pro praetore* chargés par l'empereur d'exercer en son nom, dans une de ses provinces, à la fois un commandement militaire et des fonctions d'administration, pour une durée qui dépend de son seul bon plaisir. H. Bengtson ne fait pas le rapprochement, au moins pour le commun des *legati*[1]. L'exploiter eût été légitime, sans aucun doute. Mais à condition de n'en pas exagérer la portée et de ne pas conclure à une imitation consciente lorsque tout se ramène plutôt à l'analogie des solutions reflétant l'analogie des situations.

Ces analyses successives aboutissent, en effet, au même résultat. Elles mettent en présence d'États différents par leurs régimes politiques, mais qui, tous, ont un trait commun et n'ont que celui-là : à un moment de leur histoire ou de façon permanente, dans leur vie profonde ou dans un secteur plus ou moins large de celle-ci, la guerre et l'esprit militaire tiennent une place dominante. Que partout cet état de choses aboutisse à rehausser l'importance de ceux qu'on croit aptes à exercer une *stratègia*, c'est-à-dire proprement un commandement militaire, la conséquence est inévitable. Que, dans certains de ces États, sinon dans tous, les institutions s'en ressentent, que la séparation des pouvoirs militaire et civil, si même elle était auparavant strictement observée, y subisse des entorses et que le vocabulaire d'origine militaire pénètre assez profondément l'administration, ces conséquences ne sont pas moins naturelles. Dans tous les cas qui viennent d'être évoqués et dans tous ceux

1. C'est la création de grands commandements en Orient qui lui paraît (p. 192) avoir *seine Vorläufer in den hellenistischen Monarchien*, avec les stratèges principaux et les stratèges secondaires, ceux-ci étant évidemment pour lui l'équivalent des *legati*. L'imitation, d'ailleurs, me paraît d'autant moins démontrée que des commandements de ce genre, étendus à plusieurs provinces, se rencontrent aussi en Occident exactement à la même époque. Cette solution est de celles qui viennent spontanément à l'esprit, afin de coordonner des efforts dispersés par le découpage territorial de l'administration normale.

qu'on pourrait être tentés de leur joindre, je n'aperçois décidément rien d'autre.

A une république vraiment républicaine — j'entends : qui se défie des individus, au sens où Thiers conseillait de ne « jamais livrer la patrie à un homme, n'importe l'homme, n'importent les circonstances[1] » —, il faut une discipline collective, morale et civique, rarement obtenue pour qu'elle se trouve en mesure de mener une guerre difficile comme de maintenir dans l'obéissance un empire extérieur. « Faites un roi ou bien faites la paix », n'hésitait pas à écrire Marcel Sembat à la veille de la guerre de 1914 : la solution du chef militaire s'offre, en effet, d'elle-même aux foules sensibles au prestige et avides de miracles. De cette évolution menaçante pour les républiques soucieuses de jouer un grand rôle, on peut parfois limiter les effets, ou même les réparer ; mais leurs traces demeurent perceptibles. Ainsi les *koina* aitolien et achaien ont pour principal magistrat un *stratègos* flanqué d'un *hipparkhos* : pourquoi, sinon parce que le véritable et presque seul domaine du gouvernement fédéral devait être, dans l'esprit des organisateurs de ces *koina*, la défense en commun de la sécurité des cités adhérentes? Ainsi encore la stratégie-magistrature, créée à Athènes à l'aube des temps classiques, doit évidemment à la crise des guerres médiques et à l'orientation que cette crise a imprimée à la politique athénienne l'importance qu'elle possède au temps de Périclès. L'inattendu est qu'au IVe siècle se produise à Athènes — je cherche à définir une tendance, que quelques exceptions n'empêchent pas d'exister — une sorte de division du travail entre orateurs, qui inspirent les décisions de l'assemblée, et stratèges, qui en assurent l'exécution avec une liberté d'action accrue, mais en même temps restreinte au domaine militaire. Cette résolution prouve la maturité de la démocratie athénienne et la qualité de ses dirigeants, car des empiétements plus graves des stratèges seraient dans la logique des choses. Athènes parvient ainsi à demeurer une *Advokatenrepublik*. Reconnaissons du moins qu'à cette fin elle consent la part du feu[2].

S'il en va de la sorte dans des républiques, *a fortiori* dans des monarchies dont le caractère militaire, fondamental et parfois unique à l'origine, ne disparaît jamais lors même qu'elles s'efforcent de lui en adjoindre d'autres. Une monarchie nationale[3] comme la monarchie macédonienne a pour principale raison d'être l'action militaire et le βασιλεὺς

1. C'est l'une des phrases finales de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont le dernier volume parut en 1862 : cette date valut naturellement à la phrase une bonne part de son succès.

2. En ce sens, à ce que j'ai signalé plus haut, j'ajoute naturellement l'évolution que j'ai signalée dans mon mémoire, *Sur quelques vers d'Euripide qui poussèrent Alexandre au meurtre*, paru dans l'*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, t. IX (= *Mélanges Henri Grégoire*, t. I), Bruxelles, 1949, p. 56 et suiv.

3. Sur la distinction entre monarchie nationale et monarchie personnelle, cf. *Rev. Ét. anc.*, t. LII, 1950, p. 119 et suiv.

Μακεδόνων apparaît avant tout comme le chef de l'armée. Cet aspect s'accentue plus encore dans les monarchies personnelles que leurs victoires ont permis à des soldats heureux de fonder en se taillant leur part dans l'ancien empire d'Alexandre : jusqu'à la fin des dynasties séleucide et lagide, le costume de parade des souverains est l'uniforme de guerre traditionnel des cavaliers macédoniens[1]. H. Bengtson a raison de rappeler la nécessité où ils se trouvent de surveiller militairement des sujets dont le loyalisme leur inspire des craintes légitimes. A la menace permanente de soulèvement, il conviendrait d'ailleurs d'ajouter, entretenue par leurs propres convoitises autant que par celles de leurs rivaux, la menace non moins permanente de guerre étrangère. Mais d'autres causes agissent, qui, pour être moins matérielles, ne demeurent pas moins efficaces : l'idéologie même des monarchies et, en harmonie très souvent avec elle, l'état d'esprit personnel des *basileis*. L'ἀρετή, la « vertu » que ses aspects guerriers, sans y suffire, contribuent largement à caractériser, est un lieu commun du portrait moral du *basileus* idéal, dont l'εὔνοια, les « bonnes dispositions », montrée envers lui par les soldats et par leurs chefs constitue aussi un attribut[2]. Pour conventionnels qu'ils soient, ces mots ne demeurent pas vains : ils définissent un « climat » qui s'étend à la façon de concevoir et d'organiser l'administration.

La conséquence la plus directe et visible est la sympathie préconçue pour la forme du « gouvernement militaire », dont le titulaire, doté de pouvoirs en tous domaines, chargé du commandement des troupes comme de l'administration courante, porte aussi l'entière responsabilité devant le souverain. Une seule considération peut limiter l'emploi de cette méthode : la crainte qu'un gouverneur infidèle ou ambitieux n'utilise contre son maître l'autorité dont il dispose. Mais, de même que les républiques qui courent, *mutatis mutandis*, un risque analogue, les monarchies passent outre, malgré des expériences fâcheuses[3].

Il est aussi des effets plus discrets. D'abord, la propension à voir dans l'armée le meilleur banc d'épreuve des caractères et, par conséquent, à recruter les fonctionnaires, même civils, parmi les officiers : la France de 1941, ayant un maréchal de France pour chef de l'État et un amiral de la flotte pour chef du gouvernement, connut des colonels et des contre-amiraux préfets ; dans le monde grec qui n'a jamais qu'exceptionnellement spécialisé carrière civile et carrière militaire, appliquer le procédé sur une très large échelle ne peut rien avoir de choquant.

1. Plut., *Ant.*, 54.

2. Pour rendre sensible l'importance des notions que j'ai évoquées dans cette phrase, je me borne à renvoyer à l'inscription d'Ilion, *O. G. I. S.*, t. I, n° 219, l. 15-16.

3. Malgré l'usurpation de Molôn au début du règne d'Antiochos III, les Séleucides ont encore chargé, au IIe siècle, un gouverneur d'administrer l'ensemble des « hautes satrapies » : cf. Bengtson, *Die Strategie*, t. II, p. 85 et suiv. ; t. III, p. 200 ; L. Robert, *Hellenica*, t. VII (1949), p. 24, et t. VIII (1950), p. 73 et suiv.

Ensuite, le préjugé favorable au chef qui a des soldats sous ses ordres et, en conséquence, les facilités qui s'offrent à celui-ci d'empiéter sur le domaine propre — si tant est qu'à l'origine on leur en eût réservé un — des fonctionnaires purement civils de son ressort, puis de se les subordonner hiérarchiquement. Enfin, la tentation de donner ou de laisser prendre à des fonctions avant tout civiles, pour peu qu'elles aient aussi un aspect militaire si insignifiant soit-il, par exemple pour peu qu'elles confèrent un droit de police avec la disposition de quelques μαχαιροφόροι ou φυλακῖται, des noms empruntés au vocabulaire de l'armée : même dépouillé de son sens étymologique, un titre conserve une nuance particulière qui sauvegarde son prestige.

Car tout est souvent affaire de nom, et cette remarque justifie sans doute une autre réserve que me paraît appeler la conclusion de H. Bengtson. Grâce à sa patiente enquête, a-t-il découvert et dégagé *un* stratège-fonctionnaire hellénistique? Certes non : il a seulement trouvé une infinité de fonctionnaires appelés de la sorte. J'entends bien que quelques types caractérisés, les « stratèges d'Europe » ou « du Péloponnèse » relevant du *basileus Makedonôn*, les stratèges séleucides d'Asie Mineure, les stratèges lagides de Chypre et surtout les stratèges des nomes égyptiens, ont pu être étudiés et définis avec une précision plus ou moins grande. Mais le dernier d'entre eux, si différent des autres, interdit déjà de les fondre en un type commun. Et surtout, à côté d'eux, quelle poussière et quel éparpillement inorganique ! Tout se passe comme si le titre de *stratègos* pouvait alors être employé partout, à des échelons très inégaux. Est-il bien, d'ailleurs, chaque fois qu'une de nos sources l'utilise, le terme technique et l'appellation officielle? L'abondance et la variété des équivalences, comme ἐπιστάτης ou ἐπὶ τ. δ., ou bien — dans les sources littéraires, il est vrai — des périphrases, comme ὁ τεταγμένος ou ὁ καθεσταμένος ἐπὶ τ. δ., conduisent à douter même parfois de l'existence d'un terme technique. En tout cas, *stratègos* est un de ces mots vagues et, de ce fait, commodes que toutes les administrations, à toutes époques, affectionnent et dont le sens réel, si le déterminatif accolé au titre commence à renseigner sur lui, ne peut se déceler vraiment que par l'étude de dossiers abondants. Car, quant aux attributions de ces innombrables *stratègiai*, il a dû et pu se produire que, au moins pour certaines d'entre elles, des textes formels en ont précisé l'extension. Mais on imagine aisément que l'usage, des circonstances accidentelles et le dynamisme ou l'apathie d'un titulaire sont intervenus aussi pour en provoquer l'élargissement ou le rétrécissement. Chacune des *stratègiai* et, pour beaucoup d'entre elles, presque chacun des *stratègoi* constituent donc, au vrai, un cas d'espèce. Le total de ces cas d'espèce est si élevé et leur diversité si manifeste que tout effort pour découvrir un lien entre eux est voué à l'échec.

Au moins pour le découvrir là où H. Bengtson l'a cherché. Car reste

l'identité du nom ; reste aussi l'origine militaire et le sens étymologique de celui-ci. L'administration française d'aujourd'hui, pour des raisons propres à chacun de ses corps, multiplie les « contrôleurs » et « inspecteurs » dont le seul trait commun est de se livrer à des besognes étrangères au contrôle et à l'inspection. Mais elle ne les dénomme pas « commandants », et l'on voit bien pourquoi. La titulature administrative, elle aussi, porte témoignage des tendances d'une civilisation. A l'époque hellénistique, la multiplication des *stratègoi* traduit moins un quelconque « talent d'organisation » qu'un état d'esprit dont elle n'est pas, loin de là, l'unique ni le principal symptôme ; amorcée par l'évolution antérieure, elle ne constitue pas non plus un monopole des monarchies de l'Orient méditerranéen, bien qu'elle y prenne un relief particulièrement accusé. En réalité, l'homme est un et, sa nature ne le conviant pas à cloisonner ses activités, il donne presque toujours instinctivement le pas à l'activité militaire : qu'il se dresse à organiser ses sociétés sur d'autres bases équivaut pour lui à une lente, pénible et fragile conquête sur soi, dont la seule expérience peut lui enseigner la nécessité. Truisme, si l'on veut ; mais truisme dont la méconnaissance risque d'entraîner loin.

André AYMARD.

UN NOUVEAU VIRGILE

La nouveauté même, la valeur du petit livre de M. Perret obligent, je crois, les historiens de la littérature latine à prendre position[1]. Je voudrais le faire ici en toute netteté : l'audace de sa critique ne me paraît pas comporter d'échappatoire pour qui décide de parler de son travail. Ce *Virgile* commence par une Vie dont le plus notable est certainement tout ce qu'elle ne dit pas ou ne dit plus. Persuadé que nos traditions biographiques ne remontent, pour les plus anciennes, qu' « à l'époque de Néron, et surtout à l'époque flavienne », M. Perret écarte résolument toutes les *Vitae*, Donat-Suétone y compris, et veut dessiner sa propre image uniquement avec les œuvres du poète et celles de ses contemporains, l'*Appendix* étant, du reste, entièrement rejetée. Et il est bien certain que nos *Vitae* exigent d'être soumises à un travail critique fort délicat, dont les polémiques récentes de MM. Rostagni et Paratore illustrent la difficulté. Mais il me semble paradoxal de vouloir leur fermer ses oreilles, leur dénier toute valeur, et notamment de se refuser même à leur demander les dates de la naissance et de la mort de Virgile. On croira malaisément qu'un poète aussi illustre de son vivant que Virgile et devenu classique au lendemain même de sa disparition (p. 146) soit resté entouré de tant d'ombres. En ce qui concerne la mort, le paradoxe (p. 10) semble presque incroyable. Car, si la naissance même d'un Virgile est celle d'un bébé obscur, il n'en est plus ainsi de son trépas.

Chez M. Perret, Virgile n'a plus les origines rustiques qu'on lui attribue. Andes disparaît de la carte littéraire. Le poète appartient comme Catulle à « la haute bourgeoisie provinciale ». Je discerne mal, du reste, pourquoi le nom de Magia Polla, qui sert d'argument à cause des Magii de Crémone connus par les inscriptions, est sauvé du discrédit universel des « traditions biographiques ». Une autre raison serait le ton sur lequel l'auteur des *Bucoliques* parlerait à Pollion et à Alfenus Varus, et qui supposerait, antérieurement à toute notoriété, des rapports de familiarité avec ces personnages importants. Horace, lui, s'exprimerait avec moins d'aisance. Or, il m'est difficile pour mon compte de mesurer exactement, dans des civilisations si différentes, ces nuances mondaines. Pour Horace, simple fils d'affranchi, on sait, en tout cas, par lui-même qu'étudiant de vingt ans, sans notoriété certes, il se vit confier à Athènes le commandement d'une légion. Cela en dit long sur les rapports que le prestige d'un débutant pouvait établir avec un Brutus, plus illustre

1. Jacques Perret, *Virgile, l'homme et l'œuvre* (collection *Connaissance des lettres*), Paris, Boivin et Cie [1952], 1 vol. in-12, 190 p.

encore qu'un Pollion ou qu'un Alfénus Varus. Il n'en faut sans doute pas plus pour justifier le ton de Virgile s'adressant à ses deux amis. Ajoutons ce que M. Perret dit lui-même très finement — mais ailleurs, p. 30-31 — du « travestissement pastoral ». Et souvenons-nous, enfin, que

Les poètes toujours ont tutoyé les rois !

Virgile n'a plus perdu son petit domaine au moment des expropriations au profit des vétérans. Tout au plus, dans le chapitre consacré non plus à la vie, mais aux *Bucoliques*, il est admis que de telles expropriations ont eu lieu dans la région de Mantoue et que, « si Virgile possédait, ou possédait encore à cette époque, des propriétés foncières (en grand bourgeois qu'il était !) aux environs de Mantoue, il a pu se trouver exposé lui-même à les perdre » (p. 41). Virgile n'a plus fait d'études à Milan, Rome ou Naples. Il n'a plus suivi les enseignements de Siron, M. Perret se refusant à faire état d'un autre document que le papyrus d'Herculanum et celui-ci étant à lui seul trop mutilé pour rien dire.

Il arrive à M. Perret, comme à tous les auteurs d'une critique impitoyable, d'épargner par contraste ce qui est en dehors de son champ propre. Ainsi il fixe sans hésiter à 37 le fameux voyage de Brindes, ce qui est des plus vraisemblables certes, mais n'est pas admis de chacun et n'est pas indiscutable. Aux données des *Vitae* rejetées comme sans valeur, il substitue les allusions qu'il pense reconnaître dans l'œuvre : mais sommes-nous toujours ainsi sur un terrain plus solide, et qui croira que Virgile, faisant vœu symbolique d'un temple à Auguste (*Géorgiques*, III, 23-39), « se souvienne peut-être des dignités religieuses dont son *cognomen* lui conservait le titre »? (Il nous a été parlé auparavant des *marones*, magistrats étrusques.)

Mais il est délicat de discuter plus longuement des silences ou des affirmations que le cadre assez étroit où l'auteur était obligé de se mouvoir ne lui a pas permis de justifier toujours comme il l'aurait certainement pu et voulu. Je souhaite qu'il ait occasion de le faire et regrette un peu, en attendant, que les lecteurs non avertis n'aient pas été plus nettement prévenus de l'originalité des vues qu'ils rencontreront. Un étudiant de licence qui ne nous donnerait sur la vie de Virgile que les faits que nous avons ici encourrait, sans doute, certains risques, et je connais trop la gentillesse de M. Perret pour penser qu'il ne s'en affligera pas, si je le lui signale !

* * *

Pour les *Bucoliques*, l'étude admet, « pour certaines, l'unité du recueil et l'intention générale qui présida à sa composition ». M. Perret ratifie, en effet, entièrement les brillantes hypothèses de M. Paul Maury dans un mémoire dont personne n'a oublié les analyses subtiles et délicates.

Dois-je confesser à cette occasion que mon panpythagorisme bien connu de mes amis n'a pourtant jamais été entièrement conquis par le talent de M. Maury et ne l'est pas davantage par celui de M. Perret? A la différence toutefois de M. Maury, M. Perret pour la Quatrième Bucolique écarte à peu près, p. 46, l'interprétation pythagorisante, si vraisemblable, de M. Carcopino, laquelle pourrait donner quelque apparence de fondement aux calculs d'arithmologie attribués « volontiers » à Virgile p. 22. Ceux-ci ne pourraient prendre quelque consistance historique que dans une certaine atmosphère d'idées ; or, M. Perret s'applique à dissiper celle-ci là où elle pourrait exister sous le souffle vigoureux de sa critique ! Dès lors, il ne reste, p. 17 et suiv., que des spéculations numériques qui ne s'appuient que sur leur propre cohérence, sans rapport visible avec le peu que nous savons de l'arithmologie néo-pythagoricienne et auxquelles il me paraît aussi difficile d'ajouter foi qu'aux calculs de l'abbé Moreux et de tant d'autres sur les Pyramides. Je me refuse à découvrir dans un schéma I-IX, II-VIII, III-VII, IV-VI « autour de la Ve, sommet de tout le livre, une série d'approches concentriques, en rapport avec les degrés d'un itinéraire spirituel » (p. 14-15) : ne serait-ce que parce que je ne comprends pas du tout un « itinéraire » I-IX, II-VIII, etc., pour aller à V, que l'on survolerait ainsi par trois fois en un rappel d'Icare ou en une anticipation de l'avion ! Pour que ces agencements aient été réellement conçus et ménagés par Virgile, il eût fallu une conception de l'art que rien n'atteste à cette époque, une conception comme celle de ces poètes contemporains pour qui la page imprimée existe comme une réalité mêlée à celle du poème et du même ordre qu'elle. Et encore : des calculs secrets peuvent être intégrés à son œuvre par un architecte médiéval qui la destine à Dieu plus qu'aux hommes. Mais que signifieraient chez un Virgile ces spéculations destinées à rester cachées à la totalité de ses lecteurs, lecteurs pour lesquels il écrit? Je le dirai franchement : cette thèse, dont je ne vois pas les fondements dans le témoignage des textes, grammaticaux, rhétoriques ou philosophiques, ne correspond pas à une psychologie que je puisse imaginer. M. Perret a très bien prévu et énoncé l'objection p. 27 : « Pourquoi le poète a-t-il pris tant de soin pour établir des régularités formelles qu'il semble ensuite avoir plus de soin encore à cacher? » Il répond par l'hypothèse que les Anciens « étaient capables de trouver des satisfactions esthétiques dans l'établissement de proportions et de correspondances qui ne signifient plus rien pour nous » (p. 28-29). Encore fallait-il qu'ils puissent les découvrir. A l'aide de quelle formation? Je n'en vois pas trace dans les écrits critiques et rhétoriques. Nous faudra-t-il supposer une initiation? Une initiation pour des *Bucoliques*?

Les pages qui suivent sur le réalisme et l'allégorie rencontreront moins de scepticisme. M. Perret montre avec beaucoup de justesse comment avec Virgile est née la « pastorale ». Rappelons que c'est André Bellessort

qui a eu le mérite de cette distinction entre la bucolique des devanciers grecs et l'œuvre de Virgile. M. Perret écrit : « C'est vraiment aux mains de Virgile que la pastorale prend forme avec son statut d'une indécision fondamentale entre le réalisme et l'allégorie, entre la plus limpide fraîcheur et les extrêmes de la préciosité, flottant de l'une à l'autre, aux hasards d'un mot ou d'une image, le plus souvent perdue sans remède, en une équivoque chatoyante qui est un des plus rares produits de l'art » (p. 31). Plus précieux encore est le paragraphe très nouveau sur le goût des contemporains de Virgile pour certains types de mascarades (Ibid.).

Sur l'Arcadie, M. Perret se rallie à la thèse de M. Bayet, qui met la place que Virgile lui fait dans l'églogue en rapport avec les traditions légendaires qui ont à Rome cristallisé autour d'Évandre. Si ingénieuse qu'elle soit, elle me paraît se heurter au silence total des églogues sur tout ce qui, dans le chant VIII de l'*Énéide*, donnera vraiment couleur romaine ou italienne à cet « arcadisme ». La parenté qu'on pourrait, malgré tout, déceler entre les deux œuvres me paraît bien plutôt venir de l'âme même de Virgile, d'un fond commun de sa sensibilité, que du contenu objectif des idées et des images. De toute façon, pour qu'Évandre ait transporté avec lui une atmosphère arcadienne au sens bucolique de ce mot, il faut qu'elle lui ait préexisté. Car comment faire rejaillir sur l'Arcadie une atmosphère qui aurait été d'abord celle de Pallantée? Surtout ce qui me paraît décisif, c'est que les Arcadiens des *Bucoliques* sont essentiellement des chanteurs. Bien que Pan ait prêté sa flûte à Faunus, quel rôle joue la musique dans le royaume d'Évandre? Ce qui me paraît se rapprocher le plus de Virgile, c'est la page célèbre de Lucrèce sur l'écho (IV, v. 580 et suiv.), et les attaches italiques y font entièrement défaut en dehors du seul mot de *Fauni* qui n'est qu'une traduction de Pan. L'Arcadie des *Bucoliques* ne doit rien à Évandre et aux légendes qui l'ont conduit à Rome. Elle est une rêverie née, si je puis dire, de la flûte de Pan. Il est essentiel qu'elle nous dépayse en Grèce et rien n'autorise à parler d'une « Arcadie italienne », quelque sens que l'on veuille donner à cette épithète plutôt ambiguë. Les *siluae* virgiliennes ne se situent pas en Italie centrale, ni en Cisalpine, mais en Arcadie — et nulle part ailleurs. Ni le Capitole ni le Palatin ne s'associent à de telles images, mais le Ménale et le Lycée. Il est bien vrai, certes, que les bergers de Virgile sont aussi des paysans italiens (p. 34), mais c'est par la veine réaliste qui est en eux, non par la transposition idyllique.

Pas davantage, je ne consentirais volontiers à expliquer les antres des *Bucoliques* par les grottes des jardins romains. Je ne suis pas sûr d'abord qu'*antrum* désigne toujours des grottes, et non (par exemple I, 75, et IX, 41) des vallons très étroits et encaissés, sens que le mot a souvent en poésie. Ensuite, si grotte il y a, j'expliquerai plutôt les grottes des jardins par les antres de la littérature, de même que j'explique les hameaux de Trianon ou de Chantilly par Rousseau et non inversement.

Je vois bien les rapports entre la sensibilité préromantique et les jardins à l'anglaise. Que ceux-ci aient pu à leur tour influer sur la littérature en quelque mesure, ne nous autorise pas tout de même à renverser l'ordre des facteurs. Si la nature virgilienne se détache des campagnes réelles, ce n'est pas pour copier les jardins réels, mais c'est pour exprimer — comme eux à l'aventure, mais avant eux et plus qu'eux et avec d'autres moyens qu'eux — une certaine essence des campagnes réelles, et elle ne nous enchanterait point comme elle nous enchante s'il n'y avait en elle ce mouvement de l'âme, cette évasion. Si les *Bucoliques* étaient une leçon de poésie dans un parc, ce ne serait pas les *Bucoliques.*

On ne sera pas surpris qu'il me soit difficile également de suivre M. Perret en ce qui concerne la *IVe Églogue.* J'admets volontiers avec lui que « l'imminence du retour de l'âge d'or » est l'affirmation essentielle du poème. Mais je ne puis accorder à son analyse que ce retour à l'âge d'or soit le simple rajeunissement qui serait propre aux rites italiques de lustration concernant le *saeculum.* Ce *saeculum* doit se placer dans une perspective cyclique du temps ; le mot de retour est essentiel. On ne peut éliminer le thème de la Grande Année et avec lui toutes ses implications grecques ou orientales. Je ne puis donner un sens concevable à la formule de la p. 47 : « L'âge d'or de la *IVe Bucolique* est un âge d'or romain. » Il n'est certes pas romain par ses détails, lesquels ont tous leur parallèle dans des textes grecs ; il ne l'est pas davantage par son arrière-plan cosmique, lequel est pythagoricien. Il n'est romain que parce que la promesse qu'il contient est une promesse faite aux Romains et parce que l'année élue pour son renouveau est celle d'un consul romain.

Toutes mes critiques me semblent converger vers ceci qu'on n'explique pas Virgile par l'état de la civilisation. Non que je le place en dehors de l'histoire : il me semble que mes critiques sont tout inspirées par des scrupules historiques. Mais chacune d'elles aboutit à rendre la primauté à l'intuition poétique, à l'image sur les conditions sociales ou sur le milieu, à la patrie intérieure sur la cité. L'Arcadie n'est pas née du travail des érudits sur les origines romaines, mais du mouvement qui arrachera à l'auteur des *Géorgiques* le cri fameux : « *O ubi campi Sperchiusque*, etc...» Les antres où vont les bergers sont ceux de cette région montagneuse. L'âge d'or est celui dont ont rêvé poètes et penseurs de la Grèce. Tout cela est donné à Rome par Virgile et non reçu d'elle par lui.

* * *

Pour les *Géorgiques,* l'explication par laquelle M. E. Diehl a voulu retirer crédit à la lecture faite à Atella devant Auguste me paraît peu soutenable, et je n'ose prêter à aucun lecteur ancien assez de fantaisie baroque pour déduire, comme lui, tout l'épisode des vers 19 et 40-42 du

livre I, des vers 33-44 du livre II. Et j'avoue ici encore préférer les témoignages suspectés aux allusions retenues quand elles consistent, par exemple, à voir dans le temple poétique que Virgile voue à Auguste une référence au temple réel dédié par Auguste à Apollon d'Actium[1].

M. Perret ne ratifie pas la thèse de son maître M. Bayet sur les « premières *Géorgiques* », thèse qui admet une première version de l'œuvre limitée au chant I. Il oppose des arguments très dignes de considération aux preuves tirées des allusions à la situation politique et morale de Rome. Mais il n'en reste pas moins ceci que le livre I a, par rapport aux trois autres, une figure assez particulière. Bien que consacré à un sujet spécial — les labours et la culture des céréales — il s'élargit en tableau de la vie agricole par exemple par la place donnée à la religion du paysan et à la météorologie. L'influence diffuse d'Hésiode, plus sensible qu'ailleurs, suffit peut-être à l'expliquer. Mais on voit que la thèse de M. Bayet a au moins ceci d'exact qu'elle souligne un fait littéraire considérable.

Dans ces réflexions, il est assez naturel que j'insiste plus sur les points de désaccord que sur ceux où je suis plus aisément M. Perret. Un de ceux-ci est certainement ce qu'il dit des sources techniques du poème (p. 55 et suiv.). Sa critique montre fort bien tout ce qu'il y a d'aventureux dans certaines méthodes de recherches où l'on veut reconstituer telle source commune à Varron et à Virgile. J'approuve entièrement cette conclusion p. 57 : « Les confrontations les plus propres à faire ressortir l'originalité de Virgile ne sont pas celles que l'on institue entre tel auteur et lui, mais bien, sur chaque point particulier, entre le poète et l'ensemble des auteurs qui représentent sur ce point la tradition de l'agronomie et de l'histoire naturelle antiques. »

Les analyses des livres des *Géorgiques*, sans revenir, comme l'a fait récemment un auteur belge[2], aux calculs numériques des *Bucoliques*, s'efforcent néanmoins d'établir qu'il y a un équilibre de parties aux dimensions égales, une architecture souvent très minutieuse et quelque peu compliquée de l'œuvre. Or, je ne sais si la continuité du chant poétique se laisse toujours ainsi découper rigoureusement, je ne sais si cette image même de l'architecture est toujours la plus propre à rendre raison de la composition virgilienne. L'architecture est un art de l'espace et du simultané. Quand il multiplie également les emprunts au vocabulaire

1. Il s'agit de dater les *Géorgiques*. Un autre indice me paraît aussi sujet à critique : le catastérisme souhaité à Octave dans le zodiaque (où il prendrait place près du signe du Scorpion) relève d'une autre conception que la croyance astrologique qui met en rapport avec le signe de la naissance (pour Auguste, on le sait, le Capricorne). Dans un cas il s'agit de la mort, dans l'autre de la naissance ; dans un cas de croyances astrales au sens large, dans l'autre de l'astrologie proprement dite. Dès lors, qu'il n'y ait pas référence au Capricorne (lequel n'apparaîtrait qu'en 28) ne signifie rien pour la date du passage relatif au catastérisme ni dans un sens ni dans l'autre.

2. Guy Le Grelle, *Le premier livre des Géorgiques poème pythagoricien*, *Les Études classiques*, XVII, 1949, p. 141-235.

de la musique, je trouve M. Perret sur un terrain qui lui semble plus familier et qui me paraît plus sûr. Opposer, par exemple, dans le chant IV au deuil d'Aristée (v. 281-414 = 134 vers), la restauration de l'essaim (v. 415-558 = 143 vers), n'est-ce pas introduire assez arbitrairement une forte coupure entre deux développements aussi étroitement liés par une continuité que les vers 387-414, discours de Cyrène à son fils pour lui conseiller d'aller trouver Protée, et les vers 415-452, visite à Protée et ce qui s'ensuit? N'est-ce pas aussi et surtout dissimuler ce qu'il y a de plus vraiment original dans la structure de tout cet ensemble qui est l'insertion au vers 467 de l'épisode d'Orphée? Les deux parties reconnues par M. Perret suggèrent une antithèse du mal et du remède, de la douleur et de la joie — que cet épisode à lui seul suffit à démentir. Rien ne correspond de valeur poétique réelle à cette indication : « restauration de l'essaim », rien ni dans le récit ni dans l'émotion ; et je suis bien forcé de n'y voir qu'une étiquette commode pour déterminer une partie à peu près égale d'étendue à celle qu'il s'agit d'équilibrer.

Très séduisante, très féconde semble, par contre, sur l'art du développement cette idée qui rattache à la pratique du chant amébée dans les *Bucoliques* le goût de Virgile pour une technique de correspondances et de rappels. On appréciera cette formule p. 76 : « Toute faite de rappels, d'échos, d'allusions, de préparations, de correspondances entre tonalités, rythmes ou climats affectifs, l'ampleur virgilienne ne sera que superficiellement rhétorique. » M. Bardon, étudiant l'art de Catulle, retrouvait de même dans les dispositions d'ensemble des structures fondées sur les mêmes principes que le vers isolé et surtout le couplet. En ce qui concerne Virgile, il me semble que la thèse de Mlle Desport, en mettant en lumière certains traits généraux de sa sensibilité esthétique, fournirait à M. Perret à la fois une base psychologique et une masse de faits. Il me paraît à regretter, en particulier pour l'intelligence des *Bucoliques*, qu'il n'en ait pas tiré parti.

Je me sens en accord avec l'auteur pour tout ce qu'il dit de la doctrine du travail dans les *Géorgiques*. Peut-être, toutefois, ramène-t-il à une unité trop absolue deux courants que j'appellerai, pour faire bref, le courant hésiodique et le courant bucolique. Je ne nie point que Virgile puisse tendre vers cette unité. Mais qu'il n'y ait plus chez lui de dissonances, que le travail soit exalté sans arrière-pensée, je ne le crois pas. Et l'ambiance pessimiste sur laquelle se détache l'invitation à l'effort a en lui-même, je crois, des racines plus profondes que ces « traditions plus anciennes », dont M. Perret reconnaît la survivance.

Ce qui est dit du rôle de Mécène me paraît la justesse même. Je ne crois aucunement qu'il ait suggéré pour des raisons d'opportunité politique ou sociale le sujet des *Géorgiques*. Mécène n'a point patronné un art officiel, et le plus grand service qu'il ait rendu aux poètes est d'avoir aimé la poésie. Mais Mécène propriétaire, Mécène qui au cœur même de

Rome mêlait dans ses jardins l'utile des vergers à l'agréable des fontaines, qui donnait, je crois, son nom à une vigne, Mécène ne goûtait-il point lui aussi, en un certain sens, l'agriculture? Il y a place à bien des contrastes dans cette figure si compliquée. J'approuve aussi tout ce que M. Perret dit de la portée exacte de l'œuvre, du public auquel elle est destinée, encore qu'il ne faudrait point le ramener à un cénacle : il y avait à Rome dès ce temps un immense public capable de lire un poète comme Virgile.

Par contre, je ne puis souscrire aux allusions trop précises que M. Perret veut découvrir, par exemple, dans la vie des abeilles : « Le combat des rois est une allégorie d'Actium où un Octave étincelant d'or s'oppose à un rival hideux de paresse et traînant sans gloire une bedaine de goinfre. » Cette phrase colorée ne me persuade pas qu'Octave eût été enchanté de se voir donner à l'opinion comme un roi et de voir ramener à une lutte de rois ou de chefs la bataille dont il avait avec tant d'application essayé de faire celle de deux peuples ou, pour mieux dire, des libres Romains contre l'Orient esclave d'une reine. Encore moins accepterai-je de voir Octave dans Aristée le divin pasteur. Ronsard s'est plu à travestir en pâtres Catherine de Médicis et Charles IX, et c'est une faute de goût que Virgile n'a pas commise. Gallus? Mais Gallus était un poète pour lui et non un homme politique. Daphnis? Mais, à mes yeux, c'est un contresens que de voir avec certains scoliastes César en lui. Daphnis est bien autre chose qu'un bon berger. Il est la poésie, le poète civilisateur avec tous les traits que l'époque hellénistique avait soulignés chez Orphée. César a fait des vers? Mais cela ne suffit pas pour couronner dans l'imagination de Virgile le front chauve d'un dictateur des lauriers apolliniens. Dans l'antithèse qui nous oppose sur César, je retrouve entre M. Perret et moi notre divergence de vue sur l'importance de l'élément romain à cette date dans la sensibilité virgilienne ou plutôt sur le degré de la transmutation que la magie poétique lui fait subir. Si on admet que l'apothéose de Daphnis rappelle celle de César, ce n'est pas pour qu'à travers le divin berger nous apercevions le politique ; c'est pour que nous nous disions qu'il n'est rien de plus divin qu'un poète — pas même César.

*
* *

On attendait de l'auteur des *Origines de la légende troyenne de Rome* un chapitre particulièrement notable sur l'*Énéide*, et l'espoir n'est pas déçu. L'admiration que nous inspirent partout l'élégance de la pensée, le charme de l'expression, se double ici plus souvent pour nous du plaisir de l'assentiment. La p. 87 sur le rôle décisif joué par Actium dans la cristallisation des aspirations épiques de Virgile est excellente. Comment Virgile aurait pu concevoir d'abord son poème national, la formule com-

posite qu'aurait pu lui suggérer le souvenir d'Hérodote, de Thucydide, de Naevius, c'est ce que M. Perret indique dans deux pages fort remarquables elles aussi (p. 88-89), mais auxquelles je me rallierais moins aisément ; je ne puis croire que Virgile épique ait pu être tenté un moment par le procédé de Naevius ou d'Ennius et non pas d'emblée par celui d'Homère. Lui qui avait montré dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques* une science si subtile de la composition n'a pu songer, fût-ce un instant, à la formule d'*Annales* ou à la juxtaposition pure et simple de la préhistoire et de l'histoire. Son sens classique de la forme au sens large de ce mot n'a pu le souffrir. Mais, quoi qu'il en soit de la genèse, l'intuition décisive est bien celle que M. Perret analyse p. 90-91 d'une façon tout à fait supérieure, l'intuition qui a montré à Virgile dans la légendes des origines en germe toute l'histoire, tout l'avenir de Rome, qui lui a permis de faire que, selon une formule saisissante, l'*Énéide* ne se limite jamais « à n'être que ce qu'elle paraît » (p. 91).

Comment Rome est présente dans l'*Énéide*, M. Perret le dit : non pas seulement par certains épisodes relatifs à l'avenir : la revue des héros, le bouclier d'Énée, non pas seulement par tout un ensemble d'annonces, de prophéties, d'allusions étiologiques, mais plus profondément par le moyen du symbole. Ici, M. Perret s'est laissé heureusement guider par le livre récent de M. Pöschl, à qui un juste hommage est rendu. Mais il commente, enrichit cette signification du procédé symbolique chez Virgile dans des pages très belles. Dans l'*Énéide*, le récit relatif aux origines n'est pas seulement symbole de l'histoire romaine tout entière, Énée symbole d'Auguste. Puisqu'il s'agit des origines sans lesquelles rien n'eût été, les faits racontés sont en un sens la cause même de l'histoire romaine. Le destin de la patrie a dépendu des événements revécus par le poète, et cela leur donne une tout autre portée que celle d'un mythe ordinaire.

M. Perret souligne, p. 98, que c'est par ce rapport à l'histoire que l'épopée virgilienne se distingue le plus de l'épopée homérique. Il a raison, mais je ne sais si sa pensée sur ce point a trouvé tout à fait la formule appropriée. « Les œuvres grecques, dit-il, ne se situent pas dans le temps unique et irréversible de l'histoire ; une fois conclu le XXIVe chant de l'*Iliade*, rien n'empêche qu'Achille se brouille à nouveau avec Agamemnon et que l'*Iliade* recommence. » Mais est-ce vraiment l'histoire par elle-même qui comporte ce temps unique et irréversible? N'est-ce pas une histoire orientée par un certain sens? Pour l'*Énéide*, c'est l'histoire d'une collectivité qui se considère comme une manière de peuple élu par les dieux. Cette orientation sera celle de l'histoire chrétienne, elle est celle de l'histoire marxiste, elle n'est pas celle de l'histoire tout court, qui est, si l'on veut, celle de Thucydide. L'abus que l'on fait actuellement dans le langage politique du terme d'historique sous l'influence des idéologies me paraît imposer cette remarque.

Tout ce qui est dit des principaux motifs de l'*Énéide* abonde en vues

fines, personnelles, neuves. Mais il faut me hâter. Au passage, je signalerai que l'analyse de l'architecture ici encore ne me semble pas aller sans quelque complication dans la subtilité, et les schémas des p. 116 et 119 n'ajoutent pas beaucoup à la beauté du poème. Ce qui est dit de l'invention des moyens par lesquels Virgile a organisé et enrichi sa matière, moins nouveau peut-être, est singulièrement plus satisfaisant.

Le religion de l'*Énéide* est un grand sujet, et M. Perret estime lui-même que « le problème est encore à peine entrevu ». Aussi bien il y a dans tout ce qu'il dit des dieux, et qui est excellent, moins des erreurs que des lacunes. Il a raison, je crois, de ne pas consentir à l'élimination pure et simple des figures divines. Maintenant, quand il met en lumière ce fait trop méconnu que Virgile est polythéiste, il oublie un peu qu'il y a pour un homme de son temps bien des façons de l'être. Les philosophes auxquels il fait allusion, épicuriens, stoïciens, le sont eux-mêmes de plus d'une manière, et avec les demi-philosophes et le simple vulgaire il y a encore plus d'une espèce qu'on peut concevoir. Il y a, par exemple, ce problème de savoir si les êtres supérieurs — dieux ou démons (car depuis Xénocrate les dieux de la fable sont parfois traités de démons) — peuvent être indifféremment bons et mauvais. Il y a le problème de savoir si les dieux de la mythologie peuvent garder, avec leurs noms traditionnels, leurs aventures dans la fable. Il y a celui de savoir ce que les rites, la pratique religieuse nous contraignent d'admettre. Et je vois que sur tous ces points il est nécessaire d'interroger Virgile.

Parmi les héros virgiliens, M. Perret a voulu ne nous parler longuement que d'Énée. Peut-être est-ce bien le héros virgilien par excellence. Peut-être l'intelligence de la poésie virgilienne au cours des âges se mesure-t-elle à ce qu'on a pensé et écrit de lui. J'aurais aimé ici que le nom de Fustel fût prononcé, car peu d'historiens ou de critiques ont contribué comme lui à rendre à Énée sa grandeur. Mais qu'importe? L'analyse de M. Perret est tout à fait juste et pénétrante, en particulier sur cette âme partagée entre le passé et l'avenir, si différente des héros d'Homère tout engagés dans l'instant. Je l'approuve aussi de montrer combien ceux qui parlent d'un Énée stoïcien sont insensibles à sa vraie personnalité. Il rejoint ici M. Pöschl. Il reste cependant qu'il y a comme se jouant à la surface de cette personnalité des reflets stoïciens et, par exemple, ce vers VI, 105, que, pour ma part, je n'interprète pas comme M. Perret :

Omnia praecepi atque animo mecum ante peregi.

M. Perret traduit : « Je sais déjà tout cela ; j'ai tout vécu à l'avance », et il commente : « Énée n'écoutera que d'une oreille indifférente les avertissements de la Sibylle. » Je ne vois pas d'indifférence dans ce vers. J'y vois l'acceptation par avance, comme chez les stoïciens qui y entraînent leur imagination et leur sensibilité, de toutes les épreuves réservées par l'avenir. Et je traduis *praecepi* non « je sais déjà », mais « j'ai éprouvé,

enduré par avance ». Mais pour l'ensemble M. Perret n'en a pas moins raison : Énée n'est pas stoïcien et Virgile ne mesure pas son héroïsme selon l'échelle stoïcienne des valeurs.

A son exégèse de *pius*, je voudrais voir ajouter ce qui est historiquement à l'origine de cette appellation conférée au héros : l'attachement d'Énée pour Anchise. Le rôle de celui-ci dans l'épopée est fort grand. Il apparaît dans des circonstances décisives, lui le père, au départ de Troie, puis aux enfers comme celui par qui la volonté divine choisit de s'exprimer, celui dont la parole semble reliée par un lien plus naturel encore que surnaturel avec l'ordre même de l'univers.

L'*Énéide* est-elle inachevée? M. Perret clôt son analyse sur un nouveau paradoxe, en soutenant qu'il n'en est rien, et je lui donnerai volontiers raison, en admettant qu'en effet les diverses faiblesses ou contradictions alléguées ne portent pas vraiment atteinte à l'intégrité et à la beauté de l'œuvre. Mais c'est une tout autre question de savoir si Virgile lui-même considérait celle-ci comme achevée et était prêt à la publier telle quelle. Or, en dehors du témoignage des *Vitae* que nous ne récuserions pas aussi aisément que lui, il y a les fameux vers incomplets. Que ce soit dans l'interprétation ordinaire, que ce soit dans celle de Cartault, ces vers sont inconciliables avec l'idée que l'œuvre fût destinée telle quelle à l'édition. Et vraiment ce cas unique dans toute l'histoire des lettres antiques ne peut comporter d'autre explication raisonnable que celle que nous donnent les *Vitae* : le parti suivi par les éditeurs de respecter le plus scrupuleusement possible l'état du manuscrit laissé par Virgile. Nous imaginons que le système critique auquel M. Perret a voulu rester fidèle jusqu'au bout a dû lui peser ici et que son abstention a pris un caractère presque héroïque, qui n'a pu manquer de lui être douloureux.

Je ne dirai rien des pages de conclusion : je veux seulement inviter à les lire, à les méditer. Elles réconcilieront définitivement par leur délicatesse et leur ampleur, leur émotion et leur justesse avec ce petit livre audacieux, mais d'une qualité exquise, tous ceux qui auraient pu s'irriter ici et là de ces paradoxes, dont je n'ai pas pu céler que pour ma part je ne puis leur donner toujours mon assentiment.

Pierre BOYANCÉ.

BIBLIOGRAPHIE

E. Coche de la Ferté, *Essai de classification de la céramique mycénienne d'Enkomi (campagnes de 1946 et 1947)* (*Institut français d'Archéologie de Beyrouth, Bibliothèque archéologique et historique*, t. LIV). Paris, Geuthner, 1951 ; in-4°, 66 pages, 40 planches.

Par cette étude, dont le titre trop modeste risque de cacher la portée réelle, commence la publication des fouilles exécutées depuis 1946 à Enkomi, sous la direction de Cl. Schaeffer, par une double mission française et chypriote ; fouilles encore en cours, dont les résultats semblent devoir être essentiels pour l'histoire de Chypre au Bronze Récent et au début de l'âge du Fer.

Ayant participé aux fouilles de la mission française en 1946 et 1947, Étienne Coche de la Ferté a été chargé de présenter la céramique mycénienne mise au jour durant ces deux premières campagnes. Comme l'a bien marqué Cl. Schaeffer dans sa préface, la tâche de l'auteur était particulièrement difficile ; car il s'agissait de classer un matériel encore restreint, parvenu le plus souvent à l'état de tessons très fragmentaires et recueilli sur un terrain bouleversé par les sondages et les fouilles clandestines antérieurs, avant que la stratigraphie du site ait pu être suffisamment reconnue. Force était, en ces conditions, de s'appuyer principalement sur une analyse stylistique, sans pouvoir contrôler et compléter les résultats de cet examen typologique par les données stratigraphiques.

L'auteur étudie d'abord les débuts de la céramique mycénienne à Enkomi, pour lesquels il est conduit à adopter une date plus haute que celle d'ordinaire admise jusqu'à présent, dans le courant du XVe siècle ; mais ces premiers apports sont sporadiques. Une seconde période commence au XIVe siècle, où les importations et les imitations locales deviennent beaucoup plus nombreuses ; mais il reste toujours délicat de délimiter au juste la part de l'importation et celle de la fabrication chypriote ; cette céramique mycénienne lustrée de la belle époque paraît être plus abondante dans les tombes que dans la ville des vivants, mise au jour par Cl. Schaeffer et ses collaborateurs au-dessus de la nécropole. Le Mycénien III B, à partir de la fin du XIVe siècle, se présente comme la continuation stylistique de la période précédente ; les tessons trouvés dans la ville des vivants se multiplient, la peinture tendant à devenir plus mate et d'un brun noirâtre ; l'étude des figurines de terre cuite

fournit, en outre, à partir de cette époque, des indications utiles. Si les importations sont dès lors en régression, il ne semble pas que les relations avec la Grèce aient été interrompues, comme d'aucuns l'ont pensé ; elles ont persisté, directement ou indirectement, jusqu'au moment du sac de Mycènes et même au delà. L'étude d'E. Coche de la Ferté apporte des indications fort importantes en ce qui concerne les derniers types (*Close style* et *Granary style*) de la céramique mycénienne à Chypre, ainsi que sur la poterie peinte de l'époque ultérieure, où les influences de la céramique mycénienne se prolongent pendant assez longtemps encore après le début du Fer : poterie qu'il subdivise en Submycénien Inférieur et Submycénien Supérieur. Des données nouvelles sont fournies sur les rapports de la poterie en usage à Chypre à cette époque et la céramique dite philistine du XIIe siècle. A en juger par les données céramiques, l'abandon du site se place vers le milieu du XIe siècle, avant que se développe le style cypro-géométrique.

Telles sont, rapidement résumées, les principales conclusions de ce petit livre si dense, où la démonstration s'appuie sur une abondante illustration, claire et bien choisie ; instrument de travail désormais indispensable à quiconque aborde l'époque du Bronze Récent à Chypre.

Cette étude préliminaire ne fait qu'aviver l'impatience avec laquelle tous les archéologues attendent la publication plus complète des fouilles de la mission française et de la mission chypriote ; publication dont un premier volume, *Enkomi-Alasia I*, de Cl. Schaeffer, s'achève en ce moment même.

Jean BÉRARD.

Bibliographie linguistique de l'année 1949 (et complément des années précédentes). Utrecht et Anvers, éd. Spectrum, 1951 ; in-8°, XXIV-283 pages.

Suite de la publication due au C. I. P. L., subventionnée par l'U. N. E. S. C. O., et dont on a dit ici déjà tout le prix (t. LII, p. 146 ; t. LIII, p. 110) ; le rythme de la publication est remarquable ; en 1952 paraîtra la bibliographie de 1950 et peut-être aussi celle de 1951 ; d'autre part, volume après volume, les inévitables lacunes initiales se comblent ; nous disposerons bientôt, grâce à ces compléments, d'un inventaire très complet, et à jour, de toute la production linguistique depuis 1939.

Michel LEJEUNE.

A. J. van Windekens, *Le Pélasgique* (Bibliothèque du *Muséon*, 29). Louvain, Publications universitaires, 1952 ; 1 vol. in-8°, XII-179 pages.

Dans cet « essai sur une langue indo-européenne préhellénique », l'auteur veut présenter une mise au point des théories de V. Georgiev, disciple érudit, ingénieux et aventureux de P. Kretschmer. Sur la *Vor-*

griechische Sprachwissenschaft de Georgiev (I : 1941 ; II : 1945 ; publications de l'Université de Sofia), voir *R. É. A.*, XLIX [1947], 25-35. Comme Georgiev, M. van Windekens est convaincu « que le vocabulaire grec comprend... des mots dépourvus d'étymologie, dont aussi bien les suffixes que les racines s'expliqueraient par l'indo-européen, si l'on appliquait des règles phonétiques autres que celles présidant à l'interprétation étymologique des mots véritablement grecs » ; mais, « comme il a voulu réunir un nombre aussi élevé que possible d'interprétations étymologiques », Georgiev « s'est accordé un jeu considérable dans les correspondances phonétiques et sémantiques ; des 180 rapprochements d'appellatifs proposés..., une vingtaine seulement résistent définitivement à toute critique. Cette petite collection d'interprétations solides... a paru suffisante pour servir de noyau à un nouvel examen du vocabulaire grec » (p. VII-VIII).

L'auteur, tout d'abord, renonce à restituer, comme Georgiev, *la* langue préhellénique du monde égéen ; il admet que, dans ce domaine, plusieurs idiomes (indo-européens ou non) ont pu se parler avant l'arrivée des Grecs ; il n'envisage, parmi les mots grecs sans étymologie, que la portion des emprunts égéens qu'on peut rapporter à *un* même idiome indo-européen inconnu, auquel il conserve le nom, tout conventionnel, de « pélasge ». — [Soit dit en passant, on pourrait aussi concevoir une recherche qui postulerait, *par exemple*, *deux* langues indo-européennes préhelléniques (pélasge A, pélasge B), avec des lois phonétiques en partie différentes, et essaierait de grouper sous ces deux rubriques, avec plus de rigueur, une portion plus importante du résidu « égéen » du vocabulaire grec.]

La première partie du livre (p. 1-22) définit certains aspects du phonétisme « pélasge », la seconde (p. 23-57) étudie les suffixes nominaux, la dernière (p. 59-143) est un lexique des emprunts du grec au « pélasge », avec un bref appendice concernant les emprunts pélasgiques en latin et en lépontique (p. 143), quelques toponymes (p. 144-147) et noms de personnes ou de dieux (p. 148).

Pour le vocalisme, peu d'innovations par rapport au système de Georgiev, sauf, dans le détail, sur les flottements entre *ŏ* et *ŭ* (**ŭ* donnerait toujours υ en seconde syllabe, mais plus souvent ο que υ en syllabe initiale ; la résonance vocalique des liquides et nasales voyelles serait plus souvent ο que υ, mais jamais ι). — Pour les semi-voyelles, définition plus nette que chez Georgiev concernant *-*w*- > -β- en position intérieure (avec, notamment, explication de Φοῖβος par **pōiw-o-*, dérivé thématique de **pōyu-* « gardien, protecteur »). — Pour les occlusives, conservation, dans l'ensemble, du système de Georgiev (dissimilation régressive des sonores aspirées ; mutation consonantique : **bh* > β, **b* > π, **p* > φ, et de même pour dentales et vélaires ; altération du type *satəm*). Sur ce dernier point, l'auteur (qui ne précise pas la chro-

nologie relative de la palatalisation d'une part, de la dissimilation et de la mutation d'autre part) présente les faits de façon nouvelle : *k' aboutirait à σ (Georgiev : σ ou θ), *$g'h$ à σ (Georgiev : σ ou δ), rien n'étant indiqué pour *g' (Georgiev : σ ou δ), mais la symétrie paraissant appeler, ici aussi, σ.

La liste des mots « pélasgiques » sur lesquels l'auteur s'appuie est moins longue que celle de Georgiev et assez largement différente ; on y retrouve, naturellement, ἄμβων, ἀσάμινθος, ἄστυ, ἄφενος, βασιλεύς (mais rapporté ici à *$bh\bar{a}s$-, non à *$bhag$-), ἥσυχος, θέλυμνα, θεράπνη, θύρσος, ἴδη, λαβύρινθος, μόλυβος, παρθένος (mais séparé de arm. *harsn*), πλίνθος, πύργος, ῥόδον, τύρσις, φελλεύς, φιάλη, etc. ; mais on y trouve bon nombre d'étymologies nouvelles, par exemple pour βρέτας, δαίμων, θάλαμος, θάλασσα, θώραξ, κεδνός, κίνδυνος, κολοσσός, λίθος, ὄνος, ὅσιος, πύλη, χρόνος, etc. Malheureusement, il s'en faut que tout cela soit convaincant ; ainsi βρέτας « idole de bois » est ramené à une racine **bherdh-* « couper » [ce qui est sémantiquement admissible, non évident], mais au prix de deux hypothèses *ad hoc* (1° βρέτας < *βερτας ; 2° **bherdh-* > **bherd-* avec une dissimilation *inverse* de celle qui est postulée, par exemple, pour **bhr̥gh-* > **br̥gh-* dans πύργος), qui enlèvent toute valeur probante à cette construction ; δαίμων représenterait **dhoi-mon-* [étrange vocalisme radical] et dériverait, avec le sens de « signe, augure, présage » [puisque le nom est animé, et le suffixe de vocalisme *-o-*, poser, au moins : « auteur de signe, de présage »] de la racine **dhei-* dont la forme élargie **dhy-ā-* se retrouve dans skr. *dhyāman-*, gr. σῆμα ; θάλαμος serait, si nous comprenons bien, **tolə-mo-* (cf. skr. *talima-* « aire »), d'une racine signifiant « étaler à plat », parce que c'est la pièce où l'on couche ; etc. Au total, il ne nous paraît pas que le « petit noyau » de rapprochements « résistant définitivement à toute critique » ait été sensiblement accru par le nouveau travail ; et, dans l'ensemble, les conclusions de notre article de 1947 nous paraissent demeurer valables.

Michel LEJEUNE.

Alfred Schmitt, *Der Buchstabe H im Griechischen* (= *Orbis Antiquus*, Heft 6). Münster, Aschendorff, 1952 ; 1 vol. in-8°, 51 pages.

La question que nous avons traitée dans cette *Revue* en 1949 (t. LI, p. 5-15) est reprise par M. Schmitt (qui ignore notre article), non point à partir du détail des données épigraphiques (que nous avons essayé de préciser), mais à partir de l'impression de confusion qu'elles donnent au premier coup d'œil, et en systématisant, en quelque sorte, cette confusion. Il pose tout d'abord en principe que l'emprunt de l'alphabet phénicien par les Grecs[1] se caractérise par une *Systemlosigkeit* foncière,

1. On notera, en passant, que, pour M. Schmitt, le grand texte de Gortyne, bien que

dont il donne pour exemple le cas des occlusives (p. 12-16), et par des fluctuations, qu'il illustre par le cas des sifflantes (p. 17-21). Il souligne ensuite (p. 21-30) que le caractère, « aspiré » ou non, d'une voyelle (initiale) n'était, comme son caractère long ou bref, ouvert ou fermé, ou comme son caractère atone ou tonique, qu'une des modalités « prosodiques » de la voyelle, aux yeux des Grecs eux-mêmes ; et il s'efforce de repenser le problème de la création des signes vocaliques en Grèce. Primitivement (p. 30-39), on aurait, pour noter *e*, pris le premier venu (par ordre alphabétique) des signes phéniciens dont le *nom* commençait (abstraction faite de l'aspiration) par *e-*, à savoir *he* (ε), de même qu'on avait choisi pour noter *a* le signe dont le *nom* commençait par *a-*, à savoir *'āleph* (α) : type d'explication qui, il faut le souligner, ne s'applique que gauchement pour *i* et *o*, et il ne s'applique pas pour *u*. A ce premier stade (dont la graphie du grand texte de Gortyne garderait le souvenir), ε vaudrait *ẹ̄̆*, *hẹ̄̆*, *ẹ̄*, *hę̄*, indifféremment. — A une date ultérieure (p. 39-42), mais assez tôt pour qu'il se répande dans toutes les régions de la Grèce, aurait été emprunté le signe *hēth* (*h*), afin de remédier à l'ambiguïté du signe ε ; en vertu du *nom* de la lettre, elle aurait été affectée à la notation de (*h*)*ę*, alors que ε se confinait à (*h*)*ẹ*, ceci dans la mesure où on ne tenait pas compte de la (forte) « aspiration » initiale du mot *ḥēth* ; mais, dans la mesure où l'on tenait compte de cette « aspiration », *h* aurait été affecté tant à *hẹ* qu'à *hę* ; et de la confrontation des deux types de notation serait issu l'emploi de *h* pour noter l' « aspiration », indépendamment de la voyelle. Il en résulterait, accessoirement, que l'absence d'un signe pour l' « aspiration » en grec oriental à date ancienne est sans signification pour le problème de la « psilose » (p. 42-44 ; mais, si cette valeur de *h* est récente et secondaire, comment se fait-il, alors, que presque tous les alphabets grecs la connaissent, ainsi que les alphabets les plus anciennement dérivés du grec : étrusque, etc.?).

La position de M. Schmitt est issue des vues exprimées, il y a une trentaine d'années, par Hammarström et par Karl Meister. L'auteur a, d'autre part, le souci, en soi légitime, d'éclairer les détails par l'ensemble dans lequel ils s'insèrent ; d'où cette vue cavalière, intéressante, de l'emprunt de l'alphabet en général ; mais n'est-il pas contradictoire de vouloir expliquer les faits par le système et de proclamer, en même temps, qu'il n'y a aucun système? Dans la mesure où cette affirmation est juste, ne faut-il pas revenir à un examen philologique minutieux des faits et de leur distribution dans le temps et dans l'espace? Faute de quoi, les plus ingénieuses constructions manquent à convaincre.

Michel LEJEUNE.

notre exemplaire en soit contemporain de Périclès, reproduit le type d'écriture alphabétique le plus ancien qu'aient connu les Grecs (p. 16).

Martín Sánchez Ruipérez, *Problemas de morfologia verbal relacionados con la representacion en griego de las raices disilabicas set* (extrait du t. XVIII [1950] de *Emerita*).

Continuant son enquête (voir t. LIII, p. 111 de cette *Revue*) sur la structure radicale du verbe grec, M. Ruipérez précise d'abord sa position sur les liquides voyelles longues (*r̥̄, *l̥̄) en grec. De même qu'il répugne à admettre un traitement ᾰ « indifférencié » de *ə̥ (à côté de *ə̥$_1$ > ε, *ə̥$_2$ > ᾰ, *ə̥$_3$ > ο), il répugne à admettre un traitement ρω « indifférencié » de *r̥̄ (c'est-à-dire de *r̥ə) à côté de *r̥ə$_1$ > ρᾱ, *r̥ə$_2$ > ρη, *r̥ə$_3$ > ρω.

Le présent travail cherche à établir que le grec a, à date ancienne, possédé, pour les racines « disyllabiques » à second élément *ə$_3$ (**ster-ə$_3$-*, **ker-ə$_3$-*, **ə$_3$em-ə$_3$-*, etc.), un futur en *-s-* (passé ensuite à l'état de « futur contracte ») conservant le vocalisme attendu de la racine : *στερόω, *κερόω, *ὀμόομαι. Mais, à la différence des « futurs contractes » issus de racines disyllabiques en *-ə$_1$- (ϝερέω, etc.) ou en *-ə$_2$- (κεράω, etc.) et qui ont, au moins partiellement, survécu grâce à l'appui que leur apportaient les présents en -έω, -άω, les futurs en -όω ont disparu (avant l'époque, relativement récente, où, à partir des adjectifs verbaux en -τός, le grec a développé des présents en -όω). L'élimination s'est faite par une métathèse (*στερόω > *στορέω, etc.) qui avait l'avantage de conférer à la syllabe initiale du futur le même vocalisme qui apparaît au présent (στόρνῡμι, *κόρνῡμι) ; dans le cas de ὀμοῦμαι, il y a eu simple passage au type en -έω.

Et c'est à partir de cette réfection du futur qu'il convient de chercher l'explication du vocalisme radical dans les aoristes ἐστόρεσα, ἐκόρεσα, alors que se conservait ὤμοσα.

Les futurs θορέομαι, μολοῦμαι (au lieu de *θερο-, *μελο-) s'expliquent, comme στορέω, par métathèse et ont entraîné le vocalisme -ο- de ἔθορον, ἔμολον (la préhistoire de ἔπορον, ἔτορον ayant pu être la même).

Hypothèses, certes. Mais, il faut le dire, hypothèses plus satisfaisantes que celles qui ont été jusqu'ici présentées sur ces problèmes difficiles.

Michel LEJEUNE.

H. Jeanmaire, *Dionysos, Histoire du culte de Bacchus*. Paris, Payot, 1951 ; in-8°, 510 pages.

L'occasion nous est rarement donnée de lire, en français, des synthèses aussi larges et aussi riches que celle que vient de nous offrir M. Jeanmaire. Ce gros livre, à chaque page duquel se remarquent l'abondance de l'information, la sûreté de la méthode et la passion de la vérité historique, intéressera, non seulement les spécialistes de la

religion de la Grèce ancienne, mais encore, sans parler d'un plus large public, tous les hellénistes, car de très nombreux textes y sont cités dans une traduction nouvelle et minutieusement exacte, commentés et, souvent, éclaircis. J'analyserai sommairement l'ouvrage, en présentant ici ou là quelques remarques.

Chapitre I : *Approches de Dionysos.* L'auteur part, avec raison, de l'image de Dionysos sur le vase François et de l'étymologie du nom divin, qu'il compare à *Dioscouros*, l'élément *nysos* étant peut-être un équivalent dialectal (thrace ou phrygien?) du grec *couros.* Les caractères essentiels de la personnalité de Dionysos sont ensuite nettement marqués : dieu de la nature végétale, surtout de l'arbre, et des sarments de vigne avant d'être le dieu du vin ; le moins « politique » des dieux grecs, étranger, et parfois même hostile à la religion de la cité comme à celle de la famille. Puis l'auteur dresse un tableau précis du culte public et des fêtes de Dionysos à Athènes.

Chapitre II : *Le plus ancien témoignage sur Dionysos.* Il s'agit, bien entendu, des vers 123-143 du chant VI de l'*Iliade*, d'autant plus remarquables que Dionysos semble, par ailleurs, presque inconnu d'Homère. Cet épisode de Lycurgue, fils de Dryas, poursuivant Dionysos le délirant et ses nourrices, d'après l'auteur, « ne peut être placé plus haut que la seconde moitié du VIIe siècle » (p. 71). J'avoue n'être pas convaincu par cette datation, qui me paraît nettement trop basse. M. Jeanmaire ne parle-t-il pas ensuite, p. 192, de l'expansionnisme religieux « des cultes d'Apollon et de Dionysos... que nous ne situerions guère plus haut que les dernières années du VIIIe siècle »? Pourquoi un demi-siècle au moins se serait-il écoulé entre cette expansion du culte de Dionysos et la rédaction de ce morceau du chant VI de l'*Iliade*, chant qui semble faire un tout très cohérent et qui contient l'admirable récit de l'entrevue d'Hector et d'Andromaque?

Chapitre III : *Bacchos.* On trouve là beaucoup de remarques intéressantes sur les *Bacchantes* d'Euripide et sur le passage de Démosthène, *Couronne*, par. 259, relatif au thiase de Dionysos dans lequel officiait Eschine. L'auteur repousse l'hypothèse qui place en Thrace l'origine de Dionysos et croit à l'origine phrygienne de ce dieu, qui, d'ailleurs, serait venu en Grèce propre à travers la Thrace et la Macédoine.

Chapitre IV : *La « mania » divine.* Le phénomène de l' « enthousiasme », c'est-à-dire de la possession divine, y est étudié à la fois dans la littérature grecque (surtout dans l'*Héraclès furieux*) et dans la littérature médicale moderne, ce qui fait apparaître des ressemblances frappantes entre l'état de *mania* et la crise d'hystérie. Aux pages 137-138 est traduit et commenté le passage difficile du *Phèdre* de Platon, en 244 d ; l'auteur l'éclaircit par cette idée que la *mania* est à elle-même son propre remède, en ce sens que tout exorciste est lui-même un possédé et que toute forme morbide et pernicieuse de *mania* peut être transformée en

une *mania* de bon aloi par les exorcismes et les rites des mystères. Puis il revient aux *Bacchantes* pour suggérer que cette pièce dut avoir une influence considérable sur les destinées du dionysisme.

Chapitre v : *Le ménadisme.* C'est, à mon sens, le chapitre le plus riche et le plus curieux du livre. M. Jeanmaire n'oublie pas, ici et ailleurs, la méthode comparative, qu'il a pratiquée avec bonheur dans *Couroi et courètes*, et, à propos du ménadisme, il fait constamment appel à des faits parallèles constatés dans l'antiquité et de nos jours : ainsi, p. 97 sqq., l'orgiasme dans l'Orient méditerranéen à l'époque antique (voyage de Wen-Amon à Byblos ; prophétisme hébreu) ; p. 119 sqq., culture et traitement de la possession à l'époque contemporaine, le *zar* et le *bori* ; p. 183 sqq., les *Nesténaridès* de la Thrace orientale, d'après le beau livre récent de C. A. Rhomaios. P. 160-163, étudiant les conclusions de l'étude de miss Lillian B. Lawler sur la représentation des Ménades, il insiste sur le fait que beaucoup de ces suivantes de Dionysos sont idéalisées, en ce sens que leur danse est représentée comme harmonieuse et calme : je me demande s'il n'en est pas de même pour les représentations de la Pythie... Le paragraphe sur Dionysos à Delphes (p. 187-198) a particulièrement retenu mon attention. M. Jeanmaire pense que la mantique inspirée, à Delphes, est antérieure à l'arrivée de Dionysos, comme à celle d'Apollon, car les *thriaï* ne sont pas seulement des sorts ou des dés, mais aussi trois nymphes qui prophétisaient sur le Parnasse en état de transe. Il montre là, aussi, que, si Apollon est par excellence le dieu « sacerdotal », possesseur de sanctuaires qui entretiennent de bons rapports avec les cités, Dionysos, « accapareur » plutôt qu' « usurpateur », se rencontre partout et n'est nulle part chez lui (p. 193), caractère qui a pu faciliter son admission à Delphes, où il est une divinité chthonienne, mais non pas oraculaire, comme il l'est en Thrace et jusqu'en Phocide, à Amphiclée. A propos du sens du mot *mania* dans le passage célèbre du *Phèdre*, l'auteur écrit à la page 492 : « Les propos prêtés à Socrate n'auraient pas de sens, si ses auditeurs n'avaient déjà admis comme allant de soi que ces femmes [les prophétesses de Dodone et de Delphes] ne rendaient des oracles que dans un état d'exaltation surnaturelle entraînant égarement d'esprit ; le texte célèbre d'Héraclite sur la Sibylle (fr. 92 D) prouve que, dès le temps de ce philosophe, l'idée de l'inspiration prophétique était inséparable de celle de l'égarement produit par la *mania*, Héraclite appliquant à la voix de la Sibylle le qualificatif de *maïnomenos*, qui est précisément celui que l'*Iliade* emploie par allusion à la frénésie de Dionysos. »

Le chapitre vi : *Dithyrambos*, contient une étude sur les mythes et rites de Dionysos dans les Cyclades (Ariane à Naxos, etc...), et aussi sur l'*omophagie* et le *diasparagmos*.

Le chapitre vii : *Le thiase et l'origine du théâtre*, est suivi d'une note additionnelle sur les théories relatives à l'origine de la tragédie. Dans

cette question si obscure, il apporte, sinon des conclusions fermes, du moins des remarques précises et relativement neuves.

Le chapitre VIII : *Dionysos mythique et mystique*, étudie la formation et le développement du cycle légendaire de Dionysos, puis la « passion » de Dionysos et les rapports du dieu, sous le nom de Zagreus, « le Chasseur », avec l'orphisme.

Le chapitre IX, enfin : *Dionysos dans le milieu hellénistique et à l'époque gréco-romaine*, est un tableau suggestif de la fortune de Dionysos à l'époque d'Alexandre et de ses successeurs, jusqu'aux monarchies hellénistiques et à l'empire romain.

On voit qu'il n'est pas exagéré de parler d'une « somme ». Il est vrai que cette richesse ne va pas, parfois, sans quelque prolixité et que le plan, dans le détail, n'est pas toujours très net ; certaines questions sont traitées en plusieurs endroits du livre, mais la matière était si complexe qu'il était bien difficile d'éviter un certain désordre. Les notes bibliographiques et explicatives sont placées à la fin du volume, sans doute par suite d'une exigence de l'éditeur? Il serait plus commode de les trouver au bas des pages. On ne peut guère reprocher non plus à M. Jeanmaire l'absence de toute illustration (sauf celle de la couverture), car il est le premier à déplorer le manque d'une iconographie complète et méthodique de Dionysos ; il ne cesse, d'ailleurs, de décrire et d'analyser les monuments figurés, qu'il connaît fort bien, mais la plus petite image vaut mieux, pour le lecteur, qu'une longue description.

Je n'aime pas beaucoup, p. 91, ligne 18, « les gambades des suivantes de Dionysos », et, dans la traduction de passages des *Bacchantes*, p. 92, l. 20 : « Qu'on se bouge… », et, même page, l. 41 : « Mon vieux, le vieux que je suis va te servir de pédagogue. » La typographie est remarquablement correcte.

R. FLACELIÈRE.

Bengt Hemberg, *Die Kabiren.* Uppsala, Almquist & Wiksells, 1950 ; 1 vol. in-8°, 420 pages, 4 cartes hors texte.

Le mystère des Cabires sera-t-il percé dans un avenir prochain? La publication récente des anciennes fouilles allemandes de Thèbes, la reprise et surtout l'organisation systématique de celles de Samothrace par K. Lehmann-Hartleben, les recherches italiennes à Lemnos peuvent faire naître de nouveaux espoirs. Une synthèse comme celle que nous présente B. Hemberg pourrait ainsi sembler prématurée ; mais ne vient-elle pas, précisément, tout de même à propos, avec sa réunion des documents connus, sa mise au point de la question et aussi ses suggestions pour une compréhension réelle de ces divinités énigmatiques?

On ne ménagera pas, d'abord, les éloges à l'ouvrage de B. Hemberg ; la solidité de la documentation[1] — en quelque sorte un modèle de pré-

1. Pour des rectifications, cf. déjà L. Robert, *Bulletin épigr.* (*R. É. G.*, 1951), p. 130 et

sentation complète et tout de même claire et allégée de tout appareil scientifique inutile — le plan suivi, la discussion ferme et prudente, la clarté, enfin, de l'exposé constituent autant de mérites de cette étude, qui ne redoute pas la comparaison avec les ouvrages de fond antérieurs.

Le titre adopté est une concession à la tradition ; car B. Hemberg montre que les dieux de Samothrace tous les premiers ne furent pas invoqués sous le vocable de Cabires, à eux attribué par mythographes, lexicographes et autres savants de l'Antiquité ; c'est, au contraire, l'appellation de Megaloi Theoi qui se révèle comme la plus exacte et la plus large (cf. p. 13, 25 et suiv., 73 et suiv., 270). Et ainsi se trouve fourni le plan de l'ouvrage, qui examinera, dans une première partie (Analyse), successivement les dieux invoqués comme Theoi Megaloi exclusivement (surtout Andanie, Imbros, Samothrace), comme Cabires (surtout Délos, Lemnos, Pergame, Thèbes, Salonique), comme Samothrakes Theoi (à noter les villes du Pont et Rhodes), les divinités anonymes assimilables aux précédentes ; et, dans une seconde partie (Synthèse), les caractères et les attributs de tout ce groupe de divinités ; suivent, enfin, des appendices bien documentés sur l'étymologie des noms des Cabires, de Cadmilos et sur diverses divinités ou entités apparentées.

Il serait injuste, sans doute, en face d'un effort aussi méritoire, d'insister sur le caractère décevant des conclusions ; ni la figure de ces dieux avec leurs attributions, ni le culte avec ses mystères ne se laissent saisir avec une précision satisfaisante à un degré quelconque[1]. A la confusion extrême des témoignages antiques, trop peu soucieux, comme souvent, à nous donner des faits, trop empressés à nous offrir des conclusions[2], ni l'archéologie, ni la numismatique, ni l'épigraphie ne fournissent un correctif suffisant — mais l'on se contentera de renvoyer, sur ce point, à l'Introduction de B. Hemberg.

L'auteur s'est posé la question des raisons de ce caractère confus, de

suiv. (surtout à propos de reliefs phrygiens, *B. H.*, p. 248, qui n'ont rien de cabirique). — P. 141, à propos de Délos, on trouve le renvoi à la dernière étude de R. Vallois (*L'architecture hellénique à Délos*), qui apporte l'identification pratiquement certaine de l'Hérakleion et du Samothrakion et une localisation des plus séduisantes du Cabirion du Cynthe (Metrôon dans Serapieion C), mais il n'en est pas tenu compte dans l'exposé. — Les attestations des Cabires, Megaloi Theoi et autres sont groupées dans chaque chapitre d'après les sites énumérés dans l'ordre alphabétique ; pour le contrôle de la répartition géographique, se reporter aux cartes, p. 130, 210, 238, 354.

1. Cf., pour les attributions, à propos de chacun des principaux centres, et p. 283 et suiv. Les formules restent vagues et générales : dieux de la fertilité, protecteurs des troupeaux, sauveurs dans la tempête — pouvoirs assumés par bien d'autres divinités. Pour les mystères, un peu plus de clarté vient des fouilles de Samothrace, p. 104 ; mais nous restons dans une ignorance encore pratiquement complète sur la portée de ces cérémonies. Leur caractère moral et eschatologique est affirmé, mais non prouvé, p. 113, n. 2 ; p. 116-117, 120.

2. A propos des auteurs anciens, cf., par exemple, la discussion du témoignage d'Hérodote, à la suite de Linforth, *Univ. California Publications*, IX, 1 (1926), p. 1 et suiv. (cf. *B. H.*, p. 74 et suiv.). On ne se demandera jamais assez pourquoi un auteur ancien nous donne telle ou telle information et dans quel contexte ses formules doivent être replacées.

cet aspect protéiforme des Cabires, et il nous propose habilement de faire, en quelque sorte, du vice une vertu. L'indétermination ne serait pas simplement le résultat des lacunes de notre information, mais serait un caractère distinctif fondamental de ces divinités, insuffisamment sorties, si l'on peut dire, du chaos originel des conceptions religieuses des Grecs. D'où ces variations d'un lieu de culte à un autre, sinon au même endroit, variations portant sur le nom, le nombre, le sexe, la taille même (cf., pour le détail, p. 270). Ainsi, ces Megaloi Theoi-Cabires appartiendraient, en dernière analyse, à la famille nombreuse des divinités inférieures, des « démons », dont la mythologie grecque nous offre de si nombreux représentants, tels les Dioscures, Courètes, Corybantes, Dactyles, Telchines, Pygmées, Cercopes et bien d'autres[1]. L'idée est ingénieuse, mais insuffisamment étayée ; la démonstration, ou plutôt la matière d'une démonstration possible, est rejetée dans un appendice et nous restons livrés à notre imagination et à nos doutes[2].

L'auteur nous convie donc à sortir des ornières traditionnelles et à retrouver la réalité constante sous les variations signalées[3]. Ce serait bien là la condition indispensable à tout progrès dans notre connaissance des Cabires. Mais dans quelle mesure pouvons-nous, et dans quelle mesure aussi devons-nous, abandonner les points de vue établis? Les quelques remarques qui suivent ne prétendent pas fournir des solutions et illustreront seulement les difficultés de méthode.

B. Hemberg nous invite, dans son Introduction, à considérer d'abord les Megaloi Theoi comme des dieux grecs ; mais n'est-il pas lui-même encore comme un peu envoûté par la vieille équation scaligérienne de Kabeiroi = Kabirim = Megaloi Theoi et par l'origine phénicienne de ces personnages[4]? Mais il ne sert de rien d'invoquer Thasos — à titre de voisine de Samothrace — où les Cabires sont inconnus et où rien de phénicien n'est jamais venu au jour, pas plus qu'ailleurs en Grèce[5]. Rien ne sert aussi d'affirmer la haute antiquité du culte, après avoir honnêtement constaté l'absence totale de preuves archéologiques ou autres de cette antiquité[6] Nous ne possédons plus, ou encore, qu'une

1. Cf. la longue énumération, p. 17 et app. VI, p. 328.

2. Pour s'en tenir à l'appendice VI, d'où sont déjà exclus (serait-ce par prudence?) les « *Dämonen* », soit les Titans, Centaures, etc., de la p. 17, on relève là un lot bien disparate. Dans la catégorie 1 (« *Kindergötter* »), B. Hemberg distingue lui-même dieux et héros — deux groupes qui s'opposent par des rites bien différents — et le groupe 2 (« *Zwerge* ») comprend essentiellement des entités auxquelles ne s'adressait pas de culte. Les points communs semblent fournis par le mythe ; d'où une question de principe : auquel des deux accordera-t-on la primauté, au rite ou au mythe? Les Cabires sont-ils vraiment des « *Kindergötter* »? La présence, parfois attestée parmi eux, d'un Païs ne suffit pas à l'affirmer. Mais on ne saurait entamer une discussion à laquelle l'auteur se refuse, somme toute.

3. Cf., p. 296, sur le principe. L'auteur rend hommage à la méthode de F. Chapouthier (*Les Dioscures au service d'une déesse*), p. 82 et 302.

4. Cf. les déclarations, p. 15 et 16 ; pour le nom de Kabeiroi, p. 27 et app. IV.

5. Cf. p. 28 et 123 ; même remarque pour Délos.

6. Cf., pour Samothrace, p. 52 et 64 ; pour Thèbes, p. 184 et 189 ; en général, p. 294. Dans

forme grecque de ce culte, et tous les rapports présumés, tous les antécédents préhelléniques, anatoliens ou autres, appartiennent au domaine des hypothèses traditionnelles. La religion des Cabires posséderait-elle des traits archaïques accusés? Mais ne devrait-on pas dire frustes ou non évolués? On se demandera si c'est une question d'âge ou de milieu. B. Hemberg signale l'isolement des sanctuaires les plus importants (Thèbes, Samothrace, Andanie, Milet-Assessos, et peut-être Délos), s'élevant en pleins champs, en dehors des villes, et souligne aussi la place des esclaves parmi les fidèles [1] ; si l'on ajoute le caractère bien marqué de « kermesse » des fêtes thébaines, on peut s'en tenir à l'image d'un culte rustique et agreste, fréquenté par la population des campagnes d'abord, paysans et esclaves, sans touche aucune de marque raciale, préhellénique ou autre.

L'indétermination des Cabires est un fait bien certain [2] ; mais, là encore, des questions se posent. B. Hemberg distingue, et sans nul doute à juste titre, dans ce groupe aux dimensions et aux caractères mal définis, des schémas-types, par exemple celui des Dioscures au service d'une déesse ou celui de la triade familiale, père, mère et fils (cf. p. 260). Ainsi, un des problèmes capitaux est celui des rapports entre les dieux et la déesse. Il est permis de croire que B. Hemberg n'a pas souligné tous les aspects de ces rapports ; ainsi, n'est-il pas surprenant de constater que les dieux et la déesse ne partagent pas un même sanctuaire dans bien des cas parfaitement nets (cf. les exemples cités p. 288)? Voilà tout de même un groupe, une « triade » peu habituelle [3] ; et n'y a-t-il aucune conclusion à tirer de ce groupement insolite?

aucun de ces lieux de culte, on n'a relevé quoi que ce fût de « *uralt* », ou appartenant à la « koinè mycénienne ». De fait, mainte divinité majeure du Panthéon grec a des origines préhelléniques mieux attestées.

1. Cf. les remarques générales, p. 294 et suiv. — Comment déduire de l'isolement du Cabirion de Thèbes son antériorité par rapport à la fondation de la ville, antériorité qui n'est pas confirmée par les découvertes archéologiques? A propos de la p. 204 (récit de Pausanias interprété de façon historique), remarquons que l'ancienneté a toujours été considérée dans l'Antiquité, comme au Moyen Age, comme un titre d'authenticité et de noblesse — les affirmations des Anciens répondent à ce double mirage, mais ne possèdent pas de valeur historique en elles-mêmes. Pourquoi encore tirer du rôle des esclaves la preuve d'un culte des populations asservies? Ce ne pourrait être exact que dans certaines conditions, comme à Sparte, par exemple ; mais à Thèbes et à Samothrace? — Autre conclusion fallacieuse, quoique de moindre envergure : B. Hemberg note que ces sanctuaires *extra muros* s'élèvent près de cours d'eau ; mais comment serait-ce possible autrement dans un pays comme la Grèce? Les raisons rituelles ne résistent pas, dans ce cas, devant de simples considérations pratiques.

2. On notera que l'indétermination du nom est la moins frappante et la moins instructive ; il est difficile de désigner un groupe autrement que par une appellation collective et qui peut ne recouvrir qu'une partie des données.

3. Ainsi — cas notable — on n'a découvert nulle trace d'une déesse dans le Samothrakion de Délos (mais, si les déductions de R. Vallois sont exactes, l'union existait dans le Cabirion du Cynthe). A propos de Samothrace (cf. p. 82 et 90-92), B. Hemberg considère toute déesse citée par un auteur ancien comme la déesse des Megaloi Theoi — ce qui reste tout de même conjectural. Le mot d' « hypostase » est, évidemment, très commode, mais

Mais B. Hemberg est moins sensible aux données archéologiques et aux réalités du culte qu'aux témoignages littéraires et aux récits mythologiques[1]. Ainsi, sans parler du *locus desperatus* qu'est toujours Samothrace, les identifications et assimilations proposées sur la foi de ces témoignages restent souvent douteuses, ainsi dans le cas de Lemnos ou de Pergame. Pour la première, nous ne démêlons dans le fatras mythologique, conservé par la tradition, que les liens généalogiques divers, mais habituels, que les mythographes de l'Antiquité établissaient à leur guise entre les figures divines ou héroïques principales d'un pays ou d'une cité[2] ; et, pour la seconde, nous ne voyons que l'assimilation arbitraire de divinités bien distinctes[3].

C'est sans doute là la réserve la plus urgente à faire sur un ouvrage dont nous avons souligné les qualités évidentes : un empressement trop grand à la synthèse, alors que la présentation nue des faits — et autant que possible des faits seulement — reste encore, à l'heure actuelle, la meilleure façon d'éclairer ce problème ; ainsi disparaîtraient sans doute bien des contradictions et des confusions et se dessineraient plus nettement les caractères originaux des Cabires.

Ernest WILL.

Francis Vian, *La guerre des Géants. Le mythe avant l'époque hellénistique.* Paris, Klincksieck, 1952 ; 1 vol. in-8°, XII + 306 pages, 2 indices.

M. Vian a consacré à la Gigantomachie une étude approfondie. Son travail comprend deux parties : la première utilise les données de l'archéologie ; la seconde est consacrée aux manifestations littéraires et rituelles du mythe. L'alliance de ces deux catégories de sources est indispensable pour retracer l'histoire d'un thème dont bien des éléments restent encore obscurs. L'auteur a d'abord eu à préciser le caractère des diverses théomachies et, tout particulièrement, à distinguer deux

peut être trompeur ; cf., pour cette méthode d'assimilation facilement confusionniste, les formules de Rostovtzeff sur Odessos, citées avec approbation p. 224.

1. Cf. p. 8 : « *Auch dem Kult und besonders den Mysterien habe ich kein tiefer gehendes Studium gewidmet* » ; mais que représentent ces divinités en dehors du culte qu'elles reçurent?

2. Cf. p. 163. Ainsi, Kabeiros est le fils de la déesse Lemnos ; les Kabeiroi sont les fils d'Héphaistos, ou ses petits-fils, ou ceux de son épouse Kabeirô, ou encore les fils de Kamillos (avec leurs sœurs, les Nymphes Kabiriques), le quel est, à son tour, le fils d'Héphaistos et de Kabeirô. Peut-on vraiment tirer de ces contradictions une triade familiale, dont le dieu-père serait Héphaistos? A noter (cf. p. 164, n. 3), que, selon Accius, le dieu possédait son temple particulier, séparé de celui des Cabires.

3. Cf. p. 174 et suiv. Si nous comprenons bien l'argumentation de B. Hemberg, on aurait l'équivalence Kabeiros = Zeus = Sabazios. En réalité, les témoignages ne nous montrent jamais que des dieux distincts : ainsi Zeus et Kabeiros chacun à sa place sur la frise du Grand Autel. « Zeus Kabeiros » n'est pas attesté par les inscriptions, malgré p. 176, n. 3. Sabazios est une figure originale introduite dans des circonstances particulières et connues à Pergame ; le nom de Zeus qui lui est donné n'est pas plus probant que dans le cas d'autres divinités orientales. Enfin, ne logeait-il pas en σύνναος dans le Nikèphorion hors les murs, plutôt que sur l'Acropole, domaine traditionnel de Zeus et de Kabeiros?

guerres que les anciens eux-mêmes ont souvent confondues : la Titanomachie et la Gigantomachie. Son premier chapitre nous présente ces combats dans lesquels des êtres à la personnalité encore indéterminée (centaure, anguipède) luttent contre les dieux. Il analyse ensuite les diverses représentations du thème, combats isolés ou ensembles groupant un certain nombre de figures. Après avoir fait ce travail pour la période antérieure à Phidias, il montre comment, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, Phidias a renouvelé le sujet en organisant dans un ample tableau, à l'intérieur du bouclier d'Athéna Parthénos, des figures qui s'étaient présentées jusqu'alors sous la forme de groupes soit tout à fait distincts soit juxtaposés.

Dans la seconde partie de l'ouvrage sont examinés les textes littéraires qui contiennent des allusions aux Géants. Le plus ancien est celui de l'*Odyssée*, VII, 205-206, qui leur attribue une affinité de nature avec les Phéaciens et les Cyclopes. Toutefois, il ne semble pas qu'à cette époque ait existé une œuvre racontant la guerre des Géants ; c'est au VIIe siècle que M. Vian place la création du poème dont l'existence lui paraît exigée par les illustrations du thème. Se fondant à la fois sur ces représentations, sur le récit de Pseudo-Apollodore et sur des textes clairsemés, il essaie d'en reconstituer les éléments essentiels. Sans doute, cette reconstitution comprend bien des hypothèses, mais on y admirera l'ingéniosité avec laquelle l'auteur met en œuvre tous les documents dont il dispose et retrouve la source de Pseudo-Apollodore dans une *Géryonie* du IVe siècle où le vieux poème aurait été utilisé. — J'avoue que le chapitre sur la religion me paraît moins solide, mais il est aussi plein d'idées et de rapprochements intéressants.

L'ouvrage de M. Vian nous donne l'exemple excellent d'un travail philologique dans lequel l'auteur appelle à son aide, pour la reconstruction d'un grand thème poétique, non seulement les textes, mais aussi la documentation archéologique. On le félicitera d'avoir su, à côté de son domaine propre, exploiter aussi complètement et habilement le domaine voisin. On le félicitera également de l'étendue de son érudition et de l'originalité de sa recherche. Peut-être lui reprochera-t-on un excès de conjectures, mais tout est ici de première main, et on sent que ce livre dense, d'une lecture parfois difficile, est le résultat d'un commerce intime avec ce monde mythique qu'il entréprend de ressusciter.

Voici quelques remarques de détail que je me permets de soumettre à l'auteur :

P. 54 : confusion entre Athéna et Héraclès ; en plusieurs endroits, remplacer Athéna par Héraclès et inversement.

P. 93 : sur le cratère de Ferrare, dans le départ de Triptolème, c'est une torche que tient Coré, non un sceptre, en raison de l'épaisseur.

P. 192 : la note 9 me paraît chercher une explication inutile ; la plante

d'immortalité a été cueillie par Zeus *avant* qu'il se lance dans la bataille. Il n'y a donc plus de raison pour que les astres cessent de briller. Sur le bouclier de la Parthénos, la présence d'Hélios et de Séléné paraît avoir, comme au fronton du Parthénon, une signification locale plutôt qu'horaire, et, sur la coupe de Brygos, l'image de Séléné, qui occupe le médaillon intérieur, est-elle vraiment en rapport avec le décor extérieur?

P. 245 : à la dernière ligne, on ne voit pas ce que peut ajouter d'intéressant l'emploi de mots anglais.

P. 251 : faut-il vraiment établir une relation entre les deux faces des vases 179 et 186? Le plus souvent, dans ces sortes d'amphores, les sujets sont indépendants, parfois même de caractère nettement différent. L'hypothèse n'en est pas moins intéressante.

P. 256 : il ne semble pas que le péplos d'Athéna ait été fabriqué sur l'Acropole ni, par suite, les arrhéphores affectées à ce travail « recluses » dans le sanctuaire ; cf von Premerstein, *Œsterreich. Jahresh.*, XV (1912), p. 19 et suiv.

P. 261 : nous ignorons comment était l'Aléa d'Endoios à Tégée et, par conséquent, si elle pouvait être qualifiée de « trônant ».

Enfin, on doit signaler que ce livre n'est lisible qu'en ayant sous la main le *Répertoire des Gigantomachies figurées dans l'art grec et romain*, du même auteur, où sont reproduits tous les documents essentiels ; en réalité, ce second volume est une annexe de la *Guerre des Géants* et aurait dû normalement en former le t. II. — Un récent article de M. Vian dans la *R. É. G.*, 1952, sur la *Guerre des Géants devant les penseurs de l'antiquité* peut en être considéré comme un complément.

Charles DUGAS.

P. J. Miniconi, *Étude des thèmes « guerriers » de la poésie épique gréco-romaine.* Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 217 pages, 2 indices. (*Publications de la Faculté des Lettres d'Alger*, IIe série, t. XIX.)

L'ouvrage de M. Miniconi se présente comme un instrument de travail excellent dont l'usage sera indispensable à qui voudra aborder l'étude d'un poème épique grec ou latin.

L'auteur suit, d'Homère à Claudien et Prudence, la mise en œuvre du « schéma épique », par quoi il entend une « succession stéréotypée de motifs » (p. 12) dans un récit guerrier. Le schéma se constitue dans l'*Iliade*, poésie orale destinée à être entendue par un public de connaisseurs, de guerriers friands d'histoires guerrières dont ils savaient apprécier en experts le moindre détail. Le prestige de la poésie homérique, son rôle dans l'éducation, joints à l'influence de l'imitation dans la création littéraire antique, ont imposé le schéma épique, déterminé sa conservation et sa diffusion. M. Miniconi a pu ainsi étudier les thèmes « guerriers » de la poésie épique antique, thèmes relatifs aux épisodes

qui constituent nécessairement tout récit de bataille : avant le combat, le combat, après le combat, et aussi aux diverses sortes de combat : en rase campagne, sous les murs d'une ville, singulier, naval. L'étude est poursuivie hors de la littérature épique, chez Hérodote, Pindare, les Tragiques, Théocrite et Callimaque, pour les Grecs ; chez Plaute, Lucrèce, Ovide et les rhéteurs comme Sénèque le Père, pour les Latins. On a donc là le fruit d'une recherche exhaustive, qui permet une intelligence plus intime de l'épopée antique. On saura gré, en particulier, à l'auteur d'avoir voulu marquer le degré d'originalité de chaque poète dans l'utilisation du schéma et d'avoir si justement caractérisé la réussite virgilienne.

L'étude est suivie d'un index des thèmes « guerriers » (p. 156-185) et d'un index des comparaisons épiques (p. 189-211) dont il est superflu de noter l'intérêt.

Cet intérêt même, celui de l'index et celui de l'étude, fera regretter que M. Miniconi n'ait pas étendu sa recherche aux historiens latins et esquissé l'étude de ce qu'ils conservent du schéma épique. Mais il faut reconnaître que c'était s'engager dans un vaste domaine et dépasser peut-être trop le sujet d'un ouvrage qui, tel qu'il se présente, est excellent.

R. LUCOT.

Ingrid Waern, ΓΗΣ ΟΣΤΕΑ, *the kenning in pre-christian greek poetry.* Uppsala, Almquist and Wiksells, 1951 ; in-8°, 153 pages.

Sous ce titre quelque peu énigmatique se cache une intéressante étude sur les métaphores de la poésie grecque (était-il bien utile de préciser qu'il s'agit de la poésie grecque préchrétienne?). Mais ce n'est pas une étude littéraire comme l'était celle de W. B. Stanford (*Greek Metaphor*, Oxford, 1936), c'est un travail de linguiste. On sait que la vieille poésie germanique et scandinave est très riche en métaphores qui, sous la forme ramassée d'un mot composé ou d'un groupe de deux mots, ont la valeur d'une longue comparaison. Ces métaphores des littératures nordiques sont désignées généralement par le terme de *kenning*, qui est emprunté au vieil islandais. L'auteur a facilement retrouvé des images de ce genre chez tous les poètes grecs. Elle en dresse une liste qui n'est certainement pas complète, mais qui est l'occasion de remarques utiles, en particulier sur certaines expressions homériques. Cependant, son livre — et c'est là son principal mérite — ne se présente pas comme un catalogue de *kennings* (ne faudrait-il pas écrire plutôt *kenningar*, qui est le pluriel de *kenning* en vieil islandais?). Une partie importante de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des différents types de *kennings*, à l'étude de leur formation et de leur origine. Sur ce dernier point, il me semble que l'auteur simplifie à l'excès un problème complexe où il importe de distinguer soigneusement les genres poétiques. Pour prendre

un exemple précis, la lyrique chorale, celle de Pindare en particulier, a l'habitude de désigner les êtres et les choses par des périphrases ou des termes substitués. Comme l'a montré A. Meillet (*Aperçu d'une histoire de la langue grecque*[3], p. 204), ce procédé a été emprunté à la langue religieuse, les hymnes destinés à être chantés en chœur ayant, selon toute vraisemblance, une origine religieuse.

P. LOUIS.

Hermann Fraenkel, *Dichtung und Philosophie des fruehen Griechentums. Eine Geschichte der griechischen Literatur von Homer bis Pindar* (*Philological Monographs published by the American philological Association*, nº 13). New-York, Lancaster Press, 1951 ; 1 vol. in-8º, xii + 680 pages, 3 indices.

Ce livre est le résultat d'une longue méditation sur la littérature grecque archaïque. La synthèse qu'il présente s'adresse au spécialiste autant qu'à l'homme cultivé. Il contient en grand nombre des traductions commentées de textes peu connus ou difficilement accessibles, fragments des Lyriques et des Présocratiques, des considérations générales qui, dépassant l'histoire des genres littéraires, cherchent à retracer l'histoire de la pensée : M. H. Fränkel rapproche, par exemple, Simonide et Xénophane, qui, à la même époque, s'illustrèrent dans des genres différents et manifestèrent les mêmes tendances rationalistes et pratiques. Il met en valeur l'influence du philosophe Héraclite, qui, par sa doctrine des contraires, formule un mode de pensée familier à la poésie depuis de nombreuses générations. Nous ne saurions rendre compte ici de toute la richesse contenue dans les études particulières sur les auteurs : signalons seulement une analyse très poussée du vers épique et de sa valeur rythmique, des remarques sur les comparaisons homériques, un rapprochement suggestif entre les aèdes grecs et les chantres serbo-croates dont le travail fut étudié par M. Murko (voir, en particulier, *Neue Jahrbücher*, 1919, p. 273 sqq.). L'analyse minutieuse de plusieurs odes permet de définir avec clarté l'art de Pindare et la nature du lyrisme choral. Mais il faudrait énumérer tout ce qu'il dit d'Archiloque, d'Alcman, d'Ibycos, des premiers poètes et des premiers philosophes, pour donner une idée de la variété et de l'originalité de cet ouvrage.

La littérature la plus ancienne ne nous a pas été conservée, parce que les Grecs, au contraire de certains autres peuples, n'avaient pas de rituels qu'on dût observer à la lettre, ni de légendes immuables : chaque époque donnait aux mythes, aux formules religieuses ou juridiques la forme qui lui convenait et l'on ne se transmettait pas, de génération à génération, une littérature hiératiquement fixée. L'épopée elle-même nous est parvenue sous une forme évoluée : du moins est-elle tout ce qui a survécu de l'époque « géométrique ». — Les personnages de l'épo-

pée sont « stylisés » : les épithètes traditionnelles que le poète leur attache en toute circonstance expriment leur essence et les fixent en quelque sorte dans leur éternité ; ils sont mis en dehors de la réalité temporelle que le poète n'évoque que dans ses comparaisons ; ils sont grandis, par une conception « romantique » qui magnifie le passé par opposition au présent.

Une véritable révolution inaugure l'âge archaïque, l'époque « orientalisante » : l'admiration romantique pour la simplicité primitive fait place à un idéal plus humain et plus pratique ; l'homme, au lieu d'être stylisé et immuable, devient un être changeant et éphémère. Cet esprit individualiste s'exprime d'abord chez Hésiode, auquel H. Fränkel consacre un de ses meilleurs chapitres, faisant de lui l'ancêtre de la philosophie grecque. L'objet de l'art n'est plus dans un lointain passé, mais dans la réalité présente, et même dans l'expression de sentiments personnels : Archiloque, Sapphô, Alcée représentent dans le lyrisme ancien cette tendance révolutionnaire. — Au milieu du VI[e] siècle, une certaine désaffection se manifesta à l'égard de la poésie : cette époque fut celle des Sept Sages et de leurs maximes, celle aussi d'une littérature mystique dont Aristéas et Phérécyde sont les témoins et d'une littérature religieuse représentée par les hymnes homériques. Alors devait naître la littérature philosophique et scientifique de l'Ionie. — Une nouvelle époque du lyrisme, à la fin du VI[e] siècle, marque une réaction. Sans doute les poètes composent-ils encore des œuvres de circonstance, mais leurs développements fuient les banalités de la vie quotidienne : le lyrisme choral de Bacchylide et de Pindare auquel aboutit ce mouvement est un des genres les plus élevés de la poésie grecque. Pindare, au contraire de son contemporain Eschyle, ne s'intéresse nullement aux événements de son époque et l'unité de son œuvre est dans le culte exclusif « du noble, du grand, du beau, du bon, du divin, en un mot de la *Valeur* » (p. 618). La Valeur joue chez lui le même rôle que, chez Platon, le Souverain Bien.

Nous ne pouvons donner qu'un aperçu des rapprochements suggestifs, des perspectives ouvertes par H. Fränkel sur l'histoire de la pensée grecque archaïque. Nous signalerons seulement les belles pages qu'il a consacrées aux débuts de la philosophie ionienne (p. 332 sqq.), dont il célèbre la vitalité séculaire, la retrouvant dans la tradition chrétienne et dans le catholicisme d'aujourd'hui. Nous pensons en avoir dit assez pour faire comprendre la valeur de ce livre et la richesse de ses analyses. — La méthode employée, larges citations accompagnées de commentaires, interdisait à l'auteur d'être complet : nous ne lui reprocherons pas ses lacunes, qui sont voulues. Nous pensons, cependant, qu'il aurait pu insister davantage sur les aspects religieux de la pensée grecque. Il accorde aux hymnes homériques, par exemple, une place trop restreinte, analysant seulement l'hymne à Aphrodite et ne faisant

qu'une allusion vague aux autres. La religion de Pindare n'est pas suffisamment mise en valeur. Et, pourtant, cette époque archaïque, si elle vit l'éclosion de la philosophie ionienne, volontiers rationaliste et frondeuse, vit aussi le développement des sanctuaires d'Éleusis et de Delphes, centres étonnants de pensée religieuse et morale. Le beau et riche tableau que M. H. Fränkel nous donne eût été plus juste s'il avait moins négligé ce point de vue.

Jean DEFRADAS.

Victor Steffen, *De duobus Sapphus carminibus redivivis* (*Travaux de la Société des Sciences et des Lettres de Wroslaw*, série A, nº 21). Wroslaw, 1948 ; 1 broch. in-8º, 26 pages.

Id., *De duobus Alcaei carminibus novissimis* (*Ibid.*, série A, nº 37). Wroslaw, 1949 ; 1 broch. in-8º, 30 pages.

Interprétations nouvelles de poèmes récemment découverts. D'abord, cinq strophes de Sapphô sur un *ostrakon* du IIe siècle après J.-C., d'écriture fort négligée (publié avec reproduction par M. Norsa, *Ann. d. Sc. Norm. Sup. di Pisa*, Ser. II, vol. VI, 1937, p. 8-15) : la troisième et la cinquième strophe étaient partiellement connues (fr. 4 et 5 Rein.). M. V. Steffen propose de restituer au premier vers le fr. 142 Rein., et de voir dans ce poème, maintenant presque complet, l'invitation aux Muses, aux Grâces et à Aphrodite de participer à un banquet dans un cadre enchanteur. — Un court fragment, huit vers, papyrus publié par A. Vogliano (*Philologus*, XCIII, 1938, p. 277-286), malgré le nom des Kléanactides, tyrans de Mytilène, n'a rien de politique : Sapphô s'adresse à sa fille, Kléis, à qui, en raison de la misère et des restrictions, consécutives aux troubles politiques, elle ne peut acheter la *mitrè* brodée qu'elle voulait lui offrir.

Les deux poèmes d'Alcée proviennent du *Pap. Oxyr., 2165* (XVIII, 1941 ; cf. E. Diehl, *Lyrici Graeci redivivi*, *Rh. Mus.*, XCII, 1943, p. 1-26, nº 24 A et C. Bibliographie abondante : P. Collart, *C. R. A. I.*, 1944, p. 344 sqq., et, depuis, *Bulletin papyrologique* de M. Hombert, *R. É. G.*) : nouveaux témoignages sur les luttes politiques de Lesbos, ces deux poèmes furent composés après la découverte du complot aristocratique contre Myrsilos, à la suite d'une dénonciation attribuée à Pittacos : Alcée et ses amis se sont réfugiés à Pyrrha, sur la côte, dans une partie de l'île éloignée de Mytilène, auprès d'un temple consacré à la triade Zeus-Hèra-Dionysos (cf. Ch. Picard, *B. C. H.*, LXX, 1946, p. 455-473). Un rapprochement du poème 24 A Diehl et de Sapphô, fr. 28 Rein., permet de considérer que le poète s'adresse à Hèra, divinité principale de la triade, dont le nom au vocatif est restitué au premier vers. — Pour les nombreuses altérations de ces textes, M. V. Steffen propose des lectures nouvelles, fondées sur une étude indirecte, mais attentive,

des documents et une sûre connaissance de l'art des lyriques : il fait utilement progresser leur compréhension.

JEAN DEFRADAS.

David M. Robinson, *Excavations at Olynthus.* Part XIV : *Terracottas, lamps and coins found in 1934 and 1938.* Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1952 ; 1 vol. in-4°, xx + 533 pages, 175 planches hors texte (dont 1 en couleurs), 2 indices.

D'après la préface ce volume paraît être le dernier de la publication d'*Olynthus.* Il contient des documents dont aucun n'est de premier ordre, mais dont la réunion forme un intéressant ensemble. Ces documents sont de trois ordres : statuettes de terre cuite, lampes et monnaies, mais ce sont les statuettes qui sont de beaucoup le plus importantes. Nous trouvons là une série de sujets variés, masques, bustes, figurines de types divers : déesses trônant, femmes drapées, danseuses, groupes associant deux personnages, enfants, animaux, silènes, acteurs, vases plastiques en forme de têtes. Parmi ces objets on remarque spécialement les beaux masques représentant une tête féminine dont des exemplaires ont été trouvés en de nombreux points du monde antique, depuis l'Asie Mineure jusqu'à la Sicile ; l'Héraion de Délos, en particulier, en a fourni un certain nombre (l'auteur dit que la dédicace à Héra incisée sur l'un d'eux est inédite : elle a été publiée par Plassart, *Délos*, XI, p. 177, fig. 146, et p. 178). M. Robinson en discute l'interprétation et conclut avec raison qu'il s'agit là d'un type susceptible de recevoir, suivant les cas, des acceptions et des destinations différentes. Il semble qu'il y ait eu plusieurs ateliers, entre autres un atelier olynthien, mais ces figures, qui offrent entre elles de grandes ressemblances, pouvaient aisément circuler d'une région à l'autre sous la forme soit de masques, soit aussi de moules qu'il était loisible à chaque artisan de modifier. Une représentation intéressante est celle du masque féminin en forme de buste qui porte sur le bras gauche un petit Éros, masque identifié par cette circonstance comme celui d'Aphrodite.

Deux chapitres préliminaires donnent, le premier un aperçu d'ensemble sur les trouvailles de terres cuites en Macédoine et en Thrace, le second des observations générales sur les terres cuites olynthiennes. A la fin, des tables de concordance, dont une table des provenances concernant la presque totalité des objets originaires d'Olynthe, permettent de repérer immédiatement le lieu de trouvaille de chaque objet : on peut ainsi distinguer ce qui a été utilisé comme offrande funéraire et ce qui est purement domestique. Ces annexes illustrent la préoccupation de l'auteur : il a voulu que les travailleurs puissent utiliser au maximum la documentation exhumée par lui.

Dans ce dernier volume, M. Robinson a inventorié 507 terres cuites, 182 lampes et 635 monnaies. De tout ce matériel il a donné des illustra-

tions suffisantes. Encore une fois, on doit le remercier, d'abord de la façon dont il a réalisé la fouille d'Olynthe, ensuite de celle dont il en a assuré la publication. Les quatorze tomes d'*Olynthus* rendent témoignage à son activité et à son dévouement. Les inadvertances qui peuvent y être relevées ne comptent pas à côté de tout ce que leur doivent nos études.

Charles DUGAS.

Gaetano de Sanctis, *Studi di storia della storiografia greca* (*Il pensiero storico*, 34). Florence, « La nuova Italia » Editrice, 1951 ; 1 vol. in-8°, VIII + 198 pages.

Sous ce titre sont réunies une série d'études que l'illustre savant italien a fait paraître au cours d'une longue et brillante carrière dans diverses revues (*Rivista di filologia classica*, *Rendiconti dei Lincei*, *Annali* de Pise) ; suivies d'une bibliographie de l'œuvre du maître, elles sont désormais aisément accessibles et rendront les meilleurs services à quiconque s'intéresse à la pensée d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon.

Les points de vue de l'auteur sont connus et on n'exposera pas ici sa pénétrante analyse des pensées successives et, mieux, de la pensée des maîtres de l'histoire grecque, sa patiente reconstruction des différents « états » de leurs œuvres. Ce que l'on admirera toujours dans ces études, c'est la conscience claire et directe des problèmes qui se posent ; ni la complexité des textes antiques, ni la complication — ou la confusion — des commentaires modernes n'empêchent l'auteur d'aller droit à l'essentiel. Avec aisance, il débrouille des données contradictoires ou fuyantes ; avec clarté, il expose ses solutions ; avec élégance, il formule ses conclusions. En un mot, sous les aspects d'un modeste petit ouvrage, une excellente introduction aux historiens de la Grèce par les soins d'un savant que sa sympathie profonde tient, au-dessus d'un vain appareil scientifique, dans l'intimité même des maîtres du passé.

Ernest WILL.

Thucydidis, *Historiarum Liber primus*, a cura di **Antonio Maddalena** (vol. XV, XVIII et XX de la *Biblioteca di studi superiori*, Storia antica). Firenze, « La Nuova Italia » editrice, 1951-1952 ; 3 vol. in-12, LXXXVI + 96, 260 et 184 pages.

Cette nouvelle édition du livre I de Thucydide pourra rendre des services, même en dehors d'Italie. L'Introduction qui ouvre le premier de ces trois petits volumes ne s'applique pas particulièrement au livre I, mais à toute l'œuvre de Thucydide, et d'une façon incomplète et panoramique à la fois : une première partie examine la genèse de l'œuvre (l'auteur insiste sur l'unité et la cohérence des huit livres, qui auraient été écrits, ou du moins revus et corrigés dans leur ensemble après 404),

et une seconde partie expose les idées générales de Thucydide et sa philosophie de l'histoire ; l'étude de Mme J. de Romilly est souvent utilisée. Ce premier volume contient aussi le texte et le commentaire des chapitres 1-23 ; les chapitres 24-117 forment le second volume ; le troisième contient, enfin, les chapitres 118-146 et la traduction italienne de tout le livre. L'apparat critique est réduit à l'essentiel, mais les raisons du choix fait entre les variantes sont toujours clairement indiquées dans le commentaire. Celui-ci est minutieux et abondant, parfois verbeux. Parce que l'ouvrage commence ainsi : Θουκυδίδης Ἀθηναῖος, est-il utile de nous dire que l'usage de faire suivre le nom de l'ethnique « est né peut-être d'un vif sentiment de la πόλις, par lequel chaque citoyen se reconnaît partie de sa cité, recevant d'elle, pourrait-on dire, sa forme achevée »? Le commentaire est d'ordre philologique et littéraire, plutôt qu'historique. L'auteur connaît pourtant le précieux livre de A. W. Gomme, mais ne me semble pas l'avoir suffisamment utilisé, par exemple en ce qui concerne les chapitres 135-138, relatifs à Thémistocle. La question du voyage de Thémistocle vers la Perse et toute la chronologie de sa vie restent obscures, bien que je croie, pour ma part, possible d'y mettre plus de clarté, si l'on veut bien tenir compte, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, des indications de Plutarque dans sa *Vie de Thémistocle.*

R. FLACELIÈRE.

H. D. Westlake, *Timoleon and his relations with tyrants.* Manchester University Press, 1951 ; 1 vol. in-8º, x + 64 pages.

H. D. Westlake, professeur de grec à l'Université de Manchester, s'est attaché depuis longtemps à l'étude de Timoléon, comme en témoignent trois études publiées dans diverses revues depuis 1938. Dans ce petit volume fort bien présenté, dont la longueur ne dépasse guère celle d'un article, il s'attaque à ce qu'il appelle « la légende de Timoléon ». Polybe, XII, 23, 4-7, a violemment reproché à Timée d'avoir donné à Timoléon des louanges excessives. Trois causes principales auraient contribué à surfaire Timoléon aux yeux de la postérité : le souci de propagande et d'apologie qu'aurait eu le libérateur de la Sicile lui-même, l'idéalisation de Timoléon par Timée, enfin la « technique biographique » de Plutarque, qui, sans mauvaise foi ni mensonge, aurait choisi systématiquement parmi les sources celles qui étaient le plus favorables à son héros. Il apparaît pourtant, surtout chez Diodore de Sicile, que Timoléon n'a pas toujours été bien scrupuleux sur le choix des moyens. L'auteur examine de très près les relations de Timoléon avec Hikétas (aux différents stades de la libération de la Sicile), avec Denys, enfin avec Mamercus et autres seigneurs de moindre importance. Ces études claires, solides, minutieuses, à mon avis, ne réduisent pas sensiblement les mérites de Timoléon, qui, pour combattre efficacement

des tyrans retors et cruels, devait parfois imiter un peu leurs manières d'agir. Une conclusion, très dense et intéressante, de quatre pages situe Timoléon en bonne lumière parmi ceux qui, entre la paix de Philocrate et la bataille de Chéronée, ont essayé malgré tout de sauver l'ancien ordre de choses en restaurant la cité selon les normes d'une démocratie modérée, les conditions politiques étant d'ailleurs bien différentes en Sicile et en Grèce propre. Finalement, l'auteur institue une comparaison paradoxale, mais suggestive, entre Timoléon et Eumène de Cardia : on voit tout ce qui le sépare de Timée, qui, lui, comparait Timoléon à Alexandre le Grand ! Dans un appendice consacré au meurtre de Timophanès par son frère Timoléon, l'auteur donne, sur ce point, la préférence au récit de Plutarque, plus vraisemblable que celui de Diodore. — Les arguments de H. D. Westlake, dans l'ensemble, sont convaincants, mais ils auraient une plus grande force, à mon avis, si, au lieu de se limiter à l'étude des rapports de Timoléon avec ses adversaires siciliens, l'auteur avait étendu son propos à tout ce que nous savons de Timoléon : même ainsi, son livre n'aurait pas été d'une grosseur insolite.

R. FLACELIÈRE.

Eugenio Manni, *Demetrio Poliorcete.* Roma, Angelo Signorelli, 1951 ; 1 vol. in-8°, 127 pages.

Dès l'avertissement, le lecteur est prévenu que la base essentielle de l'ouvrage est constituée par une révision systématique de la chronologie comprise entre 314 et 284 avant J.-C., bornes de la carrière du fils d'Antigonos Monophtalmos. Ce travail prend la suite de notes antérieurement publiées dans les *Rend. Acc. Lincei, Class. Sc. mor., stor. e filol.*, Serie VIII, vol. IV, fasc. 1-2, 1949, p. 53 et suiv.

En cinq courts chapitres dont il répartit la matière entre les principaux points de repère de l'histoire générale (paix de 311, « libération » d'Athènes par Démétrios, Ipsos, avènement en Macédoine, reddition à Séleucos), l'auteur établit tout d'abord le cadre chronologique et expose le mécanisme des événements politiques dans lesquels son héros a joué un rôle. Cet exposé succinct est complété par des notes abondantes (p. 67-69), un index territorial (p. 117-123) et surtout de copieux appendices (p. 67-126) où E. Manni, débordant largement le sujet annoncé, confronte les points de vue les plus récents des érudits et apporte sa contribution personnelle, tant à l'égard des problèmes de chronologie que de ceux de critique des sources intéressant le début de la période hellénistique.

Ainsi, p. 34-35, date de la reconstitution de la ligue de Corinthe (E. Manni propose 303) ; p. 70-81, remise en ordre du l. XVIII de Diodore, perturbé par l'omission des archontes athéniens de 321/20 et 320/19 ; p. 82-83, Ptolémée n'aurait pris le titre de roi que vers la fin

de 305 ou le début de 304 ; p. 84-85, l'ère séleucide, qui part du printemps 312 en Babylonie, n'aurait commencé en Assyrie qu'au printemps 311 ; p. 86-93, tentative de datation des événements athéniens entre 307 et 294, notamment de la lutte entre Lacharès et Charias (297?) et de la « guerre quadriennale » (307/6-304/3?) ; p. 93-96, chronologie des chapitres 39 à 43 du Démétrios de Plutarque (293-290) ; p. 96-98, date de 293/2 (?) proposée pour l'alliance entre Étoliens et Béotiens (*Syll.*³, 366) ; p. 107-108, sur l'interprétation de *I. G.*, II², 774 : Aristomachos d'Argos n'a pu être l'ennemi de Démétrios ; p. 109-110, la lettre du nº 13 des *Pap. Oxyrh.*, demandant la destruction de Thèbes, n'est pas l'œuvre de Hiéronimos de Cardia ; p. 111-114, un accord possible vers 308 entre Ptolémée et Démétrios (Suidas, *s. v.* Δημήτριος) ; p. 115-116, doute sur des visées de Démétrios en Occident, malgré Strabon, V, 3, 5, p. 232, et Diodore, XXI, 15 ; p. 124-126, la ligue des Nèsiôtes demeure sous l'influence antigonide jusqu'en 286/5.

Tout cela constitue de fort utiles mises au point, bien qu'assez dispersées. Mais, à vrai dire, l'exposé général s'en trouve peu renouvelé : qu'on se réfère, par exemple, au texte de P. Roussel dans l'*Histoire grecque* de Glotz, t. IV, p. 305-366. De plus, l'absence délibérée de références explicites à l'atmosphère militaire, économique, sociale, religieuse, intellectuelle fait paraître presque décevant ce cadre exclusivement chronologique et diplomatique. Enfin, la personnalité du Poliorcète, qui pourtant fournit son titre à l'ouvrage, ne se dégage guère des cinq chapitres généraux : il faut attendre la brève conclusion (p. 61-66) pour connaître l'opinion d'E. Manni sur son personnage.

Comme ses prédécesseurs, l'auteur met en relief le but constant de Démétrios : tenter, avec son père, puis à sa suite, la reconstitution de l'empire d'Alexandre (les étapes du « plan » : la Grèce, Chypre, l'Égypte, Rhodes, p. 21, 29-30). Mais E. Manni ne met pas l'échec final au seul compte de la fougueuse démesure du Poliorcète, il insiste sur le renforcement progressif des forces antagonistes, sur l'enracinement de ses rivaux dans leurs domaines respectifs, qui, après Ipsos, firent reculer chaque année davantage vers l'irréalisable ce rêve de domination universelle auquel le dernier des réels « successeurs » d'Alexandre demeura attaché jusqu'à l'épuisement de ses chances. Et, ajoute l'auteur, ne fallait-il pas à Démétrios ce tempérament d' « aventurier » pour oser tenter pareille gageure?

Doit-on regretter que cette tentative mesurée pour réhabiliter la personnalité si fréquemment malmenée du Poliorcète n'ait pas été plus largement poussée (de même pour Antigonos : cf., p. 99-106, l'étude de sa politique entre 315 et 306)? Il serait plus heureux encore que, sur bien des points chronologiquement éclaircis par lui, E. Manni apportât un complément historique d'ensemble.

A signaler, p. 26, l. 12 et 16 : « Euridice » d'après Plutarque Dem. 14,

mais Diodore, XX, 40, écrit « Euthydikè » ; et, p. 108, l. 11 et 16 : « Aristonimo », à corriger en « Aristomaco ».

JEAN MACHU.

Plato's Gorgias, translated, with an Introduction, by **W. C. Helmbold** (*The Little Library of Liberal Arts*, Nr 20). New-York, The Liberal Arts Press, 1952 ; 1 vol. in-16, x + 107 pages.

Cette traduction du *Gorgias* fait partie d'une collection où plusieurs dialogues de Platon voisinent avec des chefs-d'œuvre du théâtre antique ou de la littérature philosophique de tous les temps. Elle semble n'avoir d'autre ambition que de proposer au public américain une version claire et correcte d'un des dialogues les plus aptes à initier le lecteur de Platon. Une brève introduction de deux pages indique comment la question initiale sur la rhétorique se développe en un examen concernant les fins de la conduite. Une bibliographie « sélective » signale onze ouvrages généraux sur le platonisme, dont aucun de langue française. Le lecteur français en retiendra l'indication d'un article de Linforth, *Soul and Sieve in Plato's Gorgias* (*Univ. of California Publ. in Class. Philology*, Vol. XII, p. 295-315, Berkeley, 1944).

JOSEPH MOREAU.

PLATON, *Gastmahl. Phaidros*, übertragen und eingeleitet von **Edgar Salin** (Sammlung Klosterberg, Europäische Reihe). Bâle, Benno Schwabe & Co, [1952] ; 1 vol. in-12, 212 pages.

Nous avons déjà signalé ici même (*R. É. A.*, 1951, p. 348) le précédent volume de cette traduction allemande des dialogues de Platon ; celui-ci, qui contient les *Dialogues sur l'Éros* (*Banquet*, *Phèdre*), est le quatrième. L'introduction et l'annotation visent seulement à fournir au lecteur les renseignements historiques et les références littéraires indispensables ; sur le *Phèdre*, toutefois, M. Salin nous fait part d'une découverte. Plusieurs auteurs, à la suite de Th. Gomperz, ont voulu voir dans la répétition du génitif Διός, accompagné une fois de l'adjectif δῖον, au cours d'un passage inspiré (250 *b* 8, 252 *c* 4, 252 *e* 1, 253 *a* 6), celui où Socrate évoque les transports de l'âme quand elle suivait le cortège des Dieux, une allusion à Dion, qui avait fait éprouver de pareils transports à Platon. (Le nom de Dion se cachait déjà dans celui de Diotime, l'initiatrice de Socrate dans le *Banquet*.) Or, l'enthousiasme qui se traduit dans le *Phèdre* serait consécutif à une nouvelle expérience de même nature, vécue par Platon lors de l'arrivée à l'Académie d'un jeune espoir, dont l'identité est énigmatiquement révélée par le néologisme ἀρτιτελής, qui apparaît dans le même passage (251 *a* 2): encore un peu d'étude, et ce nouvel arrivé, « récemment initié », serait un « excellent initié », ἀριστοτελής ! Le *Phèdre* serait de la sorte exactement

daté : 367/366, aussitôt après l'arrivée d'Aristote à l'Académie et avant le second départ pour Syracuse. Et si nous possédions *in extenso* le *Protreptique* d'Aristote, nous verrions qu'il réalise l'idéal de la nouvelle rhétorique envisagée dans le *Phèdre.* — Pour apprécier une aussi sensationnelle découverte, nous demandons le temps de la réflexion.

JOSEPH MOREAU.

Daniel de Montmollin, *La Poétique d'Aristote : texte primitif et additions postérieures.* Neuchâtel, impr. H. Messeiller, 1951 ; 1 vol. in-8°, 375 pages.

Il s'agit d'une thèse présentée à l'Université de Neuchâtel. Il suffit de lire l'introduction de J. Hardy à son édition de la *Poétique* (Coll. des Universités de France, 1932) pour savoir que cet ouvrage est incomplet et constitué par un « cahier de cours », ou plutôt par des notes dont Aristote se servait pour faire son cours et qu'il a probablement revues et augmentées au cours de sa carrière, sans parler des additions qui sont vraisemblablement d'une autre main que la sienne. D. de Montmollin est, pour l'essentiel, d'accord avec le court article de F. Solmsen, *The Class. Quarterly*, 1935. Toutefois, comme Solmsen a trouvé des contradicteurs (et comme, d'autre part, D. de Montmollin souhaitait le titre de docteur), il a cru bon de développer et de défendre minutieusement cette doctrine. Son originalité est d'avoir cherché un critère plus sûr dans l'analyse grammaticale et syntaxique du texte que dans les idées qu'il exprime. Il traite successivement de l'hétérogénéité du texte de la *Poétique*, des additions au texte primitif et de la place de la *Poétique* dans l'œuvre d'Aristote. En appendice, il donne une nouvelle édition critique de ce traité (l'apparat est rejeté à la suite du texte, ce qui est incommode pour le lecteur), mais il s'est dispensé d'y joindre une traduction. Les notes des trois chapitres sont placées à la fin du volume, et le système des renvois est bien inutilement compliqué : ainsi, à la page 313, l'édition de Sykoutris est mentionnée, avec un appel de note : 388. Après quelque recherche, on trouve effectivement cette note à la page 355 ; la voici : « 388 (40). » Ce langage chiffré signifie qu'il faut se reporter encore à la Liste des ouvrages cités, où, à la page 359, l'édition de Sykoutris est mentionnée effectivement sous le n° 40 ! Cette Liste énumère 104 études antérieures sur la *Poétique.* Dans une note complémentaire, l'auteur expose et réfute une thèse de Max Kurt Lienhard, parue en 1950, sur le même sujet. L'ouvrage de D. de Montmollin est donc, au moins, le cent sixième, et il est de belle taille ! Découragera-t-il de nouvelles entreprises sur la même question? J'ai bien peur que non.

R. FLACELIÈRE.

Fritz Wehrli, *Die Schule des Aristoteles.* Texte und Kommentar, Heft VI: *Lykon und Ariston von Keos.* Bâle, Benno Schwabe & Co, [1952]; 1 vol. gr. in-8°, 67 pages.

Après Straton, qui avait donné une si vigoureuse impulsion aux études scientifiques, la direction du Lycée revient à Lycon de Troade, qui se signale comme le représentant d'une *paideia* littéraire et mondaine, plus propre à former de beaux esprits que des savants. Ariston de Céos, qui fut vraisemblablement son successeur à la tête de l'école, semble s'être exercé principalement, suivant l'exemple de Théophraste, dans la peinture des caractères. Mais déjà les Anciens confondaient parfois ses écrits avec ceux de son homonyme, Ariston de Chio, disciple dissident de Zénon le Stoïcien, et il faut le distinguer, en outre, d'un Ariston de Cos, qui aurait été son élève, ainsi que celui de Critolaos. M. Wehrli, poursuivant son entreprise, édite avec le même soin minutieux les fragments de ces deux péripatéticiens et discute dans son commentaire les problèmes d'authenticité soulevés par l'homonymie. Il repousse, d'autre part, les tentatives faites pour découvrir dans tel traité de Plutarque ou de Lucien une substance empruntée à Ariston; il retient seulement, avec Chr. Jensen, pour les attribuer au péripatéticien de Céos, de larges extraits du livre X du Περὶ κακιῶν de Philodème.

Joseph MOREAU.

Panaetii Rhodii *fragmenta* collegit iterumque edidit **Modestus van Straaten** (*Philosophia antiqua*, vol. 5). Leiden, E. J. Brill, 1952; 1 vol. gr. in-8°, xviii-59 pages.

Ce livre est bien, comme il est indiqué dans le titre, la réédition d'une collection des fragments de Panétius de Rhodes, réunie par M. van Straaten et publiée une première fois dans son volume : *Panétius, sa vie, ses écrits et sa doctrine avec une édition des fragments*, Amsterdam, 1946, dont elle constituait la troisième partie. La seconde partie était composée de remarques critiques sur ces fragments ; elle n'est pas reproduite ici, et l'auteur, exposant dans une brève préface les principes qu'il a suivis pour constituer sa collection, se borne à y renvoyer pour le détail de la discussion. Il n'accueille, en principe, que les textes biographiques ou doxographiques où Panétius est expressément nommé ; il observe cette règle même en ce qui concerne le livre II du *De natura Deorum* et la seconde des *Tusculanes*, où plusieurs auteurs voudraient voir une utilisation constante de Panétius. Quant aux deux premiers livres du *De officiis* et au livre II du *De divinatione*, dont Panétius est, pour l'ensemble, la source avérée, il n'en retient que les passages qui peuvent être attribués avec certitude au philosophe stoïcien ou qui paraissent nécessaires à une connaissance parfaite de sa doctrine.

M. van Straaten écarte aussi, sans revenir sur ce point dans sa préface, le texte de saint Augustin, *De civit. Dei*, IV, 27, où sont rapportées les vues théologiques du pontife romain Q. Mucius Scaevola, reprises par Varron (*Ibid.*, VI, 5). Il distinguait trois sortes de théologie : celle des poètes (mythique), celle des philosophes (physique), celle des législateurs (civile) ; et il est couramment admis que cette distinction était empruntée à son maître, Panétius. M. van Straaten juge trop générales et insuffisantes les raisons d'une telle opinion ; en outre, il estime qu'un texte d'Épiphane, *De fide*, 9, 45 (fr. 68 de la présente collection), qui irait à faire de Panétius un athée, s'oppose à ce qu'on lui attribue une doctrine comme celle de Scaevola ; il exprime, toutefois, des réserves quant à l'autorité que l'on peut accorder au témoignage d'Épiphane (cf. *Panétius, sa vie*, etc..., p. 259-262 et p. 87-88). — Il nous semble, pour notre part, que le texte d'Épiphane, bien considéré, atteste que les théories prêtées par saint Augustin à Scaevola ont une origine panétienne. « *Primum genus*, lisons-nous *De civit. Dei*, IV, 27 (il s'agit de la théologie des poètes), *nugatorium dicit esse*. Or, cet adjectif *nugatorium* est l'équivalent exact d'un vocable attribué à Panétius par Épiphane : « Panétius, nous dit-il, renversait les légendes sur les Dieux (τὰ περὶ θεῶν λεγόμενα ἀνῄρει) ; il disait n'y avoir que sot bavardage dans ce qu'on raconte sur la Divinité (ἔλεγε γὰρ φλήναφον εἶναι τὸν περὶ θεοῦ λόγον). Le terme φλήναφος, utilisé par Panétius, suivant Épiphane, est rendu par *nugatorium* dans le texte de saint Augustin concernant Scaevola. L'accord est donc littéral entre le maître et le disciple : Panétius, chez Épiphane, peut faire figure d'athée ; mais c'est que le fougueux polémiste chrétien ne rapporte que le premier aspect de sa doctrine, celui qui concerne la théologie des poètes, et néglige les deux autres. Le texte de Cicéron, *De republica*, I 36, 56, où l'on retrouve une allusion à ces mêmes vues théologiques, peut, par conséquent, être rapporté aussi à Panétius (cf. *Panétius, sa vie...*, p. 311-313).

Le texte des fragments et l'apparat critique sont empruntés aux meilleures éditions. Cette nouvelle présentation de la collection ne s'écarte pas de la première, si ce n'est que l'auteur, convaincu par Pohlenz, accueille comme fr. 1 le texte entier des col. 55-77 du *Stoicorum index herculanensis*.

Joseph MOREAU.

Plutarque, *Dialogue sur l'Amour (Eroticos)*. Texte et traduction avec une introduction et des notes par **Robert Flacelière** (*Annales de l'Université de Lyon*, 3e série : Lettres, fasc. 21). Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. gr. in-8°, 142 pages (texte et traduction en pagination double).

M. Flacelière, qui nous a déjà donné de remarquables éditions des trois dialogues delphiques de Plutarque, nous présente cette fois, sur

le même modèle, l'*Eroticos* du même auteur, l'un de ses dialogues les plus vivants, les plus habilement construits et du plus haut intérêt pour l'histoire des idées morales : son objet n'est-il pas de réhabiliter l'amour conjugal en face de l'Éros, au sens particulier où l'entendaient principalement les Grecs? On notera à ce sujet, à la p. 21 de l'Introduction, la précieuse remarque sur l'opposition entre Éros et Aphrodite. Dans son éloge de l'Amour, Plutarque s'inspire du *Banquet* de Platon, « mais beaucoup plus des discours de Phèdre et d'Agathon que de celui de Socrate » (p. 26) ; il regarde, en effet, Éros comme un grand dieu, tandis que pour Socrate il était seulement un démon. M. Flacelière voit dans ce trait un indice de la date tardive de ce dialogue ; il serait contemporain, comme l'atteste aussi l'art de la composition, du dialogue *Sur les oracles de la Pythie* et appartiendrait à une période où Plutarque aurait éliminé la démonologie qui régnait dans le *De defectu oraculorum*. Dans l'appréciation de l'amour conjugal, on trouve sans doute l'écho de conceptions empruntées à diverses écoles (épicuriens, péripatéticiens, stoïciens) ; l'une des plus curieuses est l'application qui est faite au mariage de la distinction stoïcienne des trois sortes d'union : par juxtaposition, par assemblage, ou par mélange total, comme celui du vin et de l'eau. Ainsi l'union des sexes peut se réduire à un contact voluptueux, qui n'exclut pas les heurts, pareil aux rencontres des atomes épicuriens ; elle peut encore se traduire par une association d'intérêts ; mais un vrai mariage est une fusion complète des époux, une communauté parfaite de leur avoir et de leur être.

La perfection technique des éditions de M. Flacelière, le mérite de ses traductions n'ont plus besoin d'être loués ; nous devons seulement le remercier de nous rendre aisément accessible un ouvrage que ne doit ignorer aucun humaniste ; nul doute que cette édition ne rencontre un succès au moins égal à celui des dialogues qu'il a déjà publiés.

Joseph MOREAU.

Lucien de Samosate, *Philopseudès* et *De Morte Peregrini*. Avec introduction et commentaire de **Jacques Schwartz** (*Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg. Textes d'étude*, 12). Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 115 pages.

On sera reconnaissant à M. J. Schwartz d'avoir mis au point, dans cette brochure, une formule de textes d'étude à l'usage des Facultés. L'entreprise était délicate, car, en ce genre, le mieux risquait d'être l'ennemi du bien : un commentaire trop étendu eût rendu sans objet l'enseignement oral. M. Schwartz a su éviter cet écueil : les éclaircissements, rassemblés après le texte grec, concernent essentiellement les noms propres et les réalités, sans s'interdire, certes, de jeter un regard sur les milieux intellectuels et les courants de pensée dont la connais-

sance est nécessaire pour bien comprendre Lucien. Mais les remarques de cette espèce visent surtout à éveiller la curiosité de l'étudiant ; il appartiendra au professeur de la satisfaire.

Les deux traités proposés, si intéressants à méditer en notre époque crédule et amie du mensonge, où trop souvent — hélas — comme ce fut le cas chez les partisans de Peregrinus, l'esprit critique et le sens de la mesure sont en défaut, font l'objet de courtes mais substantielles notices, et la notice générale s'attache presque exclusivement à les dater et à les situer à leur vraie place dans la carrière de Lucien. Si l'on doit louer l'auteur de sa concision dans le commentaire et les notices, elle ne va pas, parfois, sans un brin d'obscurité pour les non-initiés. On aurait aimé, ici ou là, le voir motiver un renvoi, éclairer une allusion, ou indiquer, même sommairement, les opinions d'un érudit, là où il se contente d'une sèche mention. La présentation matérielle n'est pas d'une qualité remarquable, et l'impression, peu soignée, est assez fautive ; aux corrections de l'auteur, il conviendra d'ajouter celles-ci : p. 8, l. 29, lire : 20 ; p. 14, l. 1, lire : οἶδ' ; p. 32, l. 7, lire : οἷόν ; p. 45, οἶδ', l. 6, lire : οὐσία ; p. 57, l. 24, lire : δαίμων ; p. 77, l. 20, lire : καί (devant τινα) ; p. 80, l. 28, lire : καί (devant μοι) ; p. 82, l. 21, lire : ἀνοήτων et τρόπον (au lieu de πρόπον) ; p. 103, l. 15, lire : αἵματος.

Mais nous ne sommes pas si riches en textes d'étude qu'il ne faille faire bon accueil aux deux traités de Lucien présentés par J. Schwartz, dont l'exemple mériterait d'être suivi. Les lacunes graves et persistantes de la collection Budé rendent souhaitable le développement des publications de ce genre. Nos Facultés y trouveront le moyen d'étendre et de varier leurs programmes.

Jean-Marie JACQUES.

Luigi Polacco, *Tuscanicae dispositiones : problemi di architettura nell'Italia preromana.* Padoue, Cedam, 1951 ; in-8°, 159 pages, 7 planches.

Cet ouvrage, où le débat s'élève par moment jusqu'à la théorie ou même la philosophie de l'architecture, a pour objet de démontrer que les inventions attribuées aux Étrusques dans le domaine de l'architecture, notamment le temple à triple cella et la maison à atrium, sont, en réalité, des créations du génie romain. Le premier chapitre étudie le problème « formel » ; le second, le problème historique ; le troisième, Vitruve. L'auteur, qui embrasse un champ beaucoup plus large que ne laisse prévoir le titre, s'appuie sur une documentation très variée, mais qui devrait être plus approfondie. L'argumentation est habile ; sur plus d'un point, toutefois, elle risque de ne pas paraître entièrement convaincante. Aussi bien l'auteur lui-même se voit-il forcé de reconnaître que la civilisation romaine doit beaucoup aux civilisations qui l'ont précédée, qu'elle a beaucoup emprunté ou adapté. Il est hors de doute qu'en ce domaine comme en bien d'autres, c'est Rome qui a mis au

point, mis en œuvre, diffusé. Mais a-t-elle eu, en outre, le mérite de la création proprement dite? La discussion reste ouverte.

Jean BÉRARD.

Enzo V. Marmorale, *Cato Maior*, seconda edizione. Bari, Laterza e Figli, 1949 ; 1 vol. in-12, 266 pages.

Comme le *Naevius Poeta* du même auteur, le *Cato Maior*, dont nous rendons compte aujourd'hui (avec un involontaire retard, dont nous nous excusons), fut rédigé aux pires moments de la seconde guerre mondiale et n'avait pu, pour cette raison, trouver, sous sa première forme, une diffusion suffisante. La nouvelle édition répare cette injustice. Le livre de M. Marmorale est encore tout dominé par les préoccupations qui furent celles de l'Italie entière au moment de sa libération spirituelle. Caton apparaît, pour cette raison, comme le champion de la liberté contre le césarisme, représenté par le vainqueur de Zama. Champion, aussi, de la « romanité » éprise de paix et de justice, des traditions rudes encore vivantes au cœur de l'Apennin, porte-parole des hommes libres de tous les temps. Conçue dans cet esprit, l'œuvre de M. Marmorale aurait pu être détestable. Mais son auteur est un historien trop « honnête » pour ne pas avoir su contenir ces intentions polémiques en de sages limites. A aucun moment l'objectivité scientifique de son analyse ne s'en trouve viciée.

Le livre comprend deux parties : la première, matériellement la plus longue, est une étude critique des sources, à l'intérieur d'un cadre biographique et chronologique. L'information bibliographique est abondante et sûre, et si, parfois, l'on peut discuter certaines affirmations hardies, certaines attributions de fragments, l'ensemble constitue une fort précieuse synthèse des études relatives à Caton. On aperçoit, tout au long de cette carrière, l'ombre des événements qui l'accompagnèrent, et, loin d'être isolé et conçu comme un « type » abstrait, Caton se révèle singulièrement concret, ainsi engagé dans les luttes et les courants de la politique et de l'histoire. Après Fraccaro, l'auteur fait justice de maintes légendes. On le suivra, notamment, sur les rapports de Caton et de l'hellénisme. Nul ne soutient plus aujourd'hui que Caton ait attendu la vieillesse pour apprendre le grec. Il eût été bien le seul à l'ignorer, dans une Italie dont la moitié était imprégnée d'hellénisme, en un temps où Critolaos et Carnéade pouvaient se faire entendre sur la place publique, à Rome même, où l'Africain Térence avait pu acquérir, dans la maison de ses patrons, une culture hellénique approfondie. Sur ce point, comme sur tous les autres, M. Marmorale replace son héros dans la perspective juste. A cet égard, les pages qu'il consacre à la lutte entre Caton et le premier Africain sont parmi les plus précieuses du livre. Ce drame est bien l'événement le plus important de ces années : pour

la première fois, la légalité de la *ciuitas* voit s'opposer à elle un « héros ». Le principe fondamental de la cité, qui est la stricte équivalence et l'interchangeabilité des hommes, se trouve compromis par la carrière et les victoires de Scipion, et le rôle de Caton est, précisément, de rappeler cette grandeur à la commune règle. Ainsi comprise, comme un effort pour maintenir l'égalité essentielle d'une société où les hommes s'effacent derrière l'équilibre alterné des *gentes*, la carrière de Caton s'éclaire. Son pacifisme, qui l'oppose aux aventures orientales, n'est pas seulement la réaction d'un Italien survivant aux horreurs de la seconde guerre punique, mais la crainte, très raisonnée, d'un sénateur redoutant d'ouvrir trop libre carrière aux magistrats dans les royaumes d'Orient. Le fameux discours pour les Rhodiens, qui détourna Rome d'une conquête ouverte, ne s'explique sans doute pas autrement. La guerre ne se justifie à ses yeux que s'il s'agit d'assurer la sécurité de Rome. A la lutte directe, Caton préféra les sanctions économiques, et c'est, en dernière analyse, à lui que l'on doit, sans doute, la création du port franc de Délos, événement dont les conséquences ont été incalculables, et plus essentielles à l'histoire de la culture que n'eût été l'installation d'une province romaine en Carie et dans les Iles.

Analysant, d'autre part, l'œuvre littéraire de Caton, peut-être M. Marmorale n'a-t-il pas attribué aux *Origines* leur importance véritable. Il est trop résigné à n'y voir que la distraction d'un vieillard, historien d'occasion, égaré dans une œuvre littéraire. Nous connaissons trop mal ce traité pour en parler avec assurance. Comment ne pas souligner, toutefois, son caractère essentiellement « italique », qui unit dans une même perspective l'histoire de Rome et celle des autres cités. Peut-être, sur ce point, Caton se trouve-t-il moins éloigné qu'on ne nous le dit des intentions du fondateur d'*Italica*.

La seconde partie de l'ouvrage est un « essai » pour retracer la figure de Caton. Les idées ingénieuses se succèdent, et l'on a plaisir à découvrir dans une prescription relative à la fumure des champs l'origine des « *amica silentia lunae* » virgiliens. Poésie essentielle de la terre et des champs, à laquelle ne peut échapper même le rude laboureur. La silhouette de l'orateur nous paraît esquissée avec moins de bonheur. Il faut faire peut-être moins de place à l'éloquence fondée sur le « vrai » (notion bien fuyante et riche en déceptions) qu'à la rhétorique inconsciente, quasi spontanée, de la langue latine. Et doit-on, au profit de Caton, oublier les efforts, déjà lointains, d'Appius Claudius? Mais, dans l'ensemble, la synthèse demeure vivante et mérite l'attention des historiens trop prompts à laisser dans l'ombre l'homme qui, en fin de compte, a peut-être valu à la *Libera Respublica* un long siècle de survie.

Pierre GRIMAL.

Studies in Roman Economic and Social History, in Honour of Allan Chester Johnson (**C. H. Coster, J. G. Milne, G. E. Duckworth, A. E. Raubitschek, A. R. Bellinger, Lily Ross Taylor, A. Piganiol, M. Grant, R. Syme, M. P. Charlesworth, W. K. Prentice, D. Magie, P. R. Coleman-Norton, H. C. Youtie, J. Day, T. R. S. Broughton, C. B. Welles, H. Mattingly, L. C. West, A. Alföldi, G. Downey, A. E. R. Boak, P. Charanis**) edited by P. R. Coleman-Norton with the assistance of F. C. Bourne and J. V. A. Fine. Princeton, Princeton University Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, xiii + 373 pages, 8 planches hors texte, index détaillé par H. V. M. Dennis.

Que faire quand vous incombe la présentation d'un ensemble aussi riche que, par définition, un peu disparate : vingt-trois mémoires signés pour la plupart de noms illustres? En dépit de la morale, la solution paresseuse serait peut-être la meilleure, du moins la plus avantageuse aux lecteurs pressés : recopier la table des matières. Mais, inversement, comment s'y résoudre?

I. C. H. Coster, *The Economic position of Cyrenaica in Classical times*, p. 3-26. L'auteur rassemble et résume plutôt qu'il n'apporte et ne découvre.

II. J. G. Milne, *A note on Festus 359 A : silver and bronze coinages of the Hellenistic period*, p. 27-35. *Talentorum non unum genus..., Atticum... Rhodium...* ; valeur de ces différents talents.

III. G. E. Duckworth, *Wealth and poverty in Roman comedy*, p. 36-48. Sur la valeur documentaire de Plaute et de Térence ; conclusions un peu négatives.

IV. A. E. Raubitschek, *Sylleia*, p. 49-57. En quelques pages brillantes et décisives, l'auteur établit à l'aide d'une inscription inédite de l'Agora d'Athènes (dédicace à Hermès par un vainqueur de la course aux flambeaux des *Sylleia* — inscription de 80 avant J.-C. environ) que ces fêtes athéniennes en l'honneur de Sylla n'étaient autres que les vieux *Theseia* (qui donnaient lieu aux mêmes courses et aux mêmes dédicaces) — ou du moins avaient été intégrées aux cérémonies traditionnelles des *Theseia*, aux moindres frais pour Athènes (ainsi changeait-on la dédicace ou remplaçait-on la tête d'une statue votive !). Justement, les *Theseia* (et les éphémères *Sylleia*) étaient célébrés à Athènes à la même saison qu'à Rome les *ludi Victoriae Syllanae* (27 octobre-1er novembre).

V. A. R. Bellinger, *The early coinage of Roman Syria*, p. 58-67 (de Pompée à Octave). Rome, même au début de l'Empire, n'a rien fait pour limiter la circulation des monnaies émises par les villes syriennes (*aliter* W. Wruck). Elle a simplement substitué ses émissions à celles du roi. Dans les premières années de la province, il n'y a pas à proprement parler de monnayage romain en Syrie.

VI. Lily Ross Taylor, *Caesar's agrarian legislation and his municipal policy*, p. 68-78. La *Lex Mamilia Roscia Peducaea Alliena Fabia* (du nom de cinq tribuns, ses auteurs) date de l'année 55 avant J.-C. Elle devait remédier aux différends nés de la distribution des terres publiques selon les deux lois agraires de César (59 avant J.-C.) — et elle a contribué à la *municipalisation* de l'Italie.

VII. A. Piganiol, *Sur le calendrier brontoscopique de Nigidius Figulus*, p. 79-87. L'article a été inséré à cette place à cause de la date de Nigidius Figulus, l'astrologue néo-pythagoricien, adversaire politique de César ; mais ce mémoire pouvait précéder tous les autres, puisque le document traduit en grec par Lydus sur le latin de Nigidius avait été traduit d'abord de l'étrusque. Pour chaque jour, le calendrier indiquait la signification du tonnerre ; d'où un aperçu très riche et varié des préoccupations dominantes du milieu auquel il était destiné, nous ignorons malheureusement en quel siècle : civilisation agricole travaillée par la guerre entre cités, la lutte des classes, les révolutions, les dissensions de l'aristocratie. Un curieux texte du Discours de Cicéron, *Har. resp.*, XIX, 40, montre que les haruspices de 56 avant J.-C. ont consulté un document du même type. Ainsi le tableau si sombre peut convenir à la fois à l'Étrurie du ɪᴠᵉ siècle avant J.-C. et, en partie, à la Rome du ɪᵉʳ. Quant au calendrier brontoscopique, il s'apparente, d'autre part, à des documents babyloniens...

VIII. M. Grant, *A step toward World-coinage : 19 b. C.*, p. 88-112. Importance exceptionnelle de la date de 19 avant J.-C. dans l'histoire du monnayage d'Auguste, et même du Haut-Empire. Inauguration, à cette date, des trois grands ateliers de Pergame (ou Samos et Pergame), de Rome, de Gaule (et non d'Espagne). Appendice sur : 1° la signification de l'*imperium majus ;* 2° les prétendus ateliers monétaires espagnols d'Auguste.

IX. R. Syme, *Tacfarinas, the Musulamii and Thubursicu*, p. 113-130. Importante contribution à l'histoire de la Numidie romaine, sur laquelle M. Leschi est en train d'écrire un livre qui sera fondamental. Partant de Tacite (*Ann.*, IV, 24, 1), où le nom de la ville assiégée par Tacfarinas : *Thubuscum* (ἅπαξ) doit être corrigé, l'auteur le montre, en *Thubursicum* (*Numidarum* = Khamissa) avec Nipperdy (et non en *Tupusuctu*), R. Syme met l'histoire de cette ville en relation avec les expéditions contre les Gétules (*alias* les Musulames), les déplacements des camps de la *Legio III Aug.*, le refoulement des Musulames et leur cantonnement entre 103 et 105, l'encerclement de l'Aurès. *Thubursicum* devient municipe sous Trajan (vers 110), qui rattache la ville à la Proconsulaire. Occasionnellement, étude des gentilices *Larcius*, *Laberius* et de leur importance historique.

X. M. P. Charlesworth, *Roman trade with India : a resurvey*, p. 131-

143. Vingt-cinq ans après son livre célèbre : *Trade-routes and commerce of the Roman Empire* (traduit en français par P. Grimal en 1938), et après la découverte d'une statuette d'ivoire de provenance indienne (Lakhshmi) à Pompéi, comme, inversement, de poteries arétines (de Tibère, donc antérieures à l'utilisation normale des moussons) à Vîranpatnam (pas Arikamedu !), près de Pondichéry, et de verreries romano-syriennes à Bégram, au nord de Kaboul (fouilles Hackin), l'auteur fait le point et indique les recherches désirables en ce domaine : étudier la protection des convois, le statut des négociants, les relations diplomatiques entre Rome et les États indiens, le texte de Ptolémée ; rechercher des objets indiens dans les collections. Sur la littérature tamoule, voir à présent P. Meile, *Les Yavanas dans l'Inde tamoule*, dans *Mél. asiatiques*, 1940-1941, p. 85-123, leçon exemplaire de prudence dans l'interprétation de textes difficiles : les Yavanas ne sont pas nécessairement des Occidentaux.

XI. W. K. Prentice, *James the brother of the Lord*, p. 144-151. Au moment de la Crucifixion, les disciples n'auraient pas eu la notion que Jésus fût le Christ (assertion qui soulèvera sûrement des discussions...). Si cette révélation n'a pas été faite à ses disciples par Jésus lui-même — avant ou après sa mort — il faut que l'idée qui allait changer la face du monde leur ait été donnée par quelqu'un : « il est loin d'être évident que ce quelqu'un fût Jacques, le frère du Seigneur, mais... » (??).

XII. D. Magie, *A reform in the exaction of grain at Cibyra under Claudius*, p. 152-154. Dans une inscription de Cibyra, publiée par Le Bas et Waddington, commentée notamment par A. Wilhelm et L. Robert, l'auteur propose de lire πρᾶξιν (*exactio*) au lieu de πρᾶσιν (*venditio*) qui est écrit. On comprend ainsi mieux la nature des abus dont s'était rendu coupable un agent subalterne du fisc impérial.

XIII. P. R. Coleman-Norton, *The Apostle Paul and the Roman Law of Slavery*, p. 155-177. Raisons diverses pour lesquelles l'Apôtre n'a pas ébranlé ce fondement de la société antique qu'était l'esclavage.

XIV. H. C. Youtie, *The Heidelberg Festival Papyrus : a reinterpretation*, p. 178-208. Révision critique, lecture considérablement améliorée, restitution plus complète et commentaire historique de ce papyrus intéressant, notamment, au point de vue religieux : fêtes de Bès, de Typhon, des roses (*Rhodophoria* = *Rosalia*), d'Isis.

XV. J. Day, *The value of Dio Chrysostom's Euboean Discourse for the economic Historian*, p. 209-235. Pour nous, Français, l'*Euboïque* — qui est un petit chef-d'œuvre littéraire — est à présent mieux accessible dans la belle traduction de M. P. Mazon et prend toute sa valeur de document d'histoire par le commentaire dont son traducteur l'a fait bénéficier (*Lettres d'Humanité*, II, 1943). La nouvelle (un peu utopique) du philosophe contribue à la propagande de Trajan en faveur d'un

retour à la terre et à la politique de mise en valeur des grands domaines (cf. la *Lex Manciana* et les célèbres inscriptions tunisiennes), politique qui, conformément aux idées de M. J. Carcopino, apparaît de la sorte n'avoir été nullement limitée à l'Afrique. J. Day, sauf erreur, ne cite pas l'étude de M. P. Mazon ; c'est qu'il se place à un autre point de vue. Il retrace l'histoire économique de l'Eubée depuis la période classique et constate que l'œuvre de Dion renferme, en somme, beaucoup plus de *Dichtung* que de *Wahrheit* : l'île, sous Trajan, avait beaucoup perdu de sa prospérité ; mais elle n'était pas aussi déchue que la fiction de Dion pourrait le faire croire. L'historien des faits économiques fera bien de se défier de ce trop beau texte. Voire ! P. Mazon avait déjà relevé des inadvertances de Dion (p. 72 et 73, notes ; on en pourrait relever d'autres : cf. *Eub.* 21 et 29) et parlait d' « idylle paysanne » (p. 48). Mais, en somme, il suffit que l'historien soit en garde, surtout s'il a plaisir aux beaux récits, ce qui ne saurait être un plaisir coupable... En relisant ce texte, je relève, à mon tour, une difficulté de plus, peut-être encore inaperçue, contradiction qui accentue, je crois, le caractère fictif du conte, mais sans rien enlever (au contraire) à l'efficacité du *message* : la terre sur laquelle se sont établis les Chasseurs est, nous dit-on (*Eub.*, 12), une ancienne propriété privée confisquée par l'Empereur ; c'est donc devenu une terre vraisemblablement fiscale, comme les grands domaines impériaux d'Afrique qui ont une origine analogue. Or, les habitants de la ville (Carystos) prétendent lever des droits sur l'exploitation de ce sol *public* — c'est-à-dire dépendant de leur cité : le programme de « l'honnête homme », si semblable à la *Lex Manciana*, et où P. Mazon « croit entendre la voix même de Trajan », est proposé par un citoyen de la ville à l'assemblée. Nouvelle inadvertance chez Dion? Peut-être. Mais n'a-t-il pas brouillé volontairement les pistes, donné à la morale de son histoire une portée plus générale (les collectivités municipales pouvant en faire *aussi* leur profit pour la mise en valeur de leurs terres)? A moins encore que les terres confisquées aient été, par quelque libéralité de l'Empereur, constituées en *habous* au profit de la ville, par cession de leurs revenus éventuels.

XVI. T. R. S. Broughton, *New evidence on Temple-estates in Asia Minor*, p. 236-250. Partant d'une inscription récemment publiée (*Ann. épigr.*, 1940, 44), qui constate la restitution, par Hadrien au Zeus d'Aezani, des territoires que lui avaient jadis donnés les rois Attale (I[er] plutôt que II) et Prusias (I[er] plutôt que II), l'auteur montre que, contrairement aux vues de W. Ramsay, généralement admises, les rois, puis les Empereurs n'ont nullement restreint les possessions des temples (nouvelle interprétation de *O. G. I. S.*, II, 502). Les propriétés des dieux en Asie mineure se sont même plutôt accrues aux époques hellénistique et romaine, en raison de l'enrichissement général du pays.

XVII. C. B. Welles, *The Population of Roman Dura*, p. 251-274. Étude importante et nouvelle de démographie (et d'histoire de la civilisation)

fondée surtout sur l'onomastique des habitants de Doura-Europos. Sous le « paternalisme » *philhellénique* des Parthes (et ceci conformément à une idée originale d'Altheim), l'élément indigène et l'élément gréco-macédonien profitaient également de la *Pax Parthica* ; et l'hellénisme put être maintenu, ainsi que les institutions traditionnelles, pendant près de trois siècles. L'occupation par Rome, en 165 après J.-C., a entraîné la ruine de la civilisation traditionnelle, en ouvrant une phase décisive et « révolutionnaire » de l'histoire démographique, culturelle, institutionnelle de la cité (qui deviendra municipe, puis colonie : Αὐρηλιανοὶ 'Αντωνινιανοι Εὐρωπαῖοι). Le mélange des races et la subversion de l'hellénisme (ou plutôt la substitution à l'hellénisme [« bourgeois »] traditionnel, d'un nouvel hellénisme plus mélangé et de moindre qualité [« militaire », si on peut dire]) s'accentuèrent inévitablement lorsque, en 208, Septime-Sévère [partant pour l'Extrême-Occident britannique] transforma la ville en une place d'armes et la bourra « d'une soldatesque levantine », dont beaucoup de vétérans s'établirent sur place : la bourgeoisie des anciens riches disparut par étouffement dans les décades qui suivirent. C'est une population étrangement mêlée qui, par la *Constitutio Antoniniana* de 212, reçut la cité romaine (les habitants se bornèrent à user de leur nouveau gentilice *Aurelius* comme d'un prénom nullement obligatoire). Le christianisme se répandit. « Dans l'espace d'un demi-siècle (208-256 après J.-C.), Doura a vécu de bout en bout [et à un rythme accéléré] la tragédie de l'Empire romain qui, tentant d'assurer *ensemble* la civilisation et la sécurité, en vint à perdre l'une et l'autre. » J'ai essayé de conserver le ton un peu paradoxal de ce mémoire, riche d'idées, de science, et fondé, on le sent, sur la parfaite connaissance d'une documentation encore partiellement inédite. Certaines des interprétations de l'auteur soulèveront bien des discussions... Tout ce qui concerne Septime-Sévère est particulièrement intéressant ; mais il ne faudra pas tirer de l'histoire de Doura des conclusions trop générales : le cas de la ville ne nous renseigne que sur le « milieu » des zones frontalières orientales.

XVIII. H. Mattingly, *The clash of the coinages circa 270-296*, p. 275-289. Étude sur la circulation des monnaies dans les Gaules et en Bretagne, de l'avènement d'Aurélien à la réduction de la dissidence bretonne, d'après la composition des « trésors » retrouvés, méthode nouvelle dont il y a beaucoup à attendre [et, d'ailleurs, déjà pratiquée en France avec grand succès par le regretté P. Le Gentilhomme]. Pendant cette période, qui reste fort troublée, le nouveau billon mis en circulation à partir de 274 après J.-C. avec la marque XX.I, communément tenu pour un *antoninianus* (ou plutôt un *sesterce*, selon l'auteur), n'a pu résorber, dans le domaine considéré, la mauvaise monnaie (en principe décriée?) qui avait été émise tant par les Empereurs « romains » que par les Empereurs « gaulois ». La nouvelle pièce paraît avoir reçu si mauvais accueil de la population que l'atelier de Lyon n'y apposa

jamais la marque XX.I, indiquant sans doute un taux d'échange jugé abusif par les Gaulois et les Bretons, et que cette marque n'apparaît sur les « *antoniani*-sesterces » des ateliers de l'Ile que pendant la courte période où Carausius fut toléré dans le collège impérial (289-292 environ). La composition des cinquante-cinq trésors étudiés (dont vingt-six sont « continentaux ») montre qu'à l'époque des enfouissements (qui ne sont pas nécessairement en rapport avec les invasions germaniques, et dont beaucoup sont postérieurs) la grosse masse des espèces en circulation dans cette partie de l'Empire provenait aussi bien des frappes « gauloises » que des frappes « romaines ». — Qu'il me soit permis d'ajouter, en mémoire d'un excellent numismate trop tôt disparu, que P. Le Gentilhomme a laissé dans une étude posthume, malheureusement bien courte, une documentation susceptible de compléter, de confirmer et peut-être même de nuancer sur quelques points les conclusions du savant numismate britannique (*Le jeu des mutations de l'argent au IIIe siècle, étude sur l'altération de la monnaie romaine de 215 à 275*, dans *Métaux et civilisations*, I, 1946, p. 113-127). Une histoire très précise du titre de l'*antoninianus* (dans les différents ateliers) est fondée pour la première fois sur le résultat de *très nombreuses* analyses des alliages (j'essaye, pour ma part, de faire bénéficier le denier de Septime-Sévère d'une recherche analogue, qui promet d'ores et déjà d'être fructueuse). D'après les chiffres de P. Le Gentilhomme, l'inflation dans l'Empire « gaulois » a atteint et dépassé l'ampleur de l'inflation « romaine » (sauf sous Postumus, pendant la courte période 261 à 266), aboutissant à l'émission d'un *antoninianus* au titre de 10 ‰ (au lieu de *19-25*). Surtout, un « numéraire de pacotille » émis par des ateliers locaux (par exemple, *art. laud.*, fig. 12, pièces inédites d'Autun?) « a submergé en Gaule les *antoniniani* des ateliers officiels » sous une masse de pièces sans trace d'argent : ce numéraire « était encore émis en Gaule au temps de Probus, vers 280, en dépit de la réforme monétaire d'Aurélien », qui se borna à relever le titre de l'*antoninianus*-sesterce à 40-45 ‰.

XIX. L. C. West, *The coinage of Diocletian and the Edict of Prices*, p. 290-302. Dans ces pages, dont la densité défie tout résumé, l'auteur fait une intéressante tentative pour déterminer la valeur des espèces monétaires créées par Dioclétien (en 296), d'après les prix indiqués dans l'*Édit du Maximum* (301), qui doivent avoir été payables commodément, c'est-à-dire avec le moins possible de pièces différentes. Pour L. C. West, la donnée de l'Édit : 1 livre d'or = 50.000 deniers, est insoutenable : il y a une erreur, pour 60.000[1], qui font 60 pièces d'or (à 1/60

1. Ajoutons qu'en onciale et en minuscule ancienne la confusion entre ε (= 5) et ϛ (= 6) est possible et fréquente. — Cf. par ex. Dion Cassius, 73, 17, 5 : *66* (*lire 65?*) : le lapicide peut donc avoir mal copié un manuscrit ; d'où, sur la pierre, $\overset{E}{M}$ (= πέντε μυριάδες), pour $\overset{ϛ}{M}$ (= ἓξ μυριάδες)?

de livre) ou 1.200 *argentei* (à 1/96 de livre) : rapport entre l'or et l'argent 1 : 12,5, comme sous Auguste, si on admet avec l'auteur qu'une pièce d'or de Dioclétien = 20 pièces d'argent du même système [en somme, les deux systèmes d'Auguste (A) et de Dioclétien (D) pourraient se résumer, à cet égard, en une formule unique :

$$(A)\ \frac{42 \times 25}{84} = (D)\ \frac{60 \times 20}{96} = 12{,}5].$$

XX. A. Alföldi, *The Initials of Christ on the Helmet of Constantine*, p. 303-311. Cette étude, d'un intérêt passionnant, doit être considérée comme un complément au mémoire du même auteur : *The Conversion of Constantine and Pagan Rome*, 1948. A. Alföldi revient en détail sur un petit médaillon d'argent de Léningrad et cherche à en déterminer l'origine et la date en se fondant sur l'étude du style ; cette étude, loin de n'aboutir qu'à de « vagues considérations esthétiques », peut donner le même genre de certitude que l'étude paléographique d'un manuscrit à dater. L'auteur attire donc l'attention sur un graveur monétaire excellent, « le Maître d'Ostie », qui a travaillé d'abord pour Maxence, et dont l'influence et peut-être la main se reconnaissent sur le médaillon de Léningrad — aussi bien dans le type du droit (buste de Constantin *de face ;* et ici un rapprochement saisissant est fait avec la tête de l'Empereur sur un des reliefs retaillés de l'Arc de Constantin) que dans la scène du revers (*adlocutio*). Pour A. Alföldi, le médaillon a été indubitablement frappé à Ticinum, à l'occasion des *decennalia* (25 juillet 315). Or, le casque de l'Empereur y présente le symbole *guerrier* du chrisme, et ce ne peut être, à cette date, qu'une allusion à la bataille du Pont Milvius (28 octobre 312).

XXI. G. Downey, *The economic Crisis at Antioch under Julian the Apostate*, p. 312-321 (d'après le *Misopogôn*). La ville souffrait des préparatifs de la guerre d'Orient et de la présence du *comitatus* impérial. Insuffisance des moyens mis en œuvre par l'Empereur, son échec et son impopularité auprès des riches et des pauvres.

XXII. A. E. R. Boak, *Tesserarii and Quadrarii as Village Officials in Egypt of the fourth century*, p. 322-335. Deux papyrus grecs inédits de 314 après J.-C. avec traduction : le τεσσαλάριος (ou θεσ-) des villages est un employé civil ; sa nomination : ses fonctions (fiscales) peuvent dériver de celles du *tesserarius* latin, qui est un militaire (et a pu s'occuper d'approvisionnements).

XXIII. P. Charanis, *The Aristocracy of Byzantium in the thirteenth Century*, p. 336-355. Concerne l'histoire byzantine du Moyen Age, et notamment la politique de collaboration (alliances et faveurs) de l'Empereur Michel Paléologue avec l'aristocratie.

J. GUEY.

Matteo Della Corte, *Cleopatra M. Antonio e Ottaviano nelle allegorie storico-umoristiche delle argentorie del tesoro di Boscoreale*. Pompéi, 1951 ; 1 vol. in-12, 76 pages.

Pour célébrer son soixante-seizième anniversaire, l'ancien directeur des fouilles de Pompéi, M. Matteo Della Corte, dont le monde savant admire, depuis un demi-siècle, l'activité et la maîtrise d'épigraphiste, nous a proposé une explication originale de plusieurs des pièces d'argenterie du fameux trésor de Boscoreale.

Il a repris l'examen de la patère d'où émerge — pour emprunter les termes mêmes de la description classique d'Héron de Villefosse — la figure d' « une femme plantureuse » dont « les traits, sans être délicats, respirent la jeunesse, la force, la beauté ». Héron de Villefosse y avait vu la personnification de l'Afrique, Helbig celle de l'Égypte ou d'Alexandrie. M. Della Corte se sépare de ses devanciers : 1° Si les défenses d'éléphant dont le buste est orné s'accordent avec la première, si l' « uraeus » qui le surmonte cadre avec la seconde, le cumul de ces deux attributs les dépasse l'une et l'autre. 2° La vie qui anime ce buste ne convient pas à une allégorie et dénote un portrait. 3° D'autres attributs, notamment l'aspic tenu dans la main droite, et, dans la main gauche, la corne d'abondance où s'inscrit la transposition graphique des noms des jumeaux issus d'Antoine et de la reine d'Égypte : Alexandre Hélios et Cléopâtre Séléné, prouvent que, si portrait il y a, il ne saurait s'agir que du portrait de la Grande Cléopâtre.

Tout ce raisonnement de M. Della Corte est vigoureusement déduit ; et, bien loin de discerner l'objection qui pourrait lui être opposée, j'aperçois les arguments supplémentaires qui seraient propres à en corroborer la conclusion : la ressemblance du visage de la patère tant avec la tête Maspero qu'avec l'effigie de la monnaie d'Ascalon dont j'ai annexé les photographies à mon mémoire de 1937 sur *César et Cléopâtre* ; la vraisemblance que Cléopâtre, couramment identifiée à la nouvelle Isis, ait été représentée, comme souvent Isis, en déesse panthée.

Mais c'est précisément cette forme de divinisation qui me gêne pour accepter les vues que M. Della Corte a spirituellement développées sur le sens à attribuer à d'autres pièces du trésor. Le lion, l'éléphant, la panthère, l'âne, uniformément chevauchés par des amours, au lieu de symboliser, comme le prétend M. Della Corte, soit la fortune d'Antoine fondée sur l'amour de Cléopâtre, soit la résistance d'Octave à la séduction de l'Égyptienne, se rattachent bien plutôt au cycle bacchique et, dans l'hypothèse la plus favorable, ne se rapportent à Antoine que par le détour des prétentions du triumvir à passer pour le Neos Dionysos parèdre de la nouvelle Isis.

Sans doute, on ne méconnaîtra point l'ingéniosité du rapprochement, que M. Della Corte a emprunté à Minervini, de la peinture obscène de

Pompéi (*Raccolta pornografica*, 14), où la Victoire couronne un âne ithyphallique en train de besoigner un lion, avec l'anecdote qui nous est contée à la fois par Suétone (*Caes.*, 96) et par Plutarque (*Ant.*, 65) et suivant laquelle, au matin d'Actium, Octave, sortant de sa tente, buta sur un ânon, qui s'appelait Nikôn, le vainqueur, conduit par un ânier qui s'appelait Eutychus, l'heureux, et se réjouit de ce présage favorable au point de vouloir, après sa victoire, en immortaliser le souvenir dans un groupe de bronze. Mais la peinture de Pompéi est indépendante du trésor de Boscoreale et, d'ailleurs, on conçoit mal qu'un admirateur de Cléopâtre ait tenu à souligner d'une grossièreté la défaite d'Antoine.

Quant au skyphos qui oppose, toujours chevauchés par des amours, un lion et un taureau, on aura peine à croire que le lion y représente Antoine et le taureau Octave. D'abord, Octave n'a pu être confondu que difficilement à la fois avec un taureau et avec un âne. Ensuite, le *graffito* invoqué à l'appui de cette exégèse, *C. I. L.*, IV, 6757 : *Taurus Octavianus Victoriae*, ne paraît pas avoir jamais comparé Octave à un taureau. Un partisan d'Octave l'eût appelé *Caesar* et non pas *Octavianus ;* et un adversaire d'Octave se sera naturellement complu, en distribuant les lauriers d'Actium, à en décerner la meilleure part à son lieutenant Statilius *Taurus* (Vell. Pat., II, 85, 3).

Malgré ces réserves, M. Della Corte aura bien mérité du trésor de Boscoreale. Plus on estimera plausible son identification du portrait de Cléopâtre en Isis panthée, moins il sera aisé de contester l'authenticité d'une argenterie ciselée, selon toute vraisemblance, dans Alexandrie, à la cour des « amants inimitables ». Et M. Della Corte aura mérité mieux encore du Musée du Louvre qui l'a autrefois acquise. Car, si elle a passé entre les mains d'un richard de Boscoreale, comme le soutient, non sans bonnes raisons, M. della Corte, après la mort de Néron et à la suite de la vente aux enchères du mobilier de la villa que la dynastie julio-claudienne possédait à Pompéi dans le *Pagus Augustus Felix suburbanus*, il y a de grandes chances pour qu'elle provienne du butin qu'Octave avait jadis rapporté d'Égypte et dont une très belle partie enrichit aujourd'hui nos collections nationales.

Jérôme CARCOPINO.

Allan Chester Johnson, *Egypt and the Roman Empire* (2e « série » de *The Jerome lectures*). Ann Arbor, University of Michigan press, 1951 ; 1 vol. in-12, 183 pages.

Ce sont six conférences faites, selon les conditions du fondateur, à l'Université du Michigan en 1947, puis à l'*American Academy* de Rome en 1948. Pour la publication, leur texte a été complété par des références et des notes, même plus récentes, ainsi que par un index. Les thèmes traités concernent surtout l'Égypte du Bas-Empire à la conquête musulmane, un pays et une période que l'auteur connaît parti-

culièrement bien. Mais il ne s'interdit ni de comparer avec d'autres régions de l'Empire ni de remonter, afin de suivre l'évolution, souvent plus haut que le début du IIIe siècle, principalement jusqu'à Auguste. On sait qu'il a donné en 1936, sous le titre *Roman Egypt*, le tome II de *An economic survey of ancient Rom* de Tenney Frank : compte tenu de ce qui différencie un livre et des conférences, l'orientation des recherches et leur méthode sont analogues.

Ces conférences portent, en effet, sur la vie économique, et surtout financière, dans ses rapports avec l'organisation sociale et administrative. Elles se groupent aisément deux à deux : dans l'ordre, le monnayage et l'inflation, puis le régime agraire et le servage, enfin les impôts et l'administration. A. C. Johnson suit de très près les documents, dont les séries abondantes et précises sont séparées parfois, notamment pour le ve siècle, par tant d'irréparables lacunes. Il en dégage les enseignements avec beaucoup de prudence, ce qui ne l'empêche pas, pourtant, d'aboutir à des conclusions très positives, dont je crois bon de résumer les principales afin qu'on en aperçoive l'intérêt.

Loin de l'empirer, l'inflation a amélioré le sort des paysans égyptiens en diminuant, si on les exprime en nature, le poids de leurs charges fiscales : sous Auguste, le cultivateur de 5 aroures versait la valeur de 33 artabes de céréales ; sous Justinien, il ne versait plus que la valeur de 13. L'évolution du régime agraire lui fut également favorable. Sous Dioclétien disparurent les statuts de la terre qui, à des titres divers, la plaçaient sous le contrôle du souverain et réduisaient pratiquement le travailleur au rang de tenancier. Une grande partie du sol devint propriété collective du village et, comme membre de cette communauté, le paysan se transforma en propriétaire. Des mesures furent prises pour empêcher la formation de grands domaines privés, comme il s'en développait alors dans les régions occidentales de l'Empire. Constance, Théodose, Justinien veillèrent à réduire les pouvoirs et à interdire l'extension du patronat. Réorganisée par Dioclétien, l'administration, en Égypte, était moins puissante, moins corrompue et moins coûteuse qu'auparavant ; les mêmes taxes, en théorie au moins, pesaient désormais sur les Grecs et sur les Romains que sur les indigènes. Bref, « l'Égypte de la période byzantine jouissait d'une prospérité économique et d'une indépendance sociale plus grandes qu'en aucune autre période de son histoire » (p. 131).

A. C. Johnson ajoute (p. 156) qu'il en était peut-être également ainsi dans d'autres provinces orientales. Mais il faudrait, pour s'en assurer, une documentation aussi riche que celle qui nous a été livrée par le sol égyptien.

André AYMARD.

Dominique Sourdel, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine* (*Inst. franç. d'Archéol. de Beyrouth, Biblioth. arch. et hist.*, t. LIII). Paris, Impr. nationale et P. Geuthner, 1952 ; 1 vol. in-8°, xvi + 136 pages, 1 index, 6 planches hors texte.

Le Hauran, aux confins de la Syrie et de l'Arabie, manque d'unité géographique et les auteurs anciens y avaient déjà reconnu trois paysages. La population n'offre pas davantage d'homogénéité, car les vagues de peuplement y ont laissé des couches judéo-araméennes, araméo-arabes et purement arabes. Les genres de vie se partagent entre le semi-nomadisme des Safaïtes et le sédentarisme des Nabatéens. A cette diversité des populations répond la pluralité des langues et aucun de ses nombreux conquérants n'a réussi à faire l'unité de ce petit pays, dont toute l'originalité est d'être une zone de contact et de passage. Quel pouvait être le retentissement d'une telle position sur les cultes? Dominique Sourdel, en neuf chapitres, énumère les entités qu'il groupe, d'après les traditions dont elles relèvent, en dieux syro-phéniciens (Baalshamin ; Héraklès et Kronos ; Hadad et Atargatis : Artémis ; Jupiter Héliopolitain ; Zeus Damaskênos ; Bêl ; Zeus Marnas ; Zeus Beelbaros), divinités gréco-orientales (Tyché et Hélios), divinités nabatéo-arabes (Dusarès ; Allat, Al-'Uzza, Azizos ; Arès ; Théandrios ; Shai 'al-Qaum et Lycurgue ; Manaf ; Ethaos ; Zeus du Safa ; Ashar ; Solmos ; Allah), dieux étrangers (Zeus Ammon ; Isis ; Mercure ; Mithra).

Première conclusion, très naturelle, il est vrai : les cultes en eux-mêmes, tout comme les édifices cultuels, reflètent les étapes du peuplement. Deuxième conclusion : le Hauran n'a pas connu un panthéon organisé, mais un pluralisme religieux, qu'expliquent l'absence d'un corps sacerdotal hiérarchisé et la multiplicité des centres cultuels. Troisième conclusion : l'emprise religieuse de Rome, privée du secours des colons, est à peu près inexistante : le chapitre consacré au culte impérial ne compte que trois pages, et, à part le pays natal de Philippe l'Arabe, aucune région ne s'est beaucoup souciée du souverain politique du pays, qui a cependant connu, à ce moment, un grand développement urbain. Au contraire, l'hellénisme de la Syrie, où les usages orientaux avaient subi l'influence des conceptions grecques, a marqué les cultes nabatéo-arabes : ceux-ci évoluent vers une harmonisation avec le panthéon grec, non seulement par le nom grec qu'ils revêtent (l'occidentaliste retrouve le pays d'origine de ces Nabatéens qui n'oubliaient pas leurs dieux ancestraux à Volubilis : voir L. Robert, *R. É. G.*, 1936, p. 1-8, et non 1939, comme on le trouve chez Sourdel, p. 96, n. 7), mais encore par la transformation de leur personnalité. Quatrième conclusion : nous sommes en présence d'une religion de sédentaires, qui songent essentiellement aux biens terrestres en ce grenier à blé de la Syrie, et

qui ont fait de la saison des récoltes leur grande période sacrée ; chez eux, aucune divinité caravanière ne reçoit audience.

Ces résultats sont le fruit d'une étude poursuivie avec une méthode parfaite : documents épigraphiques, archéologiques et numismatiques sont étudiés avec une acribie et une prudence remarquables, alliées parfois à une grande fermeté (p. 65 sqq., contre l'assimilation Dusarès-Sol Invictus). Il est heureux, par exemple, de voir l'auteur mesurer l'importance d'un dieu non seulement aux dédicaces qu'il a su inspirer, mais aussi à la diffusion des noms théophores. Une bibliographie presque toujours critique (un peu faible sur le culte impérial), un index analytique aident au maniement d'un livre illustré de deux cartes : n'aurait-on pu tirer davantage de leur comparaison et superposition et montrer, par exemple, la richesse religieuse des zones de contacts : juxtaposition pacifique ou, parfois, rivalités et même luttes? Il n'en reste pas moins que l'ouvrage se présente comme un modèle d'inventaire, orienté vers des conclusions mesurées. L'épigraphiste grec et l'arabisant, dont les qualités se complètent avec bonheur chez Sourdel, se doivent maintenant d'embrasser de plus vastes horizons.

Robert ÉTIENNE.

Barthélemy-A. Taladoire, *Commentaires sur la mimique et l'expression corporelle du comédien romain.* Montpellier, impr. Ch. Déhan, 1951 ; 1 vol. in-8°, 138 pages.

Il est essentiel pour toute pièce de théâtre qui l'est réellement de nous imaginer ce que le comédien en fait à la représentation. Nous ne pouvons la juger que quand elle a atteint à toute l'existence qui lui est propre, et cette existence est celle de la scène. Plaute ni même Térence n'ont écrit pour la lecture. D'autre part, nous en savons assez pour connaître l'importance que le public romain attachait à la mimique et, dans les transformations que les modèles grecs ont subies devant lui, nous soupçonnons le rôle joué par des traditions indigènes qui donnaient à la danse, au mouvement scénique, une part plus grande que la Comédie nouvelle.

M. Taladoire, qui est latiniste et homme de théâtre, qui anime à l'Université de Montpellier un centre de recherches dramatiques, était tout naturellement porté à examiner les problèmes que pose cette question. Il l'a fait dans des commentaires volontairement discursifs, qui examinent tour à tour le témoignage des pièces (il y rattache celui des Commentaires de Donat et d'Eugraphius), les documents figurés (il les trouvait réunis dans le recueil de Mme Margarete Bieber et n'y a pas ajouté), le jeu masqué et, enfin, le témoignage des rhéteurs. Les sources sont diverses ; mais leur rendement n'est pas aussi abondant qu'on pourrait le souhaiter.

On sait que le texte des comiques latins est réduit à lui-même : il ne

semble pas que les exemplaires sur lesquels travaillaient les comédiens fussent agrémentés d'indications supplémentaires. M. Taladoire envisage la question, p. 52, à propos du commentaire de Donat. On est un peu surpris qu'il n'ait pas fait état des recherches de M. Andrieu sur Térence : on sait que même l'attribution des répliques à tel ou tel personnage ne figurait pas sur les textes les plus anciens. C'est donc des vers eux-mêmes qu'il faut dégager les jeux de scène. Il est vrai de dire que, précisément parce qu'il n'avait pas d'autre moyen à sa disposition, l'auteur pouvait être porté à incorporer aux paroles de ses héros les renseignements nécessaires. M. Taladoire le montre d'une façon très intéressante dans son premier chapitre ; peut-être aurait-il pu chercher à préciser s'il n'y avait pas des différences entre les *cantica* et les *diuerbia*, entre les rôles aussi.

Les illustrations des manuscrits de Térence, relativement tardives (fin du IIIe, seconde moitié du IVe siècle), ne seraient, selon les recherches d'Engelhardt et de M. Jachmann, que de simples images sans rapport avec le théâtre. Les observations de M. Taladoire lui permettent de corriger ce que ces affirmations ont de trop absolu et on lira avec profit ce qu'il dit p. 54-57. On trouvera peut-être qu'il y aurait eu intérêt à lier davantage ces remarques avec l'étude des documents figurés qui vient ensuite.

Cette étude est rapide. Elle offre l'inconvénient de ne pas distinguer entre ce qui est grec et ce qui est italien, entre ce qui ressortit proprement de la comédie et ce qu'on peut rattacher à l'atellane et au mime. Je suppose que la discrimination est difficile à faire, et M. Taladoire, non sans raison, est peu porté à ajouter des hypothèses gratuites à celles que certains entassent volontiers (voir ce qu'il dit p. 62-63). N'importe : trop de prudence confine ici à la timidité. Et nous sommes entièrement désarmés pour répondre à la question de savoir en quoi la mimique d'un acteur de Plaute pouvait différer de celle d'un acteur de Ménandre, en quoi elle pouvait être proprement dans des traditions italiennes.

Sur l'usage du masque, il était difficile de trancher une controverse qu'aucun élément nouveau n'est venu enrichir. On goûtera les observations de la page 84 : le masque, tout figé qu'il est, « change d'expression selon les mouvements du corps et les gestes de l'acteur qui le porte ». Cela devait être particulièrement vrai dans le théâtre antique, où le spectateur en plein air, éloigné de la scène, s'attachait moins au visage et plus au comportement de toute la personne (cf. p. 103).

Ce que les rhéteurs nous enseignent de la parenté entre l'art du comédien et l'action de l'orateur rend fort probant le dernier chapitre. Cicéron et Quintilien nous ont conservé sur celle-ci des indications détaillées, dont il est légitime de faire notre profit pour celui-là, et cela d'autant plus que ne manquent pas chez eux sur des points particuliers les rapprochements entre la scène et le forum (cf., par exemple, l'observa-

tion notée p. 106, n. 2). On en retire la certitude que les comédiens devaient avoir une formation aussi précise et posséder des traditions aussi définies pour la mimique que celles que l'orateur trouvait devant lui. Ce qui ressort notamment est l'importance toute particulière du jeu des mains, de la *chironomie.*

Pierre BOYANCÉ.

Henry Bardon, *La littérature latine inconnue.* T. I : *L'époque républicaine.* Paris, Klincksieck, 1952 ; 1 vol. in-8°, 382 pages.

« Il faut en convenir : nous ne connaissons pas la littérature latine. » Cette phrase un peu tranchante, par laquelle M. Bardon commence sa préface, est vraie jusqu'à un certain point, si l'on songe à tout ce que nous avons perdu et, dans le nombre, à maintes œuvres de premier ordre. Toutefois, il s'en faut que ce que nous avons conservé doive au hasard seul d'être venu jusqu'à nous. Dans une large mesure, la tradition s'explique par la hiérarchie des valeurs admise dans l'antiquité et ce que nous avons l'habitude d'appeler la littérature latine en reste tout de même la meilleure part. Relisons le livre X de Quintilien. Cette constatation consolante, qu'il nous paraît légitime et nécessaire d'opposer à M. Bardon, ne diminue pas l'intérêt présenté par son entreprise : montrer tout ce que nous pouvons acquérir d'enseignements en scrutant les notices et les fragments relatifs à tant d'auteurs dont les œuvres nous sont inconnues.

Cet intérêt est double. Une littérature, ce ne sont pas seulement les chefs-d'œuvre qui, restés vivants d'âge en âge, appellent à eux les lettrés. C'est tout l'ensemble de ce qui a constitué la production intellectuelle d'un peuple, et cela mérite en soi d'être considéré par l'histoire dans cette résurrection intégrale du passé qui est son idéal impossible à atteindre, mais impossible aussi à abdiquer. Notre jugement définitif sur Rome peut être commandé en partie par la masse de ces auteurs de second ordre, qui servent à définir l'évolution des genres, l'histoire des écoles, les métamorphoses du goût et les besoins du public. M. Bardon s'est très justement attaché à cet aspect de son effort en groupant sa matière par genres (cf., par exemple, ce qu'il dit, p. 337 et suiv., des *neoteroi*).

Mais les grandes œuvres elles-mêmes ont besoin, pour être pleinement comprises et appréciées, de ne pas être isolées de l'ensemble des autres (p. 32, l'originalité de Caton éclate, si l'on restitue la figure des premiers annalistes). Tite-Live, sans la longue théorie de ceux qui le précèdent, n'a pas, assurément, le même sens. On peut estimer, du point de vue de l'art, qu'ayant porté leur matière à sa perfection, il les rend en quelque mesure inutiles, et que c'est là, justement, le bénéfice du génie : un chef-d'œuvre pourrait être défini ce qui permet de faire l'économie d'œuvres médiocres ou moins bonnes. Mais, en fait, il y a quelque

artifice dans ce superbe isolement des chefs-d'œuvre, sur lequel repose en partie l'esthétique classique. L'œuvre, par elle-même, reste toujours ouverte sur son passé et c'est Tite-Live lui-même qui nous donne la curiosité de ces annalistes qu'il nomme et critique — trop brièvement pour notre goût. L'étude de M. Bardon projette ainsi indirectement des faisceaux de lumière sur les grands auteurs que nous avons encore, et c'est tout naturellement que certains de ses chapitres s'intitulent : « Autour de Cicéron... », « Autour de César... », etc.

Dans les littératures conservées, l'exploration des secteurs obscurs a une troisième utilité qui n'est pas la moindre, mais qui nous est, hélas ! refusée pour l'antiquité. C'est de nous inviter à remettre en question ces échelles mêmes de valeur que les générations se transmettent les unes aux autres. De là les réhabilitations ou les disgrâces. On ne s'en fait pas faute, par exemple, pour la poésie française de Sainte-Beuve à André Gide où à M. Thierry Maulnier, et il reste possible que chaque siècle littéraire se fasse du passé l'image qui convient à la fois à ses moyens d'investigation et à son idéal. Cette révision, toujours en instance, des jugements acquis ne saurait se faire quand la sanction frappant certains auteurs a été la chute totale de leur œuvre dans le néant. Tout au plus peut-on soupçonner les injustices, entrevoir les mérites évanouis, et M. Bardon le fait plus d'une fois avec la finesse prudente qui est la marque de ses analyses.

La critique qu'on ne manquera pas de lui faire est sa définition même de la littérature « inconnue ». On aurait aimé qu'il s'expliquât lui-même à fond là-dessus. Il n'exclut pas de sa matière seulement les œuvres conservées, mais tous les auteurs qui ont laissé assez de fragments pour qu'on puisse les étudier. Cela va très loin, puisqu'il bannit ainsi de sa recherche Livius Andronicus, Naevius, Ennius, Caton, Cécilius, etc., etc., et même Fabius Pictor. On sent que le point critique est celui de préciser le moment où les fragments deviennent assez rares et assez pauvres pour que l'écrivain puisse être qualifié d'inconnu. Pratiquement, un critère allégué plusieurs fois par M. Bardon est l'existence ou l'absence de travaux modernes assez importants sur l'auteur. Critère délicat, on l'imagine, puisqu'il joue contre Valerius Antias, mais non pour Scipion Émilien, Cassius Hemina, Sisenna ou pour des orateurs aussi célèbres qu'Antoine et que Crassus, sur lesquels on a pourtant beaucoup écrit (cf. p. 169, n. 1, et p. 171, n. 8). La modestie de M. Bardon lui fait aussi considérer qu'il n'a pas à insister là où quelqu'un, à son avis, a déjà dit l'utile ou le nécessaire : ainsi pour l'atellane, p. 164 et suiv. Il y a peut-être un excès d'ascétisme dans ce renoncement qui risque de nuire aux proportions du tableau. Par bonheur, grâce à la figure appelée prétérition, M. Bardon évoque à grands traits bien dessinés cela même qu'il allait laisser de côté. Et il pourrait nous répliquer aussi que son livre est déjà bien assez ample comme cela.

On le lira avec beaucoup d'intérêt. Cet évocation d'ombres fugitives ne se limite jamais à une nomenclature. Les discussions (par exemple, d'authenticité, comme, p. 88-91, les fragments de lettres de Cornélie) sont précises, le jugement, en général, sain et équilibré, et les fantaisies auxquelles certains érudits sont conduits par l'absence même de matière soigneusement critiquées. Mais d'un fragment bien analysé M. Bardon sait tirer tout ce qu'il est possible de lui faire dire, et cela dans une forme simple, directe, vivante, agrémentée de formules frappantes. On regrettera seulement parfois une concision sèche au point d'être peu claire (par exemple, p. 23, n. 4, sur les *carmina Marciana*).

Un compte-rendu aussi rapide que celui-ci ne saurait entrer dans le détail de tant de pages nourries et justes. Si j'indique quelques points de doute ou de désaccord, c'est que cela sera peut-être plus utile pour nos lecteurs communs.

Pierre BOYANCÉ.

Klaas Herman Eltjo Schutter, *Quibus annis comoediae Plautinae primum actae sint quaeritur.* Groningen, De Waal, 1952 ; 1 vol. in-8°, XXXII + 159 pages.

Voici une excellente dissertation consacrée à la chronologie du théâtre plautinien. Une introduction de caractère général est suivie de notices sur chaque pièce. L'introduction rappelle, notamment, les principaux systèmes successivement proposés et examine les critères sur lesquels on les a fondés ; il les juge d'une façon souvent très saine. Il reproduit souvent textuellement les articles et dissertations qu'il utilise ou critique. Il s'ensuit une mosaïque d'où le flamand n'est pas exclu. En fait, les allusions historiques restent, dans la plupart des cas, notre seule ressource, mais qu'il est difficile d'arriver à des certitudes ! L'auteur examine avec beaucoup de bon sens les rapprochements plus ou moins fondés ou fantaisistes que ses devanciers ont multipliés. Son énumération soigneuse fait ressortir quelle masse de références aux événements contemporains on a cru découvrir. Mais, à la discussion, il en reste pour chaque pièce bien peu qui nous donnent satisfaction. Le résultat est une chronologie, où bien des doutes subsistent encore. Mais, quand on ne sait pas certainement, on peut, on doit douter. Ce travail fait honneur à l'enseignement du maître de M. Schutter, M. Enk, qui a lui-même beaucoup travaillé en ce domaine et dont les solutions sont plus d'une fois reprises par son élève.

Pierre BOYANCÉ.

Enzo V. Marmorale, *L'ultimo Catullo* (*Collana di saggi diretta da Giovanni Macchia*, XII). Naples, Edizioni scientifiche italiane, 1952 ; 1 vol. in-8°, 203 pages.

Celui qui ouvrirait le livre de M. Marmorale à la page 105 et suivantes

tomberait sur un tableau des religions à mystères et du néopythagorisme, largement brossé à l'aide des travaux de MM. Cumont, Carcopino, Jeanmaire et de quelques autres. Comme il arrive en pareil cas, la synthèse est souvent plus dogmatique que les ouvrages utilisés et, par exemple, le contenu doctrinal des mystères dionysiaques au Ier siècle avant J.-C. nettement affirmé dans le sens de l'orphisme. Le lecteur trouverait peut-être que cette peinture du sentiment religieux vers la fin de la République en exagère ou en devance les aspects mystiques. Mais il serait, en tout cas, à cent lieues d'imaginer qu'il est au cœur d'un livre sur Catulle et que toute cette fresque d'histoire est là pour leur faire comprendre ce qui aurait été le terme de l'expérience humaine du poète au cours de sa brève existence.

M. Marmorale s'est efforcé de retrouver dans l'œuvre de celui-ci une série d'étapes sentimentales et la première partie de l'ouvrage — la meilleure à mon avis — donne l'impression qu'il y réussit. Il s'y bat contre une conception pour laquelle Catulle aurait toujours été un grand enfant. Dans quelle mesure cette thèse n'est-elle point là pour les besoins de la réfutation? Dans quelle mesure cette idée d'une évolution est-elle aussi neuve que l'auteur paraît le penser? En tout cas, M. Marmorale nous donne quelques repères chronologiques qui paraissent assez sûrs et ses analyses ont de la finesse et même de la pénétration.

Où on le suivra moins aisément, j'en ai peur, c'est dans ce qui fait le centre de son ouvrage, la thèse d'une sorte de conversion religieuse. Catulle aurait été à une date qu'il croit pouvoir préciser — en 54 — initié aux mystères de Diosysos. C'est à ce moment aussi que César, grand pontife, aurait réintroduit ceux-ci à Rome, et la réconciliation de Catulle avec César aurait été en corrélation avec ces événements.

A mon avis, il reste bien douteux, quoi qu'on en ait pensé (et, par exemple, d'aussi bonnes autorités que Cumont et M. Jeanmaire), que César ait introduit à Rome les mystères de Dionysos. Le témoignage qu'on en a ne vaut pas cher; c'est une indication de Servius à propos de la 5e Bucolique. Elle repose sur l'identification de César et de Daphnis, Daphnis qui, en bon *uates* orphique, selon la tradition hellénistique, est mis en rapport avec les cultes dionysiaques (on lira avec profit, à ce sujet, le chapitre fort raisonnable que Mlle Desport consacre à Daphnis dans sa thèse récente). Même si on admet que Servius représente autre chose qu'une déduction tirée du texte même de Virgile, on peut se demander si 54 est une date vraisemblable pour cette hypothétique restauration. Pour une année sur laquelle nous sommes bien renseignés, le silence de la tradition surprend, d'autant que le bruit fait autrefois par le scandale des Bacchanales n'aurait guère manqué d'être exploité contre César, s'il s'était permis de ramener un culte si tumultueux.

Qu'il ait agi, selon M. Marmorale, en qualité de grand pontife serait encore plus surprenant. A cette date, il eût fallu, sans doute, saisir le

Sénat, et on ne voit pas non plus que cela serait rentré dans les attributions du collège pontifical ni de son chef. Si vraiment César est l'auteur d'une telle mesure, ce ne pourrait guère être que César dictateur et on aurait alors à utiliser le fait que, dans le *Bellum ciuile*, il prend soin de souligner que la bataille de Munda fut livrée le jour des *Liberalia*. César, défenseur prétendu de la *libertas*, aurait pu se trouver des obligations à Liber de ce fait. Mais, encore une fois, et à cette date encore, le silence de la tradition — et notamment de Cicéron — sur une mesure si importante pour la sensibilité romaine, me paraît redoutable pour la glose de Servius.

Mais admettons que César ait, à la date supposée, introduit ces mystères, quelles raisons l'œuvre de Catulle nous donne-t-elle de croire que le poète y a été initié? L'argument majeur de M. Marmorale est la pièce 76, où l'auteur donne à son aventure sentimentale une conclusion véritablement morale et religieuse. Je crois qu'il a raison de souligner contre M. Benedetto Croce la profondeur de l'émotion qui s'y exprime, et le mérite est grand d'avoir mis en valeur ces vers d'une résonance singulière. Mais, si le poète, jetant un regard sur toute sa vie passée, en souligne la pureté (au sens de simplicité de cœur et de désintéressement), je vois mal comment attribuer cette pureté dans le passé aux effets d'une conversion actuelle. M. Marmorale ne s'explique guère, me semble-t-il, sur ce point, qui est essentiel. Les *multa gaudia*, que Catulle escompte des dieux pour récompense de sa piété, comprendraient, notamment, les joies de l'au-delà, et M. Marmorale n'hésite pas à interpréter dans ce sens *in longa aetate*. Je crains que ce ne soit solliciter une expression où celui qui parle attend seulement des dieux une longue vie pour qui leur est fidèle.

Enfin — et peut-être surtout — j'ai peine à accepter la place exacte que l'on donne à la notion de *fides* dans toute cette fin de la vie et de l'œuvre de Catulle. Que la *fides* était aussi une notion essentielle des mystères dionysiaques, on en pourrait discuter. Avant tout, c'est là une valeur romaine, et qui même joue dans l'âme romaine un rôle qui permet de corriger largement ce que M. Marmorale dit de la religion traditionnelle en opposition aux cultes orientaux ; elle permet de rendre sa valeur morale à cette religion. Mais la *fides* des mystères, respect du secret liant entre eux les initiés, peut-elle se comparer sans plus à la *fides* trahie par Lesbie et Thésée, respectée par Catulle et Ariane? La pièce 76 respire une religion qui n'a rien de mystique, celle d'un cœur qui se sent naturellement pur et bon, qui, libérée de ses faiblesses par la fin de son amour et non par des rites cathartiques, jette sur la vie et sur les dieux les regards d'une conscience tranquille. S'il est porté à exalter la loyauté, la fidélité, n'est-ce pas (comme Horace le fera) en Romain? Par cette *fides* romaine, on peut être amené à apprécier la *fides* particulière à l'amour ; on peut même (voir encore Horace) en

trouver une illustration dans les mystères : encore, à la différence d'Horace, n'y a-t-il rien de tel qui soit formulé chez Catulle.

Reste que M. Marmorale a souligné à bon droit l'importance de la *fides* chez Catulle, même si les origines mystiques en sont des plus contestables. Reste que son livre est fort agréable à lire et qu'il n'est pas inutile pour la gloire de Catulle qu'il ait été écrit.

Pierre BOYANCÉ.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre I et livre II (*Collection des Universités de France*), texte établi, traduit et commenté par **Jean Beaujeu.** Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 2 vol. in-8°, 161 et 285 pages (pages de texte doubles).

Le livre I s'ouvre par une notice biographique de M. Jean Beaujeu et par une introduction critique de M. A. Ernout, celle-ci concernant, naturellement, tout le texte de l'*Histoire naturelle*. Le livre I n'est, on le sait, qu'une série de sommaires suivie de l'indication des noms des auteurs, où Pline a puisé. Celle-ci pose le problème de la documentation, mais, comme le note M. Beaujeu dans sa notice du livre II (p. v) : « Ce n'est qu'après la publication intégrale de l'*Histoire naturelle* qu'on pourra entreprendre une étude synthétique sur les éléments, la composition et l'originalité de l'œuvre, sur la méthode de travail, les idées et la personnalité de l'auteur... » La préface, si curieuse, contient, sous la plume de Pline, aux §§ 21-23, des indications essentielles. Pline y revendique comme un aveu de franchise le fait qu'il a donné ses sources et, non comme une garantie scientifique, mais plutôt comme un acte de modestie. Il lui oppose la pratique de « ces autorités les plus sacrées de ces derniers temps (Varron?) » qu'il a surprises à « transcrire les Anciens mot pour mot sans les nommer ». D'autre part (§ 17), il n'est pas peu fier des 20.000 faits qu'il a extraits de 2.000 volumes environ de 100 auteurs. Dans cette préface, je me demande si (§ 14) « culture encyclopédique » convient pour τῆς ἐγκυκλίου παιδείας, qui désigne, en réalité, le cours des études secondaires ; au § 18, le *his horis* ne désignerait-il pas les heures du jour, par opposition aux heures de nuit? Pline ne veut pas être suspecté de s'adonner à des études qui retrancheraient quelque chose du temps qu'il doit au prince et à l'État ; Pline ne peut consacrer que la nuit au travail littéraire, pour qu'on ne lui fasse pas le reproche de manquer à son activité politique (j'entends ainsi *cessatum ;* le travail intellectuel, pour un ancien et spécialement pour un Romain, c'est de l'*otium*) ; « pendant ces heures-*ci* », les heures où il est censé parler au prince dans cette préface.

Du livre II, M. Beaujeu nous a donné un commentaire approfondi qui sera désormais indispensable à tout lecteur de Pline et qui sera très précieux pour l'étude de la science antique. Le livre est consacré à la cos-

mographie, à la météorologie, à la géographie du globe et à l'hydrologie. La notice d'introduction, après des remarques excellentes sur la méthode de travail de Pline, expose brièvement et clairement sa conception du monde. Tout en réduisant à sa juste mesure l'influence posidonienne (p. xv), M. Beaujeu signale que « le système de Pline est d'inspiration nettement stoïcienne, mais l'astrologie orientale y joue un rôle particulièrement important » (p. xix). Cela n'implique peut-être point que Pline se fût considéré lui-même comme un stoïcien. Pline met l'accent sur l'identification de Dieu et de la nature. En ce qui concerne l'astrologie, il faut souligner ce que Pline lui-même précise fort bien § 97, la distinction entre déterminisme des choses terrestres par les astres et divination astrologique fondée sur l'horoscope individuel. Il admet l'un, mais rejette l'autre. On pense à ce que Cicéron nous dit du stoïcien Diogène de Babylone (*De diuinatione*, II, 90) : il concède aux Chaldéens que la nature et les aptitudes de chacun dépendent des astres, mais refuse tout le reste, c'est-à-dire, évidemment, les horoscopes et la prédiction de l'avenir. P. xix, p. 133, n. 2, et p. 186, n. 3, il semble qu'il eût fallu consulter Pfeiffer, *Studien zum antiken Sternglaube*, Leipzig, 1916, où l'astrométéorologie — qui remonte au moins à Théophraste — est bien distinguée de l'astrologie proprement dite. Il s'ensuit — et c'est une distinction capitale pour l'histoire religieuse que Pline nous suggère là — que le fatalisme astral n'implique pas nécessairement la croyance à l'art des Chaldéens et le recours à leurs pratiques. La chose serait à creuser.

La richesse même du commentaire de M. Beaujeu suscite une série de remarques, et c'est le meilleur moyen, sans doute, de lui rendre hommage. P. xi, le Περὶ κοσμοῦ ne peut être dit sans plus « ouvrage d'inspiration stoïcienne » ; le fait qu'il se donne comme d'Aristote n'est pas démenti par sa doctrine, qui est, si on veut, néo-péripatéticienne, avec des infiltrations stoïciennes. Au § 7, Pline déclare qu'au ciel « *esse innumeras... effigies animalium rerumque cunctarum impressas...* » C'est là une étrange doctrine, qui ne me paraît pas s'analyser ainsi (p. xii) : « les constellations animales ont donné naissance à des monstres sur la terre ». Pline parle de *tous* les animaux et de *tous* les êtres. Sans doute, des monstres naissent ainsi, mais Pline précise auparavant *deciduis rerum omnium seminibus*. Je crois que nous sommes devant une contamination des idées platoniciennes, modèles de toutes choses et des catastérismes, devant une matérialisation des idées. Cela fait songer à Xénocrate, qui place, il est vrai, les intelligibles au delà du ciel, mais non sur le ciel même. — P. 123, n. 3, la comparaison des étoiles avec des yeux pourrait bien dériver de Varron (ap. Aug., *C. D.*, VII, 23 = frag. XVI, 4 Aghad), qui, dans une comparaison du monde avec un organisme vivant, identifie le soleil, la lune, les étoiles avec ses sens (*sensus eius* = sans doute, en grec, αἰσθήσεις). Elle figure, en tout cas, en d'autres textes que celui de Plutarque et est attribuée à Pythagore par Épiphane

(*Adu. haer.*, I, 7). — § 30, *in tanta subtilitate* me paraît signifier non « malgré l'extrême délicatesse de ces problèmes », mais « dans une si grande finesse (en grec, λεπτότης ou peut-être μανότης) de substance » : le monde tout entier est un tissu de feux subtils (*intexentibus mundum intextuque concretis*). — P. 139, n. 2, la notice selon laquelle la lune nous a appris à connaître le ciel peut faire songer à l'importance prépondérante de la lune chez les Chaldéens, mais aussi au rôle qu'elle joue apparemment chez Xénocrate. — P. 225, n. 6, pour l'existence des antipodes, on peut remonter beaucoup plus haut que les textes cités (Lucrèce, Plutarque...) : Aristote, *De Caelo*, II, 2, p. 285 b, oppose son opinion à celle des pythagoriciens : pour ceux-ci, nous habitons l'hémisphère supérieur et les antipodes l'autre ; pour Aristote, c'est l'inverse et le pôle sud représente le haut du monde. — P. 184, je souligne au passage combien il est important que, pour Posidonius, la zone troublée de l'atmosphère commence non à la hauteur de la lune, mais seulement à 40 stades de la terre ; il n'est pas vraisemblable, dans ces conditions, qu'il ait attaché à l'opposition de l'infralunaire et du supralunaire, si souvent soulignée dans les textes mystiques (par exemple, ceux de Philon), l'importance qu'on a prétendue (ainsi Wilhelm Capelle, *Die Schrift von der Welt, Festschrift... der 48. Versammlung deutscher Philologen...*, Leipzig, 1905, p. 537, n. 2).

Ces brèves remarques sur un texte de 142 pages en petit caractère, bourrées de faits et d'idées, devraient être suivies de bien d'autres pour faire ressortir toute l'érudition riche et solide qui y est prodiguée. Ce commentaire devrait être pratiqué non seulement par les spécialistes, mais par tous ceux qui sont curieux de savoir comment les Romains se représentaient leur univers.

Pierre BOYANCÉ.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre VIII ; texte établi, traduit et commenté par **A. Ernout.** Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8°, 182 pages, dont 92 doubles pages.

M. Ernout continue avec régularité la publication de l'*Histoire naturelle* (cf. *R. É. A.*, 1948, p. 389 et suiv. ; 1950, p. 165 et suiv.). Le livre VIII est consacré aux animaux « terrestres », et surtout aux grands fauves : éléphants, lions, panthères, chameaux, etc. Là comme ailleurs, Théophraste et Aristote sont les sources principales de Pline. Les références à leurs œuvres sont données dans d'abondantes notes terminales qui forment un commentaire.

Le texte repose sur les mêmes bases que l'édition Mayhoff, mais avec un apparat critique plus abondant et plus complet. Les différences apportées par la présente édition témoignent d'un retour à la tradition manuscrite, que M. Ernout maintient parfois en dépit de difficultés de sens qui avaient autrefois suggéré des corrections. Par exemple, au

chapitre IV, à propos du triomphe de Pompée, les manuscrits donnent *egredi porta;* les éditeurs lisent habituellement *ingredi portam* (la variante : *egredi portam*, étant représentée dans la tradition). M. Ernout garde : *egredi porta*, qu'il traduit hardiment par « franchir les portes de la ville ». Mais à quel moment de la cérémonie se rapporte l'indication? S'agit-il du franchissement de la *Porta Triomphalis* ou d'une des portes du Cirque? De toute façon, le cortège ne *sort* pas de la ville ; il y rentre. Mais le maintien de la leçon traditionnelle suggère que les éléphants, engagés sous la porte, ne peuvent plus en *sortir*. Et le texte de Pline signifierait non pas « sortir *par* la porte », mais « sortir *de* la porte ». On voit que le retour aux manuscrits est ici plein de suggestions.

Ce même conservatisme a un autre avantage. Il rétablit dans son véritable caractère le style de Pline, style d'abréviateur et non d'artiste, en restituant des expressions qui ont paru trop hardies à des générations d'éditeurs. Par exemple, au § 33, le « *ut his una* », ou, au § 48 : « *credit Libya...* ». Seul le sens de la langue possédé par M. Ernout permet semblables restaurations.

Le commentaire se recommande par sa brièveté. Les rapprochements utiles sont faits ; ceux qui sont purement littéraires (par exemple, au § 34, les spectacles que se donne la Nature, et qui évoquent les *paria* de Dieu, dans le *De Prouidentia*) sont laissés à l'imagination du lecteur ou à sa culture. Quelques notices appellent des remarques. Au § 61, on nous dit qu'Atalante fut nourrie par une louve. Mais la tradition lui donne une ourse comme nourrice. La louve appartient à Milétos, ainsi qu'à Lycastos et Parrhasios. Le fait est curieux, puisque Milétos est un héros apollinien, tandis que les deux autres sont fils d'Arès. Il est possible que, dans l'un et l'autre cas, ce soit la légende romaine qui ait agi sur le mythe grec, et non l'inverse. Quant à la possibilité de pareils faits, on se reportera à une anecdote birmane rapportée par Frazer dans son commentaire à la *Bibliothèque* d'Apollodore. Au § 131, le commentaire relatif aux ours de Numidie pourrait mentionner l'existence d'ours dans le Maroc actuel. Enfin, à propos du § 42, sur les croisements de la lionne avec d'autres animaux — affirmations parfois mises en doute — rappelons que la ménagerie du Palais impérial, à Rabat, conserve le produit des croisements de lionne et de tigre, jeunes « tigrons » pleins de vitalité et de force. Ainsi se trouve justifiée la « crédulité » de Pline.

P. GRIMAL.

Paul Perrochat, *Pétrone, Le Festin de Trimalcion. Commentaire exégétique et critique.* 2e édition revue et corrigée. Paris, Presses universitaires de France, 1952 ; 1 vol. in-8o, XXII + 146 pages, 2 indices.

Voici la réédition, souhaitée, d'un excellent commentaire, qui paraît cette fois dans les « Publications de la Faculté des Lettres de l'Univer-

sité de Grenoble ». Matériellement, les additions ne sont pas fort nombreuses. Nous en avons relevé un peu moins d'une quarantaine, réparties principalement dans la première moitié de l'ouvrage. Mais leur importance se trouve accrue par le fait qu'elles représentent l'usilisation des deux principaux commentaires de la *Cena* parus depuis 1939, l'édition de A. Maiuri (1945) et celle de E. V. Marmorale (1947), dont l'importance est considérable pour l'exégèse du texte. Le commentaire proprement grammatical et stylistique a peu changé ; l'effort de M. Perrochat s'est porté sur les rapprochements historiques et surtout archéologiques, moins développés dans la première édition. Mais, sur ce point encore, il a su se borner, et son but est visiblement plutôt de montrer les questions posées que de donner une somme de tout ce qu'un commentateur peut apporter à l'intelligence de Pétrone. Dans la pratique, un commentaire de ce type doit être d'un précieux secours aux étudiants (on pense aux étudiants de diplôme, qui « préparent » seuls leur texte et sont souvent bien embarrassés de savoir comment procéder). Il serait souhaitable que, pour d'autres auteurs aussi, fussent rédigés de semblables travaux. Celui-ci, dans sa sobriété et par son caractère pratique, est un modèle.

Le texte de la *Cena* est inépuisable, et chacun l'interprète à sa mode. Prudemment, M. Perrochat ne prend pas parti — ou très discrètement — sur les points litigieux. Il suggère sa préférence pour la date néronienne. Il n'aborde à aucun moment les questions de métrique, sur lesquelles insistait M. Marmorale. Il ne soulève pas non plus la question de chronologie (en quelle saison ce banquet a-t-il eu lieu?), ce qui lui permet de ne pas s'embarrasser de développements longs et subtils sur les mets et la température. Nous ne lui en ferons pas grief.

Que M. Perrochat nous permette de signaler ici quelques interprétations de détail suggérées par la lecture de son commentaire. Au chapitre XXIX, § 8, la dévotion de Trimalcion à Vénus s'explique peut-être par l'origine sémite du personnage (la Vénus-Astarté étant la grande déesse de la Syrie) et aussi par le fait que Vénus est, par excellence, la dispensatrice de la Chance, à Rome même (on songe à la Vénus de Sulla *Felix*). Deux rapprochements avec Suétone, *Auguste*, ne sont peut-être pas non plus indifférents : la « tombola » (*Cena*, LVI, 7) rappelle Suét., *Aug.*, 75 (cf. aussi Lamprid., *Vie d'Élag.*, 22) ; et l'absence de Trimalcion au début du repas (*Cena*, XXXI, 8), analogue à celle d'Auguste, que raconte Suétone, *Aug.*, 74. Ces faits sont sans doute à verser au dossier de l'atmosphère « augustéenne » de la *Cena*. Mais, quand il s'agit de Pétrone, l'important est moins de découvrir des aspects nouveaux que de savoir choisir. Et le commentaire de M. Perrochat est le meilleur et le plus sobre des guides dans le dédale des gloses.

P. GRIMAL.

Jacques Aymard, *Quelques séries de comparaisons chez Lucain* (*Collection de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier*, t. II). Montpellier, imprimerie Ch. Déhan, 1951 ; 1 vol. in-8°, 115 pages.

Cet ouvrage, auquel son auteur a donné un titre trop modeste, constitue, en réalité, une étude d'ensemble sur les comparaisons dans le *Bellum Ciuile.* Il reprend des travaux déjà anciens, mais apporte des résultats nouveaux et intéressants. Après une introduction destinée à définir les critères parfois fuyants auxquels se reconnaissent les comparaisons de Lucain (comparaison en forme, comparaison implicite, opposition, analogie explicative), un tableau nous donne la répartition des résultats à l'intérieur de chaque livre. Puis vient l'étude de chaque groupe de comparaison : celles qui sont empruntées à la mythologie, à l'histoire, aux thèmes animaliers, à celui de l'arbre, les comparaisons scientifiques (*realia*, géographie, théories scientifiques proprement dites). L'auteur termine par quelques conclusions relatives au traitement du « thème du héros » et définit l'art de Lucain à la lumière des analyses précédentes.

Quelques remarques méritent de retenir l'attention : par exemple, le fait que chaque comparaison ne se trouve, dans l'ensemble du poème, qu'à un exemplaire unique. Une exception, mais combien significative, l'insistance avec laquelle Lucain évoque la Guerre des Géants (à ce propos, il est probable que la monnaie citée p. 29, n. 4, Cohen, 2e éd., I, 178, fait simplement allusion au temple de *Juppiter Tonans* et ne tente pas une assimilation d'Auguste à Jupiter). M. Aymard explique ce fait par la localisation thessalienne de la légende. Cela est ingénieux, vraisemblable, et rappelle la doctrine stoïcienne des « retours ». Il convient de rapprocher cette explication d'une autre remarque de M. Aymard : telle comparaison avec la médiation des Sabines se rattache à l'idée des fondations successives de la Ville (p. 28). La comparaison, surtout dans le domaine historique, n'est pas un simple ornement, mais un procédé de pensée « par analogie », qui se retrouve chez Sénèque le philosophe et — M. Aymard le souligne très justement — dans toute la rhétorique des *Controverses* et des *Suasoriae.* Vision globale dans laquelle l'histoire et la légende sont inspiratrices, exemples et prémonition.

L'étude la plus détaillée est consacrée aux « thèmes de l'animal ». Bien préparé à cette recherche par son bel ouvrage sur la chasse, M. Aymard nous fait bénéficier ici de son expérience. Moins sévère que lui pour la « tigresse d'Hyrcanie », nous penserions volontiers que l'adjectif n'est pas sans rapport avec l'actualité de l'Arménie, au temps de Corbulon (chez Virgile et Tibulle, l'intérêt porté aux choses de l'Orient et aux affaires parthes suggère une justification analogue). Mais — et là nous acceptons sans réserve la démonstration de l'auteur — la plu-

part des comparaisons de ce type proviennent chez Lucain de l'amphithéâtre. Le thème animalier rejoint celui des *realia*. Ainsi se trouve expliquée de façon satisfaisante la prétendue inadvertance du poète (VI, 220 et suiv.) joignant une ourse de Pannonie et un chasseur libyen. M. Aymard fait observer que Lucain « proscrit » certains animaux. On ne trouve pas chez lui mention du loup, ni le sanglier : cela provient-il de l'origine espagnole du poète, moins sensible que les Italiens à la symbolique de ces deux fauves (p. 71)? Peut-être. Le Mars de Lucain n'est pas le dieu des Romulides, mais l'Arès thrace de l'*épos*, principe cosmique, et non divinité nationale. Un détail : la lettre dessinée par les grues n'est-elle pas simplement l'Y majuscule (p. 72)?

Voilà une intéressante contribution à l'étude d'un poète aujourd'hui trop dédaigné, à travers la rhétorique duquel M. Aymard nous montre un plus grand sens des réalités et une pensée moins artificielle qu'on ne le dit souvent. Excellent début pour une collection nouvelle qui ne peut manquer de s'enrichir rapidement, après un tel départ.

P. GRIMAL.

M. Valeri Martialis, [*Liber de Spectaculis*]. *Epigrammaton libri XIV*. Iterum recensuit **Caesar Giarratano** (*Corpus Scriptorum Latinorum Paravianum*). Turin, Paravia, 1951 ; 1 vol. in-8°, xxxvi + 570 pages, 2 indices.

M. Giarratano, qui avait, en 1919, édité une première fois Martial, en trois volumes, dans la même collection, donne une deuxième édition du poète en un seul volume d'une excellente typographie (p. 5, le titre est malheureusement défiguré : *stectaculis* !). Le texte est précédé d'une préface (p. i-xxvi) où sont étudiés les manuscrits et indiqués les principes qui ont présidé à l'établissement du texte ; des « testimonia » ; d'une liste des éditions et des principales études sur Martial (l'article de R. Durand, *In Martialem*, indiqué p. xxxiv, a paru dans la revue *Latomus*, non dans la *R. É. L.*). Au texte font suite un index des épigrammes et un index des noms propres.

Le texte a été revu avec le plus grand soin. Le principe majeur de M. Giarratano est que l'accord des trois recensions (αβγ) est de la plus grande autorité (p. xxiv) ; et c'est ainsi qu'il adopte maintenant, XI, 8, 1, malgré la difficulté du sens, le texte que donnent ensemble αβγ : *lassa quod hesterni spirant opobalsama drauci*, alors qu'il préférait, en 1919, le texte des *recentiores* (ς) : *lapsa quod externis sp. op. truncis* (mais pourquoi, si l'on note dans l'apparat la correction de Postgate à ς : *uirgis*, ne pas mentionner la correction « plausible » (H. Frère) de Housman à αβγ : *dracti*?). Quand il n'y a pas concordance de αβγ, le choix de l'éditeur intervient ; choix scrupuleux, souvent heureux : ainsi IX, 67, 2, où *nemo* de Tγ est meilleur que *nulla* de β, parce que le vers prend plus de relief en s'accordant mieux au développement qui suit ;

ainsi encore I, 51, 4, où M. Giarratano a eu raison de choisir, après hésitation et examen (« *diutius dubitaui* », p. xvi), la leçon de βγ : *uelint*, qui est plus ironique (cf. v. 3 : *scilicet*) que *uelis* de *T*. Quant aux conjectures, il répugne à les admettre et préfère un texte lacunaire à une restitution, ce qui est d'une bonne méthode (voir, par exemple, *Spect.*, VI[b], 4-VII, 7).

L'apparat est clair et précis (V, 26, 4 : était-il utile de mentionner *beatā* de *T* pour soutenir *betam* de γ, qui, d'ailleurs, devant *me*, ne paraît guère mériter de considération?).

A total, c'est une édition sûre qui est offerte aux lecteurs de Martial.

R. LUCOT.

Ettore Paratore, *Una nuova ricostruzione del « De Poetis » di Suetonio*, 2ª ediz. rifatta. Bari, Adriatica ed., s. d. (1950) ; 1 vol. in-8°, 375 pages, 2 indices.

On sait que la restitution du *De Poetis* à laquelle fait allusion ce titre est celle qu'a tentée A. Rostagni (*Suetonio « de Poetis e biografi minori »*, Torino, Chiantore, 1944) : dans ce volume, qui s'achève par quatre biographies mineures — celles de Lucrèce, Virgile et Perse, mises sous le nom de Probus, et celle de Lucain, due à Vacca — Rostagni présentait une fois de plus des idées bien connues de tous ceux qui, depuis le *Virgilio minore*, ont suivi ses efforts opiniâtres pour revaloriser et authentifier les témoignages antiques.

Ce fut pour Paratore l'occasion de nous livrer à son tour — dans le cadre d'une critique serrée des thèses de Rostagni — ses vues sur l'origine et la valeur des biographies de poètes latins parvenues jusqu'à nous.

L'ouvrage n'est pas seulement une étude critique, d'une ampleur inaccoutumée, de l'édition commentée de Rostagni, car Paratore en a profité pour publier le résultat des recherches préliminaires à son *Virgile* et à son *Lucrèce* et pour reprendre l'examen des problèmes posés, entre autres, par la jeunesse de Virgile, l'*Appendix Vergiliana*, la composition de l'*Énéide*, la biographie de Lucrèce, les données autobiographiques dans l'épopée latine, la personnalité et le rôle de Probus, sans parler de questions complexes posées par la littérature de scolies.

La critique de Paratore s'exerce non sans âpreté (il a senti lui-même que le livre risquait d'être considéré comme un ouvrage de polémique) contre Rostagni et ses élèves, à qui sont reprochées de graves fautes de méthode, des idées préconçues, des pétitions de principe.

Il est possible de la réduire à deux propositions :

1) La plupart des textes biographiques dont Rostagni soutient le caractère antique et qu'il attribue à Suétone, à Probus ou à des auteurs anciens sont, en réalité, des compilations de basse époque : c'est le cas

pour la *Vita Lucani*, de Vacca, la *Vita Borgiana* de Lucrèce et la *Vita Tibulli*.

2) Certains d'entre eux sont d'origine suétonienne, mais ont été l'objet de sérieuses interpolations : par exemple, la *Vita Persi* et surtout la *Vita Vergili* de Donat, que Rostagni avait introduite parmi les textes du *De Poetis* suétonien.

Il en résulte, naturellement, une diminution sensible de la valeur de ces documents comme témoignages biographiques et, par suite, la fragilité de constructions telles que celles du *Virgilio Minore*.

On s'associera généralement à ces conclusions prudentes et qui résultent d'études rigoureuses, en se demandant, toutefois, si Paratore ne se laisse pas entraîner un peu par le mouvement même de sa critique « dévaluatrice » : ne tombe-t-il pas parfois dans le travers qu'il reproche tant à Rostagni : le passage insensible de la « possibilité » ou de la « probabilité » à la certitude (et, dans de telles démonstrations, le plus léger « coup de pouce » fausse tout !) ; il est également trop facile de jouer sur les contradictions, les « surprises » de la littérature de scolies pour en tirer argument dans un sens ou dans l'autre (les scoliastes ont parfois bon dos !). Mais, compte tenu de ces réserves, les positions de Paratore sont infiniment plus sûres que celles de Rostagni.

Dans l'impossibilité d'examiner toutes les conclusions de Paratore, nous nous bornerons à signaler quelques points essentiels.

Passons rapidement sur :

Le chapitre I (*Vita Lucani* de Vacca) : contrairement à Rostagni, pour qui cette Vie a été écrite entre 68 et 81, et pour qui Vacca est un Espagnol proche de la famille de Lucain, Paratore pense que ce Vacca est un érudit de la basse latinité dont le témoignage n'est pas aussi original que le dit Rostagni.

Le chapitre II (*Vita Borgiana* de Lucrèce) : elle n'est pas due à Probus, mais à l'humaniste du XVI[e] siècle G. Borgia ; elle dérive en substance de la notice de saint Jérôme ; et Borgia a utilisé, en les surévaluant et en les mal interprétant, les passages qui ont pu lui paraître se rapporter à l'auteur du *de Natura Rerum*, dans l'œuvre de Cicéron ou les écrits considérés comme cicéroniens par les humanistes.

Le chapitre III (la *Vita Persi*), où Paratore s'efforce de détruire le mythe d'un « grand Probus » ; les travaux de ce critique sur les auteurs « modernes », en particulier Virgile, ont eu sans doute moins d'importance qu'on l'a cru.

Pour Paratore, il s'agit d'une « Vita » suétonienne interpolée et remaniée.

Le chapitre IV est le plus long et le plus important de l'ouvrage : il traite des deux *Vitae* de Virgile, celle de Donat et la *Vita* transmise sous le nom de Probus.

Après avoir vigoureusement critiqué les arguments présentés par

Agnes (*R. F. I. C.*, 1941, p. 169-178) en faveur de l'authenticité de la *Vita* de Probus, Paratore montre que la tradition donatienne accueille d'une manière confuse des notices contradictoires : le fait apparaît dans la *Vita* de Virgile de Donat, qui n'est autre que la *Vita* suétonienne interpolée. L'étude de ces contradictions lui permet de rétablir ainsi l'histoire de l'expropriation de Virgile : le poète résidait dans son pays natal dans les deux années de cette expropriation ; d'autre part, une confusion s'est produite sur le mot « triumviri » : Pollion, Varus et Gallus ne furent pas « triumviri agris dividundis » et l'on doit distinguer en cette affaire :

a) Une première phase des expropriations, après Philippes et avant Pérouse, faite au nom des triumvirs (les grands), contrôlée incidemment par Pollion, gouverneur de la Vénétie et de l'Illyricum, lequel veilla, au nom d'Octavien, à réintégrer Virgile dans son bien.

b) Une deuxième vague, après Pérouse, dirigée, exclusivement au nom d'Octavien, par Alfenus Varus, envoyé comme « legatus » en Transpadane, pour la distribution des terres aux vétérans, tandis que Cornélius Gallus, chargé de recueillir le tribut des villes non spoliées, tenta, mais en vain, d'éviter au poète la seconde perte de son bien.

Ainsi, l'églogue IX, qui fait clairement allusion à cette seconde situation, serait postérieure à la première.

On fera plus de réserves sur les idées de Paratore à propos de la fameuse « épigramme de Sulpicius » : tandis que Rostagni, on le sait, a fait surgir le personnage, plus ou moins mythique, d'un Servius Sulpicius Varus, qui aurait édité l'*Énéide* dans la première moitié du Ier siècle, Paratore reprend l'ancienne explication de Jahn : un passage (mais bien hypothétique) de Servius Maurus à Servius Varus dans la tradition manuscrite.

En tout cas, aux yeux de Paratore, la *Vita pseudo-probiana* n'est qu'une compilation scoliastique du haut Moyen Age, dérivant de toute la tradition suétonio-donatienne dégradée.

La fin du chapitre IV est consacrée à l'examen des diverses interpolations de la *Vita* dite de Donat, généralement révélées à Paratore par les erreurs de cette *Vita* ou les contradictions entre Donat et les éléments suétoniens (publication conjointe de l'*Énéide* par Varius et Tucca, prétendus remaniements de Varius, existence d'une véritable rédaction en prose de l'*Énéide* faite dès les premières années de sa composition ; interprétation inexacte de « secedere » (l. 142 Rostagni), avec confusion entre le voyage en Grèce de Virgile et l'expédition orientale d'Auguste ; erreur sur la nature de l'aide apportée à Virgile par Mécène ; interprétation inexacte du distique de Ballista et du préambule de l'églogue 6 ; résumé maladroit du *Culex*, où les deux vers de la fin sont présentés comme un distique élégiaque).

Sur tous ces points de détail, l'étude de Paratore est minutieuse et ne progresse que pas à pas. On aura plus de mal à le suivre lorsqu'il procède à certaines généralisations arbitraires (partant de deux interpolations indéniables, il affirme, par exemple (p. 191), que Donat n'a pas pu n'en pas faire d'autres) ou lorsqu'il se demande pourquoi la *Vita* de Virgile serait si nettement plus longue que les autres (l'importance de Virgile n'a-t-elle pas été reconnue très tôt après la disparition du poète?). De même, à propos des quatre vers qui auraient figuré en tête de l'*Énéide*, Paratore croit qu'un éditeur peu scrupuleux a pu lancer sur le marché un *Corpus Vergilianum*, dans lequel l'*Énéide* serait reliée à ce qui précède par les quatre vers en question (avec des « imagines » du poète) : explication séduisante, mais qui demeure très hypothétique.

Plus que par ces méticuleuses études, on sera retenu, dans ce riche chapitre IV, par les vues très amples que nous livre Paratore sur deux ou trois problèmes du plus haut intérêt :

1) A propos, précisément, des quatre pseudo-premiers vers de l'*Énéide*, Paratore est amené à examiner longuement et à critiquer la thèse de Rostagni sur l'importance des éléments autobiographiques dans l'épopée latine.

2) A propos des lignes 94-100 Rostagni (où sont exprimées des idées d'époque tardive sur la composition soi-disant continue de l'*Énéide*) et des lignes 132-139 (interpolation qui présente un Virgile improvisant des hémistiches), Paratore a repris le problème de la chronologie de l'*Énéide*. La *Vita* mentionne la lecture, en 22, des livres II, IV et VI. Selon Rostagni, Virgile aurait composé, à cette date, les six premiers livres. Mais, jugeant peu vraisemblable que Virgile ait ensuite composé les six autres livres en deux ans et demi seulement, Paratore pense, au contraire, que, en 22, Virgile avait composé les six derniers livres, plus les livres II, IV et VI. En effet :

1) Les livres III et V apparaissent comme les plus provisoires et hâtifs.

2) Le livre I présente une réélaboration du livre XII.

3) Le livre VIII, avec ses riches détails sur la préhistoire latine, a inspiré Tite-Live et non le contraire ; ce livre aurait été composé l'un des premiers.

Le fait de la « lecture de 22 » a été interprété d'une manière trop stricte : il devait s'agir seulement de la première lecture officielle de livres complets achevés, ce qui n'empêche qu'entre 25 et 22 Virgile ait dû communiquer déjà à Auguste des fragments d'épisodes l'intéressant au premier chef.

L'argument des « vers tronqués » auquel Paratore a recours également est beaucoup plus contestable : il y a, dans les livres I à VI de l'*Énéide*, trente-trois ou trente-quatre « vers tronqués », contre vingt-trois ou vingt-quatre dans les livres VII-XII (ce qui prouverait que ces livres

sont plus achevés !), mais Paratore s'embrouille dans cette fallacieuse démonstration et reconnaît que, sur les trente-trois ou trente-quatre vers en question, le livre II, à lui seul, bat le record, avec dix vers : or, ce livre a été lu en 22 !

3) Paratore étudie la manière dont a pu naître le synchronisme entre la mort de Lucrèce et la prise de toge virile de Virgile et pense que saint Jérôme a commis une confusion entre les consuls de 98 et de 94, et que la date de la mort de Lucrèce est bien 55.

Le dernier chapitre (v) est consacré à la *Vita Tibulli.* Il paraît impossible à Paratore que cette « Vie » soit de Domitius Marsus ou de Suétone (la biographie ne reproduit pas le schéma des *Vitae* suétoniennes) ; il s'agirait, ici encore, d'une compilation médiévale.

Beaucoup de longues enquêtes seront encore nécessaires avant de pouvoir déterminer la valeur exacte de ces textes biographiques ; pour certains d'entre eux, sans doute faudra-t-il même se résigner à une ignorance partielle. Le mérite de Paratore est moins d'avoir fourni des solutions définitives (les précautions scientifiques dont il s'entoure ne doivent pas nous faire perdre de vue qu'il subsiste dans ses constructions bien des éléments conjecturaux) que d'avoir aidé à dissiper certaines illusions entretenues sur ces textes et d'avoir, en chaque cas, présenté des solutions ingénieuses et souvent vraisemblables.

P. ODILE.

José de C. Serra Ráfols, *La « villa » Romana de la dehesa de « La Cocosa »* (*Diputación provincial de Badajoz, Institución de Servicios culturales Revista de Estudios extremeños, Anejo 2*). Badajoz, 1952 ; 1 vol. in-8°, 173 pages, 28 figures hors texte, XXXVII planches photographiques hors texte.

Le lieu dit « La Cocosa » est situé à 16 kilomètres au sud de Badajoz ; une découverte fortuite, en 1944, amena la députation provinciale de cette ville à y entreprendre des fouilles. Félicitons José de C. Serra Ráfols, qui les a conduites depuis 1945, de livrer sans retard au public savant les ensembles qu'il a dégagés. Ceux-ci, au nombre de deux, couvrent une superficie de 10 hectares.

Le premier groupe de constructions présente les caractères traditionnels de la villa rurale dans les provinces romaines. Ce complexe cohérent est fait de la résidence du maître (autour du péristyle à colonnes habituel, on reconnaît l'*oecus* ou *tablinum*, les *cubicula* et les dépendances), à l'ouest des locaux destinés au logement du personnel servile, des bêtes et aux travaux agricoles (moulins, pressoirs), à l'est de l'ensemble imposant de thermes richement décorés (mosaïque à figure du *tepidarium*, revêtements de marbre) ; enfin, au sud de ces thermes, des constructions, entourant un *patio*, ont une fonction économique.

L'auteur n'a pas épargné sa peine pour décrire chaque pièce, s'inter-

roger sur sa nature et résoudre le problème essentiel, celui de la chronologie. La stratigraphie, à partir de murs presque complètement arasés, est délicate à établir ; les différences de type de construction ne signifient pas toujours changement chronologique. Serra Ráfols signale les types de briques sans pouvoir fixer leur datation précise. Cependant, dans certains cas privilégiés, il peut dresser une chronologie relative : il est clair qu'au nord de l'*oecus* le mausolée à abside est postérieur à la zone résidentielle, de même que la basilique à trois absides implantée entre la villa et les thermes ; les constructions au sud des thermes sont contemporaines de cette seconde période. Mais il serait risqué de se contenter de cette simple opposition entre deux époques : les pièces portent la trace de nombreuses réfections intermédiaires.

Le second groupe — fouille mineure — comprend une chapelle funéraire quadrilobée, très rare, et que l'auteur rapproche de celles publiées par A. Grabar dans *Martyrium*, un baptistère et une maison. Des sondages au voisinage peuvent faire songer aux restes d'un *vicus* serré autour de la chapelle, quand celle-ci vint à exercer des fonctions paroissiales.

En définitive, comment s'établissent les rapports chronologiques entre ces divers éléments? Les trouvailles céramiques et monétaires permettent d'affirmer que le premier établissement agricole dans cette région date du Iᵉʳ siècle ; mais les mosaïques des pièces de résidence et des thermes ne permettent pas de remonter au delà du IIIᵉ siècle ; vers le IVᵉ siècle, les propriétaires sont devenus chrétiens (mausolée au nord de l'*oecus*) ; la basilique serait du VIᵉ et l'influence orientale et byzantine, qui se marque dans le *martyrium* quadrilobé, date du VIᵉ-VIIᵉ siècle : on transforme alors des pièces en baptistère. Avec les Arabes, même le petit *vicus*, groupé autour du *martyrium*, entre en décadence et la population appauvrie s'enterre dans des sépultures superficielles, découvertes au-dessus du sol romain.

La fouille doit continuer, mais, telle qu'elle se présente aujourd'hui, elle se place au premier rang des recherches archéologiques espagnoles et fait écho à celle de Liédéna, près de Pampelune. Ses enseignements méritent d'être soulignés. L'invasion arabe a signifié la mort d'un paysage économique et humain que, dans des articles antérieurs, Serra Ráfols a essayé de ressusciter (*El poblamiento del valle medio del Anas en la época romana*, paru dans la *Revista de Estudios Extremeños*, 1945 ; *Algunos elementos que puede aportar la arqueología para el conocimiento del estado social y de la economia rural hispanorromana*, à lire dans la *Revista Internacional de Sociología*, 1947). Les restes de pressoirs, de moulins, un aqueduc attestent la mise en valeur de la région par les Romains ; l'importance même de la villa témoigne de la densité humaine, offrant une main-d'œuvre et appelant la consommation. On aurait aimé que l'auteur mesurât mieux dès maintenant les caractères

de cette bourgeoisie rurale qu'aucune trace épigraphique ne permet de mieux saisir : rien de très luxueux, rien de ces villas seigneuriales de Gaule ou de Germanie qu'il aurait été bon d'évoquer. Il est remarquable de voir combien les dépendances agricoles touchent à l'habitation du maître : les traditions architecturales, les habitudes de la civilisation romaine sont adoptées, mais le maître reste près de ses serviteurs.

Notons aussi que l'on passe de l'époque romaine à l'époque wisigothique sans brutalité. Les trouvailles, si étalées dans le temps, ne trahissent aucun déménagement brusqué ni aucune cachette hâtivement creusée. Les invasions, venues du Nord, comme toujours dans cette région depuis la préhistoire, perdent de leur efficacité. Bien plus redoutables ou permanents sont les effets des mouvements venus du Sud.

L'invasion arabe le vérifie tragiquement, mais les influences artistiques le manifestent aussi bien : par exemple, pour le *martyrium* quadrilobé, Serra Ráfols a jalonné sa route depuis l'Orient vers l'Espagne (joindre à la Cocosa les chambres cupuliformes de Centcelles) à travers l'Afrique du Nord.

Le soin même de la publication, la volonté bien affirmée de l'auteur d'apporter seulement des matériaux pour de futures synthèses, cette humilité si sympathique qui, heureusement, dépasse les cadres qu'elle s'est imposés nous font un devoir de signaler quelques points qui sembleraient permettre des rigueurs nouvelles dans la chronologie.

A part une exception, le plan (fig. 3) ne présente pas systématiquement tous les coins d'angles en appareil soigné. La légende ne doit pas être seulement chronologique : elle doit faire une place à la nature des matériaux. Un coin d'angle marque, en effet, le jalon d'un état antérieur. L'*oecus*, totalement décentré par rapport au péristyle, trahit, d'autre part, des remaniements qui auraient dû faire chercher les limites possibles de la villa du Ier siècle.

Les matériaux employés (ici brique et stuc, dans un pays qui manque de pierre) auraient mérité une étude comparée, non pas seulement avec les matériaux qu'offrent d'autres fouilles espagnoles, mais également avec ceux des fouilles africaines. Un rapprochement s'impose, en tout cas, avec la technique des murs de la *maison à l'ouest du Palais du Gouverneur* à Volubilis (Maroc), que nous datons du milieu du IIIe siècle (à paraître dans le fascicule X des *Publications du Service des Antiquités du Maroc*). La mosaïque du *tepidarium* ne rappelle pas seulement le style des pavements qui ornent les maisons du IVe siècle à Ostie, mais, précisément, celui de la mosaïque africaine de la même époque. Enfin, le plan même de cette villa reste proche de la configuration de la maison africaine : là aussi, nous pourrions donc relever des influences que Serra Ráfols a notées seulement au VIe siècle.

Le fouilleur n'a pas attaché, enfin, assez d'importance aux transformations des pièces : beaucoup ont reçu, en effet, une affectation écono-

mique. Comment ne pas songer à une évolution, à de nécessaires sacrifices que doit opérer une bourgeoisie qui a trop sacrifié à son bien-être et à ses aises? Tout en restant très prudent, il aurait fallu se demander si l'évolution même de l'architecture ne permettrait pas de suivre la courbe de richesse, les préoccupations de cette classe de possédants qui va virer si pleinement au christianisme.

Il n'en reste pas moins que, même fâcheusement privé d'*indices* et de table de matières, cet ouvrage, abondamment illustré, fait honneur à la science espagnole et doit être le prélude à une suite aussi brillante[1].

Robert ÉTIENNE.

Biagio Pace, Giacomo Caputo, Sergio Sergi, *Scavi sahariani, ricerche nell'Uadi el-Agial e nell'Oasi di Gat della Missione Pace-Sergi-Caputo* (tirage à part des *Monumenti Antichi pubb. per cura della Accademia Nazionale dei Lincei*, XLI, 1951, col. 150-551) ; 1 vol. in-4°, 201 pages, 188 + 69 figures, 20 planches hors texte, dont 1 en couleurs.

Les résultats fort importants acquis dans le domaine de l'archéologie et de l'anthropologie sahariennes par la mission Pace-Sergi-Caputo, au Fezzan (automne-hiver 1933-1934), étaient déjà, depuis 1934, *Gemeingut* de la science. Mais on avait cru M. le professeur Pace un peu sur parole. Le présent ouvrage, publié depuis peu par les trois membres de l'expédition, contient le rapport extrêmement détaillé, et par là même précieux, des recherches : c'est le dossier complet qui cautionne (et souvent complète ou précise) les conclusions précédemment formulées et qui nous apporte, enfin, l'image la plus concrète qui se puisse présentement des mystérieux Garamantes : race blanche de la plupart des sujets, avec structure cranienne apparentée à celle des Touareg d'aujourd'hui ; persistance du rite funéraire du repliement jusqu'en pleine époque romaine et au delà ; usage aussi de vases et d'outils néolithiques jusqu'à cette date tardive — mais, *en même temps*, relative prospérité agricole ; travaux hydrauliques divers (par exemple, p. 215, fig. 2), encore mal connus, à propos desquels M. Caputo fait une élogieuse citation du *Fossatum Africae* du colonel Baradez (*che, confesso*, écrit-il, p. 223, n. 3, *ammiro enormemente*) ; abondance incroyable des tombes, plus de 60.000 ; richesse du mobilier funéraire de celles qui ont été fouillées, attestant l'activité des échanges avec la Méditerranée et la sécurité des pistes caravanières à partir au moins de la fin du Ier siècle après J.-C. Mais, bien entendu, la civilisation indigène, « néolithique », subsiste : pour ne prendre qu'un exemple dans les pages si riches de M. Caputo, la même tombe, près de Djerma, a livré entre autres objets de verre

1. La correction typographique n'appelle que peu de réserves ; au hasard de la lecture, nous avons relevé : p. 80, n. 21, les *Case Ostiensi* sont de 1948 et non de 1943 ; cet article de G. Becatti est extrait du *Bollettino d'Arte ;* p. 135, n. 59 : *descobertes* pour *dsscobertes ;* p. 152, n. 60 : *von Virunum* au lieu de *van Virunum.*

(donc méditerranéens) une belle coupe à pied, à décor incisé, portant l'inscription grecque KA[λῶς πίε] ! (fig. 104-105) ; et, d'autre part, l'empreinte de deux marteaux, très vraisemblablement de pierre, à manche de bois et à ligatures de cuir. Objets cultuels, archaïques?

La contribution des trois auteurs du mémoire est, au moins quantitativement, inégale : dans la première partie, B. Pace réédite son rapport de 1934 sur l'activité de la mission (col. 161-175) et le fait suivre de deux appendices sur « le Fezzan et les Garamantes » (col. 175-190) et sur « les problèmes de méthode de l'archéologie saharienne » (col. 190-198). La troisième et dernière partie, due à S. Sergi, intéressera surtout les anthropologues (col. 443-504) ; mais les historiens en liront eux-mêmes avec profit les conclusions nuancées. L'exemplaire contribution de M. Caputo, seconde partie, est proprement archéologique (col. 201-442 ; 188 fig., 3 pl., dont 1 en couleurs, index détaillé) : inventaire des trouvailles, et, non moins intéressantes, des discussions de caractère synthétique, par exemple sur la classification des verres trouvés au Fezzan, sur la morphologie comparée et la datation des tombes, sur le matériel néolithique, sur les procédés de construction, sur le Fezzan archéologique, sur les « propaggini garamantiche » et sur l' « Africa interna nella sfera classica ». Il ne se peut trouver meilleur guide (l'auteur, aujourd'hui *Soprintendente alle Antichità d'Etruria*, n'a, d'ailleurs, pas besoin d'être présenté aux lecteurs de la *R. É. A.* ; cf. vol. LIII, 1951). Nous ne pouvons malheureusement nous engager sur ses pas.

Préhistoriens et protohistoriens y trouveront sans nul doute une ample pâture (étant entendu que la *préhistoire* est ici, souvent, d'époque romaine, voire post-romaine). Ce qui intéressera, je crois, surtout les historiens de l'Antiquité classique, c'est l'abondance des importations, la multiplicité des influences « romaines » dans cet arrière-pays des Syrtes aux IIe, IIIe et IVe siècles après J.-C. : murs de belle structure (fig. 18), même d'appareil *isodome* (fig. 8, 9, 25) — le mausolée de Djerma est bien connu ; ce qui l'est moins, ce sont les cimetières à incinération des *negotiatores* romains, fidèles à un rite tout à fait étranger aux traditions locales (col. 268-270) — nombreuses amphores (fig. 52, 54, 68, 69, etc.) ; de la verrerie, très abondante aussi (fig. 70, 95, 101, 102, 131, 167, etc.), et parfois fort belle (bouteille, fig. 85 ; coupe à cabochons, fig. 86 = pl. III, a ; vase conique, fig. 87 : pl. III, b ; coupe à décor incisé, fig. 152 ; coupe à épigraphe, fig. 104-105 ; vase ovoïde peint, quadrilobé, col. 388 et pl. III, e ; vases trilobés, fig. 174 et 175) ; de la céramique sigillée (signature : L. R[*asin*(*i*) *pisa*]NI, fig. 45 ; fig. 116, 129, 166) ; des lampes, enfin (signature : IVNI ALEXI, 2 exemplaires, fig. 121, du IIe siècle au plus tard ; fig. 133, du IVe siècle).

Intéressant en soi, tout ce matériel importé, datable, fournit aussi les premières bases chronologiques solides d'une archéologie — et peut-être bientôt d'une histoire — du Fezzan : M. Caputo ne nous cache pas que le travail est à peine commencé. Une tournée de prospection fran-

çaise dans la région de Ghat, en 1945, a permis à M. Leschi des trouvailles analogues à celles des savants italiens et de même date (*Travaux de l'Institut de recherches sahariennes*, III, 1945, p. 185). La fouille si fructueuse de la chambre funéraire de Tin-Hinan (et de tout le fortin d'Abalessa), 1925 et 1932-1933, en plein Hoggar (voir, en dernier lieu, M. Reygasse, *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*, 1950, p. 88 et suiv.), a donné lieu à la découverte de fragments de verre incisés (fig. 145), d'une lampe romaine « du IVe siècle » (fig. 150), d' « empreintes de monnaies de Constantin de Grand » (?) (légende de la fig. 146). Or, Abalessa est à plus de 1.000 kilomètres du Fezzan dans le profond du désert ; et c'est le seul point dans tout le Sahara central où l'on ait, jusqu'à présent, trouvé des objets romains. « Faits sahariens de signification transsaharienne », nous proposait E.-F. Gautier, dans une de ses formules (*Rev. de Paris*, 1935, p. 414) ; cette signification sera, évidemment, précisée un jour par les découvertes du Fezzan et d'ailleurs. Pour l'instant, ce qui frappe quand on lit à la suite le rapport italien sur le Sahara libyque et le livre de M. Reygasse sur le Sahara central, c'est bien la pauvreté relative des tombes que nous présente le directeur du Musée algérois du Bardo, et l'absence au Hoggar, partout ailleurs que chez Tin-Hinan, de ce « mobilier romain caractérisé » si commun chez les Garamantes. Resterait, faute de mieux, pour établir *par l'archéologie* la réalité d'un véritable commerce transsaharien dans l'Antiquité, les fameuses « perles » (dites improprement *pierres d'aigriss*) recherchées par les indigènes dans les tombes anciennes, et qui, nous le savons aujourd'hui, ont été importées au Fezzan, au Sahara, au Soudan, au Niger, non pas au second millénaire avant J.-C., mais bien à l'époque « carthaginoise » (en ce sens, M. Reygasse) et, peut-être, plus encore, « romaine » (en ce sens, G. Caputo). La chronologie reste, malgré tout, encore imprécise : faute d'un mobilier romain *caractérisé*, « le temps n'existe pas dans l'infini du Sahara » (A. Grenier) — ni, partant, l'histoire ! On voit par là combien la connaissance du Fezzan est favorisée par rapport à celle du « grand » désert. Ici, le mystère s'épaissit plutôt, et pas seulement par comparaison : car le peu de *perméabilité* du Hoggar, par exemple, surprend d'autant plus que la Garamantide apparaît, au contraire, si largement ouverte sur la Méditerranée.

Julien GUEY.

J. Starcky, *Palmyre* (*L'Orient ancien illustré*, 7). Paris, Maisonneuve, 1952 ; 1 vol. in-12, 132 pages, 11 figures, XIV planches hors texte.

Nul n'était mieux désigné pour nous présenter une vue d'ensemble de Palmyre et de tous les problèmes palmyréniens que J. Starcky ; auteur de deux excellents guides rédigés sur place[1], il possédait une

1. Cf. les indications dans la bibliographie, p. 128.

parfaite familiarité avec le site ; sa connaissance des langues sémitiques[1] lui ouvrait, enfin, l'accès direct aux sources, à l'esprit et à l'âme même des habitants de l'ancienne reine du désert.

Si nous tenons compte des dimensions et des buts de la série dans laquelle a paru cette étude, nous pouvons dire qu'elle représente un modèle du genre ; une illustration soignée, trop limitée, certes, mais, pour des raisons uniquement matérielles, une documentation méticuleuse et intelligente, un style clair et simple caractérisent les mérites externes de l'ouvrage. Après des remarques préliminaires, et des plus utiles, sur l'histoire de « l'exploration du site », J. Starcky nous retrace l'histoire de la ville ; au chapitre II sur la « ville gréco-romaine », dont les précisions permettent de mesurer tout ce que nos connaissances doivent au patient labeur des archéologues et des épigraphistes, fait pendant celui sur les « Princes de Palmyre », où nous en sommes encore réduits à l'*Histoire Auguste.* De même, les trois derniers chapitres consacrés aux caravanes, c'est-à-dire au commerce, cette raison d'être de la cité du désert, à la religion et à l'art, nous présentent un tableau nuancé et complet de la civilisation de la ville.

Sans doute, la discussion reste plus d'une fois ouverte — mais qui oserait prétendre que Palmyre ne pose plus de problèmes? Sans doute aussi certains aperçus paraîtront-ils peut-être un peu rapides[2]. Mais, dans l'ensemble, c'est dans l'ouvrage de J. Starcky qu'on cherchera maintenant d'abord à se renseigner sur l' « état des questions » et sur les éléments d'une solution, avant de recourir aux études de détail, et de préférence à d'autres synthèses dont on ne saurait toujours dire beaucoup de bien[3].

Ernest WILL.

Origène, *Homélies sur les Nombres.* Introduction et traduction d'**André Méhat** (*Sources chrétiennes*, t. XXIX). Paris, Éditions du Cerf, 1951 ; 1 vol. in-8°, 570 pages. — Clément d'Alexandrie, *Les Stromates. Stromate I.* Introduction de **Claude Mondésert,** S. J. ; traduction et notes de **Marcel Caster** (*Ibid.*, t. XXX). Ibid., 1951 ; 1 vol. in-8°, 180 pages.

Le premier de ces deux volumes nous fournit une traduction française

1. J. Starcky a publié dans l'*Inventaire des Inscriptions de Palmyre*, le t. X, *L'Agora ;* il collabore, de plus, au *C. I. S.*

2. Inutile de dire que le problème de la religion palmyrénienne n'est nullement définitivement éclairci ; cf., par exemple, le tableau parallèle de O. Eissfeldt, *Tempel und Kulte syrischer Städte in hellenistisch-römischer Zeit* (*Der alte Orient*, 40) (1941), p. 63 et suiv., avec un essai de déterminer les composantes ethniques. Avouerons-nous que nous aurions aimé un peu plus de commentaires sur les rapports historiques et artistiques entre Palmyre et Doura, ou un peu plus d'insistance sur certains aspects de la civilisation palmyrénienne, le luxe oriental, par exemple, avec ses étoffes, bijoux, etc.?

3. Il faut, malheureusement, compter parmi ces dernières l'article *Palmyra* de la *Realencyclopädie* de Pauly-Wissowa.

(dépourvue du texte) des *Homélies sur les Nombres*. Cet ouvrage est long et peu connu, quoique la version latine de Rufin l'ait préservé. Son intérêt tient à ce qu'il nous donne une bonne idée de l'homilétique origénienne, et aussi à ce que le livre des *Nombres* est le livre du désert et le livre de la migration. Origène l'interprète surtout comme l'acheminement de l'âme vers Dieu, itinéraire spirituel au cours duquel se succèdent les périodes de sécheresse et de rafraîchissement. Sans que l'on puisse, semble-t-il, y découvrir une expérience personnelle de l'extase mystique, il est certain que, par ces homélies, Origène a fourni aux siècles suivants le thème du désert, précieux au mouvement monastique, les thèmes des degrés de l'âme et du voyage intérieur, chers aux grands mystiques. Le philologue regrettera de ne trouver dans ce volume aucun renseignement sur la version rufinienne (voir W.-A. Bährens, *Ueberlieferung und Textgeschichte der lateinisch erhaltenen Origeneshomilien des alten Testament*, *Texte und Untersuchungen*, t. III, 12, 1, Leipzig, 1916), aucune tentative de comparaison avec les fragments grecs (par exemple, le début conservé par Procope) ; il serait pourtant utile qu'un critère scientifique permît de dépister les passages altérés ou même interpolés par Rufin.

Le regretté Marcel Caster avait eu le temps, avant sa mort, de terminer la traduction du premier *Stromate*. L'introduction, concise et nourrie, est l'œuvre du P. Mondésert, auteur d'un *Clément d'Alexandrie* dans la collection *Théologie*, Paris, 1944. Il explique le titre énigmatique (« Stromates de mémoires gnostiques selon la vraie philosophie ») et fait l'historique du problème (« sans solution définitive », p. 19) des rapports de l'ouvrage avec le *Protreptique* et le *Pédagogue*. L'importance spéciale du premier *Stromate* tient à ce qu'il établit une synthèse entre la philosophie grecque et la vérité chrétienne. C'est le premier essai d'envergure tendant à élaborer un platonisme et un humanisme chrétiens. Tentative imparfaite, car Clément n'échappe pas à une certaine contradiction interne. D'une part, il juge l'âme humaine apte par nature à connaître Dieu ; d'autre part, il s'explique la part de vérité que recèle la philosophie grecque par un larcin d'anges inférieurs ou par un plagiat à partir du *Pentateuque*. Le texte suivi est celui de Stählin, à quelques détails près. La traduction de Clément est chose délicate, et je conçois que *gnôsis* soit rendu, selon le cas, par : connaissance, connaissance sacrée, initiation... (p. 75, 89, 92). L'audace du traducteur semble parfois heureuse (σκυθίζουσιν : « baragouinent », p. 106), parfois excessive (le proverbe ὄνος λύρας christianisé en : « perles aux pourceaux »). L'apparat critique oblige le lecteur à compter chaque fois les lignes de la page, et tous les chiffres de cet apparat, p. 146, sont erronés.

Pierre COURCELLE.

The Root of Europe. Studies in the diffusion of greek culture, by **Dr. R. W. Moore, Dr. W. W. Tarn, Dr. C. H. V. Sutherland, H. St. L. B. Moss, Dr. F. Sherwood Taylor, Steven Runciman** and **Prof. F. Dvornik**, edited by **Michael Huxley**, London, The Geographic Magazine, 1952 ; 112 pages, 17 cartes et nombreuses illustrations dans le texte.

Sous le titre *The Root of Europe*, M. M. Huxley a réuni une série de dix études destinées à montrer ce que la civilisation des divers peuples de l'Europe moderne doit à l'héritage de la Grèce antique et de Rome, transmis par Byzance. L'idée qui a guidé M. Huxley est la suivante : on considère généralement que les « Occidentaux » sont « à travers l'Église et la Renaissance les héritiers de la Grèce et de Rome » ; mais, en fait, d'autres ont pu recueillir cet héritage, par d'autres voies, il est vrai, l'ayant connu et reçu par l'intermédiaire de Byzance : c'est le cas du monde slave et, dans une certaine mesure, de l'Orient méditerranéen musulman ; malgré le rideau qui sépare Orient et Occident, comme bien souvent déjà dans l'histoire, plus ou moins épais ou étanche, il faut admettre que ces deux parties du monde sont les co-héritières du patrimoine antique.

Les dix chapitres qui constituent le volume sont dus à d'éminents spécialistes : *Greece, the origins*, à R. W. Moore ; *Macedon and the East*, à W. W. Tarn ; *Greece in Rome*, à C. H. V. Sutherland ; *Greece and the early Mediaeval West*, à H. St. L. B. Moss ; *The Moslem carriers*, à F. Sherwood Taylor ; Steven Runciman a écrit les chapitres VI et VIII : *Byzantine and the High Middle Ages* et *Byzantium and the East* ; le Dr. R. W. Moore, le chapitre VII : *The Renaissance* ; enfin, le Prof. F. Dvornik, les deux derniers : *Byzantium and the North* et *Byzantine influences in Russia.*

Cette simple énumération donne une idée de l'ampleur des sujets traités. Il est évident que chacune des études ne peut donner que des aperçus de la question et il n'y a pas lieu d'en rendre compte en détail ici. Mais ce qu'on peut dire, c'est que, sous une forme à la fois claire et dense, ces exposés rappellent et, pour certains aspects moins connus, peuvent apprendre les faits fondamentaux d'une histoire longue de près de trois millénaires ; une illustration abondante, extrêmement variée, contribue à les enrichir et à les rendre attrayants ; l'ensemble est présenté avec le soin auquel sont habitués les lecteurs du *Geographical Magazine.*

En dehors de toute préoccupation actuelle, ce petit volume a le mérite de rendre sensibles à tous le rôle considérable qu'a joué Byzance, l'extraordinaire rayonnement qu'elle a exercé très loin et très longtemps autour d'elle ; des cartes très claires permettent à tous de suivre ces influences, qui sont pour la plupart le résultat du prestige de sa civili-

sation et non pas celui de conquêtes ou d'expéditions militaires. Il y a là un facteur de premier plan dans l'histoire de la civilisation, qui reste encore méconnu parfois ou sous-estimé. A la veille du cinquième centenaire de la prise de Constantinople par les Turcs, cet ouvrage rappelle heureusement tout ce que le monde doit à Byzance continuatrice de la Grèce et de Rome et dépositaire de leurs civilisations.

A. BON.

E. Stikas, *L'Église byzantine de Christianou en Triphylie (Péloponèse) et les autres édifices de même type* (coll. de « Travaux et mémoires des anciens membres étrangers de l'École et de divers savants » publiés par l'École française d'Athènes, fasc. VIII). De Boccard, 1951 ; 81 pages, 134 figures, 10 planches hors texte.

Christianou est un modeste village du nord-ouest de la Messénie (actuellement éparchie de Triphylie), situé loin des grandes routes, à quelque distance dans l'intérieur, au sud de la ville de Kyparissia que le Moyen Age avait appelée Arkadia. Longtemps, on a méconnu le rôle qu'il a joué à l'époque byzantine, son histoire est restée confuse et le site peu visité. Un archevêque de Christianoupolis est mentionné pour la première fois en 1086 ; le siège archiépiscopal est supprimé sous la domination franque (*Regesta Honorii Papae III*, II, p. 50 ; le texte latin se sert du nom Christiana, qui semble être employé aussi ailleurs pour désigner le village de Kresténa, situé plus au nord près de l'Alphée, d'où certaines confusions possibles). C'est le moment où, dans la Grèce du Nord, apparaît le siège métropolitain de Christoupolis, et ce dernier, jouant sur l'analogie des noms, semble avoir voulu annexer, si l'on peut dire, un passé qui était celui de Christianoupolis. Plus tard, la métropole de Christianoupolis est rétablie, mais, à l'époque turque, son titulaire a résidé à Léondari, à l'intérieur du Péloponèse, avec le titre d'exarque d'Arcadie, ou dans la ville d'Arkadia ; et comme, entre temps, le village n'était plus désigné que sous le nom de Χριστιανοί et avait perdu toute importance, les historiens ont longtemps hésité sur la situation exacte de ce siège métropolitain : c'est N. Bees qui l'a identifié avec Christianou.

Le site garde, cependant, comme témoin de son ancienne importance ecclésiastique, une grande église byzantine. Mais elle n'a pas été signalée avant Buchon, et un tremblement de terre la ruina en 1886 avant qu'aucun voyageur n'en ait donné de description précise ; elle n'a été longtemps connue que par quelques photos et un plan pris après la destruction par M. Laurent et par Lampakis ; se fondant sur cette information très incomplète, les byzantinologues proposaient des dates variant du ve au début du xie siècle.

On peut donc se féliciter de voir paraître une monographie consacrée à cet important monument de l'art byzantin dans le Péloponèse. Elle

est l'œuvre d'un architecte parfaitement compétent, puisqu'il est inspecteur des monuments historiques de Grèce, formé à cette tâche par le grand maître qu'est M. A. K. Orlandos ; il a eu l'occasion d'étudier l'édifice en technicien, ayant été chargé de la restauration. On regrettera peut-être que la partie historique soit aussi brève. Mais la description et l'étude de l'église ont été faites avec beaucoup de précision et sont accompagnées d'une illustration abondante et précieuse. Ce qu'il y a de plus caractéristique dans la construction est la couverture ; l'élément central en était une grande coupole sur trompes ; celle-ci, entièrement détruite, a été refaite avec vraisemblance sur le modèle de celle de l'église du couvent de Daphni, près d'Athènes. La plupart des autres parties de l'édifice sont couvertes de calottes rondes (ou parfois ellipsoïdales) à nervures plates. D'après le décor très simple (grandes croix faites de pierre de taille dans la maçonnerie à la base des murs, décor céramoplastique très sobre, quelques marbres sculptés) comme d'après la structure générale, l'église peut être datée du troisième quart du XI[e] siècle, date qui correspond à la création du siège archiépiscopal.

Ce monument fournit à M. E. Stikas l'occasion d'étudier et de classer les églises à trompes d'angles (chap. II) pour situer Christianou par rapport aux autres édifices byzantins de la même série et, d'autre part, dans un appendice, de suivre la genèse, les variantes et les applications de la trompe d'angle en Orient, en Grèce, en Occident. Le problème de la trompe d'angle, comme toutes les questions relatives aux différents types de voûtes, est du plus haut intérêt : félicitons l'auteur d'en avoir entrepris l'étude, en regrettant qu'il n'ait pas groupé toutes ses remarques dans un seul exposé. Le problème étant très vaste, certains aspects en sont traités rapidement et la liste des monuments à trompes d'angle donnée en fin de volume n'est, certes, pas exhaustive ; on pourrait y ajouter d'autres noms, notamment pour la région qui, de la France à l'Espagne, est si intéressante au point de vue des rapports de l'Orient et de l'Occident. Mais le matériel réuni est abondant, bien illustré, donc utile.

Si l'illustration est, en général, excellente, on est surpris par certains détails de la typographie : nous demandons à l'éditeur pourquoi avoir abandonné l'habitude de mettre les titres en italiques, pourquoi ne pas numéroter les pages portant les illustrations et pourquoi apporter tant de fantaisie dans l'emploi de l'italique et des caractères romains pour la précieuse liste des monuments à trompes d'angle. Le mérite de M. E. Stikas reste d'avoir fait connaître un grand monument de l'art byzantin ; on ne peut que souhaiter de le voir poursuivre dans cette voie pour mettre à la disposition de tous les richesses archéologiques de la Grèce byzantine.

A. BON.

Benjamin N. Nelson, *The idea of usury from tribal brotherhood to universal otherhood.* Princeton University Press, 1949 ; 1 vol. in-16, xxi-256 pages.

M. Nelson esquisse l'histoire de l'idée d'usure des origines à nos jours. Il le fait davantage du point de vue de l'historien des idées et du sociologue que de celui du canoniste ou du juriste. C'est pour cela qu'il prend pour définition exclusive et originelle l'interdiction célèbre du Deutéronome XXIII, 20-21, dont son livre précise la portée et l'application tout au long des âges. Il est normal, dans ces conditions, qu'il néglige l'idée d'usure chez les Grecs et chez les Romains.

La définition du Deutéronome, qui interdit l'usure vis-à-vis de ses frères, mais la permet vis-à-vis des ennemis, a un double caractère économique et moral. Elle est reprise à peu près telle quelle au Moyen Age, où elle justifie et la condamnation canonique de l'usure pour les chrétiens et l'activité d'usuriers des Juifs en milieu chrétien. Luther et les réformateurs maintiennent cette condamnation de l'usure. C'est Calvin qui, le premier, pour M. Nelson, marque nettement la caractère inadapté aux temps modernes d'une prescription qui n'a pas été édictée pour eux et qu'il est impossible d'y appliquer. Désormais, les canonistes catholiques et les théologiens réformés abandonnent peu à peu la prohibition de l'usure dans les termes où la formulait le *Deutéronome.*

Le monde moderne est né, monde nouveau où le commerce, les affaires, bientôt l'industrie, tiennent une place essentielle, où le prêt de consommation n'est plus le principal type de prêt, mais où, en revanche, les hommes sont de moins en moins des frères : ils deviennent des individus égaux, soumis à des lois égales pour tous ; ils n'ont plus d'ennemis, mais plus davantage d'amis véritables. Les vieilles vertus antiques d'amitié, d'hospitalité, de fidélité, le compagnonnage, si fort au Moyen Age, se sont peu à peu estompés. L'ancienne forme de civilisation a disparu : les éléments économiques et moraux qui la constituaient se sont effacés.

L'intérêt du livre de M. Nelson est double : d'une part, il souligne le rapport constant des nécessités économiques et des idées religieuses et morales ; de l'autre, il manifeste à l'évidence la lenteur de l'évolution des mentalités : il subsistait encore, au xixe siècle, des défenseurs attardés de la vieille morale de la société juive du vi^e^ siècle avant J.-C. Son essai, centré sur le xvie siècle, met bien en valeur l'importance décisive de l'intervention de Calvin — qui a parfois eu quelques précurseurs — pour la création de l'esprit moderne. Il faut regretter qu'il passe trop vite sur le Moyen Age, pour lequel nous disposons, depuis 1950, du solide et dense article « Usure » du *Dictionnaire de théologie catholique* (t. XV^2, col. 2316-2390), dû aux plumes magistrales du regretté Ant. Bernard, de M. Gabriel Le Bras et du P. du Passage. M. Nelson ne marque

pas nettement que, depuis le XIIIe siècle, les hommes d'affaires italiens avaient trouvé la possibilité de développer le commerce et la banque sans heurter de front le *Deutéronome*, ni que le milieu urbain italien considérait comme non usuraires, depuis le XIVe siècle, les intérêts, constants dans les affaires, de 5 à 10 %. Ainsi s'explique que les hommes d'affaires italiens, qui restent, au XVIe siècle, les premiers de l'Occident, n'aient pas eu besoin d'inventer une nouvelle doctrine et aient poursuivi leurs activités dans le cadre de l'Église catholique, dont les docteurs, en Espagne plus encore qu'en Italie, définissaient avec une rigueur inégale l'usure et l'intérêt.

L'éclairage de M. Nelson, trop exclusivement septentrional, germanique et anglo-saxon, néglige la Méditerranée, où sont cependant nées, dès le Moyen Age, les grandes entreprises commerciales et bancaires. Mais sa double étude d'idées économiques et morales essentielles est suggestive : les exemples qu'il tire des textes littéraires autant que des consultations de canonistes l'illustrent heureusement. On y voit clairement, sans qu'il le dise, que c'est l'apparition du sens de l'histoire, cette acquisition capitale de la Renaissance, qui a, en définitive, rejeté dans l'ombre, à partir du XVIe siècle, les impératifs définis pour la société juive du VIe siècle avant Jésus-Christ, dont la structure, l'économie et l'importance n'avaient aucun rapport avec celles de la Chrétienté occidentale au temps de Calvin.

Y. RENOUARD.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Robert Demangel (1891-1952). — Prématurément décédé, Robert Demangel laisse derrière lui une œuvre double, personnelle et collective : son œuvre personnelle, ce sont les volumes et les articles où sont exposées ses recherches ; son œuvre collective, c'est la part prépondérante prise par lui à l'activité de l'École française d'Athènes durant sa direction.

Dans le vaste champ de l'archéologie grecque c'est à l'architecture que R. Demangel s'est consacré. Comme membre de l'École il participe aux fouilles de Délos et de Delphes, et il travaille en Asie Mineure, ainsi que sur la côte voisine de Thrace. A Délos il reconstitue sur la pente du Cynthe le sanctuaire d'Artémis Lochia. A Delphes c'est sur le sanctuaire d'Athéna Pronaia que se concentre sa recherche ; la publication des temples de tuf, l'étude de l'histoire du sanctuaire, dont il établit les états successifs, sont dans ce domaine les résultats de son travail. En Asie Mineure il fouille à Notion, où il dégage le sanctuaire d'Athéna, et à Téos. En Thrace il explore le tumulus dit de Protésilas. Cette diversité d'intérêt montre que, dès ce moment, il ne limitait pas son horizon, mais cherchait à prendre contact avec des régions et des périodes diverses du monde hellénique.

Rentré en France en 1928 après avoir été conseiller technique du corps d'occupation français et de l'ambassade de France à Constantinople, puis secrétaire général de l'École française d'Athènes, et nommé à la Faculté des Lettres de Montpellier, il se consacre à l'achèvement de son ouvrage sur la *Frise ionique*, qui devait être sa thèse de doctorat. Dans ce volume il a retracé avec beaucoup d'érudition et une grande largeur de vues l'histoire d'un élément architectonique essentiel et il en a examiné avec précision les aspects. En même temps, il s'occupait de l'autre type de frise, la frise dorique, en soutenant, sur les rapports de la métope et du triglyphe, une conception contraire à celle qui, depuis Vitruve, est traditionnellement acceptée. Il préparait ainsi par divers articles, dont certains, touchant la signification, à la fois architectonique et mystique, des signes alphabétiques, ont été jugés par certains trop audacieux, un ouvrage d'ensemble sur la frise dorique, qui eût été le pendant de sa *Frise ionique*.

D'autre part, le séjour qu'il fit à Constantinople au début de sa carrière l'avait attiré vers l'antiquité byzantine. Ses deux ouvrages sur le

Quartier des Manganes et sur la *Topographie de l'Hebdomon* prouvent l'intérêt qu'il n'avait cessé de lui porter et la variété de son savoir.

Ces travaux, même ceux qui ont vu plus tardivement le jour, étaient plus ou moins en élaboration, à la fin de 1935, lorsque R. Demangel fut appelé à la direction de l'École française d'Athènes. Désormais commençait pour lui une période durant laquelle son travail personnel devait s'effacer derrière le travail collectif de l'École. Tout directeur nouveau, lorsqu'il prend place à la suite des savants illustres qui ont eu en main les destinées de l'École, est nécessairement amené à se demander dans quelle mesure il va continuer leur œuvre et dans quelle mesure il va innover. Leur œuvre : ce sont les deux grandes fouilles favorites de l'École, Delphes et Délos, qui n'ont jamais été complètement délaissées, et celles qui, plus récemment entreprises, Thasos et Mallia, sont devenues parties intégrantes du domaine de l'École. Sur ces quatre champs de fouilles, R. Demangel a marqué sa place comme chef d'équipe : les découvertes les plus retentissantes faites sous sa direction furent, à Delphes, celle de très nombreux fragments d'or et d'ivoire trouvés sous le dallage de la Voie sacrée ; à Délos, celle d'objets, également d'or et d'ivoire, exhumés dans l'Artémision ; à Mallia, celle d'une magnifique épée d'apparat ; à Thasos, d'inscriptions de grand intérêt historique. Pour ne rien dire de l'extension méthodique des terrains fouillés, de la reprise en profondeur de monuments précédemment déblayés, des éclaircissements obtenus et des multiples trouvailles de tout genre faites au cours de ces travaux. A ces recherches, dont il réservait toujours le mérite à ses collaborateurs, R. Demangel a présidé avec la discrétion et la modestie souriante qui pouvaient tromper les non-initiés et les pousser à réduire la part du directeur au labeur fécond de l'École. — Dans cet ample travail effectué sur le terrain un trait doit être particulièrement signalé, trait où se révèle le goût de R. Demangel pour une reconstitution vivante de l'antiquité en même temps que pour l'application d'une méthode concrète à la solution des problèmes architectoniques : c'est la pratique de l'anastylose. A Delphes le sanctuaire d'Apollon, comme celui d'Athéna Pronaia, a été transformé par le redressement de colonnes dont la ferme silhouette rend témoignage à l'exactitude des calculs archéologiques.

Mais, aux grands champs de fouilles traditionnels de l'École, R. Demangel a ajouté des domaines nouveaux. En dehors de quelques explorations faites en des points jusqu'alors laissés de côté et qui n'ont pas donné lieu à des recherches approfondies, c'est sous sa direction qu'a été engagée, en Arcadie, la fouille de Gortys, en même temps qu'au sanctuaire d'Asclépios, à Épidaure, une précieuse collaboration avec le Service hellénique des Antiquités ; en Afrique, l'étude des ruines de Cyrène, domaine où il souhaitait voir s'instaurer une collaboration internationale. Enfin, une innovation originale a été celle de fouilles sous-marines,

amorcées à Héliké et dans la baie de Marathon ; malgré des résultats à la vérité peu importants, il y a là pour l'avenir une suggestion à retenir.

Ce qui précède représente une brève esquisse de l'œuvre de R. Demangel comme directeur de l'École française d'Athènes. Pour en apprécier le mérite il faut se rappeler les dates : 1936-1950, se rappeler les difficultés qui, en Grèce plus encore qu'ailleurs, ont entravé le rétablissement de la situation normale. Pendant toute la guerre R. Demangel n'a pas quitté Athènes ; à son poste de commandement il a toujours été à la hauteur des circonstances. Il a ainsi sauvé l'École à la fois des conséquences de la guerre étrangère et de la guerre civile ; mieux encore, il a préservé son honneur et, par les liens de tout genre créés à cette époque entre elle et les Grecs, consolidé durablement un prestige fondé non seulement sur l'éclat du travail scientifique, mais sur le courage, la fidélité et la bonté[1].

On s'en rendit bien compte lorsqu'en 1947 la célébration du centenaire de l'École réunit autour de lui, avec les représentants de tous ceux qui, dans le monde, s'intéressent aux études helléniques, l'élite de la nation grecque. Tous purent alors constater à quel point étaient estimées sa personne et son œuvre.

Mais ces années d'épreuves physiques et de lourdes responsabilités étaient un poids trop pesant pour la santé de R. Demangel, qui ressentait bientôt les atteintes de la maladie à laquelle il devait succomber. Vaillamment il a assuré la direction de l'École jusqu'en 1950 ; rentré à Montpellier, il n'a jamais pu reprendre normalement son enseignement. Toutefois, dans les intervalles de bien-être relatif que lui laissait la maladie, il se remettait à travailler ; il suivait aussi attentivement les publications des jeunes *Athéniens* qui avaient débuté sous sa direction et qui l'entouraient d'affectueux respect.

A l'heure où s'éteint une existence active et riche, il est parfois difficile de porter une appréciation sur son ensemble. Mais ici ne suffit-il pas d'exposer, même très sommairement, l'œuvre pour juger l'ouvrier?

Charles DUGAS.

Le souvenir de Jean Hatzfeld. — Ch. Dugas a déjà, ici même[2], parlé de Jean Hatzfeld au moment de sa disparition (29 mai 1947), en évoquant l'œuvre et la personne de celui qui avait été son compagnon à l'École d'Athènes. Les amis du disparu viennent de rassembler[3] des lettres écrites par lui, de 1901 à 1946, à divers destinataires : sa famille, H. Focillon, H. Daudin entre autres. H. Lévy-Bruhl, qui a été dépouillé,

1. Cf. l'hommage rendu à R. Demangel par M. Louis Robert dans les *C. R. Acad. Inscr.*, 1951, p. 228-229.
2. *Rev. Ét. anc.*, t. XLIX, 1947, p. 369-371 ; cf. aussi p. 336-339.
3. *Lettres de Jean Hatzfeld, choisies et présentées par H. Lévy-Bruhl*, Senlis, Imprimeries réunies, 1952, in-12, 206 p.

en des temps d'oppression, des lettres qu'il avait lui-même reçues, a relié les textes qu'il a retenus par quelques courtes notes biographiques où son émotion s'exprime avec une rare densité.

Il y a longtemps que je n'ai rien lu d'aussi attachant. L'œuvre historique de J. Hatzfeld s'en trouve éclairée. On voyait bien qu'il aimait l'hellénisme, et surtout l'atticisme ; mais avec lucidité. On voyait bien aussi qu'il conservait toujours les yeux ouverts sur le présent. Ces sentiments et ces nuances se reconnaissent ici, plus librement exprimés, plus accusés, par conséquent expliquant mieux les détours d'une pensée souple et délicate dans sa précision subtile. Mais cette lecture met aussi ou replace au contact d'un homme dont le commerce a été et, grâce à elle, demeure un ravissement. L'étendue de sa culture, la profondeur de sa sensibilité musicale, la finesse de ses notations visuelles, l'élégance de son style quotidien, le charme de son ironie qui n'est pas plus blessante pour les autres que pour lui-même, l'acuité alliée à la générosité dans le moindre de ses jugements : tout recompose une grande figure d'humaniste. La vie lui avait souri jusqu'en 1914 : l'entrain avec lequel il entreprit alors la découverte des pays et des civilisations de l'Antiquité montre quel usage il entendait faire de ses faveurs. Elle lui fut ensuite particulièrement rigoureuse. Mais, vivant ses rigueurs, il la regarda « avec ce sourire un peu crispé — le sourire d'Henri Heine — qui est une forme supérieure du courage », comme le dit excellemment H. Lévy-Bruhl. Celui-ci clôt ce petit livre en évoquant « l'infinie tristesse que l'on ressent devant un chef-d'œuvre mutilé ». Ch. Dugas disait ne pas pouvoir penser à sa vie « comme à une vie manquée ». Seul, Jean Hatzfeld aurait pu dire qui a raison de ses deux amis. Si j'en juge par moi-même, les hommes de ma génération trouveront dans chacun de ces jugements une part de vérité. En tout cas, l'ayant connu par son œuvre plus que par une fréquentation régulière, ils remercient leurs aînés de leur permettre de mieux approcher un esprit et une âme d'une telle qualité. Ils souhaitent aussi que leurs cadets, lorsqu'ils trouveront ce recueil sur le rayon d'une bibliothèque, songent à l'ouvrir : ou je me trompe fort ou bien, l'ayant ouvert, ils ne le refermeront qu'à regret, une fois la lecture achevée.

Psammétique II. — Deux jeunes égyptologues, Serge Sauneron et Jean Yoyotte, se consacrent à l'histoire des basses époques de l'Égypte indépendante, et particulièrement à l'époque saïte. Ils travaillent beaucoup, ne publient pas moins, en collaboration ou isolément, et ce qu'ils ont déjà publié apporte plus que des promesses. Qu'ils me pardonnent de m'en tenir, ne pouvant tout citer dans cette rapide notule, à un article particulièrement important, signé de leurs deux noms[1].

1. *La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique*, avec 4 pl. et 1 carte, dans *Bull. Inst. fr. d'arch. or.*, t. L, 1952, p. 157-207. La n. 1 de la p. 207 signale une

Il s'agit de l'expédition lancée au sud de l'Égypte par Psammétique II en 591, la troisième année de son règne qui devait n'en durer que trois autres. L'inscription grecque et les graffites des colosses d'Abou-Simbel ont rendu cette expédition fameuse. Mais les historiens en minimisaient jusqu'ici l'importance. En soumettant à une exégèse toponymique minutieuse les stèles mutilées de Karnak et de Tanis qui, découvertes en 1905 et 1937, la mentionnent aussi, et en rassemblant les pièces éparses, parfois minimes en soi, mais éloquentes par leur rapprochement, d'un dossier qu'ils ont contribué à enrichir, les auteurs rectifient à bon droit cette opinion traditionnelle. Ils montrent que la formule de l'inscription grecque, « jusqu'où le fleuve le permit », ne précise pas la cataracte atteinte. Les textes égyptiens, dans la mesure où ils peuvent s'interpréter, font songer au moins à la quatrième : la région de Napata aurait été atteinte. Bien plus, avec le nom *Kerkis* utilisé par les Grecs, on serait tenté de remonter à leur suite jusqu'à la cinquième.

Par une analyse historique bien menée, S. Sauneron et J. Yoyotte rendent compte ensuite de l'importance de cet effort. La XXVe dynastie était nubienne ; la XXVIe, saïte. La guerre traduisait des rancunes tenaces, des ambitions rivales, des luttes d'influence surtout en Thébaïde. Le roi de Napata a attaqué, si l'on en croit la stèle de Tanis. Psammétique a riposté avec vigueur, malgré ses préoccupations asiatiques. Il a exploité largement les succès remportés, d'ailleurs éphémères, pour consolider son prestige à l'intérieur.

Ce bref résumé montre l'intérêt du travail et l'attention que méritent les publications de jeunes égyptologues dont l'histoire de l'Antiquité — elle est d'autant plus une, en l'espèce, que l'Égypte saïte est déjà atteinte par les Grecs — est en droit de beaucoup attendre. Leur étroite collaboration constitue à la fois un gage de succès et une cause de sympathie.

Histoire fille du temps. — « Histoire fille du temps. Je ne le dis certes pas pour la diminuer... » : la page de Lucien Febvre, dans *La religion de Rabelais*, est assez connue pour n'avoir pas à être citée plus longuement. Elle trouverait, s'il en était besoin, une éclatante confirmation dans la leçon d'ouverture d'Arnaldo Momigliano comme professeur d'histoire ancienne à *University College* de Londres[1]. Pour le XVIIIe siècle et les débuts du XIXe, lorsque l'histoire grecque, inconnue sur le continent, naît en Grande-Bretagne, cette leçon abonde en faits et en citations d'un très vif intérêt. En 1778, l'Écossais John Gillies songeait aux rebelles américains en critiquant — et avec quelle violence (*shamefully ; barbarities ; savage ferocity*) ! — les Athéniens du IVe siècle et, en 1789, il publiait un parallèle entre Philippe II de Macédoine et Frédéric II de

série de mémoires traitant de sujets connexes parus ou à paraître, notamment dans *Revue d'égyptologie*, *Vetus Testamentum*, *Chronique d'Égypte*, etc.

1. *George Grote and the study of Greek history*, Londres, H. K. Lewis, 1952, in-8°, 23 p.

Prusse. Quelles que fussent la politique et la philosophie de G. Grote, il apportait un esprit nouveau dont les qualités se retrouvaient chez son ancien condisciple Thirlwall. Mais celui-ci était, en outre, théologien. Aussi Grote, banquier et député whig, l'emporta-t-il. *Under Grote's archonship a new era started*, et ce fut, sur le continent, la grande floraison de l'histoire grecque.

On ne lira pas avec moins d'attention ce qu'A. Momigliano dit ensuite de la crise dont cette histoire lui paraît souffrir actuellement et des causes qu'il lui attribue : impossibilité d'une véritable histoire économique et sociale ; immixtion de systèmes philosophiques et politiques ; divorce entre l'histoire des idées et l'histoire des événements. Certaines de ses vues sont discutables ; aucune n'est négligeable. Il dresse, enfin, un programme des questions qui attendent des chercheurs. Mais il ne signale pas assez que, pour se consacrer à l'histoire de l'Ionie archaïque, de la Grande-Grèce aux ve et ive siècles ou de l'agriculture grecque, un historien aurait besoin d'autres données que celles dont il dispose actuellement. Ce que nous devons aux papyrus — pour ne prendre qu'un exemple — suffit à le montrer : ce n'est pas seulement au sens idéologique qu'on peut dire « histoire fille du temps ».

Aristocratie et noblesse. — Selon G. Méautis, l'histoire offre « d'étranges parallèles » et certaines vies ne font que répéter ou illustrer des mythes. Soit ; mais, du mythe ou de l'histoire, qui a inspiré l'autre? Le mythe de Coriolan, c'est celui de l'aristocrate injustement traité par ses compatriotes, hautain et amer, cédant pourtant, en fin de compte, à son amour pour sa mère. Après avoir présenté le Romain, G. Méautis, en une élégante et très littéraire plaquette[1], brosse quelques portraits de nobles qui lui furent supérieurs, plus purs, parce qu'ils obéirent, en ignorant la rancune, à leur patriotisme : l'Athénien Cimon, le Vénitien Vettore Pisani au xive siècle, le Bernois Adrien de Bubenberg au xve. Mais qui connaît G. Méautis ne sera pas surpris que les références à l'hellénisme lui soient venues si nombreuses à propos d'un thème que les écrivains de la Grèce classique ont souvent traité. Il analyse en particulier avec finesse (p. 17-31) l'idéal aristocratique grec et le sentiment du devoir qui le pénètre. S'il avait mieux marqué qu'il s'agit là d'un idéal, peut-être eût-il donné une tournure moins hagiographique à son chapitre sur Cimon — sans parler des autres. Au vrai, quoi qu'il en dise (p. 57), le fils de Miltiade ne demeura pas étranger à l' « impérialisme » athénien. Au vrai, aussi, il est hardi d'affirmer que « toute cité, toute nation est l'œuvre d'une aristocratie, d'un groupe de familles nées avec la ville, partageant son destin, travaillant et se sacrifiant pour elle » (p. 79). Car il n'apparaît hors de conteste ni que ces aristocraties

1. *L'éternel Coriolan. Cimon, Vettore Pisani, Bubenberg*, Paris, Belles-Lettres, 1952, 1 vol. in-12, 123 p.

aient tout fait à elles seules, ni que, ce faisant, elles se soient toujours oubliées elles-mêmes. Mais, après la distinction finale, reprise d'Aristote, entre les deux sens du mot « noblesse », on applaudira aux derniers mots de ce petit livre, lui-même fort noble : « La volonté de servir est la marque de la véritable noblesse. »

André AYMARD.

Congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études classiques. — On nous communique la note suivante :

Le Congrès de la Fédération Internationale devant avoir lieu à Copenhague en 1954 et la Conférence de l'Association britannique à Oxford la même année, le *Meeting of the joint committee of greek and roman Societies*, qui devait se réunir à Oxford en août 1954, est renvoyé à août 1955.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ. — Telle est l'invocation que tout secrétaire de rédaction, je pense, inscrit en lettres invisibles au bas de la dernière page des *bons à tirer* d'un fascicule de revue. Tant de périls guettent, quoi qu'on fasse, la pauvre prose humaine ! Plus d'attention encore de la part des auteurs, de la rédaction, de l'imprimeur auraient pu éviter certains d'entre eux, mais non tous. Il est même des fautes qui semblent n'échapper à l'œil que par un excès d'attention ; aussitôt que les dés sont jetés, qu'on relit en amateur, et non plus en correcteur, des pages désormais définitives, elles sautent à la vue et vous mordent le cœur. Et je ne parle pas de celles qu'introduit parfois, en dernière minute, un correcteur-typographe trop bien intentionné. (Comment le lui reprocher? Pour une erreur qu'il ajoute, il en est vingt qu'il supprime, en silence et sans en tirer gloire.) Les choses aussi ont leurs faiblesses et leurs fantaisies : les accents, les esprits des lettres grecques cèdent et s'évanouissent sous l'effort de la presse, un cliché, au dernier moment, plutôt que de rester debout sur ses jambes, préfère se coucher subrepticement sur le dos. La part de responsabilité des choses et celle des hommes, celle de chaque homme, celle des yeux et celle de l'esprit, sont bien malaisées à fixer exactement.

Dans le précédent fascicule de cette *Revue* (*R. É. A.*, LIV, 1952), dans l'inscription *b*, au bas de la p. 233, il faut lire, naturellement Φιλέτηρος (et non Φιλτέηρος) ; à la p. 236, il faudrait, à la première ligne, lire μ'ἐς ἀοιδήν (et non μετ' ἀοιδὴν) ; à la troisième, Θάμυρις (et non Θαμύρας) ; à la huitième, après ἐς μολπὴν Ker., il conviendrait d'ajouter μ'ἐς ἀοιδήν Ker. ; μ'ἐ[ν] ἀοιδήν Jamot ; με[τ'] ἀοιδήν Dittenberger. Dans l'apparat des lignes 3 et 4 de l'épigramme il faut rectifier les indications données de la façon suivante : πάριμαι Jamot, Ker. ; παρ(ε)ῖμαι Dittenberger ; Dittenberger a oublié le γ devant ὑμετερῆς. Page 240, note 5, ligne 3, lire *ipsum* (et non *ipse*) ; note 6, ligne 2, lire *fuerant* (et non *fuerunt*) et *certi* (et non *certe*). Page 241, dernière ligne du texte, lire *maiorum* (et non

maioribus). Page 244, note 3, ligne 3, le mot ἴδω est tombé après Τμῶλον. Tant de fautes en si peu d'espace ont rendu nécessaire cette exceptionnelle rectification. Autrement, il faut subir son destin.

En ne livrant à l'impression que des manuscrits très lisibles et soigneusement revus, en transcrivant en grand dans les marges les mots rares, les noms propres peu courants, en relisant avec le plus grand soin les épreuves, en vérifiant particulièrement les chiffres, les citations en langues étrangères, en évitant de faire sur épreuves des modifications, des ajouts importants au texte primitif (ce qui est non seulement une cause de dépenses très lourdes, mais bien souvent aussi une source de fautes et dans le texte modifié et dans le contexte), les auteurs auront fait tout le possible. L'imprimeur, la rédaction de la *Revue* feront tout le leur aussi. Le reste est sur les genoux de la Bonne Fortune.

J. A.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

St Augustine, The Greatness of the Soul — The Teacher, translated by JOSEPH M. COLLERAN. (*Ancient christian writers*, vol. IX.) London, Longmans, Green and Co, 1949 ; 1 vol. in-8°, 255 pages, 1 index.

St Gregory the Great, Pastoral Care, translated by HENRY DAVIS, S. J. (*Ancient christian writers*, vol. XI.) London, Longmans, Green and Co, 1950 ; 1 vol. in-8°, 283 p., 1 index.

AUBREY DILLER, *The tradition of Minor Greek Geographers*. (*Philological Monographs published by the American Philological Association*, number XIV, ed. by JOHN L. HELLER.) Lancaster Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, x + 200 pages, 4 indices.

DÉODAT ROCHÉ, *Études manichéennes et cathares*. (Éd. des *Cahiers d'études cathares*.) Carcassonne, Gabelle, 1952 ; 1 vol. in-8°, 286 pages.

GAETANO BAGLIO, *Il « Prometeo » di Eschilo alla luce delle storie di Erodoto*. Roma, Signorelli, 1952 ; 1 vol. in-8°, 176 pages.

LOUIS MOULINIER, *Le pur et l'impur dans la pensée des Grecs d'Homère à Aristote*. (*Études et Commentaires*, XII.) Paris, Klincksieck, 1952 ; 1 vol. in-8°, 452 pages.

JEAN IRIGOIN, *Histoire du texte de Pindare*. (*Études et Commentaires*, XIII.) Paris, Klincksieck, 1952 ; 1 vol. in-8°, XIII + 465 pages, 1 index.

CONST. D. KTISTOPOULOS, *Recherches sur les mots minoens*. Athènes, 1952 ; 1 brochure ronéotypée in-4°, 21 p. + 4 tables.

WALTER SCHMITTHENNER, *Oktavian und das Testament Cäsars*. (*Zetemata*. — Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 4.) München, C. H. Beck, 1952 ; 1 vol. in-8°, IX + 96 pages.

G. J. DE VRIES, *Antisthenes redivivus, Popper's attack on Plato*. Amsterdam, North-Holland Publ. Comp., 1952 ; 1 vol. in-8°, 66 pages.

RATRAMNE DE CORBIE, *Liber de anima ad Odonem bellovacensem*. Texte inédit publié par D. C. LAMBOT, O. S. B. (Analecta mediaevalia namurcensia, 2.) Namur, Godenne, s. d. (1952) ; 1 vol. in-4°, 159 pages, 1 index.

Harry ERKELL, *Augustus, Felicitas, Fortuna — Lateinische Wortstudien*. Göteborg, Elanders Boktryckeri Aktiebolag, 1952 ; 1 vol. in-8°, 193 pages, 1 index.

FRANCESCO DELLA CORTE, *Da Sarsina a Roma, Ricerche Plautine*. (Pubbl. dell'Istit. univ. di Magistero, Genova.) Genova, Tipografia S. A. G. A., 1952 ; 1 vol. in-8°, 346 pages, 2 indices.

FRANCESCO DELLA CORTE, *Due Studi Catulliani*. (Pubbl. dell'Istit. univ. di Magistero.) Genova, Ceretti, 1951 ; 1 vol. in-8°, 272 pages, 2 indices.

GEORGES MÉAUTIS, *L'éternel Coriolan — Cimon, Vettore Pisani, Bubenberg*. Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8°, 125 pages.

J. D. Denniston, *Greek Prose Style.* Oxford, Clarendon Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, x + 140 pages.

Jacques Aymard, *Quelques séries de comparaisons chez Lucain.* (Collection de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, t. II.) Montpellier, Déhan, 1951 ; 1 vol. in-8°, 115 pages.

Louis Leschi, *Algérie antique.* Photographies de Marcel Bovis. Publ. du Gouvernement général de l'Algérie. Paris, Arts et métiers graphiques, s. d. (1952) ; 1 vol. in-4°, 197 pages, nombreuses illustrations photogr., 1 carte hors texte.

George W. Elderkin, *Zagreus in Ancient Basque Religion.* Princeton Univ. Store, 1952 ; 1 vol. in-8°, 26 pages.

Trebellius Pollion, *Le vite di Valeriano e di Gallieno.* Testo, introduzióne, annot. critica, appendice per cura di Eugenio Manni. (Testi antichi e medievali per esercitazioni universitarie, 4.) Palerme, Palumbo, 1951 ; 1 vol. in-8°, 75 pages.

R. T. Marshall, *Studies in the political and socio-religious terminology of the « De Civitate Dei »* (Dissertation). (The Catholic Univ. of America, *Patristic Studies*, vol. LXXXVI.) Washington, The Catholic Univ. of America Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, viii + 96 pages.

Joseph J. Young, *Studies on the style of the « De vocatione omnium gentium » ascribed to Prosper of Aquitaine* (Dissertation). (The Catholic Univ. of America, *Patristic Studies*, vol. LXXXVII.) Washington, The Catholic Univ. of America Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, xxii + 192 pages, 1 index.

Eugenio Manni, *Introduzione allo studio della Storia greca e romana.* Palerme, Palumbo, 1952 ; 1 vol. in-8°, 239 pages, 1 index.

Aloisi Guercio, *Feriae anticolenses* ; Ioannis Ambrosi, *Columbus.* (Certamen capitolinum, III, Curante Istituto romanis studiis provehendis.) Rome, « S. Josephus », 1952 ; 1 vol. in-8°, 51 pages.

Paul Kucharski, *Étude sur la doctrine pythagoricienne de la Tétrade.* (Collection d'études anciennes publ. sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.) Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8°, 87 pages, 1 index.

J. C. Opstelten, *Sophocles and greek pessimism.* Transl. by J. A. Ross. Amsterdam, North-Holland Publishing C°, 1952 ; 1 vol. in-8°, 250 pages, 1 index.

Enrica Malcovati, *Madame Dacier, una gentildonna filologa del gran secolo.* (Biblioteca del Leonardo, XLIX.) Firenze, Sansoni, 1953 ; 1 vol. in-12, 77 pages.

Charles Seltman, *The twelve Olympians, Gods and Goddesses of Greece.* London, Pan-Books, 1952 ; 1 vol. in-12, 200 pages, 1 carte, 1 index, XIII planches hors texte.

André Bouton, *Les voies antiques. Les grands chemins médiévaux et les routes royales du Haut-Maine. Département de la Sarthe.* Le Mans,

Vilaire, 1947 ; 1 vol. in-8°, 226 pages, 1 index, 13 gravures et 2 cartes hors texte.

Constantin Emm. Periphanakis, *Les Sophistes et le droit.* Athènes, Eleftheroudakis, 1953 ; 1 vol. in-8°, 67 pages.

IIe Congrès panafricain de Préhistoire. Livret-guide de la Session (29-IX—4-X), des excursions (19-IX—16-X). Alger, Impr. officielle, 1952 ; 1 vol. in-8°, 181 pages.

Le Bardo, Musée d'Ethnographie et de Préhistoire d'Alger. Réédité sur l'ordre de M. R. Léonard, gouverneur général de l'Algérie. Alger, Impr. officielle, 1952 ; 1 vol. in-8°, 48 pages, 45 planches hors texte.

Sérée de Roch, *Tébessa, antique Theveste.* Alger, Impr. officielle, 1952 ; 1 vol. in-8°, 82 pages, 31 illustrations, 2 plans hors texte.

Jean Baradez, *Tipasa, ville antique de Maurétanie.* Alger, Impr. officielle, 1952 ; 1 vol. in-8°, 80 pages, 52 illustrations, 1 carte hors texte.

Stéphane Gsell, *Cherchel, antique Iol-Caesarea.* Alger, Impr. officielle, 1952 ; 1 vol. in-8°, 128 pages, nombreuses illustrations, 2 plans hors texte.

Hans Herter, *Platons Akademie.* Zweite Auflage. Bonn, Scheur, 1952 ; 1 broch. in-8°, 40 pages.

R. K. Sherk, *The legates of Galatia from Augustus to Diocletian.* (The Johns Hopkins University Studies in historical and political Science, Series LXIX, Number 2, 1951.) Baltimore, J. Hopkins Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, 116 pages, 1 index.

Léon Halkin, *La supplication d'action de grâces chez les Romains.* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. CXXVIII.) Paris, Les Belles-Lettres, 1953 ; 1 vol. in-8°, 136 pages.

Pierre Riché, *Les invasions barbares.* (Collection « Que sais-je? ».) Paris, Presses universitaires, 1953 ; 1 vol. in-12, 128 pages.

Arnaldo Momigliano, *George Grote and the study of Greek History.* (Univ. College London Inaugural Lecture.) London, K. H. Lewis & Co, 1952 ; 1 broch. in-8°, 23 pages.

Hans Joachim Mette, *Parateresis. Untersuchungen zur Sprachtheorie des Krates von Pergamon.* Halle, Max Niemeyer, 1952 ; 1 vol. in-8°, vi + 206 pages, 3 indices.

T. B. L. Webster, *Studies in Late Greek Comedy.* Manchester, Univ. Press, 1953 ; 1 vol. in-8°, x + 262 pages, 2 indices, IV planches hors texte.

Platon, *Les Lois.* Texte établi et traduit par Édouard des Places. Introduction d'Auguste Diès et Louis Gernet. (Collection des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.) Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 2 vol. in-8°, ccxxi + 71 pages doubles et 155 pages doubles.

Cicéron, *Discours.* T. XIII : *Au Sénat. Au peuple. Sur sa maison.*

Texte établi et traduit par Pierre Wuilleumier. (Collection des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.) Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8°, 172 pages, dont 128 pages doubles.

Saint Jérôme, *Lettres*, t. III. Texte établi et traduit par J. Labourt. (Collection des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.) Paris, Les Belles-Lettres, 1953 ; 1 vol. in-8°, 265 pages, dont 215 pages doubles.

Denis Van Berchem, *L'armée de Dioclétien et la Réforme constantinienne.* (Institut français d'Archéologie de Beyrouth, *Bibliothèque archéologique et historique*, t. LVI.) Paris, Impr. nationale, 1952 ; 1 vol. in-8°, vi + 130 pages, 2 indices, IV cartes hors texte.

David M. Robinson, *A Hoard of Silver Coins from Carystus.* (Numismatic notes and monographs, n° 124.) New-York, The American Numismatic Society, 1952 ; 1 vol. in-8°, 62 pages, VI planches hors texte.

Attilio Degrassi, *I Fasti consolari dell'Impero romano, dal 30 avanti Cristo al 613 dopo Cristo.* (Sussidi eruditi, 3.) Roma, Ed. di Storia e Letteratura, 1952 ; 1 vol. in-8°, xviii + 297 pages, 5 indices.

Jan Wikarjak, *Origine d'Hérodote à la lumière des surnoms grecs de localité.* Écrit en polonais, résumé en français. (Société des Amis des Sciences et des Lettres de Poznan. Travaux de la Commission philologique, vol. XVI, fasc. 1.) Poznan, 1952 ; 1 broch. in-8°, 47 pages.

Sancti Aurelii Augustini, *De Utilitate Ieiunii.* A text with a translation, introduction and commentary by Brother S. Dominic Ruegg, F. S. C., M. A. (The Catholic Univ. of America, *Patristic Studies*, vol. LXXXV.) Washington, The Catholic Univ. of America Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, xviii + 133 pages, 2 indices.

Phyllis Williams Lehmann, *Roman Wall Paintings from Boscoreale in the Metropolitan Museum of Art.* (Monographs on Archaeology and Fine Arts, Sponsored by The Archaeological Institute of America, The College Art Ass. of America, V.) Cambridge (Mass.), 1953, 1 vol. in-4°, xvi + 231 pages, 81 illustrations, 2 indices, XLII planches hors texte.

Mélanges Joseph Hombert. (*Phoibos*, t. V, fasc. 1 et 2, Bulletin du Cercle de Philologie classique et orientale de l'Université libre de Bruxelles.) 1 vol. in-8°, 247 pages, XII planches hors texte.

André Rivier, *Un emploi archaïque de l'analogie chez Héraclite et Thucydide.* (Collection des Études de Lettres, II.) Lausanne, F. Rouge & Cie, 1952 ; 1 vol. in-12, 71 pages, 1 index.

Otto Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius.* An Inaugural Lecture delivered at Univ. College London. Lewis & C°, 1953 ; 1 broch. in-4°, 19 pages.

Joël Le Gall, *Le Tibre, fleuve de Rome, dans l'Antiquité.* (Publications de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Univ. de Paris, I.) Paris,

Presses universitaires de France, 1953 ; 1 vol. in-8°, VIII + 368 pages, 8 croquis, 1 carte et 1 plan dans le texte, 1 index, XXXIV planches hors texte.

JOËL LE GALL, *Recherches sur le culte du Tibre.* (Publications de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Univ. de Paris, II.) Paris, Presses universitaires de France, 1953 ; 1 vol. in-8°, 124 pages, XV planches hors texte.

T. ROBERT S. BROUGHTON, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. II. (Philological Monographs published by the American Philological Association, Nr XV, vol. II, ed. by P. H. de Lacy.) New York, American Philological Ass., 1952 ; 1 vol. in-8°, x + 648 pages, 1 index.

LUCIEN LERAT, *Les Locriens de l'Ouest.* I : *Topographie et ruines ;* II : *Histoire, Institutions, Prosopographie.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 176.) Paris, De Boccard, 1952 ; 2 vol. in-4°, XVIII + 236 pages, 11 figures, 3 indices, 1 carte et LXIV planches hors texte, et VI + 245 pages, 1 index.

P. CORNELII TACITI, *Libri qui supersunt.* T. I : *Ab excessu divi Augusti.* Post C. HALM, G. ANDRESEN, septimum edidit ERICUS KOESTERMANN. (Biblio. Scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana.) Lipsiae, Teubner, 1953 ; 1 vol. in-8°, XXVIII + 435 pages, 1 index.

C. PLINIUS MINOR, *Epistularum libri novem. Epistularum ad Traianum Liber. Panegyricus.* Recensuit Mauritius SCHUSTER. (Biblio. Scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana.) 2e éd. Lipsiae, Teubner, 1952 ; 1 vol. in-8°, XXX + 490 p., 2 indices, IV planches hors texte.

PIO FRANCHI DE'CAVALIERI, *Constantiniana.* (Studi e Testi, 171.) Citta del Vaticano, Biblio. apostolica vaticana, 1953 ; 1 vol. in-8°, 209 pages, 1 index.

Incerti auctoris, *De Lapsu Susannae (De Lapsu Virginis consecratae)*, ed. I. CAZZANIGA. Torino, Paravia, 1948 ; 1 vol. in-8°, LXVII + 83 pages, 1 index.

I. CAZZANIGA, *La tradizione manoscritta del « De lapsu Susannae » (con nuovo apparato critico).* Torino, Paravia, 1948 ; 1 vol. in-8°, VIII + 66 pages.

T. MACCI PLAUTI, *Rudens.* Recensuit A. I. AMATUCCI. (Corpus Scriptorum latinorum paravianum.) Turin, Paravia, 1949 ; 1 vol. in-8°, XVI + 103 pages.

G. R. LEVY, *The Sword from the Rock. An Investigation into the Origins of Epic Literature and the Development of the Hero.* London, Faber and Faber, s. d. (1953) ; 1 vol. in-8°, 236 pages, 1 index, IV planches et 1 carte hors texte.

Actes du 1er Congrès international d'Études ligures. Monaco-Bordighera-Gênes, 10-17 avril 1950. Bordighera, Institut international d'Études ligures, 1952 ; 1 vol. in-4°, 242 pages, nombreuses illustrations.

JEAN IRIGOIN, *Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque.*

La structure du vers. (Études et Commentaires, XVI.) Paris, Klincksieck, 1953; 1 vol. in-8°, 105 pages, 2 indices.

André Benoît, *Le baptême chrétien au second siècle. La théologie des Pères.* (Études d'Histoire et de Philosophie religieuses de l'Université de Strasbourg, publiées sous les auspices de la Faculté de Théologie protestante.) Paris, Presses universitaires de France, 1953; 1 vol. in-8°, 244 pages.

Helen Woodruff, *The Index of Christian Art at Princeton University,* with a foreword by Charles Rufus Morey. Princeton University Press, 1942; 1 vol. in-8°, IX + 83 pages, 1 planche hors texte.

Plauti Truculentus, cum Prolegomenis, notis criticis, commentario exegetico. Edidit P. J. Enk. I : *Prolegomena et textum continens;* II : *Commentarium continens.* Leiden, Sijthoff, 1953; 2 vol. in-8°, 116 et 230 pages, 1 index, IV planches hors texte.

Arthur E. Gordon, *Quintus Veranus, Consul A. D. 49. A Study based upon his recently identified sepulchral inscription.* (Univ. of California publications in classical Archaeology, vol. 2, n° 5.) Berkeley, Univ. of California Press, 1952; 1 vol. in-4°, VII pages + p. 231 à 341, 2 indices, VIII planches hors texte.

Charles Alexander Robinson Jr, *The History of Alexander the Great.* Vol. I, part I : *An index to the extant historians;* part II : *The fragments.* Providence, Brown Univ., 1953; 1 vol. in-8°, XVII + 276 pages, 2 cartes hors texte.

John Clarke, J. M. Davidson, Anne S. Robertson, J. K. St Joseph, *The roman occupation of South-Western Scotland, being reports of excavations and surveys carried out under the auspices of The Glasgow Archaeological Society.* Edited with an historical survey by S. N. Miller. Glasgow, Robert Maclehose, 1952; 1 vol. in-8°, XX + 246 pages, 12 figures dans le texte, 1 index, 1 frontispice et LXVI planches hors texte.

Michael Grant, *The six main « aes » coinages of Augustus.* Edinburgh, The Univ. Press, 1953; 1 vol. in-8°, XX + 178 pages, 1 index, XX planches hors texte.

Exploration archéologique de Délos. XXI : *Les vases de Délos;* V : *Les vases attiques à figures rouges,* par Charles Dugas, avec la collaboration de J. D. Beazley. Paris, de Boccard, 1952; 1 vol. in-fol. : texte, VIII + 75 pages, et LVII planches.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle,* livre XXXIV. Texte établi et traduit par H. Le Bonniec, commenté par H. Gallet de Santerre et H. Le Bonniec. (Collection des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.) Paris, Les Belles-Lettres, 1953; 1 vol. in-8°, 325 pages, dont 60 doubles, 1 index.

Aristote, *Petits traités d'histoire naturelle.* Texte établi et traduit par René Mugnier. (Collection des Univ. de France, publiée sous le patro-

nage de l'Association Guillaume Budé.) Paris, Les Belles-Lettres, 1953 ; 1 vol. in-8°, 135 pages, dont 113 pages doubles.

Pierre Chantraine, *Grammaire homérique*. T. II : *Syntaxe*. (Collection de Philologie classique, IV.) Paris, Klincksieck, 1953 ; 1 vol. in-8°, VIII + 382 pages, 3 indices.

SUITE DU SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

actae sint quaeritur **(P. Boyancé),** p. 204. — Enzo V. Marmorale, *L'ultimo Catullo* **(P. Boyancé),** p. 204. — Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre I et livre II ; texte établi, traduit et commenté par J. Beaujeu **(P. Boyancé),** p. 207. — Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre VIII ; texte établi, traduit et commenté par A. Ernout **(P. Grimal),** p. 209. — P. Perrochat, *Pétrone, Le Festin de Trimalcion. Commentaire exégétique et critique*, 2e éd. **(P. Grimal),** p. 210. — J. Aymard, *Quelques séries de comparaisons chez Lucain* **(P. Grimal),** p. 212. — M. Valeri Martialis, [*Liber de Spectaculis*]. *Epigrammaton libri XIV*. Iterum recensuit C. Giarratano **(R. Lucot),** p. 213. — E. Paratore, *Una nuova ricostruzione del « De Poetis » di Suetonio*, 2a ed. **(P. Odile),** p. 214. — J. de C. Serra Rafols, *La « villa » romana de la dehesa de « La Cocosa »* **(R. Étienne),** p. 218. — B. Page, G. Caputo, S. Sergi, *Scavi sahariani, ricerche nell'Uadi el-Agial e nell'Oasi di Gat della Missione Pace-Sergi-Caputo* **(J. Guey),** p. 221. — J. Starcky, *Palmyre* **(E. Will),** p. 223. — Origène, *Homélies sur les Nombres.* Introduction et traduction d'A. Méhat ; Clément d'Alexandrie, *Les Stromates. Stromate I.* Introduction de Cl. Mondésert ; traduction et notes de M. Caster **(P. Courcelle),** p. 224. — *The Root of Europe. Studies in the diffusion of greek culture*, by Dr. R. W. Moore, Dr. W. W. Tarn, Dr. C. H. V. Sutherland, etc., ed. by M. Huxley **(A. Bon),** p. 226. — E. Stikas, *L'Église byzantine de Christianou en Triphylie (Péloponèse) et les autres édifices de même type* **(A. Bon),** p. 227. — B. N. Nelson, *The idea of usury from tribal brotherhood to universal otherhood* **(Y. Renouard),** p. 229.

1er juin 1953.

Le Secrétaire-Gérant : Jean AUDIAT.

Dépôt légal, 2e trimestre 1953. — 509.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LV, 1953, nos 1-2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Robert Flacelière, *Sur quelques points obscurs de la vie de Thémistocle.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 1-2, p. 5 à 28.

Cet article comprend trois parties : I. *La traversée de Thémistocle vers l'Asie.* Plutarque, dans son récit de cette traversée, tout en suivant sur plusieurs points Thucydide, qu'il cite d'ailleurs expressément, s'écarte de lui sans nous en prévenir lorsqu'il fait passer son héros dans les parages de Thasos, et non de Naxos, et le fait aborder à Kymè, non à Éphèse. Cette divergence est caractéristique de la méthode de travail qu'emploie Plutarque dans ses *Vies*. Elle pose aussi de délicats problèmes de chronologie. Peut-être Stésimbrote *de Thasos* et Éphore *de Kymè* sont-ils à l'origine de l'itinéraire que Plutarque prête à Thémistocle. — II. *Dates de la naissance et de la mort de Thémistocle.* L'opinion la plus répandue parmi les historiens modernes est que Thémistocle serait né vers 524, aurait été archonte en 493-492 et serait mort vers 459. Cependant, les textes d'Hérodote, de Thucydide et surtout de Plutarque paraissent plus favorables à une autre chronologie, selon laquelle Thémistocle serait né vers 515 et serait mort vers 450. S'il a jamais été archonte, ce fut probablement en 482-481. — III. *Thémistocle, Sparte et l'Amphictionie delphique.* Le récit de Plutarque, *Thém.*, 20, 3-4, ne doit pas être tenu pour légendaire, car il s'accorde bien avec tout ce que nous savons de l'Amphictionie delphique et de la situation générale de la Grèce à cette date, comme de la politique de Sparte et de celle de Thémistocle.

Claude Mossé, *Sur un passage de l'*Archidamos *d'Isocrate.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 1-2, p. 29 à 35.

Dans l'*Archidamos*, Isocrate, à propos de la guerre qui met aux prises Sparte et Thèbes, envisage la possibilité d'existence d'une cité sans territoire fixe et sans πολιτεία, devenue une armée permanente, mobile et disciplinée. Il s'agit d'une mesure circonstancielle et plus spécialement peut-être destinée à Sparte. Mais il y a aussi là un aspect des préoccupations des penseurs grecs du IVe siècle, liées au déclin de la Cité grecque classique.

Pierre Grenade, *Le pseudo-épicurisme de Tacite.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 1-2, p. 36 à 57.

A partir d'une réflexion incidente de Tacite (*Ann.* XVI, 33) sur l'*aequitas deum*, indûment attribuée à une influence épicurienne par la plupart des commentateurs, examen de la pensée religieuse de l'historien dans les livres des *Annales* consacrés à Néron : elle apparaît tout à fait cohérente et indiscutablement imprégnée de stoïcisme. Celui-ci a également influencé sa philosophie de l'histoire, sans l'infléchir vers un Providentialisme minutieux et simpliste. Parenté des conceptions de Sénèque et de Tacite.

Michel LEJEUNE, *Les plaques de bronze votives du sanctuaire vénète d'Este (étude épigraphique)*. — *R. É. A.*, LV, 1953, 1-2, p. 58 à 112; pl. I à V; fig. 1 à 23.

Publication (illustrée de dessins et de photographies et reposant sur une étude directe des documents) de vingt et une plaques de bronze votives (ou fragments de plaques) provenant du sanctuaire vénète de Reitia, à Este, et datant des trois derniers siècles avant J.-C. — De ces vingt et un documents (dont deux bilingues partiels vénéto-latins), neuf étaient inédits et les douze autres avaient été antérieurement publiés, le plus souvent de façon inexacte. Sauf trois, ces bronzes appartiennent au type (spécial à Este) des « tablettes alphabétiques », dont il est proposé une interprétation d'ensemble. — Les textes des dédicaces à Reitia sont discutés; le commentaire fait état de lectures nouvelles d'autres inscriptions vénètes (d'Este, et surtout de Gurina).

Pierre GRIMAL, *Les villas d'Ausone*. — *R. É. A.*, LV, 1953, 1-2, p. 113 à 125; fig. 1 et 2.

La question, très controversée, des villas d'Ausone est susceptible de recevoir une solution si l'on étudie les textes eux-mêmes. Ces villas ont été indûment multipliées. En réalité, il semble bien qu'il n'y en ait eu qu'une seule, située au voisinage immédiat de Bourg-sur-Gironde, à la frontière de la *ciuitas Santonum*. Cela résulte de la lettre à Théon (*Epist.*, V, 27 et suiv.) et de la lettre à saint Paulin (*Epist.*, XXIV, 124 et suiv.). La villa ne peut se trouver que sur la rivière, en amont du Verdon et près du confluent de la Dordogne. Le grand nombre de villas retrouvées dans cette région ne permet pas une identification certaine. Des fouilles demeurent possibles, notamment près du village de Pugnac, où un lieu-dit, Cagnac, conserve peut-être, ainsi que d'autres toponymes, le souvenir des domaines existant au voisinage à l'époque d'Ausone.

André AYMARD, *Nouveaux graffites de La Graufesenque* (III). — *R. É. A.*, LV, 1953, 1-2, p. 126 à 131; pl. VI.

Publication, tentative de déchiffrement et commentaire de quatre graffites nouveaux découverts par les fouilles de La Graufesenque en 1952.

André AYMARD, *Esprit militaire et administration hellénistique*. — *R. É. A.*, LV, 1953, 1-2, p. 132 à 145.

Principalement, examen et discussion des idées présentées par H. Bengtson dans la conclusion du t. III (1952) de ses études sur la stratégie hellénistique. Contrairement à cet auteur, la stratégie n'est pas une institution spécifique des monarchies hellénistiques; sa création et son extension ne leur ont été dictées ni par l'exemple de l'Orient ni par les nécessités propres au *Territorialstaat*. En effet, la stratégie-magistrature des États républicains évoluait dans le même sens avant l'existence de ces monarchies; il en a été de même dans les États républicains contemporains des monarchies. Le facteur décisif a été partout la pression des guerres et de leurs conséquences. L'évolution a pris seulement une allure plus rapide et des formes plus accentuées dans des monarchies dont on ne peut négliger l'idéologie militaire.

PLATON ET LA CONNAISSANCE DE L'AME[1]

On a cru souvent apercevoir un désaccord entre la psychologie platonicienne, la description et l'analyse de l'âme présentées dans la *République*, et les prétentions de l'idéalisme socratique, exprimées dans des dialogues antérieurs. Tandis qu'au regard de Socrate nul ne fait le mal sciemment, qu'il suffit de connaître le bien pour le vouloir réaliser, et que rien dans l'âme ne peut faire échec à la science[2], les analyses psychologiques de la *République* nous montrent que la partie raisonnable de l'âme peut être asservie par la passion et les appétits[3]. Il peut arriver, contrairement à ce que soutenait Socrate dans le *Protagoras*, que l'homme soit vaincu par le plaisir, dominé par les éléments inférieurs de sa nature et, en ce sens, esclave de lui-même[4]. Aussi a-t-on admis généralement que la psychologie exposée dans la *République*, la théorie de la tripartition de l'âme, impliquait un abandon de l'intellectualisme socratique, une concession à l'expérience, correspondant d'ailleurs chez Platon à un progrès de l'analyse psychologique : au dualisme abrupt professé dans le *Phédon*, qui rapporte au corps les illusions sensibles et les appétits, et qui regarde l'âme comme absolument simple et purement intellectuelle[5], Platon aurait substitué dans la *République* une psychologie plus fine, qui reconnaît à l'intérieur de l'âme elle-même une diversité de tendances et de pouvoirs distincts[6].

Nous croyons qu'il est vain d'invoquer pour résoudre ce prétendu désaccord une évolution dans la pensée de Platon. Non seulement on ne voit pas que Platon ait jamais renoncé à la thèse socratique selon laquelle toute faute est involontaire et suit de l'ignorance[7] ; mais nous ne pensons pas non plus que la théorie

1. Communication présentée au Ve Congrès de l'Association Guillaume Budé, à Tours, le 3 septembre 1953.
2. *Protagoras*, 352 *b* sq. ; *Ménon*, 77 *c*-78 *b*.
3. *République*, IV, 442 *ab* ; VIII, 550 *b*, 553 *cd*.
4. *Ibid.*, IV, 430 *e*-431 *b* ; cf. *Protagoras*, 354 *e* sq., 357 *c* sq., 358 *bc*.
5. *Phédon*, 64 *c* sq., 65 *a*-66 *e* sq., 78 *b*-80 *b*, 82 *d*-83 *d*, 94 *b*-*e* et *passim*.
6. H. Raeder, *Platons philosophische Entwickelung*, p. 214-216 ; M. Pohlenz, *Aus Platos Werdezeit*, p. 232-234.
7. La nature involontaire du vice ou de la faute est encore affirmée dans le *Timée* (86 *de*)

de la tripartition de l'âme exclut la conception de son unité essentielle. Pour apprécier exactement le sens et la portée de cette théorie, il convient d'observer à quel usage son auteur la destine.

Or, on sait que l'analyse de l'âme, consécutive à la distinction des classes dans la cité, est entreprise dans la *République* en vue de parvenir à une définition de la justice et, par là même, à la détermination d'un système des vertus[1] ; on cherche à obtenir une connaissance de l'âme qui puisse servir de base à une doctrine morale et pédagogique, et l'on prend pour point de départ l'expérience même de la vie morale, l'observation des combats qui se livrent à l'intérieur de l'âme. L'intégration à la vie de l'âme des tendances et des appétits rapportés au corps dans le *Phédon* ne marque donc pas une prise de position théorique ; elle est impliquée dans les données du problème ; elle est imposée au départ par les conditions mêmes de l'entreprise. Comment donc faut-il se représenter l'âme pour que les combats qui s'y livrent, les données apparentes de l'observation intérieure ne soient pas inintelligibles? On n'a sans doute pas prêté suffisamment attention aux considérations logiques et méthodologiques qui introduisent cette analyse de l'âme. Dans l'interprétation théorique des données de l'expérience, il faut, nous est-il dit en premier lieu, introduire les distinctions nécessaires pour que soit sauvegardé le principe de non-contradiction. D'une toupie qui « dort », c'est-à-dire qui tourne verticale sur sa pointe immobile, on ne dira pas qu'elle est à la fois en mouvement et en repos, mais qu'elle est en repos quant à son axe vertical, en mouvement quant à sa périphérie ; de même, si nous observons que l'âme en même temps désire et refuse, ces mouvements contraires devront être rapportés à des parties différentes, que nous distinguerons en elle[2].

Il apparaît clairement par là, par cette décision d'introduire toutes les distinctions nécessaires pour écarter toute contradiction, que ce que l'on recherche, c'est, au delà des apparences offertes à l'observation psychologique et de leur description, une représentation théorique de l'âme qui rende compte de ces apparences : entreprise comparable à celle de l'astronome qui, partant

et dans les *Lois* (V, 731 *c*, 734 *b* ; IX, 860 *d*), où elle est rapportée, il est vrai, à la maladie autant qu'à l'ignorance.

1. Cf. *République*, II, 368 *e*-369 *a* ; IV, 434 *d*-435 *c*, 441 *cd* sq.
2. *Ibid.*, IV, 436 *a*-437 *c*.

de l'observation des astres errants, se demande quels mouvements circulaires, réguliers et uniformes il faut supposer pour « sauver les phénomènes », rendre compte des apparences présentées à l'observation[1]. Mais les données de l'observation intérieure, les phénomènes de la vie psychologique sont dénués par eux-mêmes de consistance objective ; ils ne se laissent pas directement objectiver comme les phénomènes extérieurs ; le psychologique, en tant que perçu de l'intérieur, c'est essentiellement l'inobjectivable, ce qui ne peut rompre sa relation avec l'activité spirituelle d'un sujet et qui n'a, de ce fait, qu'une existence indécise et précaire, toujours dépendante de la direction de l'attention, de l'application de la volonté, et ne s'élevant jamais au-dessus du niveau de l'imaginaire. Les conflits qui s'élèvent dans l'âme sont toujours susceptibles d'être résolus par la volonté, et ils le doivent ; et la diversité même des tendances qui se découvrent dans la conscience se dissout au regard de la réflexion qui les absorbe, qui reconnaît en elles des déterminations particulières d'un même vouloir fondamental. On peut donc opposer à toute tentative d'analyse psychologique cette objection préjudicielle que l'âme est radicalement une, et la diversité qu'on y peut découvrir fiction arbitraire, apparence seulement imaginaire. Une telle objection ne saurait échapper à Platon, attendu qu'elle procède directement de l'intellectualisme socratique et qu'elle est l'expression d'une thèse centrale de sa propre philosophie, celle de l'unité de toutes les tendances humaines, qui ne sont que des expressions diverses de notre aspiration au bien absolu et au bonheur, à la possession éternelle du bien, aspiration désignée sous le nom symbolique de l'Amour[2]. C'est à réduire la portée de cette objection que tend la seconde série de considérations logiques, de remarques méthodologiques, préalables à l'analyse qui conduit à la tripartition de l'âme.

La signification de ces remarques, c'est que des tendances ne peuvent être distinguées à l'intérieur de l'âme que par la considération des objets extérieurs auxquels elles se rapportent. On distingue, par exemple, la faim et la soif : la faim est l'appétit du manger, la soif l'appétit du boire ; et des spécifications ultérieures de la faim et de la soif ne peuvent résulter que de distinctions nouvelles introduites dans l'objet de l'appétit, le boire ou le man-

1. Simplicius *in Aristotelis de Caelo B 12*, p. 488, 23, et 493, 2 Heiberg ; cf. Platon, *Lois*, VII, 821 *b*-822 *a*.
2. *Banquet*, 205 *a*-206 *a*.

ger[1]. Il en va, en effet, de l'appétit, du désir, comme de la science : celle-ci est, comme le désir, une activité de l'âme, et à ce titre elle entre dans la catégorie des relatifs, ne peut se définir que par relation à un objet ; la science a pour objet le savoir, et c'est seulement en fonction des divers objets du savoir que se définissent les diverses sciences : la médecine est la science de la santé et de la maladie, comme l'arithmétique est la science du pair et de l'impair, la statique celle du lourd et du léger[2]. Or, s'il faut reconnaître que toute distinction entre des activités de l'âme ne peut reposer que sur la considération des objets auxquels elles se rapportent, il est vain d'invoquer ici la considération de la valeur, d'alléguer, par exemple, que l'objet de la faim, c'est une nourriture, un manger profitable, celui de la soif, un breuvage profitable. Tous, cependant, pourrait-on dire avec raison, ont le désir de ce qui est bon. Si donc la soif est un désir, elle ne peut être, quel que soit son objet, que le désir d'un objet bon[3].

Une telle allégation n'est point contestable ; elle s'accorde avec le point de vue socratique et constitue une thèse constante du platonisme, du *Gorgias* au *Banquet* et aux livres centraux de la *République*[4] ; et si l'auteur la fait intervenir ici, c'est précisément pour marquer que ce point de vue n'est pas oublié, qu'il n'y renonce pas, mais qu'il se place ici à un point de vue différent. Sans doute, il faut convenir que tout désir est une détermination de notre volonté de bonheur, de notre vouloir qui tend confusément, mais invinciblement, au bien ; nous ne pouvons vouloir autre chose que le bien ou ce qui nous paraît tel[5] ; autrement dit, toute préférence est l'expression d'un jugement de valeur. Mais l'expérience morale nous montre que ce jugement, qui peut être d'ailleurs plus ou moins éclairé, n'arrive pas toujours à se former ; la délibération n'aboutit pas sans lutte à un choix ; il s'élève des combats à l'intérieur de l'âme. Or, ces conflits, qu'il appar-

1. *République*, IV, 437 *de*.
2. *Ibid.*, 438 *b*-439 *a* ; cf. *Charmide*, 166 *ab*, 168 *b*.
3. *République*, IV, 438 *a* : ... πάντες γὰρ ἄρα τῶν ἀγαθῶν ἐπιθυμοῦσιν...
4. *Gorgias*, 467 *c* sq., 499 *e* : τέλος εἶναι ἁπασῶν τῶν πράξεων τὸ ἀγαθόν. — *Banquet*, 205 *a* : πάντας τἀγαθὰ βούλεσθαι αὑτοῖς εἶναι ἀεί. — 205 *d* : πᾶσα ἡ τῶν ἀγαθῶν ἐπιθυμία καὶ τοῦ εὐδαιμονεῖν ὁ μέγιστός τε καὶ δολερὸς ἔρως παντί. — 206 *a* : οἱ ἄνθρωποι τἀγαθοῦ ἐρῶσιν. — *République*, VI, 505 *de* : ὃ δὴ διώκει μὲν ἅπασα ψυχὴ καὶ τούτου ἕνεκα πάντα πράττει...
5. *Gorgias*, 466 *e* : Ceux qui font le mal ne font pas vraiment ce qu'ils veulent ; ils font néanmoins ce qui leur paraît le meilleur : ὅ τι ἂν αὐτοῖς δόξῃ βέλτιστον εἶναι. — L'objet de la volonté, Aristote en conviendra lui-même après avoir soulevé le problème dans l'*Éthique à Nicomaque*, III 4, 1113 *a* 14-26, ne saurait être que le bien, réel ou apparent : ἢ τὸ ἀγαθὸν ἢ τὸ φαινόμενον ἀγαθόν (*De anima*, III 10, 433 *a* 27).

tient à la volonté morale de résoudre, il appartient à la science psychologique de les interpréter, d'en fournir une représentation théorique, qui servira à l'élaboration d'un idéal moral. La connaissance psychologique prend pour matière cette diversité de la vie intérieure que la volonté morale a pour tâche de coordonner, d'organiser. Ce monde mouvant d'images et de tendances, qui nous est apparu comme essentiellement inobjectivable, la connaissance psychologique, répondant aux besoins de la morale et de la pédagogie, s'efforce d'en obtenir une représentation objective. Elle n'y saurait parvenir que par un détour, en prenant pour base de la distinction entre les tendances, entre les activités de l'âme, la distinction des objets extérieurs auxquels elles se rapportent. Elle nous donne ainsi de la vie intérieure une reconstruction indirecte, une image théorique, qui n'atteint pas l'unité profonde de l'âme, mais qui est cependant la base indispensable d'une théorie morale, d'une définition systématique de la justice et des autres vertus[1].

Envisagée ainsi dans sa destination, considérée également dans sa constitution, dans ses méthodes, la théorie de la tripartition de l'âme se situe à son niveau exact dans la connaissance psychologique ; elle se caractérise comme une *représentation* de la vie intérieure, une interprétation théorique des données de l'expérience morale, des conflits psychologiques ; mais elle laisse place à une connaissance plus profonde, à une psychologie de réflexion, seule capable d'atteindre l'âme dans son activité essentielle et dans son unité. La psychologie introspective, fondée sur l'observation intérieure et l'élaboration théorique de ses données, ne nous livre pas le dernier mot de la connaissance de l'âme ; il doit être demandé à une réflexion de l'activité spirituelle sur elle-même, sur ses conditions et sur ses fins. Ce n'est pas en analysant le contenu de sa conscience que le sujet pensant atteindra la plus haute connaissance de soi-même ; c'est en s'interrogeant sur le rôle de la conscience, sur la signification des problèmes

1. Le problème de l'unité de la vertu, soulevé dans le *Protagoras* (329 *c*-330 *a*), trouve sa solution seulement dans la *République*, qui montre la liaison des quatre vertus cardinales (prudence, courage, sagesse, justice) en se fondant sur la distinction des trois parties de l'âme (raison, ardeur, appétit) (IV, 441 *c*-444 *a*). Mais cette distinction est conditionnée par les postulats méthodologiques qui l'introduisent. Il ne serait pas possible, notamment, d'opposer la raison aux appétits comme un principe qui retient (κωλῦον) à des impulsions aveugles et impérieuses (κελεῦον), si les appétits n'avaient été définis, d'une façon strictement objective, comme des tendances *inconditionnées* vers des objets extérieurs *distincts* (*Ibid.*, IV, 439 *a-e*).

qui se posent à elle, qu'il découvrira simultanément ce qu'il *est* et ce qu'il *doit être* : ce que la raison exige de lui, il reconnaîtra que c'est ce à quoi il tend du plus profond de son être, que le Bien idéal est l'objet absolu de sa volonté[1]. Si c'est sur la base de l'analyse psychologique, sur la théorie de la tripartition de l'âme que repose la définition de la justice, que s'édifie la conception d'un ordre à instaurer parmi nos tendances, d'une organisation ou harmonie intérieure, c'est à la réflexion qu'il appartient de reconnaître dans l'organisation ainsi définie la fin suprême de notre volonté, l'idéal qui répond à notre exigence profonde, ou encore l'expression même du Bien[2]. C'est seulement au niveau de la réflexion que s'accomplit la connaissance du Bien et la connaissance de soi-même ; c'est dans leur conjonction que culminent les efforts de la psychologie et de la morale.

Platon lui-même a pris soin de marquer que les théories morales et les analyses psychologiques du livre IV de la *République* ne constituent qu'une étape provisoire. Pour parvenir à la connaissance parfaite des vertus, les considérations qui reposent sur l'analyse psychologique ne suffisent pas ; pour saisir la moralité dans son principe, il ne faut pas moins que le long circuit de l'éducation philosophique qui sera imposée aux gardiens parfaits de la cité et qui doit les conduire à l'intuition suprême du Bien[3]. D'ailleurs, les analyses sur lesquelles repose la tripartition ne concernent que les affections de l'âme et ses modes d'expression au cours de l'existence humaine[4] ; elles nous représentent la vie intérieure en relation avec les objets extérieurs, les activités de l'âme en liaison avec le corps. Pour saisir l'âme dans sa véritable nature, dans la pureté de son essence[5], c'est d'un autre côté, nous dit le livre X de la *République*, qu'il faut regarder : « il faut considérer dans l'âme son élan spirituel, son amour de la sagesse, concevoir par la réflexion avec quels objets elle entre en contact, à quels commerces elle aspire en raison de sa connaturalité avec le divin, l'immortel, avec ce qui est éternellement, et voir ce

1. Cet accord de la justice, idéal rationnel, avec l'exigence intérieure, voilà ce que veut mettre en lumière le *Gorgias* ; cf., notamment, 467 *c* sq., 470 *c* : ὅταν μὲν δικαίως τις ταῦτα ποιῇ, ἄμεινον εἶναι, ὅταν δὲ ἀδίκως, κάκιον.

2. *République*, VI, 505 *ab*, 506 *a* : δίκαιά τε καὶ καλὰ... ὅπῃ ποτὲ ἀγαθά ἐστιν.

3. *Ibid.*, IV, 435 *d* : μακροτέρα καὶ πλείων ὁδός ; — VI, 504 *b-e* : μακροτέρα... περίοδος.

4. *Ibid.*, X, 612 *a* : τὰ ἐν τῷ ἀνθρωπίνῳ βίῳ πάθη τε καὶ εἴδη.

5. *Ibid.*, X, 611 *b*-612 *a* : τῇ ἀληθεστάτῃ φύσει... ; οἷον δ' ἐστὶν τῇ ἀληθείᾳ... ; οἷόν ἐστιν καθαρὸν γιγνόμενον... ; τὴν ἀρχαίαν φύσιν... ; τὴν ἀληθῆ φύσιν.

qu'elle deviendrait si elle s'attachait tout entière à une telle poursuite, si elle se laissait emporter par cet élan[1] ».

Ainsi, c'est Platon lui-même qui nous indique, en termes non équivoques, que la psychologie analytique de la *République* ne connaît l'âme que dans sa condition empirique et qu'elle doit être subordonnée à la réflexion philosophique du *Phédon*[2]. Comment prétendre après cela qu'elle marque dans le platonisme, avec un progrès de l'analyse psychologique, le rejet des vues simplistes du *Phédon*, sa croyance à la simplicité de l'âme et son dualisme rudimentaire? Comment admettre encore qu'elle implique la répudiation de l'intellectualisme socratique, s'il est vrai que la philosophie de l'Éros, exposée dans le *Banquet*, mais qui inspire aussi le *Phédon* et qui s'exprime jusqu'au centre de la *République*[3], ne fait que dégager l'exigence profonde de la réflexion morale, dont Socrate enseignait l'exercice. Si toute faute, tout mauvais choix est ignorance, cela ne signifie-t-il pas que tout choix, toute préférence est, chez l'être conscient, l'expression d'un jugement de valeur? Et en quoi consiste le jugement de valeur, sinon à déterminer exactement l'objet idéal de notre volonté, à prendre une claire conscience du Bien, auquel nous aspirons confusément[4]? Si l'on peut dire que toute faute est involontaire, ou que nul ne fait le mal sciemment, c'est que nous sommes portés par le mouvement même de notre volonté vers le Bien, sans que notre intelligence encore le connaisse ; c'est que nous voulons invinciblement être heureux, mais que nous ne savons pas au juste en quoi consiste notre bonheur. Nous le dé-

1. *République*, X, 611 *e* : Εἰς τὴν φιλοσοφίαν αὐτῆς, καὶ ἐννοεῖν ὧν ἅπτεται καὶ οἵων ἐφίεται ὁμιλιῶν, ὡς ξυγγενὴς οὖσα τῷ τε θείῳ καὶ ἀθανάτῳ καὶ τῷ ἀεὶ ὄντι, καὶ οἵα ἂν γένοιτο τῷ τοιούτῳ πᾶσα ἐπισπομένη καὶ ὑπὸ ταύτης τῆς ὁρμῆς ἐκκομισθεῖσα...

2. La φιλοσοφία est, en effet, caractérisée dans le *Phédon* en des termes semblables à ceux de la *République* dans la phrase que nous venons de citer ; elle est l'effort de l'âme pour se recueillir, rentrer en elle-même, se dégager des liens du corps, pour se ressaisir dans sa pureté, rejoindre sa patrie éternelle, reprendre contact avec l'intelligible auquel elle est unie par communauté de nature ; cf., notamment, 66 *b* sq., 79 *d* : ἐκεῖσε οἴχεται εἰς τὸ καθαρόν τε καὶ ἀεὶ ὂν καὶ ἀθάνατον καὶ ὡσαύτως ἔχον, καὶ, ὡς συγγενὴς οὖσα αὐτοῦ, ἀεὶ μετ' ἐκείνου τε γίγνεται ὅτανπερ αὐτὴ καθ' αὑτὴν γένηται... Voir aussi 82 *c* sq., particulièrement 84 *a* : ἑπομένη τῷ λογισμῷ καὶ ἀεὶ ἐν τούτῳ οὖσα, τὸ ἀληθὲς καὶ τὸ θεῖον καὶ τὸ ἀδόξαστον θεωμένη..., εἰς τὸ ξυγγενὲς καὶ εἰς τὸ τοιοῦτον ἀφικομένη... Mais ces rapprochements n'impliquent pas par eux-mêmes l'antériorité du *Phédon* ; la phrase de la *République* peut être aussi bien une annonce, une anticipation qu'un rappel.

3. Cf. *Phédon*, 68 *ab*, où l'amoureux de la sagesse (φρονήσεως ... ἐρῶν) est mis en parallèle avec ceux qui vont au-devant de la mort pour rejoindre l'aimé ; voir aussi des métaphores « érotiques » appliquées au zèle philosophique, à la passion du savoir, dans un passage de la *République* (VI, 490 *ab*).

4. *République*, VI, 505 *de* (cf. ci-dessus, p. 252, n. 4) : ὃ δὴ διώκει μὲν ἅπασα ψυχὴ..., ἀπομαντευομένη τι εἶναι, ἀποροῦσα δὲ καὶ οὐκ ἔχουσα λαβεῖν ἱκανῶς τί ποτ' ἐστίν...

couvrirons si nous prenons conscience de notre être spirituel ; c'est à quoi nous aidera l'analyse psychologique, en discernant les influences qui, dans notre condition empirique, font échec à la sincérité du jugement : les appétits corporels, en effet, les ambitions sociales, sont autant de préjugés qui offusquent la connaissance rationnelle du Bien et la conscience authentique de soi[1]. Or, reconnaître de telles influences (ce qui est le rôle de la psychologie empirique) ne contredit pas les affirmations de l'intellectualisme socratique ; cela permet, au contraire, d'en estimer la signification exacte et d'en mesurer les exigences.

Il faut convenir, en effet, d'une part, que ces influences tiennent à nos relations avec le milieu extérieur, physique ou social ; aussi peut-on dire avec le *Phédon* qu'elles s'exercent par l'intermédiaire du corps ; mais il est incontestable, d'autre part, qu'elles interviennent dans la délibération, dans notre vie intérieure, ce qui justifie le point de vue de la *République*, où elles sont regardées comme des parties de l'âme. Mais, quel que soit le langage adopté[2], l'intellectualisme moral ne nie pas la diversité de la vie intérieure ni les conflits de la vie morale. Dire que rien dans l'âme ne peut faire échec à la science, ne peut résister à la connaissance du Bien, qui détermine infailliblement la volonté, ce n'est pas méconnaître les obstacles à l'acquisition d'une telle connaissance. C'est une loi générale de la conduite humaine que nul ne peut consciemment agir contre son jugement, choisir un autre parti que celui qui lui paraît le meilleur[3]. Le caractère de l'activité consciente, volontaire, par opposition à l'impulsivité aveugle, c'est la délibération ; le choix volontaire, en ce sens, est toujours déterminé suivant un jugement ; voilà pourquoi la conduite correcte résulte infailliblement d'un jugement droit[4]. Les appétits, les ambitions, les éléments irrationnels de l'âme ne peuvent résister

1. Cf. *Phédon*, 83 *a-e*.

2. Cf. *Ibid.*, 94 *b-e*, où la résistance de l'âme aux appétits corporels, voire aux mouvements de la colère, est décrite dans les mêmes termes et illustrée de la même citation homérique que les combats à l'intérieur de l'âme, décrits dans la *République* (IV, 439 *b-d*, 441 *b*). Mais la comparaison des deux passages ne permet pas, cette fois non plus, de décider lequel des deux dialogues est antérieur à l'autre ; et s'ils adoptent des points de vue différents, ceux-ci ne se montrent pas cependant incompatibles.

3. Cf. *Protagoras*, 358 *cd*.

4. L'activité peut être dite volontaire dès là qu'elle est délibérée ; mais c'est seulement quand la délibération aboutit à un jugement droit, quand l'action repose sur la connaissance vraie du bien, que l'agent volontaire fait vraiment ce qu'il veut. C'est faute de cette connaissance que toute faute peut être dite involontaire, bien qu'elle suppose l'action de la volonté. On évitera toute équivoque en disant que nul ne fait le mal *sciemment* (plutôt que *volontairement*).

à ce jugement droit ; mais ils peuvent l'empêcher de se former. L'intellectualisme moral ne nie donc pas la présence d'éléments irrationnels dans l'âme ; mais il leur dénie réalité indépendante et force irrésistible. S'ils peuvent faire obstacle à la connaissance vraie, ils n'abusent néanmoins que celui qui y consent[1] ; leur prestige est dissous par la prise de conscience ; si impérieuses que soient les tendances empiriques, le sujet conscient trouve dans la réflexion le moyen de se distinguer d'elles et de s'en affranchir. C'est ainsi qu'il peut conquérir son autonomie ; c'est par là que la rectitude morale est le fruit de l'activité intellectuelle la plus haute, de la réflexion philosophique, et que l'éducation ne se réduit pas à une discipline extérieure[2]. Toutefois, la vertu ne sera une conquête stable que si, à l'intérieur de l'âme, les diverses tendances susceptibles de troubler le regard de l'esprit, la clarté du jugement, sont rangées selon un ordre hiérarchique, soumises à une organisation rationnelle. La vision du Bien est obtenue par l'intelligence, qui est comme l'œil de l'âme ; mais cette vision n'est ferme et assurée que si elle repose sur la conversion de l'âme entière : ὅλῃ τῇ ψυχῇ[3].

Joseph MOREAU.

1. *Phédon*, 82 *d* : ὡς ἂν μάλιστα αὐτὸς ὁ δεδεμένος ξυλλήπτωρ εἴη τῷ δεδέσθαι.
2. *République*, VII, 518 *b, de*.
3. *Ibid.*, 518 *c*.

LE TRAITÉ D'HASDRUBAL

ET

LA RESPONSABILITÉ DE LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE

I

S'il est une idée à laquelle le Christianisme, fût-ce à notre insu, nous a passionnément attachés, c'est bien que les seules guerres légitimes sont celles qui, ripostant à une agression ou réprimant la violation du serment des traités, trouvent, en ces réflexes du droit outragé, leur justification morale ; et c'est cette idée qui a poussé les historiens, surtout après la première guerre mondiale[1], à scruter les origines de la deuxième guerre punique (218-201 av. J.-C.), dont l'issue a prédestiné Rome à l'empire du monde[2].

Est-ce Rome qui, en la déclarant aux Carthaginois, en 218 av. J.-C., s'est mise dans son tort? Est-ce, au contraire, Hannibal qui a pris sur lui de déchaîner le gigantesque conflit par une attaque de Sagonte qu'un pacte, dont l'encre était à peine séchée, garantissait contre ses coups?

Les uns, comme Ettore Pais, se refusent à prendre parti, parce que la tradition ne nous aurait transmis de ce pacte de 226 av. J.-C., qu'on appelle couramment le traité d'Hasdrubal, que des allusions plus ou moins claires et cohérentes : « sans le texte de ce traité, comment se prononcer en l'un ou l'autre sens[3] »?

D'autres, comme De Sanctis, dans son mémoire : *Annibale e la Schuldfrage d'una guerra antica*, s'interdisent tout jugement sur le fond parce qu'il y aurait des circonstances où les conventions qui lèsent « les intérêts vitaux d'un peuple doivent, d'un point de vue éthique incontestable, se convertir automatiquement

1. Il est à noter que le sujet n'avait point retenu l'attention de Mommsen, *Histoire romaine*, trad. Alexandre, III, p. 121 et suiv.

2. Qu'on se rappelle la phrase de Polybe, I, 1, 5, sur les cinquante-trois ans (de 219 à 167 av. J.-C.) qui suffirent aux Romains pour se rendre maîtres de « presque tout le monde habité » ; cf. *Ibid.*, I, 2, 7.

3. E. Pais-J. Bayet, *Histoire romaine*, Paris, 1940, p. 289.

en chiffons de papier »[1]. Mais, même lorsque, comme De Sanctis, ils ont, à l'exemple de Polybe[2], donné le pas aux causes véritables et profondes d'une guerre (αἰτίαι) sur ses mobiles apparents (προφάσεις) et ses motifs immédiats (ἀρχαί), la plupart des érudits se sont intéressés à ceux-ci et ils ont fait appel, pour porter sur eux un jugement valable, à toutes les ressources de leur logique et de leur savoir. Seulement, leurs raisonnements, perpétuellement bâtis, défaits et repris, comme la toile de Pénélope, se sont toujours heurtés, jusqu'ici, à la contradiction que semblent impliquer les données essentielles du problème.

D'une part, en effet, il y a accord de toutes nos sources anciennes sur ce point que les Romains se sont appuyés sur le traité d'Hasdrubal pour réclamer le châtiment des agresseurs de Sagonte. Et, d'autre part, la seule clause du traité d'Hasdrubal qui soit commune à toutes les assertions des auteurs et à laquelle, à cause de cela, il a souvent emprunté, chez les modernes, son autre nom de traité de l'Èbre, consiste dans l'engagement du général carthaginois, installé à Carthagène, de ne point porter la guerre *au Nord* de l'Èbre. Or, puisque Sagonte, sur sa colline surplombant l'embouchure du maigre Palancia, était située à environ 160 kilomètres *au Sud* de l'embouchure de l'Èbre, il est clair que les deux données, d'où partent nécessairement toutes les enquêtes sur le sujet, paraissent s'opposer en une antithèse irréductible, et l'on ne s'étonnera pas si, jusqu'à présent, le traité d'Hasdrubal n'a fourni aux historiens qu'une sorte de lit de Procuste sur lequel, les uns après les autres, ils se sont employés à torturer les textes pour n'en faire sortir que des conclusions successives, discordantes et, j'ajoute, pareillement inacceptables.

Le lecteur me pardonnera de lui épargner l'énumération des mémoires, articles, dissertations qui composent aujourd'hui la bibliographie d'une question aussi inépuisable qu'un puits sans fond dont la vérité ne saurait sortir. Je me bornerai à lui rappeler les opinions les plus récemment émises, pour en montrer la constante fragilité, que soulignent leurs divergences.

En 1931, Walter Otto a soutenu que les prétentions des Romains n'étaient pas fondées par le traité d'Hasdrubal ; mais il s'est néanmoins refusé à condamner les Romains, autorisés, d'après

1. De Sanctis, dans *Problemi di storia antica*, Bari, 1932, p. 160.
2. Se reporter au passage célèbre de *Polybe*, III, 6, 1 et 6.

lui, à parer au danger certain de la guerre préventive à laquelle songeaient déjà les généraux de Carthage[1].

En 1932 ont paru côte à côte, dans le même numéro de la revue *Atene e Roma*, deux études dont les auteurs, P. Treves et L. Pareti, se sont combattus sans le savoir. Treves absout Carthage, parce que l'addition d'une réserve en faveur de Sagonte au traité d'Hasdrubal n'est qu'une falsification intéressée de l'annalistique romaine, et que le traité, postérieur à la conclusion de l'alliance de Rome avec Sagonte, a transféré à l'Èbre une limite entre les deux empires, punique et romain, qu'Hannibal, en venant assiéger Sagonte, n'a pas transgressée[2]. Pour Pareti, au contraire, le traité d'Hasdrubal n'avait pas constitué l'Èbre comme une frontière commune aux Romains et aux Carthaginois. Il ne liait que les Puniques et laissait aux Romains la faculté d'intervenir en armes au Sud de l'Èbre. Hasdrubal s'est abstenu de toute opération contre Sagonte pour ne point provoquer l'intervention romaine, et Hannibal, au contraire, a attaqué et détruit Sagonte pour rendre cette intervention inévitable et, avec elle, la guerre de revanche dont rêvaient sa haine et son ambition[3]. En même temps que Treves et Pareti, De Sanctis s'est établi dans une position intermédiaire entre eux. A l'en croire, les Romains, dès qu'ils ont commencé à s'alarmer des progrès de la domination punique en Espagne, ont cherché à les arrêter par l'intimidation et c'est dans cette vue qu'ils ont noué alliance avec Sagonte. Mais ils ne songeaient nullement à rouvrir les hostilités contre Carthage, et même, quand, un peu plus tard, ils furent mis aux prises avec les Gaulois, ils négocièrent avec Hasdrubal et lui promirent la paix si, comme il avait reconnu leur alliance avec les Sagontins, il renonçait à étendre ses entreprises guerrières au Nord de la ligne de l'Èbre, qu'ils respecteraient de leur côté. Hannibal se jeta sur Sagonte pour rompre avec l'esprit conciliant qui avait animé son beau-frère, et dans l'intention de contraindre les Romains, sous peine de perdre la face et l'honneur, à s'engager, au Sud de l'Èbre, en une expédition de secours, qui, malgré leurs désirs pacifiques, ferait d'eux à la fois les agresseurs de Carthage et les transgresseurs de la foi des traités ; et son astuce est comparée par De Sanctis à l'habileté de Cavour qui, deux mille ans plus tard, pour sauvegarder les intérêts vitaux de

1. Walter Otto, *Historische Zeitschrift*, CXLV, 1931, p. 489 et suiv.
2. P. Treves, *Atene e Roma*, XIII, 1932, p. 14-39.
3. L. Pareti, *Atene e Roma*, XIII, 1932, p. 40-44.

l'Italie, s'arrangea de manière à forcer l'Autriche à déclarer une guerre dont le gouvernement de Vienne ne voulait pas [1].

Tandis que De Sanctis excusait les Romains qui n'avaient dressé contre eux que les apparences, Kolbe visait à les disculper intégralement, sous le prétexte que le traité de 241 entre Rome et Carthage avait garanti une égale sécurité aux alliés des parties contractantes, et que l'alliance avec Sagonte, étant antérieure au traité d'Hasdrubal, celui-ci, par le seul fait de sa signature, et quels qu'en fussent les termes, en avait entraîné la reconnaissance [2].

Aussi bien est-ce cette opinion qui, à quelques nuances près, a prévalu dans la *Cambridge Ancient History*, où M. Hallward a spécifié que le traité d'Hasdrubal n'aurait pu invalider l'alliance de Rome avec Sagonte que si les Romains l'avaient exploitée pour contrarier l'expansion punique dans les bornes qu'ils lui avaient assignées [3]. Enfin, tout dernièrement, M. Hoffmann s'est avancé encore plus loin dans la voie favorable aux Romains, en plaçant l'envoi de leur ambassade, en 218, au Sénat de Carthage et l'intimation de l'ultimatum dont elle était porteuse, non pas *avant*, mais *après* le franchissement de l'Èbre par Hannibal en marche sur l'Italie [4].

On ne niera point l'ingéniosité de ces différentes interprétations. Elles n'en sont pas moins, toutes, décevantes, parce que chacune d'elles laisse de côté les assertions qui lui contreviennent et succombe sous les arguments des autres.

Ainsi M. Treves et M. Pareti tirent des mêmes lignes des mêmes auteurs les démonstrations antagonistes du caractère bilatéral et du caractère unilatéral du traité d'Hasdrubal. L'argumentation de M. Kolbe est réfutée par le fait, que Taübler avait déjà mis en relief [5] et qu'ensuite devait justement souligner Bickerman [6], que les Carthaginois purent opposer à l'ambassade romaine de 218, sans en essuyer la contradiction, que le nom des Sagontins ne figurait pas dans la liste des alliés qu'ils avaient souscrite en 241. M. De Sanctis s'est, en quelque manière, critiqué lui-même. Dans un appendice de son admirable *Storia dei Romani*, il rejette

1. De Sanctis, *Problemi...*, p. 161.
2. Kolbe, *Sitzungsber. der Heidelberger Akademie*, 1934, 1.
3. Hallward, *C. A. H.*, 1930, VIII, p. 28-29.
4. Hoffmann, *Rhein. Mus.*, 1951, p. 69-88.
5. Taübler, *Die Vorgeschichte des zweiten Pun. Krieges*, 1921, p. 63 et suiv.
6. Bickerman, *Rev. Phil.*, 1935, p. 284. Dans le même sens, Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, III (1918), p. 139, n. 1.

comme une invention de quelque annaliste patriote l'adjonction frauduleuse de Sagonte au traité d'Hasdrubal[1], et pourtant, dans ses *Problemi*[2], il admet, au moins comme découlant implicitement de la signature du traité d'Hasdrubal, l'obligation, pour Carthage, de s'incliner devant le fait accompli de l'alliance de Rome avec Sagonte, même si la lettre de ce même traité avait enlevé aux Romains, eux aussi arrêtés devant l'obstacle de l'Èbre, le moyen de protéger Sagonte par la force, à moins de supposer, ce à quoi, d'ailleurs, M. De Sanctis ne s'est point résolu, qu'un renfort venu directement par mer d'Italie à Sagonte demeurait possible et licite. Enfin, un an après son apparition, et dans la même revue, la thèse de M. Hoffmann était condamnée par les objections de M. Scullard[3].

La preuve, pour M. Hoffmann, que le franchissement de l'Èbre par Hannibal, en 218 av. J.-C., avait motivé, en fait comme en droit, la déclaration de guerre des Romains, c'est qu'Hannibal s'était rendu compte de la gravité de son initiative qui allait crever l'outre d'Éole, qu'il avait vu dans l'Èbre espagnol, comme César dans le Rubicon, le fleuve dont la traversée allait frayer la voie du destin, et que, dans la nuit qui précéda ce pas décisif, il avait été hanté d'un songe où ses dieux lui auraient dévoilé l'avenir. M. Scullard a objecté à ce romantisme que le songe d'Hannibal, localisé par Zonaras[4] aux bords de l'Èbre, l'est, par Tite-Live, à Onusa[5] et, par Cicéron, aux abords mêmes de Sagonte[6]. Surtout, il a fait valoir à bon droit que, pour soutenir son hypothèse chronologique, M. Hoffmann avait dû lui sacrifier indûment tous les détails du récit circonstancié que Polybe a composé de l'ambassade romaine à Carthage en 218 av. J.-C.[7], et, du même coup, détruire la portée et la signification des tractations que, dès l'hiver 219-218 av. J.-C., Hannibal avait menées avec les Gaulois[8].

On le voit : les opinions se succèdent sans jamais s'imposer et la controverse s'éternise en vain, d'où, suivant la solution qu'elle reçoit, procèdent, en des sens différents et parfois contraires, les

1. De Sanctis, *Storia dei Romani*, III, 1, p. 428.
2. De Sanctis, *Problemi...*, p. 177.
3. Scullard, *Rhein. Mus.*, 1952, p. 202-216.
4. Zonaras, VIII, 22.
5. Tite-Live, XXI, 22, 5.
6. Cicéron, *De divin.*, I, 24, 49 ; cf. *infra*, p. 289-290.
7. Polybe, III, 21.
8. Polybe, III, 34.

conséquences les plus graves pour l'histoire générale. Car, selon le mot qu'on croit pouvoir arracher à cette énigme « mille fois » posée « à l'érudition moderne[1] », ce n'est pas seulement le poids des responsabilités de la deuxième guerre punique que l'on voit se déplacer de l'impérialisme de Rome à la haine d'Hannibal, ce sont les perspectives de la politique de Rome et de celle de Carthage qui se transforment ou s'inversent. Aussi, sans me laisser décourager par les échecs de mes devanciers, sans, non plus, revenir sur les discussions qu'a alimentées leur ingéniosité, vais-je aborder à mon tour la redoutable question et ne demander qu'au seul Polybe, l'auteur dont dérivent, qu'elles le démarquent ou qu'elles le faussent, toutes nos autres sources, les éléments d'une réponse que j'espère définitive.

II

Première évidence : des faits, tels que Polybe les raconte, des jugements, tels qu'il les énonce, il ressort que, pour lui, le traité d'Hasdrubal couvrait Sagonte contre une agression carthaginoise.

Les faits, d'abord. Polybe, s'il n'a point nommément désigné les légats qu'à la nouvelle de la prise de Sagonte, Rome, en 218 av. J.-C., a dépêchés en hâte à Carthage et qui ne sont désignés que chez Tite-Live[2], nous a transmis de leur ambassade une narration explicite, logique et vivante. Ils avaient reçu mission de signifier au Sénat de Carthage l'ultimatum « d'une alternative dont le premier terme ne pouvait être admis par les Carthaginois qu'à leur honte et dommage et dont le second leur annonçait une terrible affaire et de grands dangers. Ou bien les Puniques livreraient aux Romains le chef Hannibal et ses complices, ou bien la guerre leur serait déclarée. Introduits dans le Sénat de Carthage, les ambassadeurs exposèrent leurs conditions. Les Carthaginois ne purent entendre sans frémir le choix qui leur était laissé et, par l'organe du plus qualifié d'entre eux, commencèrent à plaider leur cause — πρεσβευτὰς ἑλόμενοι κατὰ σπουδὴν ἐξαπέστειλαν εἰς τὴς Καρχηδόνα, δύο προτείνοντες αὐτοῖς, ὧν τὸ μὲν αἰσχύνην ἅμα καὶ βλάβην ἐδόκει φέρειν δεξα-

1. Bickerman, *Rev. Phil.*, 1935, p. 284.

2. Tite-Live, XXI, 18, 1, a nommé, outre le chef de la délégation qu'il appelle Q. Fabius et qui serait, non le prince du Sénat, M. Fabius Buteo, indiqué par Cass. Dio, fr. 55, mais le futur Cunctator, les consuls de 219 qui venaient de sortir de charge, M. Livius (Salinator) et L. Aemilius (Paullus), C. Licinius (Varus) qui avait été consul en 236 av. J.-C., et Q. Baebius (Tamphilus), qui avait fait partie de l'ambassade expédiée à Hannibal sous les murs de Sagonte, l'année précédente (*Liv.*, XXI, 6, 8).

μένοις τοῖς Καρχηδονίοις, τὸ δ' ἕτερον πραγμάτων καὶ κινδύνων ἀρχὴν μεγάλων. Ἢ γὰρ τὸν στρατηγὸν Ἀννίβαν καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ συνέδρους ἐκδότους διδόναι Ῥωμαίοις ἐπέταττον, ἢ προήγγελλον τὸν πόλεμον. Παραγενομένων δὲ τῶν Ῥωμαίων καὶ παρελθόντων εἰς τὸ συνέδριον καὶ διασαφούντων ταῦτα, δυσχερῶς ἤκουον οἱ Καρχηδόνιοι τὴν αἵρεσιν τῶν προτεινομένων. Ὅμως δὲ προστησάμενοι τὸν ἐπιτηδειότατον ἐξ αὐτῶν ἤρξαντο περὶ σφῶν δικαιολογεῖσθαι [1].

Or, pour se défendre, ils ont, tout de suite, écarté le traité d'Hasdrubal : « Ils gardèrent le silence sur le traité d'Hasdrubal comme s'il n'avait pas existé, parce que, s'il avait existé, il n'avait pas d'existence à leurs yeux, puisqu'ils ne l'avaient pas ratifié, et ils invoquèrent à cet égard l'exemple des Romains eux-mêmes qui, à la fin de la guerre de Sicile, avaient annulé la convention passée par Lutatius, parce qu'elle n'avait pas reçu l'approbation de leur peuple — τὰς μὲν οὖν πρὸς Ἀσδρούβαν ὁμολογίας παρεσιώπων, ὡς οὔτε γεγενημένας, εἴ τε γεγόνασιν, οὐδὲν οὔσας πρὸς αὐτοὺς διὰ τὸ χωρὶς τῆς σφετέρας πεπρᾶχθαι γνώμης· ἐχρῶντο δ' ἐξ αὐτῶν Ῥωμαίων εἰς τοῦτο παραδείγματι· τὰς γὰρ ἐπὶ Λυτατίου γενομένας συνθήκας ἐν τῷ πολέμῳ τῷ περὶ Σικελίας, ταύτας ἔφασαν ἤδη συνωμολογημένας ὑπὸ Λυτατίου μετὰ ταῦτα τὸν δῆμον τῶν Ῥωμαίων ἀκύρους ποιῆσαι διὰ τὸ χωρὶς τῆς αὐτοῦ γενέσθαι γνώμης [2]. »

Le récit de Polybe est, ici, décisif, et c'est en vain que certains critiques ont cherché à dresser contre la réalité qu'il atteste la rémission dont a fait preuve le Sénat romain envers l'agresseur de Sagonte, rémission si longue et déshonorante que, selon M. Treves, elle prouverait que le traité d'Hasdrubal avait eu pour effet, sinon pour but, d'affranchir les Carthaginois des interdits par lesquels l'alliance de Rome avec Sagonte avait ligoté leur expansion [3].

Assurément, il est bien vrai que le siège de Sagonte a duré huit ou neuf mois [4], du début du printemps à la fin de l'automne 219 av. J.-C., et qu'au cours de ces trois trimestres Rome n'a trouvé ni le temps ni le moyen de secourir ses alliés les armes à la main. Mais il est faux que Rome n'ait rien fait pour eux. A défaut de ses flottes et de ses légions, elle a mobilisé à leur service le prestige de sa diplomatie, et, dans les premiers mois de 219 av. J.-C., alors qu'Hannibal, ayant concentré ses forces, se disposait à les attaquer, elle l'a invité, par la voix de ses légats débarqués à Car-

1. Polybe, III, 20, 6-10. Bickerman, *Rev. Phil.*, 1936,p. 286, n'a pas manqué de rappeler les précédents de livraisons de « criminels de guerre » qui légitimaient, selon le droit des gens d'alors, l'exigence romaine.

2. Polybe, III, 21, 1-2.

3. Cf. le mémoire de P. Treves, cité plus haut, p. 260.

4. Neuf mois, selon Florus, I, 22, 6 ; huit mois, selon Polybe, III, 17, 9, et Liv., XXI, 15, 3.

thagène, « à s'abstenir de toute action contre Sagonte, à qui Rome avait engagé sa foi — Ῥωμαῖοι μὲν σὺν διεμαρτύροντο Ζακανθαίων ἀπέχεσθαι — κεῖσθαι γὰρ αὐτοὺς ἐν τῇ σφετέρᾳ πίστει [1] ». Les Romains avaient compté sur l'effet de leurs menaces, sur la crainte de leur garantie. Ils n'avaient prévu ni l'acharnement de leur ennemi ni l'héroïsme des Sagontins ; et s'ils ne bougèrent pas tant que dura ce siège de huit longs mois, ce n'est pas qu'ils eussent répudié ou oublié leurs engagements, c'est que leur prudence, étant données les circonstances, leur avait conseillé d'en ajourner l'exécution. Les *Patres* de cette époque, avec ce fond de cautèle paysanne qu'a si bien analysée Maurice Holleaux [2] et la sagesse que leur inspiraient leurs expériences guerrières, n'envisageaient qu'avec une invincible répugnance l'éventualité périlleuse de combats à livrer sur deux fronts à la fois, et celle, plus redoutée, de deux chances transmarines à courir ensemble [3]. Or, cependant que Sagonte, en 219 av. J.-C., s'acquérait une renommée impérissable par une résistance dont l'opiniâtreté avait déjoué leurs calculs, ils avaient à mener, sur les côtes de l'Adriatique, la deuxième guerre d'Illyrie, à laquelle les avaient décidés les provocations de Démétrios le Pharien [4], et l'on comprend dès lors leurs motifs d'une temporisation que l'événement transforma en un inglorieux abandon [5]. De tels atermoiements, de tels retards se sont reproduits dans une histoire récente, et de ce que Rome, jadis, a préféré, pour la sécurité de ses troupes et le succès de ses armes, venger Sagonte plutôt que la secourir, il y a seulement à inférer que, dans l'égoïsme sacré que pratiquaient ses patriotes, elle entendit peser et limiter ses risques avant d'affronter la lutte généralisée qui sortirait d'une intervention locale dans la Péninsule ibérique. De sa patience intéressée, pas plus que de ses précautions stratégiques, l'on ne saurait donc arguer contre la certitude dont nous convainc la narration de Polybe. Si les Puniques, dès le début de leur réponse à l'ambassade romaine de

1. Polybe, III, 15, 5. Je garde, contre Holleaux, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle av. J.-C.*, Paris, 1921, p. 137, n. 4, la date préférée par Ed. Meyer et De Sanctis.

2. Holleaux, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle av. J.-C.*, p. 170-171.

3. Cf. mes *Points de vue sur l'impérialisme romain*, Paris, 1934, p. 63.

4. Cf. Holleaux, *op. cit.*, p. 134-136, qui montre bien la peur qu'ils eprouvèrent de sa collusion avec la Macédoine.

5. Les Romains n'avaient point fait mystère de leur attente ; cf. Polybe, III, 16, 4 : « Les Romains pensaient avoir le temps, avant la guerre, de faire repentir les Illyriens de leur faute. Ils furent déçus dans leurs calculs — πεπεισμένοι καταταχήσειν διορθωσάμενοι... τὴν Ἰλλυριῶν ἄγνοιαν... διεψεύσθησαν δὲ τοῖς λογισμοῖς. »

218 av. J.-C., ont refusé, comme Polybe le raconte, de prendre en considération le traité d'Hasdrubal, c'est, à n'en pas douter, que les légats des *Patres* avaient commencé par fonder leurs exigences sur la convention qu'ils imputaient à crime à Hannibal et à ses lieutenants d'avoir lacérée. La preuve que leur raisonnement était sur ce point irréfutable, c'est que le porte-parole de Carthage, au lieu de chercher à le réfuter, s'est aussitôt réfugié dans un maquis de formalisme juridique ; et, à moins de prétendre écrire l'histoire de la deuxième guerre punique en nous passant de Polybe, il nous faut tenir pour acquis que, d'une manière ou d'une autre, le traité d'Hasdrubal avait assuré l'indépendance et la paix aux alliés romains de Sagonte.

Au reste, comme pour mieux dissiper nos hésitations à le suivre dans son exposé de l'ambassade de 218 av. J.-C., Polybe s'est plu à réitérer l'affirmation de principe que son récit présuppose. Nous avons déjà allégué le passage où, relatant la venue, à Carthage, en 219 av. J.-C., des légats députés par Rome à Hannibal, il a rapporté que ceux-ci avaient sommé le chef carthaginois d'épargner Sagonte à qui Rome avait engagé sa foi [1]. Mais il serait facile de citer de l'historien des textes encore plus expressifs. Ici, par exemple, Polybe reproche à Hannibal de s'être placé, par ses projets sur Sagonte, dans le mauvais cas de « passer plus tard pour avoir commencé la guerre au mépris de la raison et, plus encore, de la justice — οὐ μόνον ἀλόγως ἔτι δὲ μᾶλλον ἀδίκως κατάρχειν ἐδόκει τοῦ πολέμου [2] ». Là, Polybe tranche le nœud des responsabilités impliquées dans les origines de la deuxième guerre punique par un jugement sans appel : « Si l'on considère la destruction de Sagonte comme la cause de la guerre, il faut avouer que les Carthaginois ont allumé les hostilités au mépris de la justice, puisqu'ils ont violé... le traité d'Hasdrubal — εἰ μέν τις τὴν Ζακάνθης ἀπωλείαν αἰτίαν τίθησι τοῦ πολέμου, συγχωρητέον ἀδίκως ἐξενηνοχέναι τὸν πόλεμον Καρχηδονίους... κατὰ... τὰς ἐπ' Ἀσδρούβου (συνθήκας) [3]. » En toute occasion, Polybe a fulminé contre les Puniques la condamnation dont, à l'entendre, Scipion l'Africain, au lendemain de Zama, les frappait encore : « Le vainqueur déclara sans ambages aux vaincus qu'ils ne méritaient pas de pitié, puisqu'ils reconnaissaient avoir ouvert les hostilités contre Rome lorsqu'ils

1. Cf. *supra*, p. 264-265.
2. Polybe, III, 15, 11.
3. Polybe, III, 30, 3.

avaient asservi la cité des Sagontins au mépris des traités — ...ὡς ἐκείνων μὲν χάριν οὐδὲν ὀφείλουσι ποιεῖν φιλάνθρωπον, ὁμολογούντων αὐτῶν διότι καὶ τὸν πόλεμον ἐξ ἀρχῆς ἐπενέγκαιεν Ῥωμαίοις παρὰ τὰς συνθήκας ἐξανδραποδισάμενοι τὴν Ζακανθαίων πόλιν[1]. »

Ainsi, de 218 à 202 av. J.-C., la vérité, qu'avant d'en découdre les Carthaginois avaient cherché à éluder par leurs prétéritions et leurs faux-fuyants, s'était imposée à eux dans la douleur de leur défaite : oui, en se solidarisant avec l'agresseur de Sagonte, ils avaient délibérément violé le traité d'Hasdrubal qui défendait contre leurs coups cette cité alliée de Rome.

Seulement, il ne s'ensuit pas, comme Laqueur s'est, en vain, évertué à le prouver[2], que le traité d'Hasdrubal ait dû, pour protéger les Sagontins, les mentionner expressément.

Assurément, Tite-Live et Appien sont, sur ce point, affirmatifs. D'après Tite-Live, le traité d'Hasdrubal aurait constitué le territoire de Sagonte en une espèce d'État-tampon entre les deux empires de Rome et de Carthage : *Saguntinis mediis inter imperia duorum populorum*[3] ; et Appien, renchérissant sur Tite-Live, enseigne qu'aux termes de ce pacte étaient préservées « l'autonomie et la liberté de Sagonte et des autres cités grecques [d'Espagne][4] ». Mais c'est cette abusive extension du traité, jointe à l'erreur manifeste d'Appien assimilant le « gentleman's agreement » souscrit par le seul Hasdrubal avec un traité conclu dans les formes entre la République romaine et Carthage[5], qui, de Niebuhr à Gsell et à De Sanctis[6], a éveillé les soupçons de la critique et amené la plupart des érudits à attribuer à quelque annaliste coutumier du « faux patriotique » l'addition tendancieuse dont la lecture de Polybe suffit à manifester l'inanité.

A deux reprises, Polybe, se référant au traité d'Hasdrubal, a délié l'interdiction intimée aux Puniques d'attaquer Sagonte et celle de dépasser la ligne de l'Èbre. Mais, dans l'un de ces passages, il ne parle point pour son compte ; il répète la version de certains de ses devanciers : « Quelques-uns des historiens d'Hannibal, voulant nous expliquer pourquoi la guerre a repris entre Rome

1. Polybe, XV, 17, 3.
2. Laqueur, *Polybius*, Leipzig, 1903, p. 28 et suiv.
3. Liv., XXI, 2, 7.
4. Appien, *Ib.*, 7 : Ζακανθαίους καὶ τοὺς ἄλλους ἐν Ἰβηρίᾳ Ἕλληνας αὐτονόμους καὶ ἐλευθέρους εἶναι.
5. Ailleurs, Appien, *Hann.*, 2, attribue à Hamilcar le traité d'Hasdrubal.
6. De Sanctis, *Storia dei Romani*, III, 1, p. 428-429, a excellemment exposé la question ; cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, III, p. 137, n. 2.

et Carthage, la font sortir de deux causes : le siège de Sagonte par les Carthaginois et leur manquement à la parole du traité de ne pas franchir l'Èbre — ἔνιοι δὲ τῶν συγγεγραφότων τὰς κατ' Ἀννίβαν πράξεις βουλόμενοι τὰς αἰτίας ἡμῖν ὑποδεικνύναι δι' ἃς Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις ὁ προειρημένος ἐνέστη πόλεμος, πρώτην μὲν ἀποφαίνουσι τὴν Ζακάνθης πολιορκίαν ὑπὸ Καρχηδονίων, δευτέραν δὲ τὴν διάβασιν αὐτῶν παρὰ τὰς συνθήκας τοῦ... Ἴβηρος ποταμοῦ[1]. Dans l'autre, où il exprime son propre sentiment, il a construit sa phrase de telle sorte que la protection assurée par Rome à ses alliés de Sagonte, inscrite dans une parenthèse, procède de l'engagement imposé à Hasdrubal de ne point traverser l'Èbre en armes[2]. Partout ailleurs, Polybe, qui n'avait jamais cessé de nous représenter l'attaque de Sagonte par les Carthaginois comme une violation du traité d'Hasdrubal, s'est gardé, avec une égale constance, chaque fois qu'il a voulu s'en rapporter au pacte lui-même, d'y inscrire une autre clause que la défense signifiée aux Puniques de franchir l'Èbre en armes.

Dans son livre III, aux chapitres 22 et suivants, Polybe a énuméré, en les recopiant plus ou moins complètement, les divers pactes intervenus entre Rome et Carthage, savoir : trois avant la première des guerres puniques et trois entre la première et la seconde, qui sont le traité de 241, la novation par laquelle les clauses, en 238, en furent aggravées au détriment des Puniques et, enfin, le traité d'Hasdrubal.

Celui-ci est introduit par Polybe dans la série, ainsi qu'il suit : « En sus des conventions susdites, un dernier traité fut conclu [par les Romains] avec Hasdrubal en Espagne, traité en vertu duquel il était interdit aux Carthaginois de traverser l'Èbre en armes — ἐπὶ δὲ τοῖς προειρημένοις τελευταῖαι πρὸς Ἀσδρούβαν ἐν Ἰβηρίᾳ γίνονται διομολογήσεις, ἐφ' ᾧ μὴ διαβαίνειν Καρχηδονίως ἐπὶ πολέμῳ τὸν Ἴβηρα ποταμόν[3]. » Un peu plus loin, sans craindre de se répéter, Polybe rappelle qu'Hasdrubal avait « positivement souscrit un pacte par lequel il était interdit aux Carthaginois de traverser l'Èbre en armes — αὐτοτελῶς ἐποιήσατο τὰς ὁμολογίας Ἀσδρούβας ἐν αἷς ἦν τὸν Ἴβηρα ποταμὸν μὴ διαβαίνειν ἐπὶ πολέμῳ Καρχηδονίους[4] »; et immédiate-

1. Polybe, III, 6, 1-2.
2. Polybe, III, 15, 5 : Ῥωμαῖοι μὲν οὖν διεμαρτύροντο Ζακανθαίων ἀπεχέσθαι — κεῖσθαι γὰρ αὐτοὺς ἐν τῇ σφετέρᾳ πίστει — καὶ τὸν Ἴβηρα ποταμὸν μὴ διαβαίνειν κατὰ τὰς ἐπ' Ἀσδρούβου γενομένας συνθήκας
3. Polybe, III, 27, 9.
4. Polybe, III, 29, 3.

ment après, il reprend la même formule pour définir le traité d'Hasdrubal « suivant lequel les Carthaginois avaient reçu défense de traverser l'Èbre en armes — τὰς ἐπ' Ἀσδρούβου (συνθήκας), καθ' ἃς οὐκ ἔδει διαβαίνειν τὸν Ἴβηρα ποταμὸν ἐπὶ πολέμῳ Καρχηδονίους[1] ». Cette monotonie est instructive. A cela près que, d'un paragraphe à l'autre, Polybe a renversé l'ordre de ses termes, il n'a jamais donné du traité d'Hasdrubal qu'une seule et même version ; l'on doit inférer de cet unique libellé que, contrairement à l'avis d'Ettore Pais[2], ce texte, que, du reste, les éditeurs de Polybe ont accoutumé d'inclure entre les guillemets des citations, reproduit littéralement, en grec, la teneur de cet instrument diplomatique ; et la preuve que celui-ci ne comportait aucune autre stipulation découle de la phrase où Polybe, liant à bon droit la conclusion du traité aux craintes qu'en 226 av. J.-C., les prodromes d'un soulèvement gaulois avaient inspirées aux Romains, explique pourquoi et comment ils aimèrent mieux alors s'entendre avec le général carthaginois que le combattre. Ils s'accordèrent donc avec lui par une convention qui, « défendant aux Carthaginois de traverser l'Èbre en armes, passait sous silence le reste de l'Espagne — πρὸς τὸν Ἀσδρούβαν ποίησασθαι συνθήκας, ἐν αἷς, τὴν μὲν ἄλλην Ἰβηρίαν παρεσιώπων, τὸν δὲ... Ἴβηρα ποταμὸν οὐκ ἔδει Καρχηδονίους ἐπὶ πολέμῳ διαβαίνειν[3] ».

Ces quelques lignes sont capitales.

Elles démontrent, d'abord, que, les Romains ayant jugé opportun de faire, comme on dit, la part du feu, la convention dictée au général carthaginois lui laissait les mains libres jusqu'à l'Èbre, et que, si elle n'avait pas, comme le voudrait Appien[4], expressément indiqué l'Èbre comme la frontière des deux dominations, romaine et punique, en fait, c'était tout comme, et qu'elle impliquait une séparation nécessaire des deux zones d'influence qui, de part et d'autre de l'Èbre, partageraient désormais l'Espagne entre Rome, au Nord, et Carthage, au Sud. Ensuite et surtout, ces lignes établissent qu'il avait suffi aux Romains d'arrêter les troupes de Carthage à cette ligne de l'Èbre pour mettre, du même coup, leur alliée, Sagonte, à l'abri des entreprises guerrières que les Puniques, en partant de Carthagène, pourraient pousser en

1. Polybe, III, 30, 3.
2. Cf. *supra*, p. 258.
3. Polybe, II, 13, 7.
4. Appien, *Ib.*, 7 : συνέβησαν ἀμφότερας ὅρον εἶναι τῆς ἀρχῆς τῆς ἐν Ἰβηρίᾳ τὸν ποταμόν ; cf. *Hann.*, 3.

toutes les directions à travers la Péninsule ibérique ; et la conséquence va de soi : l'Èbre inscrit au traité d'Hasdrubal coulait au Sud de Sagonte.

Or, tout le monde connaît un grand fleuve que nous appelons toujours l'Èbre, d'après les noms qu'il portait jadis d'Ἴϐηρ, en grec, et *Hiberus*, en latin, et qui, sur 900 kilomètres de long, arrose l'Espagne depuis les Monts Cantabres, sur le versant atlantique, jusqu'à la Méditerranée ; et tout le monde sait qu'il débouche dans cette mer à 60 kilomètres au Sud de Tarragone, mais à 160 kilomètres au Nord de Sagonte. La contradiction entre le témoignage de Polybe et la vérité paraît insoluble, et, dès le point de départ, il semble que Polybe ait acculé nos recherches à une absurdité. Est-il possible de l'éviter?

III

Les modernes, je l'avoue, ne sont guère encourageants. De Sanctis, constatant la méprise de Polybe, renonce à en rendre compte et passe outre[1]. Gsell ne serait pas loin de penser qu'elle fut volontaire, car la commettre était « le meilleur moyen de donner raison à Rome[2] ». Piganiol en désespère : « Polybe met Sagonte au Nord de l'Èbre et, par conséquent, ne peut nous aider[3]. » Je suis persuadé, pour ma part, qu'il faut, au contraire, nous aider de Polybe pour sortir de l'impasse.

Que Polybe ait menti sciemment pour les besoins de la cause romaine est exclu : la falsification eût été trop grossière pour ne pas être aussitôt dénoncée à une époque où les fils des vétérans des Scipions, après avoir mené campagne sur campagne dans la Péninsule ibérique, combattaient à Numance, sous Émilien. Qu'il se soit trompé de bonne foi est aussi incroyable. Rappelons-nous plutôt la fière déclaration qu'il a insérée à la fin de son livre III : « C'est pour être digne d'écrire l'histoire que j'ai affronté les dangers et les fatigues d'une course errante à travers l'Afrique, l'Espagne, la Gaule et la mer extérieure qui baigne les côtes de ces pays, avec l'intention de redresser les erreurs de nos ancêtres et de faire connaître aux Grecs ces régions de la terre habitée[4] » ; et n'oublions pas non plus que son livre XXXIV, dont nous ne

1. De Sanctis, *Storia dei Romani*, III, 1, p. 428-429.
2. Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, III, p. 137, n. 2.
3. Piganiol, *Histoire de Rome*, p. 148.
4. Polybe, III, 59, 7.

possédons plus que de misérables débris, était intégralement consacré à la description des pays qu'il avait visités et, en particulier, dans les chapitres 9 et 10 de la classification actuelle, à celle de la Péninsule ibérique.

Par conséquent, il ne nous reste qu'à lui faire confiance, en admettant que, de son temps, il y avait, en Espagne, outre le Grand Èbre qui, depuis, n'a pas plus changé de nom que de place, à 160 kilomètres au Nord de Sagonte, un autre fleuve pareillement nommé qui coulait au Sud de Sagonte et qui, plus tard, a changé de nom. Certes, Polybe est répréhensible, au moins à nos yeux, de n'avoir pas songé, quand il écrivait, aux modernes qui le liraient 2000 ans après sa mort, de n'avoir pas daigné mettre, pour eux, des points sur ses i et d'être passé, sans avertissement préalable, d'un Èbre à l'autre dans ses chapitres. Mais, d'une part, il se fût, très probablement, soustrait à nos reproches si les développements topographiques de son livre XXXIV nous étaient parvenus en leur entier ; et, d'autre part, il est manifeste que, dans ses livres II et III, il en a dit assez pour nous signaler la différence entre les deux Ἴϐηρες dont il parle, et qu'il a conduit ses exposés successifs de manière à nous faire comprendre quelles positions ces deux fleuves distincts occupaient respectivement dans sa mémoire et sur la carte.

Lorsque Polybe en vient à mentionner l'Ἴϐηρ du Nord, celui qui devait finir par éclipser l'autre, il se dispense de commentaires et de restrictions également superflus. En revanche, les deux premières fois que l'autre Ἴϐηρ est tombé sous sa plume, il a pris soin de nous mettre en garde contre une confusion dont il n'est pas dupe. Au livre II, dans son allusion initiale au traité d'Hasdrubal, que j'ai reproduite plus haut en omettant exprès le vocable qui l'éclaire, il a accompagné le nom du fleuve d'un participe qui en suggère l'identité. Au vrai, Polybe n'a pas écrit qu'en vertu de la convention précitée, il était interdit aux Carthaginois de franchir en armes le fleuve Èbre : il a précisé qu' « il était interdit aux Carthaginois de franchir en armes le fleuve *dénommé* Èbre : τὸν καλούμενον Ἴϐηρα ποταμὸν οὐκ ἔδει Καρχηδονίους ἐπὶ πολέμῳ διαϐαίνειν[1] ». Et, au début de son livre III, dans une phrase que j'ai aussi utilisée plus haut, en laissant pareillement tomber les mots sur lesquels je veux maintenant insister, il s'est servi, pour introduire implicitement l'Èbre dans le traité d'Has-

1. Polybe, II 13, 7. Cf. *supra*, p. 269, n. 3.

drubal, d'une périphrase plus instructive encore : la cause de la deuxième guerre punique n'a pas été, avec le siège de Sagonte par les Carthaginois — τὴν Ζακάνθης πολιορκίαν ὑπὸ Καρχηδονίων —, le franchissement de l'Èbre, mais bien « le franchissement, de leur fait, contrairement au traité, d'un fleuve qui, chez les indigènes, est appelé Èbre — τὴν διάβασιν αὐτῶν παρὰ τὰς συνθήκας τοῦ προσαγαρευομένου παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις Ἴβηρος ποταμοῦ[1] ». D'où il suit qu'au temps où écrivait Polybe, ce fleuve portait simultanément deux dénominations : l'une, dont, vraisemblablement, le désignaient les Carthaginois, l'autre, que les Romains ont préféré emprunter aux indigènes pour l'insérer dans la convention dictée à Hasdrubal et qui ne devait pas survivre, sans doute, parce que, entre autres raisons, elle créait amphibologie avec le Grand Èbre du Nord.

Toutefois, de cette amphibologie, Polybe n'a pas été victime. Conscient de la dualité qu'elle recouvre, il est renseigné avec exactitude sur ces deux Ἴβηρες qui ont joué chacun son rôle dans les campagnes militaires dont il nous retrace les péripéties. Il n'ignore rien du Grand Èbre qui déverse ses eaux dans la Méditerranée, à 2600 stades, soit 478 kilomètres au Nord de Carthagène[2], et il est aussi bien informé sur la région où se trouve Sagonte, qu'il localise au pied d'une chaîne montagneuse qui s'avance vers la mer, distante de la ville de 7 stades (1300 mètres)[3]. Et c'est justement parce que les deux réalités sont toujours présentes à son esprit qu'il ne s'est point donné la peine de les distinguer chaque fois pour les nôtres, et que, sans transition, il définit tour à tour l'emplacement de Sagonte par rapport au Grand Èbre et par rapport à l'autre.

Ainsi, après avoir raconté les expéditions qui, en 221-220, ont mené Hannibal jusqu'à Salamanque[4], Polybe, enregistrant l'étendue des succès carthaginois, note, avec quelque exagération peut-être, qu' « une fois vaincus les Barbares (de l'actuelle Castille), plus personne, en deçà (c'est-à-dire au Sud) de l'Èbre, n'osait tenir tête aux vainqueurs, personne, hormis les Sagontins — ὧν ἡττηθέντων οὐδεὶς ἔτι τῶν ἐντὸς Ἴβηρος ποταμοῦ ῥᾳδίως πρὸς αὐτοὺς ἀντοφθαλμεῖν ἐτόλμα πλὴν Ζακανθαίων[5] » : ici, le contexte nous force à

1. Polybe, III, 6, 2. Cf. *supra*, p. 268, n. 1.
2. Polybe, III, 39, 6.
3. Polybe, III, 17, 1-2.
4. Polybe, III, 14, 1.
5. Polybe, III, 14, 9.

assimiler cet Ἴβηρ au Grand Èbre du Nord. Dans son livre IV, Polybe, revenant sur les événements de son livre III, se reporte en arrière jusqu'au moment où Hannibal, « maître de tout le pays en deçà, c'est-à-dire au Sud, de l'Èbre, se disposait à attaquer Sagonte — Ἀννίβας γεγονὼς ἤδη κύριος τῶν ἐντὸς Ἴβηρος ποταμοῦ πάντων, ἐποιεῖτο τὴν ὁρμὴν ἐπὶ τὴν Ζακανθαίων πόλιν[1] ». Certes, si l'on confronte ce passage avec le précédent, que les besoins de mon argumentation en ont, par hasard, rapproché, on est tenté de croire qu'il s'agit encore du Grand Èbre. Mais, si l'on se souvient de tous les chapitres où Polybe a flétri l'attaque de Sagonte comme un odieux manquement au traité d'Hasdrubal qui prohibait la traversée de l'Èbre, il est loisible d'admettre qu'il est ici question de l'autre Ἴβηρ, de l'Èbre du Sud.

Quoi qu'il en soit, les développements de la deuxième guerre punique en Espagne pendant l'année 217 av. J.-C. se déroulent chez Polybe dans un cadre que déterminent alternativement l'un et l'autre des fleuves homonymes.

La campagne du second semestre de 217 gravite autour du Grand Èbre. Publius Scipion, le futur Africain, avait, au début de l'année, reçu mission du Sénat de rejoindre, à Tarragone, avec vingt vaisseaux, son frère Cnaeus, qui, depuis le printemps précédent, tenait fortement la région comprise entre le fleuve et les Pyrénées ; et il avait, sur mer, remporté au large de Sagonte une victoire sur laquelle je reviendrai tout à l'heure et qui avait encouragé les *Patres* à étendre le champ des opérations militaires dans la Péninsule ibérique[2]. Dans la joie de leur réunion, et de celle de leurs forces, les deux frères puisèrent l'audace de traverser l'Èbre en armes — θαρρήσαντες διαβῆναι τὸν Ἴβηρα ποταμόν — ; et, après avoir frappé de terreur les peuplades qui habitaient les rives du fleuve, dans le secteur où ils l'avaient franchi — καταπληξάμενοι τοὺς περὶ τὴν διάβασιν οἰκοῦντας[3] —, « ils poursuivirent leur avance vers le Sud jusqu'en vue de Sagonte et établirent leur camp près du sanctuaire d'Aphrodite, situé à environ 40 stades (7 kilomètres) de la ville, sur un emplacement propre à leur procurer tout ensemble sécurité contre l'ennemi et facilité pour leur ravitaillement — ἧκον πρὸς τὴν τῶν Ζακανθαίων πόλιν, ἀποσχόντες σταδίους ὡς τετταράκοντα περὶ τὸ τῆς Ἀφροδίτης ἱερὸν κατεστρατοπέδευσαν, λαβόντες

1. Polybe, IV, 28, 1.
2. Polybe, III, 97, 1-2.
3. Polybe, III, 97, 6.

τόπον εὐφυῶς κείμενον πρός τὴν ἀπὸ τῶν πολεμίων ἀσφαλείαν καὶ πρὸς τὴν ἐκ θαλάττης χορηγίαν[1] ». De cette relation de Polybe, il ressort évidemment qu'il se remémore jusque dans les plus petits détails la topographie de Sagonte et qu'il place la cité au Sud de ce Grand Èbre d'où étaient partis, pour camper jusque sous ses murs, les deux généraux romains, et qui seul a droit à figurer dans l'historique de leur commune campagne de 217.

Mais remontons aux faits de guerre des mois précédents : l'exposé qu'en a laissé Polybe serait incompréhensible si l'historien ne l'avait pas axé sur l'autre Èbre, celui qui courait vers la mer au Sud de Sagonte, et à une distance beaucoup plus courte que celle qui séparait cette ville du Grand Èbre[2]. Polybe nous a décrit avec autant de précision que de clarté la double manœuvre à laquelle se sont livrés, l'un contre l'autre, Cnaeus Scipion, que Publius n'avait pas encore rallié et qui avait transféré son quartier général d'Emporion à Tarragone, et Hasdrubal, le frère cadet d'Hannibal, à qui celui-ci avait remis, à Carthagène, le commandement de toutes les forces, terrestres et maritimes, dont, marchant sur l'Italie, il n'avait pas voulu dégarnir l'Espagne punique. Le jeune Hasdrubal avait employé l'hiver 218-217 à gréer et équiper les quarante navires qu'il avait reçus de son frère. La belle saison venue, il confia à un certain Hamilcar le commandement de cette flotte, en lui prescrivant de quitter avec elle le port de Carthagène et de voguer vers le Nord, tandis que lui-même, avec les effectifs d'infanterie qu'il avait rassemblés, longerait la côte sans perdre de vue l'escadre qui la suivrait aussi, jusqu'à l'embouchure de l'Èbre, où lui et Hamilcar devraient arriver ensemble et effectuer leur jonction — σπεύδων ἀμφοτέραις ἅμα ταῖς δυνάμεσι καταζεῦξαι πρὸς τὸν Ἴβηρα ποταμόν[3]. Or, si l'on cherche à évaluer la distance de Carthagène à l'embouchure du Grand Èbre, on comptera, à peu de chose près, les 478 kilomètres qui correspondent aux 2600 stades mesurés par Polybe[4], et l'on conviendra qu'il n'y a guère de chances pour que le jeune Hasdrubal, si inexpérimenté qu'on l'imagine, ait imprudemment combiné sur un aussi long parcours l'avance, en quelque sorte de conserve, de ses marins et de ses soldats. Une stratégie élémentaire exige que l'Èbre

1. Polybe, III, 97, 6-7.
2. Ce qui justifierait Zonaras, VIII, 21, d'avoir localisé Sagonte « sur une hauteur proche de la mer, non loin de l'Èbre — ἄνω τῆς θαλάσσης βραχὺ..., οὐ πόρρω τοῦ Ἴβηρος ».
3. Polybe, III, 95, 3.
4. Cf. *supra*, p. 272, n. 2.

vers lequel furent dirigés ces mouvements parallèles soit beaucoup plus rapproché de leur point de départ, et, de fait, la contre-manœuvre de Cnaeus Scipion nous oblige à chercher cet Èbre-là entre Valence, au Nord, et, au Sud, le cap de la Nao[1].

Primitivement, le général romain l'avait conçue comme une opération amphibie où ses forces auraient combattu sur terre et sur mer. Par la suite, instruit de la complication des préparatifs du jeune Hasdrubal, Cnaeus Scipion, nous dit Polybe, renonça à la lutte continentale, fit voile vers le Sud avec les trente-cinq vaisseaux qu'il avait avec lui, et, « au deuxième jour de sa traversée, il se trouva transporté de Tarragone au voisinage de l'embouchure de l'Èbre : κατῆρε δευτεραῖος ἐκ Ταρρακῶνος εἰς τοὺς περὶ τὸν Ἴβηρα ποταμὸν τόπους[2] ».

Fournie à partir de Tarragone, cette donnée numérique, en quelque sens qu'on l'interprète, empêche que l'Èbre qu'elle concerne soit identifié avec le fleuve que nous appelons ainsi aujourd'hui. Car, entre l'embouchure de celui-ci et Tarragone, au Nord, ne s'interpose que la soixantaine de kilomètres qu'une flotte antique, même peu entraînée, n'aurait employé qu'une demi-journée à parcourir. En effet, depuis que, dans une note admirable de son commentaire au *Périple d'Hannon*, Gsell a déduit, à coup sûr, d'Hérodote[3] et du Pseudo-Scylax[4], la vitesse moyenne des bateaux de l'Antiquité, il n'est plus permis de la sous-estimer. Elle atteignait couramment 700 stades de 184^{m}83, soit 129 kilomètres dans la journée, 600 stades, soit 111 kilomètres pendant la nuit[5]. Pour arriver, le lendemain de son départ de Tarragone, aux environs[6] de l'embouchure de l'Èbre, Cnaeus Scipion a dû naviguer pendant une journée suivie d'une nuit, la journée loin de l'ennemi, la nuit à son approche, et totaliser 700, puis 600 stades dans sa croisière. Or, si nous comptons ces 1300 stades à partir de Tarragone vers le Sud, par l'itinéraire

1. Voir, dans A. Berthelot, *Festus Avienus*, *Ora maritima*, Paris, 1943, le tableau des distances dressé d'après les cartes nautiques contemporaines (le mille étant de 1,851 mètres) : Tarragone-Valence, 122 milles = 226 km. ; Valence-Alicante, 96 milles = 178 km. ; Alicante-Carthagène, 67 milles = 124 km. Si de ce total de 528 km. on défalque la soixantaine de kilomètres entre Tarragone et l'embouchure du Grand Èbre, on retombe, avec 468 kilomètres, à 50 stades près, sur le calcul de Polybe.
2. Polybe, III, 95, 5.
3. Hérodote, IV, 6.
4. Pseudo-Scylax, 69, 111, 112.
5. Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, I, p. 480, n. 5.
6. Et forcément au Nord de cet Èbre, ce qui diminue d'autant la distance qui le sépare de Tarragone.

le plus voisin des côtes, les 240 kilomètres qu'ils représentent nous conduisent bien au delà du Grand Èbre, jusqu'à une quarantaine de kilomètres au Sud de Sagonte, à l'embouchure du Jucar, exactement. C'est pourquoi, bien que le Jucar soit à l'ordinaire mentionné par les Anciens sous la dénomination latine de *Sucro*[1], je n'hésite pas à y reconnaître l'Èbre du traité d'Hasdrubal, l'Èbre que, malgré ses 500 kilomètres de cours[2], et pour plus de clarté, je désignerai dorénavant comme le Petit Èbre, dont l'intelligence du texte de Polybe postule la coexistence avec le Grand[3].

IV

Au surplus, c'est au Jucar que nous ramènent les conditions historiques de l'époque, les constantes de la géographie espagnole, et la richesse en doublets de la toponymie ibérique.

En premier lieu, l'histoire : c'est elle, je le confesse, qui a aiguillé ma recherche par l'impossibilité où elle me plaçait de me figurer qu'en 226 av. J.-C., date du traité d'Hasdrubal, les Romains eussent commis l'aberration d'inviter les Carthaginois à allonger jusqu'au Grand Èbre le rayon de leur action militaire.

Examinons la situation d'alors dans la Péninsule ibérique.

Abstraction faite de la vengeance qu'il a tirée du roi et de la tribu des Orisses, dont la trahison avait causé la déroute et la mort d'Hamilcar[4], Hasdrubal, plutôt que guerroyer et conquérir, a toujours préféré consolider par sa diplomatie[5] les annexions de son beau-père Hamilcar et favoriser la prospérité des régions annexées, en même temps que pourvoir à sa propre sûreté, par la création, en face de l'Afrique et à proximité des mines d'argent dont renaissait l'exploitation, d'une base solide et d'un grand

1. Pline, *N. H.*, III, 20 et 76.
2. Le Jucar prend sa source au Cerro de San Felipe.
3. Faute de l'avoir admise, les modernes ne peuvent ni tracer un tableau cohérent de ces épisodes (cf. De Sanctis, *Storia dei Romani*, III, 2, p. 242-243), ni, notamment, expliquer qu'après avoir remporté la victoire (Polybe, III, 96, 2), Cn. Scipion s'en soit allé ravager les abords de Carthagène et les Baléares (Liv., XXII, 20, 5-9). Si, comme le dit Polybe (III, 95, 6), Cn. Scipion s'est arrêté à 80 stades (15 km.) au Nord de l'embouchure du fleuve, sa flotte aurait couvert en un jour et une nuit 190 kilomètres, ce qui demeure très plausible et ne saurait que corroborer notre conclusion : la flotte d'Hannon, par exemple, n'a pas dépassé 214 km. de moyenne par vingt-quatre heures (Gsell, *op. cit.*, *loc. cit.*).
4. Diodore, XXV, 12 (cf. *infra*, p. 290). Polybe n'a pas fait allusion à cette campagne.
5. Polybe, II, 36, 2 : 'Ασδρούβας... μεγάλην ποιήσας ἐπίδοσιν τοῖς Καρχηδονίοις πράγμασιν, οὐχ οὕτω διά τῶν πολεμίων ἔργων ὡς διὰ τὴν πρὸς τοὺς δυνάστας ὁμιλίας.

port, à Carthagène[1]. Hamilcar, lui-même, durant les neuf ans qu'a duré son commandement, de 237 à 229, n'a guère dépassé la future Bétique. Polybe vante ses exploits, mais ne les a pas situés[2]. D'après Strabon[3] et Diodore[4], il aurait, partant de Cadix, commencé par soumettre les Bastules entre Cadix et Gibraltar et les Turdules de la vallée du Guadalquivir. Après quoi, il aurait fondé Akra Leukè, que, par une conjecture très plausible, on a universellement identifiée à Lucentum, dont Alicante a pris la place, et il s'en serait allé assiéger Helikè, que, d'ordinaire, on assimile à Elici (Elchè), mais, qui, d'après une excellente observation de Gsell, doit être cherchée ailleurs, dans l'intérieur des terres, et probablement plus au Nord, près du « grand fleuve » signalé dans le voisinage[5]. C'est là qu'il fut surpris par la défection des Orisses, que, par hypothèse, on apparente aux Oretani de la Sierra Morena, et que, pour échapper à leurs embûches, il dut retraiter en toute hâte avec ses deux fils et périt noyé dans sa fuite. A quelque parti qu'on s'arrête sur ces deux dernières identifications, Hamilcar devait ne pas aller trop vite en besogne, s'il désirait ménager les susceptibilités des Romains, et sans doute sut-il entendre leur coup de semonce, quand, vers 231 av. J.-C., ils nouèrent alliance avec les Sagontins[6].

Pour désarmer l'hostilité des Romains contre ses projets, il avait dû leur remontrer que ses acquisitions espagnoles, en restaurant l'économie punique, aideraient Carthage à s'acquitter plus aisément de leur dette de guerre envers eux[7]. D'où la circonspection de son avance. Pour Gsell, il n'a imposé son autorité qu'aux régions correspondant à l'Andalousie et aux provinces de Murcie et de Valence[8], et De Sanctis, de son côté, estime qu'après la disparition d'Hamilcar les représailles que son gendre Hasdrubal exerça sur les Orisses félons ne frappèrent, au plus loin, que les populations des rives du Sucro, c'est-à-dire du Jucar[9]. Et la preuve que De Sanctis et Gsell ne se sont pas trompés réside dans le fait qu'en 221, la première expédition du beau-frère et

1. Polybe, II, 13, 1-2; cf. X, 10, 9.
2. Polybe, II, 1, 7-8.
3. Strabon, III, 2, 14.
4. Diodore, XXV, 9 et 10.
5. Cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, III, p. 131, n. 5; et *infra*, p. 290.
6. Sur la date, vraisemblable, de 231, cf. Holleaux, *Rev. Phil.*, L, 1926, p. 199, n. 2.
7. Cass. Dio, fr. 46.
8. Gsell, *op. cit.*, p. 134.
9. De Sanctis, *op. cit.*, III, 1, p. 410

successeur d'Hasdrubal, Hannibal, n'eut d'autre objectif que la soumission des Olcades, dont l'habitat doit être cherché immédiatement au Nord du cap de la Nao et du Jucar[1]. En conclusion, on peut considérer comme acquis que la domination carthaginoise en Espagne, lors de la conclusion du traité d'Hasdrubal, ne dépassait pas vers le Nord, si même elle l'atteignait déjà, la ligne du Jucar.

Dans ces conditions, si nous nous retournons vers Rome, il est facile de ressaisir les sentiments dans lesquels ses dirigeants ont abordé leur interlocuteur carthaginois et les mobiles qui les poussèrent à pactiser avec lui. Les *Patres* étaient alors partagés entre deux anxiétés. D'une part, depuis la fin de la première guerre punique, ils n'avaient cessé de redouter un trop rapide redressement de la puissance punique, laquelle aurait pu, tout d'un coup, remettre en cause leur victoire de 241 av. J.-C. D'autre part, à cette préoccupation permanente s'ajoutaient, depuis quelques mois, les transes dont ils avaient été saisis devant l'agitation des Gaulois et les prodromes du raz de marée qui, de Cisalpine et de Transalpine, allait déferler sur l'Italie. C'est la terreur gauloise, habilement entretenue chez eux par leurs alliés de Marseille (dont l'influence sur leur politique du moment a été, à juste titre, soulignée par M. De Sanctis[2] et par M. Piganiol[3]), qui, selon Polybe, explique leur empressement à traiter avec Hasdrubal, au lieu de lui déclarer la guerre. A l'approche de l'invasion des Celtes qui les menaçait et qu'ils attendaient de jour en jour — καθ' ἑκάστην ἡμέραν προσδοκᾶν τὴν ἔφοδον αὐτων — ils trouvèrent opportun de « flatter et amadouer Hasdrubal cependant qu'ils couraient le risque d'une lutte à mort avec les Gaulois — καταψήσαντες δὲ καὶ πραύναντες τὸν 'Ασδρούβαν, οὕτως ἔκριναν ἐγχείρειν τοῖς Κελτοῖς καὶ διακινδυνεύειν πρὸς αὐτούς[4] ». De toute évidence, ils ne visèrent qu'à neutraliser le chef carthaginois.

Certes, il est advenu, en d'autres temps plus proches de nous, qu'un État ait cherché à se concilier un partenaire plus ou moins réticent et suspect par des concessions territoriales démesurées qui ne pourraient, à plus ou moins bref délai, que tenter et forti-

1. Cf. Polybe, III, 13, 5, qui parle de la prise d''Αλθαία. Cette Althaea, que Tite-Live appelle Cartala (Liv., XXI, 5, 4), est placée par De Sanctis, *op. cit.*, III, 1, p. 416, au Nord de Carthagène sur le Guadiana ; cf. *infra*, p. 290, mon opinion sur le territoire des Olcades.
2. De Sanctis, *op. cit.*, III, 1, p. 411.
3. Piganiol, *La conquête romaine*, p. 182.
4. Polybe, II, 13, 5-6.

fier une hostilité éventuelle. Mais tout ce que nous savons de la méfiance des *Patres* nous détourne de leur prêter tant de naïveté ; et puisque le traité de 226 av. J.-C. est issu de leur préoccupation d'empêcher la conjonction d'Hasdrubal et des Gaulois, pour le plus grand péril des Romains et de leurs alliés de Marseille, c'eût été folie de leur part que de reculer soudain l'horizon espagnol des Puniques, plus loin que l'extrême pointe vers le Nord de leur domination présente, jusqu'au Grand Èbre qui eût dangereusement rapproché Carthage des Gaules et des colonies que Marseille avait essaimées, dans Rhodè (Rosas) et Emporion (Ampurias), à seulement 200 kilomètres de l'embouchure de ce fleuve. Il s'agissait pour eux de retenir les ambitions d'Hasdrubal, non de les stimuler ; et c'est pourquoi, au lieu de l'attirer stupidement vers les pays d'où leur intérêt vital était de l'éloigner, ils se sont bornés à lui garantir tacitement ses acquisitions antérieures sous la condition formelle qu'il ne les pousserait pas plus avant. Ainsi la logique de l'histoire postule la distinction aperçue chez Polybe entre un Grand Èbre, au Nord et loin de Sagonte, un Petit Èbre, au Sud et près de Sagonte, et celui-ci, raisonnablement, ne peut avoir été que le Jucar.

Du reste, la géographie confirme l'enseignement de l'histoire. Regardons une carte : la Péninsule ibérique est coupée d'Ouest en Est par le fossé que creusent, à la suite l'un de l'autre, deux bassins fluviaux qui ne sont séparés, sur les hauts plateaux de la Manche, que par une cinquantaine de kilomètres : celui du Guadiana, l'Anas des Anciens, qui s'écoule sur 650 kilomètres vers l'Atlantique, et celui du Jucar qui, doublé à 30 kilomètres au Nord par le cours parallèle du Guadalaviar, le Turium de Pline[1], descend de la Sierra de Cuenca vers la Méditerranée qu'il atteint à 30 kilomètres au Sud de Valence, à 45 kilomètres au Sud de Sagonte[2]. On ne peut se rendre de Castille en Andalousie qu'en traversant l'un ou l'autre, et il faut les remonter et descendre l'un après l'autre pour passer de l'Océan à la mer intérieure. La nature les a disposés pour servir tantôt de frontière politique, tantôt de ligne stratégique.

Les spécialistes de la protohistoire ibérique pensent avec

1. Pline, *N. H.*, III, 20.
2. Sur les aspects semblables du Guadiana, du Jucar et du Guadalaviar qui coulent entre des chaînes qui, au lieu de former ceinture, forment barrière et qu'ils traversent, cf. le vieux livre, toujours lumineux, de Vidal-Lablache, *États et nations de l'Europe*, p. 334 et 337.

Schulten que les gens de Tartessos avaient formé autour du Guadalquivir un royaume unifié qui allait de l'Anas au Sucro, soit du Guadiana au Jucar[1]. Polybe place en Celtibérie les sources d'un fleuve qu'il appelle l'Anas et d'un autre que son abréviateur a omis et qui ne saurait être que le Jucar[2]. La vallée du Jucar n'a point cessé de drainer les mouvements de troupes au cours des campagnes guerrières dont l'Espagne fut le théâtre dans l'Antiquité et les routes romaines qui l'empruntèrent ont succédé aux chemins indigènes qui les avaient précédées. « C'est ainsi, écrit M. Thouvenot, que nous voyons les deux premiers Scipion partir de Sagonte pour atteindre le Haut Baetis par la vallée du Jucar. C'est le trajet inverse qu'emprunte Caton quand il quitte l'Espagne Ultérieure pour remonter vers la Castille... C'est la même voie que tient Sertorius, ce qui lui permet de manœuvrer par lignes intérieures entre Pompée, qui est à Valence, et Metellus, qui se trouve sur le Bas Baetis, et c'est par celle-là qu'arrivera sans doute César à toute allure pour la campagne de Munda[3]. » En prenant pied à Sagonte, dès 231 av. J.-C., les Romains, avec une admirable sûreté de coup d'œil, avaient discerné l'importance d'un sillon qu'à toutes les époques les conquérants ont tenu à surveiller et dominer, depuis Suchet, en 1811, jusqu'à Martinez Campos, dont les soldats, le 29 décembre 1874, ont salué du haut de la colline de Murviedro le rétablissement de la monarchie espagnole. Par le traité d'Hasdrubal, en 226 av. J.-C., les Romains, conséquents avec eux-mêmes, ont, tout ensemble, consacré et contenu la puissance espagnole de Carthage, en tendant devant elle, comme désormais infranchissable, la tranchée du Jucar[4].

Or, plus cette voie naturelle a été fréquentée, plus il est normal que les foulées des hommes aient imprimé la diversité de leurs

1. Cf. Thouvenot, *Essai sur la... Bétique*, Paris, 1940, p. 54.

2. Polybe, XXXIV, 9, 12 : Πολύϐιος δὲ καὶ τὸν Ἄναν καὶ τοῦτον (*sic*) ἐκ τῆς Κελτιϐηρίας ῥεῖν φησί, διέχοντας ἀλλήλων ὅσον ἐνακοσιούς σταδίους. Buttner-Wobst a supposé que τοῦτον représentait le Baetis, sans s'apercevoir de l'inconséquence qu'il y a à faire naître le Baetis chez les Celtibères. Si, comme il est probable, car le chiffre de 900 stades (576 kilomètres) ne convient pas plus à la distance entre le Baetis et l'Anas qu'à n'importe quelle autre, il faut substituer le signe de 90 au signe de 900 dans la numération originale, la distance de 57 kilomètres correspond à celle qui sépare, dans la Manche, le Guadiana et le Jucar.

3. Thouvenot, *op. cit.*, p. 478.

4. Le Jucar s'allonge immédiatement au Nord de la Sierra Morena, dont les prolongements viennent buter à la mer au cap de la Nao, et qui partage l'Espagne en deux continents différents ; cf. Vidal-Lablache, *op. cit.*, p. 364 : « [ici] commence une région à part, qui représente le Midi par rapport aux autres contrées de la Péninsule ».

traces sur la toponymie. Avec son brassage étonnant de nations et de races, Tartessiens et Ibères, Puniques, Celtes et Romains, la Péninsule ibérique a été le pays d'élection des doublets géographiques. Suivant le flux et le reflux des conquêtes et des infiltrations, les localités ont changé d'appellation, de telle sorte que la même localité a reçu simultanément ou successivement des dénominations différentes, tandis qu'à des centaines de kilomètres de distance des localités différentes ont porté le même nom. Les Baléares n'apparaissent qu'avec Polybe ; auparavant, on parlait des Gymnèsiai [1]. Au témoignage d'Avienus, Cadix, avant d'être Gadir, avait été Tartessus [2], et Malaga, Menacè, avant d'être Malac[h]a [3]. La Nouvelle Carthage, Carthagène, date d'Hasdrubal, mais, avant lui, c'était, dans le même temps, Mastia, et, d'après les monnaies du lieu, Sethisa [4], et Avienus distingue cette ville de Mastia de son port [5], ce *Namnetus portus*, que Schulten a rapproché des Namnètes qui peuplèrent l'embouchure de notre Loire [6]. Il y eut une Segovia, chez les Arevaci, toujours vivante, et une Segovia, qu'illustra, en 75 av. J.-C., dans la répression de la dissidence de Sertorius, une victoire de Metellus remportée sur le Genil (Singilis) entre Cordoue (Corduba) et Séville (Hispalis) [7]. Outre Sagonte (Saguntum), on comptait deux Seguntia, l'une à Epila, à 45 kilomètres au Sud de Saragosse, l'autre, au Nord-Ouest de Medina Sidonia, au Sud du Guadalquivir [8]. Le Guadalquivir lui-même fut le Tartessus avant d'être le Baetis de la Bétique [9], tout comme le Guadalaviar, avant de devenir Turium chez Pline, avait été le Thyrius, homonyme de l'Hérault, avant que l'Hérault ne devînt l'Arauris [10]. Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, nous persuadent que plus d'un des fleuves espagnols s'est appelé l'Èbre, Ἴϐηρ en grec, Hiberus en latin, du nom même des Ibères qui les ont rencontrés dans leur marche du Sud vers le Nord de la Péninsule ibérique ; et nous allons nous con-

1. Cf. Huebner, *P. W.*, II, c. 2824.
2. Avienus, *Ora*, 85 et 269-270.
3. Avienus, *Ora*, 426-427. La rectification de Strabon (III, 4, 2) n'en est pas une ; cf. Schulten, *P. W.*, XIV, c. 823.
4. Huebner, *P. W.*, III, c. 1620.
5. Avienus, *Ora*, 449.
6. Schulten, *Fontes Hispaniae antiquae*, I, p. 107.
7. Keune, *P. W.*, II^{A}, c. 1091-1092 ; cf. Thouvenot, *op. cit.*, p. 136 et 144.
8. Cf. Schulten, *P. W.*, I^{A}, c. 1755 et 1756, et Thouvenot, *op. cit.*, p. 87 et 573.
9. Huebner, *P. W.*, c. 2766.
10. Cf. Schulten, *Fontes*, I, p. 117, et Ihm, *P. W.*, II, c. 401. Rappelerai-je, en outre, les deux Segobriga (Schulten, *P. W.*, II^{A}, c. 1091-1092)?

vaincre de la nécessité de reconnaître l'un d'entre eux à la limite de ce qui fut pour un temps l'Ibérie, par conséquent dans le Jucar, qui, plus tard, mais plus tard seulement, et par les Romains, fut dénommé Sucro.

Quand écrivait Polybe, les victoires romaines avaient unifié la Péninsule espagnole et l'appellation d'Ibérie s'appliquait à la masse de son continent. Mais la mémoire d'Ibéries plus restreintes survivait à cette unification. Au fond, nous assistons en Espagne à un processus analogue à celui depuis longtemps constaté en Italie. Vers 500 av. J.-C., la dénomination d'Italia, « la terre féconde en veaux », se localisait dans le Bruttium ; puis elle a gagné Paestum vers 350 av. J.-C., ensuite le Rubicon après la première guerre punique et, finalement, elle a atteint les Alpes après que Jules César eut incorporé la Cisalpine dans la cité romaine [1]. Une pareille évolution s'est produite en Espagne. A l'époque la plus reculée à laquelle remonte la plus ancienne source de l'*Ora Maritima* d'Avienus [2], l'Ibérie, comme vient de nous le rappeler M. Garcia Bellido [3], était réduite à l'étroit territoire resserré entre les Cynètes et l'Anas, c'est-à-dire le Guadiana, à l'Ouest, et, à l'Est, les Tartessiens du bassin du Guadalquivir :

... Hiberiam cognominant
Pars porro eoa continet Tartessios [4] ;

et l'image de cette Ibérie minuscule est parvenue, par l'intermédiaire d'Asclepiades de Myrlea (Ier siècle av. J.-C.), jusqu'à Strabon, qui, conformément aux indications de cet auteur, cantonne en cette contrée les Iglètes d'entre Corduba (Cordoue) et Hispalis (Séville) [5].

Lorsqu'a éclaté la deuxième guerre punique, cette Ibérie s'était déjà considérablement agrandie. Non seulement, elle avait outrepassé le pays des Tartessiens, puisque, suivant une utile remarque de Gsell [6], Diodore nous montre Hamilcar en train d'assujettir à son autorité les Tartessiens et les Ibères [7]. Mais elle avait rejoint la ligne du Jucar, sur laquelle s'arrêtait, avant les dernières agres-

1. Cf. Scherling, s. v. *Italia*, *P. W.*, Supplementb. III, c. 1248-1249.
2. Puisqu'elle ignore aussi bien Rhodè (Rosas) qu'Emporion (Ampourias), colonies fondées par les Phocéens de Marseille vers 500 av. J.-C.
3. Garcia Bellido, *Los mas remotos nombres de España*, dans *Arbor*, XIX, 1947.
4. Avienus, *Ora*, 253-254.
5. Strabon, III, 4, 19, commenté par Schulten, *Fontes*, II, p. 186.
6. Gsell, *op. cit.*, III, p. 130, n. 1.
7. Diodore, XXV, 10 : πολεμήσας τοὺς Ἴβηρας καὶ Ταρτεσίους.

sions d'Hannibal, l'expansion punique en Espagne[1]. Diodore écrit, en effet, qu'Hasdrubal, à l'heure de son assassinat, s'était rendu maître de toutes les villes de l'Ibérie — παρέλαβε πάσας τὰς πόλεις 'Ιβηρίας[2]. Et Polybe, de son côté, nous apprend qu'Hamilcar, ayant franchi les Colonnes d'Hercule, avait rétabli les affaires des Carthaginois dans l'Ibérie : ἀνέκτατο τὰ κατὰ τὴν 'Ιβηρίαν πράγματα τοῖς Καρχηδονίοις[3]. A priori, cette Ibérie-là, nous ne saurions, sans ridicule, ni la rétrécir aux dérisoires proportions du VIe siècle avant notre ère, ni la gonfler jusqu'aux Pyrénées.

Les faits la bornent au Jucar, au Sud duquel, si l'on entend correctement Avienus, les Ibères avaient, en un certain moment, fondé la plus avancée de leurs villes vers le Nord, Ilerda[4]. Les faits, et aussi les géographes romains, dont l'usage s'est perpétué, jusqu'au Ve siècle de notre ère, de partager en deux secteurs la portion de la Méditerranée occidentale qui bordait le littoral ibérique et que Polybe enveloppe encore dans une terminologie uniforme : Σαρδόνιον πέλαγος, la mer de Sardaigne[5]. Ils y ont, non seulement distingué, mais réparti au rebours de notre attente le *mare Balearicum* et le *mare Ibericum*. Du cap de la Nao, à la hauteur d'Iviça, la plus méridionale des Baléares, jusqu'à Narbonne, c'était, pour parler leur langage, le *mare Balearicum*, qui gardait son nom en face de l'embouchure du Grand Èbre, pourtant promu au rang d'Hiberus par excellence ; et, des Baléares, jusqu'au détroit de Gibraltar, c'était le *mare Ibericum*, dont l'appellation resterait incompréhensible si le flot de cette mer n'avait pas battu les côtes de l'Ibérie de transition dont l'embouchure du Jucar a, pour un temps, constitué l'extrémité septentrionale[6]. Enfin, avec cet usage et les faits concorde Polybe, qui, dans une phrase trop négligée jusqu'ici, a établi Sagonte dans une position dressée à la rencontre de la Celtibérie, au Nord, et, au Sud, de l'Ibérie : « ὀρείνης συναπτούσης τὰ πέρατα τῆς 'Ιβηρίας καὶ Κελτιβηρίας[7]. »

Il y a, dans ces deux lignes, deux preuves pour une : celle qu'à

1. Cf. *supra*, p. 277-278.
2. Diodore, XXV, 12.
3. Polybe, II, 1, 6.
4. Avienus, *Ora*, 475 ; cf. *infra*, p. 285. Bosch-Gimpera, *La formacion de los pueblos de España*, Mexico, 1945, p. 148-149, n'hésite pas à écrire : « Las fuentas más antíguas llaman iberos sólo a los de la costa valenciana a partir del Viñalapo... »
5. Polybe, III, 41, 7 (jusqu'aux Pyrénées), et 37, 8 (jusqu'à Narbonne).
6. Pline, *N. H.*, III, 74, et Orose, I, 2, 70.
7. Polybe, III, 17, 2.

l'intérieur de l'Ibérie plénière qui devait absorber les autres[1] existait une Ibérie que le site de Sagonte limitait au Nord ; et celle que Polybe, parce qu'il était convaincu que personne de ses contemporains ne pourrait s'y tromper, n'hésitait point, selon les cas, à recourir indifféremment au même vocable, 'Ιϐηρία, pour désigner, soit la partie, soit le tout, tantôt l'Ibérie du Sud, comprise entre le détroit de Gibraltar et le cap de la Nao, et tantôt l'Ibérie qui finit par la recouvrir avec le reste des Espagnes ; et nous n'avons plus lieu d'être surpris s'il a usé de la même désinvolture avec le nom du fleuve Ἴϐηρ.

V

A chaque stade du développement de l'Ibérie a effectivement correspondu, dans les zones qu'elle a progressivement envahies, la présence d'un fleuve, Ἴϐηρ ou Hiberus. Naturellement, le Grand Èbre, qui devait noyer les autres dans l'oubli, aura été le dernier à être dit Ἴϐηρ ou Hiberus, puisque aussi bien ce n'est que tardivement que la poussée des tribus ibères s'est fait sentir jusqu'aux Pyrénées, entraînant avec elle l'extension à toute l'Espagne de l'appellation qu'elles avaient donnée à leur premier habitat dans le Sud-Ouest de la Péninsule[2]. De fait, le Grand Èbre est ignoré du vieux géographe de qui Avienus a extrait la description de la côte que le fleuve arrose. A sa place ne débouche encore, dans l'*Ora maritima*, que le *flumen Oleum* :

« A côté, le mont Sacré érige sa tête superbe, et le fleuve Oleum, pendant les campagnes voisines, coule entre les doubles pentes des chaînons qui l'enserrent ; après, se dresse le mont Sellus.

Iuxta superbum mons Sacer caput exerit,
Oleumque flumen, proxima agrorum secans,
Geminos iugorum vertices interfluit ;
Mons quippe Sellus[3]... »

Comme l'a montré Schulten, le mons Sacer et le mont Sellus

1. Selon Strabon, II, 1, 4, Ératosthène aura été le premier, vers 220-210 av. J.-C., à unifier l'Ibérie jusqu'aux Pyrénées.

2. Sur les Ibères du Nord de l'Èbre, cf. Bosch-Gimpera, *op. cit.*, p. 146-147. Sur l'expansion des Ibères au Nord des Pyrénées, on devra retenir la constatation consignée par R. Lantier dans son mémoire : *Celtas e Iberos*, paru dans l'*Archivo Español de Arqueologia*, 42, Madrid, 1941, p. 148 : « Solo despues del siglo III antes de J.-C. se encuentran en la arqueologia de los *oppida* los objetos especificamente ibericos. »

3. Avienus, *Ora*, 504-507.

ne sont autres que les deux sommets qui commandent l'arrivée du Grand Èbre dans la mer : au Sud, le Mont Sia, avec ses 764 mètres d'altitude, et, au Nord, le Col Alba [1]. D'où il suit que l'*Oleum flumen* ne s'est converti en Hiberus que postérieurement, quand des peuplades ibères en furent venues occuper les rives et débaptiser le cours.

Inversement, et avec la même logique, le temps a effacé de la carte le nom de l'Hiberus que les Ibères avaient imposé au fleuve de leur habitat primitif, au Sud-Ouest de la Péninsule : le Rio de Huelva, formé par la confluence de l'Odiel et du Rio Tinto, le Luxia et l'Urium de Pline [2]. Dans l'antiquité, à laquelle remonte le lointain modèle d'Avienus, ni le Luxia ni l'Urium n'apparaissaient encore, et l'on ne connaissait que l'Hiberus, dans la première Ibérie : « De là s'écoule le fleuve Hiberus, fécondant les campagnes de ses ondes. La plupart rapportent qu'il a donné son nom aux Ibères et que ceux-ci ne le tiennent pas du fleuve qui arrose les turbulents Vascons (le Grand Èbre qu'Avienus s'abstient de désigner plus clairement). De fait, tout le domaine des tribus qui jouxtent ce fleuve vers l'Ouest s'appelle l'Ibérie.

At Hiberus inde manat amnis et locos
Fecundat unda : plurimi ex ipso ferunt
Dictos Hiberos, non ab illo flumine
Quod inquietos Vascones praelabitur.
Nam quidquid amnem gentis huius adiacet,
Occiduum ad axem Hiberiam cognominant [3] ».

La conclusion va de soi : si le Rio Tinto a changé de nom, comme le Grand Èbre, il est probable que le même sort est échu au Jucar, et l'hypothèse est plausible, qui suppose que le Jucar, avant d'être le Sucro des Romains, aura été, lui aussi, un Hiberus comme le Rio-Tinto fut un Hiberus en des temps révolus.

Elle s'accorde, en outre, avec ce qu'Avienus nous enseigne d'une migration des Ibères en direction du Jucar : d'après le poète, leur fondation la plus avancée vers le Nord (au VIe siècle av. J.-C.) aurait été Ilerda, entre l'Alebus, aujourd'hui le Viñalapo,

1. Schulten, *Fontes*, I, p. 91.
2. Pline, *N. H.*, III, 7 : ... *inter confluentes Luxiam et Urium* ; cf. Thouvenot, *op. cit.*, p. 15.
3. Avienus, *Ora*, 248-253. Schulten, *Fontes*, I, p. 93, et A. Berthelot, *op. cit.*, p. 77, sont d'accord pour assimiler cet Hiberus au Rio Tinto.

et la ville grecque d'Hemeroscopion, à laquelle s'est substituée la ville de Dianium (Denia), à l'époque romaine :

> *... prima eorum (Hiberorum) civitas*
> *Ilerda surgit*[1].

Enfin, l'hypothèse est corroborée par les changements de noms que le Jucar aurait subis, et dont l'un au moins est attesté par Thucydide. D'après l'historien attique, la Sicile aurait été colonisée par des Sicanes, Ibères d'origine, que les Ligures auraient chassés des rives du Jucar, alors appelé Σικανός : Σικανοὶ Ἴβηρες ὄντες καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες[2]. La critique moderne, avec Schulten, a admis la véracité du renseignement, à la condition d'en inverser les termes, et de faire des Sicanes préibères les victimes des Ibères qui leur auraient succédé dans le bassin du Sicanos[3], et c'est, en effet, la conception qu'en plus de la logique impose le texte d'Avienus. Le poète, poursuivant sa description du littoral situé au Nord d'Hemeroscopion (Denia) et arrivé au Jucar, s'exprime ainsi : « alors se dresse la cité de Sicana, ainsi nommée du fleuve qui lui est voisin (le Sicanus) :

> *Attollit inde se Sicana civitas*
> *Propinquo ab amni sic vocata*[4]... »

Mais il y a mieux : d'une glose de Servius, il appert que le fleuve Sicanus, authentique ancêtre du Jucar, s'intitulait en même temps Sicoris : *Sicani a fluvio Sicori dicti*[5]. D'ordinaire, on révoque en doute la réalité du doublet Sicanus-Sicoris, parce qu'une rivière bien connue, le Segrè, affluent de droite du Grand Èbre, est désignée par nos sources anciennes sous l'invariable vocable de Sicoris et qu'au surplus Servius a été assez mal inspiré pour invoquer en faveur de son identification du Sicoris avec le Jucar des vers de Lucain qui se rapportent au Sicoris du Segrè[6]. Mais Servius s'est simplement égaré dans ses fiches, et l'existence du doublet Sicanus-Sicoris, corroborée par l'analogie phonétique de Sicoris et de Sucro, appellation latine qui devait prévaloir, est, en quelque sorte, cautionnée par le dédoublement des deux Ilerda, l'Ilerda

1. Avienus, *Ora*, 475 ; cf. Schulten, *Fontes*, I, p. 109.
2. Thucydide, VI, 2 ; cf. Hellanikos, ap. Den. Hal., *Ant.*, I, 22.
3. Schulten, *Fontes*, II, p. 40.
4. Avienus, *Ora*, 479-480. Cf. Bosch-Gimpera, *op. cit.*, p. 185.
5. Servius, *Ad Aen.*, VIII, 328.
6. Lucain, *Phars.*, IV, 14 et suiv.

qui commandait, au Sud, la passe du Sicanus-Sicoris-Jucar, et l'Ilerda du Nord, laquelle, par une rencontre qui n'est pas fortuite, était située sur le Sicoris-Segrè, affluent de gauche du Grand Èbre. L'information de Servius cadre avec le passage de l'*Ora maritima*, où Avienus nous représente les Ceretes et les Ansoceretes, c'est-à-dire les tribus qui, environ le col du Pertus, habitaient les contrées pyrénéennes de Puygcerda et de Céret, comme ayant été assujetties ensemble aux Ibères :

Caeretes omne [s. e. : quidquid agri] et Ansoceretes prius
Habuere duri ; nunc pari sub nomine
Gens est Hiberum[1].

De la confrontation de ces textes, Schulten a heureusement déduit que l'Ilerda du Sicoris-Segrè a été créée par des Ibères transplantés de l'Ilerda du Sicoris-Jucar[2], dont les noms auraient disparu après leur migration. Semblables aux émigrés de tous les temps, ils auraient été heureux, tels les fondateurs de New-York et de Nouvelle-Orléans, ou l'Andromaque de l'*Énéide*[3], de faire revivre leurs anciens noms de lieu sur leurs terres nouvelles.

Mais, plus s'accuse la fierté de leur race, plus il est vraisemblable que, confinant au Jucar, ils aient remplacé le nom que les Sicanes lui avaient donné par le leur, Ἴϐηρ, Hiberus, grâce à une métonymie dont Polybe, évoquant le traité d'Hasdrubal, avait conservé le souvenir[4] et que leur transfert sous d'autres cieux allait effacer à son tour.

Or, cette vraisemblance est la vérité.

A mon avis, le nom de ce Petit Èbre se cache dans le second des deux vers consacrés par Avienus à la ville Sicana et au fleuve homonyme Sicanus. Dans ma citation, tout à l'heure, j'en ai, à dessein, laissé tomber le dernier mot : *Hibericis*. Dans l'édition *princeps*, par Victor Pisanus, en 1488, de l'*Ora maritima*, de laquelle procèdent et les autres éditions et les manuscrits qui lui sont postérieurs[5], le texte intégral est ainsi libellé :

Attollit inde se Sicana civitas
Propinquo ab amni sic vocata HIBERICIS ;

et le pluriel qui le termine, *Hibericis*, j'avoue que je ne le com-

1. Avienus, *Ora*, 549-551.
2. Schulten, *Fontes*, I, p. 109.
3. Virg., *Aen.*, III, 300-305.
4. Cf. *supra*, p. 272.
5. Sur l'histoire du texte d'*Ora maritima*, cf. A. Berthelot, *op. cit.*, p. 13-14.

prends pas et je le crois inintelligible. Schulten, comme si le sens en était d'une aveuglante clarté, a passé outre et sans commentaire. André Berthelot ne s'est point dérobé devant l'obstacle et il a traduit avec franchise : « Ensuite s'élève la ville de Sicana, proche du fleuve auquel les Hibères donnent ce nom[1]. » Il a donc entendu *Hibericis* comme un ablatif équivalent de *Hiberis* et dépendant de *vocata*. Seulement son interprétation est condamnée trois fois pour une : du point de vue grammatical, puisque manque, devant cet ablatif, la préposition *ab* exigée par le participe passé passif *vocata* qui est censé le régir ; du point de vue du vocabulaire, car Avienus n'appelle jamais ailleurs les Ibères *Hiberici*, toujours il les nomme *Hiberi*, dont il lui arrive de contracter le génitif en *Hiberum* pour *Hiberorum* ; du point de vue des faits, enfin, car c'est une gageure perdue d'avance de supposer que les Ibères ont désigné le Jucar par le terme — *Sicanus* — qu'il portait avant leur arrivée sur ses bords. *Hibericis* est une mélecture qui appelle nécessairement correction ; et puisque, d'une part, l'avant-dernière syllabe du vers sénaire, qui est le mètre de l'*Ora maritima*, doit être obligatoirement brève et que, d'autre part, Avienus, dans son poème latin, décline souvent en grec les toponymes qu'il énumère, comme Oestrymnin (v. 91), Poetanion (v. 199), Agonida (v. 214), Zephyridos (v. 238), Pyrenen (v. 562), ce ne sera pas s'aventurer trop loin que de conjecturer qu'Avienus, employant la préposition *cis* avec une postposition que ses copistes ont méconnue, avait écrit :

Hibera cis...

et l'on traduira : « Là se dresse la cité Sicana, appelée du nom que portait le fleuve voisin, avant [de s'appeler] Hiber. »

Mais je m'en voudrais d'argumenter sur un vers corrigé et j'ai hâte d'arriver aux textes qui, en dehors de Polybe et d'accord avec lui, tel que je l'ai expliqué plus haut, établissent, sans contestation possible, qu'à une quarantaine de kilomètres au Sud de Sagonte coulait un fleuve, le Jucar, qui, avant de s'appeler *Sucro* et après s'être appelé *Sicanus*, s'est appelé l'Èbre, Ἴϐηρ, en grec, et, en latin, *Hiberus*.

Évoquons, pour commencer, le songe d'Hannibal, que nous a raconté Tite-Live. Selon le Padouan, Hannibal, après avoir pris ses quartiers d'hiver 219-218 à Carthagène, s'ébranle, avec ses

1. A. Berthelot, *op. cit.*, p. 101.

troupes et ses éléphants, pour la conquête de l'Italie et se rend, par Onusa et la route littorale, jusqu'au Grand Èbre. C'est là que la renommée rapporte qu'il eut un songe dans lequel un jeune homme d'une beauté divine lui apparut et lui déclara qu'il avait été envoyé vers lui par Jupiter pour le conduire en Italie : *Carthaginem ad hiberna exercitus redit, atque inde profectus praeter Onusam urbem ad Hiberum marituma ora ducit. Ibi fama est in quiete visum ab eo iuvenem divina specie, qui se ab Iove diceret ducem in Italiam Hannibali missum*[1]. Malgré le vague de l'indication *ibi*, les exégètes de Tite-Live placent le songe à Onusa et certains d'entre eux, Schulten par exemple, attirés comme Tite-Live par le Grand Èbre, localisent cette Onusa près de la mer, à une cinquantaine de kilomètres au Sud du fleuve pyrénéen[2]. Mais Zonaras avait entendu autrement l'adverbe *ibi*, puisque, à l'en croire, le messager de Jupiter se serait révélé à Hannibal au moment même où il franchissait le Grand Èbre : τὸν Ἴβηρα διαβαίνοντι[3]. Seulement, la dramatisation de Zonaras n'est pas plus fondée que l'identification d'Onusa par Schulten, et Tite-Live s'est démenti lui-même en orientant l'historiographie byzantine comme l'érudition moderne sur de fausses pistes. C'est lui-même, en effet, qui, au livre XXII, oubliant ce qu'il avait écrit au livre XXI, nous a correctement enseigné, d'après la source à laquelle il puisait à cet instant, l'emplacement approximatif d'Onusa, lorsqu'il a développé les suites de la victoire navale de Cnaeus Scipion sur l'escadre du jeune Hasdrubal[4] : l'ayant vaincue, comme Polybe nous l'a dit précédemment[5], au large de Sagonte, il cingla vers Onusa, y débarqua, prit cette ville, la mit à sac et s'en fut, de là, ravager les environs de Carthagène : *ad Onusam classe pervecti, escensio ab navibus in terram facta. Cum urbem vi cepissent captamque diripuissent, Carthaginem inde petunt, atque omnem agrum circa depopulati*[6]. Onusa doit donc être cherchée entre Sagonte au Nord et Carthagène au Sud, et, sans doute, plus près de Sagonte que de Carthagène ; car Cicéron, qui, dans son *De Divinatione*, a aussi rapporté l'historiette du songe d'Hannibal, d'après l'annaliste Caelius Antipater, la situe après le siège de

1. Liv., XXI, 22, 5-6. Cf. *supra*, p. 262.
2. A Peniscola.
3. Zonaras, VIII, 22. Il est possible que Zonaras pense au Jucar (cf. *supra*, p. 274, n. 2).
4. Cf. *supra*, p. 274-275.
5. Cf. *supra*, p. 276, n. 3.
6. Liv., XXII, 20, 4.

Sagonte et, forcément, au voisinage de cette ville : *Is (Caelius) autem diligentissime res Hannibalis persecutus est, Hannibali, cum cepisset Saguntum visum esse in somnis a Iove vocari*[1]. Cicéron achève ici de confondre Tite-Live, qui, obsédé par la renommée du Grand Èbre, y a indûment transporté un épisode qui se place aux abords du Petit Èbre, au Sud de Sagonte.

Une conclusion identique ressort de la narration, par Tite-Live, des préliminaires du siège de Sagonte par Hannibal. Celui-ci, dès qu'il eut résolu d'attaquer les Sagontins, voulut, au préalable, se faire la main sur les peuplades environnantes et il conduisit son armée sur le territoire des Olcades, au delà de l'Èbre : *Saguntinis inferre bellum statuit ; quibus oppugnandis, in Olcadum prius fines ultra Hiberum... induxit exercitum*[2]. Dans l'impossibilité de reléguer Sagonte et ses alentours *ultra Hiberum*, c'est-à-dire au Nord du Grand Èbre, le plus savant des éditeurs de Tite-Live, Weissenborn, a prétendu, suivant une interprétation classique aujourd'hui[3], que Tite-Live s'était, dans ce cas particulier, placé au point de vue personnel d'un écrivain qui, considérant les choses de Rome, voyait Sagonte et les Olcades plus éloignées de lui que le Grand Èbre. Mais c'est là une explication désespérée. Weissenborn, comme Tite-Live, tout à l'heure, a été obnubilé par la célébrité du Grand Èbre et n'a pas compris qu'il s'agissait ici du Petit Èbre, c'est-à-dire, du Jucar, au Nord duquel s'élevait Sagonte, et, à partir duquel, entre Sagonte et le fleuve, campaient les Olcades.

Mais une preuve plus décisive encore réside dans les extraits, qui sont parvenus jusqu'à nous, du récit qu'avait composé Diodore de la fin tragique d'Hamilcar. D'après le texte de l'abréviateur édité par David Hoeschel, Hamilcar, qui, d'Alicante, s'en était allé assiéger Helikè, vit venir à lui sous les murs de la ville, comme pour l'aider à la prendre, le roi des Orisses et ses bandes. Mais, brusquement, le roi des Orisses se retourna contre lui. Alors, Hamilcar dut demander son salut, et celui de ses fils, à la fuite. Pourchassé par le Barbare, il se jeta dans un grand fleuve où, renversé de son cheval, il périt dans les eaux qui l'entraînèrent, cependant que ses fils pouvaient s'échapper et rentrer à Alicante : καταδιωκόμενος γὰρ ὑπὸ τοῦ βασιλέως, εἰς ποταμὸν μέγαν σὺν τῷ ἵππῳ ἐμβάς, ὑπὸ τοῦ ῥεύματος διεφθάρη ὑπὸ τοῦ ἵππου. Οἱ δὲ περὶ τὸν Ἀννίβαν καὶ Ἀσδρούβαν τοὺς υἱοὺς διεσώθησαν εἰς τὴν Λευκὴν Ἄκραν[4].

1. Cic., *De Divin.*, I, 24, 49.
2. Liv., XXI, 5, 2.
3. Weissenborn, *Ed. de Liv.*, IV, 1, p. 14.
4. Diodore, XXV, 10, 3-4.

Tout ce que nous pouvons déduire de cet extrait, c'est que ce fleuve encore anonyme coulait au Nord d'Alicante ; mais il ne nous en faut pas davantage pour nous contraindre à l'identifier avec le Jucar ; car, après la Segura qui arrose Murcie et se jette dans la mer au Sud d'Alicante, il faut, au Levant de la Péninsule ibérique, s'avancer jusqu'au Jucar pour rencontrer un fleuve auquel convienne l'épithète de grand, et dont la violence puisse, au temps des hautes eaux, emporter hommes et chevaux. Entre Alicante et le Jucar ne courent que de pauvres rivières du type des *ouadi* africains, la plupart du temps à sec et contenant moins d'eau que de galets. Les eaux du Jucar, au contraire, sont assez abondantes pour fournir, en permanence, à l'irrigation ; et ses inondations, survenant d'habitude au printemps et à l'automne, sont terribles et, comme l'enseignent les guides aux touristes, « elles ont laissé à maintes reprises des souvenirs tristement célèbres[1] ».

Il n'est pas étonnant que l'abréviateur de Diodore n'ait pas recopié le nom de ce grand fleuve que Diodore avait inscrit dans son chapitre original, car ce nom était celui de l'Èbre et ne pouvait que provoquer sa surprise en bouleversant les notions de géographie qu'il croyait posséder. Au contraire, plus savant ou moins scrupuleux que lui, et, dans tous les cas, plus fidèle que lui au texte qu'il a mis en vers, Tzetzès l'a retenu dans sa transcription poétique des *Chiliades* : Hamilcar, dans sa suite éperdue, « est furieusement assailli par les Ibères qui l'entourent : il pousse son cheval d'armes trop fougueusement et roule dans les eaux du fleuve Èbre :

> ἐπικειμένων δὲ σφοδρῶς κυκλόθεν τῶν Ἰβήρων
> τὸν ἵππον ἀκρατέστερα ἐλάσας τὸν οἰκεῖον
> τοῦ ποταμοῦ τοῦ Ἴβηρος τοῖς ῥεύμασιν ἐμπίπτει[2] ».

Ainsi la preuve péremptoire nous est administrée par Diodore d'un temps où, au Sud de Sagonte, le Jucar, l'ancien Sicanus, le futur Sucro, s'est nommé l'"Ἴβηρ, l'Èbre, tout comme le grand fleuve pyrénéen, et c'est ce Petit Èbre qu'a visé le traité d'Hasdrubal.

VI

Cette certitude, une fois acquise, est grosse de conséquences : elle

1. *Guide Bleu de l'Espagne*, Paris, 1927, p. 542. Bosch-Gimpera, *op. cit.*, p. 129 et 143, situe les Olcades dans la province de Valence.
2. Tzetzes (XIIe siècle), *Chiliades*, I, 27, 17 et suiv.

rend à la politique des Romains la logique et la continuité qu'on lui a souvent contestées.

Vainqueurs de Carthage, après les vingt-trois années de la première guerre punique, les Romains n'ont pas cherché à la détruire. Ils ont seulement voulu empêcher qu'un relèvement trop rapide de sa puissance l'incitât à rallumer la conflagration.

Durant les cinq années où Carthage eut à faire face à l'insurrection de ses mercenaires, non seulement ils se sont refusés à secourir les révoltés, mais ils lui sont venus en aide, en ordonnant à leurs trafiquants de la ravitailler[1].

Puis, à peine Carthage eut-elle pris le dessus, qu'inquiets d'un redressement qui pouvait présager un retour des hostilités, ils en contrèrent brutalement les aspirations et les efforts. Comme elle prétendait ramener la Sardaigne sous sa domination, ils feignirent de croire, dans leur maladive obsession de sécurité, que ses préparatifs de débarquement dans l'île étaient dirigés contre eux ; et, par une interprétation novatrice du traité de 241 av. J.-C., qui avait prévu son exclusion des îles entre Sicile et Italie, ils la contraignirent, sous menace d'une guerre immédiate, qu'elle n'était pas en état de soutenir, à renoncer pour toujours à la Sardaigne et à la Corse[2].

Alors, puisque les îles de la Tyrrhénienne lui étaient fermées, Carthage se retourna vers la Péninsule ibérique, où, en 237 av. J.-C., abordait Hamilcar, avec la volonté de destiner les richesses agricoles et minières du Sud de l'Espagne à la restauration de la prospérité et des finances de sa patrie[3]. Les Romains avaient intérêt à ce que Carthage fût assez riche pour leur payer les annuités de son indemnité de guerre, et, d'autre part, l'Andalousie était trop loin pour qu'ils s'alarmassent du comportement d'Hamilcar. Ils l'ont laissé faire, mais, dès 231 av. J.-C., ils lui signifièrent, par l'alliance qu'ils ont, à cette date[4], conclue avec Sagonte, qu'ils ne toléreraient pas que, poursuivis au Nord du Jucar, ses accroissements territoriaux en Espagne pussent jamais lui servir à organiser une base de départ contre leurs alliés de Marseille, puis contre l'Italie.

Treize ans plus tard, à la fois parce que les dispositions d'Hasdrubal leur paraissaient pacifiques et parce qu'ayant à faire front

1. Polybe, I, 83, 10-11.
2. Cf. Polybe, I, 63, 3, et III, 27 ; De Sanctis, *op. cit.*, III, 1, p. 281.
3. De Sanctis, *op. cit.*, III, 1, p. 409.
4. Sur cette date, cf. *supra*, p. 277.

à une prochaine irruption des Gaulois en Italie, ils jugèrent opportun de jeter du lest, ils conclurent, en 226 av. J.-C., avec le général carthaginois, une convention qui stabilisait la situation de fait dont ils s'étaient jusqu'alors accommodés : ils arrêtèrent au Jucar la progression carthaginoise par le traité laconique auquel Hasdrubal a consenti, parce qu'ils avaient implicitement admis que la limitation qu'ils lui assignaient avec l'Èbre, ainsi qu'ils appelèrent le Jucar, les liait autant que lui-même. De la sorte, ils se flattaient d'avoir préservé à la fois la paix et leur sécurité par la reconnaissance mutuelle des zones d'influence qu'ils avaient inégalement partagées dans la Péninsule ibérique entre eux et une Carthage dont il leur importait avant tout de comprimer les instincts de revanche.

Ils avaient compté sans Hannibal, à qui l'assassinat de son beau-frère Hasdrubal, en 221 av. J.-C.[1], avait livré le commandement des forces puniques en Espagne. Hannibal, fidèle à ses serments et à sa passion, ne vivait que dans l'espoir de battre cette Rome qui avait, une première fois, vaincu Carthage ; et, comme ses calculs le dissuadaient d'attendre que fussent réduits à l'impuissance les Gaulois dont le concours escompté enflammait ses désirs, il attaqua Sagonte pour forcer les événements et la fortune. En investissant Sagonte, il avait sciemment dépassé le Jucar, cette frontière de l'Hiberus, qu'Hasdrubal s'était solennellement engagé à ne pas plus déborder vers le Nord que les Romains n'entendaient la transgresser vers le Sud. De propos délibéré, par une agression contre laquelle Sagonte était diplomatiquement prémunie, il a déchiré le traité d'Hasdrubal et déclenché la guerre qui allait s'inscrire dans l'histoire sous le nom de deuxième guerre punique ; et c'est un soulagement pour nos consciences modernes de savoir qu'il a assumé la terrible responsabilité du nouveau conflit et qu'en couronnant les Romains dix-sept ans plus tard, la victoire de Zama, glorieux prélude à l'élévation de leur empire, a châtié le manquement à la foi jurée de leur implacable ennemi.

Jérôme CARCOPINO.

1. Sur cette mort, cf. Polybe, II, 36, et les textes cités par De Sanctis, *op. cit.*, III, 1, p. 415, n. 67.

VOYAGES OFFICIELS EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE
A LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE ET AU PREMIER SIÈCLE DE L'EMPIRE

Rome, pacifiée par ses armées, nourrie par ses envois de blé égyptien, attendait vers le milieu de l'année 70 la venue de l'empereur que l'Orient lui avait donné[1]. Vespasien, pour ne pas se compromettre dans les vicissitudes de la guerre civile qui avait ravagé l'Italie, et dans l'espoir que la fin de la campagne de Judée lui permettrait d'arriver dans la capitale avec son fils victorieux[2], résidait depuis plusieurs mois à Alexandrie. Au début de l'automne, comme Jérusalem résistait toujours, l'empereur se décida enfin à partir. Au témoignage de Josèphe[3], il s'embarqua dans le port d'Alexandrie sur un navire de transport qui faisait route vers le nord. Grâce aux vents du sud qui soufflaient alors, une navigation heureuse le mena rapidement à Rhodes. Après y avoir abandonné le vaisseau qui le portait, il monta à bord d'un convoi d'apparat composé de navires de guerre : des trirèmes, donc des navires longs marchant le plus souvent à la rame. Par petites étapes, au travers des îles de l'Égée et le long de la côte d'Achaïe, il gagna Corcyre ; puis, cinglant au travers de l'Adriatique, la flottille impériale vint aborder à Brindes, d'où Vespasien, au milieu de l'enthousiasme populaire, se dirigea vers Rome par la Voie Appienne.

Tant par la route suivie que par les moyens de transport utilisés, ce voyage impérial ressemble à celui qu'avait entrepris un peu plus d'un siècle auparavant (en 40 a. J.-C.) Hérode le Grand[4]. Aux prises avec de grandes difficultés dans la lutte qui l'opposait à ses

1. L. Homo, *Vespasien l'empereur du bon sens*, 4e partie.
2. Zonaras, *Epit.*, XI, 17.
3. Fl. Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 2. Le récit diffère assez considérablement de celui de Zonaras, *Epit.*, XI. Pour celui-ci, Vespasien, débarqué en Lycie, aurait gagné l'Italie par terre, puis par mer. Josèphe, familier de Vespasien, doit évidemment être préféré à l'écrivain byzantin. Nous retenons cependant de celui-ci le débarquement à Brindes, alors que Josèphe fait arriver Vespasien plus au sud au promontoire des Iapyges ; Brindes est, en effet, le port habituel des débarquements officiels et le point d'aboutissement de la Via Appia.
4. Fl. Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, xiv, 2-3 = *Bell. Jud.*, I, xiv, 2-3.

adversaires en Judée, Hérode voulait s'assurer l'alliance de Rome, alliance qu'il pouvait espérer grâce à son amitié pour le triumvir Antoine à qui la paix de Brindes venait d'assurer l'Orient[1]. Pour cela, il vint à Alexandrie, d'où, malgré Cléopâtre et la mauvaise saison, il s'embarqua pour Rhodes. Moins heureux que Vespasien, Hérode, dont le navire avait été pris au large de la Pamphilie dans une violente tempête, n'assura son salut qu'en jetant par-dessus bord la cargaison. Ce fait ainsi que l'itinéraire suivi directement par la pleine mer d'Alexandrie à Rhodes montrent que le navire utilisé était un bâtiment de charge. Dans Rhodes, ravagée deux ans plus tôt par Cassius, il eut la bonne fortune de trouver deux riches amis et, grâce à leur aide, il put faire construire une trière. Il monta à bord avec sa suite et par une navigation côtière sans histoire vint débarquer à Brindes. De là, il gagna Rome où les triumvirs lui firent accorder par le Sénat le titre de roi des Juifs.

Il est à remarquer que ni Vespasien ni Hérode n'avaient pensé prendre à Alexandrie un de ces navires de transport qui assuraient la liaison directe de l'Égypte à Pouzzoles, puis à Ostie. Pour Hérode, cela s'explique aisément : d'une part, la saison n'aurait pas permis, sans des dangers encore plus graves que ceux qu'il courut, de faire la traversée directe. D'autre part, les conditions politiques s'y opposaient : Sextus Pompée, maître de la Sicile, coupait le passage de la Méditerranée orientale à la Méditerranée occidentale. Ces conditions n'existaient pas pour Vespasien. Il s'embarqua en pleine période d'ouverture des mers et l'on pourrait supposer, tout au plus, que les conditions atmosphériques du moment entravaient la navigation vers l'ouest ; quant à des empêchements politiques en Italie, il n'y en avait plus depuis que ses partisans avaient fait triompher sa cause. Mais, même s'ils l'avaient pu, ni l'un ni l'autre, nous semble-t-il, n'aurait emprunté la route directe par suite des usages de la navigation officielle à la fin de la République et au Ier siècle de l'Empire.

Lorsque dans cette période un grand personnage se déplace, en règle générale, il utilise non pas des navires de transport, mais des navires longs, fournis par une flotte de guerre ou frêtés pour la circonstance. Les exemples sont nombreux : c'est en pareil équipage que Cicéron et sa suite gagnent la Cilicie en 51 av. J.-C.[2]

1. Hérode s'embarqua d'ailleurs avant que la paix de Brindes fût connue en Orient.
2. Cicéron, *Ad Att.*, V, 11-12. D'Athènes à Éphèse, la flottille qui le transporte comprend : Ἄφρακτα *Rhodiorum et* δίκροτα ε' *Mytilenaeorum et aliquid* ἐπικώπων.

et en reviennent en 50[1] ; en 19 ap. J.-C., sur la flotte qui l'avait emmenée en Orient avec Germanicus, Agrippine ramène à Brindes les cendres de son mari[2] ; lorsque Gaïus fait le projet de se rendre en Orient à la fin de 40, il doit s'embarquer à bord de navires longs[3] ; ce sont ceux dont se servent également Titus et le roi Agrippa pour aller porter à Galba au cours de l'hiver 68-69 la reconnaissance des armées de Judée[4]. Cette utilisation des navires longs pour les voyages officiels nous est confirmée par ce que rapporte Dion Cassius au sujet du petit-fils d'Auguste, Caius Caesar. Celui-ci, blessé au cours de la campagne d'Arménie en 3 ap. J.-C., s'est retiré en Syrie ; sur les instances de son grand-père, il se décide à rentrer en Italie, mais en simple particulier, aussi s'embarque-t-il à bord d'un navire de charge qui le mène en Lycie où il meurt[5]. L'emploi des navires longs présentait un certain nombre d'avantages. Au point de vue de la sécurité, en évitant les longues traversées en pleine mer, il permettait d'échapper aux tempêtes. Sitôt que le temps menaçait, les navires rejoignaient le port le plus proche où le voyageur et son escorte attendaient le retour du beau temps : avantage considérable pour ceux qui, comme Cicéron, étaient sujets au mal de mer[6]. Cette circonstance explique que, parmi les nombreux voyages officiels qui nous sont connus, beaucoup se soient effectués en hiver[7]. Au point de vue du ravitaillement, on pouvait limiter au maximum les vivres à emporter, puisque les nombreuses escales permettaient de trouver sur place le nécessaire en nourriture et en boisson. Dans ces conditions, la famine et la soif si terribles à bord des transports pris dans la tempête et obligés de jeter la cargaison, ou pris dans un calme plat de longue durée, n'étaient plus à craindre. Un dernier avantage ne doit pas être oublié : le décorum[8]. La grandeur du personnage qui voyage peut ainsi se manifester par le nombre des navires qui l'accompagnent comme en une longue procession, et lorsqu'il s'agit d'un prince ou d'un haut fonctionnaire romain c'est la magnificence de Rome qui

1. Cicéron, *Ad Att.*, VI, 8. Il part d'Éphèse avec *Rhodiorum aphractis ceterisque longis navibus*.
2. Tacite, *Ann.*, III, 1.
3. Philon, *Leg. ad Gaïum*, 250-252.
4. Fl. Josèphe, *Bell. Jud.*, IV, IX, 3 ; Suet., *Titus*, 5 ; Tacite, *Hist.*, II, 1.
5. Dion Cass., LV, 10.
6. Cicéron, arrivé à Délos après avoir été un peu secoué dans la traversée de Syros à Délos, y attend que le beau temps soit parfaitement revenu (*Ad Att.*, V, 12). L'emprise du mal de mer sur Cicéron était telle qu'il lui aurait préféré la mort, d'après Tite-Live, cité par Sénèque le Rhéteur, *Suasoriae*, VI, 17.
7. Retour d'Agrippine, voyage de Titus et Agrippa.
8. Cicéron, *Ad Att.*, V, 9.

apparaît par son intermédiaire aux peuples chez qui il s'arrête.

Mais ces voyages présentaient un grave inconvénient : leur lenteur[1], rançon normale de la navigation côtière. Aptes surtout à cet usage[2], les navires longs ne se risquaient que rarement dans des traversées directes, s'ils n'y étaient forcés par les événements ; aussi Tacite fait-il ressortir l'audace de Titus qui, ayant appris à Corinthe la mort de Galba, revient vers son père et n'hésite pas à se lancer dans une double traversée de Rhodes à Chypre et de Chypre en Syrie sans autre raison que le désir de retrouver Bérénice[3]. C'étaient les besoins de cette navigation qui commandaient la route d'Italie vers le Proche-Orient, Asie, Syrie, Égypte. Pour aller vers l'Égypte, on ne pouvait songer à utiliser le périple de l'Afrique, non seulement à cause de sa longueur, mais surtout parce qu'il ne se prêtait pas à la navigation côtière. En effet, les dangers des Syrtes, l'absence de ports rapprochés sur certains secteurs de la côte et les difficultés que l'on aurait trouvées à se ravitailler en eau et en vivres dans les régions désertiques s'y opposaient ; on était donc obligé de s'en tenir à la route du nord. Partis de Rome par la Via Appia, les voyageurs venaient s'embarquer à Brindes d'où ils gagnaient Corcyre. De là jusqu'à la mer Égée trois voies s'offraient à eux : rejoindre directement Athènes par terre comme Cicéron[4] ; par le golfe gagner Léchée, le port de Corinthe, franchir l'isthme et venir se rembarquer à Cenchrées sur un nouveau navire ou sur le sien en utilisant le *diolcos*[5] ; enfin faire le périple du Péloponèse. Cette dernière route était dangereuse en hiver à cause des célèbres tempêtes du cap Malée[6]. C'est pourquoi Octave, lors de la campagne contre Antoine, fit passer sa flotte par-dessus l'isthme de Corinthe[7]. Au delà du golfe Saronique, l'Égée se franchissait d'île en île ; la dernière touchée était Samos[8] si l'on allait en Asie, Rhodes si l'on allait vers la Syrie ou l'Égypte ; à partir de ces îles, la navigation côtière recommençait jusqu'au

1. C'est pourquoi Cicéron à Éphèse, avant de s'embarquer pour rentrer en Italie, confie son courrier à L. Tarquitius, qui part en même temps que lui, mais à bord d'un navire de transport (*Ad Att.*, VI, 8).
2. Philon, *Leg. ad Gaium*, 252.
3. Tacite, *Hist.*, II, 2.
4. Cicéron, *Ad Att.*, V, 9.
5. Strabon, VIII, vi, 22.
6. Cf. le proverbe classique « en doublant le cap Malée dis adieu à ta maison » (Strabon, VIII, vi, 20).
7. Dion Cass., LI, 5.
8. C'est pourquoi Auguste y hiverne lors de son voyage dans les provinces orientales en 21-20 avant J.-C. (Dion Cass., LIV, 7).

lieu de destination. Les voyages dans le sens inverse se faisaient par la même route.

La seconde partie des voyages de Vespasien et d'Hérode correspond bien à ces données et cela est normal. Vespasien était l'empereur ; quant à Hérode, il ne pouvait, nous semble-t-il, même en période de troubles, venir solliciter l'alliance romaine sans un minimum d'apparat afin d'être pris au sérieux sinon par les triumvirs, qui devaient savoir à quoi s'en tenir sur la situation en Orient, mais du moins par la population et le Sénat ; il lui fallait paraître vraiment comme un personnage officiel, un prince avec qui l'on pouvait traiter malgré ses malheurs : la trière rhodienne dut avoir cet effet. La véritable question qui se pose pour eux, c'est de savoir pourquoi d'Alexandrie à Rhodes Hérode et Vespasien empruntèrent des navires de transport. Tous les deux étaient pressés : Vespasien n'avait que trop tardé à paraître dans la capitale de l'empire où il pouvait tout craindre de la part de son fils Domitien[1] ; Hérode avait un besoin urgent de l'aide romaine. Pour l'un et l'autre, la traversée directe devait permettre de raccourcir considérablement la durée de leur voyage. De plus, ils n'avaient aucun intérêt à côtoyer la Palestine et la Syrie dont les rivages n'étaient pas sûrs. En effet, lorsque Vespasien s'embarquait à Alexandrie, la guerre de Judée n'était pas finie et il n'y avait pas si longtemps que les habitants de Joppé, devenus de véritables pirates, avaient intercepté la navigation sur les côtes de Palestine. Bien que leur flotte eût été détruite par la tempête[2], de mauvaises rencontres devaient y être toujours possibles. Quant à Hérode, il ne tenait sûrement pas à tomber entre les mains de ses adversaires qui dominaient alors sur une grande partie du pays.

Mais, si ces dérogations, partielles d'ailleurs, aux règles de la navigation officielle peuvent aisément s'expliquer, il en est une qui au premier abord paraît extraordinaire : le retour de Titus à Rome. Nous le voyons, en effet, après la prise de Jérusalem, parcourir en véritable triomphateur la province de Syrie avant de gagner Alexandrie. Là il renvoie les légions qui l'avaient accompagné, expédie en avant les prisonniers, puis brusquement monte à bord d'un navire de transport, *oneraria navis*, en partance pour l'Italie qu'il rejoint en quelques jours. Comment se fait-il que Titus en pleine gloire, au lieu de revenir dans l'apparat que lui permettaient

1. Suétone, *Domit.*, I ; Tacite, *Hist.*, IV, 51, 52.
2. Fl. Josèphe, *Bell. Jud.*, III, IX, 2-3.

non seulement son rang, mais ses victoires, ait préféré le retour sans faste d'un simple particulier, d'un de ces marchands que méprisait l'aristocratie romaine? Sur toute cette affaire, son ami Josèphe est singulièrement discret, ce qui donne beaucoup plus de valeur au témoignage de Suétone. A la chute de Jérusalem, les soldats, enthousiasmés par la victoire, avaient, de leur propre initiative, salué Titus du titre d'*imperator*[1]; au cours de son voyage en Syrie aussi bien à Antioche qu'à Zeugma son attitude n'avait pas été celle d'un gouverneur ou d'un général vainqueur; ne l'avait-on pas, même, vu accepter la couronne d'or que lui apportaient les ambassadeurs du roi des Parthes[2]. Bien plus, en Orient, des monnaies furent frappées qui portaient en exergue l'inscription *Imperator Titus Caesar*[3]. Ces faits, certes, Josèphe ne les oublie pas, car ils lui servent à rehausser le prestige de son héros, mais il fait le silence sur leurs conséquences normales. « On se mit à soupçonner Titus de vouloir s'éloigner de son père et d'essayer de se faire un empire en Orient[4]. » Soupçon d'autant plus grave qu'au témoignage de Tacite et de Suétone il pouvait se considérer, beaucoup plus que son père, comme l'empereur légitime; le bruit courait que Galba avait voulu l'adopter comme héritier[5]. Lorsque Titus arriva en Égypte, il ne fit rien pour couper court à ces bruits, au contraire son attitude les renforça. Quelles furent ses réelles pensées? Voulut-il vraiment s'emparer du pouvoir? Il est impossible de l'affirmer, mais aussi de le nier; il ne faut pas oublier, en effet, que Titus, avant son accession à l'empire, ne ressemblait guère à l'empereur idéal qu'il fut par la suite, on était loin alors des « délices du genre humain ». Toujours est-il que, lorsque Titus fut au courant de ces bruits, soit qu'ils aient été sans fondements, soit qu'il eût abandonné ses projets, il lui fallut démontrer à son père leur inanité. La première preuve de soumission qu'il montra fut le renvoi des deux légions qui l'avaient accompagné, la seconde, et la plus convaincante à notre avis, fut son retour. En effet, légat et fils de l'Empereur, général victorieux, Titus aurait dû normalement revenir à Rome dans l'appareil que lui méritaient son rang et ses actions. Mais un semblable retour n'aurait fait qu'enveni-

1. Suétone, *Tit.*, V; Fl. Josèphe, *Bell. Jud.*, VI, vi, 1.
2. Fl. Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, v, 2.
3. Chambalu, *Flaviana II — Der Verfassungstreit zwischen Titus und Vespasianus*, *Philologus*, XLIV.
4. Suétone, *Tit.*, V : *Unde nata suspicio est, quasi descissere a patre, Orientisque regnum sibi vindicare tentasset.*
5. Suétone, *loc. cit.*; Tacite, *Hist.*, II, 1.

mer les choses. La longueur du voyage aurait permis aux bruits qui couraient de se développer ; bien plus, l'accueil enthousiaste qu'il n'aurait pas manqué de recevoir partout où il se serait arrêté risquait d'attiser les ressentiments de son père et de lui faire oublier les conseils que Titus lui avait prodigués quand il craignait tout de Domitien[1]. C'est pourquoi, décidé à apaiser son père, il préféra s'embarquer à bord d'un navire de charge qui l'amena directement au port de commerce de Pouzzoles d'où il gagna rapidement Rome. Ce n'était pas l'*imperator* victorieux qui débarquait en Italie, mais un simple particulier sans prétention, un fils respectueux qui, comme nous le montre Suétone, venait s'incliner devant son père : *Veni, pater, veni*[2]. Si bien qu'en définitive ce voyage exceptionnel confirme par ses circonstances les traditions des voyages officiels.

Nous avons voulu faire ressortir par cette étude le fait que, contrairement à ce que l'on pense d'ordinaire[3], ce genre de voyage était beaucoup plus long que les voyages des navires de commerce. Ceux-ci marchaient constamment à la voile, sachant profiter du moindre vent, même par travers[4], craignant moins les tempêtes parce qu'ils tenaient mieux la mer[5] ; ils pouvaient donc se lancer hardiment en pleine mer pour des traversées rapides[6]. C'étaient ces avantages mêmes qui les faisaient rejeter pour les voyages officiels, car ils présentaient en contre-partie plus de dangers, moins de confort et moins de solennité[7]. Une étude de la navigation antique doit en tenir compte et distinguer les données assez abondantes fournies par les auteurs anciens sur les voyages des princes et des grands de celles, malheureusement beaucoup plus restreintes, qui concernent la navigation commerciale au long cours, tout particulièrement pour ce qui regarde les routes et la durée des voyages.

J. ROUGÉ.

1. Tacite, *Hist.*, II, 52 : *ne criminantium nuntiis temere accenderetur integrumque ac placabilem filio prestaret.*
2. Suétone, *Tit.*, *loc. cit.*
3. Charlesworth, *Les routes et le trafic commercial* (trad. Grimal), p. 59.
4. Pline, *H. N.*, II, 128.
5. Philon, *Leg. ad Gaïum*, 252.
6. La durée du voyage de Vespasien est estimée à un mois et demi par Chambalu, *Flaviana III*.
7. Cf. Friedländer, *Sittengeschichte*, 9e-10e éd., I, p. 337 et suiv. ; Charlesworth, *op. cit.* ; Kroll, *Schiffahrt* in Pauly Wissowa.

LA MÉGALOPSYCHIA DE YAKTO

ET

LA *MAGNANIMITAS* DE MARC-AURÈLE

La mosaïque de Yakto représente, on le sait, une *venatio* donnée dans le décor fictif d'une *silva* d'amphithéâtre. Six bestiaires affublés de noms ou de surnoms mythologiques sont aux prises avec des animaux divers (Méléagre, Adonis, Actéon, Hippolyte, Narcisse, Tirésias). Un médaillon central offre un buste féminin, figure allégorique, l'inscription en témoigne, de la Mégalopsychia ; de sa main droite levée, paume ouverte, la Mégalopsychia laisse échapper des objets dont la nature exacte a été longtemps méconnue. Par des rapprochements fructueux, M. Doro Levi a reconnu dans ces objets énigmatiques des pièces de monnaie et non des roses[1].

Les problèmes de tout genre que pose ce magnifique pavement historié ont naturellement retenu l'attention des archéologues et provoqué en grand nombre commentaires et études. Une série d'hypothèses successives ont été, en particulier, avancées pour expliquer le sens du terme Mégalopsychia et du même coup les liens unissant la figure centrale au reste du pavement. C'est ainsi que la présence de Tirésias parmi les bestiaires a pu paraître légitimer pour Mégalopsychia un sens voisin de celui d'ὕϐρις ou de *ferocitas*. L'arrogance des *venatores* serait ainsi suggérée[2]. La valeur symbolique et morale qui s'attache d'une façon générale à la lutte de l'homme contre les μέγιστα θηρία a, toutefois, engagé la plupart des exégètes à se rallier à un sens voisin de celui de *Virtus*[3]. La mosaïque exalterait ainsi la *Magnitudo animi*[4] des combattants

1. Doro Levi, *Antioch Mosaic Pavements*, I, p. 339 et suiv., et les pl. II, LXXVI et suiv. Pour les roses, A. S. Hoey, *Rosaliae signorum*, *Harvard Theol. Review*, 1937, p. 15 à 35 *pass.*
2. Ainsi Platon, *Alcib.*, 2150 c ; Glanville Downey, *Pagan Virtue of Megalopsychia*, *T. A. Ph. A.*, 1945, p. 283, n. 17, et les remarques de Ch. Picard, *R. A.*, 1941, p. 159 et suiv., et 1942-1943, p. 65, n. 2.
3. Par ex., A. Grabar, *L'empereur dans l'Art byzantin*, p. 138 ; L. Robert, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, p. 329 et suiv. Sur cette métaphysique, Doro Levi, *op. cit.*, I, p. 340 et suiv.
4. U. Knoche, *Magnitudo Animi*. *Philol. Supplt. bd*. 27, 3

de l'arène, leur courage viril sur le plan matériel et par une transposition dans le domaine moral la lutte et la victoire de l'âme sur les passions « bestiales ». Cependant, cette interprétation n'avait pas toujours été adoptée. Ainsi Weigand avait avancé le sens de *Munificentia* pour le médaillon central[1] ; et, refusant de voir dans la Mégalopsychia une allusion au courage viril des chasseurs, Fr. Cumont écrivait : « Il paraîtra plus vraisemblable que la Mégalopsychia rappelle la munificence de celui qui a fait les frais du spectacle où Méléagre et ses compagnons ont lutté contre les fauves, probablement le propriétaire de la villa que décorait la mosaïque[2]. »

Le point final semblait devoir être mis par M. Doro Levi, qui retrouvait dans le geste de la Mégalopsychia celui de la *sparsio* et rappelait, à juste titre, certaines représentations numismatiques de *munera* impériaux à la légende *Munificentia.* Mais, ce point important acquis, M. Doro Levi, repoussant toute interprétation matérielle et prosaïque, voit le symbole et l'allégorie naître de toutes parts : les *venatores* ne sont plus des bestiaires réels parés de noms mythologiques, mais l'expression détournée et symbolique de quelque vertu essentielle[3] ; la Mégalopsychia ou *Magnitudo animi* n'est pas celle de l'éditeur supposé d'un *munus* à grand spectacle, mais une allégorie traduisant au travers de thèmes impériaux cette qualité éminente : la bienfaisance, la *largiendi benignitas.*

Cette explication séduisante fait appel sur certains points à des hypothèses, vraisemblables et fécondes sans doute, mais qui ne sont encore que des hypothèses de travail : ainsi le parallèle Tirésias-Pronoia ne se justifierait pleinement ici que s'il était possible de mettre le nom d'une qualité sous celui de chacun des bestiaires, et ces attributions restent encore trop lointaines[4]. L'interprétation fournie par M. Doro Levi apparaît quelque peu exclusive ; car, en définitive, sur cette mosaïque si riche en allusions subtiles, les deux leçons symbolique et réaliste peuvent et doivent, à notre avis, se rejoindre.

1. *Byz. Zeitschrift*, 1935, p. 428.
2. *Le symbolisme funéraire*, p. 441, n. 1.
3. Des noms analogues de gladiateurs : *Astyanax* sur une mosaïque de la via Appia, *C. I. L.*, VI, 10205 ; M. Blake, *Mosaics of the late Empire*, *Mém. Am. Acad. in Rome*, 17, p. 113. *Cupido*, *Bellerefons*, *Meleager* sur la mosaïque Borghèse, *C. I. L.*, VI, 10206 ; Blake, *op. cit.*, p. 114, n. 230.
4. M. Doro Levi ne se prononce pas pour les autres *venatores ;* on pourrait hasarder l'hypothèse *continentia-temperantia* pour Hippolyte.

Sans insister davantage, nous voudrions verser au volumineux dossier de la mosaïque de Yakto le modeste et, en apparence, lointain document que constitue une phrase de la vie de Marc-Aurèle[1]. Ces quelques lignes s'insèrent dans un développement sur les difficultés financières éprouvées par Marc-Aurèle au moment de la guerre contre les Marcomans, difficultés qui contraignirent l'empereur à vendre aux enchères une partie du trésor de la couronne. La crise surmontée, Marc-Aurèle chercha à racheter les objets vendus, mais à l'amiable et sans exercer aucune pression sur les anciens acheteurs « *nec molestus ulli fuit qui vel non reddidit empta vel reddidit* ». L'historiographe profite de l'occasion offerte pour rappeler les mérites et les vertus impériales : ainsi la guerre a été menée « *cum virtute tum etiam felicitate* » ; l'empereur, qui ne veut pas frapper les provinces d'une contribution extraordinaire, a agi « *ingenti moderatione ac benignitate*[2] ». Puis Capitolin fournit un nouvel exemple de ces contributions personnelles de Marc-Aurèle au bien de l'État et au plaisir du peuple ; et il signale une autre vertu du souverain, sa *Magnanimitas*.

Le texte est le suivant : « *in munere autem publico tam magnanimus fuit ut centum leones una[m] missione[m] simul exhiberet et sagittis interfectos* ». Ce texte de l'*Histoire Auguste* mérite de retenir un moment l'attention[3].

Il présente d'abord un intérêt anecdotique, celui des rapports de Marc-Aurèle avec l'amphithéâtre et spécialement avec les *venationes*. On sait que l'empereur philosophe, à l'exemple de son père adoptif, manifestait un goût très relatif pour les spectacles de l'arène. Il y apportait, en tout cas, un souci d'humanité, une *pietas* rarement retrouvée chez les autres Césars : après un accident, il décide l'obligation d'un filet pour les funambules[4] ; il refuse, mal-

1. *S. H. A., M. Ant. Philosophi*, 17.

2. C'est une marque également de l'*indulgentia Augusti* et de sa σωφροσύνη. M. P. Charlesworth, *The Virtues of a Roman Emperor, Proceed. of the Brit. Acad.*, 1937, p. 14 et suiv. L'empereur avait même vendu des vêtements de parade de Faustine.

3. *S. H. A.*, 17, 7, édit. Hohl ; l'édition Peter donne *interfecit eos* d'après une correction de Mommsen ; autre leçon *interficiendos*. Le sens général est naturellement identique. Eutrope fournit des renseignements analogues « *in editione munerum post victoriam adeo magnificus fuit, ut centum simul leones exhibuisse tradatur* », 8, 6. On relève, cependant, le banal *magnificus* d'Eutrope par opposition à l'intéressant *magnanimus* de Capitolin ; par contre, Eutrope est plus précis « *post victoriam* ». La confrontation des deux textes permet de localiser avec vraisemblance cette *missio* en 177, en liaison avec les pompes triomphales de décembre 176 et le congiaire double de 177. Cf. Eusèbe, édit. Schone, 2, p. 173, *post victoriam adeo in editione munerum magnificus fuit, ut centum simul leones exhibuerit ;* pour la date, voir J. Schwendemann, *Der H. Wert der Vita Marci bei den Script. hist. Aug.*, p. 192.

4. *S. H. A.*, 12, 12 : « *inter cetera pietatis eius haec quoque moderatio praedicanda est...* ».

gré les demandes du peuple, d'affranchir le maître d'un lion entraîné comme « mangeur d'hommes »[1] et nous savons par Dion Cassius qu'il détestait les combats de gladiateurs. Toutefois, à aucun moment, une condamnation des *venationes* n'apparaît nettement formulée ; elle eût d'ailleurs été difficile à l'homme comme à l'empereur[2].

L'homme ne pouvait pas oublier qu'il avait été jadis un sportsman accompli, un intrépide chasseur qui tuait le sanglier de sa propre main[3]. S'il avait renoncé aux exercices favoris de sa jeunesse, c'était surtout par devoir et par nécessité, et il gardera toujours un goût d'artiste et de veneur pour l'animal noble. Dans ses *Pensées*, il note ici et là « les plis qui sillonnent la peau du front chez le lion », « l'écume qui file au groin du sanglier », « le plaisir que l'on éprouve dans la réalité à voir la gueule béante du fauve et qui vaut bien celui ressenti devant les imitations des peintres et des sculpteurs »[4]. Même les deux passages 10, 8 et 6, 46 ne constituent pas un blâme explicite ; dans le premier, l'homme qui ne s'est pas élevé au-dessus de ses passions, qui n'est pas devenu ὑπέρφρων, est comparé à un de ces belluaires « qui, à demi dévorés, couverts de blessures et de boue, réclament encore la faveur d'être gardés pour le lendemain, afin de s'offrir en cet état aux mêmes griffes et aux mêmes morsures ». Mais la comparaison ne constitue, en définitive, que la reprise de cette vérité évidente aux yeux des Romains : la bassesse du bestiaire. Dans le second texte, l'empereur manifeste simplement son dégoût et sa lassitude pour la monotonie et le caractère fastidieux des jeux de l'arène.

Quels qu'aient été au demeurant les sentiments de l'homme, ceux de l'empereur étaient déterminés et nécessaires. L'arène et ses chasses occupent, on le sait, une place de premier plan dans l'affirmation et la mise en scène symbolique des vertus impériales : Force, Courage, Domination, Puissance, Victoire, Clémence y trouvent leur expression[5].

1. Cass. Dio., 71, 29. Claude avait déjà fait tuer un « mangeur d'hommes » fort apprécié du peuple, Cass. Dio., 60, 13 ; G. Jennison, *Animals for show and pleasure in ancient Rome*, p. 69.

2. La condamnation de Sénèque, toute platonique d'ailleurs, est infiniment plus violente : Sen., *ad Lucil.*, 7, 4 : « *mane leonibus et ursis homines, meridie spectatoribus suis obiciuntur* ».

3. J. Aymard, *Essai sur les chasses romaines*, p. 163 et suiv.

4. *Pensées*, 3, 2, 5 et 6. Une allusion encore à la gueule béante du lion, *Ibid.*, 6, 36, 2 ; au chien de chasse, 5, 6, 3 ; à la chasse du levraut, des marcassins, des ours, 10, 10.

5. Pour cette dernière vertu en particulier, cf. O. Weinreich, *Studien zu Martial*, p. 90 et suiv. (le jeu des lions et des lièvres à l'amphithéâtre, mise en scène symbolique de la *clementia* impériale).

Mais, et notre texte en porte témoignage, d'autres *virtutes* impériales trouvent également l'occasion de se manifester à l'amphithéâtre. A Rome, comme ailleurs, un empereur se doit d'être « généreux » et « magnifique [1] ». Générosité qui se traduit par des libéralités officielles de tout genre, comme par les dépenses somptuaires que nécessitent les *ludi* de grand style. Marc-Aurèle a profondément ressenti cette nécessité politique et humaine ; s'il faut en croire son biographe, il se défendait avec âpreté contre le reproche d'avarice, *famam avaritiae* [2], reproche totalement infondé, déclare Dion Cassius : Marc-Aurèle savait, lorsqu'il le fallait, être μεγαλόφρων [3] et Eutrope souligne à son tour qu'il était *liberalitatis promptissimae* [4]. De fait, l'empereur a multiplié les largesses : *donativum*, congiaires, toutes libéralités dont le souvenir est rappelé dans les textes et sur les émissions monétaires [5]. La *missio* de cent lions signalée par Capitolin et Eutrope rentre dans le cadre de cette politique, et, par son importance, elle est digne de figurer sur la liste des spectacles splendides et dispendieux retenus par les chroniqueurs et les compilateurs [6]. Elle fait de Marc-Aurèle un empereur *magnanimus*.

On relève avec intérêt dans ce passage de l'*Histoire Auguste* l'emploi de l'adjectif *magnanimus*, un hapax, semble-t-il, dans le sens évident qui lui est donné [7] ; celui de *liberalis* assorti d'une

1. D'une façon plus ou moins appuyée, les historiographes et les panégyristes célèbrent cette qualité impériale de *munificentia*, souvent liée à la *moderatio* personnelle du souverain ; ainsi Trajan « *larga manu fovet* », Plin., *Pan.*, 26, 6 ; ou encore « *magnificum, Caesar, et tuum disiunctissimas terras munificentiae ingenio... liberalitate contrahere* », *id.*, 25, 5 ; « *quam magnificus in publicum es* », *id.*, 51, 3 ; par contre, Nerva avait agi « *parcius fortasse quam decuit optimum principem* », *id.*, 38, 1, etc., et voir les notes de l'édition du *Panégyrique* de M. Durry. Une lecture cursive de Dion Cassius produit la même impression ; les termes de μεγαλόφρων, μεγαλοπρεπής, μεγαλόψυχος y sont fréquents pour souligner la générosité plus ou moins spontanée des Césars : l'historien se voit contraint de reconnaître cette qualité à Caligula, qui affirme sa mégalopsychia en payant intégralement tous les legs de Tibère, Cass. Dio., 69, 2.

2. *S. H. A.*, *M. Ant. Philos.*, 29, 5 : « *nihil enim magis et timuit et deprecatus est quam avaritiae famam, de qua se multis epistulis purgat* ».

3. Cass. Dio., 71, 32.

4. Eutrop., *Brev.*, 8, 6. On note en contre-partie seulement apparente la diminution des dépenses entraînées par les jeux de gladiateurs, pour un certain nombre de cités, *C. I. L.*, II, 6278 = *I. L. S.*, 5163, cf. 9340 et de même *S. H. A.*, 11, 4 : « *gladiatoria spectacula omnifariam temperavit* » ; mais ces restrictions visaient essentiellement les dépenses des cités et des particuliers ; elles portent la marque de l'*Indulgentia* et de la *Providentia* de Marc-Aurèle. Nous avons déjà noté que Marc-Aurèle n'aimait pas ces *ludi*.

5. Ainsi le congiaire double de 200 deniers offert en 177, D. Van Berchem, *Les distributions de blé et d'argent à la plèbe romaine sous l'Empire*, p. 156.

6. On retrouve des *missiones* identiques de 100 lions sous Hadrien, *S. H. A.*, *Hadrian.*, 19, 7 (*saepe*) ; Antonin, *S. H. A.*, *Pius*, 10, 9 ; Commode, *Herodian.*, 15, 6 ; de même sous Probus, *S. H. A.*, *Probus*, 19, etc.

7. Le seul exemple en ce sens fourni par le *Thesaurus*.

nuance de noble et majestueuse amplification. Il suffit de rapprocher le *magnificus* d'Eutrope, la *liberalitas in usu pecuniae* de Cicéron[1] ou encore telles acceptions de μεγαλοψυχία-μεγαλόψυχος[2]. La rareté en ce sens des termes *magnanimitas*[3], *magnanimus* ne saurait naturellement suggérer le peu d'importance de la vertu impériale de munificence ; c'est sous d'autres noms voisins qu'elle s'exprime le plus souvent.

Un rapprochement s'impose ici de toute évidence avec notre texte ; celui que constituent les revers monétaires à la légende MUNIFICENTIA faisant allusion à des *munera* impériaux. Les frappes de Gordien sont célèbres qui représentent le Colisée avec un taureau et un éléphant[4] ; mais, étant donné leur date, celles d'Antonin et de Commode ont encore plus d'intérêt pour nous. Sur les frappes d'Antonin, la *Munificentia* apparaît ayant à ses pieds un lion ; parfois un éléphant figure seul sans la figure allégorique[5] ; c'est le rappel des jeux magnifiques de 148[6]. Les émissions de Commode présentent également un éléphant avec la légende MUNIFICENTIA AVG.[7].

Nous revenons ici à notre point de départ avec l'identification des termes *magnanimitas* et mégalopsychia entendus dans le sens de générosité, de largesse pécuniaire naturellement doublé de l'acception « vertueuse » qu'implique l'acte lui-même.

Ainsi la modeste formule retrouvée au détour d'une phrase de l'*Histoire Auguste* a son écho dans l'orgueilleuse mosaïque de Yakto : d'un côté, c'est par la *missio* de cent lions l'affirmation des largesses effectives et de la « vertu de libéralité » d'un empereur ; de l'autre, cette même vertu s'affirme par la munificence de l'éditeur inconnu d'un spectacle particulièrement raffiné et subtil.

JACQUES AYMARD.

1. Cic., *Partit. Orat.*, 77.

2. Avec le sens de *generosus*, par ex. Polyb., 16, 23, 7 : « Ἀγῶνας ἦγον καὶ πανηγύρεις ἐπιφανῶς χορηγὸν ἔχοντες εἰς ταῦτα τὴν Σκιπίωνος μεγαλοψυχίαν » ; et aussi Pollux, *Onomasticon*, III, 113-114, le chapitre Περὶ φιλαργύρου καὶ μὴ τοιούτου.

3. Ainsi Symm., *Epist.*, 4, 31 : « *peractis super omnium magnanimitatem consularibus festis Romam revertor ;* » *Cod. Iust.*, 10, 15, 1, 1 : « *imperatoriae magnanimitatis* ».

4. Cohen, V, p. 37, n° 165.

5. Mattingly-Sydenham, III, p. 134, n° 861 et suiv., pl. VI, 122.

6. J. Gagé, *Recherches sur les Jeux séculaires*, p. 102, n. 1.

7. Mattingly-Sydenham, III, p. 415, n° 432, pl. XVI, 224 ; p. 412, n° 397. Ces frappes de 183-184 peuvent être rapprochées des premières émissions de la chasse impériale au lion avec ou sans la légende *Virtus* ; elles se répartissent entre 182-185 ; cf. J. Aymard, *op. cit.*, p. 544.

SUR LA VISION DE CONSTANTIN

(312)

La guerre entre Maxence et Constantin ne fut, en aucune façon, une guerre de religion. Le rôle de vengeur des Chrétiens persécutés par Maxence que toute une littérature ancienne et moderne a dévolu à Constantin est purement légendaire. Les beaux travaux de Groag, Pincherle, H. Grégoire et H. von Schönebeck nous dispenseront d'insister sur ce point[1]. Bornons-nous à rappeler que Maxence, loin d'être un persécuteur, fut un empereur christianophile. M. Grégoire a, d'ailleurs, très opportunément montré que le fils de Maximien devait, pour d'impérieuses raisons politiques, rechercher la faveur de tous les adversaires d'une Tétrarchie qui lui refusait son investiture. N'était-il pas naturel pour cet usurpateur de s'assurer l'appui des Chrétiens, ennemis jurés de Dioclétien et de son système? Cette politique de rapprochement avec les « hors-la-loi » amena Maxence à intervenir comme médiateur dans les querelles intestines de l'Église romaine[2] et lui fit rendre aux Chrétiens non seulement la liberté du culte[3], mais encore les biens qui leur avaient été confisqués[4]. Bien qu'une tradition hostile[5] le représente sous les traits d'un païen adonné aux superstitions les plus grossières, il fut le premier empereur à admettre sur ses monnaies la présence d'un signe nettement chrétien. Dans l'émission CONSERVATORES VRBIS SVAE, de 307-308, un groupe de

1. Groag, *Maxentius*, *Realencyclopädie*, XIV, 2, col. 2417-2484 ; A. Pincherle, *La politica ecclesiastica di Massenzio*, *Studi Italiani di Filologia Classica*, N. S., VII, 1929, p. 131-143 ; E. Caspar, *Geschichte des Papsttums*, I, Tübingen, 1930, p. 101 ; H. Grégoire, *La « conversion » de Constantin*, *Rev. de l'Univ. de Bruxelles*, XXXVI, 1930-1931, p. 241-244 ; H. von Schoenebeck, *Beiträge zur Religionspolitik des Maxentius u. Constantin*, *Klio*, Beiheft XLIII, 1939, p. 4-28.

2. H. v. Schoenebeck, *o. l.*, p. 6.

3. Optat de Milev, I, 18.

4. Saint Augustin, *Breviculus Collationis cum Donatistis*, III, 34.

5. Toutes les sources sont délibérément hostiles à Maxence, qu'elles présentent comme le type même du tyran, en utilisant tous les *loci* de la rhétorique. La peinture des derniers jours de Maxence rappelle de très près celle de la fin de Didius Julianus, elle aussi brossée à l'aide des clichés de l'historiographie moralisante. Cf. J. Moreau, *Pont Milvius ou Saxa Rubra?*, *La Nouvelle Clio*, IV, 1952, p. 369-373.

pièces de l'atelier d'Aquilée se distingue par une croix, qui remplace sur le fronton du temple de Rome les symboles de l'éternité impériale figurant sur les autres monnaies de la série (couronne, étoile et croissant, chiffre X des *vota*)[1]. La place occupée par cette croix est très significative : il ne s'agit pas d'une de ces marques d'atelier qui apparaissent à des endroits plus discrets du champ, mais d'un symbole présenté en pleine lumière.

Avant Constantin, donc, Maxence a adopté, ou tout au moins toléré, un emblème dont le caractère chrétien n'était douteux pour personne. Il en résulte que, loin d'apparaître comme un ennemi du nom chrétien, le fils de Maximien a observé une large tolérance à l'égard de la religion nouvelle, lui a même manifesté ouvertement sa sympathie. Si la tradition de Rome en a fait un persécuteur, le tyran de Rome ne doit sa condamnation qu'à la déplorable réputation, soigneusement entretenue par la propagande constantinienne, qui devait obligatoirement s'attacher à un adversaire malheureux de l'unificateur de l'empire. Mais les contemporains n'osèrent jamais prétendre que Maxence était un adversaire de l'Église : parmi les nombreux crimes dont il l'accuse, Eusèbe ne mentionne pas celui d'avoir brimé la religion. Au contraire, l'évêque de Césarée affirme que Maxence se livrait à des grimaces de piété (ἐπιμορφάζων εὐσέβειαν) et reconnaît qu'il mit un terme à la persécution[2].

Il était bien difficile, dans ces conditions, de présenter, immédiatement après la « conversion » de Constantin, la victoire remportée par celui-ci comme une victoire de la croix ou du chrisme, signes révélés à l'empereur par une intervention divine. Aussi ne trouve-t-on aucune trace de ces σημεῖα dans le récit d'Eusèbe, pas plus dans l'édition de 315 de l'*Histoire ecclésiastique* que dans la toute dernière version, établie après 326, qui a servi de base à la traduction syriaque[3].

Tout au plus le savant historien mentionne-t-il que la statue de Constantin, élevée sur l'ordre du Sénat en commémoration de la victoire du Pont Milvius, tenait dans sa main droite le signe salutaire, σωτήριον σημεῖον[4].

1. H. v. Schoenebeck, *o. l.*, p. 7 et pl. I, 16.
2. *Hist. Eccl.*, VIII, 14, 1-2.
3. Le nom du César Crispus y a été partout supprimé. Cf. l'apparat critique de E. Schwartz, *Eusebius Werke*, II, 2, Leipzig, 1908, p. 900, et H. Grégoire, *Eusèbe n'est pas l'auteur de la « Vita Constantini »...*, *Byzantion*, XIII, 1938, p. 567.
4. Sur cette statue, cf. H. Grégoire, *La statue de Constantin et le signe de la Croix*, *L'An-*

Au contraire, Lactance, dans le chapitre XLIV de son *de mortibus persecutorum*, attribue à l'effet du *caeleste signum dei*[1], dont Constantin, averti par un songe, avait fait orner les boucliers de de ses soldats, la défaite écrasante et inattendue des *Maxentiani*.

Comment expliquer cette divergence? C'est que Lactance, écrivant vers 318-320, à une époque où aucun des deux empereurs n'a de politique antichrétienne, ne veut pas favoriser Licinius au détriment de Constantin. Or, en 313, Licinius avait vaincu Maximin Daïa, persécuteur authentique, celui-ci, dans une bataille placée sous l'invocation du Dieu des Chrétiens. Voulant se concilier la faveur des provinces orientales, dans lesquelles ces derniers étaient particulièrement nombreux, il s'était tout naturellement posé en défenseur de la cause combattue par les successifs Augustes de Nicomédie.

A la bataille du Campus Ergenus, la prière qu'il avait fait réciter à ses soldats avait incité les Chrétiens, nombreux dans l'armée de Daïa, à ne pas opposer de résistance à ceux qui se réclamaient — ou paraissaient se réclamer — de leur Dieu, et consommé ainsi la défaite de l'empereur persécuteur[2].

Or, les Chrétiens attribuaient à l'intervention miraculeuse d'un ange l'invention du stratagème qui avait assuré la victoire de Licinius[3]. Dès lors, pour ne pas affaiblir la position de Constantin à l'égard de son collègue, il fallait qu'il eût reçu du ciel une grâce comparable à celle dont Licinius avait été l'objet, et que sa victoire eût été une victoire chrétienne, au même titre que celle du Campus Ergenus. C'est pourquoi Lactance, se faisant l'écho du parti chrétien de la cour, rapporte un rêve de Constantin, analogue au rêve de Licinius, et attribue la victoire de son maître à l'action

tiquité classique, I, 1932, p. 136-143. Nous devons à l'amitié de M. Heinz Kähler la communication des bonnes feuilles de son article *Konstantin 313*, qui doit paraître dans le *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, t. LXVII. M. Kähler, qui a retrouvé des fragments de la statue colossale à laquelle appartenait la tête du Palais des Conservateurs, établit de façon irréfutable que cette statue de l'empereur assis avait été érigée dans la basilique de Maxence, débaptisée et transformée pour accueillir cet hommage du Sénat à Constantin. Les belles découvertes de M. Kähler n'apportent malheureusement pas de précisions nouvelles sur le caractère chrétien ou païen de la statue. L'interprétation « païenne » de M. Grégoire reste, à nos yeux, parfaitement valable. Cf., en outre, J. Gagé, *La « virtus » de Constantin d'après une inscription discutée*, *Rev. Ét. lat.*, 1936, p. 398-405.

1. Voyez notre commentaire *ad loc.* dans notre édition du *De mortibus persecutorum* (Sources chrétiennes).

2. H. Grégoire, *La « conversion » de Constantin*, p. 260, compare ce stratagème à « certains appels à la défection qui prirent la forme, pendant la guerre de 1914-1918, de chants nationaux destinés à réveiller la conscience ethnique de soldats tchèques ou polonais, dans les lignes adverses ».

3. *De mortibus persecutorum*, XLVI, 3.

miraculeuse d'un *signum* chrétien, de même que Licinius avait dû son succès à une prière révélée de façon surnaturelle[1].

Il en allait tout autrement pour Eusèbe. Dans la première version du livre IX de l'*Histoire ecclésiastique*, l'accent était mis uniquement sur les affaires d'Orient, et Licinius y apparaissait comme l'instrument de Dieu, alors que la part de Constantin était très modeste. Lors du premier remaniement de ce texte, les deux empereurs sont traités avec une égale sympathie, mais Licinius conserve le premier rôle : la victoire du Pont Milvius n'est l'objet que d'une brève mention. La dernière revision, postérieure à la défaite finale de Licinius, est beaucoup plus « constantinienne » : la bataille pour Rome y prend une importance beaucoup plus grande, alors que l'action de Licinius est réduite au minimum compatible avec la vraisemblance historique[2]. Si, entre 315 et 320 environ[3], Constantin avait besoin de faire connaître, dans un Orient dont il recherchait les sympathies, une version chrétienne des faits qui le présentât au moins comme l'égal du Licinius de 313, champion de la religion nouvelle[4], il n'est pas moins évident que, de son côté, Licinius n'avait aucun intérêt à populariser un récit de la vision de Rome qui servait la propagande de son rival. Il est donc naturel qu'Eusèbe n'ait pas eu connaissance du prodige du Pont Milvius. Dans la version de l'*Histoire ecclésiastique* remaniée après la victoire définitive de Constantin, l'épisode n'avait plus sa place : il était devenu inutile de balancer les mérites passés de Licinius par ceux de son adversaire et le Campus Ergenus par le Pont Milvius. Dans la suite, la prière de Licinius sera purement et simplement virée au compte de Constantin[5]; le simple songe rapporté par Lactance deviendra la vision d'une croix céleste et, par un anachronisme considérable, cette vision sera l'origine de ce *labarum* dont l'existence n'est guère concevable avant la campagne décisive de 324[6].

1. On peut imaginer que le *De mortibus* était primitivement destiné, dans la pensée de son auteur, à servir la propagande parmi les chrétientés occidentales de Licinius, vainqueur du persécuteur oriental. Cet ouvrage devait naturellement connaître sa plus grande diffusion dans les provinces de langue latine. Plus tard, Lactance, appelé à la cour de Constantin comme précepteur de Crispus, a pu remanier son pamphlet de manière à souligner l'importance du rôle de son nouveau maître dans la liquidation des persécuteurs et le rétablissement de l'Église.

2. R. Laqueur, *Eusebius als Historiker seiner Zeit*, Berlin-Leipzig, 1929, p. 146-150.

3. C'est vers 320 que Licinius commence à réformer son attitude envers les Chrétiens et que ses relations avec Constantin vont se tendre.

4. Sur la politique religieuse de Licinius, cf. notre commentaire au *De mort. pers.*, XLVI.

5. *Vita Constantini*, IV, 20. Cf. H. Grégoire, *La « conversion » de Constantin*, p. 261.

6. H. v. Schoenebeck, *o. l.*, p. 69 sqq.

C'est qu'il ne s'agissait plus, alors, de comparer les mérites de deux empereurs chrétiens ou christianophiles. L'Église avait triomphé et on pouvait récrire l'histoire : l'essentiel était de faire remonter le plus haut possible la conversion de Constantin et de le montrer entouré de la faveur divine dès l'aube de sa carrière, lors de la première grande guerre qu'il eût conduite. Lactance, au contraire, écrit à une époque où les dés ne sont pas encore jetés. La faveur des Chrétiens s'attache à Licinius autant qu'à Constantin et ce dernier n'a d'autre souci que de ne pas se laisser dépasser par son rival. On sait que, depuis 310, Constantin s'efforça de légitimer ses prétentions à l'empire non plus par son appartenance à la dynastie herculienne, discréditée par les complots de Maximien et l'usurpation de Maxence, mais par son « adoption de Sol-Apollon comme protecteur divin, ou plus exactement par sa volonté de s'identifier à lui [1] », et par la fiction de l'origine claudienne des seconds Flaviens, moyen de propagande d'ailleurs hérité de Constance [2]. Le culte de Sol était le plus apte à rapprocher tous les sujets païens de l'Empire sur le plan religieux et présentait, en outre, l'inestimable avantage de ne pas couper les ponts entre ses sectateurs et les Chrétiens que Constantin eut toujours le souci de ménager [3]. La comparaison du Soleil et du Rédempteur, « Lumière du Monde », « Astre du Salut », était si familière aux fidèles des premiers siècles que de nombreux païens pouvaient croire que le « Soleil de Justice » était le dieu des Chrétiens [4] ; le christianisme de Constantin se confondra, d'ailleurs, curieusement avec un culte de la lumière et du soleil [5].

La religion solaire adoptée par Constantin à partir de 310 n'avait rien de choquant pour les Chrétiens, d'autant plus qu'elle évolua rapidement vers le culte d'une divinité innommée, le Soleil n'étant qu'une sorte de Démiurge, intermédiaire entre l'univers créé et le créateur dont il est l'émanation visible [6].

1. P. Orgels, *La première vision de Constantin (310) et le temple d'Apollon à Nîmes*, *Bull. Acad. royale de Belgique*, 5e série, XXXIV, 1948, p. 179.
2. *Ibid.*, p. 182.
3. *Ibid.*, p. 186.
4. Tert., *Ad Nationes*, I, 13 ; *Apol.*, 16. Il suffit de renvoyer aux travaux bien connus de F. J. Dölger, *Die Sonne der Gerechtigkeit und der Schwarze*, *Liturgiegeschichtliche Forschungen*, 2, Münster, 1918 ; *Sol Salutis*, *Ibid.*, 4-5, 1925 ; *Antike und Christentum*, VI, 1940, p. 1 sqq. Cf. aussi E. Kirschbaum, *Ein altchristliches Mausoleum unter der Peterskirche*, *Das Münster*, II, 1950, p. 400-406, et J. Carcopino, *Études d'histoire chrétienne*, Paris, 1953, p. 151 sqq.
5. F. Altheim, *Literatur u. Gesellschaft im ausgehenden Altertum*, I, Halle, 1948, p. 138 sqq., met bien en relief ce caractère de la religion constantinienne, qui se dégage surtout du Τριακονταετηρικός.
6. R. Pichon, *Les derniers écrivains profanes*, Paris, 1906, p. 98 sqq., a retracé, d'après

De ce côté, donc, aucune difficulté n'était à craindre, et l'empereur, on doit le supposer, avait trop d'intérêt à rester en bons termes avec les Chrétiens pour mettre fin à une équivoque qui satisfaisait à la fois ces derniers et les païens éclairés [1].

Mais, précisément, l'ambiguïté de la théologie impériale devait être utilisée à la fois par les Chrétiens de la cour et par leurs adversaires, chaque parti s'efforçant de présenter les faits et gestes du prince dans un sens favorable à sa cause et essayant, en même temps, fût-ce au prix d'une interprétation peu orthodoxe, d'amener l'empereur lui-même à donner son acquit à telle ou telle version. Ne verrons-nous pas Lactance, dans les *Institutions divines* dédiées à Constantin, déclarer que la contemplation du soleil donne l'idée de Dieu [2], et les clercs de la cour élaborer à l'usage de l'empereur une curieuse doctrine englobant les enseignements de l'Église, la doctrine du *Timée* de Platon et les rêveries de Virgile [3]?

Il sera, par conséquent, assez facile, pour les Chrétiens de l'entourage de Constantin — et notons que l'évêque Ossius en fait partie depuis 313 au moins [4], que Lactance arrivera à la cour en 317 au plus tard — il sera facile de présenter sous un aspect chrétien une attitude quelconque du prince et de riposter par une interprétation différente à la propagande païenne faite autour de certains gestes.

C'est ainsi, pensons-nous, qu'il faut interpréter la vision rapportée par Lactance. Licinius avait reçu d'en haut une révélation directe ; il fallait que Constantin se fût trouvé, lui aussi, en communication avec Dieu. Apollon était apparu à Constantin en 310 [5] ; il fallait que ce prince reçût aussi la faveur d'une vision chrétienne. Le songe du Pont Milvius répond à la fois à la vision païenne du sanctuaire gaulois et à l'avertissement donné par l'ange à Licinius.

les Panégyriques, l'évolution religieuse de Constantin, d'ailleurs conforme à la tendance générale de la théologie païenne de son temps. Cf. F. Cumont, *La théologie solaire du paganisme romain, Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XII, 1909, p. 407 sqq.

1. L. Homo, *Les empereurs romains et le christianisme*, Paris, 1931, p. 113, a recueilli de nombreux témoignages de la faveur dont jouissait le culte solaire parmi l'aristocratie sénatoriale de Rome.

2. VI, 2, 3 sqq.

3. Dans le *Discours à l'assemblée des saints*. Cf. H. v. Schoenebeck, p. 83.

4. Le nom d'Ossius apparaît pour la première fois dans une lettre de Constantin à Cécilien, évêque de Carthage, laquelle date au plus tard d'avril 313 (Eus., *Hist. Eccl.*, X, 5, 16). Mais l'évêque de Cordoue était probablement entré dans la familiarité de Constantin dès l'époque du concile d'Elvire (P. Orgels, *o. l.*, p. 180, n. 1).

5. *Panég.*, VII (6), 21. La numérotation est celle de l'édition E. Galletier, t. II (Paris, Les Belles-Lettres, 1952).

C'est pourquoi il est vain de chercher à retrouver, sous le récit de Lactance, une réalité historique quelconque : vision racontée par l'empereur à ses familiers, songe interprété par des conseillers, etc. Ce que Lactance décrit, le « signe » qui, selon lui, orne les boucliers des soldats de Constantin[1], c'est le monogramme du Christ qui commence à figurer sur les monnaies à partir de 317[2] : il projette dans le passé la création, toute récente à l'époque où il écrivait, du signe sous lequel son maître espérait rallier les Chrétiens d'Orient à sa cause. Il donne ainsi ses titres de noblesse au moyen de propagande dont Constantin entend se servir pour la préparation idéologique de la guerre de 324.

Mais faut-il en conclure que les informateurs de Lactance ont inventé, en même temps que le songe, le signe dont Constantin aurait eu la révélation? N'y a-t-il pas eu, aux environs de 312, quelque événement qui pût, en quelque sorte, authentifier le récit transcrit dans le *de mortibus*? Dans un article qui fit époque, M. H. Grégoire[3] émettait l'hypothèse que le signe inscrit sur les boucliers des soldats n'était autre que le X des *vota*, lequel ne différait que d'un *iota* du monogramme chrétien dit préconstantinien ⋇. Ce signe des *vota* avait une valeur magique, qu'il devait à « la seule vision de Constantin officiellement attestée, recom-

1. Lact., *De mort. persec.*, XLIV et notre comment.

2. M. Alfoeldi a supposé que le chrisme apparaissait sur certains médaillons constantiniens dès la fin de 314. Les premiers exemplaires certainement datés sont, toutefois, ceux de l'émission de Siscia en 317 (W. Seston, *La vision païenne de 310 et les origines du chrisme constantinien*, *Mélanges Cumont*, I, Bruxelles, 1936, p. 387). Un médaillon d'argent conservé à Léningrad représente Constantin casqué, et son casque est orné du chrisme décrit par Lactance (A. Alfoeldi, *Hoc signo victor eris*, *Pisciculi*... F. J. Doelger, Münster, 1939, pl. I, 2). Von Schoenebeck, tout en ne se dissimulant pas les difficultés d'une datation précise, plaçait cette pièce vers 321. R. Delbrueck, *Spätantike Kaiserporträts*, Berlin, 1932, p. 72, la rattachait à l'atelier de Ticinum et la datait de 315. M. A. Alfoeldi, *The Initials of Christ on the Helmet of Constantine*, *Studies in Roman Economic and Social History in honor of A. C. Johnson*, Princeton, 1951, p. 303-311, s'efforce de prouver que le médaillon a été frappé à l'occasion du nouvel an 315, en même temps que la pièce d'or de Ticinum P M TRIB P COS IIII P P PROCOS P T (*Journal of Hellenic Studies*, XXII, 1932, pl. II, 17). Fondé sur une étude minutieuse du style du graveur principal de l'atelier d'Ostie sous Maxence, qui serait passé à la monnaie de Ticinum après 312, cet essai apporte des éléments de datation très vraisemblables, mais dont aucun n'est absolument décisif. Il faut, en effet, tenir compte de la possibilité, pour un atelier donné, d'interpréter les signes officiels et ne pas perdre de vue que le médaillon appartient à une émission limitée, qui n'était peut-être pas destinée à être mise en circulation. Il importe donc de ne pas mettre cette pièce rare sur le même plan que les monnaies répandues en masse pour populariser les slogans et les emblèmes de la propagande officielle.

3. *La « conversion » de Constantin*, p. 256-258. Cf. aussi *La statue de Constantin*, *Ant. class.*, I, 1932, p. 135-143 ; *Byzantion*, VII, 1932, p. 646-661 ; *Eusèbe n'est pas l'auteur de la « Vita Constantini »*..., *Ibid.*, XIII, 1938, p. 561-583 ; *La vision de Constantin « liquidée »*, *Ibid.*, XIV, 1939, p. 341-351.

mandée à la croyance des foules par une prière authentique..., la vision païenne de 310[1] ».

Sans doute ne peut-on étudier séparément la vision païenne de 310 et le songe chrétien de 312. Il faut remarquer, toutefois, que le récit de Lactance n'apparaît nullement comme une adaptation de l'épisode du temple gaulois. Là, Apollon en personne s'était montré à Constantin. Le dieu était accompagné de la Victoire et apportait des couronnes de laurier dont chacune présageait trente années de règne. Et le Panégyriste de s'écrier : « *Hic est enim humanarum aetatum, quae tibi utique debentur ultra Pyliam senectutem*[2]. »

Il s'agit donc ici du présage d'un règne long et heureux, non de l'octroi d'un signe magique destiné à forcer la victoire. De plus, le songe raconté par Lactance de façon si sèche et si brève paraît bien pâle à côté de l'épiphanie d'Apollon, qui traite Constantin presque comme un égal. Il ne semble donc pas que l'épisode du Pont Milvius constitue la transposition chrétienne de la vision gauloise : Lactance aurait, dans ce cas, affadi jusqu'à la rendre méconnaissable la triomphale apparition de 310[3].

Quant au récit du Panégyrique de 310, il n'est peut-être pas si original qu'on l'a dit. Il pourrait bien être une simple amplification d'un épisode de la vie d'Aurélien. On sait que, d'après l'*Histoire Auguste*, Apollonius apparut à cet empereur alors qu'il méditait de détruire Tyane. Le philosophe, soucieux de sauver sa ville, lui conseilla de s'abstenir de verser un sang innocent s'il voulait vaincre, régner et vivre[4]. Étant donné la date tardive et le caractère tendancieux de l'*Histoire Auguste*, G. Costa[5] avait cru pouvoir conclure que l'apparition d'Apollonius de Tyane à Aurélien était une version antichrétienne de la vision de Constantin au Pont Milvius. Le prestige d'Aurélien et de son dieu tutélaire, Sol, aurait dû balancer la gloire de Constantin, acquise grâce à l'appui du Dieu des Chrétiens. La couleur païenne et la tendance polémique de la *Vita Aureliani* sont indéniables, mais il ne s'en-

1. *La statue de Constantin...*, p. 135.
2. *Pan.*, VII (6), 21, 4.
3. Cf. W. Seston, *La vision païenne de 310...*, p. 373-395 ; *L'opinion païenne et la conversion de Constantin, Rev. d'Hist. et de Philos. rel.*, 1936, p. 250-264 ; J. Zeiller, *Quelques remarques sur la vision de Constantin, Byzantion*, XIV, 1939, p. 329-339.
4. Hist. Aug., *Aurelianus*, 24, 2-8.
5. *Un libello anticristiano del secolo IV, Bilychnis*, XII, 1923, p. 127 sqq. La thèse de Costa est réfutée par F. Altheim, *Literatur und Gesellschaft...*, I, p. 132 sqq. Cf. W. Hartke, *Geschichte u. Politik im spätantiken Rom, Klio*, Beiheft XLV, 1940, p. 26, n. 1.

suit pas qu'elle a emprunté à l'histoire légendaire de Constantin, pour la combattre, les traits essentiels de la vision. En effet, si Costa a pu comparer certaines expressions de la *Vita* à des expressions analogues d'époque constantinienne, il s'agit toujours de textes qui n'ont aucun caractère chrétien : le Panégyrique de 321 et l'inscription de l'arc de triomphe de 315[1].

En fait, c'est l'histoire d'Aurélien, connue à l'époque de Lactance et des Panégyristes par des récits utilisés plus tard dans les *Annales* de Virius Nicomachus Flavianus, qui a servi de modèle à la vision païenne de 310 et à l'épisode miraculeux, d'inspiration toute païenne lui aussi, rapporté par Nazarius en 321[2].

Constantin, rêvant d'unifier l'empire, devait nécessairement s'inspirer de l'exemple d'Aurélien, le grand *restitutor orbis Romani*[3]. L'occasion était belle, pour les païens de son entourage, gagnés à l'idée d'une religion épurée et universelle, de tenter de s'attacher entièrement le prince en lui montrant qu'il suivait les traces d'un grand précurseur et que la divinité suprême lui témoignait une faveur plus grande qu'à Aurélien. Ainsi, l'*omen tricenum* de l'Apollon gaulois[4] apparaît-il comme une majoration du présage conditionnel d'Apollonius de Tyane : *uincere, imperare, uiuere.*

Mais, si la vision gauloise n'est pas le prototype du songe du Pont Milvius[5], qui n'est lui-même qu'une adaptation du songe de Licinius et vise, sans doute, à le faire oublier, il ne n'ensuit pas nécessairement que le signe de 312 n'est pas inspiré du signe présumé de 310.

Le Panégyriste ne parle pas des signes, présages de trente an-

1. Hist. Aug., *Aurelianus*, 21, 4 : *diuina ope*, et 25, 3 : *ui numinis*. Cf. *Pan.*, X (4), 15, 3 : *diuinam opem* et l'*instinctu diuinitatis* de l'arc de Constantin.

2. Constantin, à la bataille du Pont Milvius, est assisté par une armée céleste dirigée par Constance (*Pan.*, X (4), 14, 1). Aurélien doit sa victoire d'Émèse à l'apparition d'une *diuina forma* dont les exhortations mettent fin à la panique qui s'est emparée de ses troupes (Hist. Aug., *Aurelianus*, 25, 3).

3. F. Altheim, *Literatur u. Gesellschaft*, I, p. 129-150.

4. Il ne s'agit sans doute que d'une ingénieuse mise en scène des prêtres gaulois, amplifiée par le Panégyriste. Constantin, en arrivant dans le temple, a dû être accueilli par les statues d'Apollon et de la Victoire, tenant en main des couronnes. H. Lietzmann, *Der Glaube Konstantins des Grossen, SB der preuss. Akad. der Wissenschaften, Phil.-Hist. Kl.*, 1937, p. 264 sqq.

5. C'est sous une autre forme que la vision de 310 a passé dans la littérature chrétienne. Le thème du Panégyrique de 310 sera repris, vingt-cinq ans plus tard, dans le *Triakontaétèrikos* (VI, 6 ; cf. Seston, *La vision de 310*, p. 378 sqq.) et la *Vita Constantini* (I, 4 sq.). De même, les armées célestes du Panégyrique de 321 trouveront place dans la légende postérieure. La *Vita* (II, 6) les fera apparaître avant la bataille de Cibalae, durant la première campagne de Constantin contre Licinius (H. Grégoire, *La vision de Constantin « liquidée »*, p. 345-346).

nées de règne, qu'entouraient les couronnes d'Apollon et de la Victoire. Mais cet *omen* ne pouvait guère être représenté que par le chiffre X trois fois répété : le dieu apportait au prince des *signa* semblables à ceux que montraient les couronnes offertes aux empereurs pour leurs vicennales, et qui étaient les *vota* habituels *sic XX sic XXX*[1]. A première vue, l'hypothèse de M. Grégoire peut séduire : le X du temple gaulois ne diffère que d'un *iota*[2] du signe des boucliers. Cette identification se heurte pourtant à certaines difficultés. Si la représentation de la Victoire gravant les chiffres des *vota* sur un bouclier est un thème banal de la numismatique impériale, et singulièrement de la numismatique constantinienne, rien n'atteste, en revanche, que les armes des soldats aient jamais porté de tels signes[3].

1. H. Grégoire, *La « conversion » de Constantin*, p. 256 sqq. M. A. Piganiol, *L'empereur Constantin*, Paris, 1931, p. 51 sqq., suppose qu'il s'agit du signe T ou des deux signes T et X, interprétés *tria decennia*. Mais cette hypothèse repose sur l'idée que le signe décrit par Lactance devait suggérer l'idée de la croix, ce qui n'est nullement indiqué par Lactance. A. Brasseur, *Les deux visions de Constantin*, *Mélanges M. A. Kugener* = *Latomus*, V, 1-2, 1946, p. 35-40, suggère une combinaison, à laquelle M. Grégoire avait déjà pensé, des signes V et P, abréviations de *Vota Publica* ou *Plurima* et *Victoria Perpetua*, ce qui suppose une déformation un peu inattendue de V.

Récemment, M. J. J. Hatt, *La vision de Constantin au sanctuaire de Grand et l'origine celtique du labarum*, *Latomus*, IX, 1950, p. 427-436, a proposé pour le mot *labarum* une étymologie celtique. Selon M. Hatt, le prototype de l'étendard constantinien serait une bannière gauloise, ornée d'une croix en sautoir, symbole de la foudre et du tonnerre. Mais le mot *labaron* n'apparaît que très longtemps après 312, dans les sommaires de la *Vita*. Ni le Panégyriste de 310, ni celui de 313, ni celui de 321 ne connaissent cet étendard, dont l'étymologie transparente indique qu'il était lauré. Cf. H. Grégoire, *L'étymologie de « Labarum »*, *Byzantion*, IV, 1927-1928, p. 477-482, et *Encore l'étymologie de « Labarum »*, *Ibid.*, XII, 1937, p. 277-281.

2. Mais M. Grégoire ne tient pas compte du *circumflexo capite* de Lactance !

3. A. Alfoeldi, *The Helmet of Constantine with the Christian Monogramm*, *Journ. of Rom. Stud.*, XXII, 1952, p. 9 sqq. ; *Hoc signo victor eris*, p. 5, n. 26.

H. Grégoire rétorque que, si la Victoire marque ainsi son bouclier, c'est que les soldats en faisaient autant (*Byzantion*, VII, 1932, p. 653-654). Mais les représentations de boucliers militaires que nous possédons ne portent jamais les signes des *vota*. Toujours, il s'agit de *signa* magiques, parmi lesquels, depuis Aurélien surtout, le symbolisme astral et solaire joue un rôle très considérable (F. Altheim, *Literatur u. Gesellschaft*, I, p. 148). Le bouclier d'un officier représenté sur l'arc de Constantin présente une ornementation particulière, mais qui n'a de rapports ni avec le signe des *vota* ni avec le chrisme (A. Alfoeldi, *Ein spätrömisches Schildzeichen keltischer oder germanischer Herkunft*, *Germania*, XIX, 1935, p. 324-328 ; F. Altheim, *Runen als Schildzeichen*, *Klio*, XXXI, 1938, p. 51-59).

Peut-on supposer que les païens qui firent ériger l'arc de Rome auraient délibérément renoncé à y faire figurer le signe, païen lui aussi, des *vota*, si celui-ci, gravé sur les boucliers des soldats, avait possédé une valeur magique reconnue?

Un des arguments de M. Grégoire (*La vision de Constantin « liquidée »*, p. 348), à savoir que les signes X et ⋊ sont interchangeables et que X apparaît très fréquemment comme signe chrétien, particulièrement à la fin du règne de Constantin, reste, évidemment, valable. Mais il faut signaler que son interprétation d'un signe gravé sur la table de privilèges de Brigetio n'est plus admissible aujourd'hui. Cf. J. Vogt, *Die Bedeutung des Jahres 312 für die Religionspolitik Konstantins des Grossen*, *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, LXI, 1942,

Le *signum* décrit par Lactance n'étant pas une modification de celui des *vota*, doit-on conclure qu'il était un signe chrétien et que, par conséquent, la conversion de Constantin est, en 311, un fait accompli?

Cette opinion était, avec des nuances diverses, presque unanimement admise jusqu'au moment où l'étude célèbre de M. Grégoire obligea les historiens à reconsidérer la question. Aujourd'hui encore, de nombreux savants, et non des moindres, continuent à croire que le signe des boucliers était réellement un signe chrétien. Un des plus éminents d'entre eux, M. Alföldi, affirme que l'empereur, après la révélation que l'on sait, guidé, d'ailleurs, par un sentiment superstitieux plus que par une conviction profonde, fit combattre ses soldats sous la protection du chrisme; emblème dont la plupart ignoraient la nature exacte[1]. M. Groag, de son côté, suppose que Constantin, en exhibant avec toute l'ostentation possible des opinions chrétiennes, voulait attirer à sa cause les soldats chrétiens, Romains et Africains, nombreux dans l'armée de Maxence[2]. A M. Groag, on répondra qu'un tel stratagème devait réussir, et réussit, en effet, lorsqu'il s'agissait de combattre un ennemi déclaré de la religion du Christ : la prière des soldats de Licinius incita une grande partie de l'armée de Daïa à déserter sur le champ de bataille[3]. Mais pourquoi des Chrétiens de l'armée de Maxence auraient-ils abandonné, pour des motifs religieux, le camp d'un prince qui avait donné tant de preuves de sa bienveillance envers l'Église? Il eût fallu, pour cela, que Constantin eût passé, dès avant la bataille, pour un Chrétien convaincu, et cela personne ne songerait à le soutenir.

A l'hypothèse de M. Alföldi, on peut opposer des arguments de poids. D'abord, pour assurer sa position, il date de 313, avec addition de deux chapitres en 315, la rédaction du *de mortibus*[4]. Le récit de la bataille du Pont Milvius représenterait alors la version courante dans l'entourage de l'empereur, et l'opinion de ce dernier et de la cour, telle qu'elle était issue de l'événement, avant que la propagande politico-religieuse eût pu s'emparer de l'histoire et la présenter de façon tendancieuse. Au contraire, le pamphlet de

p. 189, n. 62, et surtout R. Egger, *Aus dem Leben der donauländischen Wehrbauern*, *Anzeiger der Oesterr. Akad. der Wissensch.*, 1949, p. 1 sqq.

1. A. Alfoeldi, *The Conversion of Constantine and Pagan Rome*, Oxford, 1948, p. 16-24.
2. *Maxentius*, col. 2478.
3. H. Grégoire, *La « conversion » de Constantin*, p. 260
4. *O. l.*, p. 45.

Lactance, composé vers 318-320[1], à une époque de tension croissante, encore que sourde, entre Licinius et Constantin, est déjà une histoire transformée aux fins de gagner à la cause constantinienne les Chrétiens d'Orient. Dans ces conditions, il faut soumettre à une critique serrée les affirmations de l'auteur, et particulièrement celles qui ont trait à la politique religieuse des deux empereurs.

D'autre part, si Constantin a, consciemment ou non, adopté, en 312, un emblème chrétien, comment expliquer l'absence totale de pareil ornement non seulement sur les monuments décrétés par le Sénat, ce qui serait compréhensible, mais sur les monnaies de l'époque? Comment rendre compte du fait que ni le Panégyrique de 313 ni celui de 321 n'en soufflent mot, comment interpréter le médaillon d'or, frappé au lendemain même de la prise de Rome, sur lequel l'effigie de l'empereur est doublée de l'effigie jumelle du dieu solaire[2]?

On a pu considérer que l'année 312 marquait un tournant dans la politique de Constantin[3], on a pu mettre en valeur le changement survenu, à partir de 311, dans le langage des Panégyristes, qui ne mentionnent plus nommément les divinités païennes. Mais il s'agit là, comme M. Orgels l'a bien vu[4], d'un essai de conciliation du polythéisme traditionnel et du monothéisme philosophique, non point de l'écho d'une prétendue rupture de l'empereur avec tous les errements antérieurs. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les Panégyriques susmentionnés à ce curieux morceau inséré dans le *Corpus Hermeticum* qui, dans un style verbeux, fait l'éloge des Tétrarques en magnifiant le Dieu bon, roi très haut de l'univers, et qui n'est, certes, pas suspect de christianisme patent ou latent[5]. Et même les termes par lesquels, dès 313, Constantin témoigne sa sympathie à l'égard de la religion chrétienne, « culte dans lequel est observé le suprême respect à l'égard de la très sainte et céleste Providence[6] », s'inspirent trop visiblement de la phraséologie « philosophique » pour être le témoignage d'un revirement

1. Cf. l'introduction de notre édition.

2. Il s'agit de la pièce du trésor d'Arras portant la légende *Aduentus Augustorum*, publiée par E. Babelon, *Un nouveau médaillon en or de Constantin le Grand*, *Mélanges G. Boissier*, Paris, 1903, p. 49-55. Cf. J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, II, Paris, 1910, p. 238 sqq. ; Delbrueck, *Spätantike Kaiserporträts*, p. 72.

3. J. Vogt, *o. l.*, p. 171-190.

4. P. Orgels, *o. l.*, p. 188.

5. Hermes Trismégiste, traité XVIII, éd. Nock-Festugière, Paris, 1945, t. II, p. 244-255.

6. Lettre de Constantin à Anulinus. Eus., *Hist. Eccl.*, X, 7, 1.

complet[1]. Ainsi s'explique, d'ailleurs, que l'inscription de l'arc de Constantin ne mentionne que la « divinité » anonyme, alors que Sol est partout présent dans la décoration du monument[2] et que ce même dieu, dont les Panégyristes ne prononcent pas le nom, continue à régner sur les monnaies de Constantin jusqu'à la veille de la seconde guerre contre Licinius. Que Constantin ait eu envers les Chrétiens une attitude moins réservée à partir de l'entrée en scène d'Ossius ne saurait nous étonner, mais l'on ne saurait tirer argument de ce changement pour conclure à une conversion.

On a souligné le fait que Constantin n'est pas monté au Capitole pour y célébrer sa victoire de 313[3], pas plus qu'il n'y est allé sacrifier lors de son séjour de 326[4]. Mais on ne saurait utiliser cette abstention pour y trouver la preuve d'un éloignement de l'empereur à l'égard des cultes traditionnels. Constantin, qui apportait à la ville la paix et la liberté, n'y célébra pas un triomphe auquel ne pouvait prétendre le vainqueur d'une guerre civile[5]. Il se montrait ainsi soucieux de respecter les antiques usages qu'un Maxence n'avait pas craint d'enfreindre lorsqu'il fêta la reconquête de l'Afrique[6].

S'il n'existe aucune preuve décisive de la « conversion » de Constantin en 312, si, au contraire, des indices certains prouvent que l'empereur n'a adopté que plus tard les *signa* chrétiens, faut-il conclure que le récit transmis par Lactance est invention pure et qu'aucun emblème, présent cette année sur les armes de l'empereur ou de ses soldats, ne rappelle, de près ou de loin, le chrisme des années 317 et suivantes, dont cet auteur place l'invention à la veille de la bataille du Pont Milvius? En d'autres termes, la version chrétienne de l'adoption de ce signe ne peut-elle s'accrocher à un événement qui lui aurait donné le cachet d'authenticité dont elle avait un pressant besoin, à une époque où des témoins

1. Cf. aussi le nom de φιλοσοφία donné à la religion par l'usage chrétien des IVe et Ve siècles, qui ne peut que favoriser le rapprochement et la confusion des notions que recouvre le terme (Τριακονταετηρικός, p. 253, 6, et 255, 14, éd. Heikel; Sozomène, I, 9; Théodoret, V, 34, 9 et IV, 28, 1; N. H. Baynes, *Byzant. Zeitschr.*, XXXIV, 1934, p. 120-121).

2. H. P. L'Orange, *Sol Invictus Imperator. Ein Beitrag zur Apotheose*, *Symbolae Osloenses*, XIV, 1935, p. 86 sqq.; Id. et A. v. Gerkan, *Der spätantike Bildschmuck des Konstantinsbogens*, Berlin, 1939. De même, l'auteur du traité XVIII du *Corpus Hermeticum*, qui ne cite aucun nom de divinité, consacre tout un développement à la comparaison de Dieu et du Soleil (§ 9).

3. J. Vogt, *o. l.*, p. 174 sqq.

4. Zos., II, 29, 5.

5. H. Kähler, *Konstantin 313*, p. 1 sqq.

6. Zos., II, 14, 4.

de la campagne d'Italie, et des témoins hostiles, pouvaient facilement la révoquer en doute?

Nous savons qu'à l'époque de ses fiançailles, Constantin avait reçu de Fausta un casque extraordinaire, orné d'or, de pierreries et de plumes, *galeam auro gemmisque radiantem et pennis pulchrae alitis eminentem*[1]. Ce casque, remontant à une époque où l'empereur est encore très certainement païen, fut porté lors du combat contre Maxence : *Fulget nobilis galea et corusca luce gemmarum diuinum uerticem monstrat*[2]. Or, ce casque apparaît, à partir de 312-313, sur les émissions de l'atelier monétaire de Trèves[3], et il porte le signe ⚹, qui peut être facilement confondu avec le monogramme du Christ, qui est même un monogramme chrétien, l'abréviation de Ἰησοῦς Χριστός. La légende chrétienne s'en est, bien entendu, emparée[4], et M. Alföldi a pu supposer que le signe n'était qu'une simplification du chrisme, trop difficile à reproduire à l'échelle réduite des monnaies[5].

Or, ce signe, qui se confond, nous l'avons dit, avec le monogramme dit préconstantinien[6], est un emblème païen fort connu, symbole mystique de la divinité et, spécialement, du dieu solaire.

Le signe étoilé ⚹ apparaît, en effet, sur les monuments du culte de Sol Invictus. Des monnaies de Tripoli de Phénicie représentent le célèbre temple de Zeus Hagios ; entre les colonnes, de part et d'autre d'un autel central, se dressent les effigies de Sol et de Luna. Au fronton du sanctuaire resplendit l'étoile à six branches[7]. Tel est aussi le signe solaire qui figure sur les monnaies bactriennes d'époque hellénistique[8]. L'étoile apparaît aussi sur de nombreuses monnaies des Séleucides, associée presque toujours à Apollon, parfois à Athéna[9]. Il faut la rapprocher du signe solaire figurant sur

1. *Pan.*, VI (7), 6, 2. Cf. v. Schoenebeck, p. 41 sqq.

2. *Pan.*, X (4), 29, 5.

3. A. Alfoeldi, *The Helmet of Constantine...*, *J. R. S.*, XXII, 1932, p. 9-23 et pl. IV.

4. *Vita Constantini*, I, 31 et 41 ; Prud., *Contra Symm.*, I, 489, qui fait de ce signe une croix pure et simple : *ardebat summis crux addita cristis*. Le signe de la *Vita* est celui des monnaies de 317 et de Lactance.

5. *O. l.*

6. M. R. Sulzberger, *Le symbole de la croix et les monogrammes de Jésus chez les premiers Chrétiens*, extr. de *Byzantion*, II, 1925, p. 59-63.

7. L'Orange, *Sol Invictus*, p. 91, fig. 4 m. Cf. aussi p. 95. Ces monnaies portent à l'avers tantôt le buste de Julia Domna sur un croissant, tantôt l'effigie de Caracalla ou d'Élagabal.

8. V. Gardthausen, *Das alte Monogramm*, Leipzig, 1924, p. 90-92.

9. E. Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Paris, 1890, nos 355, 819, 833, 935, 947, 1011, 1052, 1065, 1078, 1095, 1105, 1280, 1309, 1319, 1343, 1362, 1388, 1441.

le monnayage de Séleucus I[1] et du disque solaire ailé, représenté sous forme d'étoile à six branches, qui orne les monnaies cypriotes des années 400 a. C.[2]. L'étoile à huit branches a la même valeur que l'étoile à six branches : les deux signes apparaissent indifféremment sur les monnaies de Milet vers 300 a. C.[3].

Un parallèle particulièrement frappant au signe des monnaies de Trèves est le symbole ⚹ qui apparaît sur les monnaies d'Antiochus IV Épiphane, lorsque ce dernier roi veut marquer son caractère divin : l'étoile à six branches des premières émissions est l'équivalent exact du mot θεός qui la remplace au même endroit dans les séries postérieures[4]. C'est ce signe encore qui resplendit sur la tiare de Tigrane, roi d'Arménie et de Syrie[5]. On comparera aussi, au signe des boucliers de 312, l'emblème ⚹ qui, dans l'épigraphie syrienne, apparaît lié au nom du dieu Mercure[6] et n'est sans doute pas autre chose que le symbole de la divinité en général[7].

Il n'est pas toujours facile, parmi la profusion des signes étoilés qui apparaissent sur les monnaies et les monuments antiques, de distinguer les simples marques distinctives, les rosaces purement ornementales, les représentations d'étoiles et les symboles

1. ✲. E. T. Newell, *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, New-York, 1941, nº 1529. Cf. nºˢ 1531, 1241 et 1243 ; Id., *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints*, New-York, 1938, nºˢ 273, 277, 707, 708, 709 et 760.

2. E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 2, Paris, 1910, nºˢ 1309 et 1313 ; cf. les monnaies d'Ionie, *Ibid.*, nºˢ 1759 et 1760.

3. J. Babelon, *Catalogue de la collection de Luynes, Monnaies grecques*, Paris, 1930, nºˢ 2639 (⚹) et 2637, 2638, 2640, 2641 (✳). Même équivalence des signes ⚹ et ✳ sur les monuments chrétiens : F. Altheim, *Literatur u. Gesellschaft*, I, p. 149 ; Diehl, *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*, I, 1447 C et 1459.

4. E. Babelon, *Les rois de Syrie...*, p. xciii et nº 523, p. 68 ; pl. XII, 3.

5. *Ibid.*, pl. XXIX, 13, 14.

6. Clermont-Ganneau, *Notes d'épigraphie syrienne*, *Rev. Hist. Rel.*, LXXXIV, 1921, p. 126-127 ; O. Eissfeldt, *Christusmonogramm und phönizisches Hermes-Emblem*, *Zeitschr. des deutschen Palästina-Vereins*, LXVII, 1945, p. 163-182. Dans cet article d'un intérêt exceptionnel, M. Eissfeldt insiste sur l'origine syrienne du symbole du Christ ⚹. Il s'agit, dans le cas d'Hermès comme dans celui de Jésus, du fils de Dieu, intercesseur et conducteur des âmes dans l'au-delà.

7. L'origine première du signe doit sans doute être recherchée dans le hiéroglyphe sumérien UB, déjà connu à l'époque des documents de Goudéa et qui joue un rôle considérable dans la glyptique néo-babylonienne, au sens de « ciel, monde divin ». Cf. R. Mouterde, *Le dieu syrien Op*, *Mélanges syriens offerts à R. Dussaud*, Paris, 1939, I, p. 391-397, surtout p. 394 et les notes. Certains jeux isopséphiques qui font intervenir ωπ et ωπη dans les inscriptions gnostiques pour désigner le Christ pourraient ne pas être étrangers à l'adoption de ce signe par les Chrétiens. Cf. H. Grégoire, *Épigraphie gnostique*, *La Nouvelle Clio*, IV, 1952, p. 374-377. Le signe ⚹, symbole astral ou solaire, apparaît fréquemment dans la poterie grecque géométrique, ainsi que sur les sceaux sassanides (A. Roes, *The Goat and the Horn*, *Studia Vollgraff*, Amsterdam, 1948, p. 131 ; *Rev. archéol.*, 1938, II, p. 181, n. 17).

solaires, célestes, divins. Sans vouloir ni pouvoir dresser une liste exhaustive de ces derniers, il faut, toutefois, citer les étoiles accompagnées de croissants lunaires du monnayage des rois du Pont : ces deux signes représentent respectivement le soleil et la lune et symbolisent l'origine céleste de la dynastie de Mithridate. Celle-ci affirme ainsi son appartenance à la religion mithriaque et son ascendance iranienne[1]. Et ce n'est, certes, pas un hasard si l'étoile à six ou huit branches, symbole qui se retrouve fréquemment dans le champ des monnaies d'époque impériale, est présente à peu près sur toutes les émissions de Caracalla, d'Élagabal, *Invictus Sacerdos Aug.*, et des princesses syriennes de la dynastie sévérienne[2]. Ces mêmes étoiles, reproduites sur la cuirasse de Jupiter Héliopolitain, symbolisent la souveraineté du dieu sur l'univers et la destinée[3]. Du dieu et de son prêtre, le symbole se transfère sans difficulté à l'empereur. Sur l'émission PROVIDENTIAE DEORVM de Pertinax, la Providence tend les mains vers une étoile, dans laquelle on peut reconnaître « probably a symbol of the emperor as *caelo demissus* sent down from heaven to earth for the salvation of men[4] ». Il faut noter que ce symbole conservera sa valeur même après le triomphe du christianisme : non seulement Julien en ornera ses monnaies[5], mais on le verra figurer, par ailleurs, à côté du chrisme et du *labarum*[6].

Symbole de la divinité et de l'éternité, l'étoile à six ou à huit branches connaît une diffusion considérable sur les monnaies de

1. Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, Paris, 1902, p. 127-128, pl. VI, 25 ; *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, Paris, 1888, p. 168, pl. XI, 1, etc. Cf. les mêmes symboles répétés sur les monnaies en forme de boucliers des rois de Macédoine, B. V. Head, *Historia Numorum*², Oxford, 1911, p. 233 sqq., et la monnaie de Philippe V sur laquelle le bouclier d'Athéna est timbré d'une étoile (Head, p. 232, fig. 145).

2. Mattingly-Sydenham, *Roman Imperial Coinage*, IV, 2, Londres, 1938, pl. III, IV, VI, VII ; *Ibid.*, V, 1, 1927, pl. IV, V, IX, XIV ; H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, V, Londres, 1950, Caracalla, Élagabal, Julia Soemias, etc. Cf. aussi Commode, in Mattingly-Sydenham, *o. l.*, III, nᵒˢ 233-234, 235-237, 608-613, et l'émission de Macrien SOLI INVICTO, Cohen, nᵒ 12.

3. F. Cumont, *Le Jupiter Héliopolitain et les divinités des planètes*, *Syria*, X, 1921, p. 40-46.

4. Mattingly-Sydenham, IV, 1, p. 4, p. 12. nᵒ 7. Cf. A. Alfoeldi, *Insignien u. Tracht der römischen Kaiser*, *Römische Mitteilungen*, L, 1935, p. 84 sqq. ; p. 85, fig. 8.

5. Solidus représentant Julien traînant par les cheveux un captif terrassé. Étoile dans le champ. Cohen, nᵒ 75.

6. Constance : silique de Siscia, Cohen nᵒ 10. Rev. : trois palmes surmontées d'une étoile. Vétranion : follis de Siscia, Cohen, nᵒ 1. Rev. : Vétranion tenant deux labarums, surmonté d'une étoile. Magnus Maximus : Solidus. Rev. : RESTITUTOR REI PVBLICAE, l'empereur tient le labarum et une Victoire. Étoile dans le champ. Cohen, nᵒ 43. Valentinien Iᵉʳ : Sou d'or de Thessalonique, Cohen, nᵒ 32. Valentinien, tenant le labarum et une Victoire sur un globe, pose le pied sur un captif à genoux. Étoile dans le champ. Théodose II : Solidus d'or reproduit sous le nᵒ 1324 dans le catalogue 63 de la firme Otto Helbing, Munich, vente

consécration. Ici, cependant, il faut distinguer entre l'étoile qui assimile le défunt à un Dioscure, comme sur la stèle d'Albano Laziale[1], celle qui symbolise l'immortalité astrale comme le *sidus Iulium* ou les étoiles, en nombre variable, qui, associées au croissant lunaire, ornent les monnaies consacrées à la famille d'Hadrien[2] et celle qui, sur les monnaies de Trajan, consacre sous les bustes de Mercure et de Jupiter la mémoire du DIVVS VESPASIANVS[3]. Un des exemples les plus frappants de cette dernière valeur est constitué par une monnaie d'Antonin le Pieux consacrée à Faustine : une étoile à huit branches, qui occupe presque tout le champ du revers, est entourée des lettres formant le mot AETERNITAS. Représentation graphique et représentation symbolique sont ici étroitement associées[4].

C'était déjà ce symbole qui apparaissait sur les aurei et les deniers émis par M. Sanquinius, en 17 a. C., à l'occasion des jeux séculaires, pour honorer la mémoire du *Diuus Iulius* : la tête laurée de César y est surmontée d'une étoile et, au revers, un héraut coiffé d'un casque à longue plume y tient un caducée et un bou-

du 29 avril 1931. Pulchérie : Sabatier, n° 2. Victoire assise tenant un bouclier timbré du chrisme. Dans le champ, étoile.

1. W. Seston, *L'épitaphe d'Eutychos et l'héroïsation par la pureté*, *Hommages Bidez-Cumont*, Bruxelles, 1948, p. 318.

Sur une tessère de plomb et sur un médaillon de verre de Xanten, les effigies des fils de Drusus le jeune sont surmontées d'une étoile à six branches. L'assimilation aux Dioscures est certaine (A. Alföldi, *Der grosse römische Kameo der Trierer Stadtbibliothek*, *Trierer Zeitschrift*, XIX, 1950, p. 43).

La figure centrale du camée enchâssé dans la reliure du manuscrit d'Ada, à la Bibliothèque municipale de Trèves, porte sur le front semblable signe étoilé. Selon M. Alföldi (*o. l.*, p. 41-44), le camée date du Ier siècle et a été retouché au IVe pour représenter la famille de Constantin : Hélène, Constantin, Constant, Constantin II et Constance II. Le signe gravé sur le front de Constance serait du Ier siècle ; il affirme la descendance divine d'un jeune prince ; il aurait été gardé à l'époque constantinienne parce qu'on assimilait alors les princes au soleil (Alföldi, *o. l.*, p. 44 ; *The Conversion of Constantine*, p. 58 sqq.).

Même si les identifications de M. Alföldi restent conjecturales (cf., pour des identifications différentes, G. Bruns, *Staatskameen des 4. Jahrhunderts n. Chr. Geburt*, *Winckelmannprogramm 104*, Berlin, 1948, p. 29 sqq. ; Th. K. Kempf, *Die altchristliche Bischofsstadt Trier*, *Rhein. Verein für Denkmalpflege u. Heimatschutz*, Jahrgang 1952, p. 52, n. 15 ; J. M. C. Toynbee, *Der römische Kameo der Stadtbibliothek Trier*, *Trierer Zeitschrift*, XX, 1951, p. 175-177), la valeur symbolique du signe est certaine pour le IVe siècle. Il faut remarquer que, sur un camée représentant Honorius et Maria (G. Bruns, *o. l.*, p. 32, fig. 27), une pierre portant le signe ⚹ est enchâssée au milieu du diadème de l'empereur. A cette époque, le symbole est chrétien : Ἰ(ησοῦς) Χ(ριστός). Mais ne pourrait-il être, en même temps, un rappel de l'étoile qui resplendissait au front des membres de la famille impériale, *caelesti sanguine orti* (Tac., *Ann.*, IV, 52, 4)?

2. Mattingly-Sydenham, II, p. 328.

3. Mattingly-Sydenham, II, p. 312, Trajan, n° 828.

4. Mattingly-Sydenham, III, p. 70, Antonin le Pieux, n° 355, pl. III, 58. Le même signe, figurant sur le *casque* (cf. Constantin !) de la déesse Roma, à l'époque républicaine, a déjà cette valeur. Cf. E. A. Sydenham, *The Coinage of the Roman Republic*, nouv. éd., Londres, 1952, p. 56-58 et pl. II, J. Étoiles sur un bouclier, *Ibid.*, 890 et 1156.

clier timbré de ce même signe étoilé[1]. Sur les monnaies frappées en 12 a. C., l'année même de la mort d'Agrippa, par M. Lentulus, Auguste tient au-dessus de la tête d'Agrippa une étoile à six branches[2].

A l'époque constantinienne, ce *signum* n'est plus exclusivement réservé aux membres défunts de la famille impériale : la grande étoile qui caractérisait les monnaies de consécration de Faustine réapparaît au revers d'un petit bronze d'Hélène, émis entre 313 et 324, à une époque où la mère de Constantin n'avait pas encore pris le titre d'Augusta et ne portait pas le diadème[3].

Les mêmes étoiles, signes de la souveraineté, apparaissent sur un médaillon d'or de Nicomédie, datant de 314-315 : elles surmontent les bustes nimbés des deux Licinius[4]. Nous retrouverons ce signe sur de nombreuses émissions de Constantin[5].

On peut supposer que la liaison séculaire entre ce signe et la consécration des *diui* restait encore vivace en 312. Mais, en se plaçant avec ses soldats sous l'invocation du *signum* de son père, Constantin recevait l'appui, non seulement de Constance, mais encore de Sol, dieu suprême. Les boucliers de l'armée céleste qui, aux dires du Panégyriste de 321, secourut Constantin pendant la campagne d'Italie brillaient d'on ne sait quoi de redoutable : *Flagrabant uerendum nescio quid umbones corusci, et caelestium armorum lux terribilis ardebat*[6].

M. J. Gagé[7] a reconnu à juste titre, dans ces boucliers, les prototypes de ceux que les soldats de Constantin portèrent au Pont Milvius. Mais le signe redoutable qui flamboie sur les *umbones* n'est pas, comme il le croit, un signe astrologique : c'est le *signum* des *diui*. Or, ce signe acquiert ici une valeur toute particulière en se combinant avec le symbole de la divinité suprême. C'est, en effet, par l'entremise de Sol, qui lui a fait place dans son quadrige, que Constance a obtenu l'immortalité divine. Ce destin glorieux,

1. Mattingly-Sydenham, II, p. 73, nº 141. Cf. nº 142.
2. Mattingly-Sydenham, II, p. 77, nº 173. La tête d'Auguste divinisé est accompagnée d'une étoile sur les monnaies de consécration de Tibère. *Ibid.*, p. 103, nº 1 ; p. 110, nº 46 ; p. 116, nºs 9-10, etc. Cf. II, p. 141-143, 211, 455-456, etc.
3. J. Maurice, *Num. Const.*, I, pl. VIII, 1, et III, pl. XI, 8. Voyez aussi les monnaies de Constance César, *Ibid.*, I, pl. XIII, 4 (Antioche, 326), l'émission POPVLVS ROMANVS (*Ibid.*, II, pl. XVI, 2) et les revers de Constantin Galle (Cohen, nº 61).
4. Maurice, *Num. Const.*, III, pl. II, 7 et p. 31, nº IV.
5. Cf. *infra*, p. 325.
6. *Pan.* X (4), 14, 3.
7. *Le « signum » astrologique de Constantin et le millénarisme de « Roma aeterna »*, *Rev. Hist. et Philos. rel.*, XXXI, 1951, p. 186.

prédit par les poètes à Néron et à Domitien, a été celui de Trajan et sera celui de Julien[1].

Mais, pour aucun empereur, nous ne possédons autant de témoignages de cette divinisation solaire que pour Constance. Ce dernier, qui revit en Constantin, réside aux côtés du dieu qui l'a transporté au zénith : *O felix in imperio et post imperium felicior (audis enim profecto haec et uides) diue Constanti, quem curru paene conspicuo, dum uicinos ortus repetit Oceani, sol ipse inuecturus caelo excepit*[2] ! Constance, sous les traits du soleil radié, apparaît sur un quadrige sur les monnaies de consécration de 307[3].

Constantin, en faisant peindre le signe d'immortalité divine sur les boucliers de ses soldats, assimile ces derniers aux soldats célestes de Constance et s'assimile lui-même au *diuus* qui jouit de la protection toute spéciale de Sol, dieu suprême, à ce *diuus* qui devient lui-même le dieu. Constantin, qui réjouit les regards de son père *uocatus ad sidera*, est lui-même identifié à la divinité, sous les traits de laquelle le Sénat lui fera élever une statue dès 313[4].

En arborant un casque au signe étoilé, Constantin se place sous l'invocation de la divinité. Mieux encore, il s'identifie avec elle, puisque l'emblème de sa coiffure de guerre orne aussi le chef d'un dieu, le *Mars Conseruator* des émissions de Tarragone[5]. Sur ces monnaies, Constantin ne se place ni sous le signe de Mars ni d'aucun dieu particulier : le signe qui le distingue est celui de la divinité qui l'inspire et lui a permis de vaincre au Pont Milvius[6]. Cette divinité suprême, avec laquelle Constantin s'identifie sur les monnaies de 312-313, alors que les mêmes émissions représentent Licinius en Jupiter et Daia en Sol Invictus, dieux particuliers et, par conséquent, inférieurs[7], apparaît sous la forme de l'étoile à six, huit ou dix branches qui figure dans le champ ou à l'exergue des pièces émises par les ateliers constantiniens ou proconstantiniens.

1. F. Cumont, *Lux Perpetua*, Paris, 1949, p. 292.
2. *Pan.* VI (7), 14, 3. Constance revit en Constantin : *Haec est tua praeter omnes diuos propria immortalitas quam uidemus : filius similis adspectu, similis animo, par imperii potestate* (*Ibid.*, 14, 5).
3. Maurice, *Num. Const.*, I, p. 383, pl. XXII, 8. Cf. F. Cumont, *Études syriennes*, Paris, 1917, p. 100 sqq. Sur le diptyque consulaire du British Museum, *Ibid.*, p. 101, fig. 43.
4. *Signum dei* : *Pan.* IX (12), 25, 4.
5. W. Seston, *La vision païenne de 310...*, p. 385.
6. Sur un relief de l'arc de Constantin, les soldats saluent l'empereur du bras levé, comme s'il était un dieu — le Soleil (L'Orange, *Sol Invictus Imperator*, p. 86).
7. SOLI INVICTO COMITI (Maximin) ; IOVI CONSERVATORI AVG (ou AVGG) (Licinius) ; VICTORIAE LAETAE PRINC. PERP. VOT. P. R. (Constantin) : v. Schoenebeck, p. 37 ; pl. II, 25-26 et 19-20 ; pl. III, 1-2.

Ce signe figure, en 309, dans les émissions de Londres, Tarragone, Trèves, Thessalonique, Antioche et Cyzique. Absent des émissions de Maxence entre 309 et 312, il se retrouve sur les monnaies d'Antioche et de Nicomédie lorsque Maximin se rapproche de Constantin. Il disparaît à Antioche après 311, quand les relations, officiellement toujours cordiales, entre l'empereur d'Occident et Daïa se tendent à la suite de la campagne d'Italie ; il disparaît à Nicomédie en 313, quand se prépare le premier conflit entre Constantin et Licinius. Il n'est présent sur les émissions de Siscia qu'après la victoire de 314, qui donne cet atelier à Constantin, et ne se trouve sur les monnaies de Cyzique et d'Héraclée qu'après la chute de Licinius en 324. A la fin du règne de Constantin, après 333, l'étoile figure sur de très nombreuses pièces, lorsqu'il s'agit d'affirmer l'autorité du vieil empereur sur le troisième César récemment nommé [1] et de préparer la guerre de Perse.

Le signe apparaît donc chaque fois que Constantin affirme ou précise ses prétentions à l'empire universel ; l'empereur devait donc l'arborer au moment d'entreprendre la guerre contre Maxence. Ainsi s'explique qu'il ait fait figurer sur les boucliers de ses soldats, ou du moins de certains d'entre eux, peut-être ceux de ses gardes du corps, l'emblème du dieu suprême qui le guidait, avec lequel il s'identifiait, l'emblème aussi qui manifestait son droit héréditaire à l'empire et qui marquait sa supériorité à la fois à l'égard de ses adversaires du moment et à l'égard des Tétrarques, Joviens et Herculiens.

Un document, de datation et d'interprétation malheureusement incertaines, nous a conservé la représentation de boucliers militaires portant ce signe. Il s'agit d'un petit vase de verre légèrement verdâtre, haut de 14 centimètres, conservé au Musée de Cologne, dans la collection Niessen [2]. Le décor figure quatre soldats, que leur armement désigne comme des Germains de la garde du corps. Ils portent de grands boucliers ovales ornés de divers motifs. Celui du chef présumé de la petite troupe est timbré, au centre, d'une étoile à huit branches. Entre les personnages se dressent quatre emblèmes, sortes de *vexilla* à hampes très épaisses. Ceux-ci sont tous ornés de la même étoile à huit branches. Il est impos-

1. W. Seston, *o. l.*, p. 384-385.

2. F. Fremersdorf, *Christliche Leibwächter auf einem geschliffenen Glasbecher des 4. Jahrhunderts*, *Festschrift für R. Egger = Beiträge zur älteren europäischen Kulturgeschichte*, I, 1952, p. 66-83.

sible de dater avec précision le vase du Musée de Cologne, mais, selon le meilleur spécialiste de la verrerie colonaise, M. Fremersdorf, il faut le rapprocher du vase de Worringen, conservé au Musée de Toledo (U. S. A.), du célèbre « vase du cirque » (Musée de Cologne) et du « vase de la chasse au lièvre » trouvé à Cologne en 1926. Ces trois derniers exemplaires, qui proviennent certainement du même atelier que le vase des soldats, s'échelonnent entre 320 et 370. M. Fremersdorf croit les symboles du bouclier et des bannières certainement chrétiens et daterait volontiers le vase de l'époque 320-340. Certes, le chrisme, sous la forme ⚹, se rencontre assez fréquemment à cette date. Mais il est très possible que le symbole étoilé du vase soit celui qui a été étudié dans les pages précédentes. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que des vases de ce type étaient répandus à de nombreux exemplaires par l'empereur. Celui-ci les faisait distribuer à ses soldats et à ses fonctionnaires à l'occasion des fêtes, événements éminemment favorables à la diffusion d'idées politiques et religieuses.

C'est l'étoile à six ou à huit branches qui, moyennant une légère retouche, est devenue le chrisme décrit par Lactance. Comme l'a fort bien vu M. W. Seston[1], « la périphrase du *iota* au *summum caput circumflexum* s'explique si ce dernier détail s'ajoute à une haste ». Le signe de Lactance ne diffère pas d'un *iota* du X des *vota ;* il ne diffère que d'une simple boucle de l'étoile à six branches, emblème de la divinité suprême, signe ambivalent qui parlait à la fois aux païens et aux Chrétiens[2], symbole assez peu différent, par ailleurs, des ornements habituels des boucliers[3].

Ainsi, Lactance s'est borné à modifier très légèrement, pour le rendre indubitablement chrétien, un signe qui pouvait déjà passer pour tel avant de subir ce traitement. De l'étoile à six branches, soleil lançant au loin ses rayons, il a fait le chrisme popularisé vers 317 par les émissions de Siscia. Si la date du vase de Cologne pouvait être fixée de façon certaine, le bouclier orné du signe ambivalent de 312 fournirait à notre hypothèse une confirmation cer-

1. *L'opinion païenne et la conversion de Constantin*, p. 253.

2. Sur tous ces signes, cf. H. Wuilleumier, *L'ascia*, *Rev. Hist. Rel.*, CXXVIII, 1944, p. 40-83 (bibliographie, p. 55, n. 1) ; G. Michailides, *Vestiges du culte solaire parmi les Chrétiens d'Égypte*, *Bull. Soc. Archéol. copte*, XIII, 1948-1949, p. 37-110 (peu critique, mais fournissant de nombreux documents).

3. F. Altheim, *Literatur u. Gesellschaft*, I, p. 149 ; *Die Krise der alten Welt*, III, Berlin, 1943, p. 126 sqq.

taine. Notons encore qu'une étoile à cinq branches figure non sur un bouclier, mais à un endroit peu visible de l'arc de Constantin, à côté de l'un des reliefs[1].

L'emblème de 312, à la fois païen et chrétien, a été définitivement christianisé après 317 : du signe ⚹, on a fait ☧[2], abréviation déjà connue dans l'usage profane, qui devint la *nota* par excellence du nom du Christ, parce qu'il était impossible de la confondre avec un symbole païen[3].

Nous n'avons pas voulu utiliser, dans cette note, la *Vita Constantini* attribuée à Eusèbe. Il est préférable, en effet, de ne pas faire appel, pour retracer les événements de 312, à un texte dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est suspect, et très postérieur au témoignage de Lactance. Sans vouloir traiter ici de l'authenticité de cette œuvre, question qui mériterait d'être traitée d'ensemble, nous voudrions terminer par quelques remarques sur la formation de la légende de la « vision », telle qu'elle apparaît dans les textes postérieurs au *de mortibus persecutorum*.

On sait que la *Vita*[4] présente de l'adoption du chrisme par Constantin une version très différente de celle de Lactance. Au cours de sa marche contre Rome, l'empereur aurait vu briller dans le ciel une croix, accompagnée de l'inscription Τούτῳ νίκα. Inquiet, l'empereur aurait consulté son entourage et, la nuit suivante, le Christ lui serait apparu en songe pour l'inviter à reproduire le signe aperçu la veille et à l'utiliser comme talisman. Constantin aurait alors fait fabriquer par des orfèvres un précieux étendard qui n'est autre que le *labarum*[5]. Bien que l'auteur de la *Vita* prétende tenir ce récit de la bouche même de Constantin — selon un

1. Observation de H.-P. L'Orange, in Altheim, *Lit. u. Gesellschaft*, I, p. 149 et pl. XVIII : ⚹.

2. Nous avons déjà indiqué que nous ne pouvions nous rallier à l'ingénieuse théorie astrologique de M. J. Gagé. Mais la lecture de son article très érudit nous a beaucoup appris.

3. Le signe ⚹ est bien attesté comme abréviation de Ἰ(ησοῦς) Χ(ριστός) avant Constantin. Il n'en est pas de même du chrisme ☧, dont les attestations épigraphiques sûres ne sont pas antérieures à 323 (Sulzberger, *o. l.*, p. 63). Aucun document portant ce signe n'est daté avec certitude d'avant Constantin. Sulzberger a peut-être écarté de façon trop radicale certains témoignages difficiles à placer dans le temps (Schoenebeck, p. 25-27). Mais ce n'est qu'après 320 que le chrisme ☧ deviendra réellement populaire. Rien n'était plus banal, au contraire, que le compendium ☧ signifiant ἑκατοντάρχης, ἑκατονταρχία, χιλιάρχης, χιλιαρχία, χρεοφυλάκειον, χρησιμόν, etc. Cf. M. Avi-Yonah, *Abbreviations in Greek Inscriptions, Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, Suppl. to vol. IX, Jerusalem, 1940, p. 112 ; Gardthausen, p. 14 ; Sulzberger, p. 63-64 ; Seston, *La vision païenne de 310*, p. 393, n. 2 ; *Excavations at Dura-Europos*, Campaign 1935-1936, New Haven, 1944, p. 174, etc.

4. I, 27-30.

5. Ce nom ne figure pas dans le texte de la *Vita*, mais dans les sommaires qui précèdent le livre I et représentent des additions postérieures.

procédé habituel à la *Wundererzählung* — il est difficile d'ajouter foi à ses dires.

La vision a été localisée par lui en Gaule, à la suite de la tradition rapportée par le Panégyriste de 310, et aussi parce qu'il importait de faire remonter le plus haut possible la conversion de l'empereur[1]. D'autre part, la vision de la *Vita* concerne la croix, dont Lactance n'a pas connaissance, et aboutit à l'adoption du *labarum*, emblème qui n'a pas été utilisé avant les années 321-324[2].

Enfin, la tradition représentée par la *Vita*, qui combine des éléments empruntés à des sources diverses : songe venant de Lactance, vision diurne tirée du Panégyrique de 310, *labarum* connu depuis 321-324, formule Τούτῳ νίκα probablement déduite de la dédicace de la statue romaine de Constantin[3], n'est qu'une tradition parmi d'autres et ne peut, en aucune façon, être tenue pour la Vulgate de l'historiographie chrétienne.

Nous voyons, en effet, que Rufin, dans sa traduction de l'*Histoire ecclésiastique*, ignore complètement le récit de la *Vita*. Pour lui, la vision n'a pas eu lieu en plein jour ; seul Constantin a reçu la révélation du signe divin, qui n'a donc été aperçu par aucun soldat. Il n'y a pas eu appel de l'empereur à ses conseillers ni d'apparition subséquente du Christ : ce sont des anges qui lui ont dévoilé le sens de l'apparition dont il avait été favorisé[4].

Si grande était l'incertitude quant aux circonstances de la vision

1. Le récit de la *Vita* place la vision au début des préparatifs de guerre de Constantin, sans préciser qu'elle s'est produite en Gaule. Mais on ne peut guère admettre d'autre possibilité.

La tentative de l'astronome F. Heiland, *Die astronomische Deutung der Vision Konstantins, Sondervortrag im Zeiss-Planetarium*, Jena, 1948, d'interpréter par l'astronomie la vision de Constantin nous paraît avoir échoué. Selon ce savant, le chrisme aurait été tracé dans le ciel italien, vers le 28 octobre 312, par le groupement de plusieurs planètes, dont Saturne, Mars et Jupiter, alors réunies dans le signe zodiacal du Capricorne. Une vérification des calculs de M. Heiland, entreprise à la demande de M. Gagé par les astronomes de l'Observatoire de Strasbourg, a précisé que le rapprochement de ces astres ne paraissait pas avoir pu former une figure fort nette et que, d'ailleurs, c'est entre le 10 et le 15 octobre 312, et non le 28, que ces planètes étaient visibles dans le Capricorne (J. Gagé, *Le « signum » astrologique de Constantin*, p. 194-195).

La localisation de M. Gagé (*Ibid.*, p. 207 sqq.) : Hispellum, entre le 10 et le 15 octobre, nous semble bien un peu hasardeuse et s'appuie sans doute trop exclusivement sur le récit de Philostorge.

2. Cf. *supra*, p. 310.

3. H. Grégoire, *Byzantion*, VII, 1932, p. 647.

4. *Hist. Eccl.*, IX, 9, 1. Rufin paraît bien être la source de Gélase, *Hist. Eccl.*, p. 10-12, éd. Loeschke-Heinemann. Cf. P. Peeters, *Les débuts du christianisme en Géorgie*, *Analecta Bollandiana*, L, 1932, p. 5-58 ; F. Diekamp, *Analecta Patristica*, *Orientalia Christiana Analecta*, 17, Diss. IV, p. 16-49, Rome, 1938 ; P. van den Ven, *Encore le Rufin grec*, *Le Museon*, LIX, 1-4, 1946 = *Mélanges L.-Th. Lefort*, p. 281-294. Le principal adversaire de la thèse de l'originalité de Rufin est A. Glas, *Die Kirchengeschichte des Gelasios von Kaisarea, die Vorlage für die beiden letzten Bücher der KG Rufins*, *Byzantinisches Archiv*, 6.

que Sozomène[1] donne du miracle deux versions différentes : l'une est celle de la *Vita*, l'autre celle de Rufin, d'ailleurs fabriquée, semble-t-il, à l'aide de deux passages de Lactance[2].

D'autre part, les auteurs postérieurs n'ont pas toujours adopté, sur l'origine du *labarum*, la tradition de la *Vita*. Ainsi, Philostorge place la vision en pleine nuit, à la veille de la bataille du Pont Milvius, et non en Gaule, au début d'un après-midi, comme l'a prétendu l'auteur de la *Vita*[3]. Des textes tardifs, remontant visiblement à des archétypes très divers, localisent la vision non plus en Gaule ou en Italie, mais dans les Balkans, à l'occasion de campagnes contre les Barbares, sur le Danube[4], en Thrace[5], ou encore en Péonie, cette fois lors de la guerre contre Licinius[6].

D'autres circonstances de la vision varient selon les versions[7]. Il en résulte que la *Vita* n'a pas joui, dans les décades qui ont suivi sa divulgation, d'une autorité incontestée et que même les auteurs chrétiens n'ont pas ajouté foi à ses dires. Les écrivains ecclésiastiques, jusques et y compris saint Augustin, gardent sur elle le silence le plus complet[8]. La question se pose de savoir pourquoi. La *Vita* n'a-t-elle été composée qu'à la fin du IVe siècle, ou bien a-t-on fait sur une œuvre rédigée peu de temps après la mort de Constantin la conspiration du silence, a-t-on mis sous le boisseau une œuvre qui avait cessé de répondre aux besoins de la propagande chrétienne et impériale?

C'est la première hypothèse que M. Grégoire défend dans un article brillant[9], dont les conclusions ont été combattues, mais non réfutées d'ensemble[10].

1. I, 3.
2. H. Grégoire, *La vision de Constantin « liquidée »*, p. 346, n. 2.
3. J. Bidez, *Fragments nouveaux de Philostorge*, *Byzantion*, X, 1935, p. 410 sqq.
4. Ὀπτασία Κωνσταντίνου τοῦ Μεγάλου Βασιλέως apud J. B. Aufhauser, *Konstantins Kreuzesvision*, Bonn, 1912, IV, p. 19.
5. Σύνοψις χρονικὴ, dans Sathas, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, VII, p. 44.
6. Ἐκλογαὶ Ἱστοριῶν, dans J. A. Cramer, *Anecdota Graeca*, II, Oxford, 1839, p. 294. Il s'agit de la première campagne contre Licinius, mêlée à des souvenirs confus de la seconde.
7. Saignement de nez de Constantin, révélant le signe : *Vita Constantini* du *Codex Angelicus* publié par G. Opitz, *Byzantion*, IX, 1934, p. 545 ; Michel Glykas, p. 460 Bonn, *Synopsis Chronikè* de Sathas. Cf. Y. de Rijck, *Le saignement de nez de Constantin*, *Byzantion*, IX, 1935, p. 211-213.
Combinaison d'une apparition diurne de la croix et d'une vision stellaire : Bidez, *o. l.*, p. 400-411 ; Zonar., XIII, 1, 10.
8. H. Schrörs, *Die Bekehrung Konstantins des Grossen in der Ueberlieferung*, *Zeitschr. für kathol. Theol.*, XL, 1916, p. 238-257.
9. *Eusèbe n'est pas l'auteur de la « Vita Constantini » sous sa forme actuelle et Constantin ne s'est pas converti en 312*, *Byzantion*, XIII, 1938, p. 561-583.
10. A. Piganiol, *L'état actuel de la question constantinienne*, *Historia*, I, 1950, p. 82-84.

Il est possible, toutefois, que la *Vita*, « synthèse, défiant toute chronologie, de l'expérience religieuse de Constantin », ait existé dès le début du règne de Constance II. Il est possible également que le souci, déjà signalé par J. Bidez, de glorifier le premier empereur vraiment chrétien, ait été peu favorable à la diffusion de l'œuvre. Plus tard, à l'époque théodosienne, la *Vita*, œuvre de l'école d'Eusèbe, aurait été mise à l'honneur, parce que Constance II était devenu *persona non grata* à cause de son arianisme. Nous ne voulons pas entrer, sur ce point, dans le détail d'une démonstration que M. Paul Orgels fournira bientôt[1].

Un des principaux arguments des adversaires de l'authenticité eusébienne, à savoir qu'une lettre de Cyrille de Jérusalem à Constance[2] prouverait la non-existence, en 351, de la *Vita Constantini*, ne résiste pas, ce semble, à la pénétrante analyse que M. J. Vogt a donnée de cette lettre, datée par lui de 353[3]. Il est probable que Cyrille a connu une version de la *Vita* proche de celle que nous possédons, mais qu'il l'a délibérément passée sous silence pour plaire à Constance. Il n'est donc pas sûr, même si la rédaction actuelle de la *Vita* n'est pas l'état primitif du texte, que le récit de la vision de Constantin n'ait pas été connu vers la fin du règne de cet empereur ; le discours des Tricennalia, prononcé en 335 et remanié dans la suite, semble bien, en tout cas, y faire allusion[4].

Quoi qu'il en soit, le récit de la *Vita* reste extrêmement suspect et ne saurait être utilisé avec la même confiance que le texte de Lactance. Sans doute l'auteur du *De mortibus* nous donne-t-il des

1. On verra, quand aura paru cette monographie, tout ce que le présent travail doit à l'obligeante érudition de M. Orgels.

2. Migne, *P. G.*, XXIII, p. 1175-1176. Cf. Gibbon, *Decline and Fall*, éd. J.-B. Bury, II, p. 380, n. 89.

3. *Berichte über Kreuzeserscheinungen aus dem 4. Jahrhundert n. Chr.*, *Mélanges H. Grégoire*, I, Bruxelles, 1949, p. 593-606. La formule *Hoc Signo Victor Eris* des monnaies de Vétranion (350) pourrait bien n'être que l'illustration d'une légende dont l'origine doit remonter à la statue de Constantin au signe de victoire (H. Grégoire, *Byzantion*, VII, 1932, p. 647). Elle ne suppose pas nécessairement l'existence de la *Vita* sous sa forme actuelle, mais simplement celle d'une tradition que Constance II s'efforçait de faire oublier et que son rival mettait naturellement à l'honneur.

4. Τριακονταετηρικός, 6, 21, p. 212 Heikel. Les *foedissimi errores* de la *Vita* signalées par Valesius restent, toutefois, inexplicables. Peut-être l'étude des procédés de composition d'Eusèbe nous apportera-t-elle des éléments de solution. Cf. A. Piganiol, *Sur quelques passages de la « Vita Constantini »*, *Mélanges H. Grégoire*, II, Bruxelles, 1950, p. 513-518. Il est, d'autre part, très possible que le Τριακονταετηρικός ait subi des remaniements et des interpolations inspirées sinon de la *Vita*, du moins de sa « Vorlage ».

G. Downey, *The Builder of the original Church of the Apostles at Constantinople, A Contribution to the Criticism of the « Vita Constantini » attributed to Eusebius*, *Dumbarton Oaks Papers*, 6, 1951, p. 53-80, apporte des preuves nouvelles, à notre sens décisives, du caractère tardif et apocryphe de la *Vita* sous sa forme actuelle, tandis que E. Wistrand, *Kons-*

événements une version déjà « arrangée ». Il n'en reste pas moins que Lactance est, chronologiquement, beaucoup trop proche de 312 pour représenter un état de la légende déjà complètement cristallisé sous une forme par trop éloignée de la réalité historique.

J. MOREAU.

Saarbrücken.

Note additionnelle

Pendant la correction des épreuves, nous avons reçu deux importantes études consacrées à la question qui nous occupe. La première est un long mémoire de M. Pio Franchi de' Cavalieri, intitulé *Constantiniana* (*Studi e Testi*, 171, Cité du Vatican, 1953). Il s'agit d'un ouvrage d'une prodigieuse érudition, qui restera certainement, pendant de longues années, le bréviaire des études constantiniennes, notamment à cause du trésor d'informations renfermé dans les notes. M. Pio Franchi de' Cavalieri défend, contre M. Grégoire, la thèse de la conversion réelle de Constantin en 312 et prend parti en faveur de l'authenticité eusébienne pure et simple de la *Vita*. Ne pouvant analyser en détail cette véritable somme constantinienne, nous nous permettons de renvoyer le lecteur au compte rendu que nous donnerons dans un prochain fascicule de la *Byzantinische Zeitschrift*. Cf. aussi la critique de M. Henri Grégoire, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1953, p. 466-483, et l'article de M. P. Orgels, *A propos des erreurs historiques de la « Vita Constantini » attribuée à Eusèbe*, *Mélanges H. Grégoire*, t. IV, Bruxelles, 1953, p. 575-611. Il suffira d'indiquer ici, sur un point précis, notre désaccord avec le savant auteur des *Constantiniana*.

tantins Kirche am Heiligen Grab in Jerusalem nach den ältesten literarischen Zeugnissen, *Acta Universitatis Gotoburgensis*, LVIII, 1952, croit pouvoir tirer de la description de l'église du Saint-Sépulcre la preuve d'une date constantinienne pour la *Vita*.

Cf., cependant, la critique très mesurée et pénétrante de Downey par J. Vogt, *Der Erbauer der Apostelkirche in Konstantinopel*, *Hermes*, LXXXI, 1953, p. 111-117.

Dans un article paru en 1952, M. P. Petit, *Libanios et la « Vita Constantini »*, *Historia*, I, 1950, p. 562-582, tente de démontrer que Libanius a utilisé, pour la préparation de son *Basilikos*, prononcé en 348 ou 349, une version de la *Vita* rédigée vers 340 et destinée à influencer la politique de Constance II. Ce noyau primitif aurait été remanié sous Théodose pour donner la version que nous connaissons. M. Petit ne nous a pas convaincu que Libanius ait eu connaissance d'une autre source eusébienne que l'*Histoire ecclésiastique*. Il ne tient pas compte des intermédiaires possibles, alors que nous savons, par exemple, que Praxagoras avait utilisé cette dernière œuvre pour le récit de la bataille du Pont Milvius. Cf. notre commentaire à *De mort. persec.*, XLVI.

On a cru pouvoir tirer argument, en faveur de l'authenticité de la *Vita*, d'un fragment de la *Lettre aux Provinciaux de Palestine* (*Vita*, II, 24-42) retrouvé sur un papyrus dont le verso contient une pétition datée de 319-320 (*P. Lond.* 878, publié par T. C. Skeat, *Britain and the Papyri*, *Aus Antike und Orient*, *Festschrift W. Schubart*, Leipzig, 1950, p. 126-132. Le texte a été identifié dans la suite par A. H. M. Jones). Mais les documents de la *Vita* peuvent très bien être authentiques sans que l'œuvre le soit pour autant, et la lettre dont il s'agit est conservée, en appendice au livre X, par trois des meilleurs manuscrits de l'*Histoire ecclésiastique*.

Interprétant les mots *transuersus* et *circumflexo capite* de Lactance, M. Pio Franchi voit dans le signe du *de mortibus* la croix monogrammatique. Or, un texte négligé par lui, le *de monogrammate* de saint Jérôme, publié par dom Germain Morin (*Revue bénédictine*, XX, 1903, p. 226-237), fournit du monogramme classique ☧ une description précise, accompagnée d'un dessin ; les termes étudiés par M. Pio Franchi s'y retrouvent dans le même ordre que chez Lactance : il n'y a donc plus lieu d'hésiter sur leur sens. Le second article, moins étendu, mais non moins intéressant, est dû à M. Étienne Delaruelle : *La conversion de Constantin. État de la question* (*Bulletin de Littérature ecclésiastique*, 1953, p. 37-54 et 84-100). L'auteur, à qui l'on pourrait reprocher peut-être une excessive indulgence pour les théories « celtiques » de Gaidoz et de M. J. J. Hatt, conclut que la « grande vision » diurne de la *Vita Constantini* est une interpolation postérieure au milieu du IVe siècle.

« EPIGRAPHICA TRIPOLITANA »

The inscriptions of Roman Tripolitania, edited by J. M. REYNOLDS and J. B. WARD PERKINS, in collaboration with SALVATORE AURIGEMMA, RENATO BARTOCCINI, GIACOMO CAPUTO, RICHARD GOODCHILD, PIETRO ROMANELLI, published for the British School at Rome at Via Gramsci, 61, Rome, and at 1 Lowther Gardens, Exhibition Road, London, S. W. 7 ; s. d. [juin 1952] ; 1 vol. relié grand in-8° de VI + 286 pages avec 17 dessins d'inscriptions, 9 plans et 11 pl. (38 photos)[1].

De plus qualifiés[2] diront mieux que je ne saurais faire les mérites de ce bel ouvrage, destiné sans nul doute à devenir un indispensable instrument de travail : les *I. R. T.* — comme on dit les *I. L. S.*, les *I. L. A.* Près d'un millier de textes commodément disposés dans l'ordre géographique permettent de se représenter à la fois l'inégale diffusion, pendant l'Antiquité, du peuplement et de la civilisation en territoire tripolitain ; et aussi l'inégal effort, selon les régions, de la recherche et de la prospection des Modernes.

1. La présentation matérielle du volume — typographie, papier — est excellente. L'introduction générale, ainsi que les notices, est riche de substance. Les auteurs s'attachent de façon très intéressante à la distinction et à la datation des *exempla scripturae* (que présentent les planches) ; également, à l'étude des pierres sur lesquelles ont été gravées les inscriptions — grès, calcaires, marbres — d'où ils tirent, pour dater certains textes, un secours qui n'est pas négligeable. On sent en tout cela la joie de l'archéologue ; on sent moins, peut-être, dans le livre, la joie de l'historien. — L'index est assez complet et rendra les plus grands services ; il est d'autant plus surprenant de n'y pas trouver, je crois, l'expression : *civitas Romana adacta est* (cf. p. 267, A, 10), où le mot intéressant, encore inexpliqué, est bien le verbe *adigere* (*I. R. T.*, 412). Les palmes et les couronnes, très nombreuses sur les inscriptions de Lepcis, auraient pu être relevées au même titre que les monogrammes et les croix, et pour les mêmes raisons ; également, les noms des entrepreneurs ou maîtres ouvriers *grecs* qui ont posé leur marque sur certains chapiteaux ou certaines bases de l' « ensemble sévérien » de Lepcis (*I. R. T.*, 799-807), Αἰμένιος (*an* 'Α[ρ]μένιος?) ; 'Αριστοφῶν; 'Ελευσείνιος; Νεώτερος; Παρ(ρ)άσιος; Σοφιανός; Φιλητός, par exemple ; cf. Ward Perkins, dans *J. R. S.*, XLI, 1951, p. 89-104. — Des *addenda*, p. 273-275, tiennent la bibliographie au courant jusqu'en 1952 (au lieu de 605, lire toutefois 606 ; c'est l'*inscription du pantomime* dont on s'est occupé dans *Rev. afr.*, XCVI, 1952, p. 44-60). — Pour un détail du plan de la p. 282, on tiendra compte des réserves de P. Romanelli, dans *Arch. class.*, IV, p. 100-102 (enceinte du Iᵉʳ siècle?). [Cf. à présent, en sens contraire, R. G. Goodchild-J. B. Ward Perkins, *Ibid.*, IV, p. 284-287, avec une observation de P. Romanelli.]

2. Par exemple, un compte rendu est préparé par M. H. G. Pflaum. L'auteur, me dit-il, y relève notamment que l'expression *Roman Tripolitania* (dans le titre du recueil) n'est pas très heureuse ; la *Tripolitania* des Romains, plus grande que notre Tripolitaine, comprenant une partie de l'actuel Sud-tunisien dont les inscriptions n'ont pas été comprises dans la collection (fouilles françaises, par exemple, de Gigthis). Le titre doit donc s'entendre : inscriptions d'époque romaine trouvées dans les limites de la Tripolitaine actuelle.

A cette réserve près, le pays apparaît, alors comme aujourd'hui, vraiment bien nommé « *La Terre aux trois Villes* » : Oea, devenue Tripoli ; Lepcis (Leptis Magna) et Sabratha — ces deux derniers sites aujourd'hui déserts, propres aux fouilles, et de fait admirablement fouillés entre les deux guerres. Sur ce millier de textes, 228 proviennent de Sabratha ; 585 [1] — *plus de la moitié — de la seule Lepcis* [2]. Est-il utile (ou superflu?) d'ajouter qu'en quasi-totalité les inscriptions recueillies dans les *I. R. T.* ont été découvertes avant 1940, par les archéologues italiens? J'aurais aimé, quant à moi, que la date de chaque trouvaille eût été exactement indiquée sous chaque « numéro ». On aurait ainsi mieux apprécié, par exemple, tout ce que l'épigraphie latine doit, en tant qu'inventeur de textes, au savant dont nous aimons à saluer la mémoire : Giacomo Guidi, *Soprintendente* de 1928 à 1936, prématurément enlevé à sa féconde activité. Son nom se trouverait, pour ainsi dire, à toutes les pages, et souvent plusieurs fois [3].

Les archéologues anglais se sont tout particulièrement intéressés à l'arrière-pays, qui n'avait pas non plus été négligé jusqu'à ces dernières années. M. Goodchild nous a donné un précieux inventaire des bornes milliaires [4]. Le Djebel, l'Oued Soffedjin, l'Oued Zemzem promettent encore bien des découvertes : le groupe étrange des épitaphes latino-libyques (?) de Bir ed-Dreder (886) [5] nous renseigne, non moins que les ruines des grandes fermes fortifiées [6] en plein désert actuel, sur les *limitanei* de l'Oued Soffedjin ; ces textes sont représentés dans les *I. R. T.* par deux exemplaires typiques, leur publication intégrale ayant dû être réservée encore un peu. On regrettera aussi, peut-être, que les deux éditeurs aient exclu de leur recueil les quelque trente-cinq textes néo-puniques, étudiés pour la plupart déjà par le professeur G. Levi Della Vida : le plus récent, qui soit daté, est de 92 ap. J.-C. ; un autre est encore inédit, qui sera publié et commenté ci-dessous (p. 355 et *Notes* de J.-G. Février et de G. Levi Della Vida, p. 358-360). Les textes

1. Oea n'a fourni qu'une trentaine de textes, compte non tenu des épitaphes chrétiennes.
2. Il est, en revanche, significatif que la Djeffara n'ait encore fourni aucune inscription.
3. M. G. Caputo, qui a lu toutes les inscriptions du Théâtre, mérite à cet égard une mention toute spéciale parmi les collaborateurs de M. Ward Perkins et de Mlle Reynolds. Précisons, d'autre part, qu'il avait recomposé matériellement, avec une méthode exemplaire, les « pierres écrites », souvent brisées en tout petits morceaux, non seulement de la *Basilica Severiana*, mais aussi du Théâtre et du portique *post scaenam*.
4. *Reports and Monographs of the Department of Antiquities, Tripolitania*, I, 1948 ; cf. R. Bartoccini, dans *Epigraphica*, X, 1948, p. 150-157 (et J. Guey, *Rev. afr.*, XCIV, 1950, p. 80-83).
5. Langue « libyque » mêlée de mots latins (*tribunus*) ; écriture en caractères latins.
6. Goodchild-Ward Perkins, dans *J. R. S.*, XXXIX, 1949, p. 81-95.

grecs — une trentaine environ[1] — figurent, en revanche, à bon droit dans les *I. R. T.*[2] ; les influences « orientales » sont si fortes en Tripolitaine que l'on est moins surpris de la présence que du petit nombre de ces inscriptions.

L'importance de l'ouvrage est encore accrue par la proportion relativement très faible des simples épitaphes[3] — « la plèbe épigraphique » — *et le nombre en revanche très élevé des textes inédits.* Prenons comme exemple les vingt-cinq premières inscriptions du recueil, trouvées à Sabratha : dix-sept, sauf erreur, sont inédites, et aucune n'est dépourvue d'intérêt. Voici Apollon (1), *Concordia* (3)[4], *Genius Frugifer Aug(ustus)* (5)[5] ; un temple du *Genius Coloniae* (6) ; Hercule (7) ; Isis (8) ; Mithra (11)[6] — puis, après les dieux, les empereurs[7] : Auguste (14) ; Vespasien et Titus (15) ; *Divus Trajanus pater* (17)[8] ; Hadrien (18) ; Faustine l'Ancienne

1. Non comprises les marques de carriers et d'entrepreneurs.

2. Signalons le groupe des inscriptions sérapidiennes de Lepcis (*I. R. T.*, 310-313, dont une seule avait été publiée) ; le titre de Lepcis, ΛΕΠΚΙϹ Η ΜΕΓΑΛΗ ΦΙΛΙϹΕΡΩΜΗ, « perhaps φιλησιρώμη » (*I. R. T.* 282).

3. Les plus intéressantes au point de vue de l'écriture sont les épitaphes chrétiennes. Les paléographes regretteront peut-être qu'un plus grand nombre de textes n'ait pas été reproduit.

4. Cf. *I. R. T.*, 4, les dédicaces *Concordiae Africanus* (Sabratha) et 271, *Concordiae* (Lepcis) ; et aussi le titre *amator concordiae*, traduction peut-être du punique *maḥeb daʿat hatammat*, dont le titre latin est en tout cas l'équivalent, et qui se rencontre à Lepcis non seulement sous Auguste (*I. R. T.*, 321-323) ; mais en 92 ap. J.-C. (*I. R. T.*, 318 et 347). On peut penser à la paix sociale et morale *dans la cité.* Ne pourrait-on pas penser aussi à une *Homonoia* (à la grecque), entre les trois *Emporia* tripolitains, rivaux (Tacite, *Hist.*, IV, 50, 7-8), mais solidaires? Tout cela est bien incertain. — Je tiendrais davantage au rapprochement suivant : les curieux titres d'*ornator* (*ornatrix*) *patriae* et d'*amator patriae* (cf. *civium*) qu'on trouve ensemble, *I. R. T.*, 275 et 347, répondent certainement aux titres grecs κοσμόπολις et φιλόπατρις, qu'on trouve ensemble à Cibyra dans un texte d'époque sévérienne, *Denk. Ak. Wien*, XLV, 1897, p. 3, nº 8 (*I. G. R.*, IV, 908). Comme le φιλόκαισαρ à l'échelle de l'Empire (L. Robert, *Hellenica*, VII, p. 211 sqq.), le φιλόπατρις devait faire partie, à l'échelle de la cité, d'une sorte de « Légion d'honneur ». Le titre de κοσμόπολις, création d'époque impériale, « récompense des évergètes qui ont orné la cité de monuments ou de fondations » (J. Pouilloux), par exemple à Thasos, *I. G.*, XII 8, 386, du Iᵉʳ siècle, et 459 ; autres exemples dans Liddell-Scott, I, p. 984, col. 2, *s. v.*

5. Non, comme développent les *I. R. T.* : *Genius Frugifer Aug(usti)*. Cf., en tout cas, la curieuse inscription : *Anti]noo* | *[d]eo* | *[Fru]gifero [Lepcita]ni publice*, *I. R. T.*, 279.

6. La restitution *[D(eo)] S(ancto) M(ithrae)* paraît s'imposer. Pourtant, les éditeurs ne la proposent que sur le mode dubitatif, *perhaps...* C'est un exemple entre mille de leur ordinaire prudence.

7. On voit que l'ordre suivi est l'ordre même du *Corpus*. Peut-être eût-il été possible de suivre, au moins pour les inscriptions de Lepcis, un ordre différent, topographique en quelque sorte, chaque texte étant cité, selon son origine, parmi ceux qui ont été trouvés à côté. J. Keil et L. Robert se proposent, je crois, de faire le *Corpus*, qui des inscriptions d'Éphèse, qui de celles de Carie selon ce principe de classement. Il ne semble pas (souhaitons d'être mauvais prophète !) que des fouilles importantes doivent avoir lieu à Lepcis avant longtemps.

8. Cf. l'inscription du *praetorium* de Gemellae : *Divo Pertinaci patri*, L. Leschi, dans *C. R. A. I.*, 1949, p. 223 ; J. Baradez, *Fossatum Africae*, Paris, 1949, p. 117 A (photo) (*Ann. épigr.*, 1950, 61). On pourrait en rapprocher les frappes de Septime-Sévère DIVVS PERTIN (ou PERT) PIVS PATER et *Epitome de Caesar.*, XVIII, 6.

avant sa mort (19) ; la même divinisée (20) ; Marc et Vérus (21) ; Marc-Aurèle (24) et six de ses enfants (25-26) : M. Annius Vérus, Commode ; Lucille ; Fadilla ; Cornificia ; Faustina...

L'inventaire des ressources du livre serait trop long : chacun, selon ses goûts, pourra poursuivre son gibier. Signalons, par exemple, une réédition plus accessible de l'importante dédicace bilingue, latine et punique, établissant que le *Liber pater* lepcitain est, au moins partiellement, une « interprétation » du dieu oriental Shadrafa (294)[1] ; un décret inédit de l'*Ordo* de Lepcis en l'honneur d'un certain Plautius Lupus, riche évergète de la colonie, qui se voit dédier un bige (601)[2] ; un nouveau procurateur équestre, D. Clodius Galba (395, 424, 407, inédites)[3] ; un nouveau texte mentionnant le légat connu depuis peu, C. Vibius Gallio Claudius Sévérus (533)[4] ; deux nouveaux proconsuls d'Afrique, Ser. Cornélius Orfitus (341), le consul ordinaire, sans doute, de 51 ap. J.-C.[5] ; et le polyonyme M. Atilius Métilius Bradua Caucidius Tertullus Claudius Atticus Vibullius Pollio Gavidius Latiaris Atrius Bassus (517), consul en 185 ap. J.-C. Dans la belle inscription de L. Nonius Asprenas, le grade de *centurio equitum Romanorum* est « otherwise unknow » ; une note des *addenda* nous renvoie à une étude importante de M. le professeur P. Romanelli[6].

The purpose of this collection, is two-fold : offrir[7] « sous une forme concise et maniable » le texte parfaitement établi et, à l'occasion, restitué de toutes les inscriptions « importantes » de Tripolitaine[8] ; donner brièvement tous les renseignements essentiels sur l'origine, le sort, l'emplacement actuel de chaque pierre. Bien que l' « importance » d'un texte soit relative au point de vue auquel on se place — et les paléographes, qui sont insatiables, seront sans nul doute un peu déçus — l'ouvrage atteint le double but qu'il se propose. Tel qu'il est, il mérite toute notre gratitude.

1. Bilingue latino-punique. Le texte en néopunique a été publié en 1942 par G. Levi Della Vida.
2. Inédite.
3. Cf. aussi *I. R. T.*, 388, 440 ; M. Ulpius Cerealis, *procurator Augustorum* (198).
4. Inédite ; cf. 534, l'inscription du *proscaenium* qui a été publiée par G. Caputo, dans *Dioniso*, XIII, 1950, p. 164-169 (cf. *R. É. L.*, XXIX, 1952, p. 311-315). On trouvera aussi dans l'article de G. Caputo, *I. R. T.*, 269 et 273 : c'est un des rares oublis dans une impeccable bibliographie.
5. Cf. J. Guey, dans *Mém. Soc. nat. Ant. de France*, LXXXII, 1952, p. 181, n. 3, 4°.
6. *Quaderni di archeologia della Libia*, II, 1951, p. 71-78.
7. *I. R. T.*, p. 1.
8. « Texts of a domestic or ephemeral character, such as graffiti, brick-and pottery-stamps and most of the painted texts have not been included » (bien que l'*index* renvoie aux documents de cet ordre déjà publiés), *ibid.* Trois groupes d'inscriptions chrétiennes ont été aussi laissés de côté.

A propos de l'*archaeological context*, ajoutons à tant de renseignements positifs une petite donnée de fait qui aura peut-être un jour son intérêt. C'est à propos de l'inscription MARTI AVGVSTO SACRVM (301), dédiée par la *Civitas Lepcitana,... provincia Africa bello Gaetulico liberata* (vers 6 ap. J.-C.) : « findspot unrecorded ».

L'éditeur, M. Romanelli, indiquait en 1939 que la pierre provenait des environs de l'Arc de Tibère et du Marché[1]. Précisons encore, grâce à M. Caputo : elle provient de l'*insula* entre Marché et *Chalcidicum*[2] et a été trouvée tout près de la Via Trionfale (*cardo maximus*)[3]. « La précision a son importance », écrit notre aimable informateur, avec son bel optimisme[4], « pour l'identification du sanctuaire que les fouilles découvriront un jour en cet endroit. » Prenons acte. Pour l'instant, les travaux importants sont interrompus.

L'opportunité de la publication des *I. R. T.* va donc de soi. Dans tous les pays du monde — ou presque — le rythme des publications s'essouffle à suivre, en période active de recherches, le rythme des découvertes. Connaissant l'ampleur des fouilles faites en Tripolitaine entre les deux guerres, personne ne sera surpris qu'il y ait dans ce recueil beaucoup d'inédit. Mais l'importance du livre ne se mesure pas seulement à ce qu'il apporte : c'est un ouvrage qui stimulera vigoureusement la recherche. Pareille aubaine n'a pas coutume d'échoir tous les ans aux épigraphistes « latins ». Pour beaucoup d'entre eux, 1952 sera l'année des *Inscriptions of Roman*

1. *Epigraphica*, I, 1939, p. 99, fig. 9 (*Ann. épigr.*, 1940, 68) ; Aurigemma, dans *Afr. ital.*, VIII, 1940, p. 14, fig. 7.

2. *Regio V*, *insula* 3, sur le plan de *I. R. T.*, p. 281. A proprement parler, la pierre ne provient donc pas d'au delà de l'Arc de Tibère, quand on vient du sud : elle a été *certainement* trouvée entre l'Arc de Trajan et l'Arc de Tibère, m'écrit M. Caputo, qui ajoute : « Il est vrai qu'au moment de la découverte, en 1930, on ne connaissait ni l'Arc de Trajan, ni le *Chalcidicum*, ni l'emplacement exact de l'Arc de Tibère, dont on avait seulement retrouvé l'inscription. »

3. C'est M. Caputo qui a rendu aux deux axes de la ville — *decumanus* et *cardo* — leurs véritables noms, qui figurent sur le plan dressé sous sa direction par Diego Vincifori, en 1938. « È vero che io chiamai » — *ad usum vulgarem* — « Via Trionfale il cardine. Ma la ragione fu quella di evitare una cruda correzione, perche tutte le guide (ciceroni) lo conoscevano come *decumano*, mentre del vero *decumano* non si parlava affatto e fu facile introdurre il suo nome... senza fare scandalo ! » L'archéologue italien observe, en outre, que, justement, le vrai *decumanus*, qui entre dans la ville par la Porte d'Oea, est en gros parallèle au rivage ; quant au vrai *cardo*, il se continue par la route *ab oppido in mediterraneum* (*I. R. T.*, 930).

4. Il poursuit : « Tout le quartier est augustéen, et il y a tout lieu de supposer que la dédicace à Mars Auguste n'y a pas été apportée d'ailleurs. Cette inscription avait été certainement mise en œuvre dans la façade du monument, *perche ha la portata di un concio di muro.* »

Tripolitania, comme aussi des *Tablettes Albertini*[1] et de la *Paléographie romaine*[2].

* * *

Nous plaindrons-nous à présent que la mariée, comme dit le proverbe, est trop belle? A Dieu ne plaise que j'endosse un rôle, aux deux sens du terme, si ingrat : tous les regrets ne sont pas des reproches. Au vrai, notre seul grand regret, c'est que l'ouvrage tienne en moins de 300 pages in-8°.

Si, par exemple, les auteurs s'étaient accordé plus de place, les inscriptions ne figureraient pas dans leur recueil transcrites en simples minuscules ; la structure matérielle des textes[3], les mutilations subies par les lignes, les mots, les lettres[4], seraient *immédiatement* visibles. Le texte y gagnerait certainement en autorité, s'imposerait mieux et plus vite aux yeux, et partant à l'esprit. Non que la transcription d'un document épigraphique (*même* du Ier siècle), *même* dans le beau caractère « augustal » de Louis Perrin par exemple[5], ne soit elle-même en quelque mesure approximative

1. Chr. Courtois, L. Leschi, Ch. Perrat, Ch. Saumagne, *Tablettes Albertini, actes privés de l'époque vandale*, 1 vol. de texte et 1 album, Paris, [mai 1952].

2. J. Mallon, *Paléographie romaine* (dans *Scripturae, Monumenta et Studia*, publ. par le *Consejo superior de investigaciones cientificas*), Madrid, [septembre] 1952.

3. Dans la transcription des *I. R. T.*, la division des lignes est immédiatement évidente — sauf peut-être quand la ligne de l'inscription était trop longue (ce qui est rare) pour tenir dans la colonne du texte (chaque page du livre étant composée sur deux colonnes). Mais on ne se rend pas toujours compte des rapports *verticaux* de position des lettres, de ligne à ligne ; car, toujours faute de place peut-on croire, les lettres « développées » figurent (entre parenthèses) à côté des lettres *lues*, et, éventuellement, des lettres *restituées* (celles-ci entre crochets droits).

4. J'ai noté ailleurs (*Rev. afr.*, XCVI, 1952, sous presse, p. 304, n. 9) l'intérêt que présentent les quelques restes d'une inscription monumentale, sur laquelle la publication des *I. R. T.*, 815, n'attire certes pas l'attention, et qui a pourtant des chances d'être la dédicace même du grand temple du *Forum novum Ṣeverianum*. Les lettres ...]*io ai̩*[.. ne peuvent être restituées, comme on sera d'abord tenté de le faire, *Aurel*]*io An*[*tonino* : d'après la photo que j'ai sous les yeux, le second *i* (qui indique par convention le fût vertical d'une lettre mutilée) ne peut représenter qu'un F ou un P, en tout cas pas un N ; car le bas du second fût, avec son empattement, apparaîtrait à l'alignement inférieur des lettres (la pierre à ce niveau est parfaitement conservée), *avant* le bas encore visible de la lettre suivante. Une transcription en capitales eût rendu la chose évidente, sans de si longues explications (*c. q. f. d.*) : I O · A ɪ ɪ.

5. Sur ce caractère « épigraphique », depuis imité un peu partout, et jamais égalé, voir M. Audin, *Le livre*, 1924, p. 85-90. L'imprimeur lyonnais L. Perrin le créa en 1846 pour l'impression des *Inscriptions antiques de Lyon* d'A. de Boissieu. Cette première création en amena une autre de plus grande conséquence : Perrin voulut harmoniser son alphabet « bas de casse » avec ses nouvelles capitales et prouva par le fait qu'on pouvait tout ensemble ressusciter et moderniser les vieux « romains » du XVIe siècle. A l'origine première de la vogue de l'elzévir qui a révolutionné la typographie vers le milieu du XIXe siècle et depuis, nous trouvons donc l'ambition qu'eut un grand imprimeur, de rivaliser avec les inscriptions romaines ! — Noter que, toutes les fois qu'il l'a pu, A. de Boissieu a reproduit les textes par le procédé de la gravure : seules les inscriptions perdues sont en capitales « augustales ».

et, pour tout dire, conventionnelle. Qui ne le sait? Cette convention, du moins, offre moins d'inconvénients que toute autre, pensons-nous. Seul un dessin ou, mieux, une photo remplacent avantageusement les capitales[1].

Par une autre économie, point trop heureuse non plus, Mlle Reynolds et le professeur Ward Perkins, qui nous garantissent leurs lectures, ont dû renoncer à citer, en cas de désaccord, les lectures de leurs prédécesseurs[2]. On peut le regretter pour diverses raisons, notamment parce que nombre des améliorations qu'ils ont apportées au texte risquent de passer inaperçues. Et c'est dommage! surtout lorsque la nouvelle lecture modifie par exemple une date[3], ou change profondément le sens même d'une inscription. Ainsi, lorsque, au lieu de *Juliae Domnae Aug(ustae), Genetrici Orbis terrae*[4], on nous propose à présent *Juliae Domnae Aug(ustae), deae Junoni Orbis terrae* (291), il s'agit en réalité, sur le point essentiel, d'un texte entièrement nouveau, d'un véritable inédit à ajouter à tant d'autres (et qui appellerait un commentaire). Justement, ne serait-ce pas le cas de rappeler d'abord la lecture précédente, et de la discuter? Ce n'est point là parler en sceptique. Si les lectures des *I. R. T.* pèchent en quelque endroit, ce sera certainement par un excès de prudence et par l'exagération de leur belle qualité d'objectivité scientifique[5]. En principe, les lectures nouvelles méritent toute confiance.

La même prudence de méthode — parfois peut-être outrée[6] —

1. Le Congrès international d'épigraphie grecque et latine, tenu à Paris en avril 1952 sous la présidence de L. Robert, a entendu une brillante intervention de H.-I. Marrou sur ce thème. [*Actes du deuxième Congrès international d'épigraphie grecque et latine, Paris, 1952*, Paris, 1953, p. 138.]

2. *I. R. T.*, p. 7, « reliability ».

3. Dans l'inscription « éléphantine » de Lepcis (S. Aurigemma, dans *Afr. ital.*, VII, 1940, p. 79-80 ; *Ann. épigr*, 1942-43, 2), le premier éditeur avait lu, l. 8, à la fin, *principi(s)* — ce qui datait le texte de 193-196 ou 198 (Septime-Sévère seul Auguste). Les *I. R. T.*, 295, donnent PRINCIPP — ce qui nous reporte à la période 196-209 (peut-être plutôt 196-198) : cette lecture est certainement la meilleure ; voir à présent *I. R. T.*, pl. VIII (ceci à ajouter à *Rev. afr.*, XCVI, 1952, p. 26). — Dans *I. R. T.*, 302, tout l'intérêt du texte est dans la nouvelle lecture MARIT, l. 7 ; il s'agit d'un *vil(licus) marit(imus)*. [Voir à présent S. J. De Laet, dans *L'Antiquité classique*, XXII, 1953, p. 98-102.]

4. S. Aurigemma, *Afr. ital.*, III, 1930, p. 80 (*Ann. épigr.*, 1926, 159).

5. *Infra*, p. 345, c.

6. Par exemple, dans la restitution des gentilices et des *cognomina* (*I. R. T.*, index, p. 244 et 251). Dans l'inscription dolichénienne que j'ai publiée, *Rev. afr.*, XCIV, 1950, p. 57, fig. (*Ann. épigr.*, 1951, 228), les édd. (*I. R. T.*, 292) ne se risquent pas à restituer, l. 8, [*M*]*arinus* pourtant très probable en soi, étant donné la fréquence de ce nom syrien dans l'épigraphie dolichénienne (P. Merlat, *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus*, 1951). Les vestiges de la lettre m'avaient paru suffisants pour faire reconnaître un M ; dans le même texte, les édd. ne retiennent pas, l. 9, les lettres *a*VG que je donnais pour douteuses ; sans doute ont-ils raison.

inspire aussi les « restitutions » proposées. Mais n'est-il pas dommage que l'on ait fait ici encore l'économie de certaines conjectures? Voici, par exemple, une restitution quasi-certaine dont l'absence enlève quelque chose, semble-t-il, à l'intérêt du texte, et même à une présentation vraiment objective de l'inscription : on lit sur le côté d'une table en marbre blanc trouvée au *Forum novum* (où elle faisait peut-être partie de quelque *aedicula*) un texte en lettres de 0m03 que les *I. R. T.* (290) publient pour la première fois — sans autre explication — sous cette forme :

Juno]ṇi Reginae Minerv[ae

On pense immédiatement à restituer de façon plus complète :

Jovi Optimo Maximo Juno]ni Reginae Minerv[ae Augustae.

Ainsi entendue, cette inscription engagerait à chercher le Capitole de Lepcis au *Forum vetus*, où se dressait aussi le temple de Rome et d'Auguste, et où un grand temple reste encore sans identification précise. Si cette restitution, à laquelle tout le monde pensera de prime abord, et à laquelle les auteurs ont dû naturellement aussi penser, est impossible pour quelque raison de fait (« extra-épigraphique »?), ne valait-il pas la peine de la rejeter expressément[1]?

On voudrait enfin que les éditeurs eussent pris souvent parti, soit en traduisant, soit en paraphrasant (comme fait souvent le *C. I. L.*), soit même en ponctuant les passages difficiles. Remercions-les d'autant plus vivement d'avoir donné — mais dans l'*index*! — la « construction » grammaticale d'une bien étrange expression. Comment entendre les vers 3-4 de la dédicace de Pudens, *pro filio ob tribunatus candidam*?

I. R. T., 295

IOVIGENA LIBER PATER
VOTVM QVOD DESTINAVERAM
LARI SEVERI PATRIO
4) IOVIGENAE SOLIS MEI
PVDENS PATER . . . .
. . . .
12) . . . . DICO

1. Dans l'inscription d'Oea à Liber Pater, *I. R. T.*, 231, dont je propose ailleurs une restitution, toute conjecturale bien entendu, il est du moins quasi certain que les restitutions *arcem* [*hanc q*]*ui possides* et *ad s*[*acram a*]*ram*, v. 2 et 3, sont métriquement impossibles ; cf. *Rev. afr.* XCVI, 1952, p. 33-34. — A propos de vers latins, la curieuse inscription *I. R. T.*, 299, lue sur la base d'une statue « composite », « combinant les attributs des trois dieux », n'est-elle pas à considérer comme un hexamètre — faux ! Il suffirait, pour le rétablir, de supposer que le lapicide a omis un mot dans le premier pied, par exemple : [*En*] *sum Liber Amorque deus et pulcher Apollo* (on suppose ici un allongement devant la coupe hephthémimère).

L'offrande de deux défenses d'éléphant est faite au Liber Pater de Lepcis, *deus patrius* (ou, comme dit le texte : « Lare paternel ») de Septime-Sévère ; et l'Empereur est appelé assez curieusement « le Soleil » du dédicant[1]. Les édd. construisent : *Severus Jovigena Sol meus, Lar Severi Jovigenae Solis mei*[2]. C'est aussi le sentiment de M. Piganiol, qui traduit, veut-il bien m'écrire : « Au Lare paternel de Sévère, mon Soleil né de Jupiter » ; et qui commente : « Je fais de *Jovigenae* un génitif. Cela est très important pour le culte impérial. Ce *Jovigena* annonce le *Jovius* de Dioclétien, si on comprend le texte ainsi[3]. » Il est inutile, sans doute, d'insister sur la richesse de cette interprétation : Septime, *Jovigena Sol*, cumule en sa personne, au moins dans le jargon du poète, les caractères de l'Empereur *héliaque* (tels que devaient être Aurélien et Constantin)[4] et de l'Empereur *jovien* (tel que le voulut la Tétrarchie)[5]. Le côté solaire, « sérapidien », de Sévère à Lepcis a été mis en pleine lumière par H.-P. L'Orange[6]. Une recherche resterait à faire sur son aspect de « Fils de Jupiter ». Rappelons à cet égard le buste de Septime *en Hercule*, trouvé au Théâtre de sa ville natale[7] : Hercule et Liber Pater sont justement les deux dieux de la triade lepcitaine

1. Cf. *supra*, p. 340, n. 3. Un commentaire approfondi de cet étrange texte a été tenté dans mes *Lepcitana Septimiana VI* (seconde partie), IV, dans *Rev. afr.*, XCVI, 1952, p. 25-43. Il a été supposé que cette dédicace au Liber Pater lepcitain avait pu être consacrée *à Lepcis* par un habitant *d'Oea* (le Sicinius Pudens de l'*Apologie* d'Apulée?). Nous savons à présent, grâce aux *I. R. T.*, 542, que les *Oeenses* avaient érigé *à Lepcis* une base en l'honneur d'un Lepcitain, curateur et patron de leur ville. — A ce que j'ai dit ailleurs encore (*Rev. Ét. lat.*, XXIX, 1951, p. 307-317) de l'*Apologie* d'Apulée, il conviendrait d'ajouter à présent ceci : la famille des *Aemilii* d'Oea (à laquelle appartient Pudentilla, la trop riche veuve épousée par le conférencier mondain) nous est maintenant connue aux Ier et IIe siècles non seulement par un L. Aemilius Celsianus, qui a légué dix statues à la ville (*I. R. T.*, 240) (cf. déjà S. Aurigemma, dans *Afr. ital.*, VII, 1940, p. 133), mais encore, depuis 1952, par deux affranchis, L. Aemilius Pacorus et sa femme Aemilia Calliope (*I. R. T.*, 241). Par conséquent, il y a des chances que L. Aemilius, L. f., Quir., [Frontinus], proconsul d'Asie, qui a dédié à Oea le temple du *Genius Coloniae* entre 183 et 185 ap. J.-C. (*I. R. T.*, 230), appartienne à la même *gens*. Ajouter ce nouveau sénateur tripolitain à ma note, *Rev. afr.*, XCVI, 1952, p. 42, n. 96.

2. *I. R. T.*, *index*, *s. v. Lar* et *s. v. Sol*, p. 260.

3. Je remercie vivement M. Piganiol de la prévenance avec laquelle il a bien voulu me communiquer cette traduction, dans sa lettre du 25 novembre 1952.

4. Pour Constantin, cf. *I. R. T.*, 467, l. 8-9, *statua[m] marmoream suo numine radiantem*.

5. Sur la différence, voir W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie ;* I : *Guerres et réformes, 284-300 ap. J.-C.*, 1946, p. 224-225.

6. *Apotheosis in ancient portraiture*, Oslo, 1947, p. 73-86.

7. G. Caputo, *Il teatro di Leptis Magna*, extrait de *Riv. ital. del Dramma*, V, du 15 septembre 1940, pl. IV, en bas à droite ; cf. aussi F. Gnecchi, *I medaglioni romani*, III, p. 39, Septime-Sévère, Caracalla et Plautille, 1, pl. CLII, 6, de l'an 202 ; et encore Mattingly-Sydenham, *Roman imperial coinage*, IV, 1, Septime, 155 a (*aureus* de 200-201) ; H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, V, 1950, p. 199, note *ad* nº 184. Des attributs herculéens conviennent particulièrement au DIVI COMMODI FRATER !

(la troisième divinité étant la déesse poliade) et comptent en même temps *inter Jovigenarum nobilissimos*[1] !

Je suis tout prêt à présent à me rallier à cette interprétation, différente de celle que j'ai proposée ailleurs[2], et sans doute préférable. Pour l'autre, le lecteur en jugera[3].

On voudrait, enfin, poser une question plus générale. Avons-nous le droit de reprocher aux *I. R. T.* de ne pas nous offrir une véritable explication *historique*[4] de chaque texte intéressant? (Il y en a trop !) Si l'ouvrage appelle cette réserve, c'est justement parce qu'il nous comble de documents inédits ou inexploités. Quand ils ont établi leur impeccable bibliographie — dont seul un commentaire eût pleinement « explicité » les ressources[5] — les auteurs et leurs collaborateurs ont dû être souvent tentés par l'*histoire* : mais, s'ils s'étaient engagés dans ce labyrinthe, leur livre n'en serait pas encore sorti. Ils ont eu le grand, le très grand mérite de le comprendre. Ils se sont fait une règle du renoncement : c'était sagesse, très pragmatique ; c'était aussi désintéressement véritable. Leur récompense est d'avoir abouti. — Concluons :

1. L'Empereur *herculéen* « procède », bien entendu, de l'Empereur *jovien*. — Quant à l'Hercule de Lepcis, il est ordinairement considéré comme le Melqart de Tyr. Mais c'est sans doute une divinité complexe.

2. *Rev. afr.*, XCVI, 1952, p. 26.

3. J'avais traduit : *Au « Fils-de-Jupiter » de mon Soleil*, τῷ Διογενεῖ τῷ τοῦ Ἡλίου τοῦ ἐμαυτοῦ, admettant que *Jovigena* (ἅπαξ? mais cf. Ovid., *Met.*, IV, 12, *ignigena*) était aux vers 1 et 4 un substantif et désignait, à deux vers de distance, le même Liber Pater (au datif, v. 4) : on aurait ainsi un exact parallélisme entre les v. 3 et 4, un datif désignant le dieu (*Lari*, *Jovigenae*) étant chaque fois déterminé par un génitif désignant l'Empereur (*Severi*, *Solis*). Dans le texte d'Ovide, *ignigena* (Πυριγενής?) a bien l'air d'être pris substantivement, ainsi que *satus iterum* (Δίγονος) et *solus bimater* (Διμήτωρ),

... Bacchumque vocant Bromiumque Lyaeumque
Ignigenamque satumque iterum solumque bimatrem (*Met.*, IV, 11-12).

On voit mieux encore par la suite du texte (v. 13-17) qu'il s'agit d'une énumération de diverses « indigitations » de Liber Pater, *plurima nomina*... (des substantifs !).

4. Beaucoup reprocheront aux auteurs de ne pas résumer d'un mot l'essentiel de ce qui fait l'intérêt de tel ou tel texte : il ne suffit pas toujours d'un renvoi à la *P. I. R.*, ou à la *R. E.* de P.-W., d'une indication nue de date... Des notices aussi brèves, mais d'un autre type, auraient été plus utiles : on pense aux *I. L S.* de Dessau, aux *I. L. A.* de St. Gsell (continuées dans le même esprit par M. Pflaum : un volume est sous presse), aux *I. L. T.* de M. Merlin ou à l'*Ann. épigr.* Cf. *infra*, p. 345, n. 1.

5. Elle *oriente* très sûrement, mais le lecteur ne voit pas toujours vers quoi. Or, la *literature* des inscriptions tripolitaines est très dispersée et de consultation souvent difficile hors d'Italie. Quels services n'eût pas rendus un résumé *critique* des interprétations retenues comme *valables*. On saurait ainsi ce que la bibliographie représente en fait (et si on y trouvera ce qu'on y cherche). Les auteurs des *I. R. T.* se sont refusés à faire ce choix (ou ce classement) par scrupule d'objectivité, sans doute, et aussi pour ne pas mettre le doigt dans l'engrenage du commentaire historique. Mais voici qui rend ce scrupule bien fâcheux : à moins qu'il ne soit signé d'un nom illustre, un article n'a plus guère de lecteurs passé dix ans ; un recueil tel que les *I. R. T.*, auquel il n'est pas besoin de souhaiter longue vie, est fait pour durer et servir plusieurs générations.

Aucune comparaison ne serait moins équitable (et pourtant plus significative, croyons-nous) que celle de leur recueil et d'un volume du *C. I. L.* On trouve au *Corpus* beaucoup plus : une interprétation mûre, élaborée, vraiment *synthétique ; beaucoup moins aussi*, point du tout cette richesse en textes nouveaux (qui attendent encore l'*analyse*), ces virtualités de découvertes[1]. En Tripolitaine, la connaissance scientifique d'une documentation épigraphique considérablement élargie n'en est pas toujours arrivée au stade quasi définitif de l'engrangement dans un *Corpus*. *Frumentum* et *frumenta* ! Ce n'est pas la faute des auteurs. — Mais prenons plutôt une autre comparaison : les perles qu'on nous offre sont parfois à l'état brut ; des orfèvres ne sauraient s'en plaindre.

II

La publication des *I. R. T.* amènera, par exemple, beaucoup de ceux qui ont récemment traité des sujets tripolitains, à une utile *retractatio*. Je pourrais le montrer sans fâcher personne : on n'a pas tous les jours la chance de pouvoir revenir sur ce qu'on a écrit. Et, s'il y faut quelque excuse, les édd. du recueil se sont en général abstenus (à notre profit !) de ce genre de remarques — ou de questions.

1° *Encore l'affaire Romanus et le scandale de Lepcis sous Valentinien et Gratien.*

Dans cette revue même, M. Caputo nous a appris l'an dernier[2] que le scandale de Lepcis, tout au long raconté par Ammien Marcellin[3], n'était pas seulement connu, dans l'épigraphie de Tripolitaine, par la belle dédicace à Nicomaque Flavien dont les lecteurs de la *R. É. A.* avaient déjà eu, grâce à lui, la primeur[4]. J'avais tâché de montrer en 1950 comment ce texte, daté de 376-377, « confirme et complète le récit d'Ammien : l'*Ordo* de Lepcis y proclame son innocence (*innocens*, l. 11) envers l'Empereur que la ville, *fidèle* comme elle le doit en vertu de son titre[5], n'a pas cherché à abuser en incriminant le *comes* Romanus et son incurie

1. C'est pourquoi la publication d'un volume du *C. I. L.* opère une sorte de « purge » dans une bibliographie, dès lors et de ce fait, *en grande partie périmée* — alors que les *I. R. T.* sont au contraire une « initiation » très bienvenue à une bibliographie *qui reste presque entièrement utile.*

2. G. Caputo, dans *R. É. A.*, LIII, 1951, p. 242.

3. XXVIII, 6, 1-30.

4. J. Guey, dans *R. É. A.*, LII, 1950, p. 77-89 (*Ann. épigr.*, 1950, 188) ; *I. R. T.*, 475.

5. Cf. *I. R. T.*, 353 et 284 ; pour cette interprétation de *fidelis*, voir à présent l'expression : *Lepcis Magna inclita fide, devotione praestans*, *I. R. T.*, 569, l. 11-12 (de 340-350 ap. J.-C.) ;

dans la défense contre les Austuriens » (en 363 et dans les années suivantes)[1].

D'après deux autres textes, jusqu'à présent inédits, on ne saurait exagérer l'importance de cette « affaire » sur le plan provincial. Nicomaque, vicaire d'Afrique en 376-377, n'est pas le seul à s'être occupé de la punition des vrais coupables — et de la réhabilitation des innocents. Voici une dédicace à Hespérius (trouvée par G. Guidi) dont le commentaire est préparé par U. Ciotti[2] : le bénéficiaire, proconsul d'Afrique en 376 ap. J.-C., est le fils même du poète et homme d'État bordelais Ausone :

I. R. T., 526 (à un détail près) : *Esperii v(iri) c(larissimi). | Decimio Esperio, v(iro) c(larissimo), ex procon|sule provin(ciae) Africae, judici | sacrarum cognitionum | prosapiae* (sic)[a] *dignitatum et crescenti*[b] | *per gradus et merita gloriar(um), | ob honorem*[c] *justitiae quam | causae Tripolitanorum | deligatae sacro judici | exhibuit, praestanti | patro(no), Lepcimagnen|sis cliens semper Ordo | cum populo conlocavit.*

a) Pour *prosapie*? *R. É. A.*, LIII, 1951, p. 242, n. 3 ;

b) j'ai proposé, à tort, *crescenti(um)*, slt *gloriarum* : le datif *crescenti* s'entend fort bien ;

c) les édd. lisent OPTIONORIM (*sic*) et proposent : « perhaps for *ob tenorem* », qui n'est bien satisfaisant ni pour le sens, ni même au point de vue paléographique. Mais ici, le dirons-nous, leurs scrupules mêmes semblent les avoir induits en erreur. M. Caputo m'écrit : « la curva bassa della B e il taglio della H sono quasi svaniti ; ma è chiaro trattarsi di OB HONOREM ». Le cliché que j'ai sous les yeux (*C. L. M.*, 18) ne laisse, je crois, aucun doute. Traduire : « En honneur de la justice que... »

L'autre inscription est une dédicace datée du 24 mai 378, à Flavius Vivius Bénédictus, *praeses provinciae Tripolitanae ;* on en restituerait volontiers la partie centrale (l. 6-11), fort mutilée, qui concerne l'Affaire[3] :

I. R. T., 571 4) [*Flavi*]*o Vivio* [*Ben*]*edi*[*cto* .....

. . . .

te[*n*]*aci justitia* [..c. 7..]

mais, dans la dédicace à Nicomaque, cette clause de style est évidemment « rajeunie » par les circonstances.

1. A. Flavia-Merlin, dans *Ann. épigr.*, 1950, 188 ; les *I. R. T.* donnent pour tout commentaire les mots suivants, suffisants sans doute pour les seuls initiés : « Virius Nicomachus Flavianus, P. W., VI, 2506, 14 ; vicarius of Africa in 376 — AVGGG, 375-378. »

2. Lettre de M. Caputo.

3. En revanche, une dédicace de Sabratha (*I. R. T.*, 103) au même personnage (du 28 juillet 378) ne fait aucune allusion précise à son activité judiciaire dans cette affaire.

terrae et i[..c. 8..] *un* [. *i*]*nno-*
ce[*n*]*tium* [...c. 8... *f*]*autori*
vindici liber[*t*]*atis no-*
xiorum omnium [.c. 4..] RCVSF
sori Ordo splen[*did*(*issimus*) ..?..]*t*
Lepcima[*gnensium patro-*]
no c[..?..]

Allégeons notre restitution[1] des « crochets droits » : *tenaci justitia per orbem terrae et in provinc*(*ia*)[2] *uni innocentium acerrimo*[3] *fautori, vindici libertatis*[4]*; noxiorum omnium eid*(*em*) *percussori*[5], *Ordo splendid*(*issimus*) *et pop*(*ulus*) (?) *Lepcimagnensium patrono...*

2° Fulvii *et* Septimii *à Lepcis (pour les* Aemilii *d'Oea, voir* supra, *p. 342, n. 1).*

Tout le monde connaît C. Fulvius Plautianus, le tout-puissant préfet du prétoire de Septime-Sévère[6], et qui devint son *consocer.* Parent de l'Empereur et son compatriote[7], c'est sans nul doute un Lepcitain. La mère de Septime-Sévère est une *Fulvia* (*I. R. T.*, 415-416)[8]. Des *Fulvii* sont attestés à Lepcis pendant la période sévérienne : l'un d'entre eux fait graver une dédicace à Julia Domna, *dea Juno* (291)[9]. Nous retrouvons son nom sur une base dédiée à un chevalier dont le nom a été martelé (572) : un *Fulvius*

1. Bien entendu, cette restitution ne prétend pas être certaine en tous ses détails.

2. Le *praeses* de Tripolitaine peut avoir eu l'occasion de s'entremettre, même en dehors de sa province, en faveur des victimes innocentes de l'Affaire.

3. *Exempli gratia.*

4. Entendre sans doute : *vindex libertatis innocentium;* l'expression *vindex libertatis*, devenue un cliché, se rapporte peut-être ici, plus particulièrement, aux *servi poenae*, injustement condamnés, par exemple *in metallum.*

5. *Pe*]*rcus* ⟨*f*⟩ *sori*, plutôt que *perquisitori* (le terme technique serait du reste *inquisitori*). La métaphore peut être empruntée à la foudre qui frappe (cf. *de caelo percussus*). On suppose une erreur du lapicide sur la lettre F (l. 10), donnée pour douteuse dans les *I. R. T.* La confusion de *s* et de *f* est facile en minuscule cursive (cf. Ch. Perrat, dans *Tablettes Albertini*, texte, p. 30, n° 67, et p. 33, n°s 116-118). Le lapicide, reconnaissant trop tard son erreur, aurait remis correctement la lettre au début de la ligne suivante. C'est supposer que le texte à graver avait été remis à l'ouvrier dans une copie minuscule et cursive : l'attention est particulièrement attirée sur ce genre de faute par J. Mallon, dans le livre tout récent où il remet en question de façon si féconde jusqu'aux principes de la « paléographie *romaine* » (J. Mallon, *Paléographie romaine*, 1952). On suppose, en revanche, que le texte a été directement gravé sur la pierre par le *sculptor*, sans intervention d'un *ordinator* (ou sans *ordinatio* préalable), au sens où l'entend J. Mallon. Beaucoup de textes soignés ont été préalablement dessinés. Toutefois, des fautes telles que l'haplographie : *splendissimi* (*I. R. T.*, 636), la dittographie : *victorioriosis* (465), prouvent que cette pratique n'était pas constante à Lepcis aux IIIe et IVe siècles; cf. *I. R. T.*, 5, l. 3.

6. Ajouter à présent *I. R. T.*, 524, 530 (et peut-être 572).

7. Herod., III, 10, 6.

8. Cf. *Vita Severi*, I, 2.

9. Pour la lecture, voir *supra*, p. 340.

quasi certainement[1] ; un *C. Fulvius Plautianus* très probablement[2]. Mlle Reynolds et M. Ward Perkins pensent même que ce pourrait être le fameux Plautien lui-même[3] ; j'hésite quant à moi à tenir trop grand compte de cette possibilité[4], malgré l'intérêt qu'il y aurait à connaître les débuts de la carrière du personnage.

Mais voici du nouveau : nous apprenons par les *I. R. T.* que, *dès Auguste*, il y avait à Lepcis des *Fulvii*[5] aussi fiers de leur « patrie » africaine[6] que de la protection efficace dont l'Empereur, « leur Sauveur », les favorisait[7]. Quelques années plus tard, un *M. Fulvius Saturninus* était flamine de Tibère[8].

Au tableau généalogique des *Septimii* de Lepcis[9] publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*[10], on ajoutera, avec les éditeurs des *I. R. T.*[11], à un endroit indéterminé, *C. Clau-*

1. Frère d'une *Fulvia*, mariée elle-même à un *Fulvius* (un des deux enfants est aussi chevalier, puisqu'il est *sacerdotio Caeninense ornatus*).

2. Le martelage du nom de ce Fulvius s'explique de façon très vraisemblable par une homonymie avec le préfet du prétoire, *damnatus memoriae* en 205 ap. J.-C.

3. *Ad tit.*

4. Le Fulvius de cette inscription a été *praefectus vehiculorum, procurator XX hereditatium* (c'est le procurateur n° 238 du catalogue, sous presse, de M. H. G. Pflaum ; cf., du même auteur, *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire*, Paris, 1950, p. 283 ; et aussi son *Essai sur le* cursus publicus, dans *Mém. Acad. Inscr. (savants étrangers)*, XIV, 1940, p. 88-89). L'expression *fratri pio* ne suffit peut-être pas à indiquer qu'il fût déjà mort : en ce cas, c'est plutôt, semble-t-il, l'*Ordo* de Lepcis qui aurait, selon les usages (voir *infra*, p. 348, n. 6), décrété une statue à une notabilité défunte ; et la famille se serait, peut-on croire, associée comme à l'ordinaire à l'hommage de la cité. Rien de tel ici : la famille apparaît seule (mais peut-être la base se dressait-elle *in privato solo*). Le *cursus* de Fulvius a donc pu se poursuivre après sa procuratèle de la *vicesima*... Plautien, qui émerge de la nuit en 193 (*Vita Severi*, VI, 10), a été *comes (Augustorum) per omnes expeditiones eorum* (*C. I. L.*, VI, 1074), ce qui laisse peu de place, avant sa préfecture du prétoire, pour des charges administratives *urbaines*, telles que les deux charges de Fulvius — à moins qu'il ne s'agisse de simples nominations pour ordre. On a, du reste, l'impression que Plautien devait être un *homo militaris*. — D'autre part, les deux charges (de Fulvius) ne peuvent, dans la carrière de Plautien, se placer sous Commode, si on veut suivre Hérodien, selon lequel Septime-Sévère a fait seul toute la fortune de son favori, ἐκ μικρᾶς καὶ εὐτελοῦς τύχης (III, 10, 6).

5. *I. R. T.*, 320 : dédicace à Auguste (3 av. J.-C.), au Théâtre ; 328 : dédicace à *Caius Caesar*, au Forum Vetus, par les *Fulvii Lepcitani*.

6. Cf., pour le sentiment qui l'inspire, la dédicace du Temple des « Dieux Augustes » : *Iddibal Magonis f. Tapapius Lepcitanus de sua pecunia fecit* (*I. R. T.*, 273) — en 43 ap. J.-C.

7. *I. R. T.*, 320, *Imp. Caesari, Divi f., Aug(usto)... Conservatori.*

8. *I. R. T.*, 596. Ce serait par une faveur toute particulière que la *gens* serait entrée dans la cité romaine à une date où l'aristocratie de la ville était encore presque entièrement pérégrine. — Le rapprochement indiqué reste, bien sûr, hypothétique.

9. Cf. à présent aussi les textes suivants : *I. R. T.*, 741, épitaphe de Septimia Cariota (le surnom « La datte » que porte cette Africaine se retrouve à Thala, *C. I. L.*, VIII, 11710 — origine vraisemblablement servile) ; 754, 21, urne de Septimia Marcilla.

10. J. Guey, *L'inscription du grand-père de Septime-Sévère à Leptis Magna*, dans *Mém. Soc. nat. des Ant. de France*, LXXXII, 1952, p. 161-226 — tableau, p. 168-169.

11. P. 19 ; les édd. ajoutent encore à juste titre *L. Flavius L. f. Septimius Aper c. v.* et sa fille *Flavia Neratia Septimia Octavilla* (*C. I. L.*, VI, 1415). La sœur de Septime-Sévère s'appelait aussi *Septimia Octavilla* (*I. R. T.*, 417).

dius Septimius Afer[1], contemporain d'Antonin le Pieux et connu par l'offrande d'une statue de Cupidon à la Vénus *Calchidica* (316)[2]. Ce texte, jusqu'à présent difficile à consulter, me paraît montrer justement, aussi, les rapports de parenté entre la famille du futur Empereur et les *Claudii* lepcitains[3], apparentés eux-mêmes aux puissants *Sestii*[4], comme les *Septimii* l'étaient, d'autre part, aux *Fulvii*[5], qui ont produit Plautien[6].

Voici, en revanche, à Lepcis même, un *Septimius* qui n'a rien à voir, je pense, avec la *gens* lepcitaine de Septime-Sévère ; et dont la parenté avec l'Empereur doit être purement « administrative » : c'est le *Septimius Heraclitus* que la ville de Tyr a chargé de dresser au *Forum Vetus* une statue de Géta[7]. Voici cette dédicace des Tyriens :

I. R. T., 437 : *P(ublio) [Septimio] G[etae] | nobilissimo Ca[e-s(ari)] | Septimia Tyros | Colonia, metropolis* | 5 | *Phoenices et aliarum | civitatium*

et, sur le côté gauche : *curante Septimio | Heraclito.*

entre 198 et 209 ap. J.-C.[8].

Dans un joli article, qu'il eût été bien profitable de résumer, M. U. Ciotti, l'éditeur de ce texte, a montré l'intérêt de cette ins-

1. Dans [*A*]*fer*, la lettre F est douteuse, nous dit-on ; ne serait-ce pas *Aper*? Cf. *P. Septimius Aper*, oncle de Septime-Sévère (mon tableau, D 2) et *L. Septimius Severus Afer* ou *Aper* (*ibid.*, F 5). — A propos de ce dernier, cousin de Caracalla, qu'il me soit permis d'ajouter un complément à mon étude, d'autant que justement ce détail manque aussi dans le tableau généalogique des *I. R. T.*, p. 19, où (*Septimius*) *Afer* ou *Aper* figure comme *fils* (?) de Géta, frère de l'empereur Septime : il s'agit à peu près certainement du consul (ordinaire) de 207 ap. J.-C. (*I. G.*, XII 7, 240, l. 35 ; cf. *Ibid.*, 377, l. 28), L. Septimius Aper, dont le prénom nous est connu par un papyrus de Michigan. [Voir à présent A. Degrassi, *I fasti consolari dell'Impero romano*, Rome, 1952, p. 58 et 226 ; et G. Barbieri, *L'albo senatorio da Settimio Severo a Carino, 193-285*, Rome, 1952, n° 466.]

2. *Sic;* l'inscription a été trouvée au *Chalcidicum*.

3. Par exemple, *I. R. T.*, 590, 680.

4. *I. R. T.*, 318, 347 : Ti. Claudius Sestius est le premier personnage de la ville sous Domitien, comme L. Septimius Sévérus, grand-père de l'Empereur, le fut sous Trajan.

5. Les *Fulvii* étaient eux-mêmes alliés aux *Marcii* lepcitains, *I. R. T.*, 705 (sur les *Marcii*, voir l'index, p. 243). Paccia *Marciana*, la première femme de Septime-Sévère, était-elle de Lepcis?

6. A propos de l'inscription de Septimia Polla, tante de Septime-Sévère (*I. R. T.*, 607), et de l'interprétation donnée dans *L'inscription du grand-père...*, p. 210, voir à présent, dans le même sens, *I. R. T.*, 270, 276, 277 : le dédicant identifie : *a)* sa femme, *b)* sa fille et *c)* sa petite-fille défuntes, respectivement à *a)* Cérès Lucifera ; *b)* à Fortuna et *c)* à Fortuna Crescens et Hora Bona (la petite-fille était-elle *nondum adulta*?) ; 525 ; 649 ; peut-être aussi 598, 602, 633 (bige), 637, 640, 642, 644, 647, 648, 650. L'usage de dresser en ville et *decreto decurionum* des statues à des personnalités défuntes est très fréquent à Lepcis ; il arrive que la famille, *honore contenta*, offre ces statues *sua pecunia*.

7. Il y avait sans doute trois bases au moins, celles de Septime, de Caracalla (disparues), et celle de Géta.

8. L. 1 et 2, les noms et titres de Géta, martelés en 212, sont restés en partie lisibles.

cription[1] : la dédicace a pour cause les grands bienfaits reçus par Tyr en récompense de sa conduite au cours de la guerre civile de 193-194[2] : *jus coloniae, jus Italicum* (vers 196), promotion de la μητρόπολις Φοινίκης au rang de capitale de la nouvelle province de *Syria Phoenice*, créée en 194 par démembrement de l'ancienne *provincia Syria*[3]. Il est possible, comme le propose l'éditeur italien, que l'expression : *et aliarum civitatium* — pourtant protocolaire — fasse allusion aux liens d'une antique parenté : le port africain de LPQY[4], devenu colonie romaine sous Trajan, était de fondation tyrienne. Mais c'est certainement une dette toute récente que la *metropolis*, devenue « septimienne », acquitte envers l'Empereur lepcitain.

Depuis l'octroi du *jus coloniae* à la ville de Tyr, les *Septimii* devaient abonder parmi les Tyriens (beaucoup plus qu'à Lepcis même, parmi les compatriotes de Septime-Sévère) : tous les habitants de la grande ville phénicienne qui n'avaient pas encore la cité romaine ont certainement reçu alors le gentilice du prince régnant. Je tiendrais donc volontiers l'auteur de la dédicace pour un de ces nouveaux *cives Romani* — de 196[5] ! Sa présence à Lepcis ne saurait surprendre, si cet Oriental au nom grec (latinisé comme *cognomen*) était venu en Afrique pour affaires. Comme dans d'autres grands ports de la Méditerranée, la métropole phénicienne, grosse place de commerce même sous l'Empire, devait avoir à Lepcis une *statio* de κατοικοῦντες[6]. Il serait naturel que les Tyriens se fussent adressés à un de leurs compatriotes résidant en

1. U. Ciotti, *Iscrizioni di Leptis Magna*, dans *Boll. dell'Istituto naz. di Archeologia e Storia dell'Arte*, IX, 1948, p. 114-118 et fig. 1. On peut voir, en comparant les fig. 1 et 2, combien la « capitale irrégulière » de l'inscription d'Héraclitus ressemble peu à la « capitale rustique » généralement en usage à Lepcis sous les Sévères, et à quelle erreur de date on s'exposerait en se fondant sur la seule paléographie.

2. *Digeste*, L, 15, 1 (Ulpien *de Tyr*) ; cf. Hérod., III, 3, 5.

3. La ville se donnait le titre de μητρόπολις Φοινίκης bien avant qu'il y eût une *provincia Syria Phoenice* distincte administrativement : en 93-94, monnaies de Tyr, G. F. Hill, *Greek coins, Phoenicia*, dans *Brit. Mus. Cat.*, p. cxxv et p. 259 ; en 174, inscription de Pouzzoles, *G. I. Gr.*, 5853 ; *O. G. I. S.*, 595 ; *I. G. R. R.*, I, 421 (le titre avait été peut-être reconnu à la ville par Hadrien, Suid., *s. v.* Παῦλος, Τύριος, p. 69, Adler, IV). Dans l'expression *metropolis Phoenices et aliarum civitatium*, le mot *metropolis* a successivement deux sens différents : capitale (de la Phénicie) et métropole (des colonies tyriennes). L'expression complète est ἱερὰ καὶ ἄσυλος καὶ αὐτόνομος μητρόπολις Φοινείκης καὶ τῶν κατὰ Κοίλην Συρίαν καὶ ἄλλων πόλεων (inscription de Didymes, gravée sous Trajan : Fr. Cumont, dans *C. R. A. I.*, 1929, p. 89 ; *Ann. épigr.*, 1929, 98). Ce « raccourci » d'expression se trouve déjà dans l'inscription de Pouzzoles.

4. L'étymologie de ce nom reste obscure.

5. L'omission du *praenomen* n'a, à cette date, plus rien de surprenant.

6. Sur la *statio* des Tyriens à Pouzzoles, voir Ch. Dubois, *Pouzzoles antique* (dans *Bibl. des Éc. franç. d'Athènes et de Rome*), 1907, p. 83-97.

Tripolitaine, *Septimius Heraclitus, Tyro, domo Lepci Magnae*[1]. Malgré les apparences, ce *Septimius* de Lepcis n'est sans doute pas un *Septimius* lepcitain[2].

D'autre part, on arrive mal à comprendre pourquoi le regretté A. Stein en fait un légat de la province de Syrie-Phénicie (capitale Tyr)[3]. C'est un des cas où l'*argumentum ex silentio* a quelque poids. On hésitera davantage encore, malgré l'autorité de ce grand savant, à le tenir pour un frère aîné (sénateur)[4] d'*Aurelius Septimius Heraclitus*, préfet d'Égypte en 215[5], qu'il n'y a aucune raison décisive de rapprocher non plus de *M. Aurelius Hera[clitus?]*, procurateur-gouverneur de Maurétanie Césarienne à une date incertaine[6], vraisemblablement sous Septime-Sévère et Caracalla. Quant à l'*Heraclitus* qui fut chargé par Septime-Sévère d'une mission de confiance auprès de Clodius Albinus en 193[7], on ne trouve rien dans les inscriptions qui confirme sérieusement son existence[8].

On se persuadera difficilement que le Septimius Heraclitus de l'inscription lepcitaine ait quelque rapport avec ces grands personnages.

1. La ville est *Septimia ;* Héraclitus et Géta sont tous deux *Septimii ;* les Tyriens relèvent peut-être à dessein cette homonymie ; cf. l'inscription tyrienne en l'honneur de *Septimius Odeynath* gravée par la Σεπτιμία κολ(ωνία) Τύρος, R. Mouterde et M. Chéhab, dans *C. R. A. I.*, 1947, p. 677-678 (*Ann. épigr.*, 1948, 120).

2. U. Ciotti rejette aussi (implicitement) l'idée de cette parenté.

3. A. Stein, *Die Präfekten von Aegypten in der röm. Kaiserzeit* (dans *Diss. Bernenses*, I, 1), Berne, 1950, p. 118 : [Septimius Heraclitus] « der demnach zwischen 198 u. 209 Legat der Provinz Syria Phoenice war ».

4. A. Stein, *Ibid.* : « wohl... wahrscheinlich dessen (älterer) Bruder. Es liegt hier der bekannte Fall vor, dass von zwei Brüdern, der eine Senator ist, der andere dem Ritterstand angehört ».

5. A. Stein, *loc. laud.* (« 16 III bis 30 IX »), qui cite : *B. G. U.*, II, 362, Σεπτιμίου Ἡρακλείτου ; *P. Oxy.*, XVIII, 2184, Αὐρήλιος Σεπ[τίμιος Ἡράκ]λειτος. Il ne doit même pas s'agir d'un parent de l'Empereur (cf. le nom de *D. Clodius* Septimius *Albinus Caesar*).

6. Sous le règne simultané de deux Empereurs. Ballu avait pensé à *Hera[clides]*, *B. A. C. T. H.*, 1927, p. 41 (*Ann. épigr.*, 1927, 41) ; Albertini a restitué plus probablement : *Hera[clitus]*, *B. A. C. T. H.*, 1930, p. 230 ; cf. H. G. Pflaum, *Les procurateurs équestres*, p. 114, n° 10. — *Aurelius* et *Heraclitus* sont des noms très fréquents ; le second gentilice, *Septimius*, du préfet d'Égypte servait peut-être justement à le distinguer d'autres *Aurelii.*

7. *Vita Severi*, VI, 10 (cf. *Vita Pesc. Nigri*, V, 2) : on a émis l'hypothèse qu'Héraclitus avait été envoyé par Septime-Sévère en Bretagne (*ad optinendas Britannias*) en qualité de procurateur financier de la province (du reste encore indivise), chargé d'espionner Albinus ; la charge est ducénaire, de premier échelon (H. G. Pflaum, *op. laud.*, p. 253) ; le *praeses* de Maurétanie Césarienne occupe au contraire, dans la catégorie ducénaire, « le poste le plus en vue de l'échelon procuratèle-gouvernement ».

8. D'autre part, l'*Heraclitus* qui était en 201 procurateur du *publicum portorii Illyrici* (*C. I. L.*, III, 781) est *centenaire* (H. G. Pflaum, *op. laud.*, p. 76, n. 1) : il ne peut donc avoir été *ducénaire* dès 193, ni sans doute préfet d'Égypte en 215 : l'avancement serait trop rapide.

3° *Encore le* municipium *lepcitain.*

On sait que Lepcis, *civitas* pérégrine libre jusque vers Néron[1], a été colonie romaine à partir de Trajan. Mais la plus grande incertitude règne — disons-le nettement — sur la condition de la ville pendant la période intermédiaire[2]. Commune double : *civitas* suffétale et municipe? Nous ne le croyons pas[3].

La question se complique du fait qu'une inscription lepcitaine *gravée sous Commode* (286) fait encore mention du *municipium* en pleine époque « coloniale » : Hercule y est appelé *Genius municipii* (et non *Genius coloniae*)[4] en 180-184, quelque soixante-dix ans après la constitution de la ville en *Colonia Ulpia Trajana Fidelis Lepcis Magna* (353). Ce texte suffit-il à prouver à lui seul la dualité « communale » de Lepcis (colonie *et* municipe) au IIe siècle? et, en ce cas, apporterait-il le moindre appui à l'hypothèse, sans doute entièrement indépendante, d'une dualité « communale » de Lepcis (municipe ET *civitas* suffétale) sous les Flaviens[5]? Il a paru préférable de supposer que le mot *municipium* n'était sous Commode qu'une impropriété de terme pour *colonia*[6] : tout paraît montrer, par ailleurs, non moins que l'unité de Lepcis *civitas* pérégrine avant Néron (ou Claude), l'unité de Lepcis « colonie » aux IIe, IIIe et IVe siècles. Toutefois, un autre exemple lepcitain nous manquait encore, de *municipium* pris au sens de *colonia*.

Grâce à la publication des *I. R. T.*, un nouveau document entre à présent en ligne de compte, qui, bien considéré, confirme plutôt

1. M. Grant, *From* Imperium *to* Auctoritas, Cambridge, 1946, p. 340-341 ; Nevio Degrassi, dans *Epigraphica*, VII, 1945, p. 3-21 ; J. Guey, *L'inscription du grand-père...*, p. 186-199.

2. M. S. Aurigemma d'une part ; M. P. Romanelli, de l'autre, ont annoncé qu'ils reviendraient sur la question.

3. *L'inscription...*, p. 193-194 et 199 ; cette « commune double » serait d'ailleurs d'un type tout à fait aberrant en Afrique.

4. Hercule *Genius coloniae*, *I. R. T.*, 287, 288.

5. Si nous appelons *municipe (A)* celui qui est attesté sous les Flaviens, et *municipe (B)* celui dont le nom se lit sur l'inscription de 180-184 ap. J.-C. ; si nous supposons, d'autre part, que la « commune » (*civitas?*) suffétale *(C)* a subsisté à l'époque flavienne comme un des deux éléments d'une « cité double », dirons-nous que le *municipe (B)* sort de la *commune suffétale (C)*, tandis que la *colonie* de Trajan sortirait du *municipe (A)*? Car l'autre hypothèse paraîtrait absurde : que la *commune suffétale (C)* fût devenue colonie sous Trajan, alors que le *municipe (A)* se serait perpétué dans le *municipe (B)*. — Mais, dans le premier cas, comment est-ce un ancien *suffète* (de la *commune C*) qui préside à la transformation de la ville en colonie, sous Trajan, comme l'a fait le grand-père de Septime-Sévère (*I. R. T.*, 412, 413, 607) ; et, dans le second cas, comment ce *municipe (A-B)* a-t-il si longtemps marqué le pas, alors que, d'un coup, la *commune suffétale (C)* s'élevait à la condition de colonie? C'est ce qui m'a amené à supposer que sous les Flaviens le *municipe (A)* ne faisait peut-être qu'un avec la *commune suffétale (C)*. Il va sans dire que c'est là une simple hypothèse, et dont l'étrangeté déconcerte assez — un pis aller !

6. *L'inscription du grand-père...*, p. 191-192.

la thèse unitaire. C'est une dédicace des Lepcitains à un certain L. Volusius Bassus Cerealis, *legatus* de la ville (544). L'inscription se termine par ces mots :

Lepcimagnenses ex de|creto Ordinis mu|nicipi, patrono perpetuo[1]. L'écriture est de la fin du IIIe siècle — ou du siècle suivant, *late III-IV cent. lettering.*

Rien, absolument, ne nous autorise à supposer pour cette période tardive un municipe lepcitain différent de la colonie lepcitaine. Dans les textes du Bas-Empire, par exemple, qui sont fort nombreux, les *Lepcimagnenses* ou *Lepcitani* forment une seule « commune » avec un seul *Ordo* et un seul *populus.* Quand cette commune est désignée, elle s'appelle en général *civitas*[2], mot évidemment dépourvu ici de son sens juridique précis. On trouve, une fois au moins (vers 317 ap. J.-C.), le terme de *colonia* (467)[3], qui paraît avoir perdu dès lors tout prestige[4]. Vers la même époque, peut-être un peu avant, le terme de *municipium* se prend aussi comme un simple synonyme de « colonie » ou de « cité », pour désigner Lepcis[5]. L'usage qui, à partir du second siècle, admet qu'on dise *municipes* pour *coloni*[6] a fini par tolérer le mot *municipium* au sens de *colonia*, même dans la langue épigraphique : le prétendu municipe lepcitain du second siècle n'a sans doute pas plus de consistance que celui du IVe siècle (ou du IIIe siècle finissant).

Il n'existe en réalité, à Lepcis, de municipe bien attesté — sans doute un municipe latin[7] — que pendant la période flavienne, ou,

1. Il n'y a pas à douter que *municipi* ne soit le génitif de *municipium* (et non le datif de *municeps*) ; pour la construction, voir *I. R. T.*, 480, 529, 565, 566, 588 ; les Lepcitains, pour désigner un compatriote, auraient dit *civi* (cf. *I. R. T.*, 561, 597).

2. *I. R. T.*, 480, 529, 565, 566, 588.

3. Ligne 12 ; cf. *I. R. T.*, 598 (du IIe ou du IIIe siècle).

4. La comparaison de *I. R. T.*, 467 et 574, contemporaines, montre que cette mention est presque explétive.

5. L'unité du cadre municipal lepcitain résulte tout particulièrement de la comparaison des deux dédicaces relatives à notre personnage, *I. R. T.*, 543 et 544 (celle-ci antérieure?) : *legatus* (*civitatis*) ; *curator reipublicae* ; *Lepcimagnenses ex decreto Ordinis municipi* (dans un des textes) ; cf. *Lepcitani publice* (dans l'autre).

6. Sur cette impropriété, voir, en dernier lieu, A. Degrassi, dans *Atti del. Accad. naz. dei Lincei* (scienze morali), ser. VIII, vol. II, 1950, p. 301, n. 6.

7. *L'inscription du grand-père...*, p. 199 (contre M. Nevio Degrassi) ; *sic et, nunc, I. R. T.*, p. 80, n. 1. La masse de la population était donc de condition latine, ce que l'onomastique ne nous permet pas de bien discerner, puisque le nom des *Latini* est constitué selon le système romain (la tribu seule manque). Il n'est pas nécessaire de supposer beaucoup de pérégrins, du moins en ville : j'ai sans doute exagéré l'importance de cet élément, *L'inscription du grand-père...*, p. 201. On trouve, toutefois, à Lepcis des *Ulpii* d'origine indigène (*Balsilus*, *I. R. T.*, 753 ; *Boccius*, 631) qui doivent porter ce gentilice depuis la constitution de la colonie ; ce sont, semble-t-il, de « petites gens » : l'un d'entre eux est maçon, s'il faut entendre ainsi *structor* (281). — M. Attilio Degrassi veut bien m'écrire qu'il reviendra bientôt sur l'expression *cum primum civitas Romana adacta est* (*I. R. T.*, 412) ; il ne retient pas l'hy-

plus largement, la seconde moitié du Ier siècle et, peut-être aussi, le début du second (si la *colonia Ulpia* est des environs de l'année 110 ap. J.-C.). Ce municipe est alors, selon toute apparence, la commune principale, sinon même unique, de l'agglomération. On s'attendrait donc à ce que les magistrats suprêmes de ce *municipium*, selon toute vraisemblance des *duumviri* (plutôt que des *quattuorviri*) [1] *jure dicundo*, fussent les premiers personnages de la ville ; or, leur existence même reste hypothétique. Et ce sont, tout au contraire, pendant toute cette période, des suffètes qui nous apparaissent dans les documents comme les plus « élevés » des Lepcitains [2] — alors qu'ils auraient dû disparaître, sous Claude ou Néron, avec la *civitas* pérégrine ; ou du moins n'être plus, à partir de la création du municipe, que les magistrats sans grand prestige d'une communauté désormais hiérarchiquement inférieure. J'ai attiré l'attention sur cette anomalie, et j'ai même risqué, à ce propos, vaille que vaille, une « hypothèse de travail » [3]. La publication des *I. R. T.* ne paraît pas avoir rien changé aux données du problème.

Le seul texte nouveau qu'on pourrait de prime abord rapporter à la question (305) donne à un certain *C. Sossius* [...]*nus*, auteur d'une dédicace à Neptune, le titre malheureusement mutilé de *IIIIv*[*ir...*] | *pot*(*estate*). L'étendue de la lacune (fig. 1) [4] est d'environ cinq lettres [5]. Les éditeurs nous laissent le choix entre deux restitutions, dont la première serait à vrai dire un peu insolite : « presumably » *IIIIvir* « *quinq*(*uennalicia*) *pot*(*estate*) or *aed*(*ilicia*) *pot*(*estate*) ». De fait, cette dernière restitution est, selon toute vraisemblance, la bonne — et elle doit exclure l'autre.

pothèse de travail présentée dans *L'inscription du grand-père*, p. 199-201 ; mais il pense, comme il a été dit *Ibid.*, que *adacta* ne peut vouloir dire simplement : *data, concessa, collata.*

1. A. Degrassi, *Quattuorviri in colonie romane e in municipi retti da duoviri*, dans *Atti del. Accad. naz. dei Lincei* (scienze morali), ser. VIII, vol. II, 1950 (mémoire désormais fondamental), p. 284-285, notamment ; cf. aussi, du même auteur, *L'amministrazione delle città*, extrait de *Guida allo studio della civiltà romana antica*, I, 1952, p. 16-17.

2. *L'inscription du grand-père...*, p. 194-198 ; *sic et, nunc, I. R. T.*, p. 80. Ajouter un nouveau suffète (de l'époque de Domitien), connu maintenant par *I. R. T.*, 349 a.

3. *L'inscription du grand-père...*, p. 194. On sait que certains municipes italiens ont à leur tête un *dictator* (par exemple Caere, *C. I. L.*, XI, 3614, de 113 ap. J.-C. ; Nomentum, XIV, 3955).

4. Calque fait sur la photo que M. G. Caputo a bien voulu me communiquer (*C. L. M.*, 200), ainsi que le cliché *Soprintendenza C. L. M.*, 644 = *infra*, pl. VII.

5. L'inscription se lit sur la face antérieure d'une base, de section sans doute approximativement carrée, qui avait et a encore 68 centimètres d'épaisseur (la largeur est aujourd'hui incomplète). Le texte a été gravé avec soin, « à lignes perdues », comme disent les typographes, de part et d'autre d'un axe vertical. L. 1 et 2, la restitution s'impose et donne l'étendue de la lacune, et par suite aussi la longueur approximative de la l. 4 à restituer.

L'inscription de C. Sossius est, en effet, bilingue, latine et punique : « one line (l. 6) in lightly inscribed Neo-Punic (not yet deciphered) follows the Latin text (l. 1-5) ».

Mais nous avons déjà regretté que les éditeurs des *I. R. T.*

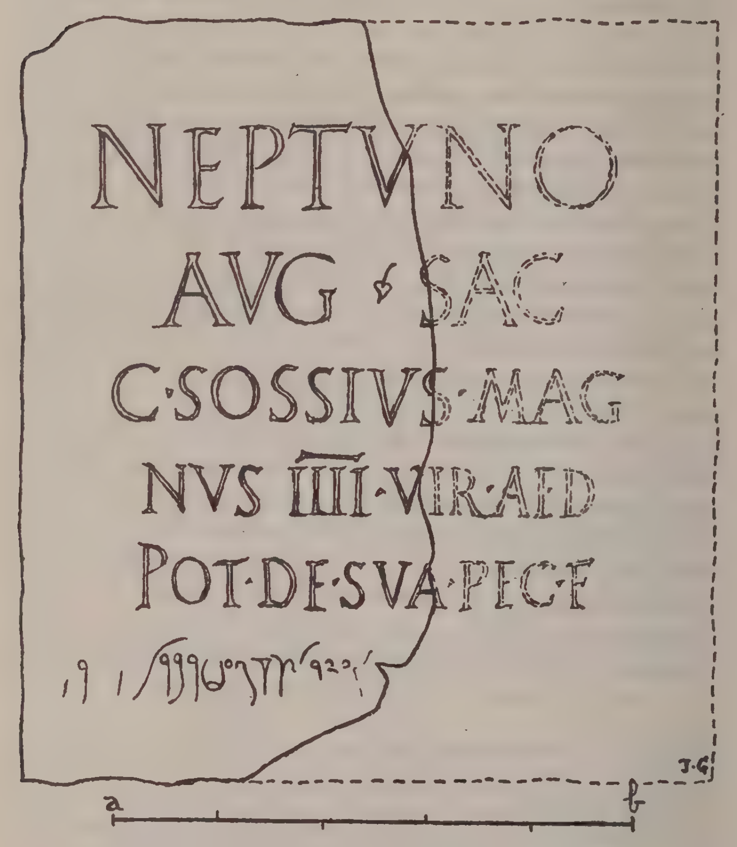


Fig. 1. — Dédicace a Neptune, *I. R. T.*, 305
(a-b = 0m50)

n'aient pas fait place, dans leur recueil, aux inscriptions sémitiques. — Grâce à la libéralité de la *Soprintendenza* en la personne de M. G. Caputo, et avec l'autorisation de M. Levi Della Vida, dont on trouvera ici même (*infra*) un précieux commentaire, notre spécialiste français, M. J.-G. Février, nous offre ci-après la primeur de cet inédit (pl. VII).

Qu'il nous suffise de relever dès maintenant les mots ʿYDLS QWʿṬRBR, par lesquels commence, à droite, la seconde moitié, seule conservée, de la ligne néopunique. Il s'agit de toute évidence de la transcription des mots latins *aedilis quattuorvir*[1]. Or, c'est justement un magistrat à pouvoirs spéciaux que nous avons trouvé ligne 4 ; un *IIIIvir* dont le titre complet doit se rétablir, selon l'expression courante qui, suffisant à remplir la lacune, exclut de la restitution la mention de toute autre magistrature, *IIIIv*[*ir aed*(*i-licia*) ¦ *pot*(*estate*) = *quattuorvir aedilis* (= ʿYDLS QWʿṬRBR[2]) = *aedilis*, tout simplement[3].

Comme, d'autre part, la fin du texte néopunique nous autorise à reconnaître, ligne 6, une traduction du texte principal en latin, l'expression punique ʿYDLS permet de restituer, presque à coup sûr, à la ligne 4, *aed*(*ilicia*).

On sait que les deux édiles faisaient partie, dans certains municipes ou même certaines colonies, d'un collège quattuorviral dans lequel ils se subordonnaient aux deux magistrats *jure dicundo*[4] — d'où le nom de quattuorvirs que les édiles peuvent porter. Parmi les *IIIIviri* lepcitains, C. Sossius occupait une place inférieure, au moment où, simple édile, il a fait dresser *au Marché* la base qui porte sa dédicace. Ce texte laisse donc entière la question des *IIviri jure dicundo* du municipe de Lepcis, antérieur à la *Colonia Ulpia*. Il est même possible que notre inscription ne concerne pas du tout cette époque.

Car elle est difficile à dater[5] entre le règne de Claude et celui d'Hadrien. Nous ne savons pas si C. Sossius a été édile dans le

1. Le rédacteur n'a pas traduit le mot latin, ce qu'il eût pu faire en empruntant, par exemple, le titre des MḤZM de Lepcis (attestés pour l'époque où la ville était *civitas* pérégrine). *Ae* est rendu par ʿY, transcription conforme aux habitudes lepcitaines ; cf., par exemple, QʿYSR = *Caesar ;* LʿYLYʿN' = *Laelianus*. Les autres voyelles ne sont pas transcrites, sauf le *a* de *quattuor*, rendu par ʿ ; un vers d'Ennius, un autre de Plaute, souvent cités, prouvent que, dans *quattuor*, la synérèse de *u* et *o* était possible, et sans doute usuelle.

2. Noter, toutefois, l'interversion des deux termes. Il s'agit bien en fait d'un édile (faisant partie des *quattuorviri*). M. G. Levi Della Vida, *infra*, p. 360, propose, sous toutes réserves, de mettre LMB[Š]KḤ·(?) (l. 6) en rapport avec le latin *potestate* (l. 5).

3. On trouve même parfois *quattuorvir*, tout court, pour qualifier l'édile ; exemples dans A. Degrassi, *Quattuorviri...*, p. 339, n. 3.

4. Les municipes institués sous l'Empire ont normalement à leur tête des *IIviri* (pas des *IIIIviri*).

5. La mention du *IIIIvir*-édile (du municipe ou de la colonie) nous reporte au plus tôt au milieu du Ier siècle ap. J.-C. La dernière ligne en écriture néopunique nous interdit, d'autre part, de descendre, semble-t-il, après Hadrien (voir *infra*, p. 356, n. 4). La partie latine est en *lapidary capitals*, qui peuvent être du début du second siècle ; cf. *I. R. T.*, pl. VII, 3 (355). L'écriture de la ligne néopunique peut être de la période flavienne ; voir J.-G. Février, *infra*, p. 358. Sur l'emploi du calcaire à Lepcis, voir *I. R. T.*, p. 82-83.

municipe[1] ou dans la colonie[2] — avant ou après 110 (?). Les deux hypothèses paraissent permises. Il est significatif, toutefois, que M. A. Degrassi retienne la seconde[3]. Notre inscription pourrait ainsi prendre place parmi les plus récents textes néopuniques trouvés en Afrique[4].

Nous ne voudrions pas la quitter sans rappeler une hypothèse sur le dieu, très probablement sémitique, qui correspondait, ligne 6, au *Neptunus* de la ligne 1. Le nom de cette divinité a malheureusement été détruit, et cette lacune nous prive peut-être[5] du document décisif qui eût permis, comme la bilingue de *Liber Pater-Shadrapa*[6], l'identification certaine d'un autre dieu lepcitain.

Un « Neptune », punique au moins dans les ports, est bien attesté en Afrique du Nord. C'est peut-être le Poseidôn du *Serment d'Hannibal*[7], le dieu phénicien *Yam* (= la Mer), selon M. R. Dussaud[8]. Pour Lepcis, il y a lieu, sans doute, d'envisager encore un autre rapprochement. M. G. Levi Della Vida a récemment attiré l'attention[9] sur la très curieuse similitude de nom qu'il y a entre une divinité lepcitaine, « El qui possède (ou qui fonde) la Terre »,

1. On trouve, par exemple, des *IIIviri*-édiles dans les municipes de *Gades*, *Bellunum*, *Veleia;* cf. à *Fagifulae*, *Industria*, *Perusia*, *Terventum;* et, parmi les municipes *latins*, *Aeso*, *Ilipula*, *Sabora* (voir l'index à la fin de A. Degrassi, *Quattuorviri...*, *art. laud.*).

2. Voir la série constituée par A. Degrassi, *art. laud.*, p. 339, n. 2.

3. *Art. laud.*, p. 323, n. 2, « iscrizione inedita » : c'est la nôtre.

4. L'inscription néopunique datée la plus récente est, à Lepcis, de 92 ap. J.-C. ; c'est le texte bilingue du cippe octogonal du Théâtre (fouilles G. Caputo) ; texte latin : *I. R. T.*, 318 ; cf. 347 ; texte néopunique (Tripol. 32), G. Levi Della Vida, dans *Rend. del. Accad. naz. dei Lincei* (scienze morali), ser. VIII, vol. IV, 1949, p. 404-406. Sur la disparition, très tôt, du punique, *comme langue littéraire au moins* (ce que tout le monde accordera à l'auteur), voir Chr. Courtois, dans son brillant article paru dans la *Revue africaine*, XCIV, 1950, p. 269-270 ; selon Chr. Courtois, qui va plus loin, la *lingua Punica*, dont parle saint Augustin, serait le libyque ; je conserve néanmoins des doutes ; voici deux objections dont il ne convient certes pas d'exagérer la valeur : la *lingua Punica*, si mal connue, des textes augustiniens comportait des mots d'origine *sémitique;* s'agit-il bien d'emprunts? Hippone est de fondation phénicienne, et l'arrière-pays du port a pu être soumis, par suite, à une forte influence sémitique.

5. On peut se consoler en pensant que le nom de *Neptunus* était peut-être, comme le titre *quattuorvir*, simplement transcrit en écriture néopunique.

6. G. Levi Della Vida, dans *Bull. American Schools of Oriental research*, LXXXVII, 1942, p. 29-31, que je n'ai pu consulter ; *I. R. T.*, 294.

7. Polybe, VII, 9, 2-3 ; St. Gsell, *Hist. anc. Afr. du Nord*, IV, p. 222-223 et 337.

8. R. Dussaud, *Astarté, Pontos et Ba'al*, dans *C. R. A. I.*, 1947, p. 218. Le même auteur relève le caractère marin du Melqart de Tyr, *art. laud.*, p. 215, et dans *Syria*, XXV, 1946-1948, p. 205-230.

9. *El 'Elyon in* Genesis *XIV, 18-20*, dans *Jour. of Bibl. Literature*, LXIII, 1944, p. 1-9, particulièrement p. 8 ; cf. J. Starcky, dans *Semitica*, III, p. 51-52, que je n'ai pu consulter.

'L QN 'RṢ[1], et une divinité palmyrénienne, 'L QWN Rʿ[2]. C'est, sans nul doute, le même dieu. Or, le texte qui nous le fait connaître à Palmyre nous en donne en même temps l'*interpretatio Graeca*, selon les Palmyréniens : Ποσειδῶνι θεῷ[3]. *Neptunus*, à Lepcis, n'en pourrait-il pas être justement l'*interpretatio Romana*[4]? Il s'agit, selon toute apparence, d'une divinité des abîmes du Sol, de caractère cosmique[5], en étroit rapport avec les Eaux souterraines qui produisent la Mer elle-même[6].

Mais laissons plutôt la parole aux spécialistes de l'épigraphie

1. Le sens ancien du terme QN est « possesseur » (de la Terre) ; mais le sens de Créateur, plus tardif, n'est nullement exclu dans un texte postérieur à l'ère chrétienne ; cf. la Néopunique 130, où M. J.-G. Février a décelé une influence juive ou chrétienne, *Rev. d'hist. Rel.*, 1952, p. 22.

2. Tripol. 13 ; G. Levi Della Vida, dans *Libya*, III, 1927, p. 105-107 ; et à présent surtout, dans *Jour. of Bibl. Literature*, LXIII, 1944, p. 4-6, pour l'inscription de Lepcis. — J. Cantineau, *Tadmorea*, dans *Syria*, XIX, 1938, p. 78-79, nº 31, pour l'inscription de Palmyre ; en palmyrénien, le *daleth* et le *resh* s'écrivent de la même façon ; d'autre part, 'Rʿ (en araméen) = 'RS (en hébreu-phénicien), m'apprend M. Février ; « la disparition de l'*aleph* ne fait pas de difficulté » ; notre auteur ajoute : « on trouve enfin 'LQNRʿ sur diverses tessères palmyréniennes (voir Starcky). »

3. Cf., à Gérasa, l'*interpretatio* de El comme Zeus-Poseidôn ἐνοσίχθων, G. Levi Della Vida, *El ʿElyon...* (*art. laud.*), p. 7-8. A propos du dieu lepcitain El Seigneur de la Terre, Fr. Cumont pensait à Poseidôn Γαιήοχος (ἀμφίβαιος = ἀμφίγαιος à Cyrène, *apud* G. Levi Della Vida, 1927). Mais, pour que le rapprochement fût probable, il faudrait supposer que le mot : 'RṢ = la Terre (terme qui s'oppose à « Cieux », dans *Genèse*, I, 1, Elohiste) s'est restreint au sens où « terre » s'oppose à « mer » (cf. *Genèse*, I, 10). Avec un sens plus restreint encore, 'RṢ peut signifier : territoire national (*sic* G. Levi Della Vida, dans son article de 1927) ; cf. la légende des monnaies carthaginoises B'RST, « dans les territoires nationaux », qui s'oppose à la légende ʿM MHNT, « troupes de l'armée ». Le mot γαιήοχος peut aussi avoir, du moins chez les poètes, ce sens limité de *deus loci* (par exemple Zeus, dans Esch., *Suppl.*, 816 ; Artémis, dans Sophocle, *Oed. rex*, 160).

4. *Neptunus* à Lepcis, *I. R. T.*, 305-307 [mention d'un temple (?), 306]. Une curie de Sabratha a Neptune pour patron. — Pour *El Seigneur de la Terre*, M. G. Levi Della Vida ne choisit pas entre deux *interpretationes* possibles à Lepcis (art. de 1944, p. 8, n. 36) : Hercule, ou Neptune. Selon M. R. Dussaud, *art. cit.*, *supra*, p. 356, n. 8, l'Héraklès carthaginois du *Serment d'Hannibal* est Melqart tyrien — et ce Melqart, à son tour, « la résultante d'une fusion du dieu Yam avec le dieu Baʿal (Hadad) », *C. R. A. I.*, 1947, p. 215. M. G. Levi Della Vida reconnaîtrait, *provisionaly*, le dieu El dans ce Melqart tyrien (art. de 1944, p. 7).

5. En ce sens, à présent, « El qui possède (ou qui fonde) la Terre », 'LQN'RS, dans l'inscription B (III, l. 18) de Karatepe (du VIIIᵉ siècle av. J.-C.) ; voir, par exemple, A. Dupont-Sommer, dans *C. R. A. I.*, 1948, p. 538 (traduction française) ; G. Levi Della Vida, dans *Atti del. Accad. naz. dei Lincei* (scienze morali), ser. VIII, vol. IV, 1949, p. 276-277 (texte et traduction italienne) ; p. 288-289 (commentaire) : il s'agit d'une triade composée de Baʿal Shamem, d'El Seigneur de la Terre et de Shamas d'éternité, ṢMS ʿLM (*Sol Aeternus*). El est le grand dieu d'Ougarit (Ras Shamra) et — au-dessous de Hadad — de Zendjirli. Je dois à M. Février tous ces rapprochements. Il pense, d'autre part, que, dans Tripol. 13, *El* est le nom propre d'un dieu (et non la désignation générale de Dieu), parce qu'à cette époque on attendrait plutôt, au lieu de *El* = Dieu, le *pluralis majestatis* (cf. en hébreu : Elohim) ; parce qu'en punique le titre 'DN, *adôn* (= Seigneur) est généralement suivi du nom d'un dieu personnel ; enfin, à cause du rapprochement avec le texte de Karatepe.

6. G. Levi Della Vida (art. de 1944, p. 3-4 et 6). Même à Lepcis, port de mer, ce *Neptunus* ne serait donc pas nécessairement (ni uniquement) un dieu des eaux *marines*. La relation entre El et la Terre se trouve aussi bien dans les textes de Ras-Shamra que dans Sanchoniathon.

sémitique, qui ont bien voulu mettre leur science à notre disposition, et remercions de leur obligeance MM. J.-G. Février et G. Levi Della Vida.

J. GUEY.

Noël 1952-31 janvier 1953.

LA LIGNE NÉOPUNIQUE DE L'INSCRIPTION BILINGUE : *I. R. T.*, 305

Le petit texte néopunique que M. Julien Guey a bien voulu me communiquer (*contra*, pl. VII)[1] est incomplet à droite, c'est-à-dire au début. D'après la disposition du texte latin, et surtout d'après le fait que la partie néopunique paraît copier servilement le prototype latin, on peut conjecturer qu'il en manque environ la moitié.

La graphie est soignée. En particulier, les lettres *bét*, *dalét* et *résh* sont nettement distinguées ; mais on sait que cela ne prouve rien pour la date. Le *laméd*, le *waw* et le *samék* sont peut-être un peu plus évolués que dans les autres inscriptions néopuniques. D'après la graphie, je pencherais pour la seconde moitié du Ier siècle de notre ère ; mais ce n'est qu'une impression.

Je propose pour ce texte la lecture suivante (la coupe des mots n'est pas indiquée dans l'original) :

...] ʿYDLS QWʿṬRBŔ LMB[Š]PḤ (?) BTM

(Le P du troisième mot et le M du quatrième sont de lecture douteuse.)

Je traduis : « ...] *édile quattuorvir, par générosité* (?), *à ses frais* ».

Pour le mot ʿYDLS, aucun doute n'est possible. Le groupe ʿY rend AE, de même que pour le mot QʿYSR = *Caesar*. Mais il semble bien qu'antérieurement les édiles étaient appelés MḤZM (au pluriel) à Leptis Magna, du mot MḤZ, « marché » ou « forum » (G. Levi Della Vida, dans *Rend. Accad... dei Lincei*, ser. VIII, 4, 1949, p. 402, n. 1). D'une façon générale, les habitants de Leptis ont commencé par traduire en punique les noms des magistratures latines ; c'est ainsi que dans une titulature néopunique d'Auguste (*Tri.* 27 = *Africa Italiana*, VI, 1935, p. 1-15 et 107-109) les termes de *consul*, *imperator*, *tribunicia potestas* sont traduits plus ou moins

1. *Supra*, p. 355.

gauchement. Il en est de même dans la *Trip.* 28 (sous Tibère, avant 31).

QWʿṬRBR est la transcription de *quattuorvir.* J'avais songé d'abord à séparer BR et à lire *quater;* mais, outre que la contre-partie latine s'y oppose, il est impossible d'obtenir de cette façon un sens satisfaisant. La graphie BR = *vir* n'est pas trop choquante, puisqu'en Afrique du Nord le V latin semble avoir été prononcé souvent B : *Flabius* pour *Flavius*, etc.

LMB[Š]PḤ est d'une lecture douteuse. La lettre que je restitue par un *shin* est illisible. Le *pé* qui lui fait suite pourrait être lu *bét* ou *kaph.* En tout cas, il est à peu près certain que nous avons au début la préposition composée LMB, très connue, qui a un sens voisin de la préposition latine *ex.* Le mot ŠPḤ, que je restitue partiellement, n'est attesté, avec cette signification, ni en hébreu ni en phénico-punique. Mais, en arabe, le verbe SPḤ (avec interversion des chuintantes selon la règle) est bien connu avec le sens de « répandre » et, à l'intensif (deuxième forme), « travailler sans profit ». En hébreu même, il subsiste quelques traces du sens de « répandre » dans des racines voisines (MŚPḤ dans *Es.*, 5, 7).

A la fin, je lis BTM (le M est douteux), qui correspond comme d'habitude au latin *de sua pecunia.* A parler strictement, BTM veut dire : « en intégralité »; mais, comme il est fréquemment lié à l'expression BTS'TM « à ses frais » (voir *Journal asiatique,* 1951, p. 5), il a fini par s'employer seul avec ce sens.

J.-G. FÉVRIER.

Dans la lecture et l'interprétation si ingénieuses et si brillantes de M. Février, un seul point paraît contestable : c'est l'avant-dernier mot, qu'il lit LMB[Š]PḤ et traduit : « par générosité ». Pour arriver à ce résultat, l'éminent épigraphiste a eu recours à l'arabe, où d'ailleurs le sens de « générosité » n'est point attesté pour la racine *sph*, et M. Février y parvient seulement par un détour dont on ne nie pas la possibilité, mais qui ne laisse pas d'être arbitraire. En maintenant la lecture conjecturale ŠPḤ, on pourrait penser à lui conserver le sens de « famille », « groupe tribal » que ce mot paraît avoir dans les deux passages où on le trouve (*Corpus Inscriptionum Semiticarum*, I, 165, l. 16 [Tarif de Marseille], et *Répertoire d'Épigraphie sémitique*, n°s 13 et 236 [inscription funéraire de Carthage]). On devrait comprendre alors : « avec la famille ».

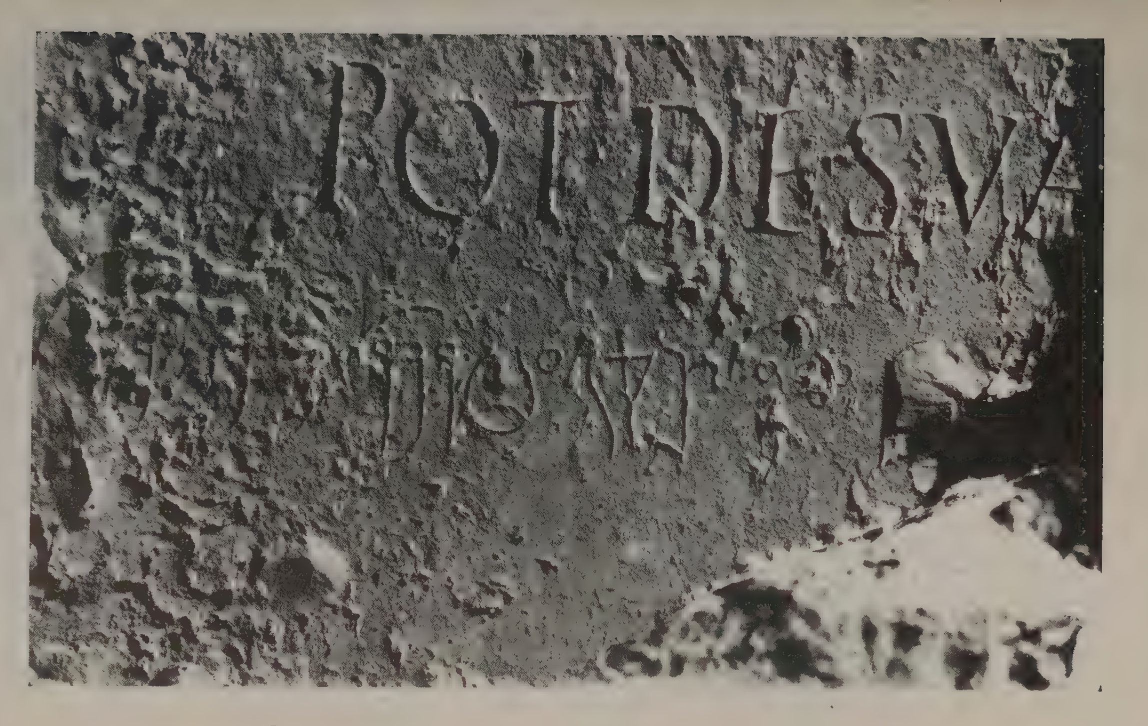
Avouons que cette traduction est peu satisfaisante. D'ailleurs, puisque, ainsi que M. Février l'a fait remarquer, la lettre *shîn* est illisible et que la lettre *pé*, qui est brisée dans sa partie supérieure, pourrait être aussi bien un *bêt* ou un *kaph*, les lectures théoriquement possibles sont très nombreuses. En écartant celles qui ne fournissent aucun sens, et en tenant compte du fait que la lettre disparue doit être une lettre « courte » (*d*, *z*, *m*, *ʿ*, *ś*), car s'il s'agissait d'une lettre « longue » sa queue aurait subsisté, la seule hypothèse admissible est de lire [z]bḥ, et de traduire : « avec un sacrifice » ou « selon (le rite d')un sacrifice » (le sens de la préposition composée *lmb-* est assez vague : les passages où on la trouve sont indiqués, *Rendiconti dell'Accademia dei Lincei, scienze morali*, VIII, 4, 1949, p. 401, n. 1 ; cf. aussi J. Friedrich, *Phönizisch-punische Grammatik*, p. 116-117, par. 253). Mais cela n'est guère probable.

On se rappellera que, dans les bilingues connues jusqu'ici (voir surtout *Trip.* 27, 30, 31, 32 = *I. R. T.*, 319, 321, 338, 318, et *I. R. T.*, 294), le texte néopunique est décalqué exactement sur le texte latin. Dès lors, on s'attend à trouver, dans l'avant-dernier mot de notre inscription, l'équivalent de [....] *pot*(*estate*), la préposition *lmb-* faisant fonction d'ablatif. *En araméen*, le verbe *śkḥ* a le sens de : « pouvoir » (à vrai dire, seulement à la forme causative, et en hébreu ce même verbe, qui n'a pas été signalé jusqu'ici en phénicien, signifie : « oublier »). On pourrait donc supposer, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse provisoire, qu'une lecture lmb[š]kḥ fournirait l'équivalence attendue.

Mais l'introduction, sur des indices aussi maigres, d'un mot nouveau dans le vocabulaire phénicien serait contraire à toute bonne méthode philologique. N'oublions pas, d'ailleurs, que *potestate* est traduit d'une manière tout à fait différente dans la *Trip.* 27 = *I. R. T.*, 319[1].

G. LEVI DELLA VIDA.

1. [Le texte de cette *Note* a été rédigé en français par l'auteur (J. G.).]



INSCRIPTION NÉOPUNIQUE INÉDITE (cf. *supra*. Fig. 1)

(Cliché de la *Soprintendenza Monumenti e Scavi di Libia*, série CLM, n° 644, aimablement communiqué par M. G. Caputo)

LES SARCOPHAGES ROMAINS
DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS[1]

En 1805[2], dans la propriété de M. de Conilly sise à Saint-Médard d'Eyrans, arrondissement de Beautiran, département de la Gironde, on découvrait deux sarcophages romains ; leurs qualités leur valurent d'être remarqués en 1816 par le comte de Forbin, directeur général des Musées sous Louis XVIII : voici donc ce qui explique leur présence au Louvre au milieu des sarcophages de la Galerie Mollien. Dès 1806, un membre de l'Académie de Bordeaux, Lacour père, dont le fils était graveur, publia, en compagnie ce ce dernier, des reproductions assez fidèles de ces sarcophages, accompagnées d'un commentaire et de notes complémentaires. dues au baron Caila[3]. Malgré les améliorations de détail apportée spar Fröhner, dans sa *Notice de la sculpture antique*[4], C. Robert dans ses *Antiken Sarkophagreliefs*[5] et, enfin, Espérandieu dans ses *Bas-reliefs... de la Gaule romaine*[6], il n'apparaît pas inutile de présenter à nouveau l'ensemble des problèmes d'identification, de datation et de localisation que posent ces beaux monuments qui mesurent en moyenne 2 mètres de longueur, 1 mètre de hauteur, 0m60 de largeur.

1. L'essentiel de ce travail a été présenté tant au Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest qui s'est tenu à La Réole (17-18 mai 1952) qu'à celui de la Société des Études latines qui a eu lieu à Bordeaux les 1er et 2 juin 1952. Voir *R. É. L.*, XXX (1952), p. 78.

2. La date elle-même fait question. Alors que la plupart des auteurs (Jouannet, *Statistique*, I, 1837, p. 227) rapportent la date de 1805, Piganeau, *Essai de répertoire archéologique du département de la Gironde*, dans *Bull. de la Soc. Arch. de Bordeaux*, XXII (1897), p. 1-114, 129-154, p. 22 s. v. *Saint-Médard-d'Eyrans*, avance celle de 1804. En consultant *Pages d'histoire d'Aquitaine*, de J. Béraud-Sudreau, Bordeaux, 1951 [1948], p. 28-29, nous pouvons résoudre cette difficulté bien secondaire au demeurant. C'est le 5 janvier 1805 que les autorités « scientifiques » bordelaises firent le déplacement à Saint-Médard-d'Eyrans ; on peut supposer que la découverte des sarcophages remontait aux derniers jours de 1804.

3. *Tombeaux antiques trouvés à Saint-Médard-d'Eyrans, près de Bordeaux*, gravés et publiés par MM. Lacour, père et fils, Bordeaux, 1806, que Béraud-Sudreau se contente de démarquer. Les planches gravées à l'eau forte par Lacour fils (Pierre) dans cet ouvrage ont été imitées par le même auteur dans son *Atlas de l'Archéologie pyrénéenne*, Bordeaux, 1862, t. II, pl. 3-4, 5, 7-8 et 9 ; celles-ci portent les nos 1412, 1413, 1414, 1415 au Cabinet des Estampes du Musée Paul Dupuy à Toulouse (renseignement dont nous remercions M. Robert Mesuret).

4. Fröhner, *Notice de la sculpture antique*, p. 391.

5. C. Robert, *Die antiken Sarcophags-Reliefs*, III, 1, 1897, p. 86 sq., pl. XVIII, n° 72, sarcophage d'Endymion et Séléné. On attend pour un prochain volume les représentations du cycle dionysiaque.

6. E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, t. II, 1908, p. 1240-1241 (avec une bibliographie complète à cette date). Sa description s'inspire essentiellement de celle de Fröhner.

*
* *

I. Description des deux sarcophages

Très tôt on a identifié le thème général des scènes représentées sur la face principale des deux cuves. L'un est Endymion et Séléné plutôt qu'Endymion et Diane[1], l'autre Dionysos et Ariadne. Les autres personnages n'ont pas toujours été reconnus avec assez de certitude. Examinons donc tour à tour l'ensemble des représentations[2] de chacun des sarcophages.

Sur celui d'Endymion (pl. VIII), nous voyons le jeune pâtre à demi couché au milieu de son troupeau. Il a revêtu le costume de chasse et tient dans sa main gauche deux épieux ; ces *venabula* symbolisent, ainsi que le chien, l'activité chasseresse du jeune berger chaussé d'endromides caractéristiques[3]. Sa tête, non terminée, simplement épannelée, repose sur sa main droite ; auprès de lui s'avance *Hypnos*, le Sommeil, dont la main droite tendue vide dans l'esprit d'Endymion une corne pleine de songes ; la main droite tient l'habituel bouquet de pavots. Le dieu est nu, aux épaules on reconnaît les attaches d'une chlamyde. Deux paires d'ailes, une dans le dos, l'autre plus petite sur le front, rappellent qu'il parcourt rapidement la terre et la mer en assoupissant les êtres[4]. Deux amours nus, tenant dans leur main gauche une torche allumée, éclairent la scène ; l'un d'eux amène vers le berger Séléné descendant du bige, enrichi de rinceaux ciselés. La déesse attirée vers Endymion avance la jambe droite ; elle est vêtue d'une tunique talaire et d'un himation, chaussée de sandales ; son bras droit soutient une torche allumée, tandis que de la main gauche elle saisit un pan de voile qui, gonflé par le vent, rejoint le bras droit en dessinant un arc de cercle. Sa tête n'est pas achevée et on reconnaît seulement le contour de la chevelure.

Les chevaux attelés au char de la lune sont cabrés : un Amour ailé brandit une torche allumée de sa main droite ; il ne peut guère retenir ces fougueux coursiers dont le poitrail est orné de croissants de Lune, armoiries de celle qu'ils amènent[5]. Il faut qu'une déesse, vêtue comme

1. Lacour, *op. l.*, p. 14 sq.

2. Il nous semble inutile de rappeler à propos de chaque détail la place qu'il occupe à l'intérieur des notices écrites par les divers auteurs qui précèdent. Nous signalerons seulement les désaccords ou une interprétation nouvelle.

3. J. Aymard, *Essai sur les chasses romaines, des origines à la fin du siècle des Antonins* (*Cynegetica*) (*Bibl. École franç. de Rome et Athènes*, fasc. 171), Paris, 1951, p. 137, parle avec raison de ces attitudes de chasse héroïque et idyllique, sans gibier, où le héros attend la venue de l'amante. Pour le *venabulum*, *Ibid.*, p. 311-312.

4. P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951, s. v. *Hypnos*, p. 218-219. Pour les pavots, voir Ovid., *Metam.*, XI, v. 592 sq. : *fecunda papavera ;* sur les ailes, Stat., *Silv.*, V, 4, v. 16 : *nec totas infundere pennas ;* Tibul., II, i, 89-90 : *furvis circumdatus alis Somnus ;* pour la corne, Servius, *ad Aeneid.*, I, 692 : *Somnus sic pingitur quasi cornu infundat ;* une urne cinéraire du Vatican le représente dans la même attitude.

5. On retrouve ces croissants sur d'autres sarcophages : Robert, pl. XII, 40 (Capitole),



SARCOPHAGE ROMAIN D'ENDYMION ET SÉLÉNÉ, SAINT-MÉDARD-D'EYRANS (GIRONDE)

une Amazone d'un chiton court, qui dénude le sein droit, et portant les les chaussures caractéristiques avec pattes de lion, arrête leur élan en passant une lanière autour du front du cheval de droite. Le manteau qui se gonfle derrière elle permet d'identifier *Aura*, la brise[1]. C'est elle qui termine à gauche la scène principale.

Des personnages de caractère réaliste et d'autres, de caractère allégorique, limitent le bas-relief aux deux extrémités. A gauche, un vieux berger, barbu, assis sur un rocher, se tourne vers la déesse. Vêtu de l'*exomis* des gens de sa condition, il repose la main gauche sur le *pedum*[2], le bâton noueux qui supporte aussi son coude droit ; une gibecière[3] complète son équipement ; il est entouré de ses chèvres, tandis que son chien lève vers lui sa tête. Compagnon d'Endymion, il paraît interdit par la vision de la scène. La localisation géographique est soulignée par la présence de deux petits génies, l'un proche d'*Aura*, barbu et échevelé, portant la main à l'oreille, l'autre plus grand entre Séléné et Hypnos, assis dans une pose majestueuse, et entourant de sa main droite une branche de roseau. Ce sont les génies de Latmos en Carie[4]. A l'extrémité droite, deux nymphes des sources précisent encore le lieu. Couronnées de joncs, à moitié nues, elles forment un groupe gracieux aux mouvements de jambes symétriques. Celle de gauche passe son bras droit derrière sa compagne qui, à son tour, s'appuie sur un vase renversé d'où l'eau s'échappe[5]. Toutes deux portent des roseaux, dont on aperçoit derrière elles quelques branches.

Pour être complet, il faut signaler sous les jambes des chevaux Cybèle[6] allongée et tenant une corne d'abondance garnie des fruits habituels ; un diadème ceint son front, un petit amour joue de la flûte, un autre tient les chevaux par la bride ; enfin, un autre est tout proche de la tête d'Endymion[7].

Le sarcophage de Saint-Médard-d'Eyrans appartient donc à la troisième classe définie par C. Robert : la scène unique flanquée d'ajouts incidents se déroule de gauche à droite. Les visages d'Endymion et de Séléné doivent représenter les traits des défunts à qui l'on destinait le

pl. XX, 77 (Doria), pl. XXII, 79 (Woburn Abbey) ; Espérandieu, VII, nº 5887, p. 388 ; X, p. 105. Sans ces exemples sûrs, on aurait pu songer à un détail de harnachement.

1. Lacour, *op. l.*, p. 14, n'avait pas reconnu Aura et jugeait ce personnage comme non nécessaire à cette scène.

2. Lacour, *op. l.*, p. 14, parlait d'une houlette.

3. Cette « panetière » se rencontre aussi sur les sarcophages de Rome (Robert, XIV, nº 50 v. Panfili) et de Corneto (Robert, XIV, n. 51).

4. Pour ce qui est de la localisation de la légende à Latmos en Carie, près de Milet, voir Pausanias, V, 1, 12 ; Grimal, *op. l.*, p. 137.

5. Lacour, *op. l.*, p. 19, n'a pas gravé le vase d'où s'écoule l'eau.

6. Il semble abusif d'y reconnaître, comme le fait Lacour, *op. l.*, p. 19, le symbole de la Carie.

7. Lacour, à tort, p. 18, annonce qu'il renverse son flambeau. Il semble plutôt s'appuyer sur un *pedum;* son appui rappelle celui du vieux berger à la gibecière. Ce serait donc un amour-berger.

sarcophage. Sur les petits côtés de la cuve, deux épisodes mineurs se lient avec plus ou moins de rigueur au tableau de face : sur celui de droite, Sélénè, un croissant dans les cheveux, un fouet dans la main droite, regagne le ciel sur un char attelé de deux taureaux ; à gauche, un berger, vêtu de l'*exomis*, s'appuie sur un long bâton dans une attitude méditative, un chien, à ses pieds, le regarde tandis que tout autour paît le troupeau. La symétrie nécessaire des deux tableaux gouverne encore la composition du couvercle du sarcophage : aux deux angles, un masque représentant à gauche le soleil, à droite la lune ; de part et d'autre d'un cartouche anépigraphe tenu par deux amours ailés, se développent deux scènes. A gauche, on reconnaît le jugement de Pâris, autre berger remarqué des dieux. En costume asiatique composé du bonnet dit phrygien, des anaxyrides et du chiton à manches longues, il est assis, un chien à ses pieds ; il tient de la main gauche le *pedum* à manche recourbé et tend de l'autre main une pomme à Vénus qui la reçoit en regardant d'un air de défi ses deux rivales : Junon sur un trône, gardant dans sa main droite une torche allumée, un cygne à ses pieds, Minerve casquée, tenant de la main droite un bouclier et de la gauche la lance. Mercure, au second plan, coiffé du pétase et revêtu de la chlamyde, porte dans sa main gauche le caducée ; son pied droit repose sur un rocher que masque un Amour, incliné vers Pâris à qui il tient un flambeau allumé. A droite, les opinions diffèrent sur le sens de la scène ; Fröhner y voit une scène champêtre ; on reconnaît certainement le berger qui rappelle par son attitude, par la pose du chien, celui du petit côté gauche. Il porte ici une gibecière comme le berger barbu du grand relief. Deux personnages dont une femme semblent vider des corbeilles de guirlandes, dont une est tenue par un homme vêtu d'une *exomis ;* sur l'épaule gauche, il transporte deux corbeilles posées sur une planche.

A maintenir cette interprétation, il serait difficile de lier cette scène à l'ensemble des figurations. Il est surtout étonnant de voir Espérandieu citer simplement Fröhner et négliger ce qu'en dit Robert [1]. Lui aussi y voit une scène de genre, mais ses références nous mettent sur la voie d'une explication possible : la préparation des guirlandes funéraires [2].

Voici donc décrit l'ensemble des bas-reliefs sculptés sur ce sarcophage. Il est naturel de dégager dès à présent la parfaite symétrie du

1. Robert, *op. l.*, p. 89.

2. Les guirlandes sont tressées ; voir, par exemple, sur une fresque de la *domus Vettiorum* à Pompéi, thème repris sur un sarcophage chrétien de Trèves : Ed. Le Blant, *Les ateliers de sculpture chez les premiers chrétiens*, in *M. E. F. R.*, III (1883), p. 439-446, p. 442, pl. V et VI. Il est facile, sur les photographies des bas-côtés, de reconnaître les parties refaites à l'époque moderne : chien et lion courant vers un flambeau, mâchoire inférieure et côté gauche du masque de la Lune, côté droit du masque du Soleil, les pieds des quatre personnages de la scène des guirlandes, l'un des bouts d'une guirlande et le sommet de la tête du jeune homme. Sur tout ceci, Espérandieu, *op. l.*

plus important : l'axe en est fourni par Sélénè ; de part et d'autre, s'ouvrant comme un éventail, deux lignes obliques enferment à gauche l'attelage et l'Amour aurige, et à droite Endymion et Hypnos ; deux personnages de chaque côté terminent la représentation, le berger barbu et Aura d'une part, et de l'autre les deux nymphes. L'ordonnance des personnages est parfaitement rythmée, lignes verticales et obliques alternent avec bonheur, mais une construction aussi rigoureuse ne peut manquer de quelque raideur, même d'une certaine stéréotypisation[1] à laquelle échappe davantage le sarcophage de Dionysos et d'Ariadne. Ici les rôles sont renversés : c'est un dieu qui découvre une femme.

Le thème de notre sarcophage (pl. IX), comme de tant de peintures de Pompéi et d'Herculanum[2], représente l'instant pathétique de la découverte d'Ariadne endormie, à demi couchée, la tête appuyée sur le bras gauche, les jambes croisées ; le haut du corps est nu, et seul le bras droit est couvert par le voile qui enveloppe les jambes. Le visage à peine dégrossi devait représenter la défunte. Dionysos, adolescent, quitte le char appuyé sur un petit faune, revêtu de la nébride ; le dieu de la vigne, à moitié nu, la tête couronnée de pampres, de raisins et de fleurs, tient dans sa main gauche le thyrse ; d'un geste de la main droite, il marque son étonnement[3] de découvrir pareille beauté et semble demander à la Ménade couronnée de lierre, qui s'époumone à jouer de la double flûte, de faire silence. Participent d'un regard amusé à la naissance de l'amour qu'ils devinent chez le jeune dieu, une Ménade jouant de la lyre[4], un Satyre nu tenant un petit Satyreau sur son bras droit et une biche[5] dans sa main gauche ; le reste du sarcophage est occupé par le thiase bachique qui se déroule avec un entrain endiablé, au son d'instruments bruyants ; syrinx, flûte plate, plectre, cymbales accompagnent les danses, les poursuites comme celle s'un Satyre agaçant une Ménade. Couronné de pin[6], cher à Pan[7], le cortège coloré, au mouvement chaotique, semble se désintéresser, à gauche, du recueillement que voudrait

1. Nous avons déjà noté la ressemblance entre l'attitude des bergers ; la pose des chiens est encore plus uniforme : tête relevée et même une chèvre contemple la nymphe de gauche de la même façon.

2. S. Reinach, *Répertoire des peintures grecques et romaines*, Paris, 1922, p. 112-113. Aucune des peintures d'Herculanum óu de Pompéi ne représente le thiase bachique de cette façon. Ariadne est toujours découverte par un petit Éros qui lui ôte une partie de son voile, et ce rite de dénudation se révèle d'une constance remarquable.

3. Les peintures traduisent cette même admiration de Dionysos ; sa main gauche se porte sur le côté, écartée du reste du corps : Reinach, *op. l.*, p. 112, n° 6 (Pompéi), p. 113, n°s 1, 2, 3, 4, *ibid.*

4. Il est difficile d'y reconnaître avec Lacour, *op. l.*, p. 28, Érigone et par là même leur fils Staphilius ne saurait être représenté sur ce sarcophage.

5. Et non un ânon, comme le veut Lacour, p. 28.

6. *D. A.*, s. v. *Corona*, I², 1887, p. 1520-1537 (E. Egger-Dr Eug. Fournier), p. 1525. Sur un sarcophage de Vienne, Espérandieu, I, n° 388. Sur le thiase bachique, voir H. Jeanmaire, *Dionysos. Histoire du culte de Bacchus*, Paris, 1951, p. 276 sq.

7. *D. A.*, s. v. *Pan*, IV¹, p. 296-302 (J. A. Hild).

imposer Dionysos ; au milieu du concert, le couple du Centaure et de la Centauresse qui tirent le char de Dionysos[1] marquent cependant un temps de pose, tout comme la femme assise auprès d'un autel sur lequel est posée une tête de bouc, reste d'un sacrifice[2] ; on a voulu y reconnaître Cybèle, appuyée à un tambourin et tenant dans sa main gauche un rouleau entouré de bandelettes. Mais elle est couronnée de lierre ; ne faudrait-il pas plutôt la considérer comme Sémélé[3], la mère de Dionysos?

Tout comme dans le précédent sarcophage, de petits personnages ou des animaux lient entre eux les groupes : petit Centaure que sa mère accueille d'un geste maternel, petit Amour monté sur une chèvre, panthère bachique[4] aux pieds de Cybèle, Panisque barbu proche d'Ariadne tenant le *pedum* et l'outre à vin ; à droite, on reconnaît au second plan un masque de Pan, entre Dionysos et sa compagne, la tête d'une autre Ménade proche du Satyrisque ; du côté opposé, Faune et jeune Satyre soufflant dans la double flûte.

Les thèmes dionysiaques se poursuivent sur les petits côtés et même le couvercle. Sur l'un, Faune accueille son enfant[5] ; sur l'autre, Pan, le dos couvert de la pardalide, danse et joue de la double flûte devant un dieu Terme ; entre ses jambes est placée la ciste mystique[6] d'où s'échappe le serpent. Le couvercle est encadré de deux Ménades dont la chevelure est piquée de pampres et de feuilles de lierre. A gauche du cartel anépigraphe est représenté le triomphe de Bacchus sur son char, traîné par deux lions. Le dieu, couronné de pampres et de lierre, toujours à demi nu, est assis, tenant le thyrse enrubanné de la main droite. Il est accompagné du cortège habituel : Ménade jouant de la double flûte, Pan qui conduit l'attelage en enjambant une tête de bouc[7], Satyre portant la syrinx, Ménade tympanophore ; à droite, le buste non terminé du défunt vêtu de la *trabea*, vêtement consulaire ou équestre[8], tenant un rouleau dans la main gauche, se détache devant un rideau aux

1. D'habitude ce char est tiré par des panthères : Grimal, *op. l.*, s. v. *Ariane*, p. 50 ; c'est d'ailleurs ce que l'on peut voir sur un sarcophage de Berlin : S. Reinach, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, II, 16 : trois panthères tirent un char à quatre roues.

2. Naturellement à Dionysos. Voir *D. A.*, s. v. *Bacchus*, I^1, 1887, p. 591-642, surtout p. 620. On peut remarquer également la nébride du Panisque proche d'Ariadne ; sur la nébride, voir Jeanmaire, *op. l.*, p. 253 sq.

3. Fröhner ni Espérandieu ne se posent pas la question et enregistrent au nom de Cybèle cette couronne de lierre. Jeanmaire, *op. l.*, p. 343-346.

4. Lacour, *op. l.*, p. 29, notait un chien.

5. Il ne peut être question d'un Faune punissant son fils, comme l'a bien remarqué Espérandieu.

6. C'est là une sorte de caractéristique des scènes en rapport avec Bacchus. Elle ne manque jamais sur les sarcophages (*D. A.*, s. v. *Cista mystica*, I^2, 1887, p. 1205-1208 (Fr. Lenormant), surtout p. 1205-1206).

7. C'est là une variante : en général, on rencontre à la place de la tête de bouc, précisément la ciste mystique.

8. *D. A.*, s. v. *trabea*, V, 1912, p. 382 (F. Courby).

plis onduleux soutenu par deux Ménades qui tiennent le thyrse. Satyre avec *pedum* et syrinx, Pan avec flûte les encadrent.

Au total, unité parfaite d'inspiration : le thème bachique anime chaque tableau et, au travers de cette coloration, on reconnaît une savante composition, plus souple que la précédente, mais obéissant tout de même à un ordre. Sémélé et Ariadne se répondent aux deux extrémités en deux triangles rectangles, tandis que la Centauresse et les petits sujets s'inscrivent dans un triangle isocèle ; la Ménade aux cymbales et le Satyre à la syrinx se font pendant. Les courbes se contrarient, s'épaulent, Centaure et Dionysos « s'asymptotisent » vers la Ménade centrale.

Ce géométrisme s'oppose au *pathos* qui règne sur l'ensemble des deux sarcophages ; chevaux cabrés du char de Sélénè, efforts d'Aura pour les maîtriser, ronde bruyante du thiase bachique, poursuite d'une Ménade par un Satyre ; ce contraste, étudié par G. Rodenwalt [1], porte sa date : celle de la première moitié du IIIe siècle.

II. Datation des sarcophages

Sans doute, une inscription aurait pu nous aider : mais les deux cartouches sont anépigraphes. De plus, si ces sarcophages avaient été terminés, ils présenteraient les visages réalistes des défunts, et l'étude de la chevelure féminine aurait permis une plus grande précision. Celle de Sélénè, aux contours assez nets, rappelle la mode des princesses sévériennes [2]. Tenons-nous-en, essentiellement, à des critères stylistiques.

Pour la technique, nous notons aussitôt un abus du trépan et du foret pour le traitement des chevelures, surtout dans le sarcophage de Dionysos, et cela nous interdit d'aller au delà de Marc-Aurèle [3]. A observer la composition, nous devons descendre plus bas. L'entassement des personnages est tel que les bas-reliefs se caractérisent par l'horreur du vide tout comme les mosaïques de cette époque [4]. Nous sommes loin des sarcophages des Antonins, aux personnages bien détachés du fond et les uns des autres, sachant accrocher la lumière et provoquer des ombres (sarcophage du massacre des Niobides, au Musée du Latran, qui date

1. G. Rodenwalt, *Zur Kunstgeschichte der Jahre 220 bis 270*, in *J. D. A. I.*, LI (1936), p. 82-113, résumé dans le chapitre XVI de la *C. A. H.*, XII (1939).

2. Robert, *op. l.*, l'a seul remarqué ; voir les coiffures des princesses sévériennes sur les monnaies, *Coins of the Roman Empire in the British Museum ;* vol. V : *Pertinax to Elagabalus*, par H. Mattingly, Londres, 1950, *passim*. Il faudrait savoir si les modes dans les ateliers de sculpture suivaient les transformations immédiates des modes impériales, ou si elles ne l'enregistraient pas avec un certain retard.

3. A. L. Pietrogrande, *Sarcophago policromo con rappresentazione bacchica*, dans *B. C. A. R.*, LX (1932), p. 177-215, p. 205, n. 50.

4. Comme le note G.-Ch. Picard, *Dionysos victorieux sur une mosaïque d'Acholla*, in *Mél. Picard*, II, p. 810-821, p. 816.

d'Hadrien)[1]. Désormais, un modelé plat s'accompagne d'un tracé continu[2], dans la ligne même des bas-reliefs des colonnes trajane ou antonine : tout doit être sculpté et l'œil se perd au milieu de détails traités avec minutie, sur ce qui va devenir une tapisserie[3]. Un véritable maniérisme a envahi l'art romain ; les plans se succèdent par étagement, encore que l'artiste ait conservé pour ces deux sarcophages un certain sens de la perspective, des plans plus ou moins éloignés de la scène principale. On n'en est donc pas encore venu à la composition par plan unique du milieu du IIIe siècle qui débute à l'époque des Gordiens et s'affirme dans le quart de siècle suivant. Rappelons, enfin, la couleur pittoresque[4] qui anime jusqu'aux flammèches des barbes, ou les chevelures héroïques des dieux et déesses[5]. Nous pouvons donc affirmer que nos deux sarcophages appartiennent à la première moitié du IIIe siècle[6].

C'est aux mêmes conclusions chronologiques que sont arrivés, pour un sarcophage trouvé en 1941 à Rome et présentant le mythe d'Endymion, Colini[7] et, pour celui de Port-Gueydon, offrant la légende de Bellérophon, Jacques Aymard[8].

* * *

Il n'est pas besoin d'insister sur le signification eschatologique des thèmes représentés, ce qui nous replace dans l'atmosphère du IIIe siècle. Nous pouvons aussi préciser leur interprétation. Parmi toutes les exé-

1. E. Strong, *La scultura romana da Augusto a Costantino*, II, 1926, p. 284 sq., fig. 175.

2. Les représentations des petits côtés « continuent » les scènes principales de la cuve. Cette habitude se rencontre dès Trajan : Strong, *op. l.*, p. 281 sq.

3. L'expression est de Strong, *op. l.*, p. 325. On peut citer dans le sens de ce développement deux fragments de tapisserie où figure Dionysos découvrant Ariadne endormie : G. Townsend, *Two fragments of late Hellenistic tapestry*, *B. Mus. B.*, XLVI (1948), p. 13-17.

4. Influence de l'Orient? Strong, *op. l.*, p. 287.

5. Les cheveux des personnages sont à rapprocher des crinières des chevaux, par exemple sur le sarcophage d'Endymion. Tout ceci amène à comparer leur traitement à celui qu'on rencontre sur le sarcophage Mattei II que Rodenwalt, *op. l.*, p. 113, date de 240-251.

6. Peu nombreux sont ceux qui ont daté ainsi les sarcophages. A part Robert, *op. l.*, p. 88, qui donne ses raisons, la plupart des auteurs se contentent d'une affirmation fin IIe siècle : Jouannet, *op. l.*, p. 228 (il hésite d'ailleurs entre cette date et le IIIe siècle) ; IIIe siècle, Espérandieu, *op. l.*, p. 1240-1241 ; Piganeau, *art. cité*.

7. A. M. Colini, *Frammento di sarcofago col mito di Diana e Endimione*, in *Capitolium*, XVI (1941), p. 46, il est daté de la première moitié du IIIe siècle pour son style pittoresque. Ch. Picard, *Chronique sculpt. étrusco-latine*, in *R. É. L.*, XV (1937), p. 363-364, remonte à la fin du IIe siècle le sarcophage de Cesano di Roma [R. Vighi, dans *N. S. A.*, XI (1935)] publié comme étant du milieu du IIIe siècle. Serait à rattacher à la période antonine le sarcophage publié par G. Annibaldi, dans *N. S. A.*, X (1934), p. 101 sq., p. 205 ; à ce sujet, Ch. Picard, *Ibid.*, *R. É. L.*, XIV (1936), p. 164-165. Quant au sarcophage de la Via Labicana représentant la rencontre de Dionysos et d'Ariadne, il rappellerait le sarcophage de la Glyptothèque Ny Carlsberg (Ch. Picard, *Ibid.*, XIX (1941), p. 318) et daterait de Marc-Aurèle (A. L. Pietrogrande, *B. C. A. R.*, LXIII (1935) [1938), p. 196).

8. J. Aymard, *La légende de Bellérophon sur un sarcophage du Musée d'Alger*, dans *M. E. F. R.*, LII (1935), p. 143-184, surtout p. 175-176.



Sarcophage romain de Dionysos et Ariadne. Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde)

gèses qu'a suscitées le mythe d'Endymion[1], celle du mariage éternel semble avoir retenu l'imagination de l'artiste. Endymion, réveillé par le baiser de Sélénè, se serait pour toujours lié à elle, et cette union pouvait être conçue comme le prototype du mariage éternel des deux époux dans une autre existence. Endymion et Sélénè ne doivent-ils pas prendre l'apparence des deux défunts, mari et femme certainement? Les deux amours porteurs de torches ne seraient-ils pas les indices rituels de cet *aeternum connubium*[2]?

A une nuance près, Endymion pourrait bien être aussi l'homme qui dans les heures nocturnes revoit en rêve sa femme défunte et qui, un jour, ira la retrouver à jamais dans un autre monde. En tout cas, il serait peut-être difficile de croire que l'artiste a illustré ici l'exégèse stoïcienne selon laquelle *une immortalité bienheureuse serait réservée dans le cercle lunaire aux âmes élues, ou, pour mieux dire, aux héros*[3]. Certes, la localisation si précise de la scène à Latmos en Carie peut évoquer les mystères célèbres en ce lieu, mais il est particulièrement remarquable de voir combien l'accent est mis ici sur le couple.

La présence d'*Aura*[4] s'explique aussi par le rôle des vents dans les spéculations sur le sort des âmes : c'est cette brise qui fait gonfler les voiles de Sélénè[5]; on connaît pour la Gaule l'assimilation des vents et des âmes des morts[6], promises à l'éternité[7], symbolisée par les masques du Soleil et de la Lune.

La symbolique dionysiaque ne réclame guère d'explications[8]. Le dieu de l'éternelle jeunesse a découvert le mystérieux breuvage qui confère l'immortalité et il le transmet ici à Naxos ; il semble être un sauveur d'âmes sous l'effet de spéculations éleusiniennes et platoniciennes[9]; ici il va réveiller du sommeil de la mort la défunte qui va pouvoir entrer dans le cortège joyeux, jamais las des sectateurs de Dionysos : donc

1. Naturellement, il faut placer au premier rang *Les recherches sur le symbolisme funéraire des Romains* (*Bibl. archéol. et hist. du Service des Antiquités de la Syrie et du Liban*, t. XXXV), Paris, 1942, de Fr. Cumont, essentiellement p. 246-250 ; P. Boyancé, *Les « Endymions » de Varron*, dans *R. É. A.*, XLI (1939), p. 319-324.

2. Cumont, *op. l.*, p. 247. Sans doute, Sélénè ici n'est pas parée du *nubentis habitu* comme sur le sarcophage de Saint-Paul-hors-les-Murs (Reinach, *R. R. G. R.*, III, 322), et les deux amours porteurs de torches ne l'encadrent pas exactement comme sur un autre monument (Reinach, *R. R. G. R.*, II, p. 530). Sur les *teste abozzate*, voir H.-I. Marrou, .MOYCIKOC. ANHP. *Étude sur les scènes de la Vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*, 1937, p. 41, n. 12, pour les couples de défunts, p. 293-297.

3. Boyancé, *op. l.*, p. 321 ; Cumont, *op. l.*, p. 248.

4. Cumont, *op. l.*, p. 250.

5. C'est l'*Aura Velificans* étudiée par Rizzo dans *B. C. A. R.*, LXVIII (1939), p. 150 sq.

6. Cumont, *op. l.*; p. 173-174.

7. Cumont, *op. l.*, p. 94.

8. A propos d'une mosaïque découverte récemment au Maroc, nous nous permettons de renvoyer à notre article *Dionysos et les Quatre Saisons sur une mosaïque de Volubilis (Maroc)*, dans *M. E. F. R.*, LXIII (1951), p. 93-118, surtout p. 110-112.

9. Ch. Picard, *Trois urnes cinéraires sculptées du Musée Condé à Chantilly*, dans *Monuments Piot*, XXXVII (1940), p. 73-103, p. 102.

même symbolique du Couple[1]. La présence de Sémélé rappelle la hiérogamie d'une mortelle et de Zeus, mortelle que son divin fils vint chercher dans l'Hadès pour la faire entrer dans l'Olympe ; par lui, elle participe au don d'immortalité[2]. Notons aussi que le char du dieu est traîné par un Centaure et une Centauresse[3] qui veille avec tendresse sur son enfant[4].

Si l'on pense que chaque sarcophage était destiné à un seul corps, celui d'Endymion au défunt, celui d'Ariadne à la disparue, l'artiste a toujours rappelé l'existence de l'autre : la femme sous l'apparence de Sélénè, l'homme dans le médaillon du couvercle d'Ariadne. Donc unité de destination, de conception et d'inspiration symétrique : ici une déesse réveille un mortel, là un dieu réveille une mortelle. Les deux monuments sont donc sortis d'un même atelier et ont été achetés pour un couple.

*
* *

Puisque ces deux sarcophages offrent deux thèmes symboliques d'interprétation savante, il s'agirait de savoir si des artistes locaux les ont copiés sur les cahiers de modèles qui étaient répandus dans le monde romain, comme ceux qu'utilisaient, par exemple, les artistes de Dellys en Afrique pour le sarcophage de Bellérophon[5] ou s'il ne faut pas penser que ces sarcophages ont été fabriqués en dehors de la Gaule, comme cela semble plus vraisemblable, et comme d'ailleurs l'ont pensé C. Robert, Espérandieu et Jullian[6].

La matière des sarcophages donne une première indication : ce serait du marbre de Paros, affirme Lacour[7] ; marbre étranger, note plus prudemment C. Robert[8]. Sans attendre les résultats peu concluants d'une analyse pétrographique, tenons-nous-en, sous bénéfice d'inventaire, à

1. Un sarcophage d'Arles (Espérandieu, *op. l.*, I, n° 59) exprime encore mieux la signification profonde de la scène ; il s'agit du mariage de Bacchus et d'une défunte.

2. Voir Jeanmaire, *op. l.*, p. 345-346.

3. Pietrogrande, *op. l.*, p. 194, dit que le double attelage des Centaures est de règle dans les triomphes dionysiaques, et cette composition dériverait d'une autre composition que le char tiré par des fauves. Mais en général sur mosaïque (à Acholla, G.-Ch. Picard, *op. l.*, p. 815) et plus encore sur sarcophages (énumérés par G.-Ch. Picard, *op. l.*, p. 817, y ajouter Reinach, *R. R. G. R.*, III, 435 Italie Vérone 3-5, et surtout Espérandieu, *op. l.*, I, n° 59 Arles : Centaures couronnés de pin), c'est un Centaure jeune et imberbe et un Centaure barbu et vieux qui sont attelés. Ici, il est plus remarquable de trouver le couple de Centaure et Centauresse.

4. Rappelons pour mémoire que le type de la centauresse fut réalisé par Zeuxis, dans le tableau fameux de la centauresse alimentant son enfant. *D. A.*, s. v. *Centauri*, I², 1887, p. 1010-1012 (L. de Rouchaud).

5. J. Aymard, *art. cité*, p. 148 et 176.

6. Robert, *op. l.*, p. 87 ; Espérandieu, *op. l.*, n° 1240 : se contente de parler d'une sculpture gréco-romaine du IIIe siècle ; n° 1241 : il évoque la Grèce ou l'Italie comme lieu de production. Jullian, *op. l.*, VI, p. 189, n. 4 : objet d'importation, p. 190 : art gréco-romain.

7. Lacour, *op. l.*, p. 13.

8. Robert, *op. l.*, p. 86.

la notation précise de l'académicien bordelais[1]. Or, seuls trois autres sarcophages en marbre de Paros sont notés par Espérandieu : un à Marseille[2], deux à Lyon[3] ; ils présentent des sujets et un style qui ne relèvent nullement de l'art local.

Sans doute, on pourrait imaginer que les cuves des sarcophages sont venues brutes de Grèce, tellement était répandu le luxe, le goût pour les pierres de qualité. C'est ainsi qu'un Lingon, dans un testament fameux[4], réclame un autel et une clôture pour son enclos funéraire en marbre de Carrare[5], mais exige, pour sa propre statue et les deux sièges qui flanqueront le temple funéraire, du meilleur marbre d'au delà des mers[6], c'est-à-dire du marbre grec. Au IVe siècle, Ausone évoque le temple de Narbonne en marbre de Paros[7] qui autrefois ornait la ville. Mais, si vraiment les cuves avaient été transportées en Gaule, trouverait-on des ateliers de sculpture capables d'exécuter de pareils morceaux? On songe, par exemple, à des ateliers de Narbonnaise, comme Arles, en plein épanouissement au IIIe siècle, ou Narbonne, ou encore, dans les Trois Gaules, Lyon[8]. Mais, comme le note M. Hatt dans sa thèse récente sur la *Tombe gallo-romaine*, les plus beaux sarcophages sont nettement des objets d'importation[9]. C'est à partir de ces modèles que sont alors exécutés, dans un style bien gauche, des sarcophages où se trahit la maladresse de la main-d'œuvre locale et son goût immodéré pour les poncifs : guirlandes de fruits et de fleurs, rubans ondulés, têtes de Méduse. Ces produits de la main gallo-romaine n'ont rien de commun avec nos sarcophages. Si l'on veut poursuivre l'enquête à Bordeaux, le résultat est aussi négatif. L'art funéraire y a fleuri au Ier siècle, sous l'influence de Narbonne, mais M. Hatt même à cette époque reconnaît la gaucherie des draperies[10]. Que dirait-on de celles des IIe et IIIe siècles ! Il faut donc renoncer à l'origine gallo-romaine des sarcophages.

1. Lacour, *op. l.*, p. 14. Pour que soit valable une analyse pétrographique, il faudrait opérer sur des échantillons de toutes les veines *antiques* du Paros. On est loin du compte. Le critère qualitatif (finesse du grain) reste encore le meilleur.

2. Espérandieu, *op. l.*, I, n° 68. Les estimations de l'auteur sur les origines doivent être accueillies avec prudence.

3. Espérandieu, *op. l.*, III, nos 1770 et 1771.

4. *C. I. L.*, XIII, 5708 ; cf. G. Drioux, *Les Lingons, textes et inscriptions antiques*, Strasbourg, 1934, 314, p. 81-83 ; J. J. Hatt, *La tombe gallo-romaine ; recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Paris, P. U. F., 1951, p. 66 sq.

5. *Ara... ex lapide Lunensi quam optimo sculpta quam optume... cludatur... lapide Lunensi.* Un sarcophage trouvé à Ajaccio est en marbre de Carrare (Espérandieu-Lantier, t. XII (suppléments), n° 7824, pl. II).

6. *Statua... marmorea ex lapide quam optumo transmarino ; II subsellia ad duo latera ex lapide transmarino.*

7. Auson., *Ordo urbium nobilium* (éd. Schenkl, V, 120) : *Pario quondam de marmore templum.* Cf. aussi Auson., *Ibid.*, XVII, v. 148 : *Quid memorem Pario contectum marmore fontem / Euripi fervere freto.*

8. Hatt, *op. l.*, p. 113, 164 et 167.

9. Hatt, *op. l.*, p. 167, n. 5.

10. Hatt, *op. l.*, p. 158.

Faut-il imaginer une officine grecque ou asiatique, puisque très couramment les ateliers d'Asie Mineure travaillaient le marbre des Iles[1]? Pas davantage ; l'architecture du sarcophage serait différente, surtout le couvercle, qui aurait pris la forme d'un toit de temple ou de maison avec la figuration des tuiles de couverture et dont les quatre côtés seraient sculptés ; ou bien les personnages y seraient encadrés de colonnettes[2].

On a donc affaire à des sarcophages venus de Rome ; un détail d'interprétation réaliste le confirmerait : la tenue d'Endymion en chasseur[3], bien loin de la semi-nudité héroïque chère à l'art grec[4]. N'allons pas croire, en raison de cette fabrication romaine, industrielle, sans doute, puisque les têtes ne sont pas terminées, que l'interprétation soit banale. Une enquête, qui a porté sur la représentation de chacun des personnages à travers la trentaine des sarcophages d'Endymion réunis par C. Robert, nous montre l'originalité des attitudes des nôtres. Malgré les rapprochements indiqués par le savant allemand[5], on ne peut rencontrer ailleurs le carton qui a servi à l'élaboration de cette composition.

Si le sarcophage Doria[6] se rapproche le plus du nôtre, on est loin d'une identité, de la mécanisation des reproductions. La liberté d'interprétation est donc grande, et dans le cadre d'une distribution pratiquement immuable une latitude d'expression personnelle est laissée à l'artiste[7], un Grec établi à Rome[8]. Cela ne fait qu'accroître la valeur de nos sarcophages et le mérite de ceux qui eurent le goût de les choisir.

1. Ch. Picard, *Chronique de la sculpt. étrusco-latine*, dans *R. É. L.*, XIX (1941), p. 315, note l'importation de sarcophages attiques en Anatolie, ensuite l'importation de sarcophages anatoliens à Rome.

2. Pour tout ceci, voir W. Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, Berlin, 1902.

3. Robert, *op. l.*, p. 87, le note très justement.

4. On pourrait ainsi opposer à notre sarcophage les peintures de Pompéi représentant Endymion. Reinach, *R. P. G. R.*, p. 54 (Pompéi, nº 1, 2, 3, 4, 6).

5. Il serait bien fastidieux, sans doute, de reprendre un à un les personnages du sarcophage d'Endymion et Sélénè et de les caractériser par opposition à ceux des autres sarcophages. Il suffit de noter, à propos de certaines ressemblances relevées par Robert, des erreurs d'assimilation : pour Aura, il rapproche, p. 88, les sarcophages 51, 57, 58 et 65. Or, sur 51, le mouvement des chevaux est plus fougueux ; sur 51 et 57, Aura arrête l'attelage de la main gauche ; sur 58, elle se prépare seulement à le dompter ; sur 65, on aperçoit le fouet qu'elle tient de la main gauche. Pour *Tellus*, Robert invoque, p. 88, les sarcophages 51, 58, 62, 64, 71^1, 71^2 (et non 72^2) ; sur 51, la déesse tourne la tête à gauche ; sur 58, la cornucopia repose sur l'épaule droite ; en 62, la cornucopia manque ; en 64, seuls des fruits emplissent son vêtement ; en 71^1, Tellus est inclinée sur le coude droit et découvre tout son dos ; sur 72^2, la cornucopia est tenue seulement par le bras droit : autant de détails qui font le « contrepoint » d'un thème initial, proposé sur le cahier des modèles.

6. Robert, *op. l.*, pl. XX, 77. Il est daté, p. 94, de l'époque des Antonins, mais Zoega note *scultura cattiva*, et il se pourrait bien qu'on ait à le descendre vers le IIIe siècle.

7. C'est ce qu'a mis en valeur R. Vighi, *op. l.*, p. 246, à propos du sarcophage trouvé à Cesano di Roma.

8. Des lettres grecques se lisent sur le côté postérieur du sarcophage d'Ariadne et Dionysos (Robert, *op. l.*, p. 89). Elles sont reproduites à la planche cinquième de l'ouvrage des Lacour. Fröhner a, le premier, supposé que l'artiste était de nationalité grecque. Cette

* *

III. Les destinataires des sarcophages

Le fait que les têtes n'aient jamais été achevées a laissé croire que ceux qui les avaient fait venir ne s'en étaient jamais servi, et ce pour une cause mystérieuse. Un problème restait à résoudre : quand, cependant, avaient été ensevelis l'homme et la femme dont on a retrouvé les ossements dans chaque sarcophage [1]? Pourquoi ces sarcophages étaient-ils placés l'un sur l'autre, séparés par une grande dalle en plan incliné pour protéger le couvercle du sarcophage inférieur et situés à l'intérieur d'une pièce de ce que, après des fouilles hâtives et un relevé bien sommaire, on peut appeler une villa [2]? Caila, dès 1806, présenta une solution [3] : « *En 396, Honorius et Arcadius portent les derniers coups au paganisme. Ils ordonnent la confiscation des terres et des maisons des particuliers qui seraient infectées de quelques superstitions païennes.* » Donc à cette époque les sarcophages de Saint-Médard furent cachés. Qui donc y était enterré? Un Léonce Paulin, membre d'une famille maîtresse du pays, qui, honoré du consulat, aurait pu être sculpté dans le médaillon où le défunt porte la *trabea*. Cependant, tout ce que nous savons de Léonce Paulin [4] nous conduit à penser qu'il était chrétien ; comment admettre, dans ce cas, qu'un chrétien consente à être enterré dans un sarcophage païen, sans le pourvoir du moindre signe chrétien? Par ailleurs, comment expliquer l'absence d'inscription, la précipitation qui interdit l'achèvement des portraits [5]? Surtout, Caila ne peut combler le hiatus entre le IIIe siècle, date qu'il attribue au sarcophage, et le IVe, date de

migration d'artiste n'a rien d'étonnant : voir G. Rodenwalt, *Der Klinen sarkophage von S. Lorenzo*, dans *J. D. A. I.*, XLV (1930), p. 116-189, surtout p. 183-189. Comme à cette époque (IIIe siècle) les ateliers d'Asie Mineure ne renoncèrent pas à la tradition grecque (Id., *Ibid.*, p. 185), nous sommes conduits à nouveau à songer pour notre sarcophage à une origine romaine.

1. C'est essentiellement Caila qui, dans l'ouvrage des Lacour, p. 62-67, nous donne des renseignements proprement archéologiques.

2. Le plan constitue la planche première de l'ouvrage des Lacour. Il a été repris par Robert et incorporé dans la notice sur le sarcophage d'Endymion et Séléné. Il faut intervertir les directions nord et sud d'après Béraud-Sudreau, *op. l.*, p. 22.

3. Caila, *op. l.*, p. 63.

4. Sur les richesses des Paulins, consulter C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, VIII, Paris, 1926, p. 130-132, et plus spécialement pour les Léonce Paulin, p. 131, n. 6, A. Loyen, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'Empire*, Paris, 1943, p. 88-92. Pour la profondeur de la croyance chrétienne au IVe siècle, Jullian note combien le christianisme s'est converti à l'art et à l'école (*Ibid.*, p. 331-336), mais l'absence d'un symbole chrétien sur un sarcophage est impensable à la fin du IVe siècle.

5. Si, à la rigueur, on peut songer à l'absence d'artiste qualifié pour terminer des sculptures venues de Rome — Robert l'a fait *op. l.*, p. 87 — il est difficile de croire à l'impossibilité de graver les inscriptions (remarque d'A. Aymard au Congrès de la Soc. des Ét. latines). Chez Espérandieu, on rencontre quelques sarcophages au cartel anépigraphe, t. I, n° 555 (Quarante, Hérault) ; t. II, n° 1690 (Vallauris), n° 1693 (Saintes-Maries-de-la-Mer) : mais faut-il penser que ces sarcophages n'ont jamais servi?

l'enfouissement. Il paraît difficile que ces monuments aient pu rester inutilisés pendant un siècle à un siècle et demi, comme C. Robert l'a noté avec raison[1].

Il faut donc revenir au IIIe siècle, à sa première moitié, au seuil de l'anarchie militaire et d'une période troublée où les invasions barbares venues de Germanie ont su trouver le chemin du Sud et obliger les propriétaires à enfouir leurs trésors ou leurs objets d'art[2]. Quoi de plus précieux que ces sarcophages venus d'Italie, en marbre grec? Quoi de plus propre aussi à exciter la convoitise d'envahisseurs ou bien à provoquer leur désir de détruire? On peut imaginer une de ces invasions, soit avant, soit après 276[3], obligeant le propriétaire de cette villa à transporter les sarcophages qui attendaient encore d'être achevés, mais contenant l'un et l'autre un corps, dans une pièce de la villa. A-t-il été emporté par la tourmente, lui aussi[4]? Le fait qu'il n'ait pas remis à une place normale, c'est-à-dire dans le cimetière proche d'ordinaire de la villa[5], ces monuments qui devaient y revenir de droit, tendrait à le prouver. En tout cas, les trois monnaies retrouvées, un Tétricus, une Hélène, femme de Julien, la dernière illisible[6], n'ajoutent aucune précision chronologique. Les rares renseignements archéologiques ne permettent non plus aucune conclusion. De toute façon, le IVe siècle doit être abandonné.

Une seconde certitude est la richesse des destinataires, leur opulence pour payer non seulement les sarcophages ; mais également le transport. C'est l'aristocratie terrienne du IIIe siècle qui va transformer l'équilibre social en Gaule dès les Gordiens[7] : une noblesse qui atteindra les plus grands honneurs, comme le consulat, mais gardera une attache profonde au sol dont elle tire toute sa fortune ; une classe cultivée capable de goûter la beauté esthétique du thème mythologique autant que sa signification métaphysique. Ce propriétaire aquitain marque son goût pour les légendes grecques et paraît vouloir s'éloigner des croyances populaires ou du fond celtique. M. Hatt a risqué une généralisation un peu hâtive en affirmant que le type du mausolée funéraire — pile ou pilier — s'est répandu très rapidement entre les Pyrénées et la vallée du Rhin en raison des relations commerciales dont un des deux pôles était fixé à Bordeaux[8].

1. Robert, *op. l.*, p. 87.
2. Sur toute cette période, Jullian, *op. l.*, IV, p. 539 sq.
3. Jullian, *op. l.*, IV, p. 598-602. Voir, sur la chronologie, la contribution de H. Koethe au *32e Bericht der Röm. Germ. Kommission (1942-1950)*, p. 199-224.
4. Sur les misères matérielles, les pertes humaines, Jullian, *op. l.*, IV, p. 602-604.
5. C'est la disposition que les fouilleurs de la villa de Müngersdorf ont rencontrée : A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, VI², Paris, 1934, p. 818.
6. Caila, *op. l.*, p. 66-67, repris par Robert dans sa notice. On peut simplement penser à un habitat prolongé, à des échanges proches.
7. Jullian a noté ces progrès de l'aristocratie foncière, *op. l.*, IV, p. 552-555, et leur affermissement après la catastrophe de 276, p. 605-606.
8. J. J. Hatt, *op. l.*, p. 182-185. L'auteur semble privilégier les relations par voie de terre entre Bordeaux et le reste de la Gaule ; ne faudrait-il pas mettre l'accent, au moins pour le

A examiner de près la carte[1] où il a noté la répartition des piles et piliers funéraires, monuments typiquement celtiques que la classe dirigeante aux IIe et IIIe siècles aurait adoptées avec enthousiasme, on s'aperçoit justement que la région bordelaise en est dépourvue, à une exception près. N'aurait-il pas été instructif de noter aussi les endroits où se trouvent les sarcophages, d'en dresser la carte si possible en les classant par ordre chronologique, en distribuant ceux qui sont importés et ceux qui sortent d'ateliers locaux[2]? Car il existe naturellement une relation étroite entre le type de sarcophage et l'âme de celui qui l'accepte. En tout cas, M. Hatt ne s'est pas posé la question. Cette persistance d'une culture classique et même hellénique n'a rien qui nous étonne, après la thèse de M. Courcelle[3] : il est assez remarquable seulement de la noter chez une aristocratie rurale.

C'est, en effet, à une villa rustique que nous avons affaire, villa dont le plan primitif avait dû subir des remaniements avant même la date où furent enfouis les sarcophages. Au nord, la pièce où on les a trouvés fait partie d'un ensemble ajouté au plan rectangulaire primitif. Telle qu'elle se présente sur le plan de 1806, elle mesure de l'est à l'ouest 35 mètres et du sud au nord au moins 33 mètres ; à l'est, une façade semble amorcer une galerie-façade traditionnelle dans les villas gallo-romaines[4].

L'occupation du site doit donc être ancienne, si l'on en croit Lacour. On aurait trouvé en 1771[5], beaucoup plus profondément, des murs plus épais. D'après les trouvailles monétaires et céramiques signalées par

commerce extérieur bordelais, sur les routes maritimes? En tout cas, le *negotiator britannicus* ne peut lui fournir d'indice favorable à sa thèse.

1. Carte nº 10.

2. Il ne faudrait pas attendre davantage qu'une correction à une thèse qui a pour elle l'abondance des trouvailles archéologiques. Les sarcophages, très mal répertoriés par Espérandieu dans ses tables, offrent un matériel qui n'est pas négligeable. Il s'agirait d'examiner un grand nombre de fragments dont la nature réelle pose des problèmes d'appartenance bien délicats. Leur datation n'est pas toujours facile, et Hatt n'a pas toujours légitimé sa propre chronologie. Dans l'état présent du catalogue et après une recherche rapide, nous jalonnons une première route Marseille (Esp., 61, 63, 66, 68) Aix (Esp., 96, 103) Arles (Esp., 141, 161, 168, 170, 171, 175, 176, 178) Orange (Esp., 267-268) Vienne (Esp., 367) Lyon (Esp., 1770-1776) Cologne (Esp., 6437-6479) avec embranchement sur Reims (Esp., 3676-3677) Senlis (Esp.. 3851) Mons (Esp., 3986) ; une seconde irait d'Arles à Narbonne (Esp., 771-647) [on peut ajouter 555 de Quarante (Hérault)] par Béziers (Esp., 534, 553), et à Saint-Médard-d'Eyrans ; par un diverticule, elle conduirait à Cahors (Esp., 1648). Les routes commerciales ne peuvent être ici d'aucune valeur explicative, surtout causale ; une tradition culturelle se maintenait dans un certain milieu — fût-il enrichi par le négoce — et c'est elle, plus qu'une condition sociale, qui reste précieuse à l'historien des pratiques funéraires.

3. P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore* (*Bibl. des Écoles franç. d'Ath. et de Rome*, fasc. 159), Paris, 1943.

4. Elle ne présente aucune particularité remarquable et entre dans la catégorie étudiée par Grenier, *op. l.*, VI[2], p. 798-802.

5. Lacour, *op. l.*, p. 25.

Béraud-Sudreau[1], le point de la trouvaille semble important ; il s'agit de savoir pourquoi.

*
* *

IV. La localisation des sarcophages

Nous sommes, en effet, ici à Saint-Médard-d'Eyrans, sur la route qui va de *Burdigala* à *Sirione*, dont la localisation fait elle-même question. Les routiers de l'Antiquité sont, en effet, d'une interprétation souvent délicate[2], les renseignements qu'ils nous fournissent ne concordent pas toujours et il faut souvent succomber à la tentation trop facile d'une correction. Dans le cas présent, ce sera une solution désespérée, mais nécessaire.

La *Table de Peutinger*[3], qui nous transmet des renseignements qui remontent sans doute à l'époque augustéenne, nous place sur la rive droite de la Garonne ; elle compte en lieues gauloises, entre *Burdigala* et *Sirione*,

x lieues soit 22 km. 222, ce qui nous met aux environs de le Tourne, et *Sirione* ne pourrait être ni Cérons ni le Ciron.

L'*Itinéraire d'Antonin*, qui date de Caracalla[4], note au contraire, sur la rive gauche,

xv lieues soit 33 km. 333, et ici *Sirione* est bien Cérons[5].

L'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* de 333 énumère les stations

mutatio ad Stomatas à 7 lieues de *Burdigala*, soit 15,555 ;
mutatio Sirione à 9 lieues de *Ad Stomatas*, soit 16 lieues de *Burdigala*, c'est-à-dire 35,555,

et ici Sirione serait le fleuve Ciron[6], qui aurait émigré par capture et

1. Béraud-Sudreau, *op. l.*, p. 24 : l'occupation du site remonterait au néolithique, en tout cas l'auteur a trouvé (p. 21) un grand bronze de Claude mêlé à des fragments céramiques : au début du Ier siècle, une villa pouvait donc exister.

2. Il faut avouer que, pour Saint-Médard-d'Eyrans, les savants bordelais apportent des clartés bien contradictoires, ce qui ne facilite pas la solution des difficultés. Jouannet, *Statistique du département de la Gironde*, Bordeaux, 1837, invoque seulement l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Si Jullian, *Inscriptions de Bordeaux*, Bordeaux, 1890, II, p. 220, cite pour *Sirione* les distances d'après la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, il se garde bien de résoudre leur opposition. Pour placer Saint-Médard-d'Eyrans, il invoque l'autorité de Jouannet ! Piganeau, *art. l.*, *s. v.*, ne cite que l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem.

3. Sur l'ensemble de ces routiers, voir A. Grenier, *op. l.*, VI[1], 1934, p. 126-144 (ch. VI).

4. Cette datation est sûre depuis le mémoire de D. Van Berchem, *L'annone militaire dans l'Empire romain au IIIe siècle*, dans *M. S. A. F.*, X (1937), p. 117-202.

5. O. Cuntz, dans son édition *Itineraria romana*, vol. I : *Itineraria antonini augusti et burdigalense*, 1929, identifie *Sirione* avec un lieu proche du Ciron *ad fl. Ciron* (p. 134).

6. Cuntz, *op. l.*, place la *mutatio Sirione ad fl. Ciron* (p. 134) comme dans l'Itinéraire d'Antonin, malgré la différence de 2 km. 222.

n'aurait plus de débouché à l'endroit primitif[1]. Quant à la *mutatio ad Stomatas*, elle se trouverait être à Saint-Médard-d'Eyrans[2]. Notons l'emploi d'un mot grec[3] pour signaler un confluent, sans doute celui du Saucats. Donc Saint-Médard aurait été un port intérieur à une villa, situation habituelle dans les villas rustiques importantes[4], qui permet le mouvement des marchandises. C'est par lui certainement, au IIIe siècle, que sont arrivés les sarcophages qui avaient dû débarquer à Narbonne, remonter l'Aude, franchir par portage le seuil de Naurouze et reprendre la voie d'eau au coude de la Garonne[5]. Ce port intérieur, lieu de passage d'une rive à l'autre grâce à l'Isle-Saint-George[6], ne s'était transformé en *mutatio* qu'au début du IVe siècle ; l'utilisèrent les pèlerins qui par la suite négligèrent l'ancienne route proche du fleuve et descendirent vers Bazas et *Tres Arbores* (aujourd'hui les Trois-Chênes). Une inondation avait pu emporter la route primitive plus proche du fleuve[7] et le mouvement de la rivière expliquerait la capture du Ciron et le déplacement de *Sirione*.

Cette localisation, en tout cas, résout les difficultés entre les deux itinéraires, mais ne résout pas celle soulevée par la table de Peutinger, et là il faut vraiment supposer une erreur du copiste et ajouter un V au X. M. Barrière irait plus loin et dans un coin de la carte[8] voudrait lire dès la Table *Ad Stomatas* : pourquoi alors l'Itinéraire, qui lui est postérieur, resterait-il muet à son sujet?

Une charte du XIIIe siècle[9], où il est question d'un *Exiranda*, qui pourrait être notre Eyrans, permettrait de voir dans ce lieu un de ces termes frontières qui viendrait s'ajouter à la liste pourtant longue qu'ont dressée MM. P. et Cl. Barrière[10]. Deuxième raison donc pour que s'installe là un habitat, deuxième raison pour que s'y développe une aristocratie

1. L'examen de la carte d'État-Major confirme cette hypothèse. Nous remercions H. Enjalbert des précieux renseignements qu'il nous a fournis à ce sujet.

2. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule*, IV (1895), p. 32-33, plaçait *Stomatas* au nord-nord-est de la Brède. P. Barrière, *Lignes de terre et lignes d'eau d'après la Table de Peutinger*, dans *R. É. A.*, XLV (1943), p. 91-105, p. 93 l'identifie à Beautiran.

3. La toponymie en conserve le souvenir : La Brède avait pour ancien nom Sanctus Johannès de Stentes, de Stampes ; le ruisseau de Saint-Jean-d'Estampes traverse les deux communes de Saint-Médard-d'Eyrans et de la Brède.

4. Jullian, *op. l.*, V, p. 132, n. 2 ; VI, p. 338, n. 4.

5. Grenier, *op. l.*, VI[1], p. 484-485 ; Grenier, *La Gaule romaine*, dans T. Frank, *An economic survey of Ancient Rome*, III (1937), p. 379-644, p. 467-473.

6. Béraud-Sudreau, *op. l.*, p. 23, montre son importance pendant tout le Moyen Age et l'époque moderne.

7. Grenier, *op. l.*, VI[1], p. 342, fait siennes les conclusions de C. Jullian (*Inscript.*, II, p. 204-205) : la route riveraine de fleuve aurait été détruite par une inondation.

8. Malheureusement très abîmée à cet endroit. Il est à désirer qu'une nouvelle photographie des passages douteux soit faite par des procédés scientifiques modernes.

9. G. P. Cuttino, *The gascon calendar of 1322*, Londres, 1949, p. 156, n° 1970, *a bagulo de Exiranda* 1280, renseignement dont nous sommes redevables à Ch.-M. Higounet : qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

10. P. et Cl. Barrière, *Les termes frontières dans la topographie gallo-romaine*, *R. É. A.*, XLIX (1947), p. 160-168, ne citent pas Eyrans.

qui trouve sans doute dans le vignoble une source importante de sa richesse. En tout cas, point n'est besoin d'invoquer les éternels exemples du IVe siècle, les *regna Paulini* : la géographie agraire de cette région n'est pas une création du IVe siècle et, au IIIe, le vignoble devait être en plein développement sur les graves de la vallée : le vin cher à Dionysos s'exportait avant même de devenir un pur symbole d'immortalité.

* * *

Au terme de cette étude, une conclusion s'impose : les sarcophages de Saint-Médard-d'Eyrans présentent un intérêt exceptionnel. Les scènes qui y sont figurées se retrouvent rarement sur les autres monuments funéraires de Gaule. Les fragments signalés par Espérandieu[1] à propos du mythe d'Endymion sont douteux ; le sujet lui-même impose le recours à l'origine étrangère : notre appellation de sarcophages romains est donc contrôlée. Le plus remarquable reste les aperçus qu'ils dévoilent sur la mentalité du IIIe siècle. Certes, les thèmes de la chasse et du vin évoquent la vie d'une aristocratie aquitaine, qui parcourt sans trêve les bois voisins de la vallée de la Garonne, et qui consomme avec allégresse le fruit de ses vendanges. Mais l'interprétation réaliste appauvrit ici le sens profond de ces tableaux[2]. La véritable préoccupation de cette société aisée demeure la survie dans l'au-delà. Les biens terrestres ne sont pas les seuls à circuler et à être dénombrés en ces lieux de passage. Dans une province de l'art provincial, dans une région de particularisme religieux, des esprits restent tournés vers les enseignements de courants spirituels universels qui ont cimenté l'unité de l'empire et annoncent la victoire prochaine du christianisme. C'est dire tout l'intérêt qui s'attacherait à une fouille sérieuse de la villa gallo-romaine ; elle permettrait de préciser peut-être la physionomie de ses énigmatiques propriétaires. Peut-on, enfin, espérer voir, dans le nouveau Musée bordelais des Antiques, sinon les originaux de ces sarcophages, imprudemment abandonnés au Louvre, du moins les moulages de monuments qui firent dans le passé l'orgueil de hobereaux campagnards, et contribuent aujourd'hui à éclairer l'histoire de notre commun petit pays?

ROBERT ÉTIENNE.

Bordeaux, octobre 1952.

1. Espérandieu, IV, 2766 (Sens), 2849 : extrêmement douteux ; en Germanie romaine, *Supplément*, 1931, n° 642.

2. Il n'est pas question de prendre position ici entre les tenants de l'explication réaliste et les partisans du symbolisme ; pour les sarcophages, il semble bien que la thèse de Cumont n'ait besoin d'aucune correction, surtout pour les documents datés du IIIe siècle ; sur les degrés dans le symbolisme, voir Marrou, *op. l.*, p. 181-196.

VERTUS UNIVERSITAIRES SELON AUSONE

De la vie universitaire Ausone donnait, en fin de carrière, à l'usage de son petit-fils — sans doute un peu cabré contre ses maîtres — une formule sans illusions : Les moyens de gouverner cette jeunesse sont difficiles, c'est une expérience pénible, le succès en est incertain — « *Ardua temperies, dura experientia, rarus eventus* [1] ».

Il connaissait donc bien « du dedans » toutes les vertus que requérait ce métier dont il avait d'ailleurs, si l'on en juge par le reste de sa lettre, une conception très humaine dominée par une compréhension délicate des réticences de la jeunesse, de ses rythmes propres d'adaptation, et par la recherche d'une pédagogie à la fois souple et ferme [2]. — D'autre part, ce métier brillamment pratiqué lui a valu la gloire, les honneurs, le consulat, dès lors que l'empereur Valentinien lui confie l'éducation de son fils Gratien. Ausone était à même de se poser le problème des rapports possibles entre les qualités du rhéteur et les vertus d'action dans une société où les « fonctionnaires de l'esprit » se voient peu à peu récompensés comme lui par des charges publiques (le cas-type qui devance cette évolution est celui, souvent rappelé par Ausone, de Quintilien).

Il est donc intéressant de voir quels critères de valeur il met en jeu dans la « Commemoratio professorum burdigalensium » lorsqu'il fait l'éloge de ces grammairiens et de ces rhéteurs de Bordeaux dont il peut estimer la vie soit d'après ses souvenirs personnels — certains ont été ses maîtres ou ses collègues — soit d'après leur « fama », et à la lumière de son expérience propre. D'autant que cette série d'*in memoriam* se situe dans un temps où, dans les textes comme dans la réalité psychologique, se rénovent les grandes valeurs traditionnelles : le « De Officiis » d'Ambroise par exemple est composé en 386, le « De Moribus Ecclesiae » d'Augustin en 388/9 [3] et la « Commemoratio » se place après 389.

Et si l'on songe à la position d'Ausone correspondant du « leader attardé du paganisme » Symmaque, qui a pour élève favori un Paulin de Nole, l'on se sent curieux en abordant ces poèmes des modalités d'appréciation des êtres qu'ils supposent chez son auteur.

1. *Liber Protrepticus ad nepotem*, v. 77. Éd. C. Schenkl, *Monumenta Germaniae*, V.
2. Cf. *Ibid.*, v. 67 et suiv. :

multos lactantibus annis
Ipse alui gremioque fovens et murmura solvens.

3. A titre seulement de points de repère.

Mais le genre encomiastique qui refleurit avec la « Commemoratio » a lui aussi ses critères de valeur traditionnels, consacrés depuis Isocrate, et il n'est pour en comprendre l'autorité minutieuse qu'à se reporter au texte des *rhetores graeci* tel qu'il est mis en pleine lumière par H.-I. Marrou[1]. Les traditions rhétoriques de la *laudatio*[2], de la *consolatio* et de toutes les variantes latines de l'ἐγκώμιον imposent, sans doute, à quiconque veut selon les règles évoquer une personne, des cadres tout faits, des listes de vertus, des catégories de jugements, tout un système d'appréciation presque rituel littérairement, fixé par un vocabulaire d'usage qui doit à la fois à la philosophie et aux notions communes.

En rhéteur virtuose, féru de tous les prestiges de la rhétorique, amoureux de la formule, comme nous le connaissons, Ausone ne peut échapper à l'emprise de ces « données *a priori* » au moment de rendre hommage aux maîtres bordelais.

R. Pichon[3] et, plus récemment, Charles Favez[4] ont montré tout l'intérêt social et littéraire de la « Commemoratio » en des pages si fines et si vivantes qu'il serait bien téméraire de ma part de vouloir reprendre ces textes, si ce n'était d'un point de vue un peu différent et pour poser à propos de cette œuvre, parfois si décevante qu'elle fait songer à un pensum, un problème beaucoup plus général — qu'il serait risqué d'ailleurs de poser trop sommairement faute de temps : le problème des *rapports entre la rhétorique et l'évocation des êtres.*

Dans quelle mesure (dans ce texte) les éléments essentiels de ces personnalités bordelaises se trouvent-ils *stylisés* en fonction de procédés d'expression quasi stéréotypés, imposés de l'extérieur? — Dans quelle mesure, au contraire, le souvenir vivant de ces natures de professeurs vient-il nuancer, modifier, ou aviver d'un reflet plus chaud les « valeurs », les mots traditionnels, et offre-t-il à Ausone l'occasion d'un renouvellement poétique de l'ἐγκώμιον[5]? Un idéal universitaire, un idéal de vie y trouvent-ils des formules neuves?

Les cadres rhétoriques dans la littérature voisine — Quelques points de repère :

Dans les panégyriques, la docilité à l'éloquence cicéronienne amène les éloges dans la perspective des quatre vertus cardinales[6], qu'il

1. *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, p. 273-274 (*Rhetores graeci*, II, p. 109 et suiv. Cf. canevas donné par Ménandre, *Rhetores graeci*, III, éd. Spengel, Leipzig, 1893).

2. *Laudatio.* Cf. M. Durry, *Éloge funèbre d'une matrone romaine*, Paris, Belles-Lettres, 1950, en particulier p. XXI et suiv., et E. Galletier, *Panégyriques latins*, Paris, Belles-Lettres, 1949, p. XXX, XXXI et suiv.

3. *Les derniers écrivains profanes*, Paris, 1906.

4. *Une école gallo-romaine au IV*e *siècle*, *Latomus*, VII, 1948, p. 223 et suiv.

5. Un problème analogue se pose à propos du sermon d'Ambroise à l'enterrement de son frère Satyros, *De excessu fratris sui* en 375.

6. Dans la tradition du *Pro lege Manilia*, du *Discours sur les provinces consulaires* et du *Pro Marcello*. Cf. E. Galletier, *Panégyriques latins*, Paris, Belles-Lettres, 1949. Introduction, en particulier p. XXXII.

s'agisse de Constance, de Constantin, de Julien, tous sont justes, prudents, courageux et tempérants. C'est le cadre passe-partout. *Ammien Marcellin* (intéressant par rapport à Ausone. — Son Histoire est écrite entre 379 et 392), traçant de Julien un beau portrait, commence [1] : « *Cum enim sint, ut sapientes definiunt, virtutes quattuor praecipuae, temperantia, prudentia, iustitia, fortitudo, eisque accidentes extrinsecus aliae scientia rei militaris, auctoritas, felicitas atque liberalitas ; intento studio coluit omnes ut singulas...* », et il nuance ensuite ces catégories traditionnelles en fonction de la personnalité individuelle de Julien : « *inviolata castitas post amissam coniugem, parcimonia cibi et somni, prudentiae iudicia*, etc... ».

C'est selon le même procédé que se déroule dans la poésie de Claudien l'éloge de Stilicon [2] (*Temperies* y remplace l'amétrique Temperantia) :

Omnes praeterea, puro quae crimina pellunt
ore Deae, junxere choros, unoque receptae
Pectore diversos tecum cinguntur in usus.
Iustitia utilibus rectum praeponere suadet
Communesque sequi leges, iniustaque nunquam
Largiri sociis ; durum Patientia corpus
Instruit, ut nulli cupiat cessisse labori ;
Temperies, ut casta petas ; Prudentia ne quid
Inconsultus agas ; Constantia futile ne quid
Infirmumque geras : procul importuna fugantur
Numina, monstriferis quae Tartarus edidit antris.

Ces vertus chassent les vices traditionnels que pourchassait la diatribe cynico-stoïcienne *Avaritia*, *ambitio*, etc... Quelques notations savoureuses nuancent ces traits un peu roides : *a milite parcus diligeris* (quoique économe tu es chéri du soldat), et la *liberalitas* (ou *facilitas*) du Consul se trouve peinte par ce propos : auprès de toi chacun mêle sans crainte la gravité et l'enjouement (*seria quisque jocis nulla formidine miscet*) [3]. La simplicité de vie est aussi, selon le *mos maiorum*, un titre de gloire, surtout chez les puissants.

D'autre part, lorsqu'on évoque des êtres dont la marque propre est l'éloquence, il est de tradition de songer à la maxime de Quintilien [4] fidèle à l'assertion cicéronienne [5] : « *est enim eloquentia una quaedam de summis virtutibus* ». La rhétorique est mère de toutes les vertus : « Comment un orateur s'acquittera-t-il d'un panégyrique s'il n'a une parfaite connaissance de la morale », etc... Cette conviction fournit à Eumène un

1. Livre XXV, 4, 1, éd. v. Gardthausen, Teubner, 1874.
2. Claudien, *Éloge de Stilicon*, II, v. 100 et suiv., éd. L. Jeep, Leipzig, 1876.
3. II, v. 165. Notation qui doit être chère à la société de cette époque, car nous la retrouvons comme un mérite précieux dans la *Commemoratio* et elle est fréquente dans les *Parentalia*.
4. *Institution oratoire*, II, 20.
5. *De Oratore*, III, 55.

argument de base lorsqu'il sollicite la bienveillance de l'Empereur à l'égard des écoles d'Autun détruites par les pillages des bandes de Victorin (269-270)[1]. « C'est par une inspiration semblable à celle de son ancêtre Hercule que César (Constance) entoure les études littéraires d'une telle faveur que la prévoyance de sa divinité est à ses yeux non moins intéressée au bien dire qu'au bien faire, et que la divine intelligence de son âme éternelle *voit dans les Belles Lettres le fondement de toutes les vertus* : « *sentiat omnium fondamenta esse virtutum utpote continentiae, modestiae, vigilantiae, patientiae magistras*[2]. »

Quand toutes ces vertus se sont dès le jeune âge changées en habitudes, elles se fortifient pour faire face à toutes les obligations qu'impose la vie, même à celles qui semblent les plus différentes, je veux dire les devoirs de la vie militaire et des camps. Ainsi les Belles Lettres sont nourrices ou, pour mieux dire, mères de toute activité et de tout mérite.

Beau thème, et si constructif, qu'Ausone aurait pu utiliser pour donner unité et grandeur à cette série de commémorations de lettrés enseignants devenus pour certains hauts dignitaires.

Ce qui frappe ou déroute, au contraire, dans son texte, c'est une *sorte d'impressionnisme*. Les notations sont juxtaposées par touches successives qui donnent au premier abord l'impression de morceler les traits. Aucun thème central, aucune organisation apparente qui dégage l'essentiel de la physionomie au lieu d'en donner le détail.

Le procédé fréquent est celui de la *Guirlande d'épithètes* :

> (Glabrio[3], *commode, laete, benigne, abstemie,...*
> Nepotien[4], *probe et pudice, parce, frugi, abstemie,...*)

où se rencontrent les épithètes traditionnelles du *mos maiorum* et qui rappellent avec plus d'abondance, et dans un quasi-pastiche, le style lapidaire des épitaphes (?)[5].

Cependant, cet effet de flou ne doit pas nous cacher que la composition d'ensemble reste régie par les grandes lignes directrices de l'ἐγκώμιον (voir ci-dessus) : biens extérieurs, avantages personnels, biens du corps, biens de l'âme, etc... Ausone, soit haine du pédantisme, soit nonchalance naturelle, escamote une partie du canevas traditionnel.

A lire ces éloges « en demi-teintes », on est frappé aussi par ce que j'appellerais volontiers le *monnayage des vertus traditionnelles* qui sont présentées avec leur vocabulaire « de tous les jours », sous leurs formes

1. Le rapprochement se justifie aussi par les personnes : le grand-père maternel d'Ausone n'était-il pas d'Autun? Et ne fut-il pas exilé précisément sous Victorin?

2. Éd. et trad. E. Galletier, *Panégyriques latins*, Paris, Belles-Lettres, 1949, p. 128. Discours d'Eumène, VIII.

3. Pièce 25, v. 9.

4. Pièce 15, v. 9.

5. Le procédé revient aussi fréquemment dans les *Parentalia*, cf. pièce 21, v. 3 : « *nobilis haec, frugi, proba, laeta, pudica, decora* ».

mineures souvent (qui doivent remplacer dans la conversation les mots-clés plus philosophiques ou plus prétentieux).

Passons-les d'abord en revue rapidement :

Les *qualités physiques* ne sont pas négligées : *Beauté* — Patera qui est *pulcher* jusque dans sa vieillesse pareille à celle de l'aigle ou du cheval, Exupère de Toulouse *ore pulcher*[1] se distingue par la grâce de son allure « *motu habituque venusto*[2] ». La démarche révèle, comme un des « *signa* » chers aux physiognomonistes, la dignité de caractère : *Incessu gravis*[3].

Les *biens de l'âme* sont ici représentés d'*abord* par la *Facundia*, le grand levier de ces carrières de professeurs par ailleurs avocats ou administrateurs. L'expression de cette vertu essentielle est assez monotone : Minervius se voit comparé à Démosthène par sa *dicendi torrens copia*[4], Patera a l'avantage d'une éloquence *lucida*[5] et sa facilité se traduit par *disertus*. Exupère de Toulouse est *facundus sine arte*[6], ce qui semble élégance rare. La *copia fandi* étant l'apanage de tous ou presque. Le *pouvoir de persuader* est peu souvent allégué. Cependant, à propos des dons de Staphilius d'Auch, Ausone, songeant peut-être à cette déesse « *Suada cuius effector est orator*[7] » et au grec πιθανός, emploie le joli tour *vox suada*[8]. L'équilibre du débit et du discours semble apprécié particulièrement (tradition cicéronienne?) « *tum sermo quietus / nec cunctator eras nec properante sono* ».

Le caractère brillant de la nature de Staphilius d'Auch amène l'expression « *aurea mens* », qui a peut-être aussi une signification morale : un naturel en or (?)[9].

L'*érudition* n'est pas loin d'être présentée comme un travers et, sans trouver formellement condamnation, est suggérée par l'expression pittoresque « *ignoratis assidue in libris*[10] », et il y a une peinture à la fois sympathique et malicieuse de ce subdoctor, plus au courant d'archives poussiéreuses ou de subtilités mythologiques que de l'Histoire ou des classiques, qui brise les cadres convenus et rend vivante la physionomie du proscholus.

Mais la *mémoire* est notée comme l'atout essentiel du métier : *memor* revient dans l'éloge des plus illustres, en particulier de Nepotien « *Epirote Cinea memor magis* », épithète renforcée par l' « exemplum » fameux

1. Pièce 4, v. 21-22 (Schenkl, 5, 21-22).
2. Pièce 17, v. 3 (Schenkl, 18, 3).
3. Ibid., v. 2 (Schenkl, 18, 2).
4. Pièce 1, v. 16 (Schenkl, 2, 16). Cf. Juvénal, sat. X, 9.
5. Pièce 4, v. 17 (Schenkl, 5, 17).
6. Pièce 17, v. 1 (Schenkl, 18, 1).
7. Brutus, 15, 59.
8. Expression d'époque? Cf. Symmaque, Servius ; et puis Martianus Capella. Ausone, pièce 20, v. 11 (Schenkl, 21, 11).
9. Pièce 20, v. 11 (Schenkl, 21, 11).
10. Pièce 23, v. 1 et suiv. (Schenkl).

de cet ambassadeur de Pyrrhus qui, au lendemain de son arrivée, salue par leur nom tous les sénateurs[1].

On s'attendrait à ce que les *qualités pédagogiques* se trouvassent au premier plan. Mais, tous les critiques le constatent avec désappointement, elles sont *complètement passées sous silence* et l'action de ces maîtres sur les esprits qu'ils ont façonnés ne trouve pas de formulation, poétique ou non. D'une façon très générale, Ausone cite en passant l'intérêt pour le métier *studium docendi, sedula cura docendi*, mais sans insister. Seulement, lorsqu'il s'agit des trois grammairiens grecs de Bordeaux, Corinthius, Spercheus et Ménestheus, il note ce zèle consciencieux parce qu'il cherche désespérément quelque chose à dire sur eux : *sedulum cunctis studium docendi / Fructus exilis, tenuisque sermo*[2].

Les *qualités morales* dominent nettement l'évocation : l'aspect social et la tenue de la vie privée comptant au premier chef. L'*Honestas* est exprimée par la tournure fréquente *placidi mores* — débonnaires? — dont Exupère de Toulouse donne un exemple parfait, tandis qu'Anastase, retiré à Poitiers, se fait mal voir par ses *implacidi mores*[3]. Ces *placidi mores* sont glosés et explicités par *mitis amice, bonus frater, fidissime conjux*[4] ou par cette notation : vous n'aviez jamais grondé ceux qui étaient sous votre protection, ni lancé des paroles fâcheuses à vos domestiques[5]. La bonté et la générosité sont mises en valeur *liberalis indigis*[6] *benignus*[7] *commodus*[8] — sans doute aspects quotidiens de la *liberalitas* traditionnelle. — L'accent est mis sur *l'absence de jalousie et d'aigreur*, l'absence d'ambition, prônées avec une prédilection qui semble inspirée plus par l'expérience de ce milieu que par des cadres rhétoriques (mais thème de l'*Invidia*), aussi *nullo felle*[9], *felle nullo perlitus*[10]. *Cui felle nullo, melle multo mens madens*[11], l'absence de fiel, la douceur du miel caractérisent les meilleurs et donnent du prix à leur enjouement naturel *tum sale multo*. La mesure dans la raillerie *salibus modestus*[12] est la forme méritoire de la *temperantia linguae* traditionnelle. La *gaieté* et l'*enjouement* dans les rapports quotidiens

1. Pièce 15, v. 13 (Schenkl, 16, 13). — Cette insistance rappelle, bien sûr, les prouesses de l'*orator* cicéronien, mais elle a surtout son prix si l'on songe que l'analyse émerveillée du pouvoir de la mémoire suivra de peu dans les *Confessions* de saint Augustin (livre X).

2. Pièce 8, v. 5 et 6. — 1. Pièce 8, v. 5 et 6. En contre-partie, faute de continuité, Delphidius, fort ambitieux par ailleurs, a déçu l'attente des parents : pièce 5, v. 33-34 (6, 33-34) : *mox inde Rhetor, nec docendipertinax / curam fefellisti patrum.*

3. Pièce 10, v. 48 (Schenkl, 11, 48).

4. Pièce 3, v. 13 (Schenkl, 4, 13).

5. Pièce 3, v. 11-12 (Schenkl, 4, 11-12).

6. Pièce 2, v. 16 (Schenkl, 3, 16).

7. Pièce 24, v. 9 (Schenkl, 25, 9).

8. Pièce 24, v. 9 (Schenkl, 25, 9).

9. Pièce 1, v. 29, Minervius (Schenkl, 2, 29).

10. Pièce 4, v. 19, Patera (5, 19).

11. Pièce 15, v. 9, Nepotien (16, 9).

12. Pièce 4, v. 19, Patera (5, 19).

semblent les valeurs les plus prisées : *facetus*, *comis*, *laetus*, reviennent comme l'éloge majeur comme dans les « Parentalia » — mais on admire par-dessus tout l'alliance heureuse du sérieux et de l'enjouement : *te nemo gravior vel fuit comis magis*[1].

Elle renouvelle le type du « régent », du maître rébarbatif, du grammairien type Orbilius de fâcheuse mémoire chez Horace et encore présent dans le *Liber Protrepticus* d'Ausone[2].

Les « petites vertus qui font la bonne compagnie », voilà ce qu'on estime par-dessus tout chez ces maîtres, voilà celles qui vivent dans ces lignes.

Leur train de vie est presque toujours caractérisé avec soin, et malice au besoin. Minervius : *mensa nitens quam non censoria regula culpet / nec nolit Frugi Piso vocare suam*[3] — souvenir de la Frugalitas du « De Officiis », forme romaine et pratique de la *Temperantia*. Les épithètes traditionnelles de *frugi*[4] *parcus*[5] sont renforcées par cet *abstemius* qui, chez Horace, caractérise la sobriété du sage[6], et qui est précisé concrètement à propos de Patera[7] par *vini cibique abstemius*[8] (ce qui dans un pays de bonne chère et de vin n'est peut-être pas un mérite banal). (Il y a ainsi dans ces poèmes l'expression affaiblie, un peu « bourgeoise », d'un ascétisme tel que le prônent à la fois Épicuriens et Stoïques, et qui serait celui, quotidien, du lettré ennemi de tout excès.)

D'allusions à un idéal de vie régi par des principes personnels, il n'y en a guère. L'expression mystérieuse *tenor regulae* fait sans doute allusion à la continuité irréprochable d'une vie digne conforme à la *veterum morum regula*, dont il est question dans l'épigramme *de suis poematis*[9].

Une note originale est donnée par la valeur de *Taciturnus* et de la discrétion, dans ce milieu. Népotien et Glabrio l'ont en apanage[10]. Ils

1. Cf. le beau-père du fils d'Ausone. *Parentalia* (22, v. 7-8) Schenkl, 24, 7-8) : *Tu gravis et comis, cum institiaque : remissus / austeris doctus iungere temperiem.* Et les deux oncles paternels : *ioca Seria mixti* (ibid., 7, v. 11 ; Schenkl, 9, 11).

2. *Liber Protrepticus*, v. 13-16 :

Nunquam horrida forma magistri
Ille licet tristis senio nec voce serenus,
Aspera contractae miniletur iurgia frontis,
Nunquam immanis erit, placita assuetudine vultus.

3. Schenkl, 2, 33-34.

4. Par ex. : *Commemoratio*, 15, 9 (Schenkl, 16, 9). Cf. *Parentalia*, 19, 3 (Schenkl, 21, 3).

5. Pièce 15, v. 9 (Schenkl, 16, 9).

6. *Si forte in medio positorum abstemius herbis vivis et urtica.* Horace, *Ep.*, I, 12, 7.

7. Pièce 4, v. 20 (Schenkl, 5, 20).

8. Cf., au contraire, le goût exagéré du vin qui perd Crispus, 21, v. 6 (Schenkl, 22, 6). — Cf. Éloge funèbre de Jules Ausone, *Idylles*, 2, 7 : *Non opulens nec egens : parcus sine sordibus egi*, et la prière d'Ausone, *Éphéméride* : « *sim tenui victu* atque *habitu* ».

9. *Epigrammaton*, Schenkl, 2, 7-8. — Ou une réminiscence de Sénèque? qui place le souverain bien « *ex placido vitae et continuo tenore unam prementis viam* » (*Ad Lucilium*, I, 23), et, proposant une règle de vie, condamne « *haec diversitas et signum vacillantis animi ac nondum habentis tenorem suum* » (*Ad Lucilium*, I, 20).

10. Pièce 15, v. 6 (Schenkl, 16, 6) et 24, v. 9-10 (Schenkl, 25, 9-10). Ceci peut procéder soit d'une tradition littéraire (Ennius, Horace, spécialement *Odes*, III, 25-26 ; Suétone,

savent aussi bien donner de bons conseils que les garder secrets après les avoir donnés. En tant qu'autorités sociales et morales, ces personnages sont appelés souvent à donner des conseils, et cette vertu parénétique est un titre de gloire[1].

Une seule formule pourrait donner l'idée chez ces universitaires d'un idéal de vie soustrait à la pression sociale et aux exigences journalières d'un milieu, c'est le *tu tibi vixisti* (toi tu as vécu pour toi), qui conclut l'éloge de Minervius, qui enseigna la rhétorique à Rome vers 329, le plus célèbre de tous ces maîtres[2]. L'expression se situe dans un contexte fort controversé par ailleurs, puisqu'il supposerait chez Ausone des doutes sur la vie future et prouverait par là la fragilité de son christianisme. Ce datif éthique a-t-il vraiment une valeur plus éthique que grammaticale, et cet intellectuel éloquent dont la vie est toute vouée au développement du « τὸ ἡγεμονικόν » en lui et qui a acquis la maîtrise de ses dons, est-il en quelque sorte un témoin de l'αὐτάρκεια, sous la forme la plus immédiatement méconnue du vulgaire : consacrer son temps à ce qu'on estime essentiel[3]? Y a-t-il là un rappel de Sénèque, et cela aurait-il le sens, que ne désavouerait pas notre Montaigne, de « toi tu t'es appartenu »? Mais il ne faudrait pas forcer le texte et il se peut qu'il n'y ait là qu'un simple jeu rhétorique d'antithèses *te-fama, sive, sive*, et que cela n'engage pas un idéal de vie cultivée.

La brièveté et la rareté de notations analogues fait mieux comprendre, semble-t-il, l'hiatus qui sépare Ausone de Paulin de Nole et les malentendus si évidents de leur correspondance. Mais — et c'est là ce qui nous irrite sans doute — ces portraits ne mettent pas en cause la pensée ou les convictions profondes d'Ausone, mais plutôt les possibilités d'évocation *sur le plan littéraire*, dans la limite des exigences métriques, poétiques au sens technique du mot.

Cependant, il faut apprécier à son juste prix l'effort que fait Ausone à propos de certains de ces hommes, pour remédier à la banalité des éloges tout faits par des correctifs, des contre-parties « en sourdine » qui corrigent ce que les formules courantes ont d'insuffisant, d'inadéquat à

passim), soit directement de la réalité psychologique. C'est aussi la qualité dominante et professionnelle du père d'Ausone, d'après l'éloge funèbre qu'en fait l'idylle 2, 25-26.

1. Cf. pièce 15, v. 16 :

Consilia nullus mente tam pura dedit
Vel altiore conditu texit data.

2. Pièce 1, v. 36-39 (Schenkl, 2, 36-39) :

Et nunc sive aliquid post fata extrema supersis
Vivis adhuc, aevi quod periit meminens.
Sive nihil superest nec habent longa otia sensus,
Tu tibi vixisti ; nos tua fama iuvat.

3. Cf. Sénèque, *Ad Lucilium*, I, 1 : *Ita fac, mi Lucili, vindica te tibi et tempus... collige et serva ;* I, 9 : *Qualis est Iovis (vita) cum resoluto mundo... acquiescit sibi, cogitationibus suis traditus. Tale quiddam sapiens facit : in se reconditur ; secum est*, etc...

l'individualité évoquée[1]. Il peut paraître déconcertant de voir ces maîtres loués seulement pour leurs qualités privées, et avant tout en fonction de leur sociabilité, mais c'est là le signe d'une époque[2]. Et il faut noter que ce qui rachète le plus incapable d'entre eux, le grammairien Jucundus qui s'est témérairement ingéré dans une chaire « *cathedram temere usurpasse loquuntur* », ce n'est pas seulement l'ensemble de ses qualités de cœur, *simplex*, *bone amice*, *sodalis*, etc..., c'est surtout, aux yeux d'Ausone, une *ferveur pour le métier dont il vénère la dignité* :

« *quod quamvis impar nomen tam nobile amasti*[3] ».

Cette enquête sur les vertus universitaires peut donc paraître dans l'ensemble assez pauvre, assez négative, mais les natures qu'avait à louer Ausone n'étaient-elles pas, sauf exception, assez ternes? D'autre part, il y a peut-être de sa part une sorte de pudeur à faire entrer en jeu de trop grands mots quand il s'agit de « collègues », et il les évoque comme dans une conversation où les vertus profondes de quelqu'un trouvent une expression très sommaire, et où, au contraire, un mot très ordinaire peut, aux yeux des interlocuteurs, correspondre à une pierre de touche et avoir le prix d'un « mot de passe » dans un groupe social déterminé. (Ici une comparaison minutieuse avec le vocabulaire des « Parentalia » s'imposerait.)

Le renouvellement poétique de l'ἐγκώμιον, nous ne le trouvons pas dans ces poèmes, parfois heureux, où Ausone vante les qualités des gens de son métier parce qu'ils ont réussi socialement[4] et qu'ils sont de Bordeaux, mais dans les pages autrement attachantes des « Parentalia[5] ».

JACQUELINE HATINGUAIS.

1. Cf. observations de J. Bayet au cours de cette séance.

2. L'importance sociale de ces qualités privées est soulignée par l'échec du neveu d'Ausone Herculanus, que les défauts d'une bouillante jeunesse ont jeté « dans le précipice » « en le détournant de cette droiture de vie qu'enseigna Pythagore », *Pythagorei non tenentem tramitis rectam viam ;* ici souvenir évident de Perse (III, 55-56), dans l'expression du moins.

3. Pièce 9, v. 3.

4. M. Loyen fait ici remarquer que l'évolution sociale explique le vocabulaire choisi : « Quand les rhéteurs deviennent consuls, on loue en eux les vertus des consuls et des clarissimes. » — Cependant, beaucoup de ces maîtres ne sont pas des parvenus, mais, souvent de souche noble, ils sont parfois d'un milieu social très élevé, cf. Patera, Censorius Atticus Agraecius (pièce 14), Aemilius Magnus Arborius (16).

5. Ceci va dans le sens des travaux de M. David (Caen), qui a en préparation une thèse sur Ausone.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

La Rédaction de la Revue des Études anciennes, *souhaitant vivement que la* Chronique gallo-romaine *soit aussi complète que possible, prie MM. les Directeurs de revues et notamment de revues régionales ou locales, les auteurs d'ouvrages, d'articles et de brochures touchant le domaine celtique et gallo-romain (entendu au sens le plus large du terme) de bien vouloir envoyer un exemplaire au moins de leurs publications soit à la* Rédaction de la Revue des Études anciennes, Faculté des Lettres, 20, Cours Pasteur. Bordeaux, *soit directement à l'auteur de cette Chronique* : M. Paul-Marie Duval, Directeur d'Études à l'École des Hautes-Études, 16, avenue Émile-Deschanel. Paris (VIIe). *Dans les deux cas, on est prié de mentionner* : « *Pour la* Chronique gallo-romaine *de la* R. É. A. »

La politique de Rome à l'égard des Gaules. — M. Ronald Syme a des vues pénétrantes sur la différence profonde qui distinguait sous l'Empire, aux yeux des Romains, la Narbonnaise et les Trois Gaules (*Latomus*, XII, 1, 1953 : *Tacitus on Gaul*). La Narbonnaise est parfaitement intégrée au monde latin. Le régime municipal y connaît un plein succès, on y rencontre des légionnaires, des officiers, des procurateurs et même, au début, des sénateurs : nous savons depuis peu que le deuxième consul d'origine occidentale, après l'Espagnol Balbus en 40 av. J.-C., fut Valerius Asiaticus, de Vienne, en 35 av. J.-C. (*Fasti Ostienses* dans les *Inscriptiones Italiae*, XIII, 1, p. 188). — Dans les Trois Gaules, l'acceptation de la présence romaine fut d'abord facilitée par l'action commune contre les Germains. Quand Auguste y eut renoncé, il fallut tenir le pays sans irriter les « barons gaulois », forts encore de vastes clientèles, toujours assurés de trouver des alliés parmi leurs pairs mécontents du joug romain et jaloux des Narbonnais, et des troupes dans une plèbe rurale lasse de l'inégalité sociale. D'où l'absence de garnison dans l'intérieur du pays ; mais l'armée du Rhin était dirigée contre les Gaulois autant que contre les Germains, surtout les deux légions d'*Argentorate* et de *Vindonissa* qui, par Metz et Reims, ou Belfort et Dijon, pouvaient atteindre le cœur de la Gaule dans les plus brefs délais. Dans ces Trois Gaules rurales et féodales, hier encore réunion de tribus, et non nation, on recrute seulement des troupes auxiliaires, très peu d'officiers et de

procurateurs : exceptionnellement, C. Julius Alpinus Classicianus, un Trévire sans doute, est procurateur en Bretagne en 61 (Tac., *Ann.*, XIV, 38, 4). Quant aux sénateurs, les Gaules en fournirent quelques-uns, de par la volonté de Claude, mais seulement jusqu'à la révolte de l'un d'eux, *Vindex*, descendant des rois d'Aquitaine, dont la trahison démontra « qu'un sénateur romain de Gaule restait un baron gaulois » : après 69, on recrutera des sénateurs dans la plupart des provinces, sauf dans les Trois Gaules.

Où en est l'épigraphie de la Gaule? — Le IIe Congrès international d'épigraphie classique, tenu à Paris en 1952 sous la présidence de M. Louis Robert (*Actes*, Klincksieck, 1953), avait pour objet essentiel de faire le point des recueils publiés ou en cours de préparation, et des méthodes de publication. La Gaule n'a pas été représentée, malgré de belles découvertes, car ses inscriptions n'ont pas fait l'objet de recueils généraux ni même régionaux récents. Les grandes entreprises internationales, telles que le *Corpus*, paraissant en voie d'abandon au moins pour l'Occident, le Congrès a recommandé les recueils régionaux et même locaux. Mesurons la tâche à accomplir pour la Gaule.

Inscriptions grecques. — Les *Inscriptiones Graecae*, XIV (1890), où ce qui concerne la Gaule est dû à A. Lebègue, n'ont pas reçu de supplément.

Inscriptions gauloises, gallo-grecques, gallo-latines. — Recueillies par G. Dottin, *La langue gauloise* (1920) : 61 numéros. — Supplément : Leo Weisgerber, *Die Sprache der Festlandkelten, 20. Bericht der röm.-germ. Kom.* (1930). — Toutes les inscriptions actuellement connues, en alphabet grec et latin, sont publiées sur microfilms par J. Whatmough dans *The dialects of Ancient Gaul* (1949-1951, voir plus bas notre notice).

Inscriptions latines. — Narbonnaise, partie occidentale des Alpes Maritimes et Cottiennes, Alpes Grées et Pennines : *C. I. L.*, XII (1888) ; Leblant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule* (1892). Partie orientale des Alpes-Maritimes : *C. I. L.*, V^1 (1877) ; supplément de Pais (1884). — Supplément : Espérandieu, *Inscriptions latines de la Gaule, Narbonnaise* (1929). — Il manque donc : inscriptions et milliaires depuis 1929, *instrumentum* depuis 1888 et 1884. Quelques recueils locaux : Vaison (J. Sautel, 1926, suppl. 1942), Glanum (Rolland, *Gallia*, 1944), vases de Montans (Durand-Lefebvre, *Gallia*, 1946), médaillons de de la vallée du Rhône (Wuilleumier et Audin, 1952, voir plus bas).

Aquitaine et Lyonnaise : *C. I. L.*, XIII^1, 1re et 2e parties, fasc. 1 (1899) ; milliaires : XIII^2, fasc. 2 (1907) ; *instrumentum* : XIII^3, fasc. 1 et 2 (1901, 1906). — Supplément : XIII^4 (1916). — Recueils locaux : graffites de La Graufesenque (Hermet, 1934, et Whatmough, voir *supra*).

Belgique : *C. I. L.*, XIII^1, 3e partie, fasc. 2 (1904) ; *instrumentum* : XIII^3 (1906). — Suppléments : XIII^4 (1916) ; — Finke, *17. Bericht der*

röm.-germ. Kom. (1927) ; — Nesselhauf, *27. Bericht* (1937). Inscriptions et milliaires, pas de supplément pour l'*instrumentum.*

Germanies : *C. I. L.*, XIII[2], 4e et 5e parties, fasc. 1 (1905) et 2 (1907) ; XIII[4] (1916). Mêmes suppléments que pour la Belgique.

Les marques de briques manquent pour la Narbonnaise depuis 1888, pour les Trois Gaules et les Germanies depuis 1933 (XIII[6]). Les cachets d'oculistes, pour tous ces territoires depuis 1927 (Espérandieu, *Nouv. cach. d'oc.*, *Rev. arch.*, 1927, II, supplément à sa recension générale du *C. I. L.*, XIII[3], fasc. 2, 1906). Les diplômes militaires ont été publiés avec ceux des autres provinces en 1936 au *C. I. L.*, XVI : 6 proviennent de Gaule et de Germanie, sur 157. Les *indices* du t. XIII ont paru en 1943.

Des inventaires des inscriptions grecques et latines ont paru dans la *Carte archéologique de la Gaule romaine* pour les Alpes-Maritimes (1931), le Var (1932), les Bouches-du-Rhône (1936), les Basses-Alpes (1937), le Vaucluse (1939), le Gard (1939), l'Hérault (1946). Entre ces dates et les premières « Informations » de *Gallia* (V, 2, 1947), l'*Année épigraphique* fournit les textes présentant quelque intérêt et le *Bulletin épigraphique* de la *Revue des Ét. grecques* signale les textes grecs.

Un « thesaurus » et un « corpus » gaulois sur microfilms. — Sous le titre *The Dialects of Ancient Gaul,* M. Josuah Whatmough a publié en microfilms (Ann Arbor University, Michigan, 1949-1951, 1.375 p. dactyl.) toute la documentation qui lui a servi pour tenter de définir des dialectes gaulois (cf. *Harvard studies in Class. Philol.*, 55, 1944). Somme imposante de connaissances et de références, élaborée en de nombreuses années et plusieurs séjours en France passés à vérifier les documents originaux, et qui rassemble tous les matériaux actuellement connus sur la langue gauloise. Ces matériaux sont classés dans le cadre des provinces, avec, parfois, des subdivisions régionales. Dans chaque partie, on trouve successivement : une notice sur la région linguistique, avec bibliographie ; les inscriptions contenant des mots gaulois, avec commentaire épigraphique ; les noms de potiers ; les légendes monétaires ; un glossaire des mots gaulois cités par les auteurs anciens, avec bibliographie et étude étymologique ; les toponymes anciens et les ethniques ; les toponymes actuels dérivés du celtique ; les noms de divinités ; les noms de personnes. Çà et là, des *Notes* et des *Remarques* exposent l'état des questions sur certains problèmes délicats (*avot*, *ieuru*, etc...). Particulièrement précieux est le recueil épigraphique, qui complète largement celui de Dottin (1920), augmenté par Weisgerber (1930), et apporte des retranscriptions intégrales des graffites de La Graufesenque, du calendrier de Coligny. Souhaitons que la partie synthétique de cette œuvre (grammaire, syntaxe, etc...) soit bientôt publiée et que l'ensemble soit un jour imprimé.

Deux graphies celtiques : le son « ^{t}s » et « monimintο ». — Étudiant

Deux nouvelles inscriptions gallo-romaines (d'Arpajon et de Champetières, *Études celtiques*, V, 2, 1950-1951), M. J. Vendryes définit le son que les Gaulois transcrivent par θθ, *đđ*, *ss* parfois barrés, *ds*, *ts* : ce serait une ancienne « affriquée », c'est-à-dire une « occlusive (ici dentale) manquée » ^{t}s, qui subsiste dans des noms propres, notamment *Aθθedomaros*, *Epađatectorix*, *Epotsorovidus*, *Guđomarus*, *Meθθilbus*, *Medsillus*, *Messilla*, *Meliđđus*, *Redsomarus*, *Sebođđu*, *Sirona-Dirona*, *Uradsarius*, *Uraθari*, *Urassia*, *Urissilius*. Les différences de graphie s'expliqueraient par le fait que « certains dialectes auraient conservé le son en question plus longtemps que d'autres » : il serait bien intéressant de pouvoir préciser l'évolution chronologique, de savoir, par exemple, si *s* ou *ss* en représente vraiment le dernier état. — D'autre part, M. Vendryes attire l'attention sur la graphie très rare *monimінto* (acc.) pour *monimentum* : signalons un autre exemple, également à l'accusatif, dans une épitaphe de Dijon (*C. I. L.*, XIII, 5502).

Étymologies celtiques. — M. J. Vendryes (*ibid.*) traduit ou aide à traduire plusieurs noms propres gaulois et les noms communs qu'ils contiennent :

Nertomaros « Fort, Très Fort » : **nerto-* « force », **māros* « grand ».

Iantumaros « Jaloux » : *iantu-* « passion ».

Catumaros « Belliqueux » : *catu-* « combat ».

Namantobogios (inédit) « Briseur, Enfonceur d'ennemis » : *namanto-* « ennemi », contraire de *caranto-* « ami » ; *bogios* « combattant qui repousse un adversaire, vainqueur ». Synonymes : *Com-bogios*, « Briseur, Pourfendeur », *Ande-combogios*, *Ver-combogios* avec préfixes intensifs.

Aθθedomaros, *Assedomaros* « installé sur le sol de façon permanente » : **ad-sedo*, cf. lat. *ad-siduus*. Nous proposons : « le grand, le vrai sédentaire ». — De même *Atrebates* « fixés au sol » : *ad-treb-*, v. irl. *atreba* « il habite ». « Les peuples celtiques qui se donnaient volontiers des noms flatteurs pouvaient tirer avantage de se dire pourvus d'un territoire bien à eux par opposition aux nouveaux riches venus d'ailleurs. »

Orbiotalos : aucune certitude ni pour *orbio-* ni pour *talo-*.

Une nouvelle explication du mot « tuθos ». — On sait que certains des graffites dits « comptes de potiers » de La Graufesenque portent en tête le mot *tuθos* suivi d'un nombre ordinal gaulois en toutes lettres ou en chiffres romains, entre premier et dixième. Ce mot, dont on ignore encore le sens exact, est écrit *tuθos*, *tuθθos*, *tuđđos*, peut-être *tuddus* (graffite n° 40 *bis* de Hermet, qui n'est pas un en-tête). Il contient (v. *supra*) le son $t^{s}t$, *st* ou *ts*, ancienne affriquée (occlusion dentale manquée), devenu propre au gaulois où il est noté par θ, *d*, *đ* (seuls ou redoublés), puis *s*, *s* barré (seuls ou redoublés), *ds*, *ts*. On a donc supposé à l'origine **tutsos* devenu **tut*^{s}*tos*, **tustos*, noté *tuθos*, et qui aurait pu, plus tard, l'être **tussos*. Le sens serait, pour Loth et M. Vendryes, « collection, groupement ; groupe, masse, total » faisant partie d'un tout plus vaste, puisqu'il comporte une

répartition numérique ; — de son côté, Oxé proposait « chambre chauffante, four » (voir A. Aymard, *R. É. A.*, 1954, p. 97, n. 8). Le mot, pour ces auteurs, serait gaulois.

M. Josuah Whatmough reprend à son tour la question (*Journal of Celtic Studies*, I, 1949, p. 7-8 ; *The Dialects of Ancient Gaul*, microfilms de Ann Arbor University, 1949-1951, p. 282-283). D'après lui, il ne s'agit pas d'un mot gaulois, mais du mot latin *testa* (objet en terre cuite : tuile, tesson, vase, puis, plus tard, « tête »), ou d'un mot de la même famille, importé par les entrepreneurs de poterie, et que les Gaulois auraient déformé parce que, le groupe *st* n'existant pas tel quel dans leur langue, ils l'auraient traduit par leur propre affriquée : de **tōstos* ils auraient fait *tuθos*, signifiant, par transfert de sens technique, « tesson servant d'étiquette », ou « cuisson d'argile ». De même les noms propres *Tuđđilos* (ou *Teđđilos*?, *C. I. L.*, XIII, 10016, 34), *Teθθios*, *Tessius*, seraient des gallicismes issus du latin *Testius* (fait sur *testa*) et signifieraient « fournier ». Le sens du *tuθos* numéroté sur les graffites s'éclairerait par le mot *stratura* qu'on trouve sur une tuile du nord de la Gaule : *stratura tertia laterc(u)li capit(u)lares | n(umero) CCCLXXV* (Byvanck, *Excerpta Romana*, II, p. 104), et serait « fournée de vases, couche, subdivision du lot total présenté à la fournée ». Certes, le sens de « inventaire sur tesson d'une fournée de terres cuites » rendrait compte des 300 vases *extratuθ(os)* du graffite nº 22. Mais cette explication suppose plusieurs transferts ou mélanges de sens techniques, et surtout la transformation du latin *testa* en gallo-latin **tustos*, où le passage de *e* à *o*, *u*, nous paraît faire difficulté.

Revues. — « *Ogam, Tradition celtique* » : ce bulletin, publié à Rennes depuis quatre ans par un groupe d'amis de la tradition celtique (P. Leroux, Boîte postale 2, Rennes), contient, à côté d'articles qui n'ont pas de caractère proprement scientifique (notamment un « vocabulaire vieux celtique »), des mises au point assez bien documentées, en particulier sur les éclaircissements que peuvent apporter les légendes celtiques médiévales à la connaissance de la religion gauloise.

Archeologické Rozhledy : cette jolie revue paraît à Prague depuis 1949 par les soins de M. Jan Filip ; en plein essor, elle compte maintenant six fascicules par an. De substantiels résumés en français nous permettent de suivre aisément l'effort des archéologues tchèques en préhistoire et protohistoire : ils prolongent le Hallstatt un peu plus tard que nous et considèrent La Tène comme particulièrement « celtique ». On travaille également sur « l'époque des provinces romaines » et sur les invasions barbares. Les fouilles concernent presque uniquement des sépultures, assez rarement des *oppida*, et les articles se réfèrent souvent aux domaines germanique et celtique.

Ujesnik, Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmate : continue de paraître à Split et se propose de publier les documents encore inédits des

musées yougoslaves, notamment les inscriptions, qui font l'objet d'un *Bulletin épigraphique* fourni. Résumés en allemand, français, italien. Les rapports entre Celtes et Illyriens sont fréquemment traités, à divers points de vue.

L'exploration archéologique de Saintes : le cirque. — La dernière livraison de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (nouv. sér., t. II, 1953, 1re livraison) contient deux études qui apportent du nouveau sur la topographie de *Mediolanum Santonum* : elles sont dues à M. Marcel Clouet, dont l'inlassable activité a tant contribué à la connaissance de cette ville, qui fut parmi les plus belles de la Gaule. *Le cirque gallo-romain de Saintes* (p. 1-17, 3 fig.) paraît bien avoir été retrouvé à l'extrémité nord de l'agglomération antique (rive gauche de la Charente, dans le vallon de la Courbe) : comme l'amphithéâtre, orienté également est-ouest, le monument s'appuyait sur les flancs rocheux de deux coteaux opposés. Dans cette dépression naturelle, en partie comblée aujourd'hui, on a mis au jour en 1944 (*ibid.*, I, 1946, p. 132 sq.) un certain nombre de blocs en place appartenant à trois gradins du long côté sud : peu élevés, ils sont semblables à ceux des gradins inférieurs de l'amphithéâtre, et deux d'entre eux portent sur leur face verticale des inscriptions, de lecture incertaine. On trouva également près de l'extrémité ouest des fosses à incinération contenant des restes humains et de nombreuses dents de chevaux, et *une série de voies d'accès parallèles conduisant de la ville aux différentes entrées sud du cirque.* On connaît bien peu de cirques en Gaule (Arles, Vienne, Trèves, Orange? Nîmes?) : il y aurait grand intérêt à préciser ce qu'on entrevoit de celui-ci, par des recherches portant notamment sur les deux extrémités, qui devaient être, comme à l'ordinaire, construites en maçonnerie. — *L'étendue de Saintes au IIIe siècle de notre ère* (p. 33-42), mieux connue depuis les travaux de 1944, serait au minimum de 128 hectares sur la rive gauche, de 40 hectares sur la rive droite de la Charente. Grande ville, de peu inférieure à Autun (200 h.) et Nîmes (220 h.), de beaucoup à Trèves (285 h.). Notons (p. 42) l'existence de nombreux puits et de deux sources au moins, et (p. 53-55 du même fasc.) la possibilité de recherches sur les ports antiques de Saintes, qu'on peut retrouver sur les deux rives de la Charente, où les petits ports étaient nombreux au Moyen Age, et sur les rives du Rhône (aujourd'hui ensablé), que des canaux réunissaient à la Charente. Souhaitons que M. Marcel Clouet nous donne bientôt, comme instrument de travail, un plan à jour de *Mediolanum* et de ses environs immédiats, plan topographique et archéologique où seraient reportés et numérotés les vestiges et les découvertes qu'il connaît mieux que personne.

La production économique de Saintes. — M. Marcel Clouet a réuni tous les documents concernant *Les produits exportés de Mediolanum* (*ibid.*, p. 43-55), qui « fabriqua beaucoup, mais fut surtout une ville de grand transit ». Froment, vins, pierre à bâtir, étoffes de laine, man-

teaux à capuchons (on a trouvé des poids de tisserand en terre cuite « un peu partout » dans le sous-sol de la ville), santonine : tout cela est bien connu. Nouveaux sont les renseignements sur la poterie commune locale : noire, depuis la protohistoire jusqu'à la fin de l'Antiquité ; grise décorée à la molette, dont trois fours ont été retrouvés ; rouge clair, dont la couche d'argile est connue ; rouge mat, peut-être imitation locale de la sigillée (au Musée de Céramique saintongeaise) ; des amphores, sans marques. Le cuir : un atelier de tanneur avec cuves, de nombreux lissoirs en divers points de la ville. Des réserves d'huîtres non ouvertes ont été retrouvées en de nombreux endroits de la ville, bassins de 7 × 5 m. ou plus, bordés par de petits murs ; on y a trouvé seulement l'huître plate, *ostrea edulis ;* d'autres dépôts-relais existent à Poitiers, Jarnac, Niort, Clermont (bibliographie). L'industrie du fer est représentée seulement dans les environs. Utile monographie, comme on aimerait en posséder pour bien d'autres villes.

Valence gallo-romaine et la topographie urbaine. — Valence a livré des inscriptions, des sculptures, des mosaïques ; mais sa topographie restait à peu près inconnue. M. André Blanc, qui connaît bien sa ville, publie un essai d'une cinquantaine de pages, bien illustré : *Valence romaine* (Institut international d'Études... ligures, 1953). Il y a des nouveautés intéressantes : quelques inscriptions, qui, une fois publiées en détail, augmenteront la série déjà donnée par l'auteur et M. H. Desaye (*Bulletin de la Société d'arch. et de stat. de la Drôme*, 1949, 1950) ; — l'emplacement du théâtre, découvert grâce à l'étude des immeubles qui en occupent l'hémicycle ; — l'analyse des environs, sur photographies aériennes : il semble bien que l'on retrouve dans le cadastre actuel quelques vestiges de la centuriation antique ; — le plan inédit de la porte sud de la ville, avec une tour, et la coupe du rempart, d'après des travaux aujourd'hui remblayés ; — le plan des fouilles récentes du baptistère, assez différent de celui des fouilles de 1886. Mais la restitution du plan de la ville est une anticipation un peu hâtive : pour quelques rues à angle droit subsistant dans la topographie actuelle ou indiquées par des égouts, combien de « pointillés » hasardeux ! Certes, ils restituent un quadrillage régulier, et le *cardo*, attesté par la porte sud, est bien orienté au nord-est : mais le plan de cette porte ne correspond pas à la ligne droite figurée sur cette restitution. L'étude de Valence est bien amorcée : on ne saurait trop insister sur le danger qu'il y a à tracer sur un plan autre chose que les tronçons de vestiges *matériels* dûment constatés.

L'enceinte, l'amphithéâtre et la topographie d'Amiens. — Depuis 1949, M. François Vasselle publie dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie* et M. Jacques Heurgon dans les « Informations » de *Gallia* les résultats de la prospection patiemment et prudemment menée sur l'emplacement de la ville actuelle à la faveur de sa reconstruction. La ville romaine sort peu à peu du sol : de nombreux tronçons de rues,

encore dispersés sur le plan de travail, font déjà surgir aux yeux l'orientation d'un et peut-être de deux quadrillages ; — d'importantes sections d'une enceinte ont été découvertes : construite en matériaux neufs, elle serait pourtant datée de la deuxième moitié du IIIe siècle par des monnaies ; — l'amphithéâtre est maintenant connu, incorporé à la dite enceinte comme ceux de Trèves, Tours et Périgueux ; enfin, des thermes imposants font l'objet d'une fouille importante. Nous connaîtrons bientôt la topographie de *Samarobriva* gallo-romaine : puisse quelque vestige de la ville gauloise, importante capitale des *Ambiani*, nous être révélé !

Le mur à double paroi du grand portique de Bavai. — Le directeur des fouilles de Bavai (Nord), M. le chanoine Henri Biévelet, a publié sous ce titre d'utiles observations dans les *Annales du Congrès arch. et hist. de Tournai* (1949, tiré à p., 12 p., 3 fig.). Le grand monument rectangulaire est composé d'une aire dallée entourée de portiques fondés sur de belles galeries souterraines à lignes axiales de pilastres, éclairées par des soupiraux ouvrant sur l'aire intérieure. Les murs qui délimitent ces galeries sont « à double paroi », un espace voûté haut de 2 m., large de 55 à 60 cm., étant ménagé dans leur masse épaisse de 2m25 à 2m30 en tout. Trop étroits pour être des couloirs de circulation, trop anguleux dans leur tracé en « grecque » pour être des égouts (il n'y a d'ailleurs à la base ni enduits ni radier), ces espaces, où règne aujourd'hui une humidité persistante, sont destinés à empêcher cette humidité du sol où sont creusées les galeries de traverser leurs parois. Cette précaution, connue à Olynthe, Pergame, Vaison et recommandée par Vitruve pour les lieux humides (VII, 4), était indispensable sous le climat du Nord pour assurer la salubrité des galeries souterraines : on peut y voir un argument en faveur de leur utilisation au moins partielle comme dépôts de vivres. Si ce compartiment étanche manque aux trois édifices semblables connus en Gaule, à Arles, Narbonne et Reims, n'est-ce point que les deux premiers sont situés sous un climat sec, et le troisième creusé dans un sol crayeux?

Nouvelles fortifications celtiques en Bohême méridionale. — On comparera utilement aux fortifications gauloises celles du nouvel *oppidum* celtique découvert et fouillé par B. Svoboda près de Neviézitsé, arrondissement de Mirovice (*Archeologické Rozhledy*, II, 1950, p. 64-68). Le rempart est un mur en pierre sèche épais de 0m60, séparé par des poutres verticales plantées tous les 90 cm. d'une levée de terre maintenue par des rangées de pierres et des grilles en bois, et elle-même doublée à l'intérieur d'une palissade d'énormes solives. La céramique date cette enceinte de la Tène.

Religions italiques et religion celtique. — M. Georges Dumézil écrit dans *Les dieux des Indo-Européens* (« Mythes et Religions », 1952, p. 114-117) : « Les anciens Romains, c'est certain, ne sculptaient pas leurs

dieux, ne les sculptaient même pas grossièrement... Bien d'autres peuples agissent de même... Ne pouvant ou ne voulant pas avoir recours à des *simulacra* divins, les Romains avaient recours à des *signa*, à des symboles. » On a souvent allégué la même absence d'images divines chez les Gaulois, car on n'a retrouvé ni statues ni statuettes des dieux les plus anciens de la Gaule (il pouvait, toutefois, en exister en bois : César signale des *simulacra* de Mercure). Mais il y avait certainement des *signa* : on en trouverait sur les monnaies gauloises, où figurent le maillet et l'*olla* (chez les Baïocasses), le chaudron, etc... D'une manière générale, il serait toujours intéressant de chercher des rapports entre la religion gauloise, même dans son état gallo-romain, et les plus anciennes religions italiques. C. Jullian a plus d'une fois suggéré des ressemblances, à propos de Mercure (*Hist. de la Gaule*, VI, 1920, p. 22-24, p. 30, n. 4), Mars, Vulcain (p. 33, n. 6), Épona (p. 17, n. 2), les tricéphales (p. 24, n. 2), les divinités chthoniennes (p. 39, n. 4), les *Dominae*, *Parcae*, *Fatae* (p. 72, n. 2), la *dea Uncia* (p. 72, n. 5). Depuis, M. Dumézil a établi d'autres correspondances, et l'on a beaucoup travaillé sur les religions italiques : la voie de la comparaison reste ouverte et belle aux spécialistes des deux domaines.

Religion gauloise et légendes celtiques insulaires. — On ne consultera jamais trop le *détail* des légendes irlandaises et galloises, que d'Arbois de Jubainville, Loth, Hubert, M. Vendryes ont tant contribué à faire connaître en France. Des renseignements utiles sur Lug-Mercure et sur les grands dieux irlandais se trouvent dans *Ogam* : *Notes sur le Mercure celtique* (A. Even et F. L. R., *Ogam*, 24, p. 289), *L'État-Major des Tuatha Dê Danann* (Natrovissus, *ibid.*, 21, p. 242 ; 22, p. 261).

Une nouvelle image avec inscription du dieu au maillet Sucellus. — Sur l'un des *Médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône* publiés par P. Wuilleumier et A. Audin (1952 ; nº 104, p. 70, pl. V), on voit le dieu, barbu, vêtu d'une tunique à manches courtes relevée à la ceinture et de braies, coiffé du bonnet pointu. Accompagné d'un loup ou d'un chien, il tient de la main gauche un grand maillet-sceptre, de la droite l'*olla*. Inscription : *Su*[*cell*]*um propitium nobis*. Le médaillon est d'*Amator*, et l'on connaît sept fragments semblables. Une autre représentation sur un vase est signalée à Sainte-Colombe (*Rev. épigr.*, V, 1903-1906, p. 119, fig. 1). Jusqu'alors, une seule image du dieu accompagnée de son nom était connue : l'autel de *Sucellus* et *Nantosuelta* trouvé à Sarrebourg (Espérandieu, *Recueil*, 4566 ; *C. I. L.*, XIII, 4542).

Personnage au maillet sur une plaque de bronze à décor religieux syncrétique. — Curieux document trouvé dans la nécropole romaine d'Ampurias, connu depuis 1908 et publié brièvement par M. Oliva Prat dans *Las Memorias de los Museos arqueológicos provinciales* (IX-X, 1948-1949, p. 265-283, fig. 120 ; au Musée de Gerona) : deux plaques de bronze (haut. 30 cm.), l'une représentant un Dioscure avec une étoile à six

branches, l'autre portant une profusion d'images divines et de scènes curieuses. *A gauche* : arbre entouré de banderoles, avec feuilles et fruits, deux sceptres courts ou thyrses croisés devant le tronc ; au-dessous, dans un cartouche semi-circulaire : personnage voilé, roches, lézard, deux tortues ; au-dessus : buste couronné de feuilles, croissant, étoiles, soleil, épée ; à gauche du tronc : canthare devant autel allumé, deux mains, un caducée ; à droite : buste de Mercure. — *Au centre* : grand personnage barbu, à bonnet pointu, tunique à manches longues et pantalon quadrillés, sceptre ou lance à main gauche, main droite levée contre le soleil, pied droit sur une tête de bélier ; au sol, entre les pieds, trois petits canthares. L'auteur y voit Mithra Sabazios. — *A droite* : arbre entouré d'un serpent à crête et barbiche, avec fruits (pommes de pin?) et feuilles plates ; au-dessous, dans un cartouche : homme, rocher (?), oiseau ; à droite du tronc, *un petit homme court vêtu portant un gros maillet sur l'épaule gauche* marche vers la droite : s'agirait-il de *Sucellus*? L'exégèse de ce document probablement panthéiste est d'autant plus difficile que, trouvé dans une tombe, il peut avoir un caractère funéraire.

Un recueil de documents sur Épona. — Dans le bel album publié par M. René Magnen sur *Épona, déesse gauloise des chevaux, protectrice des cavaliers* (Bordeaux, 1953), M. Émile Thevenot donne un inventaire des monuments inscrits et figurés concernant cette divinité, avec une bibliographie rappelant les études, de plus en plus nombreuses, qu'elle a suscitées. 45 inscriptions, toutes déjà connues, dont 15 en Gaule et Germanie, 14 dans les provinces danubiennes, 13 en Italie, 2 en Bretagne, 1 en Espagne (au nº 6, lire : *C. I. L.*, XIII, 4630). Le recueil des documents figurés, dont 75 sont excellemment reproduits photographiquement, apporte du nouveau : d'après mon décompte, qui diffère légèrement de celui de l'Auteur (où les numéros *bis* ne paraissent pas avoir été considérés), 212 documents dont 199 pour la Gaule et les Germanies, 4 pour les pays danubiens, 4 pour l'Italie, 3 en Bretagne, 1 en Espagne, 1 en Afrique. Les documents sont classés par nature : bronze 16, dont 13 en Gaule ; terre cuite 29, dont 28 en Gaule et Germanie ; bois 1, à Saintes ; pierre 167, dont 158 en Gaule et Germanies. 16 d'entre eux sont inédits (43, pl. 5, Belgique ; 73 *bis*, pl. 14, Bonn ; 74 et 75, pl. 13, Pays-Bas ; 76, Caerwent ; 76 *bis*, Tongres ; 88 *bis*, Saumur ; 145 *bis*, 147 *bis*, 153 *bis*, 154 *bis*, Germanie ; 163, Entrain ; 200 *bis*, Thaims ; 228-229, Langres ; 323, Luxembourg), 12 n'étaient connus que par des publications locales (France : 81, 87, 98, 102, 166, 180, 199, 226 ; Luxembourg : 110 ; Sarre : 128 *bis* ; Allemagne : 144 *bis* ; Grande-Bretagne : 175). M. Thevenot classe prudemment à part 21 monuments dont l'attribution à Épona reste douteuse : équidés seuls, dompteuse de chevaux (notamment les curieux documents espagnols), etc. — Il n'a pas rassemblé les textes, mais a dressé des cartes de provenances qui mettent en lumière la densité des groupes bourguignon, mosellan et rhénan. La faveur des pays celtiques continentaux pour la déesse est confirmée avec

éclat par ce nouvel inventaire, et l'on retiendra pour l'interprétation de son rôle l'intérêt particulier des stèles de Langres (228-229, pl. 41) qui paraissent bien être des stèles funéraires en forme de maison : reste à savoir si la représentation sur une tombe d'une divinité implique son caractère funéraire ; il peut s'agir d'une divinité honorée particulièrement par le défunt.

Les fouilles du Magdalensberg : le culte celtique du cheval. — M. Rudolf Egger publie dans *Ogam* (nº 24, 1952, p. 298) la traduction française de son étude sur « Le maître du Magdalensberg et son signe » (*Der Herr des Magdalensberges und sein Zeichen*, *Carinthia*, I, 1952, 143e année). On a exploré là, sur une place, un temple sur terrasse et un bâtiment que l'auteur appelle « chambre des représentants » ou « maison de la politique » : une pièce, voisine d'une source sacrée, contient un siège à dossier faisant corps avec le mur et orné d'une mosaïque dont subsiste un cheval stylisé monté sur une sorte de traîneau comme on en voit sur les gravures rupestres scandinaves de la fin de l'âge du Bronze, et sur lesquels on chargeait les canots. On aurait ici un cheval dans un bateau porté sur terre par un traîneau, en rapport avec un culte proprement celtique du cheval. L'auteur rappelle la statuette du cheval *Rudiobos* de Neuvy-en-Sullias ; il restitue ainsi l'inscription, *C. I. L.*, XIII, 3071 : *Aug. Rudiobo sacrum* | *cur*(*atores*) *Cassiciate d*(*e*) *s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *d*(*edit*). *Ser*(*vitores*) *Emmagius*, *Sacrovi*(*r*), *ser*(*vitores*) *Iomaglius*, *Severus f*(*aciendum*) *c*(*uraverunt*), malgré la rareté du mot *servitor* à l'époque classique. Il rapproche également la monnaie arverne qui porte un cheval sous un édicule (Blanchet, *Traité*, p. 202, pl. 2, 14), et les stèles aux chevaux de Mouriès. On aurait trouvé jadis un fragment de grand cheval en bronze au Magdalensberg. La figurine d'argile trouvée au même endroit et représentant un homme dans un canot montrerait l'anthropomorphisation du cheval père de la race. Le canot rappellerait dans ce pays nordique la relation entre le cheval et la mer ou les sources, que l'on retrouve en Grèce entre le cheval et Poséidon.

« Ascia 38. » — Sur le problème de l'*ascia*, quelque trente-sept mémoires ont paru depuis le XVIIe siècle, auxquels vient s'ajouter celui de MM. P.-L. Couchoux et A. Audin, *Requiem aeternam... L'ascia, instrument et symbole de l'inhumation* (*Rev d'hist. des Religions*, 142, 1952, 1, p. 36-66), qui reprend avec des arguments nouveaux une thèse déjà ancienne (voir le pénétrant article *ascia* de dom Leclercq, *Dict. arch. chrét.*, 1935, avec bibliogr.) : l'*ascia* figurée sur les tombes serait l'outil du terrassier et du fossoyeur, la binette. Elle apparaît en Dalmatie, au Ier siècle, sur une tombe de soldat, reparaît sous les Antonins au moment où l'inhumation revient en faveur, sur les sarcophages à ciel ouvert ou sur les cippes accompagnant les sarcophages enterrés ; les 368 tombes à *ascia* de la région lyonnaise seraient toutes à inhumation, et l'image de l'outil serait là pour « désigner le mode choisi de sépulture et interdire à

quiconque de l'altérer », ce serait « le sceau qui protège la portion de terre ouverte par le hoyau » ; l'usage viendrait de soldats originaires d'un pays oriental pratiquant l'inhumation (peut-être l'Anatolie), et s'il n'est pas attesté en Orient, c'est parce qu'il y eût été superflu chez des peuples qui exècrent la crémation : il serait dû à des Orientaux désireux de protéger l'inhumation en Occident.

La thèse est ingénieuse, mais se heurte à plusieurs difficultés. Pourquoi des sarcophages à ciel ouvert, qui ne supposent pas de fosse funéraire, porteraient-ils l'image du hoyau? Peut-on prouver qu'aucune tombe à incinération ne porte l'*ascia*? Surtout, l'outil figuré sur les tombes à plus de 650 exemplaires est, sans aucun doute possible, l'herminette *à marteau* et à manche court du charpentier et du maçon, et non pas un hoyau ou une « pioche coudée ». — D'autre part, on ne peut traduire *asciare* et **acisclare* (qui n'est pas attesté) par « conférer l'*a.* à une tombe, la déclarer sous l'*a.* », ni *deasciare*, *exacisclare* par « violer cette consécration, violer l'*a.*, attirer en punition une exécration ». *Deasciare* (*C. I. L.*, VI, 24799 ; XIV, 1153) nous paraît signifier « détruire à l'aide de l'*a.* » (*exasciare*, chez Plaute, *Asinaria*, II, 2, 93, signifie au figuré « écorcher, râtisser, ratiboiser ») plutôt que « détruire l'image de l'*a.* » : pour désigner l'acte de détruire, par exemple, le soleil figuré sur un fronton, dirait-on « désoleiller »? Quant à *exacisclare* (*C. I. L.*, V, 952, 979, 1102, 1496), il est formé sur le nom d'un autre outil, l'*acisculus*, qui est un petit pic de maçon et n'est jamais figuré sur les tombes : il ne peut signifier que « détruire à coups d'*acisculus* ». — A-t-on la preuve que l'on déposait à côté du corps le hoyau du fossoyeur? Même dans ce cas, la formule *a solo et ab ascia* (*fecit*) (*C. I. L.*, VI, 10921 ; X, 3717) aurait difficilement le sens de « a construit la tombe entièrement, depuis le sol et depuis l'*a.* posée dans le fond », car la préposition répétée doit avoir deux sens différents.

Ce mémoire a le mérite d'attirer l'attention sur le hoyau appelé *ascia*, outil qui, à notre avis, est sans rapport avec la tombe. On nous signale que, dans les Flandres, lorsqu'on vérifie la chaux en grande quantité dans un cratère creusé à même le sol avec une pelle, on se sert d'une houe (peut-être celle qui a servi à ameublir la surface du sol) : ceci expliquerait le passage où Vitruve (VII, 2, 4-8) conseille, pour éprouver le degré de maturation de la chaux préparée dans un bassin pour le stucage des plafonds, d'y passer une *ascia* et de *asciare* la pâte « comme on polit du bois » : est-ce l'herminette-marteau du charpentier et du maçon? Est-ce, comme aujourd'hui, la houe qui a servi à creuser la terre? Il s'agit, en tout cas, non pas d'une troisième sorte d'*ascia* spécialement destinée à cette opération et dont on ne sait rien, mais du fer plat coudé, élément commun aux deux espèces d'*a.* connues, l'herminette-marteau et la binette, très clairement définies par Isidore de Séville (*Orig.*, 19, 19, 12). On sait que *ascia* a donné en français « aisse, aissette, essette », qui est

la petite herminette-marteau à fer courbe et large du tonnelier (dont on me signale en Ille-et-Vilaine le nom « assiot ») ; et en provençal « aissado » désigne encore la binette (F. Benoît, *Hist. de l'outillage rural et artisanal*, Paris, Didier, 1947, p. 26).

Outil de tonnelier de l'époque de La Tène en Bohême. — Une « plane » incurvée complète avec ses deux tiges de poignées a été trouvée en 1949 dans une fosse cultuelle du Ier siècle av. J.-C. avec trois vases minuscules, à Svaty-Yan-pod-Skaloou (*Archeologické Rozhledy*, II, 1950, p. 226, fig. 162). On connaît trois objets du même genre, mais rectilignes et sans leurs poignées, au Musée des Antiquités nationales (*Catalogue* de S. Reinach, I, fig. 273, nos 15883, 29039, 63645). Un autre est figuré, complet, sur un bas-relief (Espérandieu, *Recueil*, 5326. Voir aussi le curieux outil dentelé, difficilement une scie, 2783).

Un type gallo-romain de divinité panthée? — S. J. De Laet et P. Moisin publient, dans la *Nouvelle Clio* (V, 1953, *Mélanges Carnoy*, p. 10-17, pl. I-II), *Une statuette de divinité panthée trouvée à Aubechies (Hainaut)* en 1848, déposée au Musée de Mons, et perdue depuis 1933. Elle avait échappé à Graillot (*Rev. arch.*, 1900, p. 220). Le dieu ailé, nu, coiffé comme Apollon, tient une corne d'abondance. Au-dessus, un buste de déesse voilée ; puis trois autres bustes de déesses, dont une tourelée au milieu, une autre coiffée d'un bonnet (?) et une Diane au carquois. Il n'y avait pas d'autres bustes : version simplifiée des statuettes analogues où figurent les sept divinités planétaires, et d'autres encore. On connaît maintenant huit statuettes de ce type, où la divinité principale, pourvue d'ailes et de cornes d'abondance, supporte les bustes d'autres divinités. Cinq ont été trouvées en Gaule, trois sont de provenance inconnue : « La « panthéisation » d'une divinité en la munissant d'ailes et de cornes d'abondance et en lui ajoutant une série de bustes d'autres divinités » aurait été « réalisée en Gaule », variante du type méditerranéen beaucoup plus répandu où la divinité est seulement dotée d'attributs divers empruntés à d'autres dieux.

Attributs divins sur les vases dits « planétaires » de Bavai. — M. le chanoine Henri Biévelet, qui prépare le *corpus* des tessons de vases à bustes en relief de Bavai, livre à notre curiosité quelques fragments nouveaux ou peu connus, parmi les plus caractéristiques (*Notes sur les vases de Bavai*, *Latomus*, XII, 1953, p. 158-165, pl. V-VI). On sait que trois des quatre vases à peu près complets que l'on connaît comportaient sept bustes (Paris, Jupille, Tournai ; Troisdorf : six seulement), où l'on a souvent cherché à reconnaître les divinités planétaires des jours de la semaine, malgré l'absence d'attributs distinctifs et la présence d'un tricéphale (dont on connaît maintenant près d'une dizaine d'exemplaires). Voici, enfin, réunis les fragments où figurent des attributs de divinités : deux ou trois avec une roue (Jupiter celtique?), un avec une oie (Mars gaulois ou germanique? Cf. Espérandieu, *Recueil*..., VIII, 5988, à

Iggelheim), deux avec un caducée, dont un avec un quadrupède ressemblant à un bouc (Mercure). Mais seul ce dernier tesson porte le buste avec lequel on peut mettre certainement l'attribut en rapport, et il appartient à un vase qui ne pouvait comporter plus de quatre figures ! D'autre part, une série de tessons portent non des bustes divins, mais des têtes aux yeux clos ; ils ont été trouvés dans des tombes et proviennent de vases à quatre ou deux figures : s'agit-il d'images de la mort ? — M. Biévelet conclut avec une prudence qui fait bien augurer de sa future publication : « A supposer démontré que certains vases de Bavai sont planétaires, tous ne le sont pas. Ce qui caractérise ces vases, ce n'est pas le thème traité sur leurs flancs, mais les procédés techniques suivant lesquels le thème fut traité. »

Images des planètes et des mois de style gallo-romain. — Dans sa thèse sur le *Calendrier de 354, Étude sur son texte et ses illustrations* (1953), M. Henri Stern souligne l'originalité des représentations de planètes et de mois trouvées en Occident et particulièrement en Gaule, où les images des jours de la semaine planétaire, figurées souvent sur les colonnes du « dieu cavalier », sont beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs. Elles se distinguent par l'ordre presque constant des jours planétaires (de Saturne à Vénus) et par la cohérence des représentations divines : un tableau rassemble utilement leurs caractéristiques respectives dans le cycle latin. — C'est également en Gaule que l'on trouve surtout la figuration des mois par des scènes agricoles (au lieu de personnages isolés pourvus d'attributs divers), qui sont ici interprétées de façon nouvelle : sur le pavement de Saint-Romain-en-Gal, *septembre* (n° XXII, numérotation de G. Lafaye, *Rev. arch.*, 19, 1892) est la cueillette des pommes (non des raisins) ; — *décembre* (XXVI-XXVIII), le poissage des jarres à huile (non à vin), la cueillette des olives, le pressoir à huile avec les jarres enfoncées dans la terre et le liquide qui s'écoule ; — *janvier* (V), le sacrifice aux *Lares compitales ;* — *février* (VII), la célébration des *Parentalia* devant un mausolée à socle carré, tholos et toit conique, avec, peut-être, un repas funéraire : ce serait la seule représentation connue de cette cérémonie, dont s'inspirera, dans l'art chrétien, l'image des Saintes Femmes au Tombeau. — Sous la voûte de l'arc de Reims, ce sont bien les sept derniers mois de l'année qu'il faut reconnaître, autour du personnage central qui serait *Annus* : *juin*, saillie des chevaux ; *juillet*, moisson ; *août*, cueillette des pommes et ramassage des chaumes ; *septembre*, chasse et labourage ; *octobre*, vendanges et foulage du raisin ; *novembre*, abattage du porc ; *décembre*, rentrée des provisions d'hiver sur un chariot. En revanche, sur les montants de l'arc de Besançon juillet-décembre sont des personnages isolés. — Dans une étude sur les *Représentations gallo-romaines des Mois* (*Gallia*, IX, 1951, p. 23), M. Stern ajoute un troisième document, le pavement bien connu de Boscéaz (Orbe, Suisse), où il reconnaît la rentrée des troupeaux par le bouvier

(*octobre*), l'oiseleur avec son pot à feu et ses gluaux qui symbolise octobre sur le calendrier de 354 et qui serait ici *novembre*, et le chariot à quatre roues chargé des provisions d'hiver (*décembre*). Un autre document de même nature existe à Zliten (Tripolitaine). Un tableau classe les images des mois sur tous les documents connus en cycles latins, grecs et byzantins. Gaule et Afrique, cycle latin occidental : la faveur des scènes agricoles s'expliquerait-elle par la prospérité de ces provinces?

Opération ophtalmique ou dessillement des yeux? — Un sarcophage bien connu de Ravenne comporte un bas-relief où l'on a vu tantôt une opération ophtalmique pratiquée par un médecin sur une femme assise, tantôt une scène mystique dont on trouve la description dans plusieurs papyrus magiques égyptiens : l'application du collyre, qui doit procurer à l'initiée l'illumination divine. Après M. Rudolf Egger (*Zwei oberorientalische Mystensarkophage*, *Röm. Mitt.*, 1952), M. Fernand Benoît défend cette interprétation mystique et l'étend à plusieurs bas-reliefs gallo-romains (*Ob Lumen receptum...*, *Latomus*, XII, 1953, p. 76-84, 4 fig.) : celui de la Malmaison, dont la facture lui paraît plutôt romane qu'antique (Espérandieu, *Recueil*, VI, 4665), le pilier de Mavilly où l'on voit à côté d'un homme assis un personnage portant la main à ses yeux pour les « voiler » ou les « dévoiler » (*ibid.*, III, 2067), enfin un vase sigillé du Musée de Moulins où l'on trouverait également cette expression physique de la concentration intérieure citée dans le *Deutéronome*, VI, 4 (Déchelette, *Vases céramiques ornés*, II, nº 476). Étude suggestive qui suscitera certainement de nouveaux rapprochements : nous éclairera-t-elle sur le bas-relief énigmatique de Neumagen qui montre un vieillard barbu, voilé, enfonçant dans ses orbites creuses deux doigts de sa main droite (Espérandieu, VI, 5140)?

Tables à calculer sur des bas-reliefs gallo-romains. — On avait vu jusqu'à présent sur un bloc funéraire trouvé à Trèves en 1931 deux joueurs de dames ou d'un jeu analogue (Espérandieu, *Recueil*, XI, 7725) : assis, ils tiennent sur leurs genoux un grand plateau sur lequel sont alignés de petits objets circulaires. Une nouvelle interprétation, fondée sur une étude approfondie, est proposée par Fr. Kretzschner et E. Heinsius (*Über einige Darstellungen altrömischer Rechenbretter*, *Trier. Zeitsch.*, 1951, p. 96-108, 8 fig.). Sur cette tombe de négociant où l'on voit par ailleurs une scène de paiement et un attelage sur la route, pourquoi attendrait-on des joueurs? Ce sont des calculateurs que l'on a. La disposition des boutons n'est pas celle des *tabulae lusoriae*, mais celle des abaques, notamment le petit abaque de Paris (Babelon et Blanchet, *Bronzes antiques de la Bibl. nat.*, nº 1925) : montés sur chevilles, ils glissent dans des rainures parallèles portant des indications arithmétiques allant de la *duella* (tiers de l'*as*) au million ; le chiffre réalisé à Trèves serait 13.822, 3 onces, 1 *sicilicus*, 1 *duella*. A côté des deux calculateurs assis, un personnage debout lève ses mains grandes ouvertes : il

compte, lui, sur ses doigts les quantités qu'enregistrent les deux autres. On reconnaîtrait un abaque plus petit sur un autre bas-relief, à Junkerath (Espérandieu, VI, 5243). Il y aurait donc deux tailles d'abaques : les uns se tiennent à la main, les autres à plat sur les genoux ; et trois façons de compter : sur les doigts, sur l'abaque et sur le « livre de comptes » (Espérandieu, VI, 5140, p. 222, à Neumagen).

Caractère indigène de la sculpture romaine d'Illyrie. — De très beaux portraits funéraires de Salone, aujourd'hui au Musée de Split, sont étudiés du point de vue stylistique par M. K. Prijatelj (*Ujesnik*, 53, 1950-1951, p. 135-154, pl. VI-XIII). On y décèle l'art provincial illyrien : style rustique et paysan, stylisation décorative et ornementale, platitude du relief ; ces caractères s'accentuent au IIIe siècle. On pourrait nuancer cette évolution par une comparaison avec celle de la sculpture funéraire gallo-romaine retracée par M. J.-J. Hatt (*La tombe gallo-romaine*, 1951).

Voilier sur une stèle funéraire illyrienne. — L'une des stèles susdites (*Ujesnik*, l. l., pl. VIII) porte l'image d'un beau voilier dont la proue n'existe plus, et dont la poupe comporte une chénisque et une galerie.

Iconographie des monnaies gauloises. — Certaines monnaies du centre et de l'ouest de la Gaule portent, sous un cheval, un buste humain, les bras étendus. Le Dr J.-B. Colbert de Beaulieu, excellent spécialiste du monnayage gaulois, a retrouvé l'origine de ce motif (*L'origine, l'évolution et les mutations d'un différend monétaire en Gaule celtique*, *Rev. belge de numismatique*, 1952). Il remonte aux statères macédoniens où figure, sous les chevaux du quadrige, une petite tête de soleil. Celle-ci devient une fleur, le cou lui servant de tige, le trait qui surmonte la légende de Philippe se transformant en arc dont le bois ressemble à deux pétales (nous irions ici plus loin encore que l'auteur : ces pétales ne seraient-ils pas la déformation de l'Y de la légende?). Et cette fleur et ses pétales deviennent un buste, bras étendus : le cycle est clos, la tête est redevenue une tête, mais au lieu du soleil personnifié c'est une tête humaine, de caractère fantastique, nettement celtique. La démonstration est convaincante, car l'évolution stylistique va ici de pair avec la diminution chronologique du poids des monnaies. Il y aurait grand intérêt à étudier tous les symboles des monnaies gauloises de cette façon : l'ingéniosité des artistes celtiques s'en trouverait probablement confirmée, puisqu'une fois détaché du modèle le différend vit par lui-même et s'enjolive avec liberté. Mais quelle était la valeur de ces motifs? Simples différends, sortes de « blasons » régionaux, illustrations d'une légende ou symboles religieux? Cela reste à trouver.

Paul-Marie DUVAL.

VARIÉTÉ

DU NOUVEAU SUR L'*APPENDIX VERGILIANA*

En nous livrant un fragment de manuscrit de Virgile Mineur, les archivistes de Graz auront bien mérité de notre gratitude. Ce parchemin, que son écriture date du xᵉ siècle et qui s'apparenterait au codex perdu de Murbach (ɪxᵉ siècle), servait de reliure à un volume du xᴠɪɪɪᵉ siècle. Il contient, très inégalement conservés suivant qu'ils se trouvaient ou non tournés vers l'extérieur :

160 vers de la *Ciris* (338-497) sous le titre CIRIS MARONIS en capitales rouges comme les autres titres,

quelques vers du *Catalepton* (XIV, 7-12, et XIV a, 1-4) dont le titre confirme, s'il en était besoin, la démonstration de M. E. Galletier,

une *priapée* (Quid hoc noui?...), d'ordinaire exclue de l'Appendix, malgré l'autorité de B, dont le dernier tiers se réduit au début des vers,

des vestiges de la *Copa* (1-38)

et du *Moretum* (1-51).

Nous ne connaissons pas l'ampleur du recueil. Toutefois, du vers 338 de la *Ciris* au vers 51 du *Moretum*, il paraît avoir comporté huit pages, dont quatre (3 à 6) ont disparu, chaque page portant deux colonnes qui totalisent quatre-vingts vers.

Il est encore trop tôt pour mesurer la portée exacte de cette découverte. Elle n'en est pas moins majeure, comme tout ce qui touche à Virgile. Ainsi, pour la *Ciris* et les *Priapées*, ne remontions-nous pas au delà du xɪɪᵉ siècle avec le Bruxellensis (B). Encore ce précieux manuscrit, complément d'un Virgile perdu, ne conservait-il que les quatre-vingt-huit derniers vers de la *Ciris*. Pour les autres, il fallait se rabattre sur des manuscrits inférieurs du xᴠᵉ siècle. Aussi Vollmer écrivait-il que de tous les poèmes mineurs de Virgile la *Ciris* avait le plus pâti. La découverte actuelle, en dépit de ses mutilations, nous favorise en ce qu'elle nous restitue près d'un tiers du poème et recoupe largement les deux lots de manuscrits traditionnels. Comme ce tiers cumule bon nombre d'énigmes, on doit s'attendre, dans la mesure où G, sigle du fragment de Graz, sera lisible, à d'intéressants résultats.

C'est dommage que l'auteur de l'article à qui nous empruntons ces renseignements se soit référé à l'édition souvent fantaisiste d'Ellis et

non à la solide recension de Vollmer-Morel. D'ores et déjà il semble ressortir que Haupt avait raison de supposer au vers 350

et gelida uenientem ignem quatiebat ab Oeta

(autres manuscrits « ueniente mihi (michi) », « ueniente mane » de LA^2 trahissant l'interpolation). G confirme la leçon, d'ordinaire dédaignée, de BH^2L aux vers 490-491 :

... tenerae...
effigies animantur.

(Haupt d'après H^1AR :

tenera est...
effigies animantis).

Avaient tort en bloc tous ceux qui supposaient des chutes de vers ou autres bouleversements. Toutes les difficultés ne s'aplaniront pas pour autant, ni celle du vers 361 (G : habu...), ni celle des vers 471-472 (l'hypothèse de Lenchantin : « hinc sinus illi / Sunius » paraît néanmoins consolidée), ni surtout celle des vers 476-477. Souhaitons que la technique moderne nous révèle sous les grattages et l'usure des leçons jadis illisibles et comble nos vœux les plus optimistes et remercions, après les archivistes de Graz, la diligence de Mlle Vielliard, qui, non contente de nous avertir aussitôt de cette découverte, vient d'enrichir l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes d'un précieux microfilm.

N. B. — Nous empruntons la substance de nos informations à M. Josef Krassler, Das Grazer Fragment aus einem Vergil — Kodex des 10. Jahrhunderts, *Mitteilungen des Steiermärkischen Landesarchivs*, Folge 3, S. 20-27, Graz, 1953. Le nouveau manuscrit porte le nº 1814.

A. HAURY,
Chargé d'enseignement
à la Faculté des lettres de Bordeaux.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Jouguet, Jacques Vandier, Georges Contenau, René Grousset, Édouard Dhorme, André Aymard, Fernand Chapouthier, *Les premières civilisations.* Nouvelle rédaction du vol. paru sous le même titre en 1926 (vol. I de la Collection *Peuples et civilisations*). Paris, Presses Universitaires de France, 1950 ; 1 vol. in-8°, XI + 765 pages, III tableaux synchroniques, un index, IV cartes.

Bien que ce premier volume de la collection *Peuples et civilisations* paraisse pour la cinquième fois sous le même titre — et comment en changer? — c'est, cette fois, un ouvrage nouveau pour plus des trois quarts. Si, en effet, les chapitres rédigés jadis par P. Jouguet, par G. Contenau et par R. Grousset n'ont été que soigneusement revus et retouchés soit par leurs auteurs mêmes, soit, en ce qui concerne l'histoire de l'Égypte, par Jacques Vandier, tout le reste d'un ouvrage qui a doublé de volume depuis sa naissance est neuf et vraiment neuf. Et l'on peut dire de lui, dans tous les sens du mot, *vires acquirit eundo.*

En se chargeant, en effet, de rédiger tout ce qui concerne le monde égéen, la Grèce, la Perse et même ce qui touche au monde sémitique et à l'Asie antérieure jusqu'à la Mésopòtamie et à l'empire assyrien, Gustave Fougères avait montré beaucoup de courage. Aujourd'hui, après une trentaine d'années écoulées, après tant de fouilles, de découvertes, d'études de toute sorte, aujourd'hui que, suivant ce mot d'A. France que Maurice Holleaux se plaisait à citer, tant de bons historiens ou archéologues ont « apporté des incertitudes nouvelles », des retouches de détail ne suffisaient plus à maintenir au niveau des connaissances actuelles un ouvrage qui est entre toutes les mains et qui rend tant de services.

Les filles de Pélias chargées de cette rénovation sont trois. Elles ont beaucoup mieux réussi que leurs devancières. Elles s'appellent Édouard Dhorme, André Aymard et Fernand Chapouthier. Nul besoin de les présenter, surtout au lecteur de notre *Revue*, puisque deux sur trois sont membres de son Comité de rédaction et ses collaborateurs habituels. Ces trois noms, à eux seuls, sont garants et de la science la plus sûre et la plus exigeante et de la probité la plus rigoureuse, et aussi de l'intelligence historique la plus pénétrante — qui n'est pas, Dieu le sait, l'apanage de tous les historiens de profession. C'est ce triple apport de sang nouveau que nous voudrions mesurer dans la présente recension.

La division originelle en trois livres a été maintenue ; il n'y avait aucune raison majeure de la modifier. Ainsi donc et comme précédemment le premier livre couvre les origines et traite de la préhistoire et de l'histoire de la Méditerranée orientale et de l'Asie occidentale jusqu'au début du IIe millénaire (et un peu au delà) ; — le second livre prend pour point de départ ce grand ébranlement, si riche en contre-coups, que furent les migrations indo-européennes et s'achève à peu près avec le XIIe siècle (guerre de Troie, invasion des « peuples de la mer », chute de l'empire hittite et décadence de l'empire égyptien) ; — le troisième livre étudie *les nouvelles forces du monde antique* depuis le XIe siècle jusqu'à la veille de la première guerre médique. Ce troisième livre, qui n'avait que 200 pages dans les éditions précédentes, en a 400 aujourd'hui.

Dans le premier livre, Éd. Dhorme a refait le chapitre primitif sur *le premier royaume de Babylone* et écrit un chapitre nouveau sur *les origines de l'empire assyrien.* (Sans doute lui a-t-il paru impossible d'attendre le troisième livre pour dire un mot d'Assour et naturel de l'étudier après ses voisins babyloniens, bien que son indépendance et sa force ne commencent à se manifester à nous qu'au IIe millénaire.) Le chapitre sur le premier royaume de Babylone a triplé d'étendue, précisant ce que nous savons de la dynastie amorrhéenne, qui fut la première de Babylone, et surtout insistant très justement sur l'image de la société babylonienne que nous fournit le code de Hammourabi, et consacrant même quelques pages précieuses aux lettres, aux sciences et aux arts, et notamment à l'analyse des grandes épopées babyloniennes, en particulier à la célèbre épopée de Gilgamès, mieux connue chaque jour par des fragments en diverses langues, qui montrent bien l'importance qu'elle eut pour tout ce monde varié de l'Asie occidentale. L'aubaine que représente pour nous, à pareille époque, la connaissance détaillée d'une civilisation et d'une littérature méritait largement la place qui leur est faite ici. Écrire de pareilles pages est assurément plus utile, dans un ouvrage de cette espèce, que d'ajouter quelques noms nouveaux à des listes de rois dont nous ne savons à peu près rien et qui vécurent à des époques toujours incertaines. L'un d'ailleurs n'empêche pas l'autre : Éd. Dhorme a fait l'un et l'autre dans son chapitre sur les origines de l'empire assyrien. Des documents récemment découverts pour la plupart jettent un peu de lumière sur les premiers rois assyriens, sur les débuts des deux grandes villes d'Assour et de Ninive et les dieux qu'on y honorait, sur les hauts et les bas de la puissance assyrienne durant le IIe millénaire, jusqu'au moment où la disparition de la dynastie kassite à Babylone, au XIIe siècle, sera comme le signal de la formidable expansion d'Assour. C'est, d'autre part, un très intéressant pendant au code de Hammourabi que fournissent les tablettes d'Assour, connues depuis 1920, important fragment d'un recueil de lois assyriennes datant de la seconde moitié du IIe millénaire. Elles nous renseignent sur la famille,

sur les droits de la femme, sur la propriété. Les bonnes mœurs et le bon droit y sont sauvegardés à force de coups de fouets, à force de doigts, de lèvres, de seins coupés, que sais-je encore? Mais ce régime un peu rude a donné une armature de fer à ce peuple qui ne devait pas tarder à exercer sur ses voisins une domination de fer.

Les trois premiers chapitres du livre III qu'Éd. Dhorme a consacrés aux *peuples de Syrie et de Palestine avant les conquêtes assyriennes*, aux *peuples de l'Asie mineure et des marches mésopotamiennes du Nord et de l'Est*, enfin à *l'empire assyrien depuis le XII*e *siècle* jusqu'à sa chute, à la fin du VIIe siècle, peuvent sembler moins nouveaux, parce que les faits essentiels en sont connus depuis plus longtemps. C'est pourquoi le plan général de ces trois chapitres demeure le même que celui des éditions précédentes. Mais on peut faire une entière confiance à Éd. Dhorme, qui est, on le sait, particulièrement compétent en tout ce qui concerne les peuples sémitiques, les pays bibliques et leurs rapports avec leurs voisins, pour avoir mis au point d'une plume exigeante ces pages qui touchent à tant de problèmes malaisés, soit parce que les documents sont rares (pour les Philistins, par exemple), soit parce que l'histoire des divers peuples et régions de l'Asie mineure reste encore bien nébuleuse et mouvante, soit parce que, dès qu'on touche à l'histoire d'Israël, on se trouve en présence d'une immense bibliographie, alors qu'à la base même des erreurs sur certaines questions fondamentales, comme celle de l'identification des Hébreux, ont sans doute faussé la vue de bien des historiens.

Disons le mot : il faut vénérer comme on vénère les saints et les martyrs ceux qui s'efforcent de mettre un peu d'ordre dans ce que nous savons de cet immense creuset de peuples toujours en action et en réaction les uns sur les autres que fut l'Asie antérieure jusqu'au jour où l'Empire perse parvint à tout unifier.

Fernand Chapouthier a eu pour lot, comme il était naturel, le monde égéen et l'Hellade depuis les origines jusqu'au moment où les cités proprement grecques seront nées et se prépareront à essaimer dans tout le bassin de la Méditerranée, c'est-à-dire jusque vers le VIIIe siècle. Il a réparti la matière entre quatre chapitres : *La naissance de la civilisation égéenne (III*e *millénaire) ; — La civilisation et la thalassocratie minoennes (XX*e*-XV*e *siècles) ; — L'Hellade prédorienne et l'empire achéen (XX*e*-XIII*e *siècles) ; — L'invasion dorienne et la naissance des cités grecques (XI*e*-VIII*e *siècles).* Outre cela, il s'est chargé de la rédaction du chapitre sur *la civilisation en Grèce, d'Homère aux guerres médiques.*

Le chapitre consacré à la naissance de la civilisation égéenne — on dirait peut-être plus exactement « l'apparition de la civilisation en diverses régions de l'Égée » — au IIIe millénaire achève le livre Ier. On y admire dès l'abord la sobriété, la clarté, le goût de tout éclairer par des idées. Oserai-je dire que cette netteté inquiète presque par moments?

Il s'agit de périodes si brumeuses, de données si lacunaires ! Que savons-nous de valable sur la Grèce propre durant le III[e] millénaire? Sur les premières cités troyennes et leur expansion? Sur les mouvements de peuples d'Europe vers l'Asie et d'Asie vers l'Europe et leurs causes véritables? Mais comment reprocher à un historien de vouloir non seulement exposer des faits, mais les lier, les expliquer? D'ailleurs, l'auteur a apporté lui-même le correctif : en quelques pages excellentes, il a, au début du chapitre, montré la prudence nécessaire pour utiliser les traditions légendaires, les informations des historiens postérieurs, les données de l'archéologie, souligné l'incertitude de la chronologie et le caractère toujours provisoire de tout exposé. Il a su de même, dans le résumé final, faire sentir à la fois le manque d'unité et de cohésion de la période étudiée et les quelques grandes nervures qu'on peut suivre du doigt : influence de l'Orient, expansion progressive du cuivre du Sud vers le Nord, emploi progressif du tour de potier depuis l'Égypte jusqu'au continent de l'Hellade, descente de peuples nordiques vers les rives de la Méditerranée.

La Crète minoenne formait, au contraire, un sujet parfaitement limité dans l'espace et le temps, parfaitement un et original. De plus, en ce domaine-là, l'auteur pouvait dire : *quorum pars magna fui.* Il ne l'a pas dit, mais cela se sent partout. On sent partout un contact direct avec les choses de Crète, une longue familiarité avec le pays et les réalités archéologiques, une réflexion approfondie sur cette civilisation à la fois si brillante et si étrange et mystérieuse. On louera justement l'auteur d'avoir, en si peu de pages, fourni un exposé si plein, si nerveux et si pénétrant. Je le louerai plus encore, pour ma part, de n'avoir pas cédé à l'ivresse crétoise, d'avoir partout marqué nos incertitudes, d'avoir su dépeindre brillamment cette brillante Crète minoenne sans donner l'impression illusoire que nous la connaissons, que nous la saisissons vraiment. Car, enfin, il faut bien le dire, toutes les bases essentielles de la connaissance d'un peuple nous échappent : nous ne savons pas quelle est sa race, nous ne déchiffrons pas son écriture, nous ne faisons que supposer l'origine des deux cataclysmes que l'île a successivement éprouvés, nous connaissons très peu son état social et pour ainsi dire pas son régime politique, nous ne saisissons pas pourquoi Cnossos fut prépondérante entre les autres cités, pourquoi de pacifique elle semble devenue guerrière. La religion crétoise reste une énigme ; elle est partout et nous échappe : la nature des dieux, la conception même de la divinité, l'idée des Crétois sur l'au-delà, tout fuit entre nos mains quand nous voulons les resserrer. Seul l'art crétois fait éclater aux yeux sa séduisante originalité. Mais, là encore, la sainte Vérité saura gré à F. Chapouthier d'avoir non seulement su analyser en des pages très fines la nouveauté et la valeur de cet art brillant, mais d'en avoir aussi marqué les limites : absence du sens plastique, caractère uniquement décoratif, tendance excessive à la sty-

lisation. L'art crétois est un art qui enchante l'œil, mais qui ne nourrit pas l'âme.

La rédaction du chapitre suivant sur l'Hellade prédorienne et l'empire achéen présentait de nouveau des difficultés majeures. On sait tout de même beaucoup plus de choses sur l'Hellade du IIe millénaire que sur celle du IIIe, et comme elle nous touche de plus près, comme elle est indo-européenne, comme elle a parlé grec, comme elle est la Grèce des héros d'Homère, nous sommes forcément plus ombrageux, plus exigeants envers ses historiens. Et pourtant il faut bien dire que l'historien se heurte encore à chaque pas à des problèmes que la science moderne renouvelle et complique plus qu'elle ne les résoud. Quel est l'ordre d'ancienneté des dialectes grecs et par conséquent des rameaux du peuple grec? Que sont ces Minyens, les premiers des Grecs à nos yeux, ces Minyens dont tant de traditions conservent la mémoire et dont l'archéologie a retrouvé les traces originales? — Des Ioniens peut-être, conclut l'auteur. Peut-être ; mais il faut bien dire que nous n'en possédons pas l'ombre du commencement d'une preuve. Cette Argolide, qui est le noyau de l'Hellade à cette époque, que nous voyons prendre son essor vers le milieu du millénaire et donner tant de preuves de sa force et de sa vitalité du XIVe au XIIe siècle, après la ruine des seconds palais minoens, il n'est point si aisé d'en esquisser l'histoire et les progrès : il faut distinguer les époques (qu'on confondait encore complètement il n'y a pas si longtemps ; on retrouvait alors le corps de Napoléon dans le tombeau de François Ier), peser l'influence crétoise avec de justes balances, mesurer l'expansion achéenne, dont on retrouve des traces sur presque tous les bords de la Méditerranée (et peut-être même au cœur de l'Asie antérieure), mais qui ne fut sûrement pas partout de même emprise. Il faut, enfin, parler de cette guerre de Troie, qui est somme toute, par la grâce de la poésie, la plus illustre des guerres dont l'humanité garde la mémoire, mais dont nous ne savons ni la date exacte, ni les causes, ni les vraies conséquences. Je ne serais pas étonné que la rédaction de ce chapitre, plus encore que des autres, ait donné des insomnies à son auteur. Mais le lecteur n'en souffre pas : l'exposé demeure partout clair, ordonné, précis, mesuré, suggestif.

L'invasion dorienne et la naissance des cités grecques n'étaient point non plus des sujets de tout repos, il s'en faut. On peut même les tenir pour les pires de tous, car il n'y a là que succession d'obscurités. Mais, en un sens, cette obscurité doit mettre le rédacteur presque à l'aise : quand on se sait dans un tunnel, on ne s'étonne pas d'y voir mal. L'invasion dorienne est un grand fait indéniable, mais nous n'en connaissons pas la date exacte et moins encore la durée. Le sens de sa marche est évident, mais, quand nous voulons en préciser les moyens, les itinéraires, faire le départ entre les usages proprement doriens et ce que les envahisseurs ont récolté sur leur route, tout devient incertain. Les difficultés

s'accroissent encore quand on étudie les contre-coups de l'invasion dorienne, c'est-à-dire l'hellénisation de l'Archipel et de la côte d'Asie mineure ; si l'on ne cède pas à une systématisation illusoire, les faits se révèlent d'une complexité décourageante. Et pourtant nous ne pouvons pas renoncer à connaître, puisque c'est à ce moment-là qu'on voit naître, dans sa diversité, ce qui est et restera le monde grec. Comment renoncer à savoir de quelle façon s'est constituée cette cellule si fortement une et indépendante qu'est une cité grecque? Et comment faire sur sa naissance autre chose que des hypothèses? Même quand nous tentons de saisir, au delà du morcellement politique, les facteurs de cette unité nationale si vivement sentie par les Grecs, nous nous heurtons sans cesse à de redoutables problèmes. Il est d'une évidence criante que la langue, que l'écriture, que l'art, que la religion sont les fondements de l'unité nationale grecque. Mais quand les Grecs ont-ils vraiment commencé à écrire? D'où est né l'art géométrique? Quels éléments, divers d'origine, divers d'ancienneté, de qualité, ont contribué à former le panthéon des douze dieux? — On conçoit qu'on puisse sucer un moment le bout de son porte-plume avant d'écrire la réponse. Et les pages sur les poèmes homériques — qui terminent très justement cette étude du monde de l'Hellade au moment où il est devenu vraiment grec — ne permettaient point à l'auteur le moindre relâchement de prudence.

Il a pris sa récréation, si l'on peut dire, avec le chapitre sur la civilisation de la Grèce archaïque. Chapitre assez long, mais où il a dû, plus que jamais, compter ses mots, vu la richesse de la matière. Mais chapitre où, pour la première fois, l'auteur pouvait montrer à la fois ses qualités d'historien (et non plus seulement de préhistorien ou protohistorien), son sens esthétique et son sens littéraire, où mieux que jamais il pouvait faire briller son goût de lier les faits, de les subordonner les uns aux autres, de construire un ensemble logique, harmonieux, au sens le plus grec du terme. La gageure qui consistait à peindre en trente pages l'évolution morale, religieuse, artistique, littéraire de la Grèce, depuis le VIIIe siècle jusqu'à la veille des guerres médiques, sans rien sacrifier de cette incroyable poussée de sève, sans être ni confus ni sec, il l'a tenue et gagnée. L'évolution morale et religieuse que marquent les poèmes hésiodiques, la constitution des sanctuaires, des temples, du culte des morts, la naissance des grands jeux panhelléniques et leur influence, l'orientalisation du monde grec, ses origines, ses diverses formes et ses divers domaines (bibelots, céramique, lyrique grande et petite), la réaction contre la dispersion et la mollesse orientales, qui se marque par la naissance de la grande plastique, par l'austérité plus grande des mœurs, de la poésie, par l'apparition et le progrès de l'architecture dorique, puis la vague de douceur et de spiritualité qu'apporte, vers le milieu du VIe siècle, l'influence de l'Ionie, de ses philosophes, de sa prose, de ses artistes (ordre ionique, frise, sculpture ornée des statues de l'A--

d'Athènes), la prééminence d'Athènes dans la seconde moitié de ce siècle, le rayonnement sans rival de la céramique attique à figures noires, le raffinement du luxe quotidien et les fastes publics, l'épanouissement des cultes à éclat et des cultes à mystères, l'importance croissante des oracles, la majesté des grandes fêtes d'Athéna et de Dionysos et la naissance de la tragédie ; enfin, vers le début du ve siècle, la réaction vers l'austérité, qui suit la ruine des grandes cités ioniennes d'Anatolie et de Grande-Grèce et qui se marque aussi bien dans la sculpture que dans la céramique attique dite « de style sévère », que dans l'ordonnance des pièces de Phrynichos et des premiers drames d'Eschyle, — rien n'est oublié, tout prend sa place exacte et nécessaire, comme dans une mosaïque bien faite, tout est caractérisé par des formules pleines, heureuses, vivantes. On a là une fresque dont la composition est impeccable et claire, mais dont on peut regarder chaque détail à la loupe sans risquer de trouver des zones creuses ou mornes.

G. Fougères avait réparti en trois chapitres l'histoire du monde hellénique depuis les invasions doriennes jusqu'à la fin du vi^e siècle, plus un quatrième réservé à l'art et à la civilisation de la Grèce archaïque, sujet qui, on le sait, a été traité par F. Chapouthier dans la présente édition. André Aymard a bien vu que ces trois chapitres étaient un cadre trop étroit et vicieux. Vicieux, car il est contre nature de traiter en un seul chapitre de « l'invasion dorienne et de la formation de la Grèce hellénique du xie siècle à la fin du vi^e » ; c'est par trop souder la préhistoire, ou du moins la protohistoire, à l'histoire proprement dite. Il a bien vu que le viiie siècle formait une coupure assez réelle, assez nette, pour qu'on ne sautât pas par-dessus, qu'il fallait laisser à celui qui s'était chargé des origines le soin de s'occuper de la jeunesse du monde hellénique jusqu'au moment où il a vraiment atteint l'adolescence, où il est capable de répandre sa semence, c'est-à-dire justement jusqu'au viiie siècle. Il a bien vu qu'il était encore vicieux de ne parler de l'Asie mineure et des îles voisines qu'à propos de la colonisation et de ne traiter de la Lydie et de Crésus, si liés au monde hellénique, qu'à l'occasion des conquêtes de Cyrus ; enfin, qu'il était bon, dans un livre général dont la date terminale est la fin du vi^e siècle, de ne pas arrêter l'histoire de l'empire perse à la mort de Cambyse, mais de la conduire jusqu'au moment où Darius, après l'usurpation de Gaumata, s'empare du trône, réprime les multiples soulèvements qui se produisent et redevient le maître incontesté de l'empire d'Asie, avant de se lancer dans l'expédition de Scythie, puis dans la guerre contre la Grèce. — Il a bien senti que se contenter d'un seul chapitre pour traiter des « institutions », en réalité aussi de l'histoire, « de la Grèce primitive jusqu'à la fin du vi^e siècle » c'était se mettre vraiment trop à l'étroit, que la surabondance relative de nos informations sur Sparte et sur Athènes imposait de les envisager

à part, en séparant même leur histoire au cours du VIe siècle de celle de leurs débuts ; qu'enfin, dominant l'histoire variée de toutes les cités grecques durant l'époque archaïque, il serait utile et précieux de retracer d'abord leur évolution générale du VIIIe au VIe siècle. — Ainsi arrivait-on à constituer un plan logique, naturel, équilibré, aéré, harmonieux : *L'achèvement du monde hellénique : la colonisation grecque du VIIIe au VIe siècle ; — L'évolution générale des cités grecques du VIIIe au VIe siècle ; — La Grèce propre du VIIIe au VIe siècle ; — Sparte et Athènes depuis les origines jusqu'à la fin du VIIe siècle ; — Sparte et Athènes au VIe siècle ; — L'Égée et l'Asie mineure occidentale du VIIIe au VIe siècle* (y compris l'histoire de la Lydie) ; — enfin, *L'unification de l'Orient : les origines et la formation de l'Empire perse.*

Tracer un bon plan, quand on doit traiter d'une matière complexe et difficile, est chose capitale et malaisée ; mais le remplir comme il faut est bien plus malaisé encore. Il nous est impossible, malheureusement, d'analyser ici de manière un peu détaillée l'œuvre d'A. Aymard. Il faut nous contenter de dire l'impression qu'on éprouve à le lire. On éprouve à le lire le sentiment d'être en la compagnie d'un historien-né. Il sait sur tous les sujets tout ce qu'on en peut savoir, tout ce qu'on en a dit ; mais sur tous les sujets il a une opinion propre, personnelle et longuement mûrie (les lecteurs de la *R. É. A.* le savent bien). Car, en histoire comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, il importe non seulement de tout connaître, les faits, les textes et la glose, mais encore de tout dominer. Il faut dominer ou périr quand les choses sont complexes — et les choses humaines le sont toujours, et celles de l'Antiquité plus que toutes les autres —, ou quand elles sont très incertaines — et c'est trop souvent le cas pour le monde archaïque. Il faut dominer doublement, quand on ne peut s'étendre à loisir — et cet ouvrage, malgré son volume imposant, demeure un manuel, et un manuel destiné avant tout à de jeunes esprits (même si de fait il constitue un précieux trésor où puiser pour de beaucoup moins novices). Le véritable historien ne s'épouvante pas devant la complexité et l'incertitude ; il sait que c'est là son lot. Il sait s'accommoder d'une nécessaire sobriété. Qu'on lise par exemple le chapitre sur l'évolution générale des cités grecques du VIIIe au VIe siècle ; on y verra l'auteur à l'aise et heureux comme un poisson dans l'eau. Il fallait là tout embrasser et tout dominer ; il fallait, pour écrire utilement ces vingt-cinq pages, avoir la connaissance et l'intelligence des conditions géographiques, politiques, sociales, économiques, de ce monde hellénique si divers et si mouvant, pour bien saisir l'évolution générale des cités depuis la « monarchie » de l'époque homérique, l'oligarchie qui lui fait suite, jusqu'à la naissance du dèmos, puis l'apparition de la tyrannie, fruit des luttes violentes entre l'oligarchie et le dèmos, tyrannie qui dure peu et se résoud en des régimes diversement variés. Il y a là un *legato* qui ne sent nullement l'artifice et où les nuances sont toujours

respectées. Qu'on recherche méchamment, pour y prendre l'auteur en faute, ou du moins pour le regarder souffrir, les sujets périlleux, épineux, malaisés, controversés, obscurs, on y verra toujours A. Aymard s'y mouvoir avec la même sérénité. Aucun problème difficile ou obscur n'est esquivé, bien au contraire : que furent, que firent les vieux législateurs semi-mythiques, Charondas et Zaleucos et Lycurgue? ; — quelles étaient les ressources financières des tyrans? ; — quelles ont été les origines de Sparte et son évolution intérieure avant le vi^e siècle? ; — que penser des premiers habitants de l'Attique et de l'organisation sociale primitive d'Athènes (tribus, phratries, génè, roturiers)? ; — comment s'est fait à Athènes le passage de la royauté aux magistratures annuelles? ; — quelle était la condition des périèques en Laconie? ; — quels sont les traits qui marquent l'évolution du pouvoir des rois de Sparte? ; — qu'étaient au juste les *hectémores* athéniens? ; — quelle fut réellement l'œuvre législative de Dracon? ; — quelles dates et quelle durée assigner à la tyrannie de Pisistrate? ; — quel fut le rôle de Clisthène après son rappel? quelle est la date de sa réforme? ; — comment fonctionnait l'ostracisme? — Autant de problèmes abordés de front, autant de difficultés sobrement et clairement exposées et même soulignées à l'attention. Et n'était-ce pas jouer la difficulté que de consacrer deux chapitres — deux chapitres pleins de faits et parfaitement ordonnés, deux chapitres infiniment précieux — aux divers États de la Grèce propre, hormis Sparte et Athènes, aux diverses îles, cités, communautés de la côte d'Asie, — sujets qu'un historien moins sûr de lui eût esquivés pour la plupart ou traités par prétérition? Bref, on trouvera toujours dans les pages d'A. Aymard l'essentiel de ce que l'on sait sur une question quelconque (et même plus que l'essentiel) et, toujours marquées d'un trait net, la nature et l'étendue de ce qu'on sait mal ou de ce qu'on ignore. Que pareille maîtrise soit en réalité le fruit de bien des peines et de bien des veilles, qui en douterait? Mais maîtrise et sérénité sont là. Et l'on conçoit quel peut être le mérite scientifique et la valeur pédagogique d'un travail ainsi mené.

Mais ce n'est pas tout dire, et ce serait, je crois, oublier le plus rare que de s'en tenir là. La science, la sûreté d'esprit d'A. Aymard ne suffiraient pas, je crois, à expliquer ce sentiment de sécurité heureuse qu'on éprouve en le lisant. Il y a quelque chose de plus. Il y a cette communication avec les choses du passé qui fait que les hommes, les sociétés, les faits, les actions, les problèmes s'éclairent toujours d'une lumière vraie, prennent et gardent dans l'ensemble leur vraie place, leur vrai relief, leur vraie nuance, cette communication qui fait que l'œuvre historique n'est pas seulement un patient travail d'érudition et d'exégèse où l'on n'engage que l'esprit, mais où l'âme est engagée aussi. Cette communication, cette sympathie naturelle et secrète portent un nom bien simple : on les appelle le sens historique ; mais c'est, à dire le vrai,

le don le plus rare au monde. Maurice Holleaux, dont A. Aymard fut le disciple préféré pour l'histoire (comme Louis Robert pour l'épigraphie), peut se dire dans la tombe qu'il a bien su discerner la valeur des hommes dès leur jeunesse et que ses successeurs sont dignes de lui.

Des tableaux synchroniques revus et mis à jour, un index très complet (surtout pour les noms propres), quatre bonnes cartes, très lisibles, terminent cet ouvrage, dont la correction typographique est remarquable, qui fait le plus grand honneur à la science française et qui peut rivaliser sans peine avec tout ce que l'étranger a produit d'analogue.

Jean AUDIAT.

Bibliographie linguistique de l'année 1950. Utrecht-Anvers, Spectrum, 1952 ; 1 vol. in-8°, xxviii + 275 pages.

Voici le cinquième volume de la publication du C. I. P. L., patronnée par l'U. N. E. S. C. O., conçu et réalisé selon le même plan que les précédents. Le grec (ancien et moderne) occupe les p. 75-84 ; le latin (avec l'italique), les p. 84-93. L'organisme international continue à apporter à la linguistique une aide régulière et efficace.

Michel LEJEUNE.

Constantin D. Ktistopoulos, *Recherches sur les mots minoens.* Athènes, 1952 ; 25 pages ronéotypées.

Rédigée en français, cette « étude présentée à l'Académie d'Athènes » fait suite à une étude antérieure (« Premières remarques sur les inscriptions de Pylos »), conçue selon la même méthode. Il s'agit ici, pour le linéaire B des tablettes de Cnossos (comme, antérieurement, pour celui des tablettes de Pylos), de recherches *statistiques*, indépendantes des valeurs phonétiques (syllabiques) que les divers chercheurs proposent d'attribuer aux signes. Nous connaissons les limites des mots, puisque cette écriture les sépare. Il s'agit d'établir quelles sont les fréquences des divers signes : au début des mots (ce qui peut mener à présumer certaines préfixations), à la fin des mots (ce qui peut amener à présumer certaines suffixations ou flexions), dans le corps des mots ; — quelles sont les fréquences de la répétition d'un même signe dans un mot ; — quelles sont les chances d'existence de mots composés (en fonction de la longueur des mots et de l'identification des éléments d'un mot long avec des termes existant comme mots indépendants) ; etc. La confrontation des résultats relatifs à Cnossos (1,221 mots étudiés) et à Pylos (1,172 mots étudiés) met en lumière l'étroite parenté (ou peut-être l'identité) des langues « minoenne » et « mycénienne ». Étude objective, et valable.

Michel LEJEUNE.

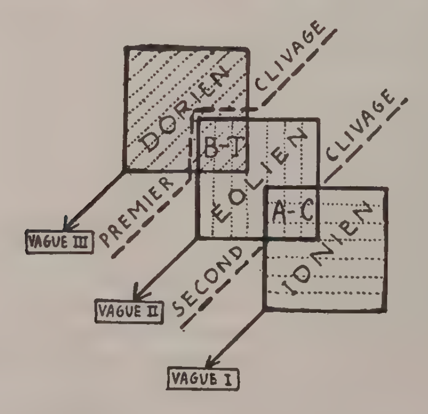
F. Rodriguez Adrados, *La dialectologia griega como fuente para el estudio de las migraciones indoeuropeas en Grecia* (Acta Salmaticensia, Fil. & Letras, V/3). Salamanque, 1952; 1 vol. in-8°, 73 pages.

Reprise de la question, souvent débattue, des relations mutuelles des dialectes grecs et de la signification de ces relations.

L'auteur admet l'existence (parfois contestée) d'un « grec commun » qui se serait parlé, avant l'histoire, en une région non déterminée, au nord du Pinde ; « grec commun » qu'un assez grand nombre de traits propres distinguaient déjà des autres parlers indo-européens, mais qui, d'autre part, ne présentait probablement qu'une unité interne imparfaite, avec l'amorce de certaines variétés dialectales ultérieures. Sur cette aire continue passaient des lignes isoglosses qui déjà tendaient à séparer les uns des autres les proto-Doriens (Dorien étant entendu ici au sens de Grec occidental), les proto-Éoliens, les proto-Ioniens, mais avec des zones de transition d'un groupe à l'autre (entre les deux premiers : zone du proto-béotien et du proto-thessalien ; entre les deux derniers, zone du proto-arcado-cypriote).

La naissance des dialectes aurait été le résultat de bipartitions successives. Un premier clivage aurait isolé les « Doriens » (c'est-à-dire les Grecs occidentaux) du reste des autres Hellènes (y compris des ancêtres des Béotiens et Thessaliens). Un clivage ultérieur aurait séparé la masse éolienne de la masse ionienne (sans qu'il soit très clair si, pour l'auteur, les ancêtres des Arcado-Cypriotes se sont alors trouvés groupés avec les uns ou avec les autres).

L'arrivée des Hellènes, ainsi divisés, en Grèce, se serait faite ensuite dans l'ordre inverse, avec une première vague ionienne (ultérieurement scindée entre Attique et Ionie), une seconde vague éolienne, une troisième vague dorienne.



Le schéma ci-joint (qui n'est pas chez Adrados) résume ces vues.

On saura gré à l'auteur de s'être placé uniquement sur le plan linguistique et d'avoir écarté de sa discussion tous les arguments d'ordre historique ou archéologique : il s'agissait de définir, par l'examen des faits dialectaux, ce que leur répartition peut enseigner sur l'histoire et à la préhistoire du peuplement. Pour interpréter cette répartition, il faut établir une chronologie relative des données. Cette chronologie doit elle-même être inférée de la nature et de la signification des faits, selon qu'il s'agit de conservations, de choix ou d'innovations : l'examen critique de ces trois ordres de données est l'objet des trois chapitres du mémoire, la marche de l'exposé amenant l'auteur à présenter de place en place un tableau de l'ensemble des caractéristiques d'un groupe donné (grec occidental : p. 18-23 ; béotien et thessalien : p. 24-25 ; ionien-attique : p. 29-34 ; éolien : p. 36-45). Le travail (dont la discussion de détail excéderait le cadre de ce compte rendu) est bien informé, intelligent et clair, et les conclusions auxquelles il aboutit sont plausibles, en un domaine où l'on ne saurait guère atteindre à la certitude.

Michel LEJEUNE.

Hans Joachim Mette, *Parateresis : Untersuchungen zur Sprachtheorie des Krates von Pergamon.* Halle, Niemeyer, 1952 ; 1 vol. in-8°, 206 pages.

Naguère éditeur et commentateur (1936) de l'œuvre cosmologique de Cratès de Mallos, dit aussi Cratès de Pergame, H. J. Mette édite et commente son œuvre linguistique. Continuateur, en cosmologie, d'une longue lignée de théoriciens, Cratès, dans la théorie du langage, fait figure d'initiateur ; sa méthode repose sur l'observation (παρατήρησις) de l'usage (συνήθεια) ; son action intéresse l'évolution ultérieure de la pensée linguistique non seulement en Grèce (Sextus Empiricus), mais à Rome (Varron, Quintilien) ; son empirisme se relie à celui qui, vers la même époque (IIe siècle), se manifeste, par exemple, dans la médecine.

Les deux tiers de l'ouvrage (p. 65-185) sont occupés par une édition critique des « fragments » (au sens le plus compréhensif du terme) qui témoignent de la pensée de Cratès, les principaux textes étant pris chez Varron, chez Sextus et chez Athénée. Suivent un index des sources (p. 186-192) et un copieux index des noms propres et des matières (p. 192-205).

Si le commentaire précède les textes, sous forme d'une substantielle et pénétrante introduction, c'est d'abord qu'il faut présenter le cadre général où trouveront place les débris épars conservés jusqu'à nous, c'est ensuite qu'il faut justifier l'attribution à notre auteur d'allusions souvent peu précises des anciens (notamment lorsque Κράτης, sans spécification, est la seule référence qu'on rencontre). L'introduction vise à définir, essentiellement, la position de Cratès dans la théorie générale du langage (notamment en la confrontant avec celles de deux contem-

porains : le stoïcien Diogène de Séleucie, l'alexandrin Denys le Thrace) ; accessoirement aussi la position de Cratès en regard du problème de l'atticisme (p. 48-55) et en matière de critique poétique (p. 56-61). La discussion, menée à partir de données très fragmentaires, aboutit à remembrer une méthode, et à ressusciter un homme, l'une et l'autre dignes d'intérêt, et historiquement importants dans l'évolution de la pensée linguistique.

Michel LEJEUNE.

Hansjakob Seiler, *L'aspect et le temps dans le verbe néo-grec* (Collection de l'Institut d'études byzantines et néo-helléniques, XIV). Paris, Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8°, 172 pages.

L'auteur, qui s'est fait connaître en 1950 par une thèse (Zurich) sur les formations primaires de comparatifs et superlatifs en grec ancien, aborde ici un des problèmes les plus délicats du grec moderne, celui de l'aspect (constamment exprimé dans les formes verbales) et du temps (non constamment exprimé). Il s'attache d'abord à élucider l'opposition présent /aoriste (l'examen, rapide, du parfait terminant l'enquête), en procédant du simple au complexe (subjonctifs, futurs et impératifs ; aoriste indicatif ; présent et imparfait de l'indicatif), et en prenant toujours appui sur des discussions de textes. Menée avec méthode et pénétration, la recherche aboutit à une série de conclusions, qui définissent avec rigueur le rôle, essentiel, et les expressions de l'aspect dans le verbe néo-grec, mais qui, de plus, apportent, sur le problème général de l'aspect, des vues neuves et fécondes. L'aspect se ramenant à l'attitude du sujet vis-à-vis de l'action verbale, l'intérêt doit être centré sur le sujet, ou plus exactement sur les sujets : sujet parlant (lequel, seul, peut, ou non, introduire une référence temporelle) et sujet agissant.

Encore que l'ouvrage traite d'une langue moderne, il nous a paru indispensable de le signaler aux lecteurs de cette *Revue* : d'une part, parce que la situation décrite se trouve largement tributaire, historiquement, du système grec ancien ; d'autre part, pour la solidité, la nouveauté et la clarté de l'exposé, qui rendent la lecture de ce petit livre aussi attrayante que profitable.

Michel LEJEUNE.

Martin P. Nilsson, *Cults, Myths, Oracles and Politics in ancient Greece*, Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae, serie in-8°, I. Lund, Gleerup, 1951, 179 pages.

Après avoir rappelé de façon générale, dans l'Introduction, l'importance des mythes dans la vie pratique du peuple grec, dont l'histoire proprement dite ne donne lieu en chaque cité qu'à un petit nombre de souvenirs sûrs, et qui considère sincèrement les mythes comme le récit de son histoire la plus ancienne, l'auteur, dans un premier chapitre

intitulé « Cultes et politique », examine successivement des exemples de synoecismes provoquant soit des transferts de cultes dans la plus importante des localités associées (Mégalopolis, Patras) ; soit des créations de fêtes ou de sacrifices et des adaptations de règlements rituels (Cyzique, Myconos, Orchomène d'Arcadie) ; — puis les effets de l'expansion d'une cité comme Athènes lorsque les cultes des localités absorbées sont trop enracinés pour donner lieu à un véritable transfert, ce qui n'empêche point le fait politique de se traduire dans la religion, soit par la création, dans la cité maîtresse, de filiales du culte local, avec institution de processions entre les deux lieux de culte, soit par l'adoption des cultes de la ville conquérante dans la bourgade conquise (Éleuthères, Salamine, Éleusis, Marathon, Brauron, Halimous) ; — enfin, l'utilisation des fêtes religieuses dans l'activité diplomatique (ex. : renouvellement annuel du traité de 421 entre Sparte et Athènes par une délégation spartiate aux Dionysies athéniennes et une délégation athénienne aux Hyacinthies spartiates) : un cas particulièrement intéressant est celui des créations de cultes qui servent à cimenter les relations d'Athènes avec des peuples barbares (introduction de la déesse thrace Bendis). Le second chapitre, sous le titre « Mythes et politique », rappelle comment le mythe sert à justifier la possession d'un territoire ; est analysée particulièrement la formation des mythes athéniens et surtout du mythe de Thésée, ou des mythes concernant la colonisation ionienne (Pyliens à Milet ou Colophon), en concordance avec les progrès de la puissance athénienne ou avec les prétentions généalogiques des Pisistratides, puis, plus généralement, l'invention de héros éponymes pour les différents peuples, par exemple, le développement de la légende des trois grands héros doriens ou devenus doriens, Doros, Aigimios et Héraclès, et l'association du fils d'Héraclès, Hyllos, aux deux fils d'Aigimios, Dymas et Pamphylos, comme éponymes des tribus doriennes. Le troisième chapitre étudie l'emploi des mythes par la propagande politique, d'abord dans l'État municipal de la Grèce classique (justification légendaire de l'institution de l'Aréopage et de ses attributions, rapports de la tragédie avec la politique intérieure ou extérieure, rôle de la mythologie dans l'éloquence épidictique des éloges funèbres et des discours panégyriques, particulièrement dans Isocrate), puis à l'occasion des contacts entre Grecs et rois barbares, à qui la mythologie permet d'attribuer commodément une origine hellénique : nous suivons les progrès de cette tendance depuis l'époque d'Euripide jusque dans les États hellénistiques, où se développe, de façon plus ou moins rapide et complète selon les États considérés, le culte du souverain. L'utilisation politique des mythes subsiste à basse époque, et c'est le sujet du quatrième chapitre (contestations entre Messénie et Laconie pour un sanctuaire d'Artémis Limnatis, et procès, où sont allégués des mythes, devant le Sénat romain ; naissance d'Apollon et d'Artémis revendiquée par les Éphé-

siens pour leur ville contre les prétentions de Délos ; mythes invoqués pour la justification du droit d'asile : à ce propos, étude des inscriptions relatives à la reconnaissance de l'asylie au sanctuaire d'Artémis Leucophryénè à Magnésie du Méandre). L'influence des oracles sur la politique est traitée dans le cinquième chapitre ; l'auteur distingue les faits relatifs à l'oracle delphique (rappel d'exemples bien connus concernant sa partialité et l'ambiguïté de son langage, toujours susceptible de s'adapter à l'événement) et ceux qui concernent les oracles anonymes (exemples bien connus aussi de la crédulité publique à l'époque des guerres médiques ou de la guerre du Péloponnèse : l'idée la plus intéressante est que tout homme d'État doit posséder une collection d'oracles pour appuyer *a priori* ou justifier *a posteriori* sa politique). En appendice : 1° une étude sur les quatre tribus ioniennes (l'interprétation traditionnelle qui explique leurs noms par la fonction sociale de leurs membres, guerriers d'élite, guerriers du commun, agriculteurs, pasteurs, doit *grosso modo* être maintenue, et une telle division de la société remonte probablement jusqu'à l'époque mycénienne) ; 2° sur les phratries (la réalité à laquelle elles correspondent n'est généalogique que pour les nobles ; analyse de la notion d'homogalactes).

Il serait absurde de chercher dans ce livre ce qu'il n'a voulu être en aucune façon : un exposé systématique des rapports entre la politique et la religion en Grèce ; et il serait pédantesque de se plaindre si tel fait fondamental en un pareil sujet (la politique religieuse antiargienne de Clisthène de Sicyône) est entièrement passé sous silence ; ou encore si, attentif par ailleurs aux faits de colonisation, l'auteur les délaisse plus ou moins lorsqu'il s'agit de Delphes. Un très grand érudit, en des heures de loisir (l'introduction emploie ce mot) nous livre, tantôt quelques réflexions, tantôt l'analyse merveilleusement précise et claire d'un fait que d'ordinaire on connaît peu et qu'il connaît très bien : et c'est là surtout que l'ouvrage devient très attachant. Quant aux idées générales, une seule se dégage nettement, qui est bien plutôt, et volontairement, un lien artificiel entre ces études de détail, qu'un thème de méditation progressivement approfondi : c'est l'idée qu'il y a décidément beaucoup de rapports entre la religion et la politique ; mais l'introduction suffit à nous convaincre que M. M. P. Nilsson devrait bien nous offrir un jour le traité d'ensemble qui nous manque sur cette grande question, nous montrer nettement que dans un pays où les mythes ne sont point codifiés en un livre sacré, et où le clergé, nullement séparé du reste des hommes, n'a presque jamais les caractères d'une caste, l'influence constatée est beaucoup plutôt celle de la politique sur la religion que l'influence inverse (même à Delphes : le sanctuaire agit sur la politique, mais c'est d'abord une politique, celle des Alcméonides par exemple, qui s'est installée dans le sanctuaire) ; on souhaiterait qu'un tel traité ordonnât les faits selon l'importance des altérations que la religion subit du fait de la politique, et l'on eût désiré ici même un tel clas-

sement ; car la politique n'agit parfois que sur la disposition architecturale des sanctuaires, sans affecter la conception même des dieux (je pense à l'obliquité obstinée du temple d'Athéna Nikè par rapport aux Propylées de Mnésiclès), ou bien elle transpose en une rivalité de deux cultes apparentés l'antagonisme de deux peuples (je propose l'exemple des Cabires favorisés par les Athéniens à Délos, et des Dioscures préférés par les Déliens), ou enfin elle suscite, des mêmes personnages mythologiques, deux versions opposées (c'est le cas, me semble-t-il, pour les Cyclopes barbares de l'*Odyssée*, et les Cyclopes civilisateurs d'Argolide).

Fernand ROBERT.

Martin P. Nilsson, *Opuscula selecta*, Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae, series in-8°, II, 1 et 2, vol. I, p. 1 à 456, Lund, Gleerup, 1951, et vol. II, p. 457 à 1083, Lund, Gleerup, 1952.

C'est un recueil des articles de l'auteur, d'où sont exclus : 1° les travaux qui, parus dans une série, se vendent néanmoins à part ; 2° les articles en langue suédoise ; 3° les articles d'encyclopédie ; 4° les comptes-rendus ; 5° certains travaux jugés peu importants par l'auteur ; 6° les travaux parus après 1939. Une bibliographie, à la fin du deuxième volume, donne : 1° les références à la première publication des articles repris dans le recueil ; 2° une liste des travaux de l'auteur sur l'antiquité gréco-romaine qui ne sont pas dans le recueil. Elle est suivie d'un index général des deux volumes. La première partie (jusqu'à la p. 745) contient les articles d'histoire de la religion grecque, rangés par ordre chronologique de publication. La seconde partie donne les articles se rapportant à l' « histoire et l'archéologie » et groupe d'abord ceux qui concernent l'histoire grecque ou la littérature grecque (le poète homérique dans le monde homérique, le Catalogue des Vaisseaux et l'ancienne littérature nautique ionienne, la scène et les périactes,...), puis l'histoire romaine, enfin l'archéologie (bases votives à double colonne, arc de triomphe et urbanisme...), pour conclure par une étude sur l'histoire de l'alphabet.

Un recueil de cette sorte présente toujours la plus grande utilité, mais particulièrement quand il permet, comme ici, de saisir dans son ensemble la pensée, la doctrine, la méthode d'un très grand maître. Qu'il s'agisse d'observer les rapports entre la vie religieuse et la mesure du temps, ou, dans la mesure du temps, les rapports entre les réalités astronomiques et les institutions, ou, d'un peuple à l'autre, à travers le temps et l'espace, de Mycènes à la Grèce classique, de la Grèce à Rome, de l'antiquité gréco-romaine à la Scandinavie, les cas de continuité ou de succession et les coïncidences purement fortuites, que d'exemples admirables, en ces deux volumes, où s'allient la hardiesse et la prudence !

Fernand ROBERT.

Charles Seltman, *The Twelve Olympians. Gods and Goddesses of Greece.* Londres, Pan Books, s. d. (1952) ; 1 vol. in-12, 196 pages, XIII planches.

Voici, par un disciple de A. B. Cook, un excellent ouvrage de vulgarisation, où se trouvent condensés et clarifiés les résultats des recherches les plus modernes sur les grands dieux de la Grèce. Le but principal de l'auteur est moins d'exposer une fois de plus les mythes grecs que de situer la pensée religieuse hellénique en contraste avec l'attitude chrétienne, aussi bien catholique que puritaine. Et, pour cela, on éliminera même de la mythologie les éléments étrangers à l'hellénisme « le plus pur ». M. Seltman opère sur ce point une différenciation peut-être un peu rude. Il n'a pas de mots assez durs pour la *Théogonie* hésiodique, tout en rendant hommage au poète des *Travaux.* « Histoire repoussante », « œuvre de théologiens à l'esprit pervers », tel est le mythe d'Ouranos aux yeux de M. Seltman. Ajouter, comme il le fait, que pas un Hellène digne de ce nom ne s'est jamais beaucoup soucié de ces inventions « barbares » est peut-être un peu osé. On songe à l'Aphrodite Ouranienne de Platon. M. Seltman, dans son enthousiasme pour la Grèce populaire, néglige sans doute un peu la spéculation philosophique, qui, elle, a beaucoup reçu des apports sémites.

Quoi qu'il en soit, M. Seltman suit l'arrivée des principaux dieux sur la terre grecque. Il nous montre — avec quelque audace — les avatars du grand dieu aryen, ici, Zeus, ailleurs, chez les Minyens, devenant Poséidon. Naturellement, une large place est faite aux « substrats » méditerranéens. Nous nous défions bien un peu de la Grande Déesse aux formes multiples, et nous craignons que les raccourcis modernes ne dissimulent une réalité singulièrement complexe, mais le tableau de l'évolution d'Héra, par exemple, est d'une vigueur et d'une simplicité convaincantes. Chacun des douze grands dieux a de la sorte son chapitre et son image, qui est généralement fort belle. Un chapitre final est consacré à l'Olympe : pages de poète, presque de visionnaire, dans lesquelles on retrouve une véritable mystique du paysage, devant les éclairages et les aspects changeants de la montagne.

Tel qu'il se présente, avec ses simplifications hardies et son ton parfois polémique, ce petit livre peut beaucoup pour faire justice de calomnies séculaires et rendre leur « actualité » aux Olympiens.

P. GRIMAL.

T. B. L. Webster, *Greek Terracottas.* Harmondsworth (England), 1950 (*The King Penguin Books*) ; 1 vol. in-12, 36 pages et 54 planches groupées en fin de vol.

Ce petit volume paraît dans une collection anglaise qui s'est fait de la

vulgarisation une spécialité et qui propose au public de courtes monographies traitant des sujets les plus divers. Le dessein n'est pas sans rappeler celui de nos éditions « Que sais-je? », mais la formule adoptée est assez différente. Les *King Penguin Books* apportent, près de la série populaire des ouvrages depuis longtemps édités par une maison qui a pris le pingouin pour emblème, une variante illustrée et de présentation plus soignée. Ils veulent être avant tout des recueils d'images, réalisés dans un format réduit et commode, sans que rien ait été cependant sacrifié de la qualité typographique. Le texte qu'ils comportent se limite à une introduction et fournit le commentaire des documents qui sont figurés sur ces images réunies en fin de volume.

En consacrant dans cette collection, où il porte le n° 54, un volume aux terres cuites grecques, M. Webster a eu souci, nous dit-il, de procurer la première étude qui ait été écrite en anglais sur cette sorte d'objets. Son travail a reçu le patronage de la « Société hellénique ». Accordant son propos aux dimensions du cadre qui lui était imposé, M. Webster ne parle que des statuettes, dont il présente en cinquante-quatre phototypies une anthologie nécessairement réduite. Celle-ci ne retient que des œuvres issues des centres majeurs de la Grèce propre ou de l'Orient hellénique, Athènes, Tanagra, Rhodes et Myrina, à l'exclusion de toute provenance italiote et sicilienne, que conservent aujourd'hui le British Museum et les grandes collections anglaises ou américaines. Ce choix limité de documents a été ordonné de façon à montrer que l'art des coroplathes, art industriel et utilitaire, s'est développé, du VIIe au Ier siècle avant notre ère, comme une constante transposition en mineur de la grande plastique, dont il reflète, d'une époque à l'autre, l'évolution stylistique. Ses productions avaient leur place à la fois dans les sanctuaires, les maisons et les tombes. Elles nous conservent de précieuses informations sur la vie quotidienne en Grèce. M. Webster, dans son commentaire, a surtout mis l'accent sur les formes domestiques ou sociales, négligeant quelque peu les aspects religieux. Les statuettes et les masques qui figurent certains types de la comédie attique, en particulier, sont pour lui l'occasion d'instructives remarques, appuyées sur de pertinents rappels littéraires. Traitant d'œuvres qu'il a choisies parmi les plus représentatives, M. Webster ne se borne pas, en effet, pour les expliquer, à remonter de ces œuvres à la grande plastique dont elles s'inspirent, mais s'efforce d'atteindre, à travers les auteurs, l'esprit même de l'époque qui les a créées.

Ouvrage de dimensions exiguës, destiné au grand public — mais qui fournit néanmoins, p. 32, les indications bibliographiques essentielles sur le sujet et qui comporte, p. 33-36, une liste de planches pourvue des références aux publications — le livre de M. Webster vaut comme l'étude d'un helléniste auquel les problèmes d'art et d'archéologie antiques sont familiers et qui se double d'un homme de goût. Il n'est pas sans évoquer

l'ouvrage de J. Charbonneaux sur les *Terres cuites grecques du Louvre* (Paris, 1936) et nous fait souhaiter que son auteur n'ait donné avec lui que la première ébauche d'un travail plus complet.

J. JANNORAY.

L. Naville, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque, de 450 à 250 avant. J.-C. : contribution à l'étude des monnaies grecques antiques.* Genève, Atar, 1951 ; petit in-4°, 123 pages, 9 planches.

Ce livre est l'œuvre d'un numismate, collectionneur passionné et spécialisé depuis plus de vingt-cinq ans, qui a acquis personnellement de nombreuses pièces cyrénéennes, parfois magnifiques et uniques — comme ce statère frappé au nom du magistrat Iollas, monté en médaillon, avec anneau soudé et rosette, qu'il reproduit au frontispice —, et qui a, en outre, obtenu de tous côtés des moulages, des photographies, des frottis, des indications sur le poids des pièces et même sur l'ajustement respectif du droit et du revers. Sa publication est avant tout un catalogue, très réussi matériellement, malgré quelques fautes d'impression[1], avec des planches dont les reproductions photographiques ont une netteté vraiment remarquable.

Concernant tout le monnayage d'or de la Cyrénaïque, auquel mit fin l'annexion définitive de celle-ci par la monarchie lagide à la mort de Magas, ce catalogue distingue 262 émissions, dont certaines sont représentées aujourd'hui par plusieurs exemplaires identifiés : au total, l'existence de 1.048 pièces s'y trouve mentionnée. Dans sa *Numismatique de l'ancienne Afrique* parue en 1860 et dotée d'un supplément en 1874, L. Müller ne mentionnait que 200 pièces. Or, depuis 1874, on n'a signalé la découverte que de 10 pièces, mêlées à d'autres, en trois trésors, en Égypte, en Sicile et à Tunis. L. Naville suppose (p. 95), qu' « il a été fait une ou plusieurs trouvailles très importantes qui n'ont pas été signalées ». C'est probable, et l'installation des Européens dans le pays à partir de 1911 a dû intensifier la recherche, puisque les inventeurs étaient assurés de vendre aisément. Mais on songera aussi à la meilleure prospection des collections anciennes et aux progrès de la publicité pour les ventes commerciales, en somme à tout ce dont L. Naville lui-même a profité de façon directe ou indirecte. Il est d'ailleurs certain que tout n'est pas connu, puisque les noms de certains magistrats se rencontrent sur des pièces encore uniques.

Catalogue postule classement, et celui-ci a tiré un bénéfice très large, très largement avoué aussi, de la publication d'E. S. J. Robinson dans la collection du British Museum (1927). Les cadres sont identiques : ce qu'on sait de l'histoire de Cyrène entre Alexandre et la mort de Magas les impose. La principale nouveauté due à L. Naville est une rigueur

1. Le typographe a notamment hésité sur l'orthographe du mot « Libye ».

plus grande apportée au classement dans la suite des émissions. Le maniement prolongé et l'examen minutieux des pièces ou de leurs moulages lui ont souvent permis, en effet, de faire comme l'histoire de tel ou tel coin. Il signale l'apparition et les progrès de la rouille, l'usure d'un détail de l'image, la naissance et l'élargissement d'une fracture. Il signale des retouches ou des réparations, par exemple l'ablation des angles pour passer d'une forme carrée à une forme circulaire, ou bien l'adjonction de nouvelles lettres, ou bien même l'effacement imparfait de l'image et une gravure nouvelle. Il signale, enfin, des cas où le coin du droit a été successivement associé à plusieurs revers, à deux reprises jusqu'à sept revers, si bien que, finalement, pour les 262 émissions du catalogue, il reconnaît 134 droits et 219 revers. Le résultat est qu'il lui est possible, en combinant tous les indices, d'aboutir à un classement beaucoup mieux assuré.

Il est vrai que le principe de cette étude des coins individuels se heurte à l'hypothèse de l'emploi des poinçons, qui eussent pu servir à obtenir de nouveaux coins identiques aux anciens. L'hypothèse a eu ses défenseurs, sinon pour Cyrène, du moins pour Athènes (Seltman), pour Corinthe (Ravel), pour Ainos (May). L'*Appendice* III du volume (p. 113-119) est consacré à la réfutation pertinente des arguments qu'ils ont invoqués et L. Naville affirme la légitimité des conclusions chronologiques fondées sur la recherche des séquences. Il paraît difficile de ne pas le suivre pour Cyrène ; mais il conviendra de voir si, pour les autres monnayages, les partisans des poinçons ne reviendront pas à la charge.

Les deux appendices précédents traitent également de problèmes extra-cyrénéens : l'un, de la livre romaine (322 gr. 56, au lieu des 327 gr. 45 traditionnellement admis) ; l'autre, de la drachme rhodienne (128 équivalant à 100 drachmes attiques, donc 3 gr. 36, au lieu de 4 gr. 3008) entre 304 et 166. Ils se relient l'un et l'autre à une discussion très technique de métrologie sur les monnaies de Cyrène, qui occupe douze pages et qui justifie les modifications de l'échelle des multiples et sous-multiples par les variations du rapport de l'or à l'argent : 1 à 16 avant Alexandre, 1 à 10 ensuite, avec relèvement progressif jusqu'à 1 : 13,5.

Les qualités et la valeur de cet ouvrage sont évidentes. Sa lecture attentive ne me suggère qu'un regret. Le numismate-métrologue qu'est L. Naville révèle plus d'une fois sa connaissance de l'histoire et le goût qu'il a pour elle : pourquoi n'a-t-il pas, plus encore, orienté son étude de façon à satisfaire l'inévitable curiosité des historiens? Car ceux-ci, fatalement, se demandent d'où Cyrène a tiré l'or qu'elle a frappé en quantités assez fortes. Du Soudan à travers le désert? Mais pourquoi, en ce cas, n'a-t-elle commencé cette frappe que vers 450? Pour certaines périodes, le catalogue demeure très maigre. L. Naville en cherche l'explication dans le retrait, pour des motifs politiques, et la refonte des

pièces frappées alors. Mais ne peut-on songer aussi à des motifs économiques ou autres, qui auraient provoqué une pénurie d'or? On aimerait trouver un diagramme des émissions connues, un autre des exemplaires signalés, un autre des poids totaux de métal précieux qu'ils représentent : à qui, en maniant des monnaies, a pris l'habitude d'une documentation figurée, ces traductions graphiques de la réalité accessible ne devraient pas paraître scandaleuses. Peut-être aussi eût-il été bon de se poser des questions parallèles pour l'argent, dont il n'est question dans ce volume qu'incidemment et sur le seul plan technique. D'où venait l'argent et son approvisionnement pouvait-il être régulier? En poids et en valeur, sa frappe, considérée absolument ou relativement à l'or, a-t-elle varié? Etc.

Mais une phrase de la préface avertit le lecteur que cette étude « est de caractère purement numismatique ».

André AYMARD.

F. Sartori, *La crisi del 411 A. C. nell'Athenaion politeia di Aristotele* (vol. XXVI des *Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia* de l'Université de Padoue). Padoue, A. Milani, 1951 ; in-8°, VIII-135 pages.

A propos du « coup d'État » oligarchique à Athènes en 411 avant J.-C., on sait dans quelles perplexités les historiens se trouvent jetés par la discordance entre les deux sources principales, le livre VIII de Thucydide et les chapitres XXIX-XXXI de l'*Athènaiôn politeia.* Elle a fait naître d'innombrables controverses ; mais il ne s'est dégagé de celles-ci aucune *opinio communis* : il est, au vrai, autant de solutions que de critiques qui ont abordé cet épineux problème. Que Franco Sartori ait entrepris de se mesurer avec lui n'est pas signe de présomption. Cet érudit semble avoir lu et dépouillé tout ce qui a été publié sur le coup d'État et les événements annexes. Je n'ai, en tout cas, pas relevé de lacune dans sa bibliographie surabondante. Même des opuscules aussi peu répandus que la *Révolution dans la défaite* de Pierre Jouguet ne lui sont pas, contre toute attente, demeurés inaperçus ou inaccessibles. Il se réfère à ses devanciers, en des notes copieuses, avec un scrupule parfois méticuleux à l'excès, car toutes les opinions ne méritent pas d'être relevées dans leur infime détail. Il a l'esprit très lucide. Il sait fragmenter le problème, afin d'en examiner une à une les difficultés. Il est sobre et direct dans les discussions, ingénieux aussi et fertile en arguments de tout ordre, juridiques ou philologiques ; mais il n'abuse pas des hypothèses, et il les aime prudentes. Bref, il possède et met en œuvre des qualités précieuses pour participer à ce débat et pour parvenir, en tentant une nouvelle synthèse, à des conclusions qui se recommandent par leur vraisemblance, sinon — ce serait demander l'impossible — par leur certitude.

Suivre les détours du raisonnement dépasserait le cadre d'un compte

rendu. Mais en voici la ligne générale. L'intention de F. Sartori, nettement définie dès le début, est de déterminer si les chapitres XXX et XXXI de l'*Athènaiôn politeia*, qui parlent de deux constitutions, la première « pour l'avenir », la seconde « pour le présent », fournissent ou non des renseignements authentiques. A cette fin, il confronte d'abord aux autres sources, Thucydide et le *pour Polystratos* du Ps.-Lysias, le chapitre XXIX qui expose les préludes : confrontation méthodique, détail par détail et souvent mot par mot, au moins pour les mots-clefs, *probouloi*, *syngrapheis*, *katalogeis*, etc. De la sorte, la très grande majorité des contradictions expresses et des divergences implicites lui paraissent trouver des solutions, pour peu qu'on ne perde pas de vue l'origine de ces trois sources et leurs tendances propres. Chacune est le reflet d'une même réalité, vue à travers une documentation partielle et dans un esprit différent. Elles se complètent l'une l'autre, hormis quelques points de détail qui constituent des erreurs chez Thucydide et qui s'expliquent par l'insuffisance des renseignements dont il disposait. Car, si l'historien était contemporain des événements, il n'a pu être informé sur eux, dans son exil de Thrace, que par des oligarques fugitifs, donc par des extrémistes amis d'Antiphon. Sans épouser toutes leurs passions, il a nécessairement adopté leur vision raccourcie et déformée des hommes et des faits ; sans contact avec les actes officiels, il s'est fait, bon gré mal gré, avec le seul correctif de sa philosophie personnelle des institutions et des mœurs politiques athéniennes, le porte-parole de ses informateurs. Le discours attribué à Lysias reflète, lui aussi, une opinion extrémiste, mais opposée : discours d'avocat, entaché de partialité et même de haine contre des ennemis vaincus, il fournit l'interprétation, dès la fin du v[e] siècle conformiste, de la démocratie victorieuse. Enfin, près d'un siècle après les événements, Aristote, beaucoup plus modéré et prudent, fait confiance à un ou plusieurs récits issus des partisans de Théramène, qui dissimulent, bien entendu, le caractère révolutionnaire du mouvement pour le ramener à des mesures respectueuses de la procédure légale. C'est, d'ailleurs, cet aspect régulier et légaliste que le philosophe a retrouvé lorsque, fidèle à sa méthode d'enquête directe, il a rassemblé les documents officiels. Leur intérêt était inestimable pour qui étudiait l'évolution constitutionnelle d'Athènes : aussi l'authenticité des textes fournis par les chapitres XXX et XXXI ne peut-elle pas être mise en doute.

Cette conception d'ensemble guide les pas menus et précis du critique minutieux qui s'affirme dans cet ouvrage. Partiellement donnée *a priori*, elle satisfait pourtant, car elle s'assure un peu plus chaque fois qu'elle permet de surmonter une nouvelle difficulté. Mais cette étude patiente clora-t-elle la controverse ouverte dès que fut publiée l'*Athènaiôn politeia*? Le penser serait, je crois, désespérer de la subtilité et de l'acharnement des érudits.

André AYMARD.

Paul Kucharski, *Étude sur la doctrine pythagoricienne de la Tétrade* (Collection d'études anciennes, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, « Les Belles-Lettres », 1952 ; 1 vol. gr. in-8º, 87 pages.

Cette étude — qui est la thèse complémentaire de M. Kucharski — concerne particulièrement un passage d'Aristote (*De anima*, I, 2, 404 *b* 18-27), où est rapportée une doctrine que les exégètes, tant anciens que modernes[1], ont attribuée à Platon. Or, le texte même précise qu'elle avait été déjà exposée par Aristote dans son *De philosophia*, et, soumise à un minutieux examen, elle révèle sa provenance pythagoricienne. Aristote, en ce passage du *De anima*, expose plusieurs conceptions selon lesquelles l'âme, afin de connaître les objets, doit être constituée comme eux, c'est-à-dire des mêmes éléments, car seul le semblable peut connaître le semblable. Après avoir mentionné Empédocle, le *Timée* de Platon, il expose en troisième lieu la doctrine qui nous occupe : l'être vivant (c'est-à-dire le sujet qui connaît) est constitué à partir de l'Un, de la longueur, de la largeur et de la profondeur, tout comme les autres choses (c'est-à-dire les objets à connaître) ; ou en d'autres termes, les degrés de la connaissance (intellect, science, opinion, sensation) correspondent aux nombres 1, 2, 3 et 4, qui sont également les principes des choses. Il faut donc reconnaître dans ce passage, nous dit M. Kucharski, l'exposé d'une cosmologie pythagoricienne, ayant son centre dans la théorie caractéristique de la Tétrade ou Tétractys.

Pour justifier cette interprétation, l'auteur invoque des témoignages sur la Tétrade empruntés à Speusippe, à Théon de Smyrne, aux *Placita* d'Aétius et aux *Theologoumena Arithmeticae.* Malgré le caractère tardif de ces témoignages, il ne paraît pas douteux que la doctrine de la Tétractys n'ait son origine dans le plus ancien pythagorisme ; mais l'élaboration qu'elle reçoit ici, marquée notamment par la correspondance entre les quatre premiers nombres et les degrés de la connaissance, ne saurait être, à notre avis, antérieure à la distinction de ces degrés, effectuée seulement dans la spéculation platonicienne ; cette élaboration doit être regardée sans doute comme l'œuvre de Speusippe, dont le rôle à cet égard a été mis en lumière par Erich Frank, et en qui M. Kucharski lui-même reconnaît un témoin d'importance primordiale. Par là s'expliquerait la présence dans notre texte d'une terminologie d'aspect platonicien, et on ne saurait dès lors s'autoriser de l'usage qui y est fait du terme *eidos* pour apporter un complément aux vues de Burnet et de A. E. Taylor sur l'origine de l'emploi philosophique de ce terme chez les Présocratiques. La comparaison suggérée quelquefois par Aristote entre le rôle des nombres dans l'ontologie pythagoricienne

1. A l'exception toutefois, non mentionnée par l'auteur, de H. Cherniss, *Aristotle's Criticism of Plato and the Academy*, I, 565-580, qui l'attribue à Xénocrate.

et celui des principes d'ordre sensible communément admis par les « physiologues » ne suffit pas non plus pour attribuer aux anciens Pythagoriciens une doctrine qui ferait des nombres de la Tétrade, désignés expressément, à l'exclusion de tous les autres, par le terme d'εἴδη, des principes équivalents aux quatre éléments d'Empédocle. Dans le texte même qui nous occupe, c'est en un tout autre sens qu'ils jouent le rôle de principes : c'est parce qu'ils sont requis pour définir, à partir du point (unité douée d'une position), la ligne, la surface et le volume (il faut deux points pour déterminer une droite, trois pour déterminer une figure plane, quatre pour déterminer un solide), pour « engendrer » ainsi toutes les choses corporelles, y compris les êtres vivants.

Peut-on considérer avec M. Kucharski qu'il y a là une conception « génétique » et « vitaliste » des nombres? Quelques réserves qu'on puisse faire à cet égard, ainsi que sur le caractère « archaïque », dénotant l'origine reculée de la doctrine rapportée dans ce passage d'Aristote, il n'en reste pas moins à l'auteur l'incontestable mérite d'avoir décelé la provenance pythagoricienne de cette doctrine, d'en avoir déchargé Platon et allégé ainsi le fardeau de ses « doctrines non écrites », d'avoir enfin réuni et examiné les documents de nature à en éclairer le sens.

Joseph MOREAU.

Constantin Emm. Périphanakis, *Les Sophistes et le Droit.* Athènes, 1953 ; 1 vol. in-8°, 67 pages.

Dans cette étude, l'auteur se propose « de présenter brièvement au lecteur les opinions des Sophistes sur le droit ». La plupart d'entre eux partent d'un « principe subjectiviste », énoncé notamment par Protagoras, et qui les conduit à la négation du droit naturel, rationnel, universel ; ils sont condamnés par là à un « positivisme juridique », qui réduit le droit à une institution de fait et incline souvent vers le naturalisme, où il n'est d'autre droit que la force. Cependant, on aperçoit chez certains Sophistes (Hippias, Antiphon, Alcidamas, Phaléas) une « aspiration au droit naturel » et à l'égalité entre tous les hommes, sans distinction de race ni de classe. — Les notes attestent l'étendue de la curiosité et de l'information de l'auteur et peuvent fournir d'utiles indications.

Joseph MOREAU.

Platon, *Œuvres complètes*, t. XI (1re partie), *Les Lois*, livres I-II (2e partie), livres III-VI. Texte établi et traduit par **E. des Places,** Introduction de **A. Diès** et **L. Gernet** (Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, « Les Belles-Lettres », 1951 ; 2 vol. in-8°, ccxxi p. + 70 pages doubles, et 154 pages doubles.

Avec *Les Lois* et l'*Epinomis*, qui formeront les tomes XI et XII,

doit s'achever la publication du *Platon* de la Collection G. Budé, le tome XIII, qui contient les *Lettres* et apocryphes, ayant depuis longtemps vu le jour. Les *Lois*, dont une édition magistrale a été procurée par England en 1921, ont été traduites avec autorité en anglais par A. E. Taylor et en français par L. Robin (Bibliothèque de la Pléiade) ; mais la présente édition, qui confronte pour la première fois le texte et la traduction française, constitue, avec son ample introduction et ses notes, un instrument d'étude incomparable, et qui contribuera à faire connaître les richesses de ce dialogue, à en promouvoir l'exploration. Elle a été réalisée grâce à une collaboration indispensable en une matière aussi complexe.

L'Introduction se compose de deux parties. Dans la première, intitulée : *Plan et intention générale des Lois*, Mgr Diès s'applique, avec la maîtrise que l'on connaît, à dégager le contenu de ce dialogue long et sinueux ; il nous découvre le fil conducteur de l'exposé, met en lumière les thèses essentielles, les situe parmi les digressions, qui reçoivent elles-mêmes leur justification. On dirait que le savant exégète a voulu répondre à des reproches traditionnels, recueillis, précisés et présentés avec une vigueur exceptionnelle par G. Müller dans ses *Studien zu den platonischen Nomoi*, parues en même temps que cette édition[1]. Il s'efforce de montrer la cohérence de l'ouvrage des dernières années de Platon et son accord avec la doctrine des dialogues antérieurs ; il y parvient grâce à un sens averti des nuances de la pensée platonicienne et une intelligence attentive aux ressources de l'art platonicien, dont son exposé garde l'empreinte. Il remarque, en conclusion, que l'ambition générale des *Lois* s'arrête à un « palier moyen », auquel est approprié le choix des interlocuteurs, et par où s'expliquent les caractères d'une œuvre qui, sans renier l'idéalisme et la dialectique, s'attache au réalisable, s'applique à régler la vie humaine suivant la « juste mesure ».

Dans la deuxième partie de l'Introduction : *Les Lois et le droit positif*, M. Gernet étudie l'aspect proprement juridique des *Lois*, l'organisation politique proposée dans ce dialogue, le statut de la famille, la condition des personnes et le régime des biens, le droit civil et criminel ; or, sur ce plan technique, celui de la législation, les vues de Platon ne se montrent pas parfaitement cohérentes. Il y a dans l'organisation politique de la cité des *Lois* des vestiges de l'idéal communautaire, des institutions de type dorien, comme les *syssities*, qui ne se conçoivent que dans un État militaire, où les citoyens sont affranchis de toute activité économique ; or, la cité des *Lois* est fondamentalement un état agricole : chaque citoyen est un chef de famille, exploitant un lot de terre (κλῆρος) ; cette cité est conçue à l'image de l'Athènes archaïque. En outre, bien que ces lots, qui constituent la propriété foncière, soient

1. Cf. *R. É. A.*, 1952, p. 143-146.

tous égaux, il peut y avoir inégalité des fortunes, allant du simple au quadruple, ce qui fournit la base de classes censitaires ; mais cela ne suppose-t-il pas l'existence d'une richesse mobilière, le développement des activités industrielles et commerciales (interdites aux citoyens), l'accroissement des effectifs de métèques et d'esclaves, bref une économie qui n'est pas celle de l'Athènes archaïque, mais de l'Athènes contemporaine de Platon? Aussi la législation platonicienne apparaît-elle le plus souvent comme une simple adaptation du droit athénien à des exigences morales ou à un système politique ; un exemple des plus remarquables est celui du droit successoral, où les règles en usage à Athènes sont non seulement aménagées, mais profondément modifiées, en vue d'assurer en toutes circonstances la transmission indivise du κλῆρος, et aussi de fortifier l'autorité du père de famille.

L'établissement du texte et la traduction des *Lois* posent des problèmes qui exigent une attention particulière dans l'examen du style de Platon ; nul n'y pouvait apporter plus de compétence que le P. des Places, qui a étudié si minutieusement l'usage des particules de liaison dans les dialogues. L'annotation, toujours instructive et opportune, témoigne de cette vaste curiosité qui se manifestait déjà dans son livre : *Pindare et Platon*.

Joseph MOREAU.

Hans Herter, *Platons Akademie*, 2e édition. Bonn, Univertitäts Buchdruckerei, 1952 ; 1 vol. in-8°, 40 pages.

Après quelques pages sur le site de l'Académie et sur son organisation, l'auteur s'applique à nous exposer le programme des études dans cet institut fondé par Platon. Ce serait celui-là même qui est tracé, pour l'éducation supérieure des gardiens de l'État, au livre VII de la *République*, en y ajoutant toutefois des recherches d'ordre biologique, historique, juridique. L'intérêt de Platon pour ces études plus concrètes est attesté par l'importance qu'il attache, dans ses derniers écrits, à la méthode de division, ainsi que par le contenu même du *Timée* et des *Lois*. — La première édition de cette brochure est de 1925 ; mais les notes qui accompagnent cet exposé ferme et concis, et qui occupent plus de quinze pages compactes, sont au courant des travaux publiés depuis lors sur le même sujet.

Joseph MOREAU.

G. J. de Vries, *Antisthenes redivivus. Popper's attack on Plato.* Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1952 ; 1 vol. in-8°, 66 pages.

Nous trouvons dans ces pages la réplique d'un platonisant aux attaques dirigées contre Platon par K. R. Popper dans son ouvrage : *The*

Open Society and its Enemies, publié à Londres en 1945, parvenu maintenant à sa 4e édition (Princeton, 1950), et qui vient d'être traduit en néerlandais.

M. Popper combat dans son livre ce qu'il appelle l'*historicisme*, c'est-à-dire la prétention de tirer d'une philosophie de l'histoire une loi d'évolution permettant de prédire l'avenir de l'humanité. Une pareille conception s'exprime notamment chez Hegel et chez Marx et aboutit à opposer à la liberté humaine, aux efforts de la raison pour instituer une « société ouverte », exempte de superstitions et de préjugés autoritaires, à l'idéal d'une libre association suivant les règles de l'égalité démocratique, les arrêts d'un destin historique qui ferait évoluer les sociétés vers une organisation de type totalitaire. Platon, certes, ne souscrirait pas aux vues des historicistes modernes, à leur évolutionnisme prophétique ; il ne voit pas comme eux dans l'histoire le développement nécessaire d'une Idée, la fatalité d'un progrès, l'avènement d'un ordre ; au contraire, tout changement social est à ses yeux une dégradation, la détérioration croissante d'une organisation politique idéale, qui se situerait à l'origine des temps. C'est en cela qu'il se laisse abuser, lui aussi, par une illusion historiciste, rétrospective au lieu de prospective ; et il tend à nous abuser nous-mêmes, à nous convertir à son rêve de restauration d'une société archaïque, dominée par des croyances magiques et des tabous, « société close », dans laquelle les individus sont subordonnés au tout comme des organes. Les institutions de Sparte montraient une survivance de cette organisation, tandis que l'Athènes de Périclès s'orientait, au contraire, vers la « société ouverte ». Les Sophistes de la « Grande Génération », parmi lesquels M. Popper range Protagoras, Démocrite, Alcidamas, Lycophron, Antisthène et le plus grand de tous, Socrate, ont été les champions de la liberté intellectuelle contre toute tradition oppressive et ont élaboré un idéal universaliste de justice égalitaire et de fraternité humaine. Mais la condamnation de Socrate a permis à Platon de présenter son maître comme une victime de la démocratie et de faire de lui, dans la *République*, le défenseur d'un système politique rétrograde ; Platon y jette le discrédit sur l'idéal humanitaire, mais cherche cependant à capter au bénéfice de doctrines adverses les sentiments puissants attachés à cet idéal, en décrivant sous le nom de justice un type d'organisation totalitaire. Platon mérite donc d'être dénoncé comme un des plus redoutables adversaires de la « société ouverte » ; la première partie de l'ouvrage de M. Popper est consacrée à détruire ce qu'il dénomme : *the spell of Plato*.

Ce n'est pas la première fois que des accusations de cette sorte sont portées contre Platon ; mais ce qui est remarquable dans le cas de M. Popper, c'est qu'il considère Platon comme s'il était avant tout un écrivain politique ; et c'est en fonction de ses vues réactionnaires qu'il

interprète la théorie des Idées. L'*essentialisme* de Platon est une expression de son illusion historiciste : l'État idéal, la cité-modèle, c'est l'organisation politique primitive ; et d'une façon générale, l'Idée ou essence, la nature idéale d'une chose, c'est le type primitif ou archétype, l'original dont elle est issue par une filiation historique. L'acception métaphysique de ces termes (*archétype*, *original*, par opposition à *image*, *copie*) n'est que la transposition d'une vue historiciste : la relation des objets sensibles à l'Idée est celle des membres de la tribu à leur ancêtre divinisé ! L'Idée, suivant M. Popper, qui prend à la lettre certaines métaphores du *Timée*, est le *primogenitor* d'une classe d'objets.

On voit par là quelle image M. Popper se fait de Platon et du platonisme. Se proposant d'écrire un ouvrage de philosophie politique où il a cru devoir mettre en cause Platon, il a recueilli à son sujet une information ample et sérieuse, mais qui n'équivaut pas cependant à la connaissance que peut avoir de son auteur un spécialiste, ayant vécu dans la familiarité des dialogues ; aussi M. de Vries n'a-t-il point de peine à relever, tout au long de la première partie de l'ouvrage de M. Popper, une suite de méprises, d'inexactitudes, de bévues. Nous ne pouvons le suivre dans cette discussion, à laquelle nous renvoyons le lecteur ; il nous suffira, pour montrer l'intérêt du livre de M. de Vries, d'avoir signalé l'adversaire auquel il s'attaque. S'il l'appelle *Antisthenes redivivus*, c'est que M. Popper lui-même oppose à Platon, dont la propagande aristocratique a trahi l'idéal humanitaire de Socrate, le plébéien Antisthène, qui serait son véritable continuateur. Mais le reproche le plus grave que l'on puisse adresser à M. Popper, c'est que sa polémique antiplatonicienne procède sans doute d'une sorte de daltonisme ; elle a sa source dans l'attitude philosophique fondamentale de M. Popper, dans son opposition à tout essentialisme, son attachement à ce qu'il appelle le *nominalisme méthodologique*. Épistémologiste éminent, M. Popper a sans doute raison de prétendre, contre la scolastique, que la recherche de l'essence doit être exclue de la méthode des sciences physiques ; mais en va-t-il de même dans la méthode des sciences morales et politiques? Est-il vrai que nous n'ayons pas à nous demander en quoi consiste la nature idéale de l'État, de la société politique, ou l'idéal de la nature humaine? Tout le problème social et politique se réduit-il à rechercher, en dehors de toute considération d'un idéal transcendant, comment se peuvent concilier les intérêts humains, comment peuvent être « protégées » contre leurs empiétements réciproques les libertés d'individus qui réclament tous une égale indépendance? Ou doit-on reconnaître qu'il n'est possible d'accorder entre elles, sans contrainte extérieure, que des volontés raisonnables? Dès lors, le rôle de la raison ne serait pas en ce domaine purement critique et technique ; il serait avant tout *normatif*. La raison se

révèle à chacun de nous comme une exigence, et il est impossible à l'homme d'entrer en société avec ses semblables, s'il ne s'efforce de s'élever au-dessus de lui-même. Tout progrès social suppose une réforme morale. Sur ce point capital, il n'apparaît aucune divergence entre Socrate et Platon. M. Popper soutiendra-t-il que toute exigence normative est la survivance d'un tabou, une revendication réactionnaire, une expression de l'historicisme? Il faudrait alors, ainsi que fait M. de Vries, le renvoyer à Kant, qui lui rappellerait que la démocratie elle-même ne peut se fonder que sur ce rationalisme normatif, qui est le fond de la pensée de Platon.

Joseph MOREAU.

T. B. L. Webster, *Studies in Later Greek Comedy*. Manchester, Manchester University Press, s. d. (1953) ; 1 vol. in-8°, IX + 261 pages, IV planches.

M. Webster est, on ne l'ignore pas, spécialiste de Ménandre. Il nous donne aujourd'hui un tableau des « siècles obscurs » de la comédie grecque. A ce titre, il intéresse autant les latinistes que les hellénistes, et l'on peut demander à son travail les éléments d'un progrès dans notre intelligence du théâtre latin. Le livre commence avec les dernières comédies d'Aristophane et procède par tranches chronologiques : la comédie entre 400 et 370 ; puis, la comédie moyenne, entre 370 et 321, puis vient une esquisse de la Nouvelle Comédie (postérieurement à 321) et se termine par trois substantielles monographies (successivement consacrées à Philémon, Diphile et Apollodore de Carystos) entre lesquelles sont insérées des « notes complémentaires » sur Ménandre, qui viennent compléter les *Studies in Menander*, du même auteur. On voit l'importance de ce travail, qui reprend totalement l'examen des données du problème et apporte non seulement des interprétations originales, mais des faits nouveaux.

Une fois de plus, M. Webster s'interroge sur les conditions dans lesquelles les auteurs ont pu passer de la comédie satirique et politique à la comédie de mœurs. Et l'on ne tarde pas à s'apercevoir que cette évolution n'est pas aussi simple qu'on le dit ordinairement et ne suit pas une ligne unique. Il est inexact, par exemple, de soutenir que la comédie nouvelle ignore les allusions politiques. Encore au temps de Ménandre, flatteries et critiques ne manquent pas à l'égard de Démétrios Poliorcète, par exemple, et l'auteur apporte des rapprochements demeurés jusqu'ici inaperçus, et qui semblent convaincants. Il met en doute — et probablement de façon légitime — que des restrictions sérieuses aient été apportées à la liberté des poètes comiques. Le changement constaté est bien plutôt dans le *ton* de la comédie, et M. Webster observe avec beaucoup de pénétration que, depuis le ve siècle, s'est produit un déplacement du « point de vue ». Pour la Comédie Ancienne,

l'homme est considéré « comme citoyen d'un État impérial ». Dès la Comédie Moyenne, on considère l'individu au delà du citoyen, et l'évolution de la comédie n'est qu'un aspect de la révolution spirituelle consécutive à Chéronée. On mesure l'importance d'une semblable conception et le rôle assignable à la comédie de type « récent » dans la transformation que subit la société romaine à la fin du IIe siècle avant notre ère. Il est significatif que Térence cherche exclusivement ses modèles dans la Comédie Nouvelle, alors que Plaute puise largement dans la Comédie Moyenne : l'évolution de la cité romaine suit une ligne sensiblement parallèle à celle de la cité grecque de l'âge hellénistique. Elle se « désagrège » spirituellement. Dans l'un et l'autre cas, la comédie est un témoin privilégié.

Comme la plupart des historiens du théâtre grec, M. Webster reconnaît l'importance de la tragédie sur la formation de la Comédie Nouvelle. Plus que d'autres, peut-être, il souligne le rôle probable des parodies et des comédies mythologiques, qui avaient pour effet d'instituer dans le genre « plaisant » des intrigues régulières, fondées (pour reprendre la terminologie aristotélicienne) sur un μῦθος. Puis vient une tentative pour suivre le développement de chaque *caractère* traditionnel (cuisinier, courtisane, *adulescens*, soldat fanfaron, parasite) et déterminer le moment de son évolution. Là, les données sont fragmentaires et les résultats parfois incertains, comme cela demeure inévitable en ces matières. Il est, par exemple, hasardé d'admettre que le grand développement des scènes de ripaille provienne de l'influence du *Deipnon*. Comment la parodie d'un genre aussi mineur a-t-elle pu avoir une action si puissante? Il est plus satisfaisant d'admettre, avec lui, que les courtisanes, les soldats, les parasites ont d'abord figuré, comme personnages *réels*, dans des pièces satiriques. L'influence déterminante peut avoir été exercée par ce que M. Webster appelle la « comédie de l'idée dominante », où un thème romanesque fournit le prétexte à un enchaînement de scènes, comme dans nos revues modernes. L'on voit alors défiler sur la scène des personnages, soit directement empruntés à l'actualité, soit, plus généralement, à la réalité quotidienne. Ce schéma est déjà celui des *Oiseaux* ou des *Grenouilles*. Il aurait été appliqué, par exemple, par Alexis, dont les *Adelphes*, écrits vers 340, seraient le modèle des *Ménechmes*. La caractérisation y demeure encore sommaire, les invraisemblances sont nombreuses (notamment dans les *contractions* du temps et les conventions relatives à la durée). M. Webster décèle l'influence de la tragédie. La folie de Ménechme I est réminiscente de l'*Héraclès furieux* d'Euripide.

On voit que M. Webster n'hésite pas à utiliser largement les adaptations latines pour retrouver les sources. Il se contente de renvoyer à Fränkel, *Plautinisches in Plautus*, pour faire le départ entre les auteurs grecs et leur imitateur latin. Quant à Térence, il affirme que « son imi-

tation est fidèle et que, quand elle ne l'est pas, il l'indique lui-même ». Opinions dangereuses. Si nous n'avions, par exemple, le commentaire de Donat, il nous serait difficile de reconnaître chez le « fidèle » Térence la suppression de telle ou telle scène, le passage du dialogue au monologue, l'introduction de personnages supplémentaires, etc. Les affirmations de M. Webster nous paraissent bien optimistes. Et il ne peut en être autrement lorsqu'on traite un sujet si délicat, où il faut, le plus souvent, savoir se contenter d'hypothèses (formulées ou informulées) et de généralisations hardies. Il serait injuste de reprocher à M. Webster de ne pas avoir fait la lumière sur tous les points qu'il aborde. Sachons-lui gré d'avoir donné un exposé cohérent, où la minutie du détail ne dissimule pas la compréhension des problèmes — le seul exposé moderne en un domaine que les découvertes papyrologiques ont déjà renouvelé et où il serait dangereux de s'en tenir aux « vérités » acquises.

Pierre GRIMAL.

Enrica Malcovati, *Madame Dacier, una gentildonna filologa del gran secolo*. Firenze, Sansoni, 1953 ; 1 vol. in-12, 78 pages.

Une Italienne, adonnée elle-même à la philologie classique, a voulu rendre hommage à la plus remarquable de toutes les femmes humanistes. Sa brochure se lit d'un trait, avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. Anne Le Fèvre, née en 1654 d'un père humaniste, fut une enfant prodige. *Tanaquillus Faber* (Tanneguy Le Fèvre) donnait des leçons de latin et de grec à son fils, mais, partageant peut-être les idées du bonhomme Chrysale sur l'éducation des filles, il ne songeait nullement à en faire bénéficier Anne. Cependant, elle écoutait ces leçons destinées à un autre, et son père s'aperçut vite, alors qu'elle avait onze ans, qu'elle en profitait beaucoup mieux que son frère. Quelques années plus tard, elle était assez savante pour être associée par Huet à l'établissement des éditions classiques *in usum Delphini*. Elle édite ainsi, sans parler des auteurs latins, Callimaque, Anacréon, Sapho. A vingt-neuf ans, elle épouse le philologue André Dacier. La traduction des *Réflexions morales de l'empereur Marc Antonin* est le fruit de leur collaboration, mais l'on chuchote dans les salons, comme Boileau l'écrit à Brossette, que « Madame Dacier est celle qui porte le grand chapeau dans les ouvrages qu'ils font ensemble et qui y a la principale part », et l'on répète l'amusante épigramme :

Quand Dacier et sa femme engendrent de leurs corps
Et que de ce beau couple il naît enfants, alors
Madame Dacier est la mère.
Mais quand ils engendrent d'esprit,
Et font des enfants par écrit,
Madame Dacier est le père.

Elle traduit enfin des pièces d'Aristophane, en les adaptant au goût du jour, puis Homère. Évidemment, trop respectueuse des bienséances du langage, elle ne rend pas toujours avec exactitude la saveur de l'original[1], mais l'on ne peut oublier qu'elle a fait sans doute autant et plus qu'aucun des humanistes masculins de son temps pour répandre la connaissance et le goût de la littérature antique, et l'on doit remercier l'auteur de cette brochure pour l'évocation vivante et plaisante qu'elle nous offre de cette femme remarquable.

R. FLACELIÈRE.

Jean Irigoin, *Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque; la structure du vers* (Études et Commentaires, XVI). Paris, Klincksieck, 1953; 1 vol. in-8°, 105 pages.

L'enseignement de MM. Desrousseaux et A. Dain a porté ses fruits, puisqu'une thèse de métrique aborde un difficile problème de la lyrique grecque, qui rebute tant d'humanistes, et même de bons hellénistes. L'auteur en est M. Irigoin, qui s'est proposé d'apporter des précisions nouvelles sur l'analyse des vers lyriques et leur classement ; il se fonde sur l'observation méthodique et l'étude des césures et de la synaphie dans la poésie de Pindare, de Bacchylide et des chœurs dramatiques, comme sur l'absence de coupe diérèse à la fin d'un élément rythmique. Ce grand principe, appliqué avec une logique rigoureuse et impeccable, devient un guide infaillible pour la scansion des strophes lyriques et la discrimination de leurs éléments. M. Irigoin étend ensuite ses remarques aux chœurs dramatiques, aux asynartètes, au trimètre iambique, à l'hexamètre, au pentamètre. Après ce premier chapitre sur les dactylo-trochaïques (17-62), l'auteur aborde les séries iambiques dans lesquelles il englobe tout ce qui n'est pas dactylo-trochaïque, et il applique de nouveau sa méthode aux odes de Pindare, de Bacchylide et aux chœurs dramatiques. La conclusion (p. 92) met l'accent sur l'importance de la synaphie et la rareté de la coupe diérèse dans la lyrique grecque ; cette synaphie est même valable pour toute la métrique grecque, et elle permet de fonder l'analyse du vers sur des bases sûres.

Je ne dirai rien de la bibliographie qui se borne de propos délibéré aux ouvrages récents ; l'auteur omet L. Havet — qui fut tout de même un grand métricien — cite le manuel de Koster (1936), mais non celui d'Antonius Kolář (1947), ni d'ailleurs les *Rythmes* de Pius Servien (Boivin, 1930). Enfin, il est peut-être excessif d'aborder deux fois les chœurs

1. Aux vers 490-491 du chant IX de l'*Iliade*, Phénix rappelle à Achille qu'il s'est occupé de lui enfant avec sollicitude, qu'il le faisait manger et boire, puis il ajoute : « Et souvent tu mouillais, en recrachant du vin, le haut de ma tunique. » Mme Dacier lui fait dire noblement : « Je ne vous représenterai point ici combien vous avez été difficile à élever, et ce que j'ai eu à essuyer de cette première enfance. » « Essuyer est joli », remarque M. Eugène Lasserre dans une note à sa propre traduction de l'*Iliade*.

dramatiques (p. 33 et p. 77) sans citer Masqueray. Peut-être aussi M. Irigoin avait-il raison de ne pas citer les auteurs dont il ne partageait pas les opinions et dont les théories eussent été gênantes ; il eût été pourtant aussi utile de les citer que d'annoncer les ouvrages à paraître (p. 32).

Je serai plus réticent pour la terminologie de l'auteur : puisqu'il définissait quelques mots aux pages 11-13, il devait expliquer tous ceux qui le méritaient au lieu de le faire çà et là en cours de son œuvre. Certes, tout le monde connaît le *rufulianum* depuis l'article de M. Dain ; mais le *basilique* (p. 66), qui est une création de l'auteur, pose un véritable rébus, et je ne suis pas sûr de l'avoir deviné (= edite regibus = ἀπὸ βασιλικοῦ γένους = basilique). Pourquoi *mécénatéen*, au lieu de *mécénatien*, qui était plus correct : même les gens du peuple dérivaient correctement Maecenatianus (*C. I. L.*, VI, 4095). On sent bien que les métriciens d'aujourd'hui éprouvent le besoin d'adopter un vocabulaire court, expressif et commode. M. Irigoin a raison d'abréger *dochmiaque* en *dochmie ;* mais pourquoi allonger *acatalecte* et *épitrite* en *acatalectique* et *épitritique* en ajoutant un nouveau suffixe d'adjectif à un adjectif ; pourquoi substantiver *postpositif* alors qu'on avait déjà les termes d'*enclitique* et de *postposé ;* j'en dirai autant de *prépositif*. Il est fâcheux qu'en métrique chacun triture et refasse un vocabulaire ; sans doute, on peut accepter *synaphie*, qu'Héphestion semble autoriser ; mais il autorisait aussi bien le néologisme *synartèse* si l'on ne voulait pas se contenter d'*enjambement*. M. Irigoin emploie également le terme de *zeugma* pour marquer l'absence de coupe à un endroit déterminé du vers, à la suite de Koster (les Allemands le notent par *Brücke*) ; c'est une façon discutable d'habiller à l'ancienne une conception moderne de la technique des métriciens grecs : cette création ne s'imposait pas. Telle autre est franchement condamnable : pourquoi employer *protraction* alors que nous possédons trois équivalents : *allongement*, *productio* et *diastole*? En quoi diffèrent la *productio* d'une longue devenant trisème et celle d'une voyelle brève employée comme longue? Était-il nécessaire d'employer *stique* et *demi-stique*? Dans ce cas, que devient le traditionnel hémistiche et qu'est-ce qui le différencie du demi-stique? Sans doute garde-t-il sa valeur traditionnelle (p. 61).

En revanche, M. Irigoin se montre tout disposé à jeter par-dessus bord un mot aussi employé et attesté que *côlon* sous prétexte que son sens est flou et qu'il semble doubler d'autres expressions ; or, ouvrant par hasard la thèse principale de l'auteur, je trouve ce mot employé sept fois à la page 265. Il est donc aussi utile que traditionnel ; aux métriciens d'en préciser le sens et peut-être de l'accorder à celui qu'on lui donne dans la période oratoire ; il y a lieu de distinguer, comme le faisait le rythmicien R. Cahen, les repos du sens et les repos du vers (le *Rythme dans les Métamorphoses d'Ovide*) ; M. Irigoin limite le sens de *pause* à la

fin du vers. Ce flottement dans le vocabulaire éclate dans l'emploi absurde que M. Irigoin fait des mots *avant* et *après* : pour situer la coupe, l'auteur emploie *en arrière* pour signifier *avant;* et *en avant* pour signifier *après;* malgré la note de la page 16, cette terminologie heurte les habitudes acquises et choque le bon sens. Que dire aussi de l'expression *hémiépès féminin;* le terme *féminin* est peut-être plus parlant, mais c'est un anachronisme affligeant, autant que la césure *penthémimère féminine* qui désignait chez le regretté L. Laurand (*Manuel*, p. 768) la césure trochaïque troisième. Et encore le fait d'appeler dimètre (p. 58) la tétrapodie dactylique qui ouvre le grand archilochien asynartète constitue, à mon sens, une double et irrémissible hérésie en matière de Métrique.

Mais il n'est pas de mot qui suscitera plus de controverses que l'interprétation de l'*anaclase;* ce qui était un accident dans la Métrique d'Héphestion, et j'ajoute un accident éthique, devient dans la thèse de M. Irigoin un fait banal, régulier et gratuit. Les métriciens traditionnels considéraient l'*anaclase* comme une brisure du rythme (Masqueray, Havet) ; aujourd'hui, l'accident est bénin : ce n'est qu'un renversement un échange de brève et de longue. Cette interprétation apparaît dans Koster (II, 9) qui traduit ἀνακλᾶν par *recourber;* M. Irigoin le traduit par *renverser*[1] (p. 13) ; il est inquiétant qu'on édulcore la terminologie pour étayer une thèse et mettre des *anaclases* un peu partout, à commencer par le *choriambe*. Depuis Koster (*loc. cit.*), suivi par M. Irigoin, le choriambe est un iambe *anaclasé;* à mon avis, dans un vers iambique, le trochée initial présente une attaque à contre-temps et non une *anaclase;* on ne peut pas briser par anticipation, ni même renverser, un rythme qui n'existe pas ; cela est contraire au bon sens. D'autre part, les anciens n'ont jamais vu dans le choriambe autre chose qu'un mètre composé, apparenté à l'ïambe (Héph., IX). L'anaclase classique — celle de l'ionique — brise en cours d'exécution, et non par anticipation, un rythme déjà amorcé. Ce n'est pas que les anciens n'aient pas été sensibles à ce renversement, par exemple, celui de l'iambe suivi de son contraire le *trochée;* mais ils l'appellent *antispaste*.

Aussi je considère que la terminologie de l'auteur est contestable et qu'elle affaiblit la thèse qu'elle supporte ; la doctrine elle-même est souvent inquiétante de hardiesse : à la page 15 (note 6), on nous informe que l'étude des *dactylo-trochaïques* englobera celle des *anapesto-iambiques* : c'est la synthèse des contraires ! Dès le début, M. Irigoin appuie sa thèse sur la constatation d'un fait : l'absence de *coupe-diérèse* dans la lyrique, enregistrée déjà par plusieurs métriciens. Était-il besoin de délayer un fait très clair par une longue définition en six lignes de Koster, qui sont du pur galimatias, alors que M. Dain décrivait clairement le

1. Renversé se dit ἀντεστραμμένος (*Héphestion*, 51-3 et 51-14 Consbruch).

même fait en moins de trois lignes (p. 15)? Il faut reconnaître que l'observation des coupes et de la synaphie fournit un sésame séduisant et merveilleux pour déterminer la colométrie du vers de Pindare et de Bacchylide. Ainsi (p. 20) un type de vers très commun chez Pindare doit s'analyser de trois façons différentes suivant la place des césures : il y a beaucoup de logique rigoureuse dans cette méthode, et il est impossible de l'infirmer, pas plus d'ailleurs que de la confirmer ; surtout qu'il existe tout de même d'inquiétantes exceptions. Si certaines acquisitions semblent lumineuses (p. 39, l. 2-18), d'autres restent déconcertantes : telle forme lyrique admirable de régularité avec quatre épitrites seconds est dépecée en : dipodie trochaïque, crétique, rufulianum, dipodie trochaïque (p. 26) ; c'est un fourmillement polymétrique où la rythmique a quelque mal à se retrouver ; M. Irigoin essaie d'une explication rythmique (p. 42) ; le crétique servirait de pivot à ces incessantes métaboles. Tout cela est fort ingénieux.

La hardiesse de l'auteur se change en témérité lorsqu'en moins de quatre pages il prétend fournir une théorie (p. 58-61) sur l'hexamètre dactylique, le pentamètre et le trimètre iambique. D'après lui, l'hexamètre dactylique serait formé de deux tripodies dactyliques ; si l'étude de l'hémiépès pindarique aboutit à cette conclusion que 6 est composé de 3×2, on regrettera que tant de recherches pénétrantes se closent sur une vérité première ; s'il veut dire que l'on a mis bout à bout deux hémiépès, j'attends qu'on me fournisse la preuve de l'antériorité de l'hémiépès sur l'hexamètre. Ici, un conflit oppose E.-H. Sturtevant et l'auteur, et leurs pourcentages ne permettent guère de conclusion décisive : le premier trouve 21,5 % de diérèses médianes dans l'hexamètre homérique, ce qui est beaucoup trop ; le second, 2,75, chiffre qui est trop bas[1]. Il me semble que l'auteur, dans son jeu de patience qui consistait à répartir les brèves et les longues en pieds, puis en éléments rythmiques, ait oublié la *matière verbale* qui constitue tout de même l'essentiel du vers. Quand un Grec récitait un hexamètre, pour lui l'hémistiche était à la coupe, qu'elle fût penthémimère, hephthémimère ou trochaïque troisième ; le mètre restait en suspens et l'accord, la coïncidence entre le mètre et la matière verbale ne se faisait qu'à la fin du vers qui donnait l'impression d'un tout, d'une unité dont les parties n'étaient pas réversibles. Il y a là une grande loi d'eurythmie qui domine toute la poésie grecque où les *metra* à coïncidences multiples sont qualifiés d'ὑπόρρυθμα de manière péjorative. Et je ne comprends pas cette affirmation (p. 61) que : *dans les stiques comme dans les vers lyriques la synaphie et non la*

1. Ce qui montre que les chiffres de M. Irigoin ne sont pas exacts, c'est qu'il a confisqué les faits d'élision au profit de la synaphie (p. 60, l. 15), alors que les césures existent avant et surtout après élision faite et marquent, par conséquent, une coupe dans la matière verbale : il y en a une huitaine d'exemples chez les ïambographes ; de 4 à 12 % chez les Tragiques.

coupe nous a paru être un des caractères essentiels du vers grec; autant parler en géométrie de la ligne AB en se refusant à considérer les points A et B. D'ailleurs, où est la *synaphie* dans tant de vers homériques, notamment *A 214* où chaque fin de mot coïncide avec une fin de pied ; en revanche, nous y trouvons une coupe trochaïque troisième ; M. Irigoin prétend rechercher (*ibid.*) la structure originelle de ces grands « stiques » ; or, qui ne voit que la *synaphie* dans l'hexamètre est une acquisition progressive de la virtuosité et qu'elle n'est dans l'*Iliade* qu'un souci secondaire, et il en est de même à Rome où la grossièreté du vers d'Ennius fait pitié auprès des raffinements d'un Ovide ou d'un Lucain.

M. Irigoin ne me paraît pas plus heureux quand, en un tournemain, il traite du trimètre iambique : il croit avoir *trouvé dans les iambographes une particularité qui n'a pas été encore relevée* (p. 58) : il ne peut y avoir, d'après lui, qu'une coupe diérèse entre la première et la deuxième dipodie, ou alors entre la deuxième et la troisième. (Cette observation ne porte que sur 300 vers.) Il n'y a là qu'un souci d'*eurythmie*, et non pas une loi, et les Tragiques du v[e] siècle s'y sont attachés, sans qu'il y ait eu rupture de tradition avec les iambographes. A ma connaissance, dans les 788 trimètres de Prométhée, il n'y a pas une seule dérogation à ce scrupule ; par contre, nous trouvons des infractions vénielles dans d'autres pièces, deux dans *Suppl.* ou même totales *Ag.* 321 ; mais elles sont très rares, alors qu'elles se multiplient dans la Comédie dont le rythme est moins soigné. M. Irigoin en dégage une conclusion inattendue : le trimètre iambique serait formé d'un *dimètre iambique* et d'une *dipodie* ou inversement d'une *dipodie* et d'un *dimètre.* Étrange théorie qui paraît peu vraisemblable et se fonde sur les épaves d'un genre, alors qu'elle n'est pas confirmée par une littérature massive qui n'a pas dû briser une tradition. Eschyle pouvait-il ignorer les vers de Solon? Et dans l'intervalle, les poètes ont écrit bien d'autres trimètres.

M. Irigoin a raison de considérer comme surprenants les résultats de ses recherches appliquées à l'hexamètre et au trimètre ; surprenante aussi et étriquée son interprétation du ληκύθιον d'Aristophane ; comment Eschyle pourrait-il reprocher à Euripide un second hémistiche à tribraque quatrième suspect qu'il pratique lui-même (cf. *Eum.* 107) ; je ne puis que renvoyer au commentaire de Masqueray sur le dimètre euripidéen ou ληκύθιον (*Traité*, p. 114).

Dans son introduction aux *Olympiques* de Pindare (Belles-Lettres, 1922, p. xxix), A. Puech écrivait : *les métriciens qui veulent aller jusqu'au bout de leur curiosité ont besoin d'être parfois téméraires.* Était-ce une simple constatation? N'était-ce pas un pressentiment? En tout cas, sa parole s'est réalisée : la thèse de M. Irigoin porte la marque d'une jeunesse audacieuse et sympathique, un peu téméraire, à laquelle le temps et l'expérience apporteront des atténuations.

J. DESCROIX.

Karl Schefold, *Pompejanische Malerei, Sinn und Ideengeschichte.* Bâle, Benno Schwabe, 1952 ; 1 vol. in-8°, 208 pages et 52 planches.

La peinture pompéienne ne nous apporte pas seulement un témoignage sur la peinture grecque, classique ou hellénistique. Sans doute les éléments en sont grecs, mais la synthèse, la composition, l'esprit en sont essentiellement romains. Le choix des sujets, leur présentation, leur ordonnance, tout trahit non seulement le goût romain, mais l'âme romaine.

Telle est la thèse développée par M. Schefold. Nous ne pouvons pas comprendre la décoration pompéienne si nous la regardons comme issue simplement de l'amateurisme philhellène des bourgeois pompéiens. N'oublions pas que ces bourgeois étaient des Romains plongés dans la vie et dans la tradition romaines, qu'ils partageaient les conceptions morales, les préoccupations religieuses des Romains de l'époque, et cherchons-en l'explication dans les auteurs latins contemporains. Horace, Virgile, Ovide seront les meilleurs guides pour comprendre les raisons qui ont déterminé le choix et le groupement des diverses scènes, pour comprendre également le sens second qui s'attachait à telle ou telle composition.

C'est dans cet esprit que l'auteur retrace l'évolution de la peinture pompéienne et qu'il caractérise ses quatre styles successifs. Vue de cet angle, elle acquiert un intérêt nouveau en ce sens qu'elle n'apparaît plus comme un ensemble de documents purement artistiques, mais comme un témoignage sur ce qu'il y a de plus secret dans l'âme romaine.

On voit par là tout ce que ce travail apporte de personnel et de suggestif à l'interprétation du décor pompéien. Il prend place parmi ces ouvrages qui, comme celui de M. Grimal sur les *Jardins romains*, vise à mettre en lumière l'originalité de Rome. Ajoutons que cette tendance n'a pas fait oublier à M. Schefold qu'il était aussi helléniste ; il n'a pas négligé de signaler les rapports avec les œuvres grecques, de façon à ne pas nous donner un exposé unilatéral. Les cinquante-deux planches qui complètent le volume, les notes, riches d'aperçus et d'indications bibliographiques, facilitent l'usage d'un livre au premier abord un peu touffu, mais où se retrouvent l'érudition et la perspicacité habituelles de M. Schefold : son ouvrage doit être considéré comme indispensable à la pleine compréhension de l'art pompéien.

Charles DUGAS.

H. H. Scullard, *Roman politics 220-150 B. C.* Oxford, Clarendon press, 1951 ; in-8°, xvi-325 pages, 1 planche.

Cette histoire politique de Rome est naturellement celle de la politique sénatoriale. 220-150 avant J.-C. : c'est Polybe, mais aussi et surtout Tite-Live, seul axé sur Rome, seul conservé sans lacunes impor-

tantes, dont le livre XXI s'ouvre au début de 218 et dont le livre XLV s'interrompt au milieu de 167. Mais, hormis quelques rares incidents où il fait intervenir comme comparses les publicains et la foule, l'histoire de Rome se réduit chez lui à l'histoire politique et accessoirement religieuse de la classe sénatoriale, dans, par et, en conséquence, pour laquelle se déroule la vie de l'État. En l'absence d'autres sources et puisque l'étude des monnaies elles-mêmes ne permet pas de la compléter vraiment, il faut prendre cette histoire telle qu'elle est. C'est ainsi que H. Scullard l'a prise.

Son livre est bien informé ; son érudition, minutieuse. Je n'aurai garde de le chicaner parce qu'il n'a pas adopté (p. 80-81 et 278-279) la solution que j'ai cru (*R. É. A.*, t. XLVI, 1944, p. 247 et suiv.) pouvoir apporter à la difficulté que contient le texte Liv., XXX, 39, 8 : il suffit qu'il la connaisse et ne l'écarte pas sans l'avoir examinée. Il fournit un bon chapitre initial sur l'organisation du « régime sénatorial », des appendiecs clairs et importants sur les sources, sur les discours de Caton, sur les procès des Scipions, des listes commodes des consuls, censeurs et préteurs, enfin d'éloquents tableaux généalogiques pour certaines grandes familles, notamment celle des Cornelii Scipiones. Ce ne sont là, bien entendu, que des accessoires. L'essentiel est constitué par treize chapitres, complétés par vingt-deux longues notes rejetées en appendice, dans lesquels l'auteur tente de suivre, de façon systématique, l'évolution des groupes dont la concurrence explique, selon lui, la politique sénatoriale. Mais cette recherche pose une question préalable, que H. Scullard n'élude pas, qu'au contraire il définit avec netteté dans son introduction et dont l'importance vient d'être encore signalée dans le compte rendu, aux conclusions résolument négatives, qu'a donné de son livre Matthias Gelzer, dans *Historia*, t. I, 1950 (paru en 1952), p. 634-642.

Le Sénat exerçait alors la toute-puissance : le Sénat, c'est-à-dire trois cents hommes recrutés par les élections aux magistratures qui ne favorisaient que rarement des *homines novi*. Donc une aristocratie héréditaire, très étroite, dont la grande majorité des membres parvenant aux hautes fonctions appartenaient à une vingtaine de *gentes* au maximum. La formation de groupes, clans, coteries ou factions — on évitera le mot « partis » — était inévitable, avec des chefs et des suivants. Leur composition dépendait des attaches familiales, des liens de clientèle, du prestige et du rayonnement de certains individus, de l'effacement de certains autres. Reconstituer ces groupes fournirait l'une des clefs de la politique sénatoriale, c'est-à-dire de la politique de Rome à cette époque. Depuis la publication du livre incommode, mais fondamental de Fr. Münzer (*Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, 1920), ce sont là des vérités qu'il faut considérer comme acquises. Mais autant Fr. Münzer avait procédé de façon prudente et discrète,

autant certains de ceux qui se sont engagés dans la voie ouverte par lui l'ont fait avec témérité. Ils ont renchéri sur sa méthode, croyant, en l'appliquant, découvrir l'unique explication valable de la politique romaine. Se fiant aux indices parfois les plus inconsistants, ils ont catalogué tout politicien romain dans un clan déterminé. Ils ont présenté la rivalité de ces clans comme permanente, sous-jacente à la moindre élection comme à la moindre décision. W. Schur (*Scipio Africanus und die Begründung der römischen Weltherrschaft*, 1927) a poussé cette tendance jusqu'à la caricature. Avec moins d'outrance, H. Scullard y a cédé en étudiant *Scipio Africanus in the second Punic war* (1930). Incontestablement, il y cède encore aujourd'hui.

Au vrai, quiconque, en recourant aux sources et en conservant son sens critique, s'efforce de reconstituer ces clans et de retrouver la trace de leur action s'aperçoit aussitôt qu'ils se faisaient et se défaisaient sans cesse ; que des liens matrimoniaux se nouaient souvent entre les plus opposés, bouleversant les appartenances les plus naturelles ; que chaque élection et chaque décision ont constitué autant de cas d'espèce ; que beaucoup de ces cas d'espèce soulèvent des problèmes obscurs et épineux ; que Fr. Münzer, parfois, ne leur a pas apporté la solution la plus probable et qu'enfin certains de ses successeurs, entraînés par leur système préconçu, ont plus encore erré que lui. Dans deux articles de la *R. É. A.* (1943 et 1944), j'ai tenté naguère de le démontrer à propos des Servilii Gemini, c'est-à-dire à propos des cas d'espèce décisifs vers la fin de la seconde guerre punique. Là où, après Fr. Münzer et sans garder sa modération, on s'était plu à ne voir qu'une accumulation d'intrigues manigancées à grand renfort de relations familiales, je n'ai rien trouvé de tel. Replacés dans le fonctionnement, complexe et qui n'allait pas sans à-coups, d'institutions mal adaptées aux circonstances, ces incidents m'ont paru admissibles sans tortueuses manœuvres. H. Scullard continue, néanmoins, à les juger probants. Peut-être me manque-t-il décidément le flair soupçonneux d'un maître policier. Mais je m'assure que la majorité du Sénat conservait, en face de chaque question, sa liberté d'appréciation ; elle n'obéissait pas aveuglément à des mots d'ordre. Je m'assure aussi que l'individualisme, corollaire presque inévitable de toute aristocratie étroite, se trouvait alors surexcité, en chaque membre de la *nobilitas*, par l'organisation même du régime : pour quatre, puis, à partir de 197, pour six préteurs annuels, il n'existait que deux consuls et tous désiraient un commandement militaire, nécessaire pour s'illustrer et s'enrichir. Ces certitudes suffisent à limiter la portée explicative de la rivalité des clans. Ils existaient, et leur rivalité n'est pas un mythe. Mais tout ne s'explique pas par elle. Il faut y joindre d'autres facteurs, souvent propres à paralyser ses effets. L'un regroupait : l'idée que le Sénat en tant que corps s'est faite, à certains moments au moins, de l'intérêt romain. L'autre

émiettait, en favorisant les désertions et les tractations les plus inattendues : l'âpre concurrence issue, même entre proches, de l'ambition individuelle. Tout cela sans parler de l'action, négligée par nos sources, des forces que représentaient les autres classes sociales.

Aussi, bien qu'il ait dépensé à ses recherches une admirable ingéniosité, ne puis-je suivre H. Scullard. J'ai plus d'une fois souffert de le voir s'évertuer à construire tant d'hypothèses pour expliquer tant d'élections, comme si nous possédions sur celles-ci les données qui permettraient d'en rendre compte. Ce n'est pas à dire que, dans le détail, son effort demeure vain : sans être toujours convaincant, l'élément d'explication qu'il apporte a souvent son utilité. Mais il commet l'erreur de le croire suffisant. C'est donc l'ensemble de sa construction que je considère avec scepticisme.

André AYMARD.

Léon Halkin, *La Supplication d'action de grâces chez les Romains* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fascicule CXXVIII). Paris, Les Belles-Lettres, 1953 ; 1 vol. in-8°, 136 pages.

Voici la première monographie consacrée à la *supplicatio*. Le sujet méritait, en effet, d'être étudié dans son ensemble. La coutume désignée de ce nom est, par elle-même, surprenante. Elle a pour objet essentiel d'associer tout le corps des citoyens au culte des dieux, mais, alors que les autres actes du rituel font intervenir le *populus* dans ses cadres politiques ou militaires, la *supplicatio* concerne les citoyens pris individuellement. Elle se présente comme un rite essentiellement « anarchique », véritable exception au cours normal de la religion, et contredit la plupart des notions reçues relatives à la nature de la religion romaine. Cela, M. Halkin ne l'a peut-être pas suffisamment souligné. La *supplicatio* est un acte exceptionnel : le catalogue qu'il donne des exemples attestés le prouve de façon surabondante. A date ancienne, elle n'apparaît qu'une ou deux fois par siècle. La première remonte à 449 av. J.-C., et il faut attendre 396 pour en rencontrer un second exemple. C'est seulement avec la fin du IIIe siècle et la seconde guerre punique que la coutume se multiplie au temps des grandes innovations religieuses. Il y a là un fait singulier, dont nous cherchons en vain l'explication dans le mémoire de M. Halkin. Est-ce que la « tension émotionnelle » de ces années suffit à rendre compte de la fréquence des *supplicationes*? Mais cette fréquence n'est pas moindre dans les années suivantes : victoire de Céthégus sur les Cisalpins, de Flaminius à Cynoscéphales, de Caton en Espagne, de Flaminius encore sur Nabis... Il serait exagéré de prétendre que chacun de ces succès délivrait l'Italie d'un cauchemar ! Aussi en vient-on à se demander si les supplications antérieures sont bien authentiques. L'histoire de la révolution décem-

virale, la geste de Camille, celle des guerres samnites — à propos desquelles auraient été votées les *supplicationes* attestées — sont encore pleines de mystère. Doit-on admettre que les *supplicationes* y ont été indûment introduites par les annalistes par l'une de ces anticipations dramatiques dont ils sont coutumiers? La question pourrait sans doute être résolue, ou du moins éclaircie, par la comparaison avec des faits italiques. Existe-t-il chez les Italiens, en dehors de Rome, des rites susceptibles d'en être rapprochés? Ou bien la *supplicatio* est-elle une innovation apparaissant au moment où l'on voit Scipion converser familièrement avec Jupiter Capitolin? La lecture du mémoire — ou plutôt du *Corpus* — de M. Halkin invite à se poser toutes ces questions. L'auteur n'a certainement pas manqué d'y songer lui-même. Il a préféré s'en tenir à un catalogue, sans doute fort exact, mais dont l'austérité n'est pas sans nous décevoir quelque peu.

La seconde partie de l'ouvrage expose l'organisation de la *supplicatio* sous la République. Quelques remarques utiles sur le titre d'*imperator* et son attribution par les légionnaires, sur les messages de victoire envoyés par le chef d'armée au Sénat et au peuple, sur la procédure employée au Sénat pour le vote d'une *supplicatio*, sur le déroulement de la cérémonie elle-même. A vrai dire, les notions rappelées ici sont loin d'être inconnues. Il sera commode de les trouver rassemblées.

Tel qu'il est, le travail, très consciencieux, de M. Halkin peut être l'amorce d'une véritable étude de la *supplicatio*, moins aisée peut-être, mais que l'auteur a le devoir d'entreprendre et de mener à bien.

Pierre GRIMAL.

Otto Skutsch, *The Annals of Quintius Ennius*, an Inaugural Lecture delivered at University College. London, H. K. Lewis and C°, s. d. (1951) ; 1 fasc. in-8°, 19 pages.

Leçon inaugurale qui mérite pleinement les honneurs d'une publication : elle est en même temps un programme de recherches et une contribution à l'étude d'Ennius. On y trouvera des vues ingénieuses sur la situation du poète vis-à-vis de l'hellénisme, hellénisme classique (vers lequel il se tourne), hellénisme alexandrin, auquel il doit tant, mais dont il se sépare consciemment et vigoureusement. On appréciera les remarques relatives à la valeur historique des *Annales*, utilisées comme sources par les historiens postérieurs, et notamment par Tite-Live. Par contre, il semble hardi d'admettre la correction proposée ici au fameux fragment du livre XIV : *Infit, o cives, quae me fortuna fero sic / contudit indigno bello confecit acerbo*, où il conviendrait de lire : *foro*, au lieu de *fero*. Le discours serait attribué à Publius Scipion et opposerait aux décisions du *forum* la fortune de la guerre. Tout cela est

incertain, mais fort ingénieux, et nous incite à appeler de nos vœux le développement des promesses contenues dans ces quelques pages, trop brèves à notre gré.

P. GRIMAL.

Armando Salvatore, *La struttura ritmico-musicale del Rudens e l'Ione di Euripide* (extrait du vol. XXVI des *Rendiconti dell'Accademia di Archeologia, lettere e belle arti di Napoli*, 1951).

Cette contribution à l'étude des *Cantica* de Plaute révèle toute l'étendue de l'information chez M. Salvatore. Les études plautiniennes sont orientées en deux sens à l'heure présente et les philologues se sont attaqués à deux problèmes : 1° Plaute a-t-il recherché — ou plutôt n'a-t-il pas recherché — la coïncidence de l'ictus et de l'accent du mot? 2° Où a-t-il puisé la richesse de sa prestigieuse polymétrie?

Ce long mémoire de quarante-six pages incline vers un emprunt aux *Tragiques* ; il est vrai que l'Ion d'Euripide comporte des éléments de comédie ; mais on pourrait en dire autant de bien d'autres pièces d'Euripide (cf. *Alceste*, et aussi les deux *Iphigénie*, etc.). Les rapprochements ne me paraissent pas décisifs ; d'ailleurs, M. Salvatore a soin de rappeler au début les positions variées adoptées par les philologues qui ont abordé cette question à peu près insoluble dans l'état actuel de nos connaissances.

J. DESCROIX.

Armandus Salvatore, *Quaedam de canticis Plautinis Quaestiones* (Sonderdruck aus « *Wiener Studien* », LXV. Bd., 1950-1951).

Dans cette dissertation latine de dix-sept pages, M. Salvatore passe en revue les opinions diverses qui ont été émises sur les *cantica* de Plaute et apporte ses opinions personnelles, fortement documentées, sur une question aussi irritante et aussi controversée. Il discerne judicieusement la part qu'il faut faire au génie personnel de Plaute et ce qu'il peut devoir à ses devanciers, dont il ne nous reste pas grand'chose, ainsi qu'à la fameuse *satura* italique. L'admiration de l'auteur pour le grand comique latin lui fait souvent trouver une harmonie entre le mètre choisi et le sentiment exprimé. Est-il possible de toujours percevoir cette harmonie? J'en doute fort. Néanmoins, M. Salvatore se meut à l'aise parmi les *numeri innumeri* de Plaute ; il a lu la plupart des dissertations allemandes sur la question ; on aurait aimé voir cité notre philologue Paul Lejay, dont les travaux sur l'ancienne littérature de Rome ont tout de même une autre surface que ceux d'un Fraenkel ou d'un Wengatz !

J. DESCROIX.

George E. Duckworth, *The Nature of Roman Comedy. A Study in Popular Entertainment.* Princeton, Princeton University Press, 1952 ; 1 vol. in-4°, XIII + 501 pages, VIII planches.

Venant après les études récentes de G. Norwood (notamment *Plautus and Terence*, paru en 1932) et surtout de W. Beare (*The Roman Stage*, Londres, 1950), le livre de M. Duckworth est une nouvelle mise au point du problème littéraire de la comédie romaine. L'information de l'auteur est aussi parfaite qu'on la pouvait souhaiter. Préparé par des recherches de détail — portant d'ailleurs surtout sur le théâtre de Plaute — M. Duckworth était mieux que quiconque qualifié pour écrire cette synthèse, qui n'esquive aucune des difficultés du sujet et présente parfois, même après Fraenkel, des solutions nouvelles qui ne manquent pas de séduction.

Un premier chapitre traite de la « préhistoire » de la comédie romaine : comédie populaire italienne, *satura* dramatique, atellane, et mime. Puis vient un tableau de la comédie grecque, et enfin nous arrivons à un exposé général sur l'ensemble de la comédie et du théâtre romains littéraires. Ces préliminaires terminés — ils ne constituent pas un septième du volume — on aborde l'analyse de l'œuvre de Plaute et de Térence : conditions et circonstances générales des représentations, décor, costume et problème du masque. Voici maintenant l'exposé des principales conventions scéniques : monologues, apartés, resserrement ou extension du temps, apostrophes aux spectateurs, etc. Chacun de ces procédés est étudié en détail, les exemples catalogués, et, chaque fois, l'auteur s'efforce d'expliquer ou de justifier les apparentes maladresses de Plaute ou Térence. Quatre chapitres (6, 7, 8 et 9) traitent du contenu même des comédies : prédominance des intrigues fondées sur une « erreur », volontaire ou accidentelle, composition unitaire et dualité d'action, utilisation de la surprise (le « *suspense* » des esthéticiens modernes), enfin les caractères traditionnels, de l'*adulescens* à la *meretrix*. Cette analyse conduit l'auteur à s'interroger sur la vision du monde exprimée par ce théâtre, et sa moralité, ainsi que sur les sources mêmes du comique. Abandonnant les voies de l'esthétique, il s'interroge ensuite sur la langue, le style et la métrique de Plaute et Térence. Puis, dépassant Rome, il retrace à grands traits les étapes de leur influence en Italie, en Espagne, en Allemagne, en France et dans la littérature anglaise.

Il n'est pas, on le voit, de question touchant au théâtre comique latin qui ne soit abordée par M. Duckworth. A le lire, on est aussi bien renseigné — peut-être mieux — qu'à lire les œuvres dont il parle. Accordons-lui qu'il donne envie de les lire, peut-être même de les délivrer des classifications et des justifications dont les ont environnées plusieurs siècles de critique. Le sous-titre de son ouvrage indique bien

que M. Duckworth n'a jamais cessé de considérer ces pièces comme des compositions essentiellement destinées à « amuser » un public populaire, et c'est dans cette perspective qu'elles doivent être expliquées. Les comiques latins ont été trop souvent considérés comme des documents permettant de retrouver, tant bien que mal, des originaux grecs aujourd'hui disparus. M. Duckworth fait justice de cet excès philologique, et c'est à l'intérieur du monde romain qu'il envisage les problèmes. Il insiste à plusieurs reprises, par exemple, sur l'originalité de Plaute et souligne avec raison que, Térence et lui ayant les mêmes modèles, il faut bien que les différences existant entre leurs œuvres se justifient par la nature intime de leur création. On trouve, dans ces pages, les linéaments d'une théorie complète de l'art dramatique romain : insistance sur son caractère religieux et rituel (l'idée exposée autrefois par M. P. Boyancé, *R. É. A.*, 1932, p. 11 et suiv., sur les *ludions* est, à juste titre, accueillie avec faveur), et sur l'importance, à ce point de vue, de la musique et de la danse. M. Duckworth accepte l'idée que les *cantica*, cet élément si caractéristique de la comédie romaine, sont d'origine nationale, même s'ils ont emprunté quelques éléments à des formes du lyrisme hellénistique. Une étude assez détaillée des mètres montre comment ils s'adaptent, dans les *cantica* plautiniens, à l'expression des sentiments, avec une singulière exactitude. Et leur distribution à l'intérieur de la pièce révèle une évidente volonté d'établir des symétries, ou du moins des alternances régulières entre les parties chantées, les parties récitées et les parties simplement parlées. Tous ces développements sont, dans une large mesure, nouveaux et méritent l'attention. Les passages relatifs aux rapports de la quantité et de l'accent paraissent, toutefois, un peu rapides, et il est à craindre qu'un lecteur peu averti de l'interminable polémique soulevée à ce propos ne mesure pas la complexité du problème et surtout n'en aperçoive pas l'importance.

Plus détaillé est le traitement du problème de la *contaminatio*. Quelques remarques précisent la portée véritable du terme, dont il a été fait un tel abus. On souligne ensuite que les traces de « maladresse » relevées chez les comiques ne prouvent pas qu'ils aient juxtaposé, avec plus ou moins de bonheur, des scènes empruntées à des œuvres différentes. Leurs modèles pouvaient, eux aussi, avoir commis des fautes. Les limites des conventions scéniques expliquent bien souvent ces prétendues maladresses. Et bien souvent, enfin, celles-ci ne se révèlent qu'à une analyse minutieuse, bien différente de l'optique propre à la scène — et particulièrement à la scène romaine. Il est, dans ces conditions, d'autant plus significatif de constater que la *contaminatio*, là où elle est attestée, c'est-à-dire chez Térence, est avant tout un procédé destiné à introduire une « action double » et, avec elle, nous touchons à l'essence même de ce théâtre. Généraliser à l'excès le procédé,

c'est méconnaître l'originalité du plus jeune et du plus humain des deux grands comiques latins.

On voit que l'ouvrage de M. Duckworth, qui a pour objet de résumer, sur chaque point, les positions traditionnelles et d'opposer les unes aux autres les principales théories formulées jusqu'à ce jour, ne manque pas non plus d'en suggérer de nouvelles, avec une mesure et un sens du vraisemblable qu'il convient de louer. Sans doute tout n'est pas dit sur Plaute et Térence, mais, après avoir lu M. Duckworth, on se gardera des positions extrêmes et l'on sera mieux préparé à aborder une étude difficile, mais attachante et féconde entre toutes.

Pierre GRIMAL.

Fr. della Corte, *Due studi Catulliani.* Genova, Ceretti, 1951 ; 1 vol. in-8°, 271 pages, 2 indices.

Des études qui composent cet ouvrage, l'une vise à rénover l'histoire du texte de Catulle, l'autre à préciser diverses circonstances de la vie du poète.

Voici le bilan de la première enquête. Pour M. della Corte, le *lepidus libellus* dédié à Cornélius Népos n'était qu'une partie de l'œuvre de Catulle : il contenait les poèmes antérieurs au voyage en Bithynie. Le *liber Catulli*, recueil sans doute posthume et constitué probablement par les soins de Cornélius Népos, réunissait des œuvres de nature différente, groupées selon un ordre surtout architectonique. Ce *liber Catulli* ne comprenait pas toutes les poésies de Catulle : les grammairiens nous donnent des indications, trop brèves, sur des poèmes qui n'y figuraient pas. Le texte du *liber Catulli*, dont le *V*(*eronensis*, perdu) est issu, avait été transcrit dès le IIe siècle de notre ère sur des manuscrits fautifs ; ce *liber Catulli*, après une longue éclipse, reparut à Vérone à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe, grâce au Véronais Francesco : c'est le manuscrit *V* ; en dérivent probablement *O*, certainement *G* ; mais il n'était pas le seul manuscrit de Catulle qui circulât alors à Vérone : car G. Pastrengico et Pétrarque ont eu en main un Catulle différent de la famille *V*. Les Guarini sont les derniers à avoir connu cette seconde tradition, qui n'a pas été sans influer sur la tradition *V*. Il faut donc chercher le « Catulle perdu » à la fois dans *V* et dans la tradition non-*V*. La conséquence pratique qui s'impose aux philologues modernes est d'attacher plus d'importance à certains *deteriores* et aux premières éditions de Catulle, comme celle d'Alexandre Guarini.

Il convient d'accepter, pour l'essentiel, la démonstration de M. della Corte. Plusieurs points de détail devront être revus (il faudrait, en particulier, montrer avec plus d'évidence l'indépendance de *T* par rapport à *V* : car, si le v. 14 de c. 62, qui manque dans *G O* (= *V*), se trouve dans *T*, les trois manuscrits ont en commun la lacune du v. 32/33 ; je

sais bien que la lacune 62, 43/44, commune à *T* et à *O*, permet d'expliquer l'autre sans avoir recours à la « source commune »; quelque gêne n'en subsiste pas moins). Cependant, l'existence même du *Thuaneus* (*T*., IXe siècle, qui transmet le poème 62 avec quelques leçons irréductibles aux leçons de *V*), la mention que l'évêque de Vérone Ratherius fit de Catulle en 965, les fragments des Priapées, telles allusions ou citations de Pline l'Ancien, de grammairiens et de glosateurs imposent l'idée que la tradition catullienne n'est pas « simple ». L'intérêt du travail de M. della Corte est d'éclairer la proto-histoire du texte de Catulle. En incitant à ne pas négliger les *deteriores* et les éditions d'humanistes, il ouvre aux futurs exégètes de Catulle des perspectives élargies. Nous souhaitons d'ailleurs que M. della Corte nous procure lui-même cette édition renouvelée.

La seconde partie de l'ouvrage (« Personnages catulliens ») vise à accroître nos connaissances sur la vie de Catulle et le milieu qu'il fréquentait. L'on fera des réserves : l'arbre généalogique des Gellius (p. 125) n'obtiendra pas l'adhésion de tous, non plus que celui des Torquatus (p. 132), et la part de l'hypothèse est grande dans ce qui nous est dit de Caecilius et d'Arrius, entre autres. Mais les pages consacrées à Lesbie sont, dans l'ensemble, excellentes. Si suspectes que soient beaucoup de ses « démonstrations », M. della Corte nous aide à pénétrer dans l'entourage de Catulle plus profondément qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

H. BARDON.

C. IVLI CAESARIS, *Commentarii*, ed. **Alfredus Klotz**; vol. I : *Commentarii Belli Gallici*. Editio quarta. Leipzig, Teubner, 1952; 1 vol. in-8°, XLVIII + 260 pages, un index.

Comme la réédition du *Bellum Civile* (1950), cette quatrième édition du *B. G.* est de présentation élégante et claire, et de lecture agréable.

A. Klotz reproduit les préfaces et, en général, les leçons de ses précédentes éditions (1921, 1927, 1938). Une quatrième préface s'en prend sur un ton assez vif à la manie d'exagérer l'importance des interpolations dans le texte de César et justifie certaines leçons déjà adoptées dans les éditions antérieures. On hésitera, du reste, à admettre sans réserves toutes ces leçons. Par exemple, il est bien difficile de ne pas regretter (p. XXVIII-XXIX) les élégantes et brèves corrections de Hartz : V, 31, 5 : *omnia excogitantur quare nec periculo mane⟨e⟩atur et periculum augeatur*; ou de Constans : V, 34, 3 : *leuitate armorum et cotidiana exercitatione ⟨non⟩ nihil his noceri posse.* On hésitera aussi (p. XLIV) à rejeter la leçon de : V, 44, 10 : *illum ueruto transfixum arbitrantur.* Les scrupules avancés par l'éditeur paraîtront excessifs à plus d'un lecteur, bien qu'ils soient en partie justifiés par le besoin de sauver quelque

chose de la leçon de la classe α. Mais, ailleurs, pourquoi ne pas conserver à VII, 35, 1, la leçon manuscrite *fereque e regione castris castra poneret* et ne pas faire l'économie d'une correction élégante, mais inutile : *fereque e regione castr⟨orum Caesar⟩is castra ⟨Vercingetorix⟩ poneret*?

Corrections : p. 100, l. 25, lire *DCCC* ; p. 121, l. 28, lire *iniuriis* ; p. 115, l. 29, lire *debere* ; p. 148, l. 25, lire *ibi* ; p. 157, l. 6, lire *quod meruerat odio* (sans virgule) ; p. 198, l. 17, lire *XV* ; p. 249, l. 29, lire *Pompeio.*

A. BOUVET.

Cicéron, *Cato Maior de Senectute*, par **H. François.** Buenos-Aires, 1951 ; 1 vol. in-12, xi + 220 pages.

Cette nouvelle édition, en langue hispanique, n'apporte guère d'éléments nouveaux à la compréhension du *Cato Maior* : le texte reproduit celui de la collection Teubner ; l'introduction néglige un peu les problèmes essentiels relatifs aux sources de Cicéron et à la transfiguration de son héros, pour développer des biographies et accumuler des citations en partie étrangères au sujet ; les notes sont plus explicatives que critiques ; la bibliographie présente quelques lacunes et inutilités. Ces réserves faites, l'auteur a eu le mérite de réunir, malgré son éloignement, une information minutieuse et de porter à la connaissance des étudiants argentins les recherches de la philologie européenne et notamment française. Nous pouvons lui en être reconnaissants.

P. WUILLEUMIER.

William Hardy Alexander, *Maius Opus (Aeneid 7-12)* (extrait de *University of California Publications in Classical Philology*, XIV, nº 5 (1951), p. 193-214) ; une broch. in-8º, 22 pages.

Virgile, au début du livre VII de l'*Énéide*, parlant de la partie de son sujet qu'il aborde désormais, écrit : « *maior rerum mihi nascitur ordo, / maius opus moveo* ». M. Alexander s'est donné pour tâche, dans une brillante conférence, d'expliquer et de justifier ce jugement. Pourquoi les modernes, volontiers admirateurs et lecteurs des six premiers chants du poème, négligent-ils les six autres? M. Alexander remarque que ce dédain est relativement récent et s'explique par la « renaissance homérique » du xixe siècle. Mais la faveur en laquelle les découvertes archéologiques — et l'enthousiasme souvent peu éclairé de Schliemann — nous ont conduits à tenir l'*Iliade* n'existait pas à l'époque de Virgile, dont l'univers poétique était beaucoup plus proche de la pensée de ses contemporains, et plus satisfaisant pour eux que celui de l'épopée homérique. En réalité, les six derniers livres ne sont pas très différents des six premiers. Leur signification ultime résulte de la personne même d'Énée. Or, dit M. Alexander, si, au cours de la première moitié du poème, Énée est un chef de bande, un rescapé du grand naufrage troyen,

c'est seulement après son arrivée au Latium qu'il revêt sa véritable figure. Énée est un héros marqué par le malheur, ce *Fatum* qui le condamne à préparer, dans les larmes et le sang, une grandeur qu'il ne doit jamais connaître, ce *Fatum* dont la mention inopportune le sépare à jamais de Didon dans les ombres infernales. L'*Énéide* est, sans doute, l'épopée de la grandeur romaine ; elle est surtout l'épopée des hommes qui, en tous les temps, *font* l'histoire. C'est par la personnalité d'Énée que le poème atteint à l'universalité et appartient à l'humanité entière — peut-être précisément, et surtout, dans ces livres qui sont, par excellence, ceux de l'angoisse et de la mort.

Interprétation pessimiste de l'*Énéide*, dont la date et le lieu (Baltimore, décembre 1949) expliquent peut-être le ton. Le fait même dont elle part — la méconnaissance de l'intérêt des derniers livres — n'est peut-être pas suffisamment assuré. Quoi qu'il en soit, il est impossible de résumer en quelques lignes un « essai » particulièrement riche en suggestions, où l'on trouvera de nouvelles et de bonnes raisons de « croire » en Virgile.

P. GRIMAL.

Cornelius Tacitus edidit **E. Koestermann.** I. *Annales.* Leipzig, Teubner, 1952.

Avec ce volume se complète et se termine la réédition des œuvres de Tacite entreprise par M. Koestermann pour la collection Teubner. Comme ce dernier volume constitue, en réalité, le premier tome de la série et contient la préface avec toutes les indications liminaires, il était doublement attendu. Suivant les principes de la collection, M. Koestermann s'attache à ne donner que des documents ; la préface contient essentiellement l'histoire et la description des deux *Medicei* ou *Laurentiani* (68, 1 et 2) qui, mis bout à bout, constituent la source unique du texte tacitéen : les fautes en sont classées, notamment confusions entre capitales et confusions entre minuscules, l'auteur semblant admettre que, si les premières sont erreurs de lecture, les secondes sont bévues d'écriture : ne doit-on pas penser plutôt que les *Medicei* ont été copiés sur un manuscrit en minuscules, lui-même responsable des fautes de majuscules?

La vie de Tacite qui suit énumère et cite tous les témoignages qui nous ont été laissés sur la question. L'auteur s'efface derrière les documents. Mais il est obligé de résumer aussi — et souvent de façon péremptoire — les résultats des travaux modernes : or, il faut le reconnaître, hélas ! la part des conjectures est de loin la plus importante dans ce que nous croyons savoir sur l'historien.

Quant au texte lui-même, ce qui constitue l'originalité réelle de cette dernière édition, M. Koestermann, comme il l'avait fait pour les *Histoires* et comme il l'indique nettement ici à la fin de sa préface, a renoncé

à la plupart des corrections qu'il avait proposées jadis. Son édition se fait conservatrice et par rapport à ses prédécesseurs et par rapport au manuscrit. Cela ne va pas sans laisser au texte quelque obscurité parfois, par exemple : *uiderent pontifices quae retinenda firmandaque haruspicum* (XI, 15, 13) ; mais l'addition de *disciplinae* dans la précédente édition restait gratuite, ne reposant sur rien, sinon sur ce que nous estimons *a priori* nécessaire à la clarté. Dans le cas de Tacite, cela risque de ne pas coïncider avec les vues de l'auteur. On s'en aperçoit clairement à propos de *duritia caeli militiaeque multi abnuebant* (XIII, 35, 4)... Koestermann avait d'abord corrigé *militiaeque* en *militiam*, texte en apparence facile à comprendre, mais qui, à la réflexion, confine à l'absurdité. Le manuscrit nous présente un Tacite parfois assez abrupt ou heurté ; c'était une erreur, très probablement, de l'aplanir, de rendre sa langue banale.

On prendra plaisir à relire les *Annales* dans la nouvelle édition de M. Koestermann : ce petit volume constitue un bréviaire sobre et commode, débarrassé de toutes notes et surtout de ces traductions qui rendent grand service certes, mais qui habituent trop le latiniste — surtout l'étudiant — à se soumettre d'avance à l'interprétation d'autrui, le détournant de ce contact vivifiant avec les textes nus, avec les sources dans leur pureté originelle.

R. MARACHE,
Professeur à la Faculté des lettres de Rennes.

Gaius, *Institutes*. Texte établi et traduit par **J. Reinach.** Collection Guillaume Budé. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8°, xviii + 195 pages doubles.

Décidément, les *Institutes* de Gaius demeurent le texte de droit romain le plus fréquemment imprimé et traduit. Déjà pendant la guerre, il avait été reproduit dans le t. II (*Auctores*) des *Fontes* éditées par Barbera à Florence. Depuis lors, il fut successivement présenté par F. de Zulueta (Oxford, 1946), Cosentini et Di Paola (passages choisis, Catane, 1948), M. David et H. L. W. Nelson (Leyde, 1948 et 1951, avec un commentaire en langue allemande), H. Strina et L. Rizzo, enfin, en traduction italienne. Conformément à l'usage de la collection Guillaume Budé, la nouvelle édition de M. Reinach comporte, en face du texte latin, la traduction française, le tout précédé d'une courte introduction consacrée à la personne, à l'œuvre et aux manuscrits de Gaius, dont le « Veronensis » — que nous avons pu admirer en 1948 lors du congrès historique de Vérone — reste de beaucoup le plus important.

M. Reinach s'est montré fort prudent dans l'établissement du texte latin. Il rejette les tendances hypercritiques, qui se sont notamment manifestées en France par l'article qu'Appleton publia en 1929 dans la *Revue historique de droit*, sous le titre suggestif des « Interpolations dans Gaius ». Ce n'est qu'à de rares occasions que l'auteur développe

les abréviations du copiste d'une façon nouvelle, et parfois discutable. Il en est ainsi au Commentaire I, § 188, où il lit « institutae », alors que le manuscrit devait simplement répéter, par suite d'une inadvertance du copiste, le verbe « sint » avant et après le substantif « species ». Cette lecture ne change d'ailleurs rien au sens du texte. Il n'en est pas de même au paragraphe suivant (I, 189), où M. Reinach restitue « non licet parentibus liberis suis impuberibus *constantem* tutorem dare », au lieu de « *testamento* », lecture communément admise jusqu'ici. Or, MM. David et Nelson ont fait remarquer (Eine neue Gaius-Edition, *Rev. d'histoire du droit*, 1951, p. 341) qu'un nouvel examen approfondi du palimpseste de Vérone est nettement en faveur de la lecture « testamento ». Ajouterons-nous qu'autrement le sens de la phrase serait difficilement explicable et qu'au surplus le contexte, où il est question de la puissance paternelle, s'accorde particulièrement bien avec la lecture traditionnelle?

Quant à la traduction française, elle serait parfaite si, en ce qui concerne les termes techniques, son auteur avait suivi les usages reçus. C'est ainsi que l'on trouve, par exemple, *peregrinus* traduit par « étranger » (I, 25), *mancipium* par « mainprise » (I, 116), *dominus* et *dominium* par « maître » et « maîtrise » (II, 40), *litis contestatio* par « procédure contradictoire » (III, 180), *cognitor* par « connaisseur » (IV, 83), etc... Évidemment, on comprend très bien que le traducteur ait eu le louable souci de rendre son texte plus compréhensible au lecteur ignorant tout du droit romain, mais le système adopté risque de dérouter ceux qui sont habitués à la terminologie traditionnelle. Au surplus, *dominus*, *dominium* sont des termes techniques qui ne peuvent se traduire que par « propriétaire » et « propriété ». Traduire *cognitor* par « connaisseur », terme vague, ne rendra pas l'institution intelligible au non-initié : une note, ici et ailleurs, eût été souhaitable. Il ne semble pas que « dettes payables au comptant » correspondent à « arcaria nomina » (III, 131). Il s'agit d'inscriptions de comptabilité, correspondant à des mouvements effectifs de fonds, qui s'opposent aux « nomina transcripticia », et non point à des dettes payables à terme (cf. Beigel, *Rechnungswesen und Buchführung der Römer*, p. 261, et notre manuel de droit romain, *Les obligations*, p. 85). Enfin, « la revendication née du droit de la guerre » ne rend pas le sens des mots « jure belli res vindicatur » (III, 94).

Tout ceci n'a d'ailleurs qu'une minime importance, car, dans un ouvrage de ce genre, ce qui compte surtout, c'est le texte original. A côté des recueils de sources juridiques latines (Girard, diverses éditions, et Levet-Perrot-Fliniaux, 1931), où les *Institutes* de Gaius se retrouvent, intégralement ou par extraits, au milieu d'autres textes, il n'existait pas en France d'ouvrage consacré spécialement à une œuvre dont l'importance est, comme chacun sait, capitale pour la connaissance du droit

romain classique. Il faut donc savoir gré à l'Association Guillaume Budé d'en avoir assuré la publication et à la prudence de M. Reinach de nous avoir donné un texte qui, dans l'ensemble, donne toute garantie aux lecteurs.

G. HUBRECHT.

A(lfred) Tomsin, *Étude sur le Commentaire virgilien d'Aemilius Asper* (Bibl. de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. CXXV). Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8°, 160 pages.

De l'œuvre d'Aemilius Asper, commentateur de Virgile, Salluste et Térence, qui dut écrire dans la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., nous n'avons conservé que des lambeaux : quarante-quatre scholies, éparses dans divers textes, ainsi que des fragments d'une étude sur la grammaire et la langue de Virgile, appelée, depuis l'édition de Keil, (1848) — et non sans quelque abus — « Quaestiones Vergilianae ».

M. Tomsin s'est proposé ici de « reconstituer » le Commentaire à Virgile d'Asper, c'est-à-dire de regrouper en les classant les scholies transmises sous le nom d'Asper, et de rechercher les textes d'Asper qui se dissimulent dans les Commentaires anciens, recherche difficile, devant laquelle Wessner avait naguère reculé.

M. Tomsin a su d'abord — dans une première partie à la fois très fouillée et très claire — dégager des textes d'Asper (scholies et « Quaestiones ») les caractères essentiels de son exégèse, qui lui serviront de critères et qu'il résume ainsi (p. 45) : « foi dans la perfection virgilienne, admiration sans réserve pour l'œuvre du poète, conviction... qu'une subtilité égale à celle de Virgile est capable de tout éclairer ». On devra à M. Tomsin d'avoir fort bien montré dans le détail cette subtilité, ces tendances apologétiques et le rôle d'initiateur d'Asper en face de la critique virgilienne malveillante ou tatillonne des Ier et IIe siècles. On eût souhaité, peut-être, un peu plus de réserve dans les affirmations, étant donné le caractère bien fragmentaire des textes, dont M. Tomsin s'autorise pour étudier un peu vite (p. 80) la langue d'Asper.

Muni de ces critères, M. Tomsin procède, dans la deuxième partie, à un « Essai de reconstitution du Commentaire » dont les résultats sont présentés dans l'Appendix I. On ne peut qu'approuver la méthode définie avec prudence par M. Tomsin (p. 83-86) et qui consiste notamment « à suivre les renvois à d'autres vers que contiennent certaines explications d'Asper », ou à « étudier les citations d'auteurs rencontrées dans les scholies d'Asper » : l'étude des citations de Salluste, dont Asper avait édité les « Histoires », est très justifiée et se révèle particulièrement féconde.

On regrettera pourtant que l'examen méthodique des textes susceptibles de cacher des scholies d'Asper soit parfois conduit avec moins

de prudence : à côté de rapprochements tout à fait convaincants (Buc. I, 2, p. ex.), où l'accord textuel est frappant, on trouve, en effet, des attributions plus audacieuses (cf. A. IV 651, p. 92), et l'on s'étonne un peu qu'après avoir entouré nombre de scholies de formules très réservées (« il est possible que... » à A. VI 760, p. 73 ; « on ne peut rien décider... » à A. XII 529, p. 73 ; « peut... avoir été emprunté... » à A. VIII 725, p. 110 ; « scholie... digne du C^re d'Asper » à A. VI 23, p. 114), M. Tomsin les admette tout de même à figurer dans les « fragmenta » de l'Appendix. Elles y figurent, il est vrai, sans le double ou simple astérisque affecté aux scholies dont l'authenticité est certaine ou probable : mais l'auteur pouvait préciser, à sa n. 1, p. 125, le caractère indicatif, provisoire, de la présence dans ces « fragmenta » de certaines des scholies sans astérisque.

D'autre part, une fois décelée sous tel ou tel passage la présence d'Asper, il convient encore d'être prudent pour définir les *limites* du passage qui lui sera finalement attribué et sa *rédaction* : on sait quels délicats problèmes se posent ici : structure des « compilations », moment où le scholiaste cesse de transcrire sa source pour revenir à des remarques personnelles [1], fidélité relative avec laquelle il la transcrit : sans doute eût-il été bon de s'attarder un peu plus sur ces questions de structure et de rédaction (p. ex. pour les « Scholia Veronensia », largement utilisés ici) avant d'admettre dans l'Appendix quelques passages entre ⟨ ⟩, où parfois est transposée trop facilement la formule d'un scholion authentique. Citons la transposition d'Asper (à A. VII 341) à G. I 56, p. 107, alors que l'existence même d'un scholion d'Asper à ce dernier passage n'est pas assurée, et les restitutions à A. IV 247 (de A. I 420), p. 101 ; A. VII 648 (complète un texte de Macrobe) ; A. VIII 620, p. 138.

Mais ce ne sont là que quelques imprudences de présentation, qui ne doivent pas faire perdre de vue ce qu'apporte de précieux cet ouvrage — d'ailleurs clair et élégant — à tous ceux qui s'occupent d'exégèse virgilienne : grâce à M. Tomsin, on peut désormais se faire une idée — encore provisoire, bien sûr — mais déjà relativement nette d'Asper et de son œuvre, et voir plus clair dans les délicats problèmes relatifs à la littérature de scholies [2].

P. ODILE.

1. Cf. l'attribution audacieuse à Asper (A. IX 30, p. 76) de deux lignes qui pourraient bien être de Servius ; cf. aussi ad A. X 737.

2. Quelques références erronées : p. 24 n. 2, réf. à l'Appendix Serviana, lire p. 533 ; p. 38, lire Quaest. p. 534. 21 ; p. 39 n. 1, lire Quaest. p. 537. 23 ; p. 42 n. 6, lire Quaest. p. 535. 18 et 538. 13 ; et des citations légèrement inexactes, cf. p. 55 (Sc. Ver. ad Aen. IX 363 ... ita *etiam* Homerus... « Hauriat hunc oculis *ignem* ») ; 73 (Serv. A. XII 529 ... AVORUM... *ANTIQUA* SONANTEM NOMINA...) ; 81 (« Quaest. » p. 540. 7, lire *adnotandum* et non *attendendum*) ; 88 (Sc. Ver. ad Aen. IV. 178 ... corporibus *hominum* vesci...) ; 104 (SD ad Aen. I. 117... lire « ... de *quo* ait Sallustius... »), etc.

René Marache, *La critique littéraire de langue latine et le développement du goût archaïsant au IIe siècle de notre ère.* Rennes, Plihon, 1952 ; 1 vol. in-8o, 356 pages.

M. Marache est parti, pour cette étude, de la lecture des *Nuits attiques*, et, de proche en proche, il en est venu à dresser un tableau de la critique littéraire au second siècle de notre ère. D'Aulu-Gelle, il est remonté à Fronton, et, en conclusion, il a consacré quelques pages aux idées littéraires d'Apulée. Il n'a pas cru (et à juste titre) que le *Satiricon* dût être inclus dans ses analyses : l'une des conclusions implicites de celles-ci est précisément de souligner la différence existant entre l'attitude littéraire de Pétrone et celle de Fronton. Et c'est peut-être le grand mérite de la thèse de M. Marache que d'avoir contribué à nous rendre sensibles les conceptions impliquées par cette critique littéraire contemporaine de la seconde sophistique.

Une première partie est consacrée à débrouiller — en réaction contre E. Norden — les positions et les théories des rhétoriciens antiques vis-à-vis du problème de l'archaïsme. M. Marache n'a aucune peine à montrer la fragilité de l'équivalence souvent admise entre « archaïsants » et « attiques ». Au temps de Cicéron, il y a même une véritable antinomie entre disciples de Lysias et imitateurs des anciens orateurs romains. Qu'y a-t-il de commun, sinon des analogies purement extérieures, entre les premiers, partisans d'un travail minutieux, et les seconds, qui dédaignent systématiquement les conquêtes de l'art? D'ailleurs, l'atticisme latin ne fut jamais qu'un mouvement de portée fort limitée, et dont l'influence a été surestimée. Ce n'est donc pas sur ce point qu'il faut chercher l'explication de la révolution archaïsante qui marqua le second siècle. M. Marache le dit très clairement : « l'archaïsme qui triomphera, c'est l'archaïsme littéraire cherchant l'effet, et il ne triomphera que lorsqu'il apparaîtra comme le comble de tous les raffinements, satisfaisant le goût décadent de ce temps » (p. 55).

Fronton est le successeur des rhéteurs du Ier siècle. Comme eux, il a voulu « faire neuf » et s'est, pour cela, attaché surtout à la rareté du vocabulaire. Son principal, presque son unique critère, pour classer les auteurs du passé est la richesse, sinon même la bizarrerie des termes qu'ils ont employés et dont on peut dresser la liste dans leurs œuvres. C'est là le secret de son amour pour Ennius et Caton. Mais M. Marache se plaît à nous faire observer que cet archaïsant, contempteur du style moderne, adversaire acharné de Sénèque[1], se meut en pleine contradiction, et que son but principal n'est pas de demander aux anciens le

1. Il est singulier de constater que Fronton prend vis-à-vis de Sénèque une attitude exactement semblable à celle du philosophe vis-à-vis de Mécène et des disciples serviles de Salluste (*ad Luc.*, 114). Sur ce point, l'analyse pouvait être poussée plus loin, et aussi nuancée.

secret de la simplicité, mais des *sententiae* inédites ou du moins rénovées. La révolution n'est pas dans l'esprit ni dans le goût, elle est seulement dans l'emploi des moyens.

Quelques pages, consacrées à l'étude du milieu, présentent un exposé très net des principales tendances de l'art à l'époque d'Hadrien et montrent que le « néo-classicisme » est alors une mode générale, qui s'observe aussi bien en Grèce qu'à Rome. Les doctrines de Fronton et d'Aulu-Gelle n'appartiennent pas au seul domaine de la littérature, mais rentrent dans un ensemble beaucoup plus vaste, qui tient à l'esprit même du siècle. De même que le mot d'ordre de la sculpture, à Olympie et à Athènes, est le « retour à Phidias », de même, Fronton propose Ennius, Salluste et Caton comme modèles à son élève et se montre rempli de réticences à l'égard de Cicéron et même de Virgile. Les intentions morales dont il témoigne trouvent également leur satisfaction dans le rigorisme et la violence de Caton. L'influence du stoïcisme ne fut sans doute pas étrangère à ce parti pris : les poètes et les orateurs doivent d'abord être *utiles* et former les hommes à la vertu aussi bien qu'à l'action.

Dans son ensemble, le travail de M. Marache est donc une excellente mise au point d'un problème à propos duquel les théories proposées par les modernes ne témoignent pas toujours d'un respect suffisant pour les faits. Mais — et M. Marache le sent bien — nous sommes ici en un domaine où la subtilité des analyses ne peut masquer le vide de la matière. La littérature latine se meurt. Fronton, peut-être, en est conscient. Il voudrait la sauver, et c'est pour cela, sans doute, qu'il essaie de remonter « aux sources » : ne nous dissimulons pas ce que le travail des grands classiques eut de stérilisant. Il y a quelque chose de pathétique dans cette chasse aux mots d'avant les puristes. On éprouve le besoin de briser les barreaux de la prison cicéronienne. Ce que Fronton essaie en professeur, la langue quotidienne le réalise d'instinct. La syntaxe ressuscite, et bientôt impose aux écrivains des tours attestés chez les Comiques, et, depuis, relégués au langage sordide. Les composés foisonnent à nouveau, comme chez Plaute. La dérivation d'abstraits connaît une liberté plus grande que jamais. Ici encore (et c'est un argument de plus en faveur de la thèse que l'on nous propose), la volonté archaïsante n'est que l'effort d'une langue qui entend retrouver ses caractères originaux. Malheureusement, les habitudes de pensée d'un Fronton et d'un Aulu-Gelle étaient trop entachées de pédantisme et de préoccupations scolaires pour que cet effort pût porter véritablement ses fruits. La tentative fut arrêtée presque dans son principe, et, lorsque Marc-Aurèle voudra exprimer quelques pensées vraies et fortes, c'est au grec qu'il aura recours, bien qu'il ait été le disciple d'un homme qui s'était donné pour tâche d'être le rénovateur de la langue latine.

Pierre GRIMAL.

Certamen capitolinum III (MDCCCCLII). **Aloisi Guercio,** *Feriae Anticolenses*; **Ioannis Ambrosi,** *Columbus.* Rome, Institut des Études romaines, 1952 ; 1 vol. in-8°, 50 pages.

Le troisième concours capitolin nous vaut aujourd'hui deux textes fort différents de ceux qui avaient été couronnés l'an dernier[1] : variété qui est de bon augure pour le succès de l'entreprise patronnée annuellement par l'Institut des Études romaines. Pourtant, le bref rapport inséré par le jury en tête du fascicule laisse — oh ! très discrètement — l'impression que les œuvres soumises à son jugement ne l'ont pas pleinement satisfait. On attend encore, et peut-être en vain, la contribution « géniale », la preuve indiscutable que le latin est encore une « langue à penser », et non pas seulement une « langue à traduire ». Encore faut-il savoir que traduire !

Le premier prix est remporté par M. A. Guercio pour le récit de ses vacances dans la ville d'eaux d'Anticoli. M. Guercio est, nous dit-on, originaire de Salerne, et l'ignorerions-nous que l'on sentirait pourtant dans son ouvrage je ne sais quelle *ubertas*, quelle joie de vivre, quel sens de la comédie humaine, qui ne peuvent être que du Sud. Irons-nous jusqu'à dire que M. Guercio se souvient de l'Atellane? Il est singulier et révélateur que ses goûts le portent à lire, en vacances, Plaute et le *Satiricon* (p. 17).

M. Guercio se livre, avec une joie visible, à d'étourdissants jeux d'équilibre verbal. Parfois, il est obligé d'ajouter des notes justificatives, alléguant des inscriptions africaines, ou des formations varroniennes. Mais sa muse a beau accumuler les difficultés, jamais son ingéniosité ne se trouve en défaut. Jusqu'à la recette de la *cassata* napolitaine (*dulciculum cum fragarum et citrorum sucis gelu concretum*), des ravioli à la Bolonaise (*appetendi pastae orbiculi, per margines imbricati et trita carne referti*), tout s'y dit en latin. Voulez-vous le plateau des fromages? Voici le gruyère, *quadras foraminibus interpunctas*, et le « cacciocavallo » campanien... Eh ! oui, on peut tout dire, en latin. Mais pourquoi le dire? Quelques méditations mi-sérieuses, mi-plaisantes, sur les étoiles (rêveries dans une chambre d'hôtel, en ouvrant la fenêtre), sur la vertu diurétique des eaux minérales (« *iuuante Vespasiano* ») sont-elles un prix suffisant à tant de peine? On voudrait une pensée ferme et antique, et l'on a, écrite avec infiniment de grâce, une chronique dont le contenu positif satisferait à peine le lecteur oisif d'un hebdomadaire de vacances.

Le « discours » de M. Ambrosi est plein d'intentions sérieuses. Consacré à Christophe Colomb, il a été composé à l'occasion de l'exposition colombienne organisée à Gênes, au Palais Saint-Georges. Il unit une

1. Voir *R. É. A.*, t. LIV, 1952, p. 220.

sage description des vitrines consacrées à l'ethnographie de l'Amérique précolombienne (là, les anachronismes désirés par l'esprit même du *Certamen* se tournent vers le passé de la préhistoire) à une exaltation poétique du héros. Il semble que, dans le jugement favorable porté sur ce travail par le jury, ait beaucoup pesé une double traduction insérée par l'auteur : l'une, en hexamètres dactyliques, d'un passage du *Roland furieux*, l'autre, du Tasse, mise en distiques élégiaques. A la vérité, ces traductions constituent les meilleures pages de l'opuscule. Peut-être parce qu'elles ont l'appui d'une pensée digne de ce nom. Le latin de M. Ambrosi est beau, ample, conforme aux bons modèles. Pourquoi fait-il irrésistiblement penser au masque vide du bon Ésope?

PIERRE GRIMAL.

Michael Grant, *The six main « aes » coinages of Augustus.* Edinburgh, The University Press, 1953 ; 1 vol. in-8°, xx + 178 pages, XX planches hors texte, 1 index.

Reprenant et défendant les conclusions essentielles de son grand ouvrage *From Imperium to Auctoritas*, paru en 1946, M. Michael Grant consacre aujourd'hui une étude particulièrement détaillée aux principales émissions de monnaies de bronze faites sous le règne d'Auguste. En rétablissant un numéraire d'appoint, de caractère fiduciaire, dont la frappe avait cessé depuis tantôt un demi-siècle, ce dernier a cherché, selon le mot de M. Heichelheim, justement repris par M. Grant, à doter d'une « monnaie universelle » le monde méditerranéen désormais unifié.

Nulle discussion n'existe à cet égard pour les espèces d'or et d'argent qui, émises à Rome, à Lyon, en Orient ou en Espagne, avaient dans toutes les provinces cours légal et pouvoir libératoire.

La question est plus complexe pour le bronze. Nombre de frappes ont eu, sous Auguste, un caractère local ou provincial et, par suite, une aire de circulation géographiquement limitée soit en droit, soit en fait. D'autres émissions, décidées par le prince ou le Sénat, n'ont été qu'un monnayage d'occasion, peu abondant, simplement destiné aux besoins immédiats d'une commémoration ou d'une distribution quelconque et les pièces frappées en l'occurrence ne tiennent que le rôle qui sera plus tard dévolu aux « médaillons » impériaux.

Systématiquement, M. Grant a négligé ces deux catégories de bronzes, dont la rareté intéresse la collection plus que l'histoire, et centré son étude sur les émissions augustéennes conçues pour tout l'empire. D'emblée, il en fixe les critères fondamentaux : l'abondance et l'extension géographique de leur aire de circulation. Monnaies communes ou très communes, les pièces de ces émissions ont été frappées à des centaines de milles, peut-être à des millions d'exemplaires, et sur ce nombre des milliers sont encore parvenus jusqu'à nous. Toutes ont largement

circulé, débordant les frontières de leur région d'origine et parvenant parfois jusqu'en des provinces lointaines : telle pièce lyonnaise se retrouvera, par exemple, sur le Danube, en Lusitanie ou en Sicile.

A ce propos, M. Grant fait justice de la vieille théorie qui voulait que les contremarques imprimées sur ces pièces marquent une extension de leur aire de circulation primitivement et légalement confinée à certains territoires. Au terme d'une patiente analyse (p. 21-41), où il montre que les contremarques au nom d'Auguste ou de Tibère sont le plus souvent, sinon toujours, postérieures aux règnes de ces empereurs, il croit pouvoir suggérer qu'elles ont été un moyen de rappeler et d'exalter la mémoire des princes défunts auprès des usagers de la monnaie, c'est-à-dire de tous. Ainsi conçues, les contremarques n'impliquent aucune restriction originairement apportée à la circulation des séries étudiées et ne leur enlèvent rien de leur caractère « officiel », disons mieux « impérial ».

Pour chacune des séries, M. Grant a cherché le point de départ chronologique et la zone d'origine de l'émission. Se servant de la méthode comparative, il a rapproché les effigies augustéennes frappées sur le bronze de celles — mieux datées — qui paraissent sur les *aurei* et les deniers, et, posant en principe que les types de portrait ont été reportés de l'or et de l'argent sur le bronze et non l'inverse, il a, chaque fois, trouvé un *terminus post quem* satisfaisant. Comparant les caractères stylistiques des différentes séries à des frappes locales, il a pareillement tenté de localiser les ateliers d'émission.

Fort de ces principes, il a défini six grandes séries de bronzes qui lui paraissent avoir été frappés pour circuler dans tout l'empire. Ce sont :

1° *Une série romaine* (série n° 2) formée de sesterces et de *dupondii* d'orichalque, d'as et de *quadrantes* de cuivre. Les revers portent les lettres S. C. encadrées par le nom de *tresviri monetales* ; au droit, les sesterces offrent l'image de la couronne civique et la légende : OB CIVIS SERVATOS (pl. V, 1-2), les *dupondii* la même couronne avec l'inscription : AVGVSTVS TRIBVNIC POTEST (pl. V, 3-5), les as l'effigie impériale et la légende : CAESAR AVGVSTVS PONT MAX TRIBVNIC POTEST (pl. V, 6-8 ; VI, 1-4, 7, 8 ; VII, 2 et 5), les types des *quadrantes* offrant seuls plus de variété.

Pour M. Grant, ce monnayage romain du bronze débute en 19 av. J.-C. (non en 23 ou en 15), l'année même où Auguste rentre d'Orient à Rome. Interrompu dès 16 av. J.-C., il reprend un temps vers 8-6 av. J.-C., puis de nouveau à l'extrême fin du règne pour la frappe des *quadrantes* attribués par M. Mattingly à une période nettement antérieure, et pour celle d'as au nom d'Auguste et de Tibère, expressément datés de 10-11 et de 11-12 ap. J.-C.

2° *Trois séries orientales* (séries n°s 1, 3 et 4).

La plus ancienne en apparence (série n° 1) comprend des *semisses* (?)

et des *quadrantes* (?), qui présentent au droit la tête nue d'Auguste et la légende AVG, au revers l'image de deux prêtres ou de deux colons vêtus de la toge et voilés qui conduisent une charrue tirée par deux bœufs (pl. IV, 1-11). L'allusion à une fondation coloniale ou à un groupe de fondations coloniales est manifeste et, depuis Mionnet, ces espèces sont couramment attribuées à Parium, dont le monnayage local a repris le type sous Claude. Pour M. Grant, Parium ne fut probablement qu'un centre de frappe secondaire : le principal serait la colonie d'Antioche de Pisidie, fondée en 20/19 av. J.-C., et les débuts de l'émission seraient contemporains. Les pièces célébreraient à la fois la *deductio* coloniale et le séjour d'Auguste en Orient.

Une autre série orientale (série n° 3), probablement syrienne, plus inspirée des espèces romaines, offre des as (?) et des *semisses* (?), avec, au droit, l'effigie augustéenne et la légende IMP AVGVST TR POT ou AVGVST TR POT, et, au revers, les lettres S. C. dans une couronne de laurier (pl. X, 2-8; XI, 1-4). Directement inspirée d'une pièce bilingue frappée vers 27 av. J.-C. (pl. X, 1), l'émission aurait débuté en grand à partir de 14 av. J.-C. et semble s'être poursuivie tout au long du règne.

La dernière série orientale (série n° 4) comprend des sesterces et des *dupondii* d'orichalque, avec, au droit, l'effigie et le nom d'Auguste ; au revers, les lettres C. A. dans une couronne de laurier ou une couronne navale (pl. XII, 1-2; XIII, 1-3). S'y rattachent peut-être des as de cuivre portant, au revers, AVGVSTVS dans une couronne de laurier (pl. XIV, 2-7). Inaugurées vers 14 av. J.-C. et limitées à quelques années, ces frappes auraient eu leur centre dans la province d'Asie, des ateliers secondaires frappant parallèlement les mêmes types dans les Balkans, en Syrie et à Chypre.

3° *Deux séries « gauloises »* (séries n°s 5 et 6), correspondant aux as en orichalque de Nîmes et aux pièces de cuivre lyonnaises frappées au revers de l'autel de Rome et d'Auguste. Reprenant ses idées déjà exposées dans *From Imperium to Auctoritas*, p. 70 et suiv., p. 114 et suiv., M. Grant considère ces deux séries comme émises non seulement pour la Gaule et l'armée du Rhin, mais aussi pour *toutes* les provinces, puisque aussi bien des as de Nîmes se rencontrent en Bretagne, en Espagne, en Algérie, dans le nord de l'Italie, en Autriche, en Hongrie (p. 19) et des espèces lyonnaises en Sardaigne, en Sicile, en Dalmatie et dans les provinces danubiennes (p. 20).

Chronologiquement, M. Grant tient pour postérieur à Auguste la majeure part du monnayage nîmois, toutes les pièces où la tête du premier *princeps* est laurée, toutes celles qui portent les sigles P. P., qu'il interprète comme signifiant *P*(*ecunia*) *P*(*ublica*) et soulignant le caractère « d'état » des émissions. De ce monnayage qui s'est apparemment prolongé, avec son type figé, jusqu'aux dernières années du règne de

Néron, il ne distingue comme augustéennes que deux séries où la tête d'Auguste reste nue :

a) Une première série caractérisée par son poids élevé (17,5 gr.) et l'absence complète de toute contremarque. Reprenant au revers l'image du crocodile qui accompagne sur des *aurei* et des deniers de 28 et de 27 av. J.-C. la légende AEGYPT CAPTA, elle est attribuable à l'année 27 qui vit Octavien et Agrippa gérer de commun le consulat et commémore certainement la fondation par le second de la colonie *latine* de Nîmes. Émission peu importante, elle ne se distingue guère encore des émissions gauloises contemporaines.

b) La seconde série, d'un poids réduit (12,7 gr.), fréquemment contremarquée par la suite, inaugure vraiment le monnayage « impérial » de Nîmes. D'après le type du portrait augustéen, elle débute en 14 av. J.-C., l'année où Auguste fonde, selon toute apparence, la colonie *romaine* de Nîmes, et accessoirement elle commémore peut-être les succès remportés en Orient par la diplomatie d'Agrippa, son premier fondateur. Infiniment plus abondante que l'émission de 27, elle dure cependant relativement peu et, à en croire M. Grant, l'atelier aurait été clos pour ne se rouvrir qu'en 37 à l'avènement de Caligula et reprendre un type à peine modifié, célébrant alors le cinquantième anniversaire de la fondation de la colonie *romaine*.

Pour les espèces lyonnaises à l'autel de Rome et d'Auguste, M. Grant propose la chronologie suivante : créé en 12 av. J.-C., l'autel du Confluent n'aurait été dédié qu'en 10 av. J.-C., et de ce moment seulement daterait le monnayage, car les premiers portraits d'Auguste qui marquent les pièces sont imités d'une série d'*aurei* et de deniers datant de la période 11-9 av. J.-C. Encore restreinte, cette première émission aurait compris des as de cuivre et, un peu plus tard, quelques très rares sesterces s'apparentant à des « médaillons » plus qu'à des monnaies. L'atelier de Lyon se serait ensuite fermé pour quelque vingt ans et il n'aurait repris activité qu'à la fin du règne pour frapper en l'honneur de Tibère en 10 ap. J.-C., d'Auguste et de Tibère en 13-14 ap. J.-C.

Sans entrer dans des discussions de détail, il est permis de penser que tout ou partie des conclusions de M. Grant ne seront pas admises d'emblée ; lui-même semble, d'ailleurs, solliciter la critique. Il sera notamment nécessaire de préciser davantage l'aire de circulation véritable de chacune des séries considérées. Une liste des lieux de trouvaille — qui mériterait, d'ailleurs, d'être établie par provinces et non par ordre alphabétique des localités — ne suffit pas à cet égard. Qu'une pièce de Nîmes ou de Lyon ait été trouvée en Afrique ne permet pas d'affirmer que ces séries gauloises avaient cours légal dans la province. La preuve ne peut être apportée que par un recensement précis des découvertes relevées à travers les collections des musées et les comptes

rendus de fouilles et par la statistique qui en résultera. Les enquêtes à venir seront ainsi longues, minutieuses et patientes, mais seules elles permettront d'avancer dans la voie maintenant tracée.

D'autres questions accessoirement traitées mériteront d'être reprises : telle l'existence postulée par M. Grant de plusieurs collèges de *tresviri monetales* en une même année, ainsi que le problème institutionnel posé par l'émission dans une colonie de pièces « impériales » portant encore le nom de cette colonie, ou la question des rapports entre l'*auctoritas* du prince, celle du Sénat et le pouvoir autonome des cités pour la frappe de ces espèces.

M. Grant, une fois de plus, a fait œuvre de pionnier. Son mérite est de nous offrir une classification et une chronologie valables pour des émissions jusque-là un peu négligées, parce que peut-être trop communes et de les réhabiliter en soulignant fort justement le rôle qu'Auguste a dévolu à ces pièces de bronze, celui de réaliser entre toutes les provinces une première unification économique, celui de propager partout les thèmes essentiels de sa propagande politique, les types et les légendes des bronzes s'adressant plus encore que ceux des *aurei* et des deniers à des millions d'habitants de l'empire.

Michel LABROUSSE.

Attilio Degrassi, *I fasti consolari dell'Impero Romano dal 30 avanti Cristo al 613 dopo Cristo.* Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1952 ; 1 vol. in-8°, 288 pages.

Les Fastes consulaires de Liebenam datent de 1909, les listes insérées dans le Daremberg-Saglio ou le manuel de Bouché-Leclercq sont plus vieilles encore. Et pourtant notre information sur les consuls de l'Empire n'a cessé de grandir, comme l'a prouvé l'excellente édition des Fastes gravés sur pierre qu'A. Degrassi a procurée au tome XIII des *Inscriptiones Italiae.* Qu'on songe qu'aussitôt après cette publication, en 1947, le seul fragment des Fastes de Potenza (*An. Ép.*, 1949, p. 23) valable pour les années 86-93 et 113-116 nous a permis d'un coup de récupérer quinze consuls inconnus et de mieux connaître les noms de vingt autres. Dans les Fastes de Degrassi, les noms des consuls se suivent dans l'ordre chronologique avec, en note, ceux des personnages consulaires dont l'année de magistrature n'est pas encore connue ou qui ont été de simples *adlecti inter consulares.* Les références sont extrêmement réduites, car il ne s'agit pas d'une prosopographie. Certains regretteront cependant qu'il ne soit pas donné de brèves indications du type de celles que présente le récent ouvrage de Broughton sur les magistrats de la République romaine ; mais c'eût été sans doute tripler au moins l'importance du volume. Après le chapitre des *incerti* qui attendent qu'une découverte épigraphique leur rende une place qui

est la leur, voici des listes où les consuls ou consulaires sont rangés dans l'ordre alphabétique des noms, puis des surnoms ; à part sont les Augustes et les Césars ; viennent ensuite « les consuls désignés qui n'entrèrent pas en fonctions ». Peut-être conviendrait-il d'ouvrir une ultime rubrique, celle des *destinati*, qu'on ne peut plus confondre avec les *designati*. Dès maintenant, il faudrait y mettre Martius Macer, P. Valerius Marinus, Pedanius Costa, dont en 69 Vitellius ne voulut pas, bien que leur candidature eût déjà franchi une première étape, celle de la *destinatio*, mais point encore celle de la *designatio* ou de la *creatio*. On mesurerait aisément les mérites des Fastes de Degrassi en les comparant à ceux de Liebenam. Si on les confronte pour les consulats impériaux avec les tableaux bien connus et trop utilisés du manuel d'épigraphie de Cagnat paru en 1914, les progrès sautent aux yeux, car presque toujours il faut corriger dans Cagnat la date des consulats occupés par les empereurs avant leur avènement et, pour tous ceux dont le règne fut très court (Galba, Othon, Vitellius, Clodius Albinus, Pescennius Niger, etc.), Cagnat ne donne aucun consulat, alors que Degrassi leur en accorde souvent plusieurs. L'auteur peut être assuré du succès de son ouvrage, qu'il suffira de mettre à jour quand une découverte épigraphique l'exigera.

W. SESTON.

Eugenio Manni, Trebellio Pollione, *Le Vite di Valeriano e di Gallieno* (*Testi Antichi e Medievali per esercitazioni universitarie*, 4). Palerme, Palumbo, 1951 ; 1 vol. in-8°, 74 pages.

Il s'agit essentiellement d'une édition, précédée d'une introduction et accompagnée de solides notes historiques, du texte des *Vies* de Valérien et de Gallien, attribuées, entre autres *Vitae*, à Trebellius Pollion. Si E. Manni y ajoute les *Vies* de Valérien *junior*, p. 25-27, et de Saloninus Gallienus, p. 53-56, il présente celles-ci dans les caractères italiques qu'il réserve aux textes douteux. En outre, à la fin du livre, p. 57-74, il ne donne qu'un résumé critique des *Vies* des trente tyrans, car il ne croit guère possible de les imputer à l'auteur des *Vies* de Valérien et de Gallien. Ainsi, dans l'œuvre de ce dernier, ne néglige-t-il que la *Vie* de Claude le Gothique.

Le texte établi par E. Manni se rapproche beaucoup de celui d'E. Hohl : *Scriptores Historiae Augustae*, vol. II, paru chez Teubner en 1927, qui, à son tour, différait peu de celui d'Hermann Peter, publié en 1884 chez Teubner également. Le livre de M. Hallén, *In Scriptores Historiae Augustae commentatio academica*, Upsal, 1941, a été aussi consulté. Les modifications les plus sensibles consistent, en premier lieu, à multiplier les alinéas, ce qui désarticule le texte en paragraphes souvent logiques, sans modifier cependant la numérotation traditionnelle des chapitres, en second lieu, à transcrire en italique les passages d'une

discutable authenticité (d'abord la *Vita Valer.* 5, à partir de 3, et 6, 7, 8, puis toute la *Vita Salon. Gall.*) ; enfin, en troisième lieu, à supprimer quelques mots douteux, surtout dans la *Vita Gall.* 4, 2 et 4, ou 12, 2, ou encore 17, 2, quoiqu'il s'agisse parfois, d'après l'*erratum*, de simples omissions de l'imprimeur (tels *patris* dans *vindictam patris paravit*, p. 46, ligne 2, ou ces quatre mots : *Odenato pacem factam, cum*, p. 56, ligne 13).

Dès l'introduction, E. Manni insiste sur la difficulté de dater l'œuvre de Trebellius Pollion, comme d'ailleurs celle des autres *Scriptores Historiae Augustae.* En fait, la datation de l'*Histoire Auguste* demeure un foyer de controverses. Les hypothèses les plus récentes, qu'E. Manni n'a pu connaître, n'annoncent guère l'accord de la critique : à W. Hartke, S. Mazzarino et J. Straub[1], qui penchent pour la fin du IVe ou le début du Ve siècle, s'oppose H. Stern, qui, dans un article de 1953[2], choisit l'époque de Constance II. Aussi, E. Manni s'efforce-t-il d'être prudent : s'il admet, p. 6, que Trebellius Pollion — nom traditionnel de l'auteur des *Vies* de Valérien, de Gallien et de Claude — a vécu au temps de Constance Chlore et n'écrivit que pour plaire à son souverain en magnifiant le glorieux ancêtre de celui-ci, Claude, sauveur de l'Empire ruiné par l'incapacité de Gallien, toutefois, il croit l'*Histoire Auguste* postérieure à l'*Histoire impériale* reconstituée en 1884 par A. Enmann, œuvre perdue, d'époque constantinienne, qui aurait été la source commune des *Scriptores Historiae Augustae*, d'Aurelius Victor et de Festus, le premier écrivant vers 360 et le second en 369 ; il est vrai qu'E. Manni passe sous silence le problème d'une deuxième *Histoire impériale*, s'achevant sur la fin du règne de Julien[3]. En dépit de cette prudence, il approuve les vues de Mommsen, qui non seulement séparait les *Vies* principales, celles des empereurs, et les *Nebenviten*, celles des usurpateurs, mais encore prouvait que l'*Histoire Auguste* avait subi des retouches successives, allant de l'époque de Constantin à celle de Théodose.

E. Manni n'attribue à Trebellius Pollion que ce qui subsiste de la *Vie* de Valérien Ier, p. 8-10. Il démontre que la *Vie*, insipide, de Valérien *junior*, en raison de ses invraisemblances et de ses contradictions avec les *Vies* de Valérien Ier et de Gallien, ne peut être du même auteur que celles-ci. Des défauts analogues entachent la fin de la *Vie* de Gallien,

1. W. Hartke, *Die römische Kinderkaiser*, 1951 ; S. Mazzarino, *Aspetti sociali del quarto secolo, Ricerche di storia tardo-romana*, Rome, 1951, p. 365-370 ; J. Straub, *Studien zur Historia Augusta*, Berne, 1952, p. 117, 138.

2. *Date et destinataire de l' « Histoire Auguste »*, *Rev. Ét. lat.*, XXX, 1952, Paris, 1953, p. 251-284.

3. A. Maddalena, dans *Atti del Real Istituto Veneto di Scienze, Lettere e Arti*, XCV, 1935-1936, p. 247 sqq., distingue une première *Histoire impériale* de Dioclétien et Constantin, source de l'*Histoire Auguste* et d'Aurélius Victor, puis une seconde *Histoire impériale* de la fin du règne de Julien, offrant des traces de l'influence du *De mortibus persecutorum* de Lactance.

p. 10-13, c'est-à-dire les trois chapitres 19-21 rassemblés sous le titre de *Vita Salonini Gallieni*, qui trahit un remaniement « puéril et tardif », p. 14-15, avec la chronologie par années consulaires pour les événements de 261 à 265 et des traces de l'influence de Dexippe (favorable à Gallien que Trebellius Pollion, au contraire, diminue pour mieux exalter Claude). Aussi, conclut E. Manni, p. 13, ne faut-il attribuer à Trebellius Pollion ni la *Vie* de Valérien *junior*, ni celle de Saloninus Gallienus.

L'appendice, p. 57-74, examine les *Vitae triginta tyrannorum* en commençant par les dix tyrans qu'omet la *Vie* de Gallien, texte où E. Manni remplace *triginta* par *viginti*. Il s'agit des sept usurpateurs gaulois qui succédèrent à Postumus, ainsi que de Valens l'Ancien, Saturninus et Ballista, ce dernier n'étant même pas considéré comme un véritable usurpateur. Ces dix *Vitae*, médiocres et vagues, tirées, semble-t-il, de l'*Histoire impériale* d'Enmann, auraient été rédigées non par Trebellius Pollion, mais par un compilateur postérieur. Quant aux vingt autres tyrans, leurs *Vies*, p. 62-73, tantôt contredisent celles de Valérien, de Gallien et de Claude, tantôt les reprennent en y ajoutant des morceaux de creuse rhétorique ou d'insignifiants détails. C'est à leur auteur, identique au mauvais biographe des dix *Vies* précédentes, qu'E. Manni, p. 7, n. 7, attribue, par surcroît, l'interpolation du passage célèbre de la *Vita Septimi Severi*, 17, 5-19, 4 = Aurelius Victor, *Caesar.*, XX, 1-31, qui a permis d'établir l'antériorité de l'*Histoire impériale* d'Enmann par rapport à l'*Histoire Auguste*.

Ainsi ce petit livre précise-t-il et modifie-t-il utilement la thèse de Mommsen qui attribuait à Trebellius Pollion les *Vitae triginta tyrannorum*[1], si inférieures, néanmoins, aux *Vies* de Valérien, de Gallien et de Claude.

Émilienne DEMOUGEOT.

P. Cintas, *Céramique punique*. Paris, 1950 (*Publications de l'Institut des Hautes-Études de Tunis*, vol. III) ; 1 vol. in-4°, xiv + 589 pages, 1 photographie hors texte, 52 figures, 1 atlas de 65 planches et 1 tableau synoptique dans le texte, 37 planches dont 4 en couleurs groupées en fin de vol.

M. Cintas, qui a en Tunisie une activité des plus fécondes comme inspecteur des Antiquités et que ses publications antérieures, notamment son livre sur les *Amulettes puniques*, ont classé comme un excellent connaisseur de la civilisation carthaginoise, n'a pas dédaigné de consacrer une importante étude d'ensemble à la céramique punique, bien qu'elle ne soit pas parmi les manifestations les plus originales de cette civilisation. La valeur de fossile directeur qui s'attache à la poterie dans les gise-

1. *Die Scriptores Historiae Augustae, Gesamm. Schrift.*, VII, Berlin, 1909, p. 325-328, 343. Mommsen dénonce, cependant, les nombreux remaniements que des compilateurs firent, plus tard, subir à ces *Vies*.

ments antiques, l'évolution typologique et stylistique que révèlent, sous une apparente uniformité, les fabrications carthaginoises, le reflet qui s'y retrouve des influences diverses qu'a subies d'âge en âge le génie sémite particulièrement réceptif aux apports extérieurs, leur diffusion en Méditerranée occidentale hors de l'étroit domaine proprement punique justifiaient assez son dessein.

M. Cintas a sagement limité son enquête à la période qui s'inscrit entre les dates de la fondation et de la destruction de Carthage, 814-146 avant J.-C.[1]. Au cours de celle-ci, il revendique pour la colonie de Tyr le mérite d'avoir développé une culture qui a cessé d'être un « avatar de la civilisation phénicienne » et dont il entend caractériser la valeur propre en lui appliquant le vocable de « punique ». L'objet de son étude, c'est la vaisselle d'argile, lampes comprises, à l'exclusion des statuettes de terre cuite, qu'a produite cette époque : on la retrouve d'abord en Tunisie, dans les bourriers ou les strates de cendres qui subsistent seuls des agglomérations carthaginoises, dans les tombes et les dépôts votifs accumulés dans les sanctuaires, en particulier dans les champs d'urnes superposées, que la coutume d'offrir les premiers-nés en holocauste à la divinité conduisait à constituer à l'intérieur de ces sanctuaires ; elle se rencontre aussi hors de Tunisie, en Sicile, en Sardaigne, en Espagne, où le commerce l'a introduite et où elle est associée à la production locale. Cette vaisselle, sans grande valeur artistique, a été de destination surtout utilitaire et conçue en fonction des exigences domestiques et des besoins économiques : le mobilier céramique des sépultures est lui-même celui de l'usage ordinaire ; il n'y a que les urnes servant à recueillir les cendres des premiers-nés qui aient été créées en vue de cette fonction spéciale et qui aient gardé au cours des siècles la même forme stéréotypée. M. Cintas fonde son étude non seulement sur une connaissance approfondie du matériel rassemblé dans les musées, mais encore sur une expérience déjà longue de fouilleur qui a personnellement exploré nombre de sites d'Afrique du Nord, de Sousse à Tipasa, à Carthage, à Utique et au cap Bon, en se conformant aux exigences de la méthode stratigraphique la plus rigoureuse. Cela nous assure de la validité des classements typologiques et chronologiques qui nous sont présentés dans un livre dont le dessein a été de dresser l'inventaire complet des séries de vases puniques actuellement connues.

Dans un premier chapitre, l'auteur, après avoir défini les objectifs de

1. M. Cintas accepte pour la fondation de Carthage la date traditionnelle, probablement un peu haute. On notera que, nulle part jusqu'ici, cette date ne paraît avoir été atteinte dans les fouilles. Au sanctuaire de Tanit, à Carthage, où les recherches de M. Cintas ont été particulièrement heureuses, il a pu se croire en présence de vestiges de la fin du IXe siècle et même de résidus, plus anciens encore, d'une pré-colonisation du Xe (p. 490-507) : en fait, on ne remonterait pas au delà du VIIIe siècle. Le petit groupe de vases grecs — protocorinthiens — dont la présence permet de fixer l'âge des couches primitives, n'est pas antérieur, semble-t-il, à 725-700, à l'exception peut-être d'une amphore qui serait de 750. Voir P. Demargne, *La céramique punique*, dans *R. A.*, XXXVIII, 1951, p. 44-52, notamment p. 49-51.

son travail, s'efforce de préciser, d'après les lieux de provenance — habitats, tombes, sanctuaires — et d'après l'aire de dispersion des trouvailles, les fins en vue desquelles s'est créée une industrie céramique à Carthage, dont il pense qu'elle eut d'abord une activité limitée, car les importations en provenance de Phénicie ont satisfait à l'essentiel des besoins pendant les deux premiers siècles de l'installation des Tyriens en Afrique[1]. Vient ensuite une analyse des techniques mises en œuvre. Dans un second chapitre, M. Cintas examine la céramique punique dans ce qu'il appelle « ses aspects externes et internes » : il dresse un tableau systématique des formes entre lesquelles se répartissent ses productions et dont chacune est figurée graphiquement avec ses variantes successives ; un index des provenances, doublé d'un index bibliographique, permet de situer dans l'espace et le temps les documents à partir desquels ont été dessinés les profils et dont beaucoup sont d'ailleurs reproduits dans les planches photographiques groupées en fin de volume ; suit une longue étude sur les caractères physico-chimiques de cette vaisselle. A l'aide du matériel ainsi présenté, M. Cintas esquisse, dans un troisième chapitre, une histoire de la poterie punique, dont les conclusions peuvent se résumer ainsi : près des vases tournés, il existe dans le domaine de Carthage des vases modelés, qui tantôt prolongent des formes remontant jusqu'au néolithique (bols caliciformes, pots à protubérances, avec ou sans anse), tantôt imitent les modèles d'importation phénicienne ; l'auteur y reconnaît fort justement la production des indigènes, des autochtones, parmi lesquels se sont installés les Tyriens fondateurs de Carthage. Quant à la céramique tournée, elle comprend aux VIIIe et VIIe siècles un fonds de prototypes venus de Phénicie, dont s'inspirent si exactement les ateliers ouverts à Carthage qu'il est souvent difficile de distinguer ce qui est spécifiquement punique de ce qui est tyrien. C'est l'époque où apparaît dans ces ateliers un premier style ornemental, qui met en œuvre des motifs d'inspiration purement géométrique (vases à haut col cylindrique, dits « vases-chaudrons », amphores pansues utilisées pour recueillir les restes incinérés des premiers-nés) : ce style n'a rien d'original et, par delà les fabrications phéniciennes qui l'ont inspiré, se révèle un reflet du géométrique grec ou plus exactement des variantes provinciales qu'a connues ce style dans les diverses régions avec lesquelles commerçaient les Tyriens, le chypriote, l'ionien, voire le sicyonien. Dès le début du VIe siècle, avec la chute de Tyr et la suppression des importations phéniciennes, nous avons affaire, et pour deux siècles qui correspondent à l'apogée de Carthage, à une poterie proprement punique : elle est d'une extrême pauvreté artistique, le décor peint disparaît, sacrifié à la recherche utilitaire. Les exigences du

1. Cette affirmation appelle évidemment un correctif, si l'on ne s'accorde pas avec M. Cintas sur la datation haute pour la fondation de Carthage.

commerce prennent le pas sur celles du style : c'est l'époque des amphores à épaulement et des grandes jarres sans col, à panse piriforme et à fond pointu, qu'on ne recueille pas seulement en Tunisie, mais encore en Sicile, en Sardaigne, en Andalousie et sur la côte orientale d'Espagne ; l'aire de leur diffusion coïncide avec celle de l'expansion économique de Carthage, qui fait échec à la colonisation phocéenne en Méditerranée occidentale. A partir du IVe siècle, le décor reparaît, mais il est sans originalité cette fois encore et emprunte ses thèmes, qui relèvent d'un art géométrique des plus simples ou d'une inspiration naturaliste fortement stylisée, à la production céramique des villes grecques d'Occident, de Sicile notamment, dont certaines formes sont d'ailleurs copiées (œnochoés, amphoriskoi, kernoi). Et l'on retrouve sans étonnement dans le domaine carthaginois, comme sur la côte orientale d'Espagne ou en Gaule méridionale — M. Cintas aurait dû le noter — cette poterie en argile jaune, ornée de lignes et de bandes, de festons, de feuilles schématisées, qui est en Méditerranée occidentale une véritable vulgate, sur le caractère de laquelle on s'est d'ailleurs souvent abusé et à laquelle on a appliqué des vocables aussi divers que pseudo ionienne, ibérique, ibéro-ionienne : elle a été créée, croyons-nous, dans les colonies grecques d'Occident, avant d'être imitée localement. Elle témoigne par sa dispersion des relations commerciales que les Grecs ont développées à dater du IVe siècle, qui vit s'affirmer leur essor[1]. Le livre s'achève, dans un quatrième chapitre, par une série de considérations historiques sur la colonisation phénicienne et sur la diffusion de la civilisation punique à travers l'Occident méditerranéen, qui montrent l'auteur préoccupé de réagir contre la thèse de l'antériorité de cette colonisation sur celle des Grecs et de prouver qu'elles furent en réalité contemporaines — ce dont on pourrait discuter pour des régions comme l'Espagne.

Telles sont les idées principales qui se dégagent d'un exposé copieux, au cours volontiers sinueux et d'où sont absents les subdivisions et les sous-titres qui d'ordinaire orientent le lecteur. Non certes qu'il manque de vie : M. Cintas est présent à chaque page de son livre, avec ses enthousiasmes, ses amitiés, ses théories, ses projets ; il cite Kant, Le Dantec, la romancière C. Anet — mais était-ce bien nécessaire? — et se laisse entraîner à des *excursus* où se perd un peu le dessein premier du travail, tels celui qui est consacré aux fouilles du sanctuaire de Tanit à Carthage (p. 490-507) ou ceux auxquels conduit le recours au raisonnement par analogie et qui ont trait, par exemple, à la technique des potiers tuni-

1. M. Cintas semble s'être mépris lui-même sur le compte de cette poterie : il fait figurer, en effet, comme puniques dans son répertoire, des vases dont les équivalents exacts se rencontrent sur toute la côte orientale d'Espagne et en Gaule méridionale, par exemple l'amphore pansue II, 25 *bis*, les œnochoés IX, 122, et XIV, 183-184, ces dernières à bec trilobé. Ce n'est certainement pas là une vaisselle carthaginoise, mais bien cette vulgate fabriquée dans les colonies grecques d'Occident à l'imitation de la poterie ionienne et dont la présence en Méditerranée occidentale jalonne les circuits commerciaux que ces colonies alimentaient.

siens d'aujourd'hui (p. 27-31) ou aux navigations des xve et xvie siècles (p. 576-578). Tout cela ne manque pas d'intérêt, mais ralentit l'exposé, d'autant que M. Cintas cède à la tendance de représenter toutes les remarques sur le même plan, sans égard à leur importance relative, et ne consent pas à rejeter ce qui peut l'être en note (p. ex. les observations sur la terminologie céramique des p. 329-330) ou en appendice (p. ex. l'étude sur la structure physique et chimique des poteries, p. 337-444).

Cette dernière apparaît particulièrement longue : les manipulations y sont décrites avec grand détail, l'exposé s'accompagne de tables, de chiffres et de formules qui donnent au livre de M. Cintas un aspect assez inattendu, alors qu'il suffisait d'introduire dans le texte les quelques conclusions générales qu'elles ont permis de dégager. Se heurtant à la difficulté de démêler, parmi des productions où les styles et les techniques sont assez peu différenciés, la part respective des divers ateliers et des divers âges, de décider même souvent entre ce qui est véritablement punique et ce qui est phénicien, M. Cintas a pensé qu'elle pouvait être résolue par des analyses portant sur les densités et les pouvoirs d'absorption des argiles, qu'il a lui-même pratiquées, et par des examens de leur structure physique et chimique, qui ont été faits dans des laboratoires de la Sorbonne et de la Faculté de Pharmacie de Paris. Ces recherches sont, en effet, susceptibles, en théorie du moins, de fournir les critères que l'examen externe ne procure pas, quand il s'agit de reconnaître, à l'intérieur d'une production d'apparence assez uniforme, des époques et des provenances différentes. La voie ainsi ouverte doit mener à des résultats féconds et qui ne vaudront pas seulement pour la poterie punique, mais pour d'autres aussi, comme la campanienne ou la mycénienne, dont nous pressentons qu'en dépit de leur uniformité générale elles sont issues de centres distincts. Il y a longtemps déjà que A. J. B. Wace et C. W. Blegen (*Klio*, 1939, p. 131 et suiv.) ont montré l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir retrouver ces ateliers pour fixer le sens des circuits commerciaux à travers le monde égéen. Mais les manipulations dans lesquelles M. Cintas met sa foi n'en sont encore qu'à leur début et les résultats jusqu'ici obtenus restent bien précaires — il en convient d'ailleurs avec une parfaite bonne foi. Les variations de la structure des argiles dans une même région, voire dans un même filon, l'ignorance où nous sommes des variations de la déclinaison magnétique pour les siècles anciens expliquent ces incertitudes. Il faudra du temps encore et d'autres expériences en grand nombre avant qu'elles soient dissipées.

Nous croyons donc que le livre de M. Cintas eût gagné à s'alléger de cette étude, condensée et placée en appendice, comme il eût gagné à rejeter *in-fine*, le *corpus* des formes et des provenances : le maniement de l'ouvrage en aurait été facilité. On regrettera sans doute encore que M. Cintas, ayant resserré son exposé sur les points que nous venons d'in-

diquer, ne se soit pas davantage attaché à l'examen des formes, dont l'apparition, l'évolution et la disparition demandaient à être précisées : le classement préliminaire et la répartition chronologique avaient été faits cependant avec un soin parfait, le meilleur parti ayant été tiré des synchronismes que les trouvailles conjointes de poteries grecques et puniques permettent d'établir ici ou là. On attendait une étude comparable à celle qui a été faite pour la céramique sigillée ou à celle qui est en cours pour le campanien. On eût aimé aussi trouver, dans une conclusion moins générale, des indications plus circonstanciées sur les circuits d'échanges économiques que permettent de reconstituer les trouvailles de vaisselle punique : aucun renseignement n'est fourni, par exemple, sur les découvertes d'amphores « en obus », sans col et à fond pointu — que les archéologues espagnols appellent puniques — intervenues sur la côte orientale d'Espagne, jusqu'à Ampurias, où on en a recueilli des séries abondantes dans des niveaux remontant au VIe siècle : s'agit-il d'apports du commerce ou bien d'imitations locales? De même, les amphores de type analogue, mais qui n'apparaissent qu'à partir de la fin du IIIe siècle en Gaule méridionale et que la terminologie traditionnelle appelle amphores de la côte catalane, ont-elles quelque chose à voir avec les fabrications de Carthage?

Ces quelques réserves[1] n'enlèvent rien à la valeur essentielle d'un ouvrage qui apporte le premier essai valable de synthèse dans le domaine peut-être le plus malaisé d'une archéologie elle-même difficile et ingrate. Avec ses tableaux et ses répertoires, il se classe d'emblée parmi les instruments de travail indispensables à quiconque entreprendra d'étudier non seulement les prolongements carthaginois de la civilisation phénicienne en Occident ou les rapports des Grecs et des Sémites dans cet Occident méditerranéen, mais encore les développements des civilisations indigènes : l'exemple de l'Espagne, où les Phéniciens pénétrèrent avant les Grecs et où l'Andalousie, le Levant, des îles comme Ibiza offrent les traces si nettes de leur présence et de celle des Carthaginois, dit assez qu'ils eurent dans ces développements une part importante. Rouliers des mers et marchands qui établirent par le relais ibérique la première liaison maritime entre l'Orient égéen et les pays atlantiques de l'étain, leur action, à la différence de celle des Grecs, fut moins celle de

1. Signalons d'assez nombreuses fautes d'orthographe ou des lapsus que la correction des épreuves a laissé passer et que les *corrigenda* n'ont pas relevés : par exemple, ex-votos, toute entière, réemplois, réemployés, *passim*, et, p. 492, l. 4, murette (ajouter un *s* final) ; p. 513, l. 29, siècles (supprimer le *s* final) ; p. 515, légende de la fig. 23, corynthien ; p. 517, l. 22, ... de 301 (lire *des* 301) ; p. 324, l. 7, L, 12 (lire *XL*), l. 9, XL, 13 (lire *XLI*), l. 14, en (lire *du*). — Signalons encore que l'appellation de céramique émaillée, appliquée à la poterie attique ou italiote à vernis noir, est déroutante et qu'on ne voit pas la nécessité d'employer le mot indigène de *bazzoulas* pour désigner une variété d'askoi. — Ajoutons, enfin, que les auteurs grecs sont cités d'après des éditions périmées (p. ex. les *Phéniciennes* d'Euripide, d'après l'édition Geelius de 1846) et que les textes tirés de ces auteurs ne sont jamais accentués.

créateurs que d'agents vecteurs. Absorbés par les soins économiques, ils se firent d'ordinaire les introducteurs parmi les indigènes d'une culture hybride où les éléments orientaux sont mêlés d'apports helléniques, apports de rivaux dont ils ne laissaient pas de subir eux-mêmes fortement l'influence et où ce sont les aspects empruntés qui sont souvent les plus apparents.

J. JANNORAY.

L. Pericot Garcia, *L'Espagne avant la conquête romaine.* Préface et traduction de R. Lantier. Paris, Payot, 1952 ; 1 vol. in-8º, 300 pages, 6 dessins, 8 pl.

L'Université de Bordeaux a des rapports trop étroits avec l'Espagne pour qu'il ne soit pas rendu compte ici de cet important ouvrage de M. Pericot, et la France, d'autre part, a toujours eu avec l'Espagne, même avant l'histoire, des relations si développées qu'on doit se féliciter de voir ce livre traduit excellemment par un archéologue tel que M. Lantier, spécialiste à la fois de la préhistoire et de l'Espagne.

Ce volume de la Bibliothèque historique Payot se présente sous la forme de vulgarisation, c'est-à-dire sans notes au bas des pages ; mais on trouvera, à la fin, une bibliographie développée, si bien qu'il intéressera chez nous aussi bien le grand public que les spécialistes. Ceux-ci y trouveront, en effet, une impressionnante abondance de faits, des analyses précises des monuments et œuvres d'art, avec d'intéressantes reproductions, sans parler de vues d'ensemble originales. C'est un livre bien fait d'un spécialiste qui domine son sujet.

C'est aussi un livre très nouveau, car, depuis un demi-siècle, la recherche archéologique espagnole a mis au jour un nombre considérable de monuments qui font connaître des civilisations jusqu'ici presque entièrement ignorées. M. Pericot s'est assigné pour tâche de faire le point de toutes ces découvertes et d'en tirer les conclusions qu'il est aujourd'hui possible d'en dégager. Il y a d'ailleurs largement participé lui-même et peut apporter des vues personnelles. On pourra peut-être en discuter certaines, mais de toutes on devra tenir compte.

Contentons-nous ici de suivre les grandes lignes de son exposé. Tout d'abord, M. Pericot nous donne une chronologie, approximative sans doute, mais dont les chiffres seuls constituent une troublante révélation. Les premières traces de l'homme et de ses industries apparaissent, d'après la géologie, au moins 500 000 ans avant notre ère. Les chasseurs de la pierre taillée ont traversé les trois glaciations et les périodes interglacières. Après le Moustérien, le paléolithique supérieur : Aurignacien et Solutréen durent de 50 000 à 20 000 ; le Magdalénien, de 20 000 à 10 000. Puis vient l'épipaléolithique jusque vers 3000, le Bronze vers 2000, le Fer en 900, les invasions celtiques en 700. Le Hallstattien apparaît en 500, en même temps que l'Ibérique. Les premiers progrès

ont été lents. Pendant des centaines de milliers d'années, les chasseurs nomades ont parcouru les terres à la suite des troupeaux sauvages dont ils tiraient leur subsistance. Dès le Solutréen apparaît un art qui fait notre admiration. A côté d'Altamira, les grottes de la côte Est, dans la région de Valence, comme celle du Parpallo qu'a fouillée M. Pericot lui-même, ont livré des milliers de plaquettes gravées ou peintes, d'un art plus schématique, lequel se perpétuera, sur la côte Occidentale, jusqu'au Néolithique, où ces dessins, de plus en plus schématiques, représentent des scènes humaines vécues. Des analogues se rencontrent en France et même en Afrique. L'Afrique a-t-elle, dès ce moment, influé sur le continent européen? M. Pericot en doute, mais évoque, à ce propos, « le mystère africain ». C'est à l'épipaléolithique, à l'aurore du Néolithique, qu'il renvoie l'invasion capsienne. Après les révolutions climatiques qui ont modifié les conditions de vie, on reconnaît en Espagne d'indéniables influences sahariennes, dûes évidemment à des populations fuyant le Sahara desséché.

Le deuxième chapitre s'intitule *Agriculteurs*, *Pasteurs* et *Métallurgistes* : Néolithique et âge du Bronze. Au cours de l'Épipaléolithique avait commencé à se constituer la population sédentaire de la Péninsule. Pour le Néolithique, M. Pericot peut parler d'un cercle hispano-mauritanien. Mais la domestication des animaux et l'agriculture viennent d'ailleurs, du Proche-Orient et, semble-t-il, du Caucase, par voie de terre, évidemment, soit par l'Europe, soit par l'Afrique, en passant par l'Égypte prédynastique. Les hommes se fixent au sol ; un brassage encore mal défini prépare le peuple de l'époque historique.

Un peu avant 2000 se prépare le progrès décisif ; il est dû à la navigation. C'est elle qui, de Crète ou plutôt d'Égypte, a introduit le type des mégalithes. Et bientôt, la recherche du cuivre donne naissance à la brillante civilisation d'Alméria. C'est là qu'a été créé le vase campaniforme, dont M. Pericot suit la diffusion associée presque partout à celle des mégalithes. Cette diffusion procure un critère chronologique pour l'ensemble de l'Europe jusqu'aux Iles Britanniques et à la Baltique. Partant du sud de l'Espagne, une navigation atlantique doit animer toutes ces côtes. Et, d'autre part, par la côte du Levante, les relations sont étroites avec le sud de la France : les galeries funéraires de Provence devraient beaucoup à celles de l'Espagne.

L'apogée de la civilisation du Bronze dans la Péninsule se marque, vers 1200, toujours dans le Midi et la région cuivrière d'Huelva, par El Argar qui succède à Alméria. Cette civilisation d'El Argar s'étend sur la côte Est, d'où s'exporte aussi le cuivre. Par toutes ses côtes, l'Espagne vit de la mer. A ce moment se peuplent les Baléares, dont les constructions cyclopéennes accusent nettement l'influence sarde.

La fin de cette prospérité ne s'aperçoit pas nettement. Peut-être l'hégémonie phénicienne en Méditerranée, vers 900, n'y fut-elle pas

étrangère. Et puis, au centre de l'Europe, en Bohême, de nouvelles mines de cuivre font-elles tort à celles d'Espagne. Peut-être aussi des invasions venues du continent apportent-elles le nouveau métal, le fer. M. Pericot mentionne ici, pour la première fois, le nom d'Indo-Européens, précédant de peu celui des Celtes. Il ne croit pas à quelque arrivée massive, mais bien plutôt à des infiltrations répétées, tantôt par les passages de l'est des Pyrénées (on trouve des champs d'urnes en Catalogne) et tantôt par les cols du Centre. L'arrivée des Celtes par la côte ouest jusqu'au sud de la Péninsule, jointe à la pression phénicienne et carthaginoise, aurait causé, vers 700, la disparition de Tartessos, dont l'emplacement même reste mystérieux.

La dernière phase est marquée par la civilisation hallstattienne à l'ouest et les Ibères à l'est. Les Celtes hallstattiens gagnent peu à peu la Meseta, tandis que les Ibères s'avancent vers le nord ; ils franchissent l'Èbre et bordent les Pyrénées. Ont-ils, en force, poussé au delà des monts ou leur civilisation seule a-t-elle envahi le Languedoc et la côte provençale? On ne saurait en décider. Toujours est-il que, dès ce moment, s'établit ou peut-être seulement se renforce, dans la partie orientale, la communauté qui deviendra catalane. Les Ibères se mêlent également aux Celtes sur la Meseta. Les Celtibères occupent une bonne partie de la Péninsule. Mais la véritable civilisation ibérique fleurit sur la côte orientale. Ethnographiquement, les Ibères sont les descendants des gens d'Alméria et d'El Argar ; ils ont, depuis, profité de tous les apports de la Méditerranée : carthaginois, étrusques et surtout grecs, car, si Carthage est maîtresse du Sud, les Grecs de Marseille ont continué à fréquenter les parages du Nord. Succédant à une colonie rhodienne de Rosas, leur colonie d'Emporion (Ampurias) étend largement autour d'elle son influence. La civilisation des Ibères n'a plus rien de primitif ; elle produit des chefs-d'œuvre comme la Dame d'Elché, qui peut être de la fin du IV[e] ou de la première moitié du III[e] siècle. Les sculptures du Cerro de los Santos paraissent plus récentes et descendent jusqu'à l'époque romaine. Ce qui caractérise cette civilisation, ce sont ses céramiques peintes, avec leur surabondance d'ornements floraux et, au milieu des fleurs, des scènes de combats, de tournois et de coquetterie féminine, dont M. Pericot ne manque pas de donner des reproductions. Il étudie l'alphabet, mais doit reconnaître que la langue reste une énigme ; on ne peut même pas encore préciser ses rapports avec le basque.

Ce ne sont là que quelques-uns des problèmes traités dans ce livre, qui, bien que d'une lecture facile, est extrêmement dense. Il se termine par un tableau de la vie indigène entre 500 et la prise de Numance qui, en 133, marque la fin de l'indépendance ibérique. M. Pericot remarque que les Numantins ont été laissés seuls à défendre Numance. Il note, en conclusion, la diversité des pays espagnols, malgré la similitude des

hommes, et reconnaît, dès les premiers documents historiques, les traits essentiels du caractère espagnol de toujours, dû à la permanence, malgré toutes les invasions ou infiltrations, du fond indigène, tel que l'avaient formé les millénaires de la préhistoire.

Ce livre, qui fait le point des résultats obtenus par un demi-siècle de recherches, est destiné à demeurer classique. Il rend hommage aux savants étrangers qui, comme les frères Siret, comme Obermaier et surtout l'abbé Breuil, ont contribué aux découvertes, mais il met aussi en lumière la belle activité des préhistoriens espagnols et leur courageux effort pour percer, grâce à l'archéologie, l'obscurité des temps antérieurs à l'histoire. Les lecteurs et les archéologues français y trouveront d'utiles suggestions.

A. GRENIER.

Louis Leschi, *Algérie antique.* Photographies de Marcel Bovis. Publication du Gouvernement général de l'Algérie. Paris, Arts et Métiers graphiques, s. d. (1952) ; 1 vol. in-4º, 197 pages, nombreuses illustrations photographiques, 1 carte hors texte.

Venant après les monographies consacrées aux principales villes antiques de l'Algérie, la publication de M. L. Leschi représente une synthèse dans laquelle, conformément à l'esprit général de la collection, la première place est attribuée à l'illustration. Abondante, d'une qualité admirable, et choisie avec beaucoup de soin et de science, elle constitue à elle seule une documentation de premier ordre sur l'Algérie romaine dans son ensemble, depuis les débuts de la colonisation jusqu'à l'Afrique chrétienne. On y voit avec évidence la vigueur d'une civilisation qui a donné naissance à un art bien vivant, aux caractères typiques : M. Leschi n'a pas négligé de présenter, à côté des mosaïques ou des monuments de type traditionnel, telle gravure rupestre où la tradition berbère continue, jusque sous l'Empire, à produire des œuvres frustes, sans doute, mais pourtant émouvantes.

Le plan suivi est géographique et tient compte des cadres de l'administration romaine ; il va de la « proconsulaire » algérienne (avec Madaure, Téveste, etc.) jusqu'à la Maurétanie Césarienne, avec Cherchell et Tipasa. On suit, de page en page, l'évolution et l'expansion de la romanité, son enracinement aussi. Mais on mesure, surtout, la patience et la continuité de l'effort accompli par les archéologues, sur une terre qui a eu le bonheur d'attirer et de retenir des savants qui comptent parmi les plus remarquables de l'école française. Derrière le texte qui serpente modestement entre ces magnifiques images, que de science, de sous-entendus, de suggestions aussi : art « préroman » de Téveste, rôle civilisateur et « exemplaire » de Timgad, et bien d'autres encore. On trouvera dans cet ouvrage des documents inédits ou d'un accès difficile : mosaïques, détails architecturaux. Un album d'images, un

« film », si l'on veut, mais d'une qualité, d'une précision scientifique qui en font un précieux instrument de travail.

P. GRIMAL.

Daniel Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest. Villages et lieux de culte de l'époque impériale. Recherches archéologiques sur la mise en valeur d'une région du désert par les Palmyréniens. Suivi du recueil des inscriptions sémitiques de cette région par* **J. Ingholt** et **J. Starcky,** *avec une contribution de* **G. Ryckmans** (Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth, t. XLIX). Paris, Paul Geuthner, 1951 ; 1 vol. in-4°, xiv + 192 pages, XLVII planches hors texte.

M. D. Schlumberger nous présente avec cet ouvrage une monographie consacrée à une région bien particulière, celle qu'il appelle, un peu faute de mieux, la Palmyrène du Nord-Ouest, région formée par une série de chaînes montagneuses, dont la plus importante est le Djebel Chaar. Monographie présentée avec un soin extrême dans sa partie descriptive (chap. i-iv : généralités sur la région et les sites, description des sites et des édifices fouillés, description des trouvailles) comme dans sa partie critique (chap. v-viii : commentaire sur les édifices, les objets, les divinités et conclusions générales), dans laquelle la précision et l'exactitude s'allient à la clarté et à l'agrément du style et qui s'accompagne, enfin, d'une abondante et excellente illustration[1].

L'intérêt méticuleux accordé au document, même infime, ne limite cependant jamais le sens des réalités plus vastes et des grands problèmes de l'histoire ; faits géographiques, ethniques, historiques sont également familiers à l'auteur, qui n'a garde d'oublier que le document est document. Aussi bien M. D. Schlumberger met-il en évidence que sa Palmyrène du Nord-Ouest n'est qu'une partie d'un ensemble plus vaste, la *regio palmyrena*, qu'elle n'existe somme toute que par rapport à Palmyre. Ces villages, implantés dans une région aride, que seules des citernes rendaient habitable, n'ont pu naître qu'avec l'appui des capitaux palmyréniens et pour suppléer aux besoins de la grande métropole par une spécialisation complémentaire à celle des oasis agricoles du reste de la steppe ; M. D. Schlumberger verrait volontiers dans les établissements qu'il étudie les haras ou les ranches indispensables à la fameuse cavalerie palmyrénienne.

La civilisation de ces villages n'a laissé de manifestations supérieures que dans le domaine religieux, dans les nombreux sanctuaires de toute grandeur qui ont été diligemment fouillés. Ces sanctuaires révèlent un

1. Une des rares réserves qu'on est tenté de faire portera sur le système des renvois donnés aux chapitres et aux numéros de la description des objets et des monuments, plutôt qu'à la page exacte et aux planches.

art certes tributaire de celui de Palmyre, mais resté plus syrien ou gréco-mésopotamien, une religion elle aussi liée à celle de la ville, mais avec une couleur locale que lui donnent ses dieux cavaliers et ses génies trahissant clairement l'importance de l'élément ethnique arabe.

Ainsi ce petit monde villageois montre avec plus de pureté ce que la capitale avec sa vie complexe ne laisse plus souvent que deviner. D'où l'intérêt des conclusions qui dépassent et de beaucoup un sujet apparemment restreint ; il suffira — et il sera même indispensable — de lire les commentaires consacrés au plan des sanctuaires, à la signification des génies et du mot GNY', et l'interprétation — qu'on peut considérer comme définitive — des salles de banquet.

Ernest WILL.

René Magnen, *Epona.* Bordeaux, Éd. Delmas, 1953 ; 1 vol. in-4°, 71 pages, 1 carte, 66 pl.

La collaboration d'un cavalier et d'un archéologue nous vaut un magnifique et fort utile ouvrage. En effet, M. René Magnen a eu le plus difficile mérite de réunir une remarquable et abondante documentation photographique sur la déesse au cheval, provenant de l'Europe entière et même d'Algérie, qu'il nous présente dans deux spirituelles et précises introductions. Une seconde partie comporte une bibliographie et un précieux catalogue par M. Émile Thévenot, dont il n'est pas nécessaire de souligner la compétence particulière sur cette question. On regrette toutefois que la carte se borne aux trouvailles entre la Loire, l'Oise, la Meuse, le Rhin et le Rhône, laissant à l'imagination le soin de situer les autres sites, beaucoup moins nombreux il est vrai. En tout cas, de semblables synthèses seraient fort souhaitables pour les principaux types de l'iconographie gallo-romaine, religieuse et civile. Outre sa valeur documentaire, il n'est nullement désagréable que ce volume doive au parfait artiste du livre qu'est M. René Magnen une présentation typographique et un papier généralement interdits aux publications scientifiques de notre pays !

P. BARRIÈRE.

Pierre Wuilleumier et **Amable Audin,** *Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône* (Annales de l'Université de Lyon). Paris, Les Belles-Lettres, 1953 ; 1 vol. in-8°, 188 pages, 381 fig., VIII pl.

Déchelette, dans ses *Vases ornés de la Gaule romaine* (t. II, p. 235 sqq.), n'avait pas manqué d'étudier cette catégorie de vases décorés d'un ou de plusieurs médaillons circulaires moulés à part et rapportés sur la panse. Ces médaillons ont de 5 à 17 cm. de diamètre. Quelques-uns portent une signature d'artiste précédée de la mention *cera* ; l'artiste

l'avait d'abord modelé en cire ; il en avait fait ensuite un négatif en terre cuite et, de ce moule, avait tiré ses médaillons. Appliqués à la barbotine sur le vase encore humide, les médaillons étaient cuits avec lui. Le plus grand nombre provient de Vienne et de Lyon, où l'on a trouvé plusieurs moules. Ils datent des second et troisième siècles. Déchelette en avait catalogué environ 200 fragments avec 169 types différents. MM. Wuilleumier et Audin ont 533 pièces avec 380 types. Le progrès est marqué et les conclusions, naturellement, plus précises et plus variées.

L'étude se présente sous la forme d'un catalogue. Chaque fois qu'il a été possible, le médaillon est reproduit en dessin au trait avec une brève notice explicative. Huit bonnes planches en fin du volume permettent de juger de l'aspect et de l'art de ces médaillons.

Cet art est de qualités très diverses. En tenant compte de la nature de la terre, de certains éléments décoratifs, notamment des encadrements, MM. Wuilleumier et Audin ont pu établir des catégories et une chronologie. L'art, très réel au début, s'abâtardit peu à peu. Les signatures sont généralement des premiers artistes, les créateurs du genre. Les œuvres sont groupées en familles et attribuées à autant d'artistes ou d'ateliers qui peuvent souvent être localisés dans le temps et dans l'espace. Cependant, remarquent les auteurs, cette répartition soulève des difficultés, car le même thème a souvent été traité par des artistes différents et les moules ont dû circuler d'un atelier à l'autre. Les attributions demeurent souvent hypothétiques, bien qu'elles résultent d'une étude très attentive. Elles apparaissent en tout cas très vraisemblables.

Nous avons ainsi, et c'est chose nouvelle, une histoire de ce genre de céramique, dont le berceau est évidemment la haute vallée du Rhône, mais qui fut imitée au moins en Auvergne, où l'on a retrouvé un moule, et, peut-être même, à Strasbourg, où un médaillon est signé du nom de *Cautius*, qui est celui d'un potier local. Les sujets n'ont rien de particulièrement original ; ils s'inspirent soit de la toreutique, soit de cahiers de modèles des peintres ; ils ont une parenté évidente avec les reliefs moulés sur les lampes et, surtout, avec ces moules à gâteaux que M. Alföldi a étudiés en Pannonie. Plusieurs exemplaires sont identiques ; les auteurs pensent que les moules danubiens sont plutôt une imitation de ceux du Rhône ; c'est difficile à prouver ; les uns et les autres pourraient provenir indépendamment de modèles communs.

Le principal intérêt de ces médaillons, à mon sens, est de refléter les goûts de la clientèle à laquelle ils s'adressaient. Ils présentent les images de quelques dieux ou héros : Venus victrix, Mars, Mercure, plusieurs fois Isis et Serapis ou Cybèle. On trouve plusieurs représentations du Génie de Lyon, avec sa corne d'abondance et son corbeau. Une fois seulement apparaît un dieu gaulois : Sucellus, mais je suis frappé par

une figure qui reste énigmatique (n° 284 et pl. VII) : un bige roulant sur des nuages ; au-dessous, un homme lève les yeux vers lui et, devant ce personnage, se lit *Securitas*. Ce char, évidemment divin, qui roule sur les nues, ne serait-il pas à rapprocher du groupe toujours discuté du dieu cavalier porté par l'anguipède et la légende *Securitas* ne nous indiquerait-elle pas ce que l'homme attendait de ce dieu que les nuages amoncelés indiquent comme le maître de l'orage : être à l'abri de la foudre?

De tous les héros, Hercule est certainement le plus populaire ; ses divers travaux ou aventures sont fréquemment représentés. On rencontre aussi Mars et Sylvia. Tout cela vient fort vraisemblablement du théâtre. Bien plus fréquentes encore sont les scènes d'amphithéâtre, combats de gladiateurs, surtout, quelques chasses et, une fois, un malheureux livré aux bêtes. Mais ce qui l'emporte en nombre, et de beaucoup, ce sont les scènes érotiques. Tous ces médaillons ne donnent pas une idée très favorable de la mentalité de nos Gallo-Romains. Ils partageaient, en somme, tous les goûts les plus dépravés de la plèbe romaine ; l'assimilation apparaît complète.

Les sujets représentés paraissent souvent, à première vué, énigmatiques. L'interprétation qu'en donnent les auteurs s'impose presque toujours et l'on admire leur perspicacité. Rarement elle prête à discussion, et l'on ne peut guère que substituer une hypothèse à une autre : par exemple, n° 178 : « déesse tenant un sistre ». Ne serait-ce pas simplement une prêtresse isiaque? — ou n° 335 : lecture de la légende *Dea Iceid* ; je lirais plutôt : *Dea Iceio*, d'autant plus que le médaillon représente Isis et Serapis affrontés, et je verrais, dans *Iseio*, une déformation populaire du nom de la déesse ; mais je renonce à comprendre la seconde partie de la légende : *im vita*. Il y aurait, non seulement dans le latin des légendes, trop souvent mutilées, mais dans le détail des images, bien des traits intéressants à observer.

En somme, un excellent catalogue d'une série de documents figurés intéressants, catalogue qui constitue une histoire d'un genre de céramique original et, jusqu'ici, peu connu.

A. GRENIER.

Paul-Marie Duval, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine.* Paris, Hachette, 1953 ; 1 vol. in-8°, 364 pages.

Après l'excellente thèse de J.-J. Hatt sur la tombe gallo-romaine, voici un livre non moins remarquable, quoique d'un autre genre, sur la vie quotidienne dans la Gaule romaine. On connaît la collection dont plusieurs volumes sont déjà, on peut le dire, devenus classiques. Celui de M. P.-M. Duval aura certainement le même sort. Très solidement documenté, il présente, en effet, un tableau fort complet et pittoresquement évocateur de ce que fut, sous la domination romaine, la vie de

nos prédécesseurs sur la terre de France. On appréciera la sûreté, la mesure et l'ordre raisonné de la présentation ; le profane le lira avec intérêt et le spécialiste y trouvera d'utiles indications et bien des notes à prendre. Quel dommage que la collection ne comporte pas d'illustration ! Elle se réduit ici, en tête des chapitres, à quelques dessins au trait dûs à M. P.-M. Duval lui-même. Quel dommage aussi, penseront les spécialistes, que les références soient renvoyées, sous une forme extrêmement réduite, à la fin du volume (p. 335-361) ! Il a fallu à l'auteur se plier aux règles posées par l'éditeur.

Le succès recueilli par la collection montre d'ailleurs que le thème proposé : la vie quotidienne, a été heureusement choisi. Ce n'est pas proprement de l'histoire si l'on réduit ce mot au récit des grands événements, généralement d'ailleurs, des guerres ou des catastrophes, qui en sont l'objet le plus habituel. Ce n'est pas non plus de la simple archéologie. On peut parler, au choix, de synthèse ou d'histoire sociale. Peu importe, du reste, la catégorie, pourvu que le travail soit bon, comme il l'est ici.

Le livre traite de la période qui, en Gaule, a le moins subi de ces événements proprement historiques. Les siècles exceptionnellement paisibles qui se déroulent pour elle depuis Auguste jusqu'aux premières invasions germaniques du milieu du IIIe siècle paraissent vides d'histoire. Mais c'est durant ce temps que se forma et se développa la Gaule romaine, et c'est ce que montre fort bien le livre de M. P.-M. Duval. Il n'en tient pas moins compte de la chronologie, car le temps est passé où l'on prenait la période romaine de la Gaule en bloc, comme un tout constitué une fois pour toutes. M. P.-M. Duval s'applique à bien montrer l'évolution des hommes et des mœurs. Il prend soin de préciser ce qu'étaient les Gaulois avant la domination romaine et il ne peut s'empêcher de les suivre après les premières invasions germaniques, jusqu'à la fin du IVe siècle. Il note les vicissitudes de la population et la transformation progressive des mœurs, tâche délicate, car les conditions et même les sources d'information varient de province en province. Si nuancé qu'il soit, l'exposé demeure toujours clair et net, d'abord parce que tel est l'esprit de l'auteur et aussi parce qu'il a le souci constant et le sentiment profond de la réalité humaine.

Il est intéressant de voir, dans ce livre nouveau, comment de vieilles questions, autrefois ardemment discutées, ont trouvé une solution juste et mesurée. La préhistoire a montré, et M. P.-M. Duval ne manque pas d'en faire état, comment la couche celtique, bien qu'ancienne dans le pays, n'a fait que recouvrir, de façon diverse suivant les régions, la couche infiniment plus dense et nombreuse d'une population autochtone qui a toujours persisté. La Gaule a été celtisée, comme elle a été plus tard romanisée, mais elle est restée, et cela jusqu'à nos jours, à peu près ce qu'elle fut durant les millénaires néolithiques ; elle a tou-

jours assimilé ses nouveaux venus successifs, les Celtes, comme par la suite les Francs et autres Germains. L'étude des civilisations de Hallstatt et de La Tène a montré que les Gaulois avaient leur civilisation, capable de développement, très différente et évidemment inférieure, si on la compare à celle du monde méditerranéen. L'apport de la civilisation romaine a donc été un progrès. D'autre part, l'état politique et social de la Gaule indépendante explique qu'une fois établie la paix romaine, la masse des Gaulois n'ait guère regretté l'indépendance perdue. Étudiant l'opinion gallo-romaine, M. P.-M. Duval le montre bien. Mais, tout en devenant sincèrement romaine de cœur, la Gaule avait conservé une bonne partie de ses mœurs et de ses traditions. L'étude de la vie quotidienne accuse bien ce mélange des traditions indigènes et des nouveautés romaines. Il y est tenu un compte exact, impartial et mesuré de ces éléments divers.

Les éléments d'information de M. P.-M. Duval sont essentiellement le *Corpus* des inscriptions et le précieux recueil des bas-reliefs et sculptures du commandant Espérandieu, continué par R. Lantier. Mais il n'a pu se dispenser de recourir aux textes littéraires du IVe et même du Ve siècle, d'Ausone et de Sidoine-Apollinaire, dont il donne d'intéressantes traductions. Il est parfaitement au courant des plus récentes publications aussi bien étrangères que françaises. La documentation ne laisse rien à désirer et le livre présente vraiment un tableau aussi complet que précis de ce que furent les Gallo-Romains et de la façon dont ils avaient accoutumé de vivre.

Il serait long et presque impossible d'analyser en détail un ouvrage aussi plein de faits. Qu'il me suffise d'en indiquer les têtes de chapitres : I. Le pays et les hommes. — II. Le cadre de la vie : dans le temps et dans l'espace : villes et campagnes, la maison, le mobilier et le calendrier. — III. La vie à la maison et les actes quotidiens, famille, costume et toilette, les repas. — IV. Le travail : les métiers du bois, de la pierre, du métal, de l'argile et du verre, du tissu et du cuir, plus deux petits métiers, vanniers et résiniers. — V. Le travail, paysans et marchands : mesures, monnaies et prix, boutiques, colporteurs et forains. — VI. Le travail : les professions. — VII. Les loisirs, voyages et moyens de transport, la chasse et la pêche ; le monde animal dans la vie et dans l'art. Spectacles, théâtres et amphithéâtres ; les bains, les sports. — VIII. Croyances et pieux devoirs, exposé remarquable dans sa brièveté du syncrétisme religieux gallo-romain, y compris les religions orientales et les débuts du christianisme ; coutumes funéraires et culte des morts.

C'était une gageure que de faire tenir un tel programme en 360 pages. M. P.-M. Duval y a réussi, et ce n'est pas là son moindre mérite.

Comme appendice à ce compte rendu du livre de M. P.-M. Duval, je crois devoir signaler aux archéologues, fidèles lecteurs de la *Revue*, un livre traitant d'un tout autre sujet, mais qui présente également un

vif intérêt : Philippe Diolé, *Promenades d'archéologie sous-marine* (Paris, Albin Michel, 1952, in-8º, 268 p. ; prix : 750 fr.). L'auteur n'est pas seulement un passionné de la mer et de l'exploration sous-marine ; il est un archéologue très averti et d'un esprit critique ne laissant rien à désirer. On trouvera chez lui des indications très précises non seulement sur les trouvailles déjà anciennes et célèbres de Mahdia et d'Anticythère, par exemple, mais sur les recherches les plus récentes, dans le port de Cherchell et surtout sur les côtes de France, à Saint-Tropez, Anthéor, Fos-sur-Mer. Après avoir lu M. Diolé, on est tout disposé à admettre son affirmation que l'exploration sous-marine est une des branches d'avenir de la recherche archéologique.

A. GRENIER.

J. J. Hatt, *Strasbourg au temps des Romains.* Strasbourg-Paris, Compagnie des Arts photomécaniques, 1953 ; 1 vol. in-12, 82 pages, 32 pl.

Ce petit livre, destiné au grand public, comme suffirait à l'indiquer sa couverture en couleur, est tout autre chose qu'une vulgarisation. L'illustration même de la couverture reproduisant un fragment de fresque trouvé autrefois est un document sinon complètement inédit, du moins presque inconnu : c'est une scène des mystères dionysiaques, un Bacchus couronné de pampre et de grappes avec une Ménade aux yeux hagards tenant entre ses dents une poignée d'épis. Parmi les nombreuses illustrations figurent plusieurs monuments nouveaux. Tel me paraît cette statuette d'un dieu barbu et encapuchonné à la gauloise brandissant la foudre : Taranis, dit M. Hatt, plutôt que Jupiter (pl. 32). On n'avait guère remarqué jusqu'ici, sur un sarcophage de Koènigshoffen, cette curieuse figure de Parque assise dans un fauteuil de type indigène et dévidant sa laine qui s'entasse à ses pieds (pl. 23). Le buste funéraire d'un jeune Romain, un officier, dit M. Hatt, est une œuvre qui fait grand honneur à l'art indigène ; il daterait, si l'on en juge par la coiffure, du temps de Trajan ; le regard est indiqué par la pupille creusée (pl. 22). Un bas-relief d'Hercule nouvellement trouvé est un brutal spécimen de la sculpture locale. Une tête colossale de Pupien est d'un frappant réalisme (pl. 12).

Depuis 1945, M. Hatt, mettant à profit les destructions de la guerre, a en effet beaucoup fouillé et trouvé. Il a exploré avec une méthode particulièrement attentive le sous-sol de la ville, s'attachant à en discerner les niveaux superposés qu'il arrive à dater grâce aux tessons qu'ils fournissent. Il a ainsi renouvelé non seulement la topographie, mais l'histoire de Strasbourg romain. Ce sont les résultats de ces recherches originales qu'il expose dans son petit livre. Le premier camp romain, avec un simple rempart de terre et bois, avait été détruit en 70. Reconstruit par Vespasien, il a succombé de nouveau vers l'année 96, sous Nerva, à des troubles jusqu'ici insoupçonnés. Une troisième enceinte est due

à Trajan. Les premières invasions germaniques, vers 175, ont laissé des traces autour du camp qui a succombé à celle de 235 sous Alexandre-Sévère. La muraille avec ses grosses tours rondes en partie encore visibles sont une nouvelle reconstruction du cours du IIIe siècle. Histoire tragiquement mouvementée d'une ville frontière, cet exposé précise bien des détails de l'histoire générale. Plein de faits nouveaux, il met utilement au point les travaux anciens.

A. GRENIER.

Édouard Salin, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire.* Deuxième partie : *Les sépultures.* Paris, Picard, 1952 ; 1 vol. in-8°, 418 pages, 160 fig., 3 tableaux, 10 pl.

Les sacramentaires du haut Moyen Age portent que quiconque aura violé une tombe ancienne sera condamné à cinq ans de pénitence, dont trois au pain et à l'eau. M. Salin a ouvert beaucoup de ces tombes. Il aura pour circonstance atténuante ses aveux circonstanciés et les précieux renseignements qu'il apporte sur les forfaits du même genre de ses complices archéologues, depuis plus d'un siècle, tant en France qu'en Europe centrale. Tout ce nouveau volume est, en effet, consacré à l'étude des sépultures en majeure partie mérovingiennes, mais qui, en fait, vont depuis la fin de l'époque romaine au IVe siècle jusqu'à Charlemagne. Il fait suite à un premier volume : *Les idées et les faits,* dont j'ai rendu compte ici même (*R. É. A.*, 1951, p. 177-180).

L'étude, très abondamment documentée, est essentiellement raisonnée, c'est-à-dire que, des faits méthodiquement classés, M. Salin cherche constamment à déduire les idées qui les dominent. A ce titre, son exposé est précieux pour d'autres que les archéologues spécialistes du Moyen Age, car, dans ces tombes mérovingiennes, M. Salin reconnaît bien des faits qui se rattachent à ceux du temps de l'indépendance celtique et même plus haut dans la préhistoire, sans parler de l'époque gallo-romaine. Dans les régions où les Barbares ne se sont pas installés en masse, les sépultures conservent longtemps les traditions d'autrefois ; elles ne s'assimilent que peu à peu aux usages nouveaux qui, de leur côté, se mêlent de coutumes indigènes. Pour les sépultures, comme pour l'ensemble de la civilisation, l'époque mérovingienne ne marque qu'un renouvellement très lent dont M. Salin s'attache constamment à bien marquer les étapes.

Le caractère le plus apparent des tombes germaniques est qu'elles renferment des armes, tandis que celles des indigènes n'en contiennent jamais. Chez les uns comme chez les autres domine le rite de l'inhumation, mais on trouve des incinérations dans des cimetières nettement germaniques, notamment sur le Rhin moyen. Le premier chapitre est un chapitre d'archéologie générale consacré à ces survivances de l'incinération dès l'époque romaine. Très générale également et se ratta-

chant à la préhistoire est l'étude des enclos réels ou figurés des tombes : fossés circulaires, haies, murettes ou simplement bornes, tandis que les stèles et les inscriptions dérivent de la tradition gallo-romaine.

Nous ne saurions mieux faire, pour rendre compte de la richesse du volume, que d'indiquer quelques-unes des têtes de chapitre : nature des sépultures, en terre libre, en caissons de pierre sèche, inhumations en troncs d'arbres, enveloppes de cuir, linceuls d'herbes et surtout sarcophages, auxquels est consacré tout un chapitre (p. 131 à 181). Vient ensuite l'étude des cimetières par rangées ; charbons et feux rituels, position des corps, très diverse et, assez souvent, en posture repliée comme au néolithique. La répartition des modes de sépulture dans le temps et dans l'espace, montre M. Salin, pose des problèmes complexes, tant sur l'origine des populations que sur les influences qu'elles ont subies, et il ne se fait pas faute de les discuter. Telle est, par exemple, l'analyse de la condition sociale des Lètes, d'après le mobilier de leurs sépultures (p. 236 sqq.).

Une seconde partie étudie l'âge des sépultures et de leur mobilier ; chronologie des tombes d'après les monnaies qu'elles contenaient, chronologie des fibules et de leurs principaux types, chronologie des plaques de ceintures, puis des différents modèles d'armes. Ici, ce nouveau travail rejoint, en le précisant parfois, les indications si nouvelles apportées par M. Salin dans ses deux volumes, datant de 1953, sur le Fer à l'époque mérovingienne. C'étaient essentiellement des trouvailles du laboratoire, grâce auxquelles M. Salin a singulièrement enrichi notre connaissance des arts mineurs de l'époque mérovingienne, ces arts mineurs qui, par ce que nous savons de l'œuvre de saint Éloi, ont préparé la renaissance du grand art de l'époque romane.

Un dernier chapitre, de caractère presque médical, est consacré à l'étude des restes osseux : lésions et déformations, traces de mort violente et mutilations rituelles, notamment la décapitation des corps et ses significations possibles. Le rite des trophées humains, têtes coupées et chasse aux crânes, a sévi en pleine époque mérovingienne et chrétienne, comme aux anciens temps celtiques. M. Salin est frappé du grand nombre des sépultures d'enfants et de cas fréquents de rachitisme. Il remarque que les squelettes féminins accusent, le plus souvent, un âge jeune, environ vingt-cinq ans. « Derrière les récits des chroniqueurs, conclut-il (p. 334), qui nous montrent les grands de ce monde occupés à s'entretuer et à tout saccager pour se combattre, on devine, en beaucoup d'endroits, la misère d'une population sous-alimentée, où la femme et l'enfant, en particulier, meurent très tôt. » L'ère des invasions germaniques et les temps mérovingiens ne furent certes pas une belle époque.

Dans chacun de ces chapitres, les faits cités par M. Salin sont extrêmement nombreux. Il ne peut cependant pas tout dire ; il est obligé

de choisir. Il a voulu surtout, déclare-t-il, résumer les principes et présenter des exemples aussi typiques et précis que possible. Cette étude d'ensemble éclaire d'un jour nouveau les publications anciennes. Elle met bien au courant des recherches parallèles poursuivies, notamment en Allemagne, dont il arrive souvent à M. Salin de discuter les conclusions.

Ce volume s'achève, comme le premier, par un recueil d'une centaine des textes appuyant les données de l'archéologie. Il doit être suivi au moins d'un troisième, si bien que l'ensemble constituera un *Manuel d'archéologie mérovingienne* aussi riche de faits et d'enseignements que le Manuel préhistorique du maître qu'était Déchelette.

A. GRENIER.

George W. Elderkin, *Zagreus in ancient Basque religion.* The Princeton University Store, Princeton, New Jersey, U. S. A., 1952 ; in-8°, 26 pages.

L'auteur affirme que, « comme la documentation archéologique, architecturale, épigraphique et littéraire manque touchant la religion basque préchrétienne » (p. 1), on ne dispose, pour connaître celle-ci, que du vocabulaire de la langue basque. Il prétend montrer, par l'étude de ce vocabulaire, que les Basques, avant d'accomplir la migration qui les a conduits dans leur pays actuel, ont été, dans l'Europe du Sud-Est, « en contact avec les langues de la Grèce ancienne, plus probablement de la Grèce mycénienne et de ses voisins » (p. 23), et « avec la religion de la Grèce ancienne, ou ce qui est devenu la religion de la Grèce » (p. 1). D'après lui, « la divinité qui a apporté la contribution la plus importante au vocabulaire basque est Zagreus-Dionysos » (p. 1), dont le nom est « identique » (p. 23) au mot basque *xekhor* (et non *xikor*) « bouvillon », *txekor* « jeune taureau ».

Il est fort possible que, comme l'affirme M. Elderkin, les immigrants qui ont introduit la langue basque dans l'actuel pays basque aient été en contact direct avec des peuples de civilisation égéenne. Mais le présent travail n'en apporte aucune preuve. Les rapprochements qu'il contient entre des mots basques et des mots grecs, lydiens, phrygiens ou latins sont absolument fantaisistes, à commencer par celui qui concerne Ζαγρέυς. Citons aussi, à titre d'exemple, celui de bsq. *zin* « serment » avec gr. Ζήν, et n'insistons pas davantage. Mais signalons que l'auteur oublie fâcheusement ou ignore qu'il existe une source précieuse de documentation pour la connaissance des croyances religieuses des Basques antérieures au christianisme : c'est le folklore basque, qui a fait l'objet de travaux très importants, prudents et solides, dus notamment à José Miguel de Barandiarán et à Julio Caro Baroja.

René LAFON.

G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates.* Munich, 2e éd., 1952 ; 1 vol. in-8o, 496 pages, 2 cartes dans le texte et 6 hors-texte (*Byzantinisches Handbuch im Rahmen des Handbuchs der Altertumswissenschaft begründet von Walter Otto, erster Teil, zweiter Band*).

Devant les progrès faits par notre discipline durant les dix dernières années, et qui ont été traduits par les bibliographies récemment parues, M. Georges Ostrogorsky, professeur à l'Université de Belgrade, n'a pas hésité à refaire le Manuel qu'il nous avait donné en 1940. C'est bien d'une refonte qu'il faut parler, en effet, car il ne suffit pas de jeter un rapide coup d'œil sur le nouveau volume, quand on a lu le précédent ; il faut l'assimiler ligne à ligne : les cinquante pages dont s'est grossie la première édition portent, certes, surtout sur les périodes 324-360, 711-843, 843-1025, mais, en maints autres endroits, l'auteur a précisé ou modifié sa première rédaction, selon les précisions et modifications apportées par ses propres recherches, tenant compte des derniers travaux dont il adopte ou refuse les conclusions en motivant toujours ses appréciations. Aucun aspect de l'histoire ne le laisse indifférent, la richesse de la bibliographie en fait foi. Son immense savoir lui permet d'être au fait de tous les problèmes ; sur les questions générales matières à controverse, faute le plus souvent de sources sûres, disons, à titre d'exemples, la question constantinienne sur laquelle il prend une position ferme, mais pondérée, la question germanique du ive au viie siècle qu'il persiste à juger, à bon droit, fondamentale, la question justinienne, désormais résolue, semble-t-il, Justinien devant être considéré comme le « dernier empereur romain installé sur le trône de Byzance », la question slave, l'auteur a le talent de nuancer sa pensée, lorsqu'il l'estime nécessaire, sans nuire à la clarté de l'exposé exigée par le genre du Manuel ; pour cela, il rejette dans des notes, d'une densité dont nous lui aurons tous une grande reconnaissance, les discussions de détail qu'il fait toujours précéder d'un état des problèmes envisagés.

Il serait prétentieux, je crois, de vouloir mettre des points d'interrogation devant telle ou telle affirmation que l'on pourrait contester ; remercions plutôt sans réserve un grand maître d'avoir eu le souci d'offrir au monde savant une œuvre rénovée, qui remplace celle qui leur servait déjà de livre de chevet.

André GUILLOU.

Paul Goubert, S. J., *Byzance avant l'Islam.* T. I : *Byzance et l'Orient sous les successeurs de Justinien. L'empereur Maurice.* Paris, Picard, 1951 ; 1 vol. in-8o, 332 p., 20 pl., 1 frontispice, 4 cartes.

Une vue d'ensemble préliminaire dégage l'intérêt du règne de Maurice (582-602) pour l'histoire byzantine : la décadence de l'Empire, la « nuit de 1000 ans », n'a pas suivi la mort de Justinien, car la seconde

moitié du VIe siècle avec Justin II, Tibère II et Maurice fut une période brillante, où les succès remportés sur les Perses ainsi que le refoulement des Avars et des Slaves firent prévoir une *reconquista* si complète que Maurice, en 597, pensa reconstituer l'Empire romain d'Occident au profit d'un de ses fils. La révolution de 602, où périrent Maurice, sa dynastie et sa politique, anéantit ce rêve : « en 565 tous les espoirs étaient permis, en 602 tout est irrémédiablement perdu », écrit le père Goubert, p. 25. En fait, si Byzance parut atteindre son apogée avec Héraclius, ce fut un triomphe à la Pyrrhus : la lutte épuisante entre l'État impérial et la monarchie sassanide laissa devant l'attaque arabe les Grecs et les Perses également impuissants. Aussi peut-on conclure, p. 272, que « 602 explique 622 », puisque, sans la détestable politique des successeurs de Maurice, « l'Orient fût resté calme, la Perse alliée, l'Hégire... un épisode banal d'une cité arabe sans importance ». Tout le livre s'efforce de justifier cette thèse en montrant la valeur de l'œuvre de Maurice à la frontière orientale.

Le chapitre I précise comment ce Grec de Cappadoce, appartenant peut-être à une famille de colons romains, devint notaire, comte des excubiteurs, puis stratège de l'armée d'Orient, enfin César, *cursus* impérial qui était déjà celui du IVe siècle. Ses prédécesseurs, les « épigones » de Justinien, n'avaient pu arrêter ni l'invasion de l'Italie par les Lombards, ni le soulèvement des Maures en Afrique et des Wisigoths en Espagne, ni la ruée des Avars qui enlevèrent Sirmium dès 582 et s'installèrent dans les Balkans. Aussi le ch. III insiste-t-il sur le grave danger que constitua la reprise de la guerre avec la Perse en 571 : Khosrô Ier fonça impunément jusqu'à Antioche et Apamée. En 575, une victoire impériale à Mélitène permit un armistice que Maurice, stratège depuis 578, utilisa à réorganiser l'armée. Mais Khosrô Ier mourut en 579, et son successeur fut Hormizd IV, partisan de la lutte à outrance. Maurice ne put reprendre l'initiative des opérations qu'après un éclatant succès à Tela D'Manzalat-Constantina, en juin 581. Vinrent alors les campagnes pénibles, que décrit le ch. IV, de Jean Mystacon en 582-583, de Philippicus en 584-587, de Priscus en 588, de Philippicus à nouveau en 589, de Comentiolus, enfin, qui, aidé d'Héraclius, menaça Martyropolis, dont les Perses s'étaient emparés. La révolte de Bahram contre son roi Hormizd IV, brusquement, changea la situation. Le ch. V analyse cet imprévu décisif, si favorable à Byzance. Le rebelle, populaire depuis ses victoires sur les Turcs, enleva Ctésiphon, détrôna Hormizd et le remplaça par Khosrô II. Celui-ci, fastueux et autoritaire, toléra mal la tutelle de Bahram. Aussi, dès 590, accourut-il à Circesium, en territoire byzantin, et demanda-t-il l'aide de Maurice, tandis que Bahram se faisait couronner Roi des rois. Malgré les craintes du Sénat, Maurice prit le parti du Sassanide fugitif, qui, d'ailleurs, promit la restitution de Dara, de Martyropolis, d'une partie de l'Arménie, ainsi que

la paix perpétuelle et l'abandon de l'ancien tribut payé par l'Empire. Une offensive rapide mena les Grecs au delà du Tigre, à Séleucie et Ctésiphon. A l'automne 591, Bahram subit une terrible défaite sur les bords du Blarathos ou Balarath. Il s'enfuit chez les Turcs, et Khosrô II pria les Impériaux de rentrer chez eux. Dès lors, jusqu'à la mort de Maurice, en 602, les relations perso-byzantines demeurèrent cordiales. Quant au traité qui suivit la victoire de 591, le ch. VI observe que les sources grecques et orientales s'accordent sur la cession de Martyropolis et de Dara à l'Empire. On en sait moins sur les acquisitions de Maurice en Arménie : sans doute formèrent-elles l'Arménie IV (métropole : Amida) de la liste de Georges de Chypre. On ne saurait trop appuyer sur l'importance de ce traité qui valut à Byzance en Orient « une profonde tranquillité et une vaste extension », comme l'affirme le père Goubert, p. 170, après Ch. Diehl et R. Grousset. Si Khosrô II, devenu le protégé de l'empereur, n'alla pas jusqu'à se convertir au christianisme, comme le conte la légende qui célèbre ses épouses chrétiennes, Sirîn, la nouvelle Clotilde, ou la mythique « Mariam, fille de Kaisar », dont Firdousi prétend qu'elle était fille de Maurice, néanmoins, l'amitié qui le liait à son bienfaiteur fut durable.

Les ch. VII et VIII évoquent ce que furent pour l'Orient ces dix bonnes années de paix. « Heureux comme au temps de Morik », assurait un proverbe arménien. Cependant, Maurice, pieux orthodoxe, se méfiait des Arméniens monophysites et obstinés à le demeurer pour échapper à l'influence byzantine : il eut pour allié Mouscheg Mamikonian, mais ne put fléchir Smbat Bagratouni, champion du monophysisme, qui gouverna l'Hyrcanie au nom de Khosrô II. S'il établit à Avan, en 591, un patriarche orthodoxe, Jean III, il ne put empêcher l'Arménie perse de proclamer au concile de Dvin, en 596, sa fidélité au monophysisme. Par surcroît, la terrible guerre de Thrace et la défense du Danube l'obligèrent à faire chez les Arméniens des levées de troupes aussi massives qu'impopulaires. Toutefois, si l'Arménie refusa en 602 de lutter contre Phocas, le meurtrier de Maurice, ce fut plus par esprit d'indépendance que par sympathie pour l'usurpateur. Envers les Arabes, la politique de Maurice fut énergique : il osa exiler en Sicile le phylarque des Ghassânides, Al-Moundhir, jadis comblé de faveurs par Tibère II ; il punit de même An-No'man, fils d'Al-Moundhir, qui vengeait son père en razziant la Syrie et l'Arabie. Aussi substitua-t-il aux Ghassânides quinze petits princes qui se montrèrent loyaux et entraînèrent avec eux les Arabes Lakhmides, alliés traditionnels des Perses, mais devenus chrétiens en 591. Son règne apparaît comme « l'apogée commerciale et industrielle de la Syrie et de l'Arabie byzantine », p. 269. Les responsables des malheurs que déclencha l'Hégire (622) furent Phocas et Héraclius, coupables d'avoir non seulement épuisé à la fois l'Empire et la Perse, mais encore exploité et désarmé les Syriens.

Une bibliographie générale, qui complète et rassemble la bibliographie particulière précédant chaque chapitre, une série de onze appendices, dont le dernier est une très utile Géographie de l'Arménie byzantine, terminent l'ouvrage.

Peut-être le morcellement en neuf chapitres d'intérêt et de dimensions inégales nuit-il à l'éclat de l'idée directrice animant l'ensemble, idée que ne peut dissimuler la gangue d'événements militaires et diplomatiques scrupuleusement étudiés? Mais les maux profonds dont l'Empire pâtit, depuis longtemps déjà, transparaissent tout au long de ce récit fidèle, probant par son acribie même : difficultés du recrutement militaire qui provoque de véritables déportations d'Arméniens, âpre rivalité du monophysisme et de l'orthodoxie avivée par les nationalismes indigènes, fiscalité paralysante, pression des barbares balkaniques, etc. Si la politique orientale de Maurice semble isolée, coupée des autres problèmes impériaux, ce n'est que parce qu'elle constitue pour le père Goubert le premier volet d'un triptyque dont la dernière page annonce les deux autres : d'abord *Byzance et l'Occident*, avec les Francs, Carthage et les peuples danubiens, puis la *Vie byzantine*, avec l'Administration, la Religion, les Lettres et les Arts, ainsi que l'Armée, responsable de la révolution de 602. Souhaitons lire bientôt ces précieux compléments.

Émilienne DEMOUGEOT.

Joseph Calmette, *Textes et documents d'histoire*. T. II : *Moyen Age*. Nouvelle édition refondue et augmentée, avec le concours de **Charles Higounet** (coll. *Clio*. Introduction aux Études historiques, t. XI). Paris, Presses universitaires de France, 1953. 1 vol. petit in-8°, xi-376 pages.

Les regrettés L. Halphen et J. Calmette avaient préparé l'introduction de l'épreuve d'explication de textes médiévaux à la licence et à l'agrégation d'histoire en donnant, l'un une collection de textes publiés et traduits intégralement, les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Age, dont vingt-trois volumes ont paru, l'autre un recueil de 275 fragments de textes très divers, accompagnés d'une traduction. Ils ont ainsi facilité, à une époque où l'on doit déplorer que tous les étudiants qui abordent l'histoire du Moyen Age n'aient pas du latin une connaissance au moins élémentaire, l'établissement dans les études supérieures du plus formateur des exercices, l'explication de textes. Le succès des collections qu'ils ont créées se marque à l'épuisement des premières éditions. La nouvelle édition du Recueil de textes de Joseph Calmette a profité de l'expérience initiale de l'auteur, des observations des professeurs consultés avant d'entreprendre le remaniement de l'ouvrage, et surtout de la compétence de M. Ch. Higounet. Celui-ci a étoffé le recueil en y insérant 125 textes nouveaux relatifs

aux aspects de l'histoire les plus négligés par l'édition de 1937, comme l'histoire économique ; il a accru, d'autre part, bien des citations trop brèves, s'efforçant de publier des textes intégraux lorsque c'était possible, sans rien sacrifier des éléments diplomatiques sans lesquels une explication de textes ne peut être complète ; il a enfin assumé, d'excellente manière, la redoutable tâche de traduire ces nouveaux textes et additions. Repensée en fonction de l'exercice maintenant bien défini qu'est l'explication de textes par un des plus éminents maîtres des Facultés des lettres, la deuxième édition du Recueil de textes de Calmette continuera à compléter heureusement pour les étudiants les deux volumes proprement didactiques de la collection Clio (vol. IV et V), qui exposent, dans des éditions nouvelles, elles aussi (cf. *R. É. A.*, t. LIII (1951), p. 408-409), l'histoire du Moyen Age et ses problèmes principaux. Puisse-t-elle piquer plutôt que satisfaire leur curiosité et ne pas apparaître, au moins à ceux d'entre eux qui lisent le latin, comme des morceaux choisis dont la qualité même rend inutile le recours aux grandes collections scientifiques !

Y. RENOUARD.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Franco Carrata Thomes, *Egemonia beotica e potenza marittima nella politica di Epaminonda.* (Univ. di Torino, Pubbl. della Facoltà di Lettere e Filos., vol. IV, fasc. 4.) Torino, ed. « Saste », 1952 ; 1 vol. in-8°, 53 pages, 2 cartes, 2 indices.

Ignacio Errandonea, S. I., *El estasimo segundo del Edipo Rey de Sofocles.* (Inst. de lenguas clásicas, Textos y Estudios, 3.) Eva Perón Univ. Nacional, 1952 ; 1 vol. in-8°, 87 pages.

« Pallas », *Études sur l'Antiquité*, I. (Annales publiées par la Fac. des Lettres de Toulouse.) Février 1953 ; 1 vol. in-8°, 239 pages, V planches hors texte.

Erik Welin, *Studien zur Topographie des Forum romanum.* (Skrifter Utgivna av Svenska Institutet I Rom, 8°, VI. Acta Instituti Romani regni Sueciae, series in-8°, VI.) Lund, C. W. K. Gleerup, 1953 ; 1 vol. in-8°, 235 pages, 9 fig., 1 index.

Paul van de Woestijne, *La Périégèse de Priscien, édition critique.* (Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren, 116e Aflevering.) Brugge, De Tempel, 1953 ; 1 vol. in-8°, 154 pages, 2 indices.

Jean Mallon, *Paléographie romaine.* (Scripturae, Monumenta et Studia, III.) Madrid, C. S. I. C., Inst. A. de Nebrija de Filología, 1952 ; 1 vol. in-folio, xii + 188 pages, illustrations, XXXII planches hors texte.

Wolf H. Friedrich, *Euripides und Diphilos.* (Zetemata, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 5.) München, C. H. Beck, 1953 ; 1 vol. in-8°, viii + 284 pages.

Explorations archéologiques de Délos. XX : *Trois sanctuaires sur le rivage occidental, Dioscourion, Asclépiéion, Sanctuaire anonyme (Leucothion?)*, par Fernand Robert. Paris, de Boccard, 1952 ; 1 vol. in-folio, vi + 124 pages, 79 illustrations, dont 6 hors texte.

Pierre Demargne et Hubert Gallet de Santerre, *Mallia, Maisons* (I). (École française d'Athènes, Études crétoises, IX.) Paris, Paul Geuthner, 1953 ; 1 vol. in-4°, xi + 112 pages, 7 fig., LXVIII planches hors texte.

ΕΡΜΗΝΕΙΑ. Festschrift Otto Regenbogen. Zum 60. Geburtstag am Februar 1951. Dargebracht von Schülern und Freunden. Heidelberg, Carl Winter, 1952 ; 1 vol. in-8°, 184 pages, XIII planches hors texte.

Fritz Muthmann, *Statuenstützen und dekoratives Beiwerk an griechischen und römischen Bildwerken.* (Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften — Philosophisch-historische Klasse — Jahrgang 1950, 3. Abhandlung.) Heidelberg, Carl Winter, 1951 ; 1 vol, in-8°, 228 pages, XXI planches hors texte.

Ernst Langlotz, *Perseus.* (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften — Philosophisch-historische Klasse — Jahrgang 1951, 1. Abandlung.) Heidelberg, Carl Winter, 1951 ; 1 vol. in-8°, 35 pages, VI planches hors texte.

Heinz Kähler, *Römische Gebälke.* II Teil, Lieferung I : *Die Gebälke des Konstantinsbogens.* (Römische Gebälke — Begonnen im Auftrage der Toebelmann-Stiftung (I Teil 1923). Fortgeführt durch die Philosophisch-historische Klasse der Heidelberger Akademie der Wissenschaften.) Heidelberg, Carl Winter, 1953 ; 1 vol. in-folio, 4 illustrations, XIII planches hors texte.

Plutarchi, *Vita Demetri Poliorcetis*, a cura di Eugenio Manni. (Biblioteca di Studi Superiori, vol. XIX, Storia Antica ed Epigrafia.) Firenze, La Nuova Italia Editrice, 1953 ; 1 vol. in-12, xxv + 128 pages.

R. P. Evaristo Arns, O. F. M., *La technique du livre d'après saint Jérôme.* Paris, de Boccard, 1953 ; 1 vol. in-8°, 223 pages, 1 index.

M. Tullius Cicero, *Epistulae Selectae, met inleiding en aantekeningen*, door Dr. O. Damsté, Tweede druk. (Antieke Cultuur, onder redactie van Dr. D. Cohen, Dr. E. Slijper, Dr. H. Wagenvoort.) Groningen, Djakarta, J. B. Wolters, 1953 ; 1 vol. in-12, 136 pages.

Dr. O. Damsté, *Aantekeningen bij M. Tullius Cicero, Epistulae Selectae.* Groningen, Djakarta, J. B. Wolters, 1953 ; 1 vol. in-12, 36 pages.

René Marache, *La critique littéraire de langue latine et le développement du goût archaïsant au IIe siècle de notre ère.* Rennes, Plihon, 1952 ; 1 vol. in-8°, 356 pages.

Jean Perrot, *La Linguistique.* (Coll. « Que sais-je? », n° 570.) Paris, Presses universitaires, 1953 ; 1 vol. in-12, 136 pages.

H. Rondet, M. Le Landais, A. Lauras, C. Couturier, *Études augustiniennes.* (Théologie, Études publiées sous la direction de la Faculté de Théologie S. J. de Lyon-Fourvière, 28.) Paris, Aubier, 1953 ; 1 vol. in-8°, 335 pages, 2 tables.

Iuli Firmici Materni V. C., *De errore profanarum religionum*, Herausgegeben von Konrat Ziegler. (Das Wort der Antike, III.) München, Max Hueber, 1953 ; 1 vol. in-8°, 84 pages, 1 planche hors texte.

Iulius Firmicus Maternus, Senator, *Vom Irrtum der heidnischen Religionen*, Übertragen von Konrat Ziegler. (Das Wort der Antike, III.) München, Max Hueber, 1953 ; 1 vol. in-8°, 64 pages.

O. J. de Vogel, *Greek Philosophy.* A collection of texts with notes and explanations. Vol. II : *Aristotle, the early Peripatetic School and the early Academy.* Leinden, Brill, 1953 ; 1 vol. gr. in-8°, x + 337 pages.

Daniel Schlumberger, *L'argent grec dans l'Empire Achéménide.* Thèse compl. Paris, Klincksieck, 1953 ; 1 vol. in-4°, 64 pages, V planches hors texte.

André Blanc, *Valence romaine.* (Cahiers valentinois, 1.) Valence, Inst. international d'Études ligures, 1953 ; 1 vol. in-4°, 56 pages, 38 fig.

Olwem Brogan, *Roman Gaul.* With drawing by Edgar Holloway. London, G. Bell and Sons, 1953 ; 1 vol. in-8°, x + 250 pages, 35 illustrations, 1 index, XVI planches et 1 carte hors texte.

John L. Myres, *Herodotus, Father of History.* Oxford, Clarendon Press, 1953 ; 1 vol. in-8°, viii + 316 pages, 25 illustrations, 1 index.

Pierre Wuilleumier, *Lyon, métropole des Gaules.* Paris, Les Belles-Lettres, 1953 ; 1 vol. in-8°, 120 pages, XII planches hors texte.

Henry Chadwick, *Origen contra Celsum*, transl. with intr. and notes. Cambridge, At the Univ. Press, 1953 ; 1 vol. in-4°, xl + 531 pages, 3 indices.

The Septicentennial Celebration of the founding of the Sorbonne College in the University of Paris. Chapel Hill, February 1953. *Proceedings & papers.* Published by the University of North Carolina, Chapel Hill, 1953 ; 1 vol. in-8°, x + 49 pages.

Eduard Schwyzer, *Griechische Grammatik* auf der Grundlage von Karl Brugmanns Griechischer Grammatik. Dritter Band, Register, von Demetrius J. Georgacas. (Handbuch der Altertumswissenschaft begründet von Iwan von Müller, herausgegeben von Walter Otto, Zweite Abteilung, erster Teil, dritter Band.) München, G. H. Beck, 1953 ; 1 vol. in-8°, xxiii + 392 pages.

Pierre Grimal, *La mythologie grecque.* (Coll. « Que sais-je? ».) Paris, Presses universitaires, 1953 ; 1 vol. in-12, 128 pages.

Dr. P. de Jonge, *Philological and historical commentary on Ammianus Marcellinus, XV, 1-5.* Published with the support of legatum Hoeufftianum and Groninger Universiteitsfonds. III. Groningen, J. B. Wolters, 1948 ; 1 vol. in-8°, 129 pages.

Dr. P. de Jonge, *Philological and historical commentary on Ammianus Marcellinus, XV, 6-13.* Published with the support of the Netherlands organisation for pure research (Z. W. O.). Groningen, J. B. Wolters, 1953 ; 1 vol. in-8°, 82 pages.

Ida Calabi, *Ricerche sui rapporti fra le poleis.* Firenze, La Nuova Italia, 1953 ; 1 vol. in-8°, vi + 167 pages, 2 indices.

Folco Martinazzoli, *Parataxeis, Le testimonianze stoiche sul Cristianesimo.* Firenze, La Nuova Italia, 1953 ; 1 vol. in-8°, 83 pages, 1 index.

Gregorii Nazianzeni, Σύγκρισις Βίων, Carmen edidit, apparatu critico munivit, quaestiones peculiares adiecit Henricus Martinus Werhahn. (Klassisch-Philologische Studien herausgegeben von Ernst Bickel, Hans Herter und Wolfgang Schmid.) Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1953 ; 1 vol. in-8°, xi + 104 pages.

L'originalité de l'Égypte dans le monde gréco-romain. Museum Helveticum. (Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique, vol. 10, fasc. 3-4, juli 1953.) Basel, Benno Schwabe, 1953 ; 1 vol. in-8°, p. 129-280.

TABLE ALPHABÉTIQUE
PAR NOMS D'AUTEURS

AUTEURS D'OUVRAGES RECENSÉS

(TABLE ALPHABÉTIQUE)

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

(HORMIS BIBLIOGRAPHIE)

I. Articles de fond

1° Antiquité grecque et romaine

2° Antiquités nationales

II. Variétés

III. Bibliographie

(Voir le détail dans les tables précédentes.)

IV. Planches et figures

6 décembre 1953.

Le Secrétaire-Gérant : Jean AUDIAT.

Dépôt légal, 4e trimestre 1953. — 534.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LV, 1953, nos 3-4

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Joseph Moreau, *Platon et la connaissance de l'âme.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 249 à 257.

Il est admis communément que la théorie de la tripartition de l'âme, exposée dans la *République*, marquerait une rupture avec l'intellectualisme socratique et un progrès de l'analyse psychologique, entraînant le rejet des vues simplistes du *Phédon*, sa croyance à la simplicité de l'âme et son dualisme rudimentaire.

Mais la théorie de la tripartition, examinée à la lumière des postulats méthodologiques qui l'introduisent, révèle sa signification exacte et sa juste portée. Elle fournit de la vie intérieure et de l'expérience morale une interprétation théorique, permettant d'obtenir une définition systématique de la justice et des autres vertus. Elle n'exclut pas, elle appelle au contraire pour complément une réflexion philosophique, seule capable de saisir l'âme dans son unité essentielle, dans son aspiration primordiale, et d'apercevoir le principe où toutes les valeurs trouvent leur fondement.

Jérôme Carcopino, *Le traité d'Hasdrubal et la responsabilité de la deuxième guerre punique.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 258 à 293.

D'une part, Polybe affirme que le traité d'Hasdrubal couvrait diplomatiquement Sagonte contre une agression carthaginoise venue du *Sud*.

D'autre part, il nie que ce même traité ait contenu une autre clause que l'interdiction signifiée aux Carthaginois de franchir l'Èbre, qui coule sous nos yeux à 160 kilomètres de Sagonte.

De cette contradiction la critique n'est point encore parvenue à sortir. Pour s'en libérer, il n'est que de dédoubler l'Èbre : l'Ebro d'aujourd'hui, qui avant de s'appeler Hiberus fut dénommé Oleum, au Nord de Sagonte ; et, au Sud de Sagonte, le Jucar, qui, avant de s'appeler le Sucro, s'est simultanément dénommé Sicanus ou Sicoris et Hiberus, ainsi que le prouvent plusieurs textes empruntés à Polybe lui-même et, après lui, à Diodore, Tite-Live et Avienus.

En attaquant Sagonte, Hannibal a donc sciemment déchiré le traité d'Hasdrubal et assumé la responsabilité du déclenchement de la deuxième guerre punique.

J. Rougé, *Voyages officiels en Méditerranée orientale à la fin de la République et au premier siècle de l'Empire.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 294 à 300.

Sauf dans des cas d'urgence (voyages d'Hérode le Grand en 40 av. J.-C., de Vespasien en 70) les voyages officiels se faisaient à bord de navires longs naviguant près des côtes, malgré la lenteur qui en résultait. Le retour de Titus en Italie à bord d'un navire de commerce, après la guerre juive, est exceptionnel ; il marque son désir d'apaiser l'inquiétude paternelle à la suite des bruits qui couraient sur sa politique en Orient.

Jacques Aymard, *La Mégalopsychia de Yakto et la* Magnanimitas *de Marc-Aurèle.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 301 à 306.

Un texte de l'Histoire Auguste qualifie Marc-Aurèle de *magnanimus* pour avoir donné une *venatio* de 100 lions. Cette « vertu de libéralité » s'impose aux empereurs et s'affirme particulièrement à l'amphithéâtre. Un rapprochement est possible avec la mégalopsychia du pavement de Yakto.

(Voir à la page suivante la suite et fin des *Résumés analytiques.*)

Jacques Moreau, *Sur la vision de Constantin (312).* — *R. É. A.*, LV, 1952, 3-4, p. 307 à 333.

La guerre de 312 n'ayant pas été une guerre religieuse, on ne saurait admettre une arrière-pensée politique de Constantin lorsqu'il fit combattre son armée sous un signe nouveau, le « chrisme ». Il importe, en ce qui concerne la vision du Pont Milvius, de ne tenir compte que du récit de Lactance : la *Vita Constantini*, en effet, est peut-être apocryphe, en tout cas, certainement tardive et tendancieuse. Or, la version de Lactance, comparée aux Panégyriques et à l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, montre une volonté déjà bien arrêtée de préciser et d'antidater le christianisme, ou mieux la christianophilie de Constantin, pour faire de cet empereur, aux yeux des Chrétiens, au moins l'égal de Licinius. Dès lors, on peut se demander quel fut, en réalité, le signe arboré par les soldats de Constantin lors de la bataille pour Rome. Il semble bien que ce *signum* ait été l'étoile à six branches, symbole païen de la divinité et de l'éternité, qui s'appliquait aussi bien à l'Être Suprême d'un paganisme éclairé qu'à un empereur divinisé comme Constance Chlore, protecteur de son fils. Mais ce signe avait encore une autre valeur : aux yeux des Chrétiens, il signifiait Ἰ(ησοῦς) Χ(ριστός), et Lactance n'eut qu'à lui apporter une modification insignifiante pour en faire, dans le *de mortibus persecutorum*, ce chrisme qui, sans aucune discussion, n'était que chrétien.

Julien Guey, « *Epigraphica Tripolitana* ». — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 334 à 358, pl. VII.

Présentation du recueil épigraphique intitulé *The inscriptions of Roman Tripolitania*, par J. M. Reynolds et J. B. Ward Perkins, et leurs collaborateurs, 1952. Importance et utilité de l'ouvrage; intérêt des textes ; origine des trouvailles (fouilles italiennes) ; nombre des inédits.
Occasionnellement, étude des numéros suivants du recueil : 295 (*Iovigena*) ; 526 et 571 (Affaire Romanus) ; 437 (dédicace de Tyr à Géta) ; et surtout 305 : commentaire historique de cette inscription bilingue latine et punique.

J.-G. Février, puis G. Levi della Vida, *La ligne néopunique de l'inscription bilingue* : I. R. T., *305.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 358 à 360, une fig.

Lecture, traduction et commentaire philologique de ce texte inédit.

Robert Étienne, *Les sarcophages romains de Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde).* — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 361 à 378 ; pl. VIII et IX.

Identification, datation (première moitié du IIIe siècle — atelier romain d'un artiste grec), destination (riches propriétaires qui maintiennent une culture traditionnelle), localisation (continuité de Saint-Médard-d'Eyrans comme lieu de passage) des deux sarcophages d'Endymion et Séléné, Dionysos et Ariadne.

Jacqueline Hatinguais, *Vertus universitaires selon Ausone.* — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 379 à 387.

Quels sont les critères de valeur qu'Ausone met en jeu dans la « *Commemoratio professorum burdigalensium* »? — Un aspect du problème des *rapports entre la rhétorique et l'évocation des êtres* : dans quelle mesure ces personnalités bordelaises se trouvent-elles stylisées en fonction de procédés d'expression quasi stéréotypés, imposés par la tradition gréco-latine de l'ἐγκώμιον, dans quelle mesure le souvenir vivant de ces natures de professeurs, devenus pour la plupart hauts dignitaires, parvient-il à modifier ou à rénover le vocabulaire et les cadres tout faits de la *laudatio* et du panégyrique?
Impressionnisme de la manière et *monnayage des vertus traditionnelles.* Expression affaiblie, poétique, d'un ascétisme quotidien qui serait celui du lettré, ennemi de tout excès. Les dons pédagogiques ne trouvent ici aucune formule. L'accent est mis sur l'absence d'aigreur, l'enjouement et le bon conseil. Tout ceci engage plutôt les possibilités d'évocation sur le plan littéraire que les convictions profondes ou l'idéal de vie que les « *Parentalia* » nous transmettent mieux.

Auguste Haury, *Du nouveau sur l'*Appendix Vergiliana. — *R. É. A.*, LV, 1953, 3-4, p. 404-405.

Le manuscrit de Virgile Mineur du xe siècle récemment découvert à Graz, et qui contient, entre autres pièces, 160 vers de la *Ciris* et des fragments de la *Priapée* : « Quid hoc noui est? », améliore le texte de la *Ciris* et paraît devoir modifier l'histoire de la tradition de l'*Appendix.*
